Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/bulletindubiblio09unse

# BULLETIN
DU
# BIBLIOPHILE BELGE,

## FONDÉ PAR M. LE BARON DE REIFFENBERG,

### PUBLIÉ PAR J.-M. HEBERLÉ,

SOUS LA DIRECTION DE M. CH. DE CHÊNEDOLLÉ.

**Collaborateurs principaux :**

MM. Borgnet (Jules), à Namur.
Brou (Ch. de).
Brunet (G.), président de l'Académie de Bordeaux.
Carmoly (E.).
Chalon (R.).
Dinaux (Arthur), de Valenciennes.
van Even, à Louvain.
Helbig (H.), à Liége.
Héricourt (le comte d'), d'Arras.
Heuschling (Xavier).
Hoffmann (F.-L.), de Hambourg.
Jonghe (Th. de).
Kervyn de Volkaersbeke (Ph.), à Gand.
MM. Néve (E.), à Louvain.
Péricaud (A.), de Lyon.
Pinchart, (Al.).
Polain (M.-L.) à Liége.
Poltoratzky (S.), de Moscou.
Reume (A. de), capitaine d'artillerie.
Schayes (A.-G.-B.), membre de l'Académie royale de Belgique.
Serrure (C.-P.), à Gand.
Stassart (le baron de), membre de l'Académie royale de Belgique.
Vander Meersch, archiviste, à Gand.
Warzée (A.).

**TOME IX. — N° 1.**

**BRUXELLES, COLOGNE ET BONN,**

J.-M. HEBERLÉ, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

**1852**

LIEUX D'ABONNEMENTS :

Pour la France : *à Paris*, chez MM. Borrani et Droz, libraires, rue des Saints-Pères, n° 7.
Pour la Russie : *à St-Pétersbourg*, chez M. Bellizard, libraire : *à Moscou*, chez MM. Gauthier, Urbain, Renaud, Ladrague, libraires.

# CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, avec vignettes et planches, au prix de 10 francs pour la Belgique, et 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles. La souscription est ouverte chez tous les libraires.

L'éditeur se trouvant en possession du fonds des tomes I à VI, publiés par MM. Vandale et Jamar, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 20 francs, et fournira des volumes détachés à proportion de ce prix. — Les tomes VII et VIII se vendent chacun 10 francs.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile* doivent être adressés francs de port à M. J.-M. Heberlé, 5, rue des Paroissiens, où l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

## PUBLICATIONS DE L'ÉDITEUR :

**B. PATRIS FRANCISCI ASSISIATIS** opera omnia, secund. editionem Waddingi, edidit et cantica ejus a H. Chifelio et J. Lampugnano latine redd. adjecit J. J. VON DER BURG. Grand in-12, 430 pages. Broché fr. 3-50
Sur papier vélin, élégamment relié et doré sur tranche fr. 7 00

**HOLBENII PICTORIS ALPHABETUM MORTIS,** 24 gravures sur bois, copiées d'après les originaux de Dresde, par H. LOEDEL, avec des versets tirés de l'Écriture Sainte, etc., et illustrées par G. OSTERWALD. 15 feuillets avec titre. 3 00

**CAESARII MONACHI HEISTERBACENSIS** (vixit circiter 1200) dialogus miraculorum, edid. JOS. STRANGE. 2 vol. gr. in-12 de 800 pp. en 3 fasc. avec pl. 1851. 6 25
Cette précieuse collection de légendes et d'anecdotes rassemblées par César de Heisterbach, et écrites vers 1222, concerne principalement l'intérieur des anciens monastères, la vie et le caractère des peuples des provinces rhénanes. On y trouve aussi une quantité de notices historiques sur la Belgique, la France, etc.

**SCTI AURELII AUGUSTINI** de civitate Dei libros ad optim. exemp. fid. ed. JOS. STRANGE. 1850. 2 beaux vol. grand in-12. (Complet.) 5 00

**ORLANDUS LASSUS,** la messe " Or-Sus A Coup " pour 4 voix. Mis en partition par J.-G. FERRENBERG, prêtre. On y a joint : Asola, pange lingua; Vecchi, Benedictus Dominus Deus Israel; Arcadelt, Ave Maria. Vol. de 27 pp. in-fol. obl. 4 50

**BIBLIOTHECA MYSTICA ET ASCETICA :**

Tom. I. GERLACI PETRI ignitum eum deo soliloquium, ed. J. STRANGE. 1849. 1 vol. in-12. 1 00

Tom. II. GUILELMI II. Hollandiae comitis et Romanorum regis (1256) meditationes circa mysteria passionis Dominicae, recogn. Dr F.-G. OTTO. 1849. 1 v. in-12. » 75

Tom. III. S. ALOYSII GONZAGAE opera omnia, partim italice, partim latine. Edidit A. HEUSER, vicarius ecclesiae in Bilck. 1850. 1 vol. in-12, avec portrait. » 75

Tom. IV. BELLARMINI, R., cardinalis, Soc. J., de ascensione mentis in Deum per scalas rerum creatarum liber singularis, ed. DIERINGER. 1850. XXII et 389 pp. In-12. 2 25

Tom. V. Beatae ANGELAE DE FULGINIO, visionum et instructionum liber. Recens. et annotationib. instrux. J.-H. LAMMERTZ. 1851. 395 pp. In-12. 2 25

Tom. VI. S. BIRGITTÆ († 1371) sermo angelicus de excellentia b. Mariæ Virg. et revelationes selectae de vita et passione Jesu Christi, ed. A. HEUSER. 1851. 1 vol. in-12 avec portr. 2 00

Tom. VII. Beati ALBERTI MAGNI Episc. Ratispon. libellus aureus de adhærendo deo. 1851. 1 vol. in-12. » 45

Tom. VIII. S. ANSELMI Cantuariens. Archiep. († 1109) liber meditationum. Textum accurate recognov., vita s. doctoris exornavit, indicemque adjec. AD. BUSE, theol. licent. in seminar. Colon. professor. 1851. 1 vol. in-12 (272 pp.). 1 50

LE

# BIBLIOPHILE BELGE.

IMP. D'EM. DEVROYE.

# BULLETIN

DU

# BIBLIOPHILE BELGE,

FONDÉ PAR M. LE BARON DE REIFFENBERG,

PUBLIÉ PAR F. HEUSSNER,

SOUS LA DIRECTION DE M. CH. DE CHÊNEDOLLÉ.


Collaborateurs principaux :

MM. Borgnet (Jules), à Namur.
Brou (Ch. de).
Brunet (G.), président de l'Académie de Bordeaux.
Capitaine (U.), à Liége.
Carmoly (E.).
Chalon (R.).
Dinaux (Arthur), de Valenciennes.
van Even, à Louvain.
Helbig (H.), à Liége.
Héricourt (le comte A. d'), d'Arras.
Heuschling (Xavier).
Hoffmann (F.-L.), de Hambourg.
Jonghe (Th. de).
MM. Kervyn de Volkaersbeke (Ph.), à Gand.
Nève (E.), à Louvain.
Péricaud (A.), de Lyon.
Pinchart, (Al.).
Polain (M.-L.) à Liége.
Poltoratzky (S.), de Moscou.
Reume (A. de), capitaine d'artillerie.
Schayes (A.-G.-B.), membre de l'Académie royale de Belgique.
Serrure (C.-P.), à Gand.
Stassart (le baron de), membre de l'Académie royale de Belgique.
Vander Meersch, archiviste, à Gand.
Warzée (A.).


## TOME IX.

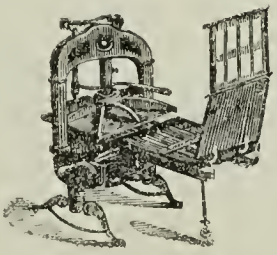


BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

1852

LIEUX D'ABONNEMENTS

Pour la France : *à Paris*, chez MM. Borrani et Droz, libraires, rue des Saints-Pères, n° 7.
Pour la Russie : *à St-Pétersbourg*, chez M. Bellizard, libraire ; *à Moscou*, chez MM. Gauthier, Urbain, Renaud, Ladrague, libraires.

# BULLETIN

DU

# BIBLIOPHILE BELGE.

## HISTOIRE

### DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

*Essai d'une liste des ouvrages concernant l'histoire de l'imprimerie en Italie* (1), par F.-L. Hoffmann, de Hambourg.

1. *Affò, Ireneo.* Saggio di memorie su la tipografia parmense del secolo xv. Parma, 1791, in-4°.

(1) L'Index fontium de Panzer (t. II de ses *Annales*, pp. 614-630), la Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliologique de M. P. Namur, et la liste des ouvrages sur l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs célèbres de différents pays, donnée par M. Brunet dans le tome V de son *Manuel*, nous ont servi de guides dans nos premières recherches, concernant la bibliographie de l'histoire de l'imprimerie et spécialement celle de l'histoire de l'imprimerie en Italie. Cependant nous n'avons jamais manqué de recourir aux sources mêmes, afin de pouvoir offrir quelques titres des ouvrages, cités dans notre essai, plus complets et plus exacts. Notre savant et bienveillant ami, M. P.-A. Bastanzi, professeur de langue et de littérature italiennes, à Hambourg, a eu la complaisance de revoir notre travail et de l'augmenter de ses notices. Malheureusement ses riches collections manuscrites relatives à la bibliographie et à l'histoire littéraire de sa patrie, ont été consumées par les flammes, avec sa bibliothèque, en 1842! Nous prions aussi M. de Loessl, conseiller de la cour d'appel de Munich, et M. Petzholdt, bibliothécaire de S. A. R. le prince Jean, duc de Saxe, à Dresde, de vouloir bien agréer nos remerciements très-sincères pour les recherches faites

2. *Pezzana, Angelo.* Giunte e correzioni al « Saggio di memorie sulla tipografia parmense del P. Affò. » Parma, 1827, in-4°. *Voy.* le Manuel du libraire et de l'amateur des livres, de M. Brunet, 4e édition originale, t. I, p. 40.

3. *Amati, Giacinto.* Ricerche storico-critico-scientifiche sulle origini, scoperte, invenzioni e perfezionamenti fatti nelle arti e nelle scienze con alcuni tratti biografici della vita dei più distinti autori nelle medesime. 5 tomi. Milano, 1828-1830, in-8°, figg.

Le tome V contient des notices curieuses sur l'histoire de la typographie italienne, et l'indication de quelques éditions milanaises, et d'autres, ignorées ou peu connues des bibliographes.

4. *Antonelli, Giuseppe.* Ricerche bibliografiche sulle edizioni ferraresi del secolo xv. Ferrara, 1830, in-4°. Avec 3 tabl., contenant des pontuseaux.

5. *Audifredi, Giambattista.* Bibliotheceæ casanatensis catalogus librorum typis impressorum. 4 tomi. Romæ, 1761-1788, in-fol.

Selon M. F. Blume, Iter italicum, 3. Band, Halle, 1830, p. 128, note 194, le commencement du tome V de ce catalogue, cité souvent par Panzer, pour les éditions italiennes, a été aussi imprimé à Rome.

6. *Audifredi, Giambattista.* Catalogus historico-criticus romanarum editionum sæculi xv, in quo præter editiones a Mættario, Orlandio, ac P. Lærio relatas, et hic plerumque plenius uberiusque descriptas, plurimæ aliæ quæ eosdem effugerunt, recensentur ac describuntur : non paucæ contra ab eodem P. L. aliisve memoratæ exploduntur : varia item ad historiam typographicam et bibliographicam pertinentia nunc primum pertractantur. Romæ, 1783, in-4°.

7. *Audifredi, Giambattista.* Specimen historico-criticum editionum italicarum seculi xv, in quo præter editiones ab Orlandio, Mættario, Denisio, Lærio et a nonnullis bibliographis recentioribus

par eux dans la bibliothèque royale à Munich et dans celle de Dresde, en faveur de notre *Essai* qui, nous le savons très-bien, laisse beaucoup à désirer, et que nous recommandons à la critique indulgente des savants bibliographes de l'Italie.

F.-L. H.

hactenus relatas, plurimæ aliæ recensentur, omnesque plenius uberiusque describuntur : non paucæ contra eorumdem sententiam elucidantur : varia item ad historiam typographicam spectantia interseruntur. Accedunt indices 4 locupletissimi. Romæ, 1794, in-8°. (Tome I : Æsium-Genua.)

8. *Audin, Stefano-L.-G.-E.* Osservazioni bibliografico-letterarie intorno ad una edizione sconosciuta del Morgante Maggiore di Pulci, eseguita in Firenze nel 1482, colla descrizione d'un edizione del Decamerone del Boccaccio che credesi eseguita nella stamperia di Ripoli circa el 1483. Firenze, 1831, in-8°.

9. *Bandini, Angelus-Maria.* De florentina Juntarum typographia ejusque censoribus, ex qua græci, latini, tusci scriptores ope codicum manuscriptorum a viris clarissimis pristinæ integritati restituti in lucem prodierunt : Accedunt excerpta uberrima præfationum libris singulis præmissarum. Pars 1. — Juntarum typographiæ annales ab anno 1497 ad 1500, etc. Pars 2. Lucæ, 1791, in-8°. — Ouvrages imprimés par les Junte à Venise, 1re part. pp. 4-23; ouvrages imprimés par eux à Lyon, pp. 35-38.

10. *Renouard, Antoine-Augustin.* Notice sur la famille des Junte, et liste sommaire de leurs éditions jusqu'en 1550. LXVIII pages, à la fin de ses Annales de l'imprimerie des Alde, 3e édition, et, mais moins complète, dans le t. III de la 2e édition, pp. 321-409. — On trouve un supplément aux Annales juntines de la 3e édition, à la fin du t. II des Annales de l'imprimerie des Estienne.

11. *Dibdin, Thomas-Frognall.* Decameron, v. II, pp. 257-280 : liste des éditions des Junte.

12. *Ebert, Friedrich-Adolf.* Allgemeines bibliographisches Lexikon. 1 Band. col. 1063-1076 : Verzeichniss der Giuntinischen Drucke.

*Voir,* pour les catalogues des Junte, Bandini, pars 1, pp. 32-34 (catalogue de 1604), et Renouard, Supplément aux Annales juntines (catalogues de 1591 et 1595).

13. *Bartolini*, conte *Antonio.* Saggio epistolare sopra la tipografia

del Friuli nel secolo xv. Aggiuntavi una lettera tipografica de Jacopo Morelli. Udine, 1798, in-4°.

14. *Baruffaldi* giuniore. *Girolamo.* Della tipografia ferrarese dall' anno 1471 sin' al 1500 : saggio letterario bibliografico. Ferrara, 1771, in-8°.

15. *Batines,* vicomte *Colomb de.* Bibliografia Dantesca ossia catalogo delle edizioni, traduzioni, codici manoscritti e comenti della Divina Commedia e delle Opere minori di Dante, seguito della serie de' biografi di lui, compilata dal sig. visconte Colomb de Batines. Traduzione italiana fatta sul manoscritto francese dell' autore (par Giovanni Costantini). T. I, part. 1-3. Prato, 1845-1846, in-8°.

16. Alcuni supplementi alla Bibliografia Dantesca del sign. visconte *Colomb de Batines.* (Parte prima, § 1. Serie delle edizioni della Divina Commedia.) *Voy.* l'ouvrage de M. Charles Witte : Quando e da chi sia composta l'ottimo comento a Dante lettera. Lipsia, 1847, in-8°, pp. 25-52.

17. *Bettoni, Nicolas.* Mémoires biographiques d'un typographe italien. Paris, 1835, in-8°; les mêmes en italien, sous ce titre : Memorie biografiche di un tipografo italiano. Parigi, 1836, in-8°. (*Voy.*, sur Bettoni, la Littérature française contemporaine, de M. Quérard, pp. 433-435.)

18. *Bianchi, Isidoro.* Sulle tipografie ebraiche di Cremona nel secolo xvi. Cremona, 1807, in-8°.

19. *Blasi, Salvadore-Maria di.* Lettere intorno ad alcuni libri di prima stampa del secolo xv. Lettera 1-6. Dans les Opuscoli di autori siciliane. T. I, Catania, 1759; t. II-XX, Palermo, 1759-78, in-4°. Lettera 1 : t. IX, pp. 293-329; lettera 2 : t. X, pp. 241-312; lettera 3 : t. XIV, pp. 307-346; lettera 4-6 : t. XX, pp. 205-416 (pp. 345-413 : catalogo de' libri di stampa del secolo xv, esistenti nella biblioteca del Gregoriano Monasterio delle Scale à [Palerme].) *Voy.* Literatur früherer und noch bestehender europäischer öffentlicher und Corporations-Bibliotheken, zusammengestellt von Ernest-Gustav Vogel,

p. 348. Göttinger gel. Anz. 1781, Zugabe, 1. Stück. Ces lettres du P. S.-M. di Blasi roulent sur les éditions anciennes de la bibliothèque du couvent de Saint-Martin delle Scale, dont il était le bibliothécaire.

20. *Boni*, *Mauro*. Quadro critico tipografico dell' abb. M. B., LXX pages, à la fin de la seconde partie de la traduction italienne de l'ouvrage de Harwood : Degli autori classici sacri profani greci e latini biblioteca portatile, publiée par les soins de Mauro Boni et Bartolommeo Gamba. A Venise, 1793, 2 vol. in-8°. — Aux pages XLI-LXX on trouve un article sur l'introduction de l'imprimerie en Italie et une dissertation sur la date du Decor puellarum. (*Voy.* sur ce volume le Manuel de M. Brunet, t. II, p. 35, la note au n° 2490 du catalogue de la bibliothèque de M. L**** (Libri). Paris, 1847, p. 394, et notre n° 94.)

21. *Boni, Mauro.* Lettera su i primi libri a stampa di alcune città e terre dell' Italia superiore, parte sinora sconosciuti, parte nuovamente illustrati. Venezia, 1794, in-4°. — Lettera prima, pp. IX-XL, avec le titre : Monumenti della tipografia genovese nel secolo XV; lettera seconda, pp. XLI-CXXXII, avec le titre : Primi monumenti della pavese e bresciana tipografia nuovamente scoperti.

22. *Borromeo,* conte *Antonmaria.* Notizie de' novellieri italiani, posseduti dal conte Ant. Mar. Borromeo, con alcune Novelle inedite. Bassano, 1794, in-8°.

23. *Capialbi*, *Vito.* Memorie delle tipografie calabresi; con appendice sopra alcune biblioteche di Calabria, ed un discorso sulla tipografia monteleonese. Napoli, 1835, in-8.

24. Catalogo della libreria di *Carlo Branca* in Milano; preceduta da breve cenni bibliografici. Milano, 1844, in-8, vign. (portr.). Pp. VII-XII : Origine della stampa; pp. XIII-XV : Dell' arte tipografica in Italia nel secolo XV; pp. XVI-XIX : Prospetto cronologico dello stabilimento dell' arte tipografica in Italia nel secolo XV; pp. XX-XXVII : Dell' arte tipografica in Italia ed in alcune altre parti dell' Europa ne' secoli XVI, XVII e XVIII.

25. Catalogo dell' edizioni del secolo xv esistenti nella biblioteca di duca di Cassano Serra. Napoli, 1807, in-8.

Lord Spencer achète en 1820 cette collection, remarquable par un grand nombre d'éditions napolitaines du xv^e siècle. La description qu'en a donnée Dibdin forme le 7^e volume de ses catalogues de la bibliothèque de lord Spencer. *Voy.* Renouard, Catalogue de la bibliothèque d'un amateur, t. IV, p. 265; Brunet, Manuel, t. II, pp. 76 et 77.

26. Catalogue de la bibliothèque de M. L*** (Guillaume Libri), dont la vente se fera le lundi 28 juin 1847. Belles-lettres. Paris, 1847, in-8°. — Ce catalogue contient la description détaillée et exacte de plusieurs productions de la presse italienne des xv^e et xvi^e siècles.

27. *Ceruti, Paolo.* Biografia sonninate. Edizione a benefizio della scuola infantile di carità. Milano, 1834, in-4°.— Publié par M. Giambattista Gussalli. On y trouve des notices intéressantes sur l'imprimerie hébraïque, érigée dans la ville de Soncino au commencement du xvi^e siècle, et une liste des éditions sorties de ses presses.

28. *Comi, Siro.* Memorie bibliografiche per la storia della tipografià pavese del secolo xv. Raccolte e presentate da Siro Comi. Pavia, 1807, in-8°. — Préface, pp. III-XXXII; liste des éditions de 1471 jusqu'en 1500, et des éditions sans date, pp. 1-122; liste des imprimeurs à Pavie au xv^e siècle et des imprimeurs pavesans qui ont imprimé dans quelques autres villes de l'Italie.

29. *Crapelet, G.-A.* Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au xvi^e siècle, et de son influence sur la littérature; avec les lettres patentes de François I^er, en date du 17 janvier 1538, qui instituent le premier imprimeur royal. Paris, 1836, in-8°. Aussi avec le faux-titre abrégé : Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au xvi^e siècle, 1836, 52 pages; à la fin de l'ouvrage de Crapelet: Robert Estienne, imprimeur royal, et le roi François I^er, etc. Paris, 1839, in-8°, et avec quelques additions, pp. 60-118, de ses Études pratiques et littéraires sur la typographie. Paris, 1837, in-8°.

30. *Denis, Michael.* Suffragium pro Johanne de Spira primo

Venetiarum typographo. Vienne, 1794, in-8°. Réimprimé aux pp. 71-94 de Michael Denis : Literarischer Nachlass, herausgegeben von Joseph-Friedr. Freiherrn von Retzer. 1ste Abtheilung, Wien, 1801, in-4°.

31. *De Rossi, Johannes-Bernardus.* De hebraicæ typographiæ origine ac primitiis, seu antiquis ac rarissimis hebraicorum librorum editionibus seculi xv, disquisitio historico-critica. Parmæ, 1776, in-4°.

32. Le même ouvrage. Recudi curavit Guillielmus-Fridericus Hufnagel. Erlangæ, 1778, in-8°. Avec une préface de l'éditeur.

33. *De Rossi, Johannes-Bernardus.* De typographia hebræo-ferrariensi commentarius historicus, quo ferrarienses Judæorum editiones hebraicæ, hispanicæ, lusitanæ recensentur et illustrantur. Parmæ, 1780, in-8°.

34. Le même ouvrage. Editio altera. Accessit cel. auctoris epistola qua nonnulla ferrariensis typographiæ capita illustrantur. Erlangæ, 1781, in-8°. Édition publiée avec une préface par Guill.-Frédér. Hufnagel.

35. *De Rossi, Johannes-Bernardus.* De ignotis nonnullis antiquissimis hebraici textus editionibus ac critico earum usu. Accedit de editionibus hebræo-biblicis appendix historico-criticus ad nuperrimam Bibliothecam Lelongo-Maschianam. Erlangæ, 1782, in-4°.

36. *De Rossi, Giambernardo.* Annali ebreo-tipografici di Sabbioneta sotto Vespasiano Gonzaga distesi ed illustrati, etc. Parma, 1780, in-4°.

37. *De Rossi, Johannes-Bernardus.* Annales typographiæ hebraicæ sabionetenses appendice aucti. Ex italico latinos fecit Jo.-Frid. Roos. Erlangæ, 1783, in-8°. Avec une préface du traducteur.

38. *De Rossi, Johannes-Bernardus.* Annales hebræo-typographici sec. xv, descripsit fusoque commentario illustravit, etc. Parmæ, 1795, in-4°.

39. *De Rossi, Johannes-Bernardus.* Annales hebræo-typographici ab an. 1501 ad 1540, digessit notisque hist.-criticis instruxit, etc. Parmæ, 1799, in-4°.

40. *De Rossi, Johannes-Bernardus.* De Corano arabico Venetiis Paganini typis impresso sub in. sec. XVI dissertatio. Parmæ, 1805, in-8°.

41. *De Rossi, Giambernardo.* Annali ebreo-tipografici de Cremona ditesi, ecc. Parma, 1808, in-8° (1).

42. *Dibdin, Thomas-Frognall.* The biographical Decameron, etc., 3 volumes. London, 1817, gr. in-8°, figg., et les autres ouvrages bibliographiques du même auteur.

43. *Faccioli, Gaetano-Maria.* Catalogo ragionato de' libri stampati in Vicenza e suo territorio nel secolo XV. Dans : Nuova raccolta d'opuscoli scientifici, ecc. Tomo 41. Venezia, 1785, in-4°.

44. *Faccioli, Gaetano-Maria.* Catalogo ragionato de' libri stampati in Vicenza, e suo territorio nel secolo XV. Con un' appendice de' libri de' Vicentini, o spettanti a Vicenza, che in quel secolo si stamparono altrove (di Giovanni Tommaso Faccioli?) Vicenza, 1796, in-8°.

45. *Falkenstein, Karl.* Geschichte der Buchdruckerkunst in ihrer Entstehung und Ausbildung. Ein Denkmal zur vierten Säcular Feier der Erfindung der Typographie. Leipzig, 1840, in-4°, figg., pages 208-237 : Italien.

46. *Fantozzi, Federigo.* Notizie biografiche originale di Bernardo Cennini, orafo fiorentino, primo promotore della tipografia in Firenze, con indicazione della casa e delle bottege ove abitò ed esercitò l'arte. Firenze, 1839, in-8°. Avec une table généalogique et un fac-simile. (*Voy.* le n° 15 de notre liste.)

(1) Si nous avons porté sur notre liste quelques ouvrages savant de Rossi, qui traitent de la typographie hébraïque en général, c'est parce qu'on y trouvera la description soignée d'une quantité d'éditions anciennes des ouvrages hébreux, imprimés en Italie. F.-L. H.

47. (*Federici, Domenico-Maria.*) Memorie trivigiane nella tipografia del secolo xv. Per servire alla storia letteraria e delle belle arti d'Italia. Venezia, 1805, in-4°.

48. (*Federici, Fortunato.*) Annali della tipografia Volpi-Cominiana, colle notizie intorno la vita e gli studj de' fratelli Volpi. Padova, 1809, in-8°. Avec le portrait de Gianantonio Volpi. Le nom de l'auteur est placé au bas de la dédicace. — Appendice. Padova, 1817, in-8°.

49. *Volpi, Gaetano.* La libreria de' Volpi, e la stamperia Cominiana illustrate con utili e curiose annotazioni, avvertenze necessarie e profittevoli a' bibliotecari, e agli amatori de' buoni libri. Padova, 1756, in-8°. Avec une planche représentant les armes des Volpi. xiv, 592 et xxiv pages, les 24 dernières avec le titre : Catalogo de' libri Cominiani ancora vendibili, co' legittimi loro prezzi a ragion di pronti contanti : a diversi de' quali in questa novella impressione si sono aggiunte alcune osservazioni, à la fin : Padova, 1744.

Sept catalogues des ouvrages sortis des presses Cominianes sont notés dans le catalogue de la bibliothèque de Maffeo Pinelli rédigé par Jacopo Morelli pp. 65 et 66, n^os^ 3657-3661 du tome V. *Voyez* aussi la liste d'une collection de tous les catalogues de cette imprimerie dans le tome IV du Catalogue de la bibliothèque d'un amateur (A.-A. Renouard), pp. 242 et 243.

50. *Fineschi, Vincenzio.* Notizie istoriche sopra la stamperia di Ripoli, le quali possono servire all' illustrazione della storia tipografica fiorentina. Firenze, 1781, in-8°. — *Voir* la lettre critique sur ces notices de Domenico Moreni, dans les Nov. Lettere fiorent., 1791, p. 65, et sa Bibliografia storico-ragionata della Toscana, tomo I, Firenze, 1805, in-4°, p. 372.

51. *Fossi, Ferdinandus.* Catalogus codicum sæculo xv impressorum, qui in publica bibliotheca Magliabechiana Florentiæ adservantur. 3 tomi. Florentiæ, 1793-1795, in-fol. — La préface du tome III contient aux pages i-xxx, une liste des éditions de l'imprimerie du couvent de S. Jacopo di Ripoli in via della Scala, à Florence, composé sur les notices autographes de Frà Domenico da

Pistoja et de son successeur Frà Vincenzio Brunetti. — Vincenzio Follini a coopéré au catalogue de Ferdinando Fossi.

52. *Follini, Vincenzio.* Lezione sopra due edizioni del secolo xv, l'una creduta delle Cento novelle antiche, l'altra del Decamerone del Boccaccio : nella quale si dimostra essere ambedue una sola edizione del Decamerone. Firenze, 1831, in-8°. — *Voir* Brunet, Manuel, tome I, pp. 373 et 612; Catalogue de la bibliothèque de M. L*** (Libri), pp. 355 et 356, n° 2259.

53. *Friedlænder, Gottlieb.* Le sorti di Francesco Marcolino da Forli intitolate Giardino di pensieri (In Venetia per Francesco Marcolino da Forli, 1540). — Eine bibliographische Notiz als Gelegenheitsschrift. Berlin, 1833, in-8°.

54. *Gallizioli, Giovambattista.* Dell' origine della stampa e degli stampatori di Bergamo. Bergamo, 1786, in-8°.

55. *Gamba, Bartolommeo.* Osservazioni su la edizione della Geografia di Tolomeo fatta in Bologna colla data del 1462, esposte, ecc. Bassano, 1796, in-4°.—*Voir* aussi sur cette édition : Georgii Martini Raidel commentatio de Claudii Ptolemæi geographia ejusque codicibus tam msstis quam typis expressis, Norimbergæ, 1737, in-4°, p. 39, et Allgemeiner literarischer Anzeiger, 1800, n° 102, col. 995-999 (1).

56. *Gamba, Bartolommeo.* Serie dei testi di lingua italiana e di altri esemplari del bene scrivere. Opera nuovamente rifatta, ecc., e divisa in due parti. Venezia, 1828; si vende in Milano, in-4°.

57. *Gamba, Bartolommeo.* Serie dei testi di lingua, e di altre opere importanti nella italiana letteratura scritte dal secolo xiv al xix. 4ª edizione riveduta, emendata e notabilmente accresciuta. (Due parti.) Venezia, 1839, gr. in-8°, à 2 colon. Avec le portrait de l'auteur.

(1) Dans le catalogue de vente de la bibliothèque de Servais (Malines, 1808), on trouve sous le n° 5657 un manuscrit intitulé : *Annales typographiæ Bononiensis*, in-4°. *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge*, t. V, p. 143. F.-L. H.

La première édition porte pour titre : Serie de' testi di lingua usati a stampa nel Vocabolario degli Academici della Crusca, ecc. Bassano, 1805, in-8°. — La seconde édition a été imprimée à Milan en 1812, 2 vol. in-16.

Gamba a donné dans la troisième et dans la quatrième édition de son excellent ouvrage des renseignements bibliographiques importants sur les éditions des œuvres du Dante, de l'Arioste, du Pétrarque, et d'autres, imprimées en Italie dans les xv^e^ et xvi^e^ siècles.

58. *Gamba, Bartolommeo.* Delle Novelle Italiane in prosa, bibliografia. Edizione seconda, con correzioni ed aggiunte. Firenze, 1835, in-8°. Avec portraits. — Cette édition (la première a été imprimée à Venise, seulement à cent exemplaires, tous sur papier vélin, plus quatre sur papier fort; Brunet, Manuel, t. II, p. 360) est augmentée considérablement par l'auteur même et par l'éditeur, M. Giuseppe Molini. On y trouvera des notices curieuses, relatives aux éditions anciennes des Novellieri.

59. *Gamba, Bartolommeo.* Serie degli scritti impressi in dialecto veneziano. Giuntive alcune Odi di Orazio tradotte da Pietro Bussolin. Venezia, 1832, in-16.

60. *Gazzera, Costanzo.* Notizie intorno all'origine ed al progresso dell'arte tipografica in Saluzzo. Saluzzo, 1831, in-8°.

61. *Giustiniani, Lorenzo.* Saggio storico-critico sulla tipografia del regno di Napoli. Napoli, 1793, in-4°.

62. *Gussago, Germano-Jacopo.* Memorie storico-critiche della tipografia bresciana. Brescia, 1811, in-4°.

63. *Hain, Ludovicus.* Repertorium bibliographicum, in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum 1500 typis expressi ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel adcuratius recensentur. Vol. 1, pars 1-2, vol. 2, pars 1-2. Stuttgardiæ et Lutetiæ Parisiorum, 1826, 1827, 1831, 1838, in-8° (1). Vol. 2, pars 2, pp. 528-544 : Index urbium et typographorum.

(1) Nous avons compris dans notre liste les ouvrages de Maittaire, de Denis,

64. Indice de' caratteri con l'inventori, e nomi di essi esistenti nella stampa vatieana, e camerali. All' ill$^{mo}$ et r$^{mo}$ Sig. il Sig. Francesco Card. Barberino. Roma, 1628, in-4° de 74 feuillets. Dans l'épître dédicatoire de l'éditeur, Andreas Brogiottus, on lit : « Expressi characteres, ad specimen aliquod proponendum ejus typographiæ, cujus te authore, possessionem ae præfecturam accepi. Multos ex iis ego reperi jam olim factos, dum armaria vetera perscrutarer : sed longe plures fieri jussi non modico sumptu, id potissimum secutus, ut te ad proferendos in lucem singulares e vaticana bibliotheca codices incitarem. » *Voy.* Allgem. literar. Anzeiger, 1799, n° 173, col. 1725.

65. *Kaestner, Abraham - Gotthelf.* Geometriæ Euclidis primam quæ post inventam typographiam prodiit editionem breviter describit, etc. Lipsiæ (1750), in-4°. Description de l'édition d'Erhard Ratdolt, imprimée à Venise, en 1482, Octavis Calend. Jun. ; dédiée par Kaestner au cardinal Quirini. *Voir* aussi Geschichte der Mathematik, etc., von A. G. Kaestner, 1. Band. Göttingen, 1796, in-8°, pp. 289-302 : Die erste gedruckte Ausgabe von Euklids Elementen.

65ᵃ. (*Labus, Giov.*). Tipografia del secolo xv. Milano, 1834, in-8° (?).

66. *Laire, Franciscus-Xaverius.* Specimen historicum typographiæ romanæ xv sæculi. Romæ, 1778, in-8°. Avec un fac-simile.

67. Lettere tipografiche dell' ab. Nic. Ugolini Folignate, al padre Francesco Saverio Laire, autore del Saggio istorico della romana tipografia del secolo xv. Stampata in Magonza nella casa detta Zum Jungen, per l'erede del primo inventore della stampa, dell' anno 1778 (impr. à Rome), in-8°. L'auteur de cette lettre, Giambattista Audifredi, a emprunté pour son écrit le nom de l'abbé Niccolò Ugolini, de Foligno.

68. Ad abbatem Ugolini epistola autoris libri, cui titulus : Speci-

de Panzer, de la Serna Santander, et de Hain, comme des répertoires bibliographiques indispensables à celui qui désire connaître l'histoire de l'imprimerie en Italie pendant ses deux premiers siècles. F.-L. H.

men typographiae romanae. Argentorati, typis heredum Mentelii (Paris, Didot, 1779), in-8°.

69. *Lama, Giuseppe de.* Vita del cavaliere Giambattista Bodoni, tipografo italiano, e catalogo cronologico delle sue edizioni. 2 tomi. Parma, 1816, in-4°.

70. Memorie aneddote, per servire un giorno alla vita del sig^r G.-B. Bodoni. Parma, 1804, in-8°.

71. Medaglia d'onore decretata dal pubblico di Parma al celebre tipografo G.-B. Bodoni. Crisopoli (Parma, Bodoni), 1806, in-fol.

72. Orazione funebre in morte del cav. G.-B. Bodoni, composta da Vinc. Jacobacci. Parma, 1814, in-8°.

*Voyez* les titres de quelques autres écrits, concernant le célèbre imprimeur de Parme et ses travaux typographiques, dans le Catalogue de la bibliothèque d'un amateur, t. I, pp. 310-316. M. Renouard y a aussi donné la description du Manuale tipografico del cavaliere Giambattista Bodoni. Parma, presso la vedova, 1818, 2 vol. pet. in-fol., avec le portrait de Bodoni, gravé par Rosaspina. Un exemplaire de cet ouvrage magnifique se trouve chez M. J. Petzholdt, à Dresde. Nous possédons le Manuale tipografico, de 1788, avec la Serie de' caratteri greci, gr. in-4° (*Voir* Brunet, Manuel, t. I, pp. 386 et 387).

73. *Maittaire, Michael.* Annales typographici ab artis inventae origine ad annum 1500 : Hagae Comitum, apud Vaillant, 1719. — Annales typographici ab anno 1500 ad annum 1536 continuati. Tomi secundi pars prior et posterior. Hag. Comit., ap. fratres Vaillant et N. Prevost, 1722. — Annales typographici ab anno 1536 ad annum 1557 continuati : cum Appendice (ab anno 1558 ad annum 1664). Tomi tertii pars prior et posterior. Hag. Comit., ap. fratres Vaillant et N. Prevost, 1725. — Annales typographici ab artis inventae origine. Ad annum 1664. Editio nova auctior et emendatior. Tomi primi pars prior et posterior. Amstelodami, ap. P. Humbert, 1733. (Volume à considérer comme le t. IV de l'ouvrage, ou plutôt comme supplément du t. I.) — Annalium typographicorum

tomus quintus et ultimus. Indicem in tomos quatuor praeeuntes complectens. Tomi quinti pars prior et posterior. Londini, ap. Gul. Darres et Cl. Du Bose, 1741, in-4°. Avec portraits.

74. *Denis, Michael.* Annalium typographicorum Mich. Maittaire, supplementum. 2 partes. Viennae, 1789, in-4°.

75. *Manni, Domenico-Maria.* Della promulgazione de' libri in Firenze, lezione istorica detta nell' academia degli Apatisti, la sera de 5 di Febbr. 1761. Firenze, 1761, in-4°. *Voir* la note de Domenico Moreni, aux pages 24 et 25 du tome II de sa Bibliografia storico-raggionata della Toscana; Joh. Gottlob-Immanuel Breitkopf : Ueber die Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst. Bey Gelegenheit einiger neuern darüber geæusserten besondern Meynungen. Leipzig, 1779, in-4°, pp. 5-8, et l'ouvrage de Federigo Fantozzi, n° 46.

76. *Manni, Domenico-Maria.* Vita di Pietro Perna Lucchese, diligentissimo impressore in Basilea. Lucca, 1763, in-8°.

77. *Marsand, Antonio.* Biblioteca Petrarchesca, formata, posseduta, descritta ed illustrata dal prof. Ant. Marsand. Milano, 1826, in-4°. Avec figures et 4 planches contenant les fac-simile des éditions les plus anciennes.

78. *Marsand, Antonio.* Memoria bibliografica sulla scoperta d'una edizione del Decamerone del secolo xv. Venezia, 1815, in-4°. L'édition de Giov. de Reno (imprimée à Vicence), 1478, in-fol., est l'objet de cette dissertation. *Voyez* Brunet, Manuel, t. Ier, p. 373.

79. (*Melzi*, cav. *Gaetano* de' conti). Bibliografia dei romanzi e poemi romanzeschi d'Italia. Appendice all' opera del dott. Giulio Ferrario intitolata Storia ed analisi degli antichi romanzi di cavaleria e dei poemi romanzeschi d'Italia volume 4. Milano, 1829, in-8°, pp. 1-268, et Supplimento, ecc. Milano, 1831, pp. 269-423. L'auteur ne fit tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires du supplément, et seulement en gr. papier; Brunet, Manuel, t. Ier, p. 347.

80. (*Melzi*, cav. *Gaetano* de' conti). Bibliografia dei romanzi e poemi cavallereschi italiani. Seconda edizione corretta ed accresciuta. (Con appendice e 2 indice.) Milano, P.-A. Tosi, 1838, in-8°. Avec le portrait de l'Arioste et une vignette.

M. Paolo-Antonio Tosi a fourni des notices bibliographiques à cette nouvelle édition. Selon M. Brunet, il en a été tiré 40 exemplaires sur gr. pap. vél., ornés de 25 planches, où sont représentées les marques typographiques des imprimeurs italiens des xv^e^ et xvi^e^ siècles (*voir* le n° 136 de notre liste) et 5 exemplaires sur très-grand pap. vél., ornés des 25 mêmes planches. Cette bibliographie contient la description exacte et instructive d'une grande quantité de productions des presses italiennes. (Nous possédons les deux éditions, la première, avec le supplément très-rare, la seconde, sur pap. ord. et sans les planches mentionnées.)

80^a^. Memorie per servire alla storia letteraria di Sicilia, 2 tomi. Palermo, 1756, in-8°. Ouvrage cité par Mauro Boni dans le Quadro critico tipografico, avec cette note : « Benché quest' opera non sia molto accurata, vi si trovano delle buone notizie tipografiche. »

81. (*Mercier*, *Barthélemy*, abbé de Saint-Léger.) Lettres de l'abbé de Saint-L*** de Soissons à M. le baron de H*** (Heiss) sur différentes éditions rares du xv^e^ siècle. Paris, 1783, in-8°. Lettre 1. Sur le premier livre imprimé, orné de gravures en taille-douce. (El monte santo di Dio, d'Antonio Bettini, Florentie, Nicolo di Lorenzo, die x septembris, 1477, gr. in-4° ; Brunet, Manuel, t. I^er^, p. 125). Lettre 2. Sur le Dante, avec le Commentaire de Landino, édition de 1481 (Brunet, t. II, p. 14) ; sur la Géographie de François Berlinghieri (Brunet, t. I^er^, p. 295, et le n° 87 de notre liste) et sur d'autres éditions de Nicolas, imprimeur à Florence dans le xv^e^ siècle. Lettre 3. Sur le Dita Mundi de Fazio de gli Uberti (Brunet, t. II, pp. 258 et 259).

82. *Micheletti*, *Giambattista*. Pesagi scientifici sull' arte della stampa. Aquila, 1814, in-8° (?).

83. *Morelli*, *Jacopo*. Monumenti del principio della stampa in

Venezia, messi insieme. Venezia, 1793, in-fol. Aussi dans le Giornale de' lett. T. XCII, pp. 252-258.

84. *Morelli, Jacopo.* Operette. 3 tomi. Venezia, 1820, in-8°. Essais sur l'histoire de l'imprimerie à Venise (?) (1).

Le chevalier, abbé Morelli, a laissé en manuscrit plusieurs dissertations sur l'histoire de la typographie en Italie et principalement sur les Alde et les éditions Aldines. Dans le Catalogo degli studj e carteggi del fu bibliotecario della Marciana ab. Jacopo cav. Morelli esistenti presso l'ill^mo e r^mo Monsignor Fr. Pietro dott. Pianton, abate di S. M. della misericordia, ecc., dei quali i proprietarj vogliono fare la vendita. Venezia, 1847, in-8°, on les trouvera sous les numéros 46, 60, 61, 63, 68, 69, 88, 90, 100, 106 et 107. Nous en citerons seulement les numéros 63, 69, 90 et 106, savoir : Les Notizie letterarie sopra i Manuzii stampate dallo Zeno, in ottavo, congiunte manoscritte; libri stampati nell' Italia dall' anno 1465 all' anno 1479; in quarto; Studii bibliografici : 1° sopra il Decor Puellarum; 2° sopra Libri del secolo xv; 3° sopra la Geografia di Tolomeo dell' anno 1462; in foglio; Studii sopra le vite egli studii dei Manuzii, e sopra le Accademie Aldina e della Fama.

85. (*Moreni, Domenico.*) Annali della tipografia fiorentina di Lorenzo Torrentino. Firenze, 1811, in-8°.

86. Le même ouvrage. Edizione seconda, aumentata. Firenze, 1819, in-8°.

87. *Murr, Christophorus-Theophilus (Gottlieb) de.* Notitia libri rarissimi geographiae Francisci Berlinghieri, Florentini. Ad viros spectatissimos doctissimosque dominos Simonem Antonium Santander san Ivon et Carolum de la Serna, y Santander scripsit, etc. Norim-

(1) La bibliothèque royale de Bruxelles possède un manuscrit de Gaspar-Joseph de Servais, de Malines, portant pour titre : *Annales typographiæ venetæ ab ejus origine usque ad annum* 1500, *notis illustrati.* (N° 15955 de l'inventaire. Catalogue des manuscrits, t. II, p. 29 ; provient de la vente le Candele.) *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge,* t. V, p. 143. F.-L. H.

bergae, 1790, in-8°. Description de l'ouvrage : Septe giornate della geografia di Francesco Berlinghieri, Firenze, Nicolò Todeseo (circa 1480) in-fol.; *voir* notre n° 81.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

## *Additions à la bibliographie des* Estienne.

Petit supplément aux *Annales de l'imprimerie des Estienne, ou histoire de la famille des Estienne et de ses éditions,* par Ant.-Aug. Renouard. Deuxième édition. Paris, 1843, in-8°.

Dans cet ouvrage savant et consciencieux, digne pendant de la monographie aldine du même auteur, M. Renouard n'indique que huit pièces officielles imprimées par Robert Estienne sur les affaires de religion, pendant le règne de Charles IX.

En voici la liste chronologique, telle qu'il la donne, p. 265, dans son utile tableau des éditions des Estienne par ordre de matières :

1562. Déclaration du Roi, concernant la religion. In-8°.

1562. Edict du Roi sur les moyens d'appaiser les troubles et séditions. In-8°.

1563. De la réduction du Havre de Grâce en l'obéissance du Roi. In-8°.

1563. Edict de Charles IX sur la pacification des troubles. In-8°.

1563. Déclaration et interprétation sur l'Edict de pacification. In-8°.

1563. Edict, déclaration et interprétation. In-4°.

1563. Commission pour envoyer dans les provinces. In-8°.

1563. Lettres patentes pour faire observer l'Edict de pacification. In-8°.

Nous venons de découvrir quatre pièces de même nature, inconnues à M. Renouard. Nous les signalons à la fois à l'attention des

amis des études historiques et au zèle des collectionneurs des éditions stéphaniennes.

1. La déclaration faicte par le Roy, de sa maiorité, tenant son lict de iustice en sa Cour de Parlement de Rouen : Et Ordonnance par luy faicte pour le bien et repos public de son Royaume : Et ce qu'il dict en ladicte Cour auant la publication de ladicte ordonnance.

*Publiee en la Cour de Parlement à Paris, le vingthuictieme iour de Septēbre*, 1563.

A Paris, *par Robert Estienne imprimeur du Roy*. M.D.LXIIII. — 15 feuillets petit in-8°, non chiffrés.

Cette déclaration, donnée à Rouen le 16 août 1563, renferme des choses fort curieuses. Nous y trouvons, entre autres, une mesure tout à fait semblable à celle qu'a prise naguère le président de la République française pour le désarmement et le licenciement de la garde nationale.

« Premierement ne desirant riens tant, dit Charles IX, que de voir les villes de nostre Royaume remises en leur premiere doulce cōuersation et tranquillité, oster aussi toute occasion de querelle, vengeance et entreprise, que le maniement des armes peult laisser à ceux qui ont mauuaise volonté :..... Et pour cest effect, enioignōs à tous Bourgeois, manās et habitans des villes de nostre Royaume, que dedans vingtquatre heures apres la publicatiō de ces presentes, ils ayēt à laisser et deposer les armes, sans plus en porter par lesdictes villes, ne s'entremettre de faire aucun guet ne garde aux portes, ne par lesdictes villes de iour ne de nuict, faire sonner tabourin, leuer ne porter enseigne par icelles villes, sans congé, commandement et commission expresse de nous, seellee de nostre seel.

« Et pour euiter qu'aucuns n'abusent desdictes armes, Que iceux bourgeois, manās et habitans desdictes villes ayent à les apporter ou enuoyer dedans semblable tēps, entre les mains de nos Lieutenans generaux et Gouuerneurs des lieux, où ceux qui par eux serōt à ce deputez, qui les receuront par inuentaire, pour estre mises en bonne et seure garde dedans nos maisons et Chasteaux desdictes villes, et là conseruez à ceux ausquels elles appartiendront, pour

leur estre rendues quād par nous sera ordōné : ainsi que nous auons deliberé faire aux bons et notables bourgeois, et ceux que nous cognoistrons amateurs du repos public, et zelateurs de nostre seruice et bien de nostredict Royaume. »

La même disposition est étendue aux habitants du plat pays.

On rencontre un peu plus loin un passage non moins curieux :

« Et pour remettre toutes choses en leur premier ordre et trāquillité, Avōs de nostre pleine puissance et auctorité Royal, cassé et cassons tous Cappitaines, Porte-enseignes, Capporaux et Sergens de bendes, qui durant ces derniers troubles ont esté creez esdictes villes, et autres commis à semblables charges : Leur defendant sur peine de la hart de plus cy apres s'empescher ne s'entremettre d'icelles charges : Et ausdicts bourgeois desdictes villes de proceder à nouuelle eslectiō desdicts Cappitaines, Lieutenās, Porte-enseignes, Capporaux, Sergents, ou autres de semblable qualité et charge, etc., etc. »

Le rapprochement entre l'ordonnance royale de 1563 et le décret présidentiel de 1852 n'est-il pas frappant, et ne présente-t-il pas un intérêt piquant d'*actualité*, comme on dit dans le langage moderne ?

2. Lettres patētes dv Roy, povr l'entretenement et entiere execution de l'Ediet et declaration de la Pacificatiō des troubles de sō Royaume pour le faict de la Religion.

A Paris, *par Robert Estienne imprimeur du Roy*, M.D.LXIIII. — 8 feuillets petit in-8°, non chiffrés.

C'est une ordonnance de Charles IX, donnée à Roussillon le 4 août 1564, enregistrée au parlement de Paris le 17 du même mois.

3. Lettres patētes dv Roy portants commandement et inionction à tous ses Lieutenāts generaux et Gouuerneurs des provinces, ou à leurs Lieutenants, de faire entieremēt obseruer et entretenir l'Edict de Pacification, auec les Prouisions et Declarations sur iceluy.

A Paris, *par Robert Estienne imprimeur du Roy*. M.D.LXIIII. — 8 feuillets petit in-8°, non chiffrés.

Donné à Marseille le 9 novembre 1564, enregistré au parlement de Paris le 27 du même mois.

4. Lettres patētes dv Roy par lesqvelles il renvoye et attribue à la Chambre du Conseil du Parlement de Paris, la eognoissance et iugement par appel de tous et chaseuns les procés et differends concernants l'exeeution et entretenement de l'Ediet de Pacification.

A Paris, *par Robert Estienne imprimeur du Roy.* M.D.LXVI. — 4 feuillets petit in-8°, non chiffrés.

Donné à Moulins le 10 février 1566, enregistré au parlement de Paris le 9 avril 1565, avant Pâques.

Nous devons faire ici, en passant, une remarque sur la discordance de ces deux dates. Par le trente-neuvième article de son édit du mois de janvier 1563 (v. st.), Charles IX avait ordonné de dater les actes publics et particuliers en commençant l'année au premier janvier ; ce qui fut confirmé, le 4 août suivant, par une déclaration de ee prince, donnée à Roussillon, en Dauphiné. Mais eette loi si sage ne fut adoptée par le parlement de Paris qu'en 1567. L'année 1566 n'eut que huit mois dix-sept jours, depuis le 14 avril jusqu'au 31 déeembre. Cette opposition déraisonnable du parlement explique la eontradiction apparente qni se trouve entre les deux dates de la publication et de l'entérinement des lettres patentes.

Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'imprimerie française en général, et des Estienne en partieulier, de eonnaître la teneur des priviléges accordés à Robert pour l'impression des pièces offieielles. Par lettres patentes de Charles IX, données à Saint-Germain en Laye le 8 octobre 1561, et vérifiées en la cour de parlement à Paris le 18 février suivant, il était permis à Robert Estienne son imprimeur, d'imprimer ou faire imprimer, vendre et débiter tous édits, ordonnances et lettres patentes, sans qu'autres libraires et imprimeurs les pussent imprimer, ne faire imprimer de trois mois après l'impression d'icelles par lui faite : sur peine de confiscation desdits livres et d'amende arbitraire. De nouvelles lettres patentes du même prince, datées de Paris, le 17 janvier 1563, confirmatives des préeédentes, donnèrent à ce privilége une extension considérable. Elles permettent à Robert Estienne, son imprimeur ordinaire, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ou débiter tous édits, ordonnances, mandements et lettres patentes : sans qu'autres libraires et imprimeurs les puissent imprimer, ne faire imprimer, durant

le temps et terme contenu esdites lettres patentes, si ce n'est du vouloir et consentement dudit Estienne. Sur peine de confiscation desdits livres, d'amende arbitraire, et autres amendes, dépens, dommages et intérêts dudit Estienne.

Ch. de Ch.

---

## *Variétés bibliographiques.*

Le *Bulletin* a publié, dans son premier volume, des détails relatifs à l'imprimerie de Belœil, extraits d'un manuscrit inédit intitulé : *Bibliothèque facétieuse, burlesque et érotique, rédigée par plusieurs bibliophiles.* Nous venons aujourd'hui ajouter à ce travail quelques notes relatives à divers ouvrages singuliers et peu connus, détails qui seront neufs (nous l'espérons du moins) pour la plupart des lecteurs.

Nous commençons par une facétie qui ne s'est montrée, ce nous semble, dans aucune vente ; elle ne dépasse pas les limites de 4 feuillets petit format, et l'impression est du commencement du xvi^e siècle. Elle a pour titre :

*Les nouvelles admirables lesquelles ont envoyées les patrons de galères qui ont été transportés du vent en plusieurs et divers pays et isles de la mer et principalement ès parties des Indes. Et ont vu tant de diverses nations de gens et de bestes que c'est merveille. Desquelles la déclaration appert par ces présentes lettres écrites en la cité Darielles le 6^e jour de mai.*

Ce voyage imaginaire se propose évidemment de se moquer des contes répandus alors dans les récits des voyageurs qui avaient la prétention d'être pris au sérieux. Il débute en ces termes :

« Nos très-chers et parfaits amis, seigneurs de Porcon et de Saint-
« Germain fréquentans la mer en la region occidentalle, nous nous
« recommandons à vous et à tous nos amis de par de là, vous faisant

« savoir que depuis notre partement à la fortune des vens, nous « avons été transportés en plusieurs pays et isles en la mer. Et pre- « mièrement en l'isle de Coquelicaris où les hommes sont de merveil- « leuse figure et sont fort bonnes gens. Ils nous ont consolés et con- « fortés en leur langage qui est bien étrange et ont la stature grande « environ comme géans. Leurs yeux éclairent de nuit comme torche « et voyent plus de nuit que de jour. Le nez long de trois piez et « la barbe longue jusques à terre, verte comme pré. La queue comme « un lyon et mangent ung mouton à l'heure; ils boivent le jour la « mer salée et la nuit chacun bien douze pots de vin. Ils sont de « telle nature que ils s'endorment par l'espace de trois jours et de « trois nuits, et quand ils sont reveillés, ils font un si grand et si « horrible cry qu'on les oiroit braire de quatre à cinq lieues. Ils « tirent à la charrue comme chevaux et font leur labour sans ayde « de bestes. Leurs femmes sont petites comme nains et ont deux « queues et sont vestues de peaux de garapotz qui sont grandes « bestes comme bœufs. La teste longue de six piez. Le corps comme « un cerf et a six piez. Les cocqs portent laines vermeilles de quoi « on fait les draps fins et sont grands comme grues; il les faut « tondre tous les mois et lesdits cocqs et poules chantent toujours « ensemble : si très-mélodieusement qu'ils endorment les gens. »

Puis ce sont des femmes moitié noires et moitié blanches qui filent la soie la plus excellente que jamais on saurait voir, puis c'est l'île de Tupilomagaz qui est auprès de Arcadie et de Samarie où les enfants mangent leurs pères et leurs mères quand ils sont anciens.

Une autre île est peuplée d'éléphants et de griffons qui font la guerre aux hommes. « Ici on pêche des anguilles qui ont 400 pieds « de long; les oiseaux sont grands comme des oies et quand ils sont « nourris et qu'ils peuvent voler, le père et la mère en chassent une « partie et par deuil qu'ils ont ils volent si haut que le soleil les cuit « et les tue, et puis quand ils sont cheuz, on les mange et est très- « bonne viande. »

Rabelais pourrait bien avoir fait son profit de quelques-unes de ces idées étranges qui nous semblent avoir été mises au jour avant la publication de Gargantua.

*Plaidoyer contre l'introduction des cadenats ou ceintures de chasteté*, par Freydier, avocat à Nismes. *Montpellier*, 1750, in-8°.

Ce livre, recherché des bibliophiles, s'est payé de 20 à 30 fr. dans diverses ventes; il est allé jusqu'à 47 fr. à celle de Nodier. C'est un peu cher pour un opuscule de 37 pages. Le procès qui lui donna naissance aurait mérité de figurer dans les recueils de causes célèbres; nous l'y avons vainement cherché. La contestation s'éleva entre Marie Lajou de Toulouse et Pierre Berlhe; la jeune fille avait été séduite et enlevée par l'accusé qui la conduisit à Beaucaire, la fit déguiser en homme, la mena à Nîmes, Montpellier, etc. Obligé de faire un voyage et de se séparer d'elle, il la contraignit, la veille de son départ, à mettre la ceinture qui donne lieu à cet étrange débat. Elle accoucha à Nîmes et, après ses couches, il lui fit remettre la ceinture. Il se refusa à l'épouser sous divers prétextes; alors elle le poursuivit judiciairement. Il avait 26 ans; elle n'en avait pas 18. La ceinture était de fil d'archal garnie sur le devant où il y avait un cadenas de fer : en plusieurs endroits de cette ceinture étaient des empreintes en cire d'Espagne. Le cachet et la clef étaient dans les mains de Berlhe; la cliente de Freydier portait encore sur elle cet incommode attirail lorsqu'il élevait la parole en sa faveur. Nous regrettons d'avoir à ajouter que nous ignorons quel arrêt intervint, mais nous pensons que la plaignante dut gagner sa cause. Suivant un usage fort commun au seizième siècle, mais qui, en 1750, n'était guère de mode, Freydier entasse dans son discours une érudition intempestive; il cite Saint-Jérôme, Isidore de Péluse, Platon et autres auteurs illustres qu'on ne s'attendait pas à rencontrer en cette affaire.

D'après Misson (*Voyage en Italie*, t. Ier, p. 217), on conserve à Venise des ceintures qu'employait François de Carrare, gouverneur de Padoue (*voir* aussi les *Mémoires* de Bonneval, t. Ier, p. 74). C'est une espèce de cotte de mailles faite à peu près comme le fond d'une fronde; quantité de petites chaînes unissent ce réseau à une ceinture que des rubans, diversement attachés, rendent presque immobile. Brantôme rapporte qu'un marchand italien en avait apporté à la foire Saint-Germain, mais les jeunes seigneurs de la cour le menacèrent de le jeter dans la Seine.

Tous les lecteurs de Rabelais se souviennent que Panurge veut

que le diantre l'emporte s'il ne bouele sa femme à la Bergamasque, (liv. III, chap. 36. *Voir* la note de l'édition *Variorum*, t. V, p. 122). Dans un petit roman fort rare, l'*École des maris jaloux*. Neufchâtel, 1698, in-12, la ceinture de chasteté est figurée sur le frontispice. Consulter aussi Cardan, *de Subtilitate*, liv. VII, et Dulaure, *des Divinités génératrices*, 1825, p. 303. Le lieutenant Boudyk Bastiansen (*Voyage aux Moluques*, 1845, p. 124), constate l'usage à Java d'une ceinture pourvue d'un anneau à la charnière, accompagnée d'un cadenas. Saint-Amand (*Rome ridicule*), consacre quelques vers à ce sujet.

*Plaidoyez et conclusions prises par Estienne Bouchin, sieur de Varennes, pendant l'exercice de sa charge de procureur du Roy aux cours royales à Beaune*, Paris, C. Morel, 1620, in-8°, 360 pages.

Ce volume, qui n'est pas des plus communs, renferme des *plaidoyers* relatifs à des causes étranges :

Sur le faict d'un prétendu impubère pris à partie pour avoir dit en plusieurs lieux qu'une femme mariée avoit esté trouvée à diverses fois avec son curé qui la cognoissoit charnellement.

Contre une fille accusée de noüement d'esguillette.

D'un charivari donné à une femme qui s'estoit remariée incontinent après le décès de son mari.

Le second plaidoyer nous fait assister à une procédure curieuse ; une fille est décrétée d'ajournement personnel à la réquisition du procureur d'office et à la poursuite de nouveaux mariés, lesquels remonstrent qu'ils « sont restés semblables à la pierre calacie qui « demeure tousiours froide au milieu du plus ardent brasier. » Le juge ordonne que des témoins seront entendus et confrontés. Elle demande que les instigants soient vus et visités pour recognoistre s'il n'y a point en eux quelque défaut de nature.

Bouchin accumule, comme d'habitude à pareille époque, les résultats de lectures immenses ; les citations latines et grecques tiennent, dans son discours, plus de place que le français. Il cite, d'après Plutarque, la loi des Perses « qui avoient tellement en horreur telle « espèce de sorcellerie qu'ils les punissoient leur mettant la teste « sur une pierre, puis avec une autre grosse pierre ils leur rom- « poient et brisoient entièrement la teste. » Il mêle, à maint récit

mythologique, force citations bibliques et, se fondant sur ce que la visitation requise par la partie appelante, *inhonesta et inverecunda est*, il conclut au bien jugé et au renvoi de la cause.

Le discours relatif au charivari est des plus étranges. Il débute par de singulières considérations sur l'état de veuvage. « La veuve « est semblable à un fruict lequel estant entier se pouvoit plus aisé- « sément conserver que lorsqu'il a esté entamé. » Quelques jurisconsultes n'approuvent pas le charivari ; d'autres sont d'avis qu'il doit être toléré. Bouchin discute tous les usages de l'antiquité relatifs aux secondes noces, et il est d'avis qu'il faut réformer une sentence qui avait condamné les époux à payer quelque argent à ceux qui, après les avoir régalés d'un concert peu harmonieux, réclamaient les frais qu'ils avaient faits. Être forcé de subventionner ceux qui vous charivarisent, c'est en effet un peu fort.

Nul doute que Monsieur le procureur du roi à Beaune ne fût enchanté de lui-même et que ses auditeurs n'eussent de son talent et de sa science la plus haute idée. Aujourd'hui si, par impossible, causes semblables venaient à se présenter devant un tribunal, elles seraient plaidées d'une tout autre façon.

G. B.

---

*État de quelques bibliothèques publiques de la Belgique en l'an* IX.

Nous puisons ces renseignements dans un gros volume in-4° de plus de 800 pages, aujourd'hui rarement consulté, et que l'on ne trouve guère que sur les tablettes poudreuses de quelque grande bibliothèque. Il est intitulé : *Analyse des procès-verbaux des conseils généraux de département, publiée par ordre du ministre de l'intérieur. — Session de l'an* IX. — *A Paris, de l'imprimerie de la république. An* X. L'analyse est précédée d'un rapport présenté aux consuls de la république par le savant chimiste Chaptal, alors chargé du portefeuille de l'intérieur. L'instruction pour les conseils généraux qui le suit, arrêtée par le même fonctionnaire le 20 frimaire an X, est

remarquable par les vues saines et utiles qu'elle renferme, et les principes de sage liberté dont le ministre se montre animé.

Il insiste avec raison sur l'importance pour les conseils généraux de donner à leurs procès-verbaux une uniformité et un ensemble propres à faciliter le travail de condensation, en se conformant au plan tracé dans l'instruction, qui divise en sept chapitres toutes les matières soumises aux délibérations de ces corps constitués. C'est l'idée qui a présidé à la formation de notre *Résumé décennal*, sous presse en ce moment, et dont nous avons eu occasion de dire quelques mots dans notre t. VIII, p. 305.

Voici les extraits que nous avons promis à la tête de cet article.

CHAPITRE VI. *Instruction publique.* — Art. xi. *Bibliothèques.*

Dyle (aujourd'hui Brabant). La bibliothèque de l'école centrale est composée de soixante mille volumes (1).

Escaut (Flandre orientale). La bibliothèque est riche en grands corps d'histoire, en collections des saints pères et des conciles, en ouvrages de droit ; elle possède quelques grands traités d'histoire naturelle : mais il lui en manque un grand nombre de littérature ancienne et moderne, et sur les arts et les sciences. Pour remplir ce vide, on vote une somme de 3,000 francs (2).

Jemmape (Hainaut). La bibliothèque de Mons est très-incomplète, et, à ce qu'il paraît, mal disposée pour recevoir le public. On a tiré des livres de Tournai ; on a fait quelques dépenses pour des rayons, mais elles ne suffisent pas. Mettre, pour cet objet, 2,000 francs à la disposition du préfet (3).

Meuse inférieure (Limbourg). La bibliothèque (de Maestricht) renferme un fonds de livres utiles et beaucoup de livres classiques (4).

(1) A. G. Camus, dans son intéressant *Voyage fait dans les départements nouvellement réunis*, à la fin de l'an x, lui assigne le même chiffre. *Voy.* l'édition in-18, t. II, p. 49.

(2) *Voy.* sur cette collection Camus, *ibid.*, t. II, p. 127.

(3) *Voy.* sur la bibliothèque de Mons, Camus, *ibid.*, t. II, p. 20, et sur celle de Tournai, la p. 52.

(4) *Voy.* Camus, *ibid*, t. II, p. 1, et le *Bulletin*, t. VIII, p. 45.

Affecter une petite somme pour l'acquisition des ouvrages à consulter.

Sambre-et-Meuse (Namur). On demande des ouvrages, surtout moraux, pour la bibliothèque du département, déjà intéressante par son étendue ([1]).

Quant aux conseils généraux des Deux-Nèthes (Anvers), des Forêts (Luxembourg), de la Lys (Flandre occidentale) et de l'Ourte (Liége), ils n'avaient pas daigné s'enquérir des bibliothèques de leurs départements ([2], [3], [4] et [5]).

Nous avons indiqué dans les notes les passages du voyage du savant archiviste en chef Camus, fait à peu près à cette époque, qu'il est bon de consulter pour la même période.

Pour les temps plus modernes, le *Bulletin*, depuis son origine, et surtout dans les tomes VII et VIII, s'est souvent occupé des collections littéraires, la plupart fort importantes, qui existent dans toutes les grandes villes de la Belgique, et il s'est empressé de signaler celles qu'un zèle louable et digne d'encouragement s'attache à former aujourd'hui dans beaucoup de localités d'un ordre secondaire.

Ch. de Ch.

([1]) *Voy.* Camus, *ibid.*, t. I, p. 160.

([2]) *Voy.* sur la bibliothèque du grand-conseil à Malines, Camus, *ibid.*, t. II, p. 65, et sur celle d'Anvers qui n'a, dit-il, rien de remarquable, la p. 72.

([3]) *Voy.* sur la bibliothèque de Luxembourg, Camus, *ibid.*, t. I, p. 146.

([4]) Camus ne dit qu'un mot de la bibliothèque de Bruges, t. II, p. 134.

([5]) Camus, t. I, p. 167, glisse sur la bibliothèque de Liége : il cherche seulement à justifier la spoliation dont elle fut victime en l'an III, ainsi que les autres établissements du même genre en Belgique. *Voy.* notre note dans le *Bulletin*, t. VIII, p. 44.

# HISTOIRE DES AUTEURS,

## DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

---

*Nouveaux mélanges inédits du baron* DE VILLENFAGNE.

(Suite. *Voy.* t. VIII, p. 238.)

---

*Lettre à M***, sur quelques historiens liégeois dont les ouvrages n'ont point été imprimés et sur quelques autres auteurs de la même nation dont les écrits en général sont peu connus.*

Quel est, me marquez vous dans une de vos lettres, ce *Joannes Presbyter* ou Jean le prêtre, que vous citez quelquefois dans vos ouvrages? Je tâcherai, monsieur, de répondre à cette question.

Vous avez dû remarquer que nous n'avions que des fragments de la chronique sur notre histoire, composée par cet auteur, et que c'était à Chapeauville dont je vous ai parlé, que nous en sommes redevables ; il les a insérés dans les notes de son recueil de nos anciens historiens. Mais vous ne connaissez pas le jugement que porte le docte Chapeauville de Jean le prêtre, car vous ne vous seriez pas soucié que je vous entretinsse de cet écrivain. « Son style, dit-il, est si barbare et si obscur, dans plusieurs endroits, qu'il est presque impossible de le comprendre. » Quant à ce qui concerne sa personne, je n'en ai pu rien découvrir ; vous verrez même par les recherches que j'ai faites, et dont je vais vous faire part, que l'on n'est pas d'accord sur son véritable nom. On sait seulement qu'il écrivait vers le milieu du XIV^e siècle : *Floruit*, dit Valère André, *circà annum* 1350 ; « il nous a laissé,

ajoute-t-il, les gestes des évêques de Liége ; il les commençait à la mort de Henri de Gueldre, arrivée en 1234. »

L'auteur d'un petit ouvrage, intitulé *Incunabula ecclesiæ Hoyensis*, etc., imprimé à Liége en 1635, cite Jean le prêtre, qu'on appelle aussi, dit-il, Varnant ; il vivait, continue-t-il, vers 1350. En cela il est d'accord avec Valère André, et Foullon, dans son *Compendium Historiæ Leodiensis*, nous apprend de même que plusieurs personnes possédaient de son temps des manuscrits de la chronique de Varnant, nommé aussi Jean le prêtre. Varnant fit, selon cet historien, les *Annales de Liége* au XIVe siècle. Vous voyez, monsieur, qu'on croyait, le siècle passé, que Jean le prêtre pouvait être Varnant. Valère André cependant fait une distinction de l'un avec l'autre : il nous donne Jean Varnant pour un religieux prémontré, il lui attribue une histoire de Liége qui allait jusqu'en 1340 ; il semble de là qu'il était contemporain de Jean le prêtre. Il est ici une observation essentielle à faire, c'est que le mot *presbyter* signifiait aussi anciennement curé, et comme les religieux prémontrés ont beaucoup de cures dans notre pays, il est possible que Jean Varnant, ayant exercé pendant sa vie les fonctions pastorales, on l'ait désigné après sa mort sous le nom de *Jean le prêtre* (1). Ce n'est qu'une conjecture qui me paraît assez vraisemblable. Du vivant de Valère André, il y avait à Liége des copies manuscrites de l'ouvrage de Varnant. Celui de Jean le prêtre, si c'est un auteur différent, était aussi connu, non seulement dans notre pays, mais dans les Pays-Bas, puisque Butkens le cite dans ses *Trophées de Brabant*.

Au reste, qu'il soit le même que Varnant, que ce soit un autre écrivain, ce qu'on ne peut guère débrouiller, nous fixerons peut-être au juste quel est le laps de temps de notre histoire qu'il a parcouru, en jetant les yeux sur le premier feuillet de la première édition du *catalogue* de nos évêques par *Jean Placentius* ou *le Plaisant*. Cet historien, qui écrivait au commencement du règne d'Erard de la Marck, a fait imprimer une liste des ouvrages qu'il a suivis ; on y trouve, entre autres, la chronique de Jean le prêtre ; il la commençait, selon Placentius, à Robert, et la poursuivait jusqu'à

(1) Une chose encore à observer, c'est que nous avons un village en Hesbaye qui s'appelle Varnant, dont la cure a toujours été desservie par un religieux prémontré.

Englebert de la Marck [1], c'est-à-dire, depuis 1240 jusqu'en 1345. Il n'y a donc qu'une très-petite différence entre cette chronique qui est celle dont le P. Foullon fait mention ; celle-ci, qu'elle soit de Jean le prêtre, ou qu'elle soit de Varnant, ne comprenait seulement que l'histoire d'un siècle ; et, d'un autre côté, l'ouvrage que Valère André attribue à ce dernier, est une histoire de Liége, conduite jusqu'en 1340 ; mais où l'annaliste commence-t il ? c'est ce que l'auteur de la Bibliothèque belgique ne dit pas. Malgré les contradictions apparentes, il est possible que le fond des manuscrits, cités par Placentius, Valère André et Foullon, soit du même auteur : n'est-il pas arrivé que les copistes ont quelquefois retranché des passages dans les manuscrits qu'ils transcrivaient ? n'est-il pas aussi arrivé qu'ils en ont quelquefois ajouté ?

Par tout ce que je viens de vous détailler, vous voyez, Monsieur, que Jean le prêtre et Jean Varnant, si toutefois il faut les séparer, vivaient dans le même siècle, et qu'ils ont parcouru à peu près dans leurs chroniques le même espace de temps : ce qui appuie la conjecture que j'ai faite tantôt, et ce qui est un préjugé assez favorable en faveur du sentiment de l'auteur des *Incunabula Ecclesiæ Hoyensis*, et du jésuite Foullon, qui ont soupçonné, et je crois avec fondement, que Jean le prêtre et Varnant n'étaient qu'une même personne. J'ai vu des gens instruits regretter la perte de la chronique de Varnant et chercher vainement si on ne pourrait pas la déterrer ; s'ils avaient fait les réflexions que je viens de faire ils y auraient été moins sensibles, puisque Chapeauville nous en a conservé, sous le nom de Jean le Prêtre, des morceaux qui peuvent, par leur peu d'importance, nous consoler de ce que nous avons perdu. Il est sûr d'ailleurs qu'il y avait à Liége, du temps de Valère André, des copies du manuscrit de Varnant. On ne doit donc pas perdre l'espoir de retrouver un jour ou l'autre cet ancien monument sur nos fastes. Et si on n'y parvenait pas, cette perte, si toutefois c'en est une, pourrait, ce semble, encore se réparer ; voici comment : M. Devaux, doyen de Saint-Pierre à Liége, homme éclairé qui s'est appliqué toute sa vie à notre histoire, est persuadé que la chronique de Jean d'Outremeuse dont il sera question plus loin, n'est autre chose qu'une traduction

[1] *Joannes Presbyter à Roberto usque ad Englebertum à Marcâ.*

de Varnant : et Valère André dit positivement que Jean d'Outremeuse, qui vivait vers 1390, a fait l'extrait de cet ouvrage. Ainsi la chronique de celui-ci pourrait nous offrir en tout ou en partie celle de Varnant. Ce n'est qu'une probabilité, et pour se procurer le véritable écrit de ce dernier, il faudrait peut-être se transporter en Suisse.

Parmi les manuscrits du xv^e siècle de la Bibliothèque de Berne, on trouve un recueil de chroniques rédigé par un anonyme, concernant les évêques de Tongres, de Maestricht et de Liége (1); il commence au temps de César Auguste et va jusqu'en 1483. Si on en croit la préface de l'anonyme, mise à la tête de ce manuscrit, l'auteur de la première chronique de ce recueil est *Hariger,* abbé de Corbie ; pour peu qu'on connaisse notre histoire littéraire, on voit visiblement qu'il s'agit ici d'Hériger, abbé de Lobbes (2). Son continua-

(1) Consultez le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne par Sinner,* t. II, p. 142.

(2) On ignore le lieu de sa naissance. Dès l'âge le plus tendre, il entra dans le monastère de Lobbes où les études étaient en vigueur (*) ; il y perpétua l'amour des lettres, en les y enseignant lui-même. Les qualités éminentes d'Hériger ne restèrent point ensevelies dans cette abbaye. Notger, évêque de Liége, durant les troubles de l'empire qui lui donnèrent beaucoup d'occupations, trouva dans le religieux de Lobbes un ami et un coopérateur habile. Il profita de ses conseils, lui confia en partie l'administration non-seulement de ses affaires domestiques, mais encore de son diocèse, et en partagea avec lui les travaux les plus pénibles et les plus importants. Notger n'eut point lieu de s'en repentir. Les moines de Lobbes choisirent en 990 Hériger pour leur abbé, et prièrent par une lettre éloquente l'évêque de Liége de confirmer leur choix. Les premiers soins du nouvel abbé furent consacrés à l'embellissement de son église. Le travail et l'étude eurent toujours pour lui des attraits invincibles. Il mourut en 1007.

Peu d'écrivains ont été, dans ce siècle, aussi féconds qu'Hériger : mais la plus utile et en quelque façon la plus intéressante de ses productions, est l'histoire des évêques de Liége depuis Saint-Materne jusqu'à Saint-Remacle. L'illustre Notger eut part à cet ouvrage ; il en recueillit les pièces nécessaires et les communiqua à l'abbé de Lobbes qui s'en servit pour le composer. Les critiques n'en portent pas un jugement bien avantageux ; ils conviennent que c'est un tissu de pieuses rêveries, un enchaînement de choses douteuses et incertaines, dans lesquelles

(*) Voyez l'*Histoire littéraire de la France,* etc., par les Bénédictins, t. VII, p. 194 et suivantes ; consultez encore sur Hériger Ellies du Pin, dans la *Bibliot. des aut. ecclésiast.*, édit. de Paris, 1697, in-4°, t. VIII, p. 55 de la seconde partie.

teur, poursuit l'anonyme, est un prêtre, nommé *Aberlin :* ne serait-ce point notre Anselme, chanoine de la cathédrale de Liége, dont le nom aurait été corrompu? L'ouvrage d'Anselme (1) et celui d'Hériger ont été recueillis par Chapeauville qui les a insérés dans sa collection de nos anciens historiens. Après Anselme, on lit enfin la chronique de Varnant, désigné sous le nom de *S. Johannes Var-*

cependant on doit distinguer quelques faits qui paraissent assez bien constatés. Sigebert loue le talent d'Hériger (*) pour la poésie; mais il suffit de lire sa vie de Saint-Ursmar, morceau de mille et huit vers, pour n'être pas de son avis. Ce poëme, ainsi que presque tous ceux de ce temps, est aussi barbare que le siècle où il a été écrit (**). On retrouve les mêmes défauts et le même genre de versification dans ses autres ouvrages en vers. Il règne beaucoup plus de goût et de bon sens dans une lettre pleine d'érudition, adressée à Hugues, religieux de Lobbes (***), qui avait demandé à Hériger son sentiment sur le jour qu'on devrait célébrer la Pâque : il aurait pu y apporter plus de critique, mais la connaissait-on alors? Il serait inutile de rappeler ici quelques vies de saints dont l'abbé de Lobbes est encore auteur: je dirai seulement que ces légendes, où tout est merveilleux, ne sont d'aucun secours pour l'histoire; j'ajouterai que les Bollandistes, éditeurs de quelques-unes de ces vies, y ont remarqué beaucoup de fautes contre la chronologie. Plusieurs écrivains ont fait l'éloge d'Hériger. On lit dans Sigebert, qu'il s'est rendu illustre par ses connaissances (****); et Trithème assure (*****) qu'il excellait à écrire en prose et en vers. J'ai observé que ses vers ne sont pas supportables. L'éloge de Trithème est donc outré; quant à sa prose, sans être excellente, on ne peut nier qu'elle ne soit passable. C'est là aussi le jugement qu'on peut porter du style de Notger qu'on doit de même ranger parmi nos historiens, puisqu'il a eu une bonne part à l'ouvrage d'Hériger sur les évêques de Liége, et qu'il est l'auteur de la vie de Saint-Hadelin, où l'on peut glaner quelques traits relatifs à nos fastes.

(1) Anselme était chanoine et écolâtre de Liége; il florissait vers 1050. Il écrivit, à la demande d'une abbesse de Cologne, notre histoire que Chapeauville a insérée dans son recueil de nos vieux annalistes. Elle a été réimprimée par les Bénédictins dans leur *Amplissima collectio.* Je crois que l'édition de Chapeauville est préférable à celle-ci; il y a quelques différences remarquables entre l'une et l'autre.

(*) *Scripsit,* dit Sigebert dans son Catalogue des auteurs ecclésiastiques, *metrico stylo laudabiliter vitam Sti. Ursmari* Cap. 138.

(**) Ce qui n'a pas empêché Gilles Waulde, curé de Binche, de le faire imprimer en 1628.

(***) Martene, *Amplissima collectio,* t. IV, p. 843.

(****) *Litterali scientiâ clarus.* Sigebert *in catalogo scrip. ecclesiast.*, Cap. 38.

(*****) *Carmine excellens et prosa,* Trithème, *in catalogo script.*, etc., imprimé à Basle, en 1494, in-fol., p. 48.

*nans;* et le dernier des auteurs dont ce manuscrit contient l'écrit, est un moine de Saint-Laurent, Jean de Stavelo, que l'anonyme nomme *Johannes de Stanelov* (sic).

Aux yeux de plusieurs Liégeois, ce serait une précieuse découverte que celle de l'ouvrage de Varnant; mais pour s'assurer de cette découverte, il faudrait examiner le manuscrit de la Bibliothèque de Berne ; alors on pourrait vérifier si ce Varnant n'est pas le même que Jean le prêtre, ou si Jean d'Outremeuse, comme le prétend M. Devaux, est le traducteur de Varnant, ou bien enfin si Jean d'Outremeuse, comme le dit Valère André, n'a donné qu'un extrait de la chronique de Varnant. Je crois que cet examen servirait à faire évanouir les regrets qu'ont bien des personnes sur la perte de cette chronique. Le manuscrit de la Bibliothèque de Berne (1) aura peut-être été enlevé à Liége, lors du sac de cette ville par le duc de Bourgogne en 1468; et les Suisses ayant gagné une bataille signalée sur ce duc qui y perdit son or, sa vaisselle et quantité d'objets rares, il est possible qu'il soit tombé dans les mains d'un curieux de Berne qui peut y avoir ajouté l'histoire de son temps jusqu'en 1483.

Fisen fait aussi mention dans une note de son *Histoire de Liége* (2) de Varnant, et il pense que c'est le même que Chapeauville appelle Jean le prêtre ; il s'étend, dans la même note, sur quelques-uns de nos anciens historiens; je vais recueillir ce qu'il en dit.

Le premier qu'il fait connaître est Jean Hoesem. Il naquit en 1278 (3) à Hougarde, village de la principauté ; c'était un homme très-savant, pour son siècle, et qui rendit de grands services à l'église de Liége. La jurisprudence qu'il avait enseignée à Orléans

(1) Cette bibliothèque possède encore un manuscrit, concernant notre pays, sous ce titre, *Chronique des évêques de Liége,* par un anonyme ; n'y pourrait-on pas glaner quelques traits pour notre histoire?

(2) Page 522 de la première édition. Il est bon de réunir les deux éditions de l'*Histoire de Liége* du P. Fisen, parce que la première offre quelques petites particularités qu'on chercherait inutilement dans la seconde. Celle-ci est beaucoup plus considérable.

(3) Et non en 1548, comme le veut Foppens dans sa *Bibliot. Belg.* Hoesem nous apprend lui-même dans le 1er livre de son histoire qu'il est né en 1278. Foppens a mal interprété deux vers de Hoesem à ce sujet.

lui était familière ; il mérite d'autant mieux notre confiance qu'il a écrit ce qu'il a vu et les choses où il a eu part. Le célèbre Froissart avoue, au commencement de sa chronique, qu'il a profité des recherches de Hocsem qui n'a épargné, dit-il, ni peines, ni dépenses pour ne rapporter que ce qui était conforme à la plus exacte vérité. Je copie ici Fisen ; mais ce jésuite ne voit pas pourquoi Froissart le nomme Jean le Bel. Fisen en vient encore, dans un autre endroit (1) de son histoire, sur Froissart et sur l'auteur, né parmi nous, qui doit lui avoir procuré des matériaux pour les premières années de sa chronique. Tâchons d'éclaircir ce point intéressant de notre histoire littéraire.

En 1346, il y avait un chanoine de la cathédrale de Liége qui portait le nom de Jean le Beau. Il paraît, dit Fisen, que ce chanoine est le même que Jean le Bel (2) cité dans les prologues des chroniques de Froissart comme ayant écrit avec beaucoup de soin et d'exactitude ce qui s'était passé de son temps, et dont celui-ci s'est servi pour la confection du commencement de ses mémoires. Cependant, ajoute Fisen, je ne trouve pas qu'il ait transmis quelques ouvrages à la postérité, et si je ne voyais, à cette époque, un chanoine de Liége, appelé le Beau (en latin Bellius), je croirais aisément que Froissart s'est trompé, et qu'il a pris le Beau pour Jean Hocsem qui vivait et qui composait alors son histoire de Liége.

Si Fisen avait fait attention à un passage du Miroir des nobles de la Hesbaye (3) par Jacques de Hemricourt, auteur contemporain, il eût répandu quelque lumière sur cet objet. Hemricourt fait un éloge très-pompeux et en même temps très-curieux de Jean le Beau ; il nous le représente comme le chanoine le plus magnifique, le plus aimable et le plus spirituel de notre cathédrale ; il rapporte qu'il s'amusait à faire des chansons et des virelais. Il était d'une famille noble et ancienne du pays. Le chapitre de Saint-Jean

(1) *Pars secunda,* liv. V, n° 4.

(2) Lacroix du Maine parle aussi dans sa *Bibliot. franç.,* t. I, p. 449, de Jean le Bel, chanoine de Liége.

(3) Page 59. Il faut avouer que *le Miroir des nobles* de J. de Hemricourt n'était pas encore imprimé du temps de Fisen ; mais cet historien en avait une copie, puisqu'il le cite assez souvent.

le choisit pour son prévôt, et il avait un frère échevin de Liége. Dans sa jeunesse il avait été attaché à Jean de Hainaut, comte de Beaumont ([1]) et de Chimay. Il aura fait sans doute chez ce seigneur la connaissance de Froissart dont il se sera empressé dans la suite de cultiver l'amitié, et avec lequel il aura probablement entretenu une correspondance. Ainsi, il me semble démontré que Jean le Bel dont parle Froissart, n'est pas Jean Hocsem, comme beaucoup de personnes l'ont pensé, mais bien Jean le Beau dont Hemricourt fait une mention si honorable ([2]).

Cette discussion m'a écarté de la note du père Fisen sur nos vieux historiens dont je me proposais de vous rendre compte. Il remarque très-bien que Hocsem n'a poussé sa chronique que jusqu'en 1348, et il prétend que Varnant, ou Jean le prêtre ([3]), a parcouru le même laps de temps, c'est-à-dire un siècle. C'est avec raison, selon Fisen, que Chapeauville préfère Hocsem à celui-ci; cependant il faut convenir, ajoute-t-il, que leur narration est confuse, et qu'ils ont un style barbare et obscur ([4]). Il est étonnant que Fisen qui a si bien fixé l'époque de la naissance de Hocsem en 1278, le fasse vivre jusqu'en 1403 ([5]); il le fait, cette année, assister à la Paix des seize, il lui donne la dignité d'official de Liége, emploi qu'il n'a jamais exercé. Il y a tout lieu de croire que Fisen a été

([1]) Ce prince, selon l'auteur de la *Bibliot. Belgica,* t. I, p. 577, avait admis Jean le Beau dans son conseil.

([2]) La précieuse chronique de Jean le Bel a, comme on sait, été publiée tout récemment par notre collaborateur et ami M. Polain, archiviste de l'État à Liége. Le préface de ce beau livre, dont nous avons rendu compte (*voir* t. VII, p. 395), a été insérée dans le *Bulletin du Bibliophile,* tom. VII, pag. 185.

Ch. de Ch.

([3]) Je suis tenté de croire que le père Fisen possédait une copie entière de l'ouvrage de Varnant, parce qu'il le cite souvent dans la seconde partie de son histoire sans renvoyer au recueil de Chapeauville; entre autres endroits, *voyez* la p. 16, n° 29, où en citant cet auteur, il marque qu'il pouvait vivre au commencement du XIVe siècle.

([4]) Le style de Hocsem se ressent sans doute du siècle où il a vécu; c'est une latinité vicieuse, mais du moins on comprend en général ce qu'il a voulu dire.

([5]) Foppens (*Bibliot. Belg.*) a été induit en erreur par ce passage de l'histoire de Fisen; et tout en voulant corriger une faute de Valère André, il en commet lui-même une autre.

trompé par une légère ressemblance de nom; voici comment est nommé dans la Paix des seize, que le P. Foullon a insérée à la fin du deuxième volume de son histoire, le chanoine de Saint-Lambert qui, avec quelques autres de ses confrères, fut choisi par le chapitre de Liége représentant l'état primaire, pour terminer les dissensions qui déchiraient alors la patrie : *Maître Johan donhem prévost de Saint-Johan en Isle et official de notre cour de Liége.* Or Hoesem était prévôt de la collégiale de Saint-Pierre et écolâtre de notre cathédrale, place incompatible avec celle d'official. On peut fixer la mort de Hoesem vers 1355 (¹).

Corneille Zantfliet, qui mourut au plus tôt, dit Paquot, en 1462, moine de Saint-Jacques à Liége vers 1460, jette, selon Fisen, quelque jour sur les deux auteurs précédents. Chapeauville le qualifie d'écrivain *fidèle et diligent.* Il a commencé sa chronique dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, et va jusqu'à l'année 1461; il semble qu'il ait voulu composer les annales de l'Église entière; il s'attache néanmoins plus particulièrement à ce qui concerne notre pays. On conservait du vivant de Fisen (*ut putant*) son autographe dans le monastère de Saint-Jacques. Longtemps après, les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont fait imprimer la chronique de Zantfliet dans le cinquième tome de l'*Amplissima collectio.* Les Bénédictins Martene et Durand ont publié seulement la partie la plus intéressante de la chronique de C. Zantfliet depuis l'an 1230, où finit celle de Regner, jusqu'à la fin. Chapeauville en a aussi transcrit plusieurs morceaux qu'il a insérés dans son recueil; il en est parlé avec éloge dans Paquot, t. I, p. 226, de l'édit. in-folio. On conservait aussi en 1642, dans le monastère de Saint-Laurent, près de Liége, l'autographe de Jean de Stavelo, moine de cette maison, qui mourut en 1449; il a transcrit la chronique de Liége de Jean d'Outremeuse dans trois grands tomes, auxquels il a ajouté un quatrième volume de sa façon, pour y déposer ce qui s'était passé depuis

(¹) Je me trompais; le hasard m'ayant procuré un volume manuscrit très-curieux, qui contient les épitaphes d'une bonne partie des églises de notre pays, j'y trouve celle de Jean Hoesem qui a été enterré dans la cathédrale de Liége; je vois que la mort le surprit le 2 octobre de l'année 1348. Ainsi, s'il a poursuivi son histoire jusqu'à cette date, on peut dire qu'il travaillait encore à cet ouvrage peu d'instants avant qu'il mourût.

Jean d'Outremeuse jusqu'à lui. Fisen, comme on peut le soupçonner avec fondement, avait vu et examiné le travail de Jean de Stavelo : je lis cependant dans la *Bibliot. Belg.* de Foppens des détails sur cet ancien auteur que ce jésuite ignorait et qui sont peu conformes à ce qu'il en dit. Jean de Stavelo, selon ce bibliographe, s'occupait d'abord de saint Materne, premier évêque de Tongres, et continuait l'histoire de ses successeurs jusqu'en 1449. D'après le récit de Foppens, ou de Valère André, on peut regarder la compilation [1] du religieux de Saint-Laurent comme perdue ; mais il paraît que l'abrégé de cet ouvrage existait encore de leur temps, puisqu'ils en citent un passage qui atteste que Jean de Stavelo avait écrit et compilé plusieurs chroniques. Il a eu un continuateur dans la personne de Jean Beeck, abbé de Saint-Laurent, qui mourut en 1516. Cette maison possédait cette continuation qui n'a point été livrée à la presse.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

*Biographie académique et administrative de* C.-E.-J. Thiry, *membre de l'Académie royale de Belgique, ancien inspecteur général du cadastre et président de la commission des monnaies.*

Charles-Eugène-Joseph Thiry, né à Mons le 8 janvier 1783, mort à Bruxelles le 24 janvier 1851, s'est distingué par l'exercice d'une carrière honorablement remplie dans la science, l'enseignement et les fonctions publiques. A ce titre, il mérite de prendre place parmi les hommes utiles, dont la patrie doit conserver le souvenir.

Issu d'une famille d'honnêtes artisans de la ville de Mons, Thiry était véritablement fils de ses œuvres. Après des études qu'on a qualifiées de brillantes, il fut nommé par le premier consul de la république française, à l'âge de 19 ans, professeur de mathéma-

[1] On verra plus loin que cette compilation n'est pas entièrement perdue, et on a dû remarquer qu'on en trouvait encore une partie dans un manuscrit de la Bibliothèque de Berne.

tiques au lycée impérial de première classe à Bruxelles, sur la double présentation du conseil supérieur des études à Paris et de l'administration du lycée de Bruxelles réunie aux professeurs. En 1809, lors de l'organisation de l'université impériale, il fut nommé professeur-adjoint de physique et de chimie à la faculté des sciences de l'académie de Bruxelles. En cette même année, il obtint le diplôme de licencié en droit, et en 1811 celui de docteur ès sciences. Il prêta serment en qualité d'avocat, à l'audience publique de la cour d'appel de Bruxelles, du 28 décembre 1809. Un certificat que lui délivra le doyen de la faculté de droit de Bruxelles, van Gobbelschroy, renferme ce passage : « Certifions de plus que pendant « tout le temps qu'il a été sous notre discipline, il s'est fait remar- « quer par l'honnêteté de ses mœurs et la décence de sa conduite, « et que sous ce rapport, ainsi que par ses bonnes études et ses « progrès dans la connaissance du droit, il doit être rangé parmi « les gradués les plus recommandables sortis de notre école. » Dans un état de services, certifié par le comte de Fontanes, pair de France, grand maître de l'Université de France, et portant la date du 28 septembre 1814, sont rapportées les nominations de Thiry en qualité d'officier de l'Université et de professeur à la faculté des sciences de Bruxelles. Dans le cours de sa carrière professorale, il a aussi été chargé de missions pour inspecter les études dans d'autres lycées : c'est ainsi qu'en 1811 il fut désigné pour assister aux exercices et à la distribution des prix du lycée de Gand, en remplacement de l'inspecteur van Leempoel, qu'une maladie empêchait alors de vaquer à ses occupations.

La création du royaume des Pays-Bas fut pour Thiry l'occasion d'étendre son cercle d'action plus qu'il n'avait pu le faire jusque là dans sa modeste position de professeur : il embrassa la carrière administrative, et fit partie du premier corps savant, réorganisé dans les provinces méridionales du royaume, ce qui ne l'empêcha pourtant pas de continuer encore pendant plusieurs années son cours de mathématiques à l'athénée de Bruxelles. Nous allons donc avoir à le considérer successivement comme administrateur et comme académicien.

Par arrêté du 30 octobre 1814, son altesse royale le prince souverain nomma Thiry ingénieur-premier commis du bureau du ca-

dastre faisant partie de la 3e division du département des finances; en cette qualité il travailla, avec Appelius, conseiller d'état et commissaire général des finances à Bruxelles, à établir les bases de la réorganisation du cadastre dans les provinces belges. Par arrêté royal du mois de décembre 1815, il fut appelé aux fonctions de commissaire chargé des affaires du cadastre dans les provinces méridionales. Il réorganisa le service du cadastre dans les départements de la Dyle, des Deux-Nèthes, de l'Escaut, de la Lys et de Jemmapes, et plus tard dans les provinces de Liége, Namur, Limbourg et le Grand-Duché de Luxembourg. Le commissaire avait l'administration du cadastre dans les provinces composant aujourd'hui la Belgique, et donnait les ordres et instructions nécessaires aux ingénieurs et géomètres du cadastre, ainsi qu'aux directeurs et inspecteurs des contributions directes, qui avaient le cadastre dans leurs attributions. Le commissaire était en outre chargé de l'inspection générale dans les provinces.

L'administration centrale du cadastre fut établie à La Haye, et Thiry avait été nommé inspecteur en chef dans les provinces méridionales, par arrêté royal du 14 novembre 1820. Il y avait deux inspecteurs en chef : l'un pour le midi, et l'autre pour le nord. Quelque temps après, ce dernier fut supprimé, et Thiry fut nommé en 1825 inspecteur général du royaume. Avec son traitement d'inspecteur général il cumulait la jouissance d'une pension de 1,500 florins des Pays-Bas, du chef de son ancien professorat à la faculté des sciences de l'Académie de Bruxelles. Il fut chargé alors de coopérer à la réorganisation du cadastre en Hollande, où il existait pour l'exécution de cette grande opération des difficultés de la plus haute importance concernant les charges des digues et des polders, et d'autres difficultés locales ainsi que des intérêts qu'il n'était pas facile de concilier avec ceux de la Belgique, ces intérêts étant défendus par des personnages les plus influents de la Hollande. Dans ces circonstances, le roi des Pays-Bas institua une commission supérieure dont Thiry fut nommé le président. Elle était composée des fonctionnaires principaux du cadastre des deux parties du royaume [1]. Dans cette commission on examina toutes les questions

[1] Parmi eux se trouvait M. l'inspecteur Gravez, aujourd'hui pensionné, connu

à résoudre, et Thiry parvint à les faire décider à l'unanimité. Le conseil d'état intervint à plusieurs reprises, et il arriva souvent que ce ne fut qu'après plusieurs avis que certaines affaires purent être terminées. Le roi l'avait honoré de plusieurs entretiens à ce sujet, et, par arrêté du 29 décembre 1828, Sa Majesté le nomma chevalier de l'Ordre du Lion belgique.

Lors des événements de 1830, Thiry, étant en tournée d'inspection, fut appelé à se rendre à Bruxelles, où il fut chargé de continuer ses fonctions sans nouvelle commission ; mais le 1er avril 1831, il lui fut délivré par le ministre des finances, M. Ch. de Brouckere, une déclaration par laquelle il était reconnu en qualité d'inspecteur général chargé de l'administration du cadastre. C'est là que j'appris à le connaître, ayant fait sous lui mes premières armes dans les bureaux du ministère des finances. Il était facile de voir qu'il ne tenait pas en bien grande estime les hommes de routine, dont le principal soin consiste à se donner de l'importance pour cacher leur nullité ; en lui, l'homme instruit perçait toujours sous l'enveloppe de l'homme pratique, de l'administrateur ; il était, comme tous les esprits élevés, ami des simplifications et haïssait les embarras de bureau.

Il organisa le service du cadastre à l'administration centrale et dans les provinces. Il dressa un plan général de toutes les opérations, dans lequel l'époque de chacune d'elles était fixée de manière que tout fût achevé à la fin de 1834. Il suivit avec constance l'exécution pleine et entière de ce plan, et il parvint, en effet, à sa réalisation pour l'époque précise qu'il avait indiquée. Il fut nommé deux fois commissaire du roi à la chambre des représentants et au sénat pour la défense des budgets de finances en ce qui concerne le cadastre. Le ministre des finances, sur la proposition de Thiry, institua un conseil de révision composé des chefs de service des provinces : Thiry en fut nommé le président. Dans ce conseil, on procéda à l'examen approfondi et comparatif de tous les travaux, afin de s'assurer qu'il régnait entre eux une parfaite

par plusieurs brochures politiques et administratives, mais surtout par un charmant recueil de poésies, pleines de verve et de sentiment, intitulé : *Mélanges poétiques*, Liége, 1841, 1 vol. in-18.

harmonie. Thiry prépara les documents nécessaires pour le projet de loi de péréquation cadastrale ; cette loi fut promulguée le 31 décembre 1835.

Il s'était occupé, dans l'entre-temps, de la confection d'un règlement pour la conservation du cadastre. Ce règlement, approuvé par arrêté royal du 10 février 1835, fut d'abord publié in-4°, avec atlas de modèles in-folio, puis reproduit dans le *Recueil administratif des contributions directes,* etc., année 1835, n° 343. Thiry, en présentant un exemplaire de ce règlement à l'Académie royale de Bruxelles, y joignit quelques explications sur le système qu'il consacrait. Mais ces explications, imprimées dans les *Bulletins de l'Académie,* année 1835, page 276, ne sont pas complètes. Il est à ma connaissance personnelle qu'un avant-projet de conservation du cadastre avait été conçu et formulé en dehors de l'administration centrale. Cet avant-projet, soumis à Thiry, fut de sa part l'objet d'un examen attentif ; il s'adjoignit à cet effet un fonctionnaire supérieur de l'administration centrale, ainsi que le fonctionnaire de province, auteur de l'avant-projet (1) : un grand nombre de séances du soir furent consacrées à cette besogne dans son cabinet au ministère des finances. C'est ce projet, ainsi élaboré sans caractère officiel, qui reçut ensuite la sanction du ministre et du roi. D'un autre côté, le projet de règlement étant préparé, une commission de sept membres, dont Thiry faisait partie, fut instituée par arrêté royal du 1er octobre 1834 (*Moniteur belge* du 6, n° 279), à l'effet de soumettre au ministre un projet de fusion du cadastre dans l'administration des contributions. Maintenant, que Thiry ait considéré comme sienne l'œuvre du *Règlement pour la conservation du cadastre en Belgique,* c'était son droit comme chef d'administration. C'est ainsi qu'en Angleterre, d'après une décision de lord Auckland, rapportée par M. Moreau de Jonnès dans ses *Éléments de statistique* (2), le chef qui a fait la statistique officielle, doit la signer,

(1) L'auteur s'était inspiré des idées qui lui avaient été communiquées, plusieurs années auparavant, par M. Lipkens, avec qui il était en relation de service. Lipkens, ingénieur en chef du cadastre pour les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, puis aviseur au ministère de l'intérieur à La Haye, est décédé dans l'exercice de ses fonctions.

(2) Paris, 1847, p. 177.

« parce qu'en ayant eu la peine, il doit, dit le ministre, en avoir le « mérite. »

Les grandes opérations se trouvant ainsi terminées, et le cadastre étant désormais réduit à un simple service de conservation, Thiry reçut une autre destination. Par arrêté royal du 25 janvier 1835, il fut nommé président de la commission des monnaies ; la dépêche que le ministre des finances, M. le baron d'Huart, lui écrivit à ce sujet, porte que ces honorables fonctions lui sont conférées comme un témoignage de la haute confiance du roi.

Lorsqu'il fut question de modifier notre loi monétaire, relativement à la monnaie d'or, le gouvernement institua successivement deux commissions, en 1837 et en 1846, dont Thiry fit également partie.

Le roi, par arrêté du 15 avril 1843, l'avait nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Enfin il fut, par arrêté royal du 11 janvier 1849, admis à la pension de retraite, avec autorisation de conserver le titre honorifique de président de la commission des monnaies.

Nous allons voir ce que Thiry fut comme membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

Quand ce corps savant fut réorganisé par arrêté royal du 7 mai 1816, Thiry fut désigné par le roi pour faire partie de la classe des sciences.

Les premières traces de ses travaux à l'Académie se trouvent dans le *Journal des séances,* et portent sur une question de poids et mesures. L'Institut royal des Pays-Bas ayant fait un rapport *sur la dénomination à donner aux nouveaux poids et mesures,* l'Académie nomma une commission de quatre membres pour examiner ce rapport, et, dans la séance du 30 janvier 1817, « M. Thiry, au nom « de la commission dont il vient d'être parlé, a donné lecture du « rapport *sur la nouvelle nomenclature française des poids et mesures,* « proposée par l'Institut. La commission, après avoir démontré « qu'il aurait beaucoup mieux valu adopter l'ancienne nomenclature usitée en France et en Belgique, a proposé différents changements, et l'Académie a adopté son rapport (¹). »

(¹) Cette question a été soumise à l'Académie de Bruxelles par suite d'un rap-

Les autres travaux sur lesquels Thiry a eu à émettre son opinion, soit comme rapporteur, soit comme commissaire seulement, sont relatifs aux objets suivants [1] :

Sur les *alunières de la province de Liége*, par M. Chevremont (séance du 29 mars 1817);

Sur les *applications qu'on peut faire de la vapeur d'eau employée comme moyen d'échauffement*, par MM. de Hemptinne et Charles Delaveleye (séances des 7 et 8 mai 1817);

Sur les *propriétés de la focale et sur quelques autres courbes*, par M. Quetelet (séance du 1er février 1820);

Sur les *courbes à double courbure*, par M. Pirard, mémoire envoyé au concours et couronné par l'Académie (séances des 8 et 9 mai 1820);

Sur les *momens, les projections des aires et les couples*, par M. Garnier, mémoire envoyé au concours (séance du 3 février 1821);

Sur les *vitesses virtuelles*, mémoire pour le concours (séances du 24 février et du 7 mai 1821);

Sur des *expériences avec l'harmonica chimique*, par M. van Mons (*Bullet. de l'Acad.*, année 1834, page 121);

Sur les *variations des températures terrestres*, par M. Quetelet (1836, p. 156);

Sur la *mortalité aux differents âges*, par le même (1838, p. 153);

Sur les *chronomètres*, par M. Goetmackers (même année, p. 283);

Sur l'*irradiation*, par M. Plateau (même année, page 633);

Sur la *population actuelle de l'Égypte*, par M. Zizinia (1841, 2e partie, p. 395, et 1842, 2e partie, p. 482);

Sur la *carte de Ferraris*, par M. Gachard (1842, 2e partie, p. 598, et 1843, 1re partie, p. 96);

port de l'Institut des Pays-Bas sur le système métrique, brochure de 95 pages in-8o, portant en tête la date d'*Amsterdam, ce 17 décembre* 1814, et, à la page 88, la signature G. Vrolik, *secrétaire de la première classe de l'Institut des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts, en Hollande*. La bibliothèque de la commission centrale de statistique au ministère de l'intérieur possède un exemplaire de cette pièce rarissime, très-importante et qui n'est citée nulle part.

[1] Pour l'intelligence des citations qui vont suivre, il est bon de savoir que les *Bulletins* ou procès-verbaux des séances de l'Académie forment, depuis 1852, une publication à part, in-8o ; auparavant un *Journal des séances* était placé en avant des *Mémoires* de l'Académie, in-4o.

Sur d'*anciennes presses à battre monnaie*, par M. Thonus (année 1843, 2e partie, pp. 137 à 141, avec planche).

Dans la séance solennelle du 16 décembre 1845, Thiry, comme doyen de la classe des sciences, fit partie de la députation chargée de recevoir le roi, qui venait de donner à l'Académie une organisation nouvelle. En 1846, séance du 10 janvier, la classe nomma Thiry membre de la commission administrative ; il occupait alors le fauteuil en sa qualité de doyen, et le 6 juin de la même année, elle le désigna pour la représenter dans la commission pour le renouvellement des coins de l'Académie. Il cessa de la fréquenter dans les dernières années de sa vie. L'honorable secrétaire perpétuel a prononcé sur sa tombe des paroles de regret, qui se trouvent textuellement reproduites dans l'*Annuaire de l'Académie royale*, année 1851, page 176.

Je viens de faire connaître en détail la participation de Thiry aux travaux de l'Académie. Il est encore un travail trouvé parmi les papiers de sa succession, et qui, bien que n'étant point mentionné dans les procès-verbaux ou bulletins des séances, n'en mérite pas moins de fixer l'attention. Il remplit en effet une page, encore laissée en blanc jusqu'à présent, dans l'histoire des sciences en Belgique.

Thiry, comme on l'a vu plus haut, était l'un des commissaires pour l'examen d'un mémoire de M. Gachard, intitulé : *Notice historique sur la rédaction et la publication de la carte des Pays-Bas, par le général Ferraris.* Le rapport écrit qu'il fit à ce sujet à l'Académie, débute ainsi :

« Malgré l'estime dont jouit à beaucoup de titres la carte de Ferraris, on ne saurait aujourd'hui disconvenir que ce grand travail ne soit imparfait, parce que, d'une part, il n'a pas été assujetti à de bonnes triangulations, et que, de l'autre, les changements innombrables survenus à la superficie du terrain depuis 65 années, ont rendu très-infidèles des configurations qui, dans l'origine même, n'étaient guère que de la semi-topographie. Les opérations récentes sont devenues supérieures à leur modèle par l'emploi de perfectionnements dus aux géomètres modernes et à l'expérience, ainsi qu'aux améliorations introduites de nos jours par les savants et les artistes dans la partie instrumentale et matérielle de la science.

« Lorsqu'on veut lever avec exactitude le plan d'une vaste con-
« trée, dit l'illustre Laplace, il n'y a qu'une méthode à suivre : elle
« consiste à tracer deux grandes lignes perpendiculaires l'une à
« l'autre, et dirigées, l'une du nord au sud, l'autre de l'est à l'ouest.
« On couvre tout l'espace à mesurer d'un réseau de grands trian-
« gles, que l'on rattache à ces lignes ; en partageant ensuite chacun
« de ces triangles en triangles secondaires, on descend jusqu'à l'ar-
« pentage des communes. Ainsi les mesures partielles sont res-
« treintes dans leurs écarts par les triangles qui les circonscrivent ;
« les négligences des arpenteurs sont reconnues et rectifiées ; de là
« résulte un système d'opérations, bon dans ses détails, et parfait
« dans son ensemble. »

« Malheureusement cette méthode n'a pas été suivie dans la confection de la carte de Ferraris, qui sous ce rapport est inférieure à celle de Cassini, avec laquelle elle peut toutefois rivaliser pour la levée des détails.

« Depuis longtemps on a reconnu l'absolue nécessité d'une nouvelle description géométrique de notre pays. Le gouvernement précédent avait institué une commission composée de membres choisis dans les départements de la guerre, de la marine, des finances, de l'instruction publique, du waterstaat et de l'Institut, et chargée de former le projet d'une nouvelle carte topographique générale du royaume, appropriée à tous les services publics. Cette commission, dont je faisais partie, s'occupa de poser les bases et le mode d'exécution de la nouvelle carte générale. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails à ce sujet. Ils trouveront mieux leur place dans un mémoire que je me propose de soumettre à la compagnie. » Suit alors l'analyse raisonnée du mémoire de M. Gachard, lequel a été imprimé dans le tome XVI des *Nouveaux Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Le mémoire que Thiry venait d'annoncer ainsi à l'Académie n'a pas été fait ; mais il en possédait les éléments, que je suis heureux de pouvoir communiquer ci-après.

Ainsi qu'il vient de le rappeler lui-même, il avait été nommé membre d'une commission chargée d'élaborer le projet d'une carte topographique du royaume. Cette commission était composée d'un fonctionnaire supérieur délégué par chacun des départements ministériels et de deux membres de l'Institut des Pays-Bas. Elle était par-

venue à terminer son travail avant le départ de Thiry de La Haye ; il avait été nommé l'un des trois rapporteurs.

Consulté d'abord sur la commission à créer, il adressa, sous la date du 31 mai 1820, le rapport suivant au directeur général de la guerre.

« Votre Excellence m'a adressé, avec sa lettre du 5 de ce mois, litt. *U*, un extrait de la *Bibliothèque universelle*, contenant des détails sur le projet d'une nouvelle carte topographique générale de la France, appropriée à tous les services publics et combinée avec les opérations du cadastre (1).

« En me faisant connaître en même temps que S. M. a manifesté l'intention de faire exécuter, d'après le même plan, une carte semblable pour le royaume des Pays-Bas, V. E. demande mes observations et mon avis sur le degré d'utilité qui peut résulter de ce travail, principalement en ce qui concerne le cadastre.

« Nous avons bien des cartes topographiques pour quelques parties du royaume, telle que celle de Ferraris qui, malgré l'estime dont elle jouit, est cependant fort imparfaite, n'ayant été assujettie à aucune triangulation. Mais une bonne carte générale est encore un ouvrage à faire.

« On ne peut révoquer en doute l'utilité d'un pareil travail, soit pour le gouvernement, soit pour les différentes administrations, soit enfin pour la géographie.

« Le cadastre peut en fournir la plupart des éléments, et l'on peut dire qu'ici il a tout à donner et peu ou point à recevoir, car les grandes triangulations nécessaires pour assurer la précision d'une grande topographie ne sont pas indispensables dans l'opération cadastrale, dont le but essentiel est de donner la superficie des différentes parcelles de propriétés, pour mettre à même d'en estimer la valeur imposable. Ce n'est pas qu'on néglige toute opération trigonométrique dans les levés du cadastre. Avant de procéder à l'arpentage d'une commune, on en couvre le territoire d'un réseau de triangles qui, s'étendant presque toujours sur une partie du

(1) *Géodésie ; sur la nouvelle carte topographique de la France appropriée à tous les services publics et combinée avec les opérations du cadastre général*, article publié dans la Bibliothèque universelle, de Genève, t. VII, 1818.

territoire des communes circonvoisines, offre le moyen d'en lier les plans entre eux avec assez d'exactitude. S'il arrivait parfois que ce rattachement laissât quelque chose à désirer, ce défaut deviendrait insensible lorsqu'on passerait de la grande échelle du cadastre à celle qui serait adoptée pour une carte générale.

« Ainsi, quoique les plans du cadastre n'aient pas été rattachés à une triangulation générale, ils n'en pourront pas moins servir à la construction d'une carte topographique du royaume, aussi détaillée et je dirai même aussi parfaite qu'on peut le désirer. Mais il y aura de nouvelles opérations géodésiques et astronomiques à effectuer. Elles doivent consister principalement :

« 1° A étendre dans les provinces méridionales la grande triangulation faite pour le nord du royaume par le général Krayenhoff. Ce beau travail qui est lié à celui qui a été exécuté en France par Méchain et Delambre, fournit déjà plusieurs points pour les deux Flandres et les provinces d'Anvers et de Limbourg ;

« 2° A établir une triangulation secondaire, c'est-à-dire diviser chacun des grands triangles dont on vient de parler, en un certain nombre de triangles moindres et qui déterminent un nombre suffisant de points pour permettre d'y rattacher les plans cadastraux.

« Ces triangulations ne devront pas se réduire à une opération purement géodésique ; mais il faudra y joindre des observations astronomiques au moyen desquelles on puisse déterminer la longitude, la latitude et ce qu'on appelle l'azimuth de tous les endroits qui formeront les réseaux de triangles.

« J'ai dit précédemment qu'on pourra encadrer dans ces triangles les plans territoriaux déjà existants pour le cadastre. Quant à ceux qui sont encore à faire, on pourra les y rattacher directement. Ce rattachement pourra se faire beaucoup plus tôt dans le Nord que dans le Midi, parce qu'ici la carte à grands points est entièrement à exécuter, tandis que là existe déjà l'opération fondamentale, c'est-à-dire la chaîne des triangles du premier ordre, et que rien n'empêchera de diriger la triangulation secondaire de manière à commencer par la subdivision de ceux des grands triangles qui embrassent des terrains non encore arpentés.

« Comme il est des renseignements topographiques et statistiques qui ne sont pas susceptibles d'être figurés dans les cartes, il faudra,

pour rendre utile à tous les services publics celle qui est en projet, y joindre des cahiers topographiques et statistiques. Ici encore le cadastre fournira sa grande part : le reste sera à compléter par les ingénieurs attachés aux départements de la guerre et du waterstaat.

« Si le plan indiqué par la *Bibliothèque universelle* me paraît en général pouvoir être adopté pour notre royaume, parce qu'il réunit tous les objets susceptibles de se rattacher à un grand travail topographique, je ne pense pas que le mode d'exécution puisse être tout à fait le même qu'en France : 1° parce que nous n'avons pas un corps d'ingénieurs géographes; 2° parce que les officiers de notre génie militaire sont très-occupés en ce moment des nombreux travaux de fortifications qui s'exécutent dans le royaume; 3° parce que les opérations cadastrales sont beaucoup plus avancées dans les Pays-Bas qu'en France, surtout dans nos provinces méridionales où les deux tiers du territoire de plusieurs provinces sont déjà arpentés.

« Je pense qu'avant de rien arrêter sur le grand travail dont il s'agit, il conviendrait qu'il fût nommé une commission composée de membres choisis dans les départements de l'intérieur et du waterstaat, de la guerre, de la marine et de l'administration du cadastre.

« Cette commission serait chargée : 1° d'examiner le plan adopté en France et de proposer, s'il y a lieu, les modifications que les circonstances de localité, etc., pourraient rendre nécessaires;

« 2° De déterminer le mode et les moyens d'exécution, lesquels dépendront beaucoup des ressources qu'offrira la partie disponible du personnel des ingénieurs dépendants des départements de la guerre, de la marine et du waterstaat.

« Les mesures à prendre me paraissent devoir nécessairement être subordonnées aux conditions suivantes :

« 1° Pouvoir faire usage des plans du cadastre déjà exécutés ;

« 2° Pouvoir, dans le plus court délai possible, rattacher directement aux grandes triangulations faites ou à faire, les arpentages non encore exécutés ;

« 3° Ne point ralentir la marche des opérations cadastrales. »

Une commission fut donc instituée à La Haye par arrêté royal

du 14 novembre 1820; mais elle ne commença ses travaux que le 28 novembre de l'année suivante. Le contingent de Thiry dans ces travaux se trouve résumé dans un canevas qu'il avait rédigé pour servir au rapport de la commission. Voici ce canevas :

« Mentionner l'arrêté du roi.—Indiquer sommairement le projet, en renvoyant aux pièces communiquées par le ministre des affaires étrangères. — Développer le but de l'arrêté en montrant que la combinaison de grandes opérations géodésiques avec les plans territoriaux du cadastre pourra servir de base à une carte topographique aussi exacte et aussi détaillée qu'on peut le désirer pour les différents services publics, et qui sera supérieure à tout ce qu'on a exécuté jusqu'ici dans ce genre.—Caractères de la carte : exactitude (détails levés géométriquement et rattachés à une triangulation); possibilité de fixer une échelle suffisamment grande pour présenter tous les détails nécessaires aux services publics ; nécessité d'adopter l'échelle de $^1/_{10000}$.

« Les opérations fondamentales pour l'exécution d'une pareille carte se rapportent à la géodésie, la topographie et les nivellements : faire la revue critique des matériaux existants, en les classant dans l'ordre de ces opérations, savoir :

« Géodésie : Travail du général Krayenhoff, continué par le capitaine Erzey.

« Topographie : Plans du cadastre. — Étendue qu'ils comprennent (1). — Plans de la marine pour le Texel et l'embouchure de la Meuse dont on a commencé les cahiers de calculs, ce qui permet de les construire à telle échelle qu'on voudra (2). Plans des ouvrages d'art sur les rivières et à la mer dont le waterstaat possède la totalité et qu'il placera sur la carte. — Faire ici la revue des principales cartes existantes telles que Ferraris, Krayenhoff et autres qui se trouvent au dépôt de la guerre et aux départements du waterstaat et de la marine, telles encore que les reconnaissances militaires. Motifs qui rendent impossible l'emploi de ces plans pour la carte en projet.

» Nivellement : Opérations de Krayenhoff et du waterstaat (3).

(1) Situation générale des travaux du cadastre pour tout le royaume.

(2) État desdits plans de la marine.

(3) État des nivellements existants au département du waterstaat.

« Résumé des matériaux existants susceptibles d'être employés.

« Indication des matériaux manquants pour chacune des trois grandes divisions précédentes, savoir :

« Géodésie : Il reste 1° à achever la triangulation du 1er ordre pour quelques provinces méridionales ;

« 2° A compléter la triangulation du 2e ordre pour tout le royaume;

« 3° A exécuter la triangulation du 3e ordre.

« Topographie : Indiquer ce qui reste à exécuter pour que les levés du cadastre s'étendent sur tout le royaume. — A lever les laisses de mer et quelques autres terrains qui n'entrent pas dans les levés du cadastre. — A ajouter à ces levés les mouvements du terrain et quelques autres détails topographiques que le service du cadastre n'exige pas.

« Nivellements (1) : Compléter les nivellements sur tous les cours d'eau, les routes et autres lieux, de manière à obtenir un nombre de repères suffisant pour pouvoir y coordonner les mouvements du terrain.

« C'est ici le lieu de faire ressortir en peu de mots les richesses que nous possédons comparativement à ce qui existe dans les autres États de l'Europe.

« Exposition du plan détaillé de la carte :

« 1° Triangulations.

« *a*. Celle du 1er ordre presque terminée.

« *b*. Celle du 2e ordre à étendre de manière qu'elle comprenne autant que possible un point pour 4 à 5 mille hectares.

« *c*. Celle du 3e ordre à exécuter entièrement pour donner deux points par commune moyenne de 1,000 à 1,200 hectares.

« 2° Projection.

« 3° 1er méridien et perpendiculaire.

« 4° Division du cercle.

» 5° Les plans du cadastre devant servir de base à la topographie, on rattachera à la triangulation tertiaire les plans déjà levés, au moyen de la triangulation particulière qui sert d'appui à l'arpentage de chaque commune.

(1) Préciser l'étendue de ce qui reste à faire si les états produits par le waterstaat contiennent les données nécessaires à cet effet.

« Quant aux plans à faire, l'administration du cadastre en dirigera la confection de manière à les rattacher directement à la triangulation du 3e ordre, qui sera effectuée d'avance.

« 6° Lever les parties de terrain que le cadastre ne comprend pas, en indiquant à quoi ces terrains se réduisent.

« 7° Réduction des plans cadastraux à 1/10000, échelle adoptée.

« 8° Réunion des plans communaux.

« 9° Nivellement et sondes.

« 10° Mouvement du terrain d'après un système géométrique de plans équidistants.

« 11° Détails topographiques qui pourraient manquer.

« 12° Méthode de dessin. — Figuré des montagnes.

« 13° Teintes et signes conventionnels.

« 14° Carte gravée. — Motifs qui nécessitent son exécution.

« 15° Échelle et dessin de cette carte.

« 16° Divisions des deux cartes en feuilles.

« 17° Numérotage des feuilles.

« 18° Tableaux d'assemblage. — Échelles d'iceux.

« 19° Modèles des cartes.

« 20° Statistique.

« Mode d'exécution. — Motifs puissants qui, après un mûr examen, ont déterminé la commission à adopter celui qu'elle propose : on évitera la création d'un personnel spécial et dispendieux, dès-lors économie ; exécution plus parfaite et plus rapide, puisque chaque service n'est appelé qu'à faire des opérations qui lui sont familières ; garantie que le gouvernement trouvera dans la responsabilité des agents de chaque département ; frottement évité ; répondre à l'objection de l'apparence du défaut d'unité qu'on pourrait trouver dans le mode d'exécution ; étayer cette réponse d'une comparaison tirée de la confection d'objets très-compliqués, dont les différentes parties, quoique travaillées par un grand nombre d'ouvriers, se réunissent en un tout qui ne laisse rien à désirer pour la perfection, tant de l'ensemble que des détails ; une mesure exacte étant donnée à chacun d'eux, ils ne peuvent pas plus errer que si tout était fait par la même main.

« Enumération des travaux mis à la charge de chacun des dé-

partements coopérants, en les indiquant dans l'ordre naturel des opérations.

« Bureau central : Attributions.

« Commission directrice : Attributions.

« Estimation des frais : On traitera cet objet sommairement dans le rapport, attendu que les détails trouveront mieux leur place dans un tableau particulier, dans lequel on établira une colonne destinée à comprendre les différentes sommes.

« Conclusion.— Résumé général et succinct.—Possibilité, facilité de l'exécution. — Utilité bien développée.—Combien il serait à regretter de laisser échapper l'occasion d'une richesse de matériaux et d'un personnel nombreux et instruit que nous possédons, pour élever ce monument vraiment national et digne du souverain qui l'aura fait exécuter. — La nation belge serait la première appelée entre toutes les nations à jouir d'un aussi grand bienfait, à donner l'exemple d'un aussi grand service rendu aux sciences qui s'appuient sur la géographie. »

Telle devait être, assurément, la charpente du mémoire que Thiry avait formé le projet de faire pour l'Académie, et auquel il a fini par renoncer.

Il est un fait à signaler ici, parce qu'il constitue un éclatant hommage rendu au savoir de Thiry : c'est que ses idées, exprimées dès 1820 dans les pièces ci-dessus reproduites, idées qui avaient prévalu dans la commission de La Haye, reçoivent aujourd'hui une double consécration dans les deux grandes cartes topographiques de la Belgique, dont l'une, celle de M. Gérard, à l'échelle de 1 à 80,000, est en voie d'achèvement à l'établissement géographique de M. Ph. Vandermaelen, et l'autre, celle du corps d'état-major, de 1 à 20,000, a été récemment entreprise, la première feuille ayant paru au mois de décembre 1850. L'événement est donc venu pleinement confirmer les prévisions de Thiry, sous ce rapport. Comme on vient de le voir, des études complètes, datant de plus de trente ans, existent chez nous sur un bon système de carte topographique, fondé sur les éléments combinés du cadastre général et de la géodésie; mais jusqu'à présent, les résultats de ces études étaient restés ignorés du public. Je viens d'en mettre une partie au jour, me réservant de revenir ultérieurement sur ce sujet, et de publier d'autres documents,

encore inédits, pour servir à l'histoire des travaux topographiques des Pays-Bas et de la Belgique en particulier.

Thiry est mort célibataire, laissant à ses plus proches collatéraux un assez bel héritage, fruit de ses épargnes accumulées. Jetons encore, avant de finir, un coup d'œil sur sa bibliothèque.

Il m'a toujours semblé que la bibliothèque de l'homme instruit devait être le reflet de son esprit, l'indicateur certain de ses tendances intellectuelles. S'il peut arriver qu'on garde des livres pour lesquels on n'a pas grande propension, ce n'est là qu'une exception qui disparaît dans l'ensemble des ouvrages qui composent une bibliothèque et la caractérisent.

La collection de Thiry n'était pas très-nombreuse : il ne possédait que les maîtres, mais tous les maîtres de la science et de la littérature. Le catalogue imprimé pour la vente qui en a eu lieu le 9 mai 1851 par le ministère du notaire Annez, ne renferme que 248 numéros. J'ai fait, sur ce catalogue, un travail de dépouillement qui m'a conduit aux résultats suivants; les chiffres entre parenthèses indiquent les numéros du catalogue imprimé.

*Sciences mathématiques, physiques et chimiques.* — Philippe Lansberg, édition d'Amsterdam, 1631 (37); Pascal (70); Newton (15); Fontenelle (126); Nollet (105); Clairaut (40); Brisson (60); Deluc (50); Bezout (53); Bossut (45-164); Lalande (166); Borda (14); Lagrange (16-17); Sigaud de Lafond (165-169); Condorcet (10); Hauy (55); Callet (29); Monge (43-49); Berthollet (54); Laplace (160); Legendre (18-170); Carnot (193); Fourcroy (165-171); Krayenhoff (155); Fischer (35); Lacroix (42-46-165-177); Puissant (11-13-163); Jacotot (162); de la Caille (48); Lemoine (39); Montucla (12); Libes (59); Francœur (172); Garnier (41-44-51-52); de Bicquilley (163); Biot (33-36-47-56); Izarn (184); Renard (130); Barruel (150); Lefevre (158); Suzanne (173); Budan (9); Bouillon-Lagrange (57-58); Tedenat (159); Reynaud (167-230); Limes (193); d'Artigues (193); Kirwan (162); Lobatto (214); Drapiez (157); Voizot (214); Verhulst (181); Hacck (241).

*Sciences naturelles et médicales.*—Buffon (81-237); Mirabeau (227); Lacépède (82); Ventenat (62); Alibert (179); Cuvier (30-161); Broussais (178-209); Duméril (31); Brongniart (168); Leroy (209); Audin-Rouvière (209); le *Dictionnaire des sciences médicales* en 13 volumes

(83) ; d'Omalius-d'Halloy (147) ; Dumortier et Vanbeneden (239) ; Dr Sauveur (238) ; Ledocte (240-241).

*Géographie et ethnographie.* — Portrait de Rome, édition de 1638 (121) ; Olon, édition de Paris, 1695 (123) ; Cuvier (136) ; Lamartinière (104) ; Pinkerton (79) ; lady Morgan (197) ; Berlier (174) ; Vaugondi (19) ; Guthrie (27) ; l'*Afstandswyzer* ou tableau des distances pour le royaume des Pays-Bas (195), et un *Mémoire* sur l'origine des peuples de l'Amérique (156).

*Sciences historiques.* — Jules César (125) ; Tite-Live, édition de 1622 (219) ; Florus, édition d'Elsevier, 1660 (63) ; Grotius, édition de 1662 (4) ; Richelieu, édition de 1696 (137) ; Bossuet (220) ; de Lauzun (226) ; Hamilton (229) ; Bayle et Chaufepié (93) ; Vandervynckt (205) ; Duclos (144) ; Raynal (75-146) ; Voyage d'Anacharsis (87-168) ; Gautier de Sibert (106) ; Millot (133) ; l'abbé de Feller (91) ; Lantier (143) ; Fantin-Desodoards (72) ; Custine (234) ; Thouret (236) ; de Bausset (207) ; Mme Campan (233) ; de Ségur (96-176) ; Llorente (213) ; Fouché (226) ; Bourrienne (201) ; Thomas Hope (97) ; Buret de Longchamp (246) ; de Saint-Allais (67) ; Henriette Wilson (198) ; Louis Bonaparte (175) ; baron de Reiffenberg (101-102-103-148) ; Gachard (180) ; Serrure (191) ; Schoonen (192) ; Biographie des ministres français de 1789 à 1826 (183).

*Législation et jurisprudence, sciences sociales.* — Stockmans (24) ; Domat, édition de 1695 (6) ; de Ferrière (124-210) ; Voet, édition de La Haye, 1707 (1) ; Vinnius, édit. d'Elsevier, 1659 (22) ; Montvallon (217) ; Heineccius (34-77) ; Montesquieu (108) ; Pothier (109-110) ; Jousse (217) ; Gorani (194) ; Oyon (61) ; Malleville (73) ; Lalouette (149) ; Daunou (212) ; Decourdemanche (187) ; Joseph Droz (145) ; Ch. Dupin (206) ; de Brouckere et Tielemans (204) ; Ducpetiaux (188) ; X. Heuschling (194) ; Eenens (189) ; Boisse (190) ; Mondez (193) ; Ardoin (247) ; un Recueil de placards du Hainaut (23), et le Journal officiel du royaume des Pays-Bas (203).

*Sciences religieuses.* — Trois Bibles, dont une édition de Tubingue 1593 (20-32-86) ; deux Nouveaux Testaments, l'un d'eux édition de Mons, 1668 (21-28) ; deux Imitations de Jésus-Christ (116-142) ; Minutius Felix (115) ; Bossuet, Fléchier, Massillon (228).

*Philosophie, littérature, pédagogie.* — Moralistes anciens (100) ; Cicéron (222) ; Horace (113-132) ; Virgile (107) ; Ovide (119) ; Cale-

pin, édition de Bâle, 1551 (3), l'Arioste (140); Rabelais (199); Vida (180); le Tasse (139); Malherbe (236); Regnier (229); Comenius, édition d'Elsevier, 1661 (218); Pierre Corneille (114); Scarron (231); la Rochefoucauld (236); la Fontaine (98-236); Molière (111); Locke (220); Boileau (94-127); Mme Deshoulières (112); Chaulieu (230); la Bruyère (120); Regnard (89-135); Fénelon (223); Boyer (7); un Gilblas (90); Crébillon (225); Young (92); J. Gay (223); lady Montague (141); Boudot (26); Voltaire (76-80-215-235); Duclos (236); Fielding (231); J.-J. Rousseau (84-129); de Lamettrie (8); Gresset (128); Helvetius (74); Condillac (227); Barret (122); de Bure (88); Sabbathier (65); Alberti (134); Bernardin de Saint-Pierre (133); la Harpe (85); Siret (223); de Nieuport (214); Mme de Genlis (200); Laveaux (95); Pigault le Brun (208); Deodati (131); Marie-Joseph Chénier (185); Boiste (25); Mme de Staël (196); Picard (208); Depauw (66); De Gerando (69-202); Joseph Droz (229); Brunet (71); Girard, Roubaud, Beauzée (211); Noël et de Laplace (64); Blussé (78); Vanderpyl (195); Desnoyers (234); la comtesse de Larivière (221); les Burgraves de Victor Hugo (234); la Lucrèce de Ponsard (234); le Dictionnaire de l'Académie française (5); l'Abrégé du Spectateur (118); la Revue britannique (186); la Revue de Paris, 98 vol. (99), et les publications de l'Académie royale de Bruxelles (151-152-153-154-242-243 et 244).

*Beaux-arts.* — Un seul ouvrage : la Description des monuments de sculpture du Musée français, par Lenoir (183).

A l'occasion des éditions anciennes, antérieures au XVIIIe siècle, que j'ai à dessein fait ressortir dans le relevé qui précède, j'ajouterai que Thiry était membre de la société des bibliophiles de Belgique, de même qu'il était aussi membre de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, ayant son siége à Mons, sa ville natale.

Xavier Heuschling.

*Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., publiés séparément, ou dans différents journaux par M. l'abbé* DE SAINT-LÉGER, *depuis l'année* 1760 *jusqu'en* 1799, *rédigée en partie par lui-même.*

*On y a joint la notice de quelques manuscrits trouvés dans ses papiers et l'indication des ouvrages de sa composition ou autres qui se sont trouvés chargés de notes de sa main, avec le nom des personnes qui les ont acquis à la vente de sa bibliothèque, ou qui les possèdent actuellement.*

**1800.**

Tel est le titre d'un manuscrit inédit, formant 150 pages in-8°, que le possesseur, un honorable membre de la Société des bibliophiles de Belgique, a bien voulu mettre à notre disposition. Grâce à l'obligeance de M. de B****, ancien questeur de la chambre des représentants, nous sommes à même de communiquer à nos lecteurs la liste complète des travaux de celui qu'un juge compétent, la Serna Santander, appelait une *bibliothèque vivante,* et proclamait le premier bibliographe de l'Europe (1).

Le savant auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes,* A. A. Barbier, possédait un manuscrit in-4°, dont le titre est entièrement conforme à celui qui précède. Il l'avait acquis à la vente des livres de Mercier, et avait continué la notice bibliographique, ainsi qu'il est expliqué au second alinéa du long titre que nous venons de transcrire (2). Ce manuscrit, dont nous croyons que le nôtre est une copie exacte et complète, est porté au catalogue des livres de Barbier, qui furent vendus en 1828, sous le n° 1377.

(1) *Voy.* sa lettre à François (de Neufchâteau), alors ministre de l'intérieur, publiée par Chardon de la Rochette dans sa Notice sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Léger (*Mélanges de critique et de philologie,* t. II, pp. 241-271), et reproduite dans le *Bulletin du bibliophile belge,* t. IV, p. 177.

(2) *Voy.* Chardon de la Rochette, *ibid.,* p. 264, et le *Dictionnaire des anonymes,* t. IV, p. xxx.

Il fut acquis au prix de 16 francs par une personne dont nous ignorons le nom.

La lecture de cette notice, qui renferme l'indication de tant de travaux précieux, de véritables trésors bibliographiques, nous a suggéré une idée que nous soumettons avec quelque confiance à nos lecteurs. S'il se présente un nombre de souscripteurs suffisant pour couvrir les frais d'impression, nous prenons l'engagement de faire paraître, sous le titre de *Mélanges littéraires et bibliographiques*, la réunion complète, avec les notes et les tables nécessaires, des nombreux travaux de l'illustre abbé de Saint-Léger. Ils se trouvent aujourd'hui dispersés, comme les feuillets de la sibylle, dans une foule de recueils rares et volumineux que les savants peuvent difficilement se procurer, qu'ils n'ont même pas toujours le moyen de consulter dans les plus riches dépôts littéraires. Si les hommes instruits encouragent cette entreprise, qui ne sera pas une spéculation mercantile, mais une œuvre consciencieuse soignée *con amore*, nous aurons l'honneur de réaliser, après un demi-siècle, un vœu formé par divers savants et resté stérile jusqu'ici (1). Nous serions heureux et fier de mener à bonne fin cette collection utile, et d'élever ainsi un monument durable à la mémoire de l'auteur du *Supplément à l'histoire de l'imprimerie*. Nous voulons faire pour lui ce que M. Parison d'abord, et ensuite M. Durand de Lançon avaient promis de faire pour Chardon de la Rochette, le digne ami de Mercier, mais ce qu'ils n'ont jamais exécuté (2). La maison J.-M. Heberlé

(1) Chaillou disait déjà en l'an VII, à la page XV d'une notice placée au devant du catalogue des livres du citoyen de Milly : « Dans le cours d'une vie extrêmement laborieuse, il avait fait imprimer tant de notices et de dissertations littéraires, que ce serait rendre un grand service aux lettres d'en faire la collection et de les donner au public. » Le savant bibliothécaire de Besançon, M. Weiss, écrivait en 1821 (*Biographie universelle*, t. XXVIII, p. 345) : « ... Un grand nombre d'articles insérés dans les *Mémoires de Trévoux*, l'*Année littéraire*, le *Journal de Bouillon*, le *Journal des savants*, le *Magasin encyclopédique*, etc., et dont le recueil serait très-intéressant. »

(2) M. Durand de Lançon, acquéreur d'un grand nombre de manuscrits de Chardon, destinés à faire partie des volumes quatre et suivants des *Mélanges*, que l'auteur annonçait dans la préface du premier, a été empêché jusqu'ici par les événements de faire jouir le public de ces différents ouvrages. *Voy.* l'article de Chardon par M. Weiss dans la *Biographie universelle*, t. LX, p. 453. M. Parison

à Bruxelles, à Cologne et à Bonn, recevra les adhésions des bibliophiles disposés à favoriser la publication de ce recueil. Elle leur adressera incessamment un prospectus qui indiquera notre plan, le nombre exact des volumes et les conditions de la souscription.

Ch. de Ch.

---

## 1760.

### JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

Nombre de pages.

Mon premier opuscule imprimé est une critique de l'Essai sur un projet de catalogue de bibliothèque (par l'abbé de Montlinot, alors chanoine de Lille, puis libraire, puis économiste et philosophe) projet inséré dans le Journal encyclopédique du 1er septembre 1760. Ma critique fut imprimée dans les journaux du 15 novembre p. 110 et celui du 1er décembre suivant, p. 120. On en tira une douzaine d'exemplaires à part qui me furent envoyés de Bouillon. (Cette brochure a 20 p.) . 20

qui avait déjà annoncé autrefois cette même publication, ne lui a pas donné suite.

Ce littérateur avait aussi formé un autre projet, également avorté : « M. Parison, disait Chardon de la Rochette en 1812 (*Mélanges*, t. II, p. 264), va publier sous le titre de *Merceriana*, les notes particulières trouvées dans ses papiers, ou communiquées par des amis avec qui l'abbé de Saint-Léger était en correspondance. Je ne crains pas d'assurer qu'après le *Ménagiana*, ce sera l'un des plus curieux *ana*. » En 1821, M. Weiss, dans l'article que nous avons cité plus haut, rappelait la promesse que M. Parison n'a pas tenue. Nous avons, il est vrai, pour nous consoler de cette perte, l'*Indiana* de G. Sand, que M. P. Namur, conservateur-adjoint de la bibliothèque royale de Bruxelles, a, comme on sait, enregistré dans sa *Bibliographie des ouvrages publiés sous le nom d'ana*, p. 26. Le spirituel académicien qui, sous le pseudonyme de Dufan (*voy.* notre *Bulletin*, t. VII, p. 445) a écrit la lettre sur Simon Stevin, n'a pas dédaigné de stigmatiser cette énormité dans un petit écrit anonyme, imprimé à fort peu d'exemplaires, et dont nous regrettons de ne pouvoir communiquer le titre exact à nos amis les bibliophiles.

## 1762.

### MERCURE.

Nombre de pages.

Lettre où je réfute la fausse annonce du Mercure d'avril 1717, pp. 114 et 115, que les manuscrits de Harlay étaient substitués à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève : janvier 1er volume, p. 203. . . . . 1

### JOURNAL DE TRÉVOUX.

Juillet, 1er volume.—Discours et dissertations de d'Autreppe et Paillasson, p. 1716. . . . . 1 ½

2e volume. — Le même, 1er extrait, p. 1830 . . . . . 12

Lettre sur la vie de Manetti publiée par Requier, p. 1822. 7 ½

Août.— Discours et dissertations de d'Autreppe et Paillasson, 2e extrait, p. 2012. . . . . 14

Bibliotheca Casanatensis, t. I, p. 2079 . . . . . 2

Octobre, 1er volume. — Observations sur les savants incrédules, par de Luc, p. 2476 . . . . . 2

Novembre. — Elenchus onomasticus Scriptorum Ordinis Canon. Regul., p. 2853 . . . . . 3

## 1763.

Février. — Lettre contre le Dictionnaire portatif d'histoire naturelle, p. 414 . . . . . 5

Traduction de Salluste, par Dotteville, p. 420. . . . . 8

Lettre d'un professeur de Douay sur le Dictionnaire de l'abbé Ladvocat, p. 428 . . . . . 16

Rerum Boïcarum Scriptores, edente Oefelio, 2 vol. in-fol., p. 551. . . . . 1

Mars. — Catalogue de la Bibliothèque de Falconnet, p. 755. 2

Histoire critique des coqueluchons (par D. Joseph Cajot, bénédictin de Saint-Vannes), in-12, p. 757 . . . . . 1 ½

Avril, 1er volume. — Petit neptune anglais de Bonne, gravé par Lattré, p. 941 . . . . . 1 ½

Nombre de pages.

Corrections sur les satires de Seetanus [1], p. 942. . . . 3

2e volume. — Rerum Boïcarum Scriptores, 1er extrait, p. 1073 . . . . . 20

Ecole de la chasse aux chiens courants, par de la Conteric, p. 1121 . . . . . 1

Nouvel atlas portatif de Robert de Vaugondi, p. 1122 . . 2

Mémoire sur une question anatomique pour distinguer les signes du suicide d'avec ceux de l'assassinat, par M. Louis, p. 1127 . . . . . 1

Vers sur la statue érigée à S. M., par Germain, p. 1128. . 1

Mai. — Rerum Boïcarum Scriptores, 2e extrait, p. 1266. 22

Lettre sur la *Candela de Jarlanda*, p. 1315. . . . . 14

Deux épîtres de saint Clément, traduites en français par de Premagni, p. 1329. . . . . 2

Juin. — L'Ecole de la chasse aux chiens courants, 2 vol. in-8°, p. 1339. (Extrait dans lequel l'abbé de S. L. a fait plusieurs changements, et auquel il a ajouté les remarques critiques des pp. 1352, 1353, 1354 et 1355.) . . . . .

Bibliographie instructive des livres rares, par de Bure, in-8°, p. 1358 . . . . . 8

Eclaircissement d'une difficulté proposée contre un article du 1er extrait des historiens de Bavière (sur l'abstinence de trois ans d'une fille de Toul près de Commercy, rapportée par Eginhard), p. 1475. . . . . 14

Prospectus de la Gazette littéraire de l'Europe, p. 1153. . 5

Juillet, 1er volume. — Lettre sur la Bibliographie instructive de de Bure, p. 1617 . . . . . 65

Instructions et prières à l'usage des officiers de maison, des domestiques, etc., par Collet, p. 1701. . . . . 3

2e volume. — Traité des devoirs des gens du monde, par Collet, p. 1814. . . . . 17

Août. — Seconde lettre sur la Bibliographie instructive de de Bure, p. 1994 . . . . . 81

[1] Je n'y nomme pas l'auteur, le prélat Louis Sergardi, ni le détail historique que j'ai dans le cahier in-8° *Italie*.

Nombre de pages.

Septembre. — Lettre sur un article du Dictionnaire de l'abbé Expilly, p. 2234. . . . . 8

Catalogue des livres de la maison professe des Jésuites, p. 2268. (J'y relève la méprise sur le livre *de Missis dominicis,* pris pour un livre de liturgie) . . . . . 4

Octobre, 1er volume. — Lettre sur une réponse à deux critiques de la Bibliographie instructive de de Bure, p. 2407. 16

Ragionamento istorico del P. Gradenigo, p. 2450 . . . 4 ½

Gli scrittori d'Italia del Mazzuchelli, vol. 11, parte IV, p. 2649 . . . . . 2

Vies des Pères, des Martyrs, etc., traduit de l'anglais, p. 2652. . . . . 2

Etrennes aux dames avec le calendrier de 1764, p. 2656. 2

Novembre. — Vies des Pères, des Martyrs, etc., traduit de l'anglais, p. 2702. . . . . 24

Tableau des cercles d'Allemagne et autres œuvres de Desnos, p. 2842. . . . . 3

Catalogue des manuscrits et imprimés des procès-verbaux du clergé, p. 2846. . . . . 3

Etrennes salutaires, p. 2853. . . . . 1

Almanach des centenaires, p. 2854. . . . . 1 ½

Annonce des morceaux d'optique du Sr Girard, p. 2856. 1

Décembre. — Dans le volume de décembre se trouve une lettre sur Boninus Mombritius par Barrois, libraire : l'abbé de S. L. a refondu en entier cette lettre, et a mis la note qui est au bas de la lettre de M. Pingré contre le P. Berthier de l'Oratoire, p. 2900. . . . . 22

La note est à la page 2938. . . . . ½

## 1764.

Janvier, 1er vol. — Histoire et pratique de la clôture des religieuses, par Cherrier, p. 121 . . . . . 12

Ocellus Lucanus en français, avec des remarques, par d'Argens, p. 157 . . . . . 7

Prospectus d'une diplomatique pratique, par Lemoine, p. 167 . . . . . 6

Nombre de pages.

Vie du cardinal de Bérulle, in-12, p. 173. . . . . 3

Description historique des curiosités de l'église de Paris, p. 176 . . . . . 3

2e volume. — Oeuvres diverses de l'abbé Clément, in-12, p. 291 . . . . . 18

La Frusta litteraria de Scannabue, p. 359 . . . . . 4

Georg. Christoph. Kreysig Bibliotheca scriptorum venaticorum, p. 363. . . . . 4

Introduction à la science des médailles par D. Mangeart, p. 370 . . . . . 5

Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie par de Saint-Marc, p. 375. . . . . 2

Février. — Recherches bibliographiques sur quelques éditions des premiers imprimeurs de Rome, p. 512. . . . . 28

Troisième supplément à la France littéraire, p. 558. . . 4 ½

Avis sur des fautes d'impression du journal, à l'occasion d'une lettre manuscrite, p. 572. . . . . 1 ½

Mars. — Histoire de l'Irlande par l'abbé Mac-Geoghegan, t. II et III in-4°, p. 723. . . . . 18

Avril, 1er volume. — Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie, par de Saint-Marc, p. 910. . . . . 18

Élite de Poésies fugitives, 3 vol. in-12, p. 952 . . . . 1

Mémoires pour la vie de Pétrarque (par l'abbé de Sade) in-4°, p. 954 . . . . . 1

Grammaire des sciences philosophiques, p. 956 . . . . 1

Panégyrique des Saints, par Trublet, 2e édition, 2 vol. in-12, p. 957 . . . . . 1

2e volume. — Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie, 2e extrait, p. 1080. . . . . 20

S. Augustini vita, autore Possidio, cum notis Joan. Salinas, p. 1128 . . . . . 1

Histoire du ministère du chevalier Walpole, p. 1129 . . 1

Corps du droit civil, traduit en français, par Hulot (prospectus) p. 1134. . . . . 3

Gazette littéraire de l'Europe, p. 1137. . . . . 7

Nombre de pages.

Mai. — Introduction à la science des médailles par D. Mangeart. vol in-fol. 1er extrait, p. 1182. . . . . 20

Des corps politiques et de leurs gouvernements, 2 vol., in-12, p. 1297. . . . . 2

Avis sur l'édition projetée du cours de droit, p. 1303. . 1 ½

Mémoires contre les naissances tardives, par M. Louis, p. 1305. . . . . ½

Juin. — Mémoires pour la vie de Pétrarque, in-4°, p. 1337. 32

Introduction à la science des médailles, par D. Mangeart, 2e extrait, p. 1369 . . . . . 28

Eusebii Amort moralis certitudo pro Thoma Kempensi, in-4°, p. 1496. . . . . 3

Annonces, affiches de l'Orléanois, in-4°, pag. 1501 . . . 4 ½

Table du Journal des savants, 10e vol, p. 1507 . . . . 1 ½

Catalogus manuscript. Codicum collegii Claromontani, in-8°, p. 1508 . . . . . 1 ½

Juillet, 1er volume. — Mémoire contre la légitimité des naissances tardives, par M. Louis, p. 35 . . . . . 22

Introduction à la science des médailles, 3e extrait, p. 77. 25 ½

Notice du *Reformatorium vitae* de Jacq. Philippe, p. 103. 34

Clementis de Arosteguy dissert. de praedicatione Apostoli Jacobi in Hispania, p. 173 . . . . . 2 ½

Annonce des Miscellanées de M. Bandini (défectueux), p. 176. . . . . 1

Recueil d'antiquités du comte de Caylus, t. VI, p. 179. . 1 ½

L'Imprimerie, Ode (pitoyable), p. 181 . . . . . 2 ½

Projet d'ouverture et d'exploitation de minières et mines d'or aux environs de la Cèze, du Gardon, etc., par l'abbé de Gua de Malves, p. 184 . . . . . 2

Mémoire sur la vie du maréchal de Bellegarde, par Secousse, p. 186. . . . . 2

2e volume. — Mémoires de l'académie de Bavière (t. I), p. 197. . . . . 25

Métaphysique de l'âme, traduite de l'anglais de Smith, p. 343. . . . . 16 ½

Nombre de pages.

Annonce des discours du président de Ruffey, p. 360. . 1

Vies des Pères, des Martyrs, etc., traduit de l'anglais (t. II), p. 361. . . . . 1 ½

Prospectus du Dictionnaire des sciences ecclésiastiques, p. 363. . . . . 3

Examen des objections faites au président Hénault, p. 366. 1

Recherches historiques sur la noblesse de Perpignan, par l'abbé Xaupi, p. 367 . . . . . 2

Mémoire sur le canal de Bourgogne, par Damorey, p. 369. 1

Instructions sur les indulgences, par Collet, p. 370. . . ½

Plan d'étude et d'éducation, par M. Sutaine, Antonin, p. 371. . . . . 1

Histoire de Julie Mandeville, (roman), p. 372. . . . . 4

Bibliographie instructive, par de Bure (t. IIe), p. 375 . . 3

Histoire abrégée des insectes, par Geoffroy, 2 vol. in 4°, p. 378 . . . . . 1

Annonce d'un remède contre la rage du Sr Forget, p. 382. . 1

C'est à la p. 295 de ce volume que se trouve la dissertation de Steigenberger sur le véritable auteur des *Flores Psalmorum* qu'il prétend être Litbert, abbé de Saint-Ruf, mort vers 1110. L'histoire littéraire de la France, t. IX et X, aux additions, sont corrigés par Steigenberger. . . . . 20

Août. — Dissertation du chevalier du Buat pour prouver qu'il y a deux Cassiodore, p. 415 . . . . . 7

Avis sur le livre intitulé : *Des corps politiques*, p. 543. . . 2

Graecae Ecclesiae vetera monumenta, ex editione Bandinii, 3 vol. in-8°, p. 545. . . . . 9 ½

Dissertation sur les tremblements de terre et les éruptions de feu, etc., traduite de Warburton, p. 561. . . . . 2

Apologues ou explications des attributs d'un nombre de sujets de la Fable, in-12, p. 563. . . . . 2

Plan de Paris et autres ouvrages de Desnos, p. 567 . . . 2

Traité historique des plantes de la Lorraine, par Buchoz, les deux 1ers volumes, p. 569. . . . . 1

Septembre. — Plan d'étude et d'éducation, par Sutaine, p. 634 . . . . . 26

Nombre de pages.

Anti-Emile, par Formey, in-8°, p. 727 . . . . . 2
(*Voir* au mois d'octobre, p. 858.)

Prospectus d'un Dictionnaire pour l'intelligence des affaires d'Etat, publié à Bâle, p. 729. . . . . 2

Lettres sur l'Encyclopédie (par l'abbé Saas), in-8°, p. 731 . 8

Mémoire pour servir à l'Histoire de France du XIVe siècle sur l'Ordre du Saint-Esprit, in-8°, p. 739 . . . . . 4

Mémoire sur la colonne de la Halle aux blés, par Pingré, in-8°, p. 744. . . . . 2

Lettre de l'abbé Winckelmann sur les découvertes d'Herculanum, in-4°, p. 746 . . . . . 5 ½

Avis de Ganeau sur l'Année ecclésiastique, p. 756 . . . 1

Question importante : Peut-on déterminer un terme pour l'accouchement, par le Bas, p. 757 . . . . . 2

Octobre, 1er volume.—Commentatio de primis Vindobonae Typographis, in-4°, p. 928 . . . . . 4

Histoire de la disposition et des formes des Temples chrétiens, par le Roy, p. 936 . . . . . 1 ½

Relation de ce qui s'est passé au fort Saint-Pierre, etc., in-12, p. 938. . . . . 2

Mémoire sur les moyens de rendre utiles les études de droit, in-12, p. 940. . . . . 2 ½

Histoires choisies de l'ancien Testament, petit in-12, p. 952. 1

2e volume. — Recherches sur la noblesse des citoyens de Perpignan, par l'abbé Xaupi, in-12, p. 987 . . . . . 26

Catalogue de la Bibliothèque de M. Falconnet, 2 vol. in-8°, p. 1030 . . . . . 31

Abrégé du Recueil des actes du clergé (2e édition), in-fol., p. 1068 . . . . . 14 ½

Œuvres de Mme du Boccage, 3 vol. in-8°, p. 1137 . . . 1

Histoire de l'Académie des belles-lettres, t. XXIX et XXX, p. 1138 . . . . . 1

Mémoire sur l'éducation publique, par Guyton de Morveau, avocat général du parlement de Bourgogne, in-8°, p. 1140 . 4

La reconstruction de l'église de Sainte-Geneviève, par Bernard, p. 1144 . . . . . 3

Nombre de pages.

Novembre. — Exposition de la théorie et de la pratique de la musique, par M. de Bethisy, nouvelle édition, in-8°, p. 1318 . . . . . 2

Décembre. — Lettres sur l'Encyclopédie, par l'abbé Saas, in-8°, p. 1380 . . . . . 18

L'Arpenteur forestier, par Guiot, in-8°, p. 1467 . . . . 4

Essai sur la qualité des monnaies étrangères et sur leurs différents rapports avec les monnaies de France, par Macé de Richebourg, in-fol., p. 1471. . . . . 2

(*La suite à la prochaine livraison.*)

---

## *Les deux* Jules Petit, *à Saint-Pétersbourg et à Liége.*

Tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire savent par expérience que l'homonymie est une source fréquente d'erreur et de confusion. C'est surtout la parité des prénoms placés devant des noms de famille semblables qui cause ces méprises dans lesquelles l'attention la plus minutieuse n'empêche pas toujours de tomber. Il est donc utile, quand on en a le moyen, de dédoubler ces homonymes si nombreux, ne faisant souvent qu'un, comme les jumeaux siamois, dans les ouvrages de bibliographie, même dans ceux qui jouissent de la réputation la mieux méritée. Autant qu'on le peut, il ne faut pas

Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

C'est pour ce motif que nous allons signaler à nos lecteurs deux écrivains, l'un russe ou au moins habitant la Russie, et l'autre belge, portant l'un et l'autre le même nom et le même prénom.

Nous avons en ce moment sous les yeux un joli volume grand in-16, imprimé à Saint-Pétersbourg en 1842, chez Charles Kray, de 4 et 383 pages. Il est intitulé : *Chêne et Roseau.* Nouvelle. — Poésie, par Jules Petit. La Nouvelle occupe les 311 premières pages :

le reste du volume renferme des pièces de vers d'une facture facile, appartenant à ce genre nouveau qu'on est convenu d'appeler poésie intime.

M. Jules Petit, le Belge, se livre, en général, à des études plus sérieuses que son homonyme hyperboréen. Comme tous les hommes qui ont de l'imagination, il aime la poésie; mais nous ne croyons pas qu'il la cultive. Les lecteurs du *Bulletin* se rappelleront qu'il est l'auteur, sous le pseudonyme de Ch. de Sainte-Hélène, des *Souvenirs de voyage dans le pays rhénan*, dont nous avons parlé dans le t. VIII, p. 174. Nous avons aussi indiqué dans le même volume, p. 503, sa note insérée dans le *Messager des sciences historiques* sur la bibliothèque des Bossuet. Il en existe quelques exemplaires tirés à part, 3 pages in-8°, signés J.-P. de R. Nous connaissons encore de ce jeune et estimable littérateur des *Recherches sur l'histoire monétaire de l'ancien pays de Liége*. Bruxelles, 1847, in-8° de 43 pages; c'est un tiré à part de la *Revue numismatique;* une *Notice sur l'église de Coninxheim*. Anvers, 1850, in-8°, de 13 pages et une planche (tiré à part des *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*).

Enfin, M. Jules Petit-de Rosen était un des fondateurs du recueil intitulé: *Le progrès pacifique, Revue nationale*, dont la première livraison, publiée à Liége le 1er septembre 1851, ne sera, et nous le regrettons, suivie d'aucune autre. Des divergences d'opinion politique entre les rédacteurs ont donné le coup de mort à cette publication au moment même de sa naissance et lorsqu'elle paraissait très-viable. M. J. Petit avait écrit pour cette livraison *le Tombeau de la première reine des Belges*, dont il existe quelques exemplaires tirés à part, 7 pages in-8°. MM. Ad. Borgnet (1), Ed. Dervaux, E. Gauthy,

(1) Le nom de cet honorable académicien nous rappelle à propos une erreur homonymique, commise par l'éditeur de la *Bibliothèque nationale*. La couverture imprimée de l'*Histoire du comté de Namur*, qui en fait partie, donne cet ouvrage à M. Adolphe Borgnet, tandis que le titre porte par Jules Borgnet. C'est bien décidément ce dernier, archiviste de l'État à Namur, et que nous nous félicitons de compter au nombre de nos collaborateurs, qui a écrit ce résumé substantiel de l'histoire de sa ville natale. Son frère Adolphe, l'honorable recteur de l'université de Liége, est l'auteur de l'*Histoire des Belges à la fin du dix-huitième siècle*, et d'autres travaux non moins importants. On connaît aussi sa parenté avec deux spirituels pseudonymes, messieurs Jérôme et Bonaventure Pimpurniaux. (*V.* les

L. Hymans, Th. Juste, Alph. Leroy, Ch. de Leutre, A. Perreau, J. Stecher, J. Tarlier, A. Troisfontaines, Ul. Capitaine, etc., avaient promis leur collaboration à ce recueil dont la disparition laisse un vide dans la presse périodique honnête et consciencieuse.

Ch. de Ch.

*Supercheries littéraires dévoilées* de J. M. Quérard, t. III, p. 521-524.) Ce bibliographe a cru à tort que M. Jules Borgnet est fils de M. Adolphe, dont il est le digne frère en science historique et archéologique.

---

**Marque de Jean Koelhoff de Lubeck,**

Bourgeois de Cologne et imprimeur en cette ville en 1490.

Collection du capitaine A. De Reume.

# CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

---

*Exportations belges de livres.* — Le mouvement de l'année 1851 a été des plus satisfaisants. En voici le relevé comparé avec ceux des deux années précédentes, mises en regard.

*Livres brochés, en feuilles et reliés.*

| DESTINATIONS. | ANNÉES | | |
|---|---|---|---|
| | 1851. | 1850. | 1849. |
| Zollverein | 75,587 | 84,838 | 70,894 |
| Pays-Bas | 41,247 | 26,874 | 40,542 |
| Angleterre | 135,856 | 57,854 | 22,581 |
| Toscane | 58,005 | 6,860 | 8,994 |
| Autres destinations | 55,136 | 47,627 | 41,544 |
| TOTAL kil. | 565,809 | 224,055 | 184,155 |

On voit que le chiffre de 1849 est presque doublé en 1851.

Nous regrettons toujours, comme nous l'avons déjà dit, t. VIII, p. 321, que le tableau des importations, publié mensuellement par le *Moniteur*, n'indique pas la quantité et la provenance des livres que nous recevons de l'étranger. Ce document permettrait d'établir

des rapprochements curieux, qui ne seraient pas sans intérêt au point de vue commercial et littéraire.

*Bibliothèque publique à Lokeren.* — C'est avec un vif intérêt que nous voyons se former des collections de livres dans des localités d'un ordre secondaire. Le gouvernement encourage ces efforts louables qui, bien dirigés, produiront au bout de quelques années des résultats avantageux. Un arrêté royal du 21 janvier 1852 alloue un nouveau subside de 250 francs à l'administration communale de Lokeren, afin de l'aider à faire face aux dépenses de la formation d'une Bibliothèque publique, avec le concours de la société littéraire : *Hoop in toekoemst.* — Lokeren, ville de la Flandre orientale, dans le pays de Waes, et sur la route de Gand à Anvers, compte aujourd'hui une population de 16,470 habitants.

— *Bibliothèques des hôpitaux militaires de l'armée belge.* — Un arrêté royal du 4 janvier 1852 alloue, pour les besoins des bibliothèques médicales pendant l'année 1852, les mêmes sommes qu'en l'année 1851 (*voyez* t. VIII, p. 89).

— *La chute des feuilles.* — Les journaux quotidiens qui ont cessé de paraître à Paris depuis le 2 décembre sont le National, la République, l'Avénement du peuple, le Messager de l'assemblée, la Révolution, l'Opinion publique et l'Ordre (au 20 janvier 1852).

—*Bulletin des lois polyglotte.*—On vient, par mesure d'économie, de supprimer à Vienne la publication du Bulletin des lois en dix langues. L'établissement comprenait dix divisions ayant chacune deux employés et placées sous un chef avec rang de directeur. A l'avenir les décrets seront publiés dans la *Gazette de Vienne*, et la traduction en sera faite par les soins des gouverneurs des provinces.

En France, sous l'Empire, lorsque régnait le conquérant auquel ses flatteurs, qui ont laissé une nombreuse postérité, à l'air aujourd'hui si martial, appliquaient les vers de Virgile :

Tu regere imperio populos, Romane, memento :
Hæ tibi erunt artes ; pacisque imponere morem,
Parcere subjectis, et debellare superbos ;

il sortait aussi des presses de l'imprimerie impériale des éditions du *Bulletin des lois*, avec un texte bilingue. Ainsi, on connaît un bulletin italien-français, qui commence aux lois de l'an II ; un bulletin flamand-français, depuis le 1er vendémiaire an VI ; un bulletin allemand-français depuis le 22 prairial an II (1).

En Belgique, après la révolution de 1830, on publia une édition française-allemande du *Bulletin officiel*, destinée à la partie du Luxembourg où cette dernière langue est celle de la majorité des habitants. Mais, depuis le traité du 19 avril 1839, il ne paraît plus que deux éditions du *Recueil des lois et arrêtés royaux*, l'une en français, pour laquelle on utilise en la remaniant, la composition qui a servi à l'impression du *Moniteur belge*. L'autre édition est accompagnée d'une traduction flamande, faite par M. van de Velde, l'un des auteurs du nouveau Dictionnaire français-flamand. D'après l'art. 2 de la loi du 19 septembre 1831, le texte français demeure néanmoins seul officiel.

— *Journaux à Madrid.* — Suivant un aperçu statistique publié par la *Gaceta* de Madrid, il existe dans cette capitale, en janvier 1852, 125 journaux et écrits périodiques. Quant au *Boletin bibliografico español*, que nous avons cherché vainement à nous procurer, il

(1) *V.* la page 15 de la *Notice bibliographique sur les recueils de lois, publiées en France et en Belgique, depuis* 1789 ; par Ch. Delecourt, avocat. Bruxelles, 1858, in-8°, de 4 et 56 pages. Ce travail estimable, fruit de recherches longues et consciencieuses, a été imprimé primitivement dans les *Archives de droit et de législation*. Bruxelles, Hauman, et Ce, 1858, t. I, p. 85 et suiv., et tiré à part à 50 exemplaires. Il a été reproduit en entier aux pages 224-235, 270-285 et 565-577 de la *Revue bibliographique* de J. M. Quérard, première année, 1859, in-8°. Cette revue, restée inachevée, s'est arrêtée à la 10e livraison, p. 408.

Charles-Jean-Baptiste-Joseph Delecourt, né à Mons, le 19 mars 1808, est mort dans cette ville le 14 juin 1859. On lui doit aussi un autre travail également rempli de précieux détails bibliographiques : l'*Introduction à l'histoire administrative du Hainaut*, depuis la première invasion française (7 novembre 1792) ; suivie de pièces justificatives et d'une notice bibliographique. Mons, 1859, gr. in-8° de 8 et 174 pages, tiré à 200 exemplaires. Elle a été citée dans le *Bulletin*, t. VIII, p. 433. On peut consulter sur la vie et les ouvrages de ce jurisconsulte littérateur, mort trop jeune, *le Bibliologue de la Belgique et du Nord de la France*, par Fr. Hennebert, pages 51-53 et 125.

paraît que l'année 1851 restera inachevée. On nous mande en effet de Madrid que le rédacteur, M. Hidalgo, a quitté l'Espagne, sans que l'on sache où il a porté ses pas.

— *Billet de part d'un journal bruxellois.* — *Le Résumé, journal des journaux,* paraissant le dimanche, dont nous avions annoncé la publication dans notre tome VII, p. 336, vient de cesser. Le dernier numéro, 22e de la seconde année, est celui du 28 décembre 1851.

Les abonnés à ce journal recevront en échange les livraisons du *Cours d'improvisation oratoire* de M. Rastoul de Mongeot. Cet ouvrage sera composé de 4 volumes format anglais de 300 pages chacun, distribués par livraisons hebdomadaires de 48 pages.

*Le serre-page.* — Un recueil de la nature du *Bibliophile belge* ne doit pas négliger la partie technique du bel art de l'imprimerie, surtout lorsqu'il s'agit d'une invention nouvelle ou d'un procédé perfectionné. C'est pour ce motif que nous allons donner la description du serre-page aussi utile qu'ingénieux, imaginé par M. Th. Mackintosh, et dont nous n'avions dit qu'un mot insuffisant à la page 254 de notre tome VIII.

M. Th. Mackintosh, chef d'atelier de l'imprimerie du *Moniteur belge,* a inventé un moyen de remplacer avantageusement la ficelle dont on se sert pour lier les pages de composition qui doivent être glissées sur le marbre.

Ce moyen consiste dans le serre-page.

Le serre-page est un instrument léger de fer qui, comme l'indique son nom, serre la page d'une manière si juste et si forte qu'aucune lettre ne peut se déranger pendant les mouvements qu'on fait faire aux pages en les glissant sur le marbre. L'usage en est facile et commode, n'offre aucun embarras et économise beaucoup de temps, surtout dans les imprimeries où les travaux doivent marcher avec célérité, comme dans les ateliers de grands journaux. Une expérience de trois ans en constate l'utilité.

Le serre-page coûte fort peu, à cause de la simplicité de sa forme, et en prenant en considération la longue durée de son service. Il a donc l'avantage de diminuer les dépenses. On peut compter que la ficelle entre pour une somme de 200 francs environ dans les frais

généraux des ateliers d'une certaine importance. Une demi-douzaine de serre-page suffisent pour un atelier bien monté. Ils ne coûteront ensemble qu'une vingtaine de francs et dureront au moins vingt ans. L'usure en est minime.

Parmi les nombreux inconvénients de l'usage actuel de la ficelle, disons qu'il faut beaucoup de temps, au moins beaucoup plus de temps qu'avec le serre-page, pour lier la composition et ensuite pour la délier; outre une grande précaution pour ne pas faire tomber les lettres, ce qui oblige souvent à mouiller. Cette économie de temps vaut encore de l'argent dans un grand atelier. *Time is money,* comme le dit si bien le proverbe anglais.

Le serre-page permet de faire épreuve sans imposer, nouvelle supériorité sur la ficelle. Le serre-page n'empêche aucunement la correction sur plomb, sans desserrer même. Autre supériorité sur la ficelle que présente l'emploi de ce simple instrument.

Tous ces avantages réunis constituent, comme nous l'avons dit, une économie de temps, qui vaut aussi de l'argent et qui est très-précieuse pour les travaux d'urgence. En un clin d'œil, la page est glissée sous la presse pour tirer épreuve, et glissée sur le marbre.

Un habile metteur en pages peut imposer, serrer et glisser huit pages d'un journal in-4°, dans le court espace d'une demi-heure. L'inventeur offre d'en faire la preuve en présence de toutes les personnes qui seraient curieuses de le voir. Dans un atelier où il y a beaucoup de travaux à faire, un seul metteur en pages peut faire la besogne de deux, par le moyen aussi simple que l'est le serre-page Mackintosh.

Dans des cas d'extrême urgence, qui arrivent souvent dans les ateliers qui rendent compte de séances de corps législatifs, de procédures importantes, etc., on peut imprimer tout de suite sans châssis, ni coins ni biseaux, un certain nombre d'exemplaires.

L'inventeur ne fait de son serre-page aucun objet de spéculation ; il se contente de l'honneur de l'avoir mis le premier en œuvre dans son atelier. Son désir est d'en voir propager l'usage dans les autres imprimeries importantes du pays et de l'étranger. Il le recommande surtout aux imprimeurs anglais dont les ateliers sont le mieux montés et où on travaille avec le plus de célérité.

Il abandonne volontiers les bénéfices de la fabrication de ces

serre pages à un ouvrier de Bruxelles, Joseph Goossens, rue d'Idalie, père de sept fils en bas-âge, homme laborieux et d'une conduite irréprochable, et le recommande spécialement à tous les imprimeurs qui ont besoin d'un habile mécanicien (1).

— *Ouvrage d'un Belge sous presse en Angleterre.* — MACARONEA, Mélanges de Littérature Macaronique des différents peuples ; Histoire de la Poésie Macaronique, etc., avec notes, extraits, etc., par Octave Delepierre, in-8° de 26 feuilles sur beau papier vélin, tirée à 200 exempl. Brighton, G. Gancia, 1851, 10 francs.

Livre d'une haute importance sur un sujet traité pour la première fois par un auteur distingué : il est publié à petit nombre aux frais de M. Gancia, libraire à Brighton. La plus grande partie du tirage ayant été retenue à l'avance par des amateurs anglais, il n'en est mis en vente que très-peu d'exemplaires.

CH. DE CH.

(1) *Voy.* sur ce constructeur la page 417 du tome VIII.

# REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

1. Ueber eine Sammlung spanischer Romanzen in fliegenden Blättern auf der Universitäts-Bibliothek zu Prag. Nebst einem Anhang über die beiden für die ältesten geltenden Ausgaben des *Cancionero de romances*. Von Ferdinand Wolf, wirklichem Mitglied der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Wien, 1850 bei Braumüller, 190 pages grand in-8°.

L'auteur, qui est déjà connu en France ainsi qu'en Allemagne comme un savant versé dans la connaissance des langues et des littératures du midi de l'Europe, vient de fournir, par le livre dont nous donnons le titre, un contingent nouveau et plein d'intérêt à l'histoire du sujet qui y est traité; c'est en même temps une continuation des travaux déjà publiés par lui dans les annales de Vienne (*Wiener Jahrbücher*, vol. 114, 115, 117). Aussi regardons nous comme un devoir d'appeler sur l'ouvrage l'attention des amateurs des *romances* espagnoles, une des plus riches et des plus belles branches de la littérature européenne. Les précédents travaux de M. Wolf contiennent un aperçu et une appréciation critique de toutes les collections de ces *romances* publiées jusqu'aujourd'hui, depuis le plus ancien *cancionero* jusqu'à ces pièces bien plus anciennes encore conservées en feuilles volantes (*en pliegos sueltos* comme disent les Espagnols); on y trouve aussi des détails sur l'origine comme sur le développement de la forme, sur les sujets de ces *romances* comme sur les divisions dont elles ont été l'objet, et tout cela est traité à fond avec le goût et la sagacité qui distinguent à un degré éminent le savant auteur. Son nouvel ouvrage est venu compléter ses recherches antérieures et les rectifier quelquefois là où des rectifications étaient nécessaires. De cette manière ces deux séries de travaux en se complétant mutuellement, forment un ensemble qui servira désormais de base aux nouvelles investigations sur ce point intéressant. C'est aussi ce qu'a compris M. Agustin Duran qui dans la 2e édition de son célèbre *cancionero* (vol. 1, Madrid, 1849 ou 10e vol. de la *Biblioteca de autores españoles* publiée par Rivadeneyra) a mis à profit les premiers travaux de M. Wolf, les seuls qu'il ait pu utiliser.

L'ouvrage qui fait l'objet de cette notice n'est pas seulement important comme complément des précédentes recherches de l'auteur; il l'est encore à cause de la

publication d'un nombre considérable de *romances* populaires (40 environ) inconnues jusqu'à ce jour et qui sont extraites d'une collection de *pliegos sueltos* trouvée, il y a quelques années, dans la bibliothèque de Prague. Cette découverte forme un trésor, dont la possession eût mis Charles Nodier, s'il vivait encore, dans une singulière alternative. En effet, au rapport de M. Wolf, il se serait écrié dans un moment d'enthousiasme et en parlant des *romances espagnoles :* « Une collection complète et *princeps* de ces chants vaudrait la rançon « d'un roi et je connais un homme qui ne l'échangerait pas contre la gran- « desse. »

M. Wolf ne s'est pas contenté de publier des documents d'un haut intérêt, de les expliquer de la manière la plus savante, d'établir leurs rapports avec d'autres documents semblables déjà connus ; il y a joint un appendice important sur les deux éditions du *Cancionero de Romances* qui passent pour les plus anciennes, s'attachant à en faire une description exacte et à en donner une table de matières, présentant enfin la solution la plus vraisemblable d'une question qui depuis longtemps divise le monde savant, celle de la priorité de l'une ou de l'autre de ces deux éditions.

Il suffira, sans doute, de cette courte notice pour attirer l'attention des amis de la littérature du midi de l'Europe sur la haute importance de l'ouvrage de M. Wolf, et leur inspirer le désir de faire davantage connaissance avec son livre.

Félix Liebrecht.

2. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft* (Deutschlands und des Auslandes). Herausgegeben von Dr Julius Petzholdt, Bibliothekar Sr. Kön. Hoh. des Prinzen Johann, Herzogs zu Sachsen. Halle, 1851 (7e année), chez H. W. Schmidt. Un cahier in-8° par mois, n° 12. (*V.* t. VIII, p. 499.)

On trouve dans ce cahier des détails curieux sur les accroissements considérables qu'a reçus de 1846 à 1850 la bibliothèque royale de Berlin, placée sous la haute direction du Dr Pertz, le savant et infatigable éditeur des *Monumenta Germaniæ historica.* Ils sont empruntés à deux publications officielles émanant du bibliothécaire en chef, insérées dans le *Preuss. Staats-Anzeiger,* et dont il existe des exemplaires tirés à part.

Un fait nous paraît digne d'être noté ici. En 1845, les lecteurs qui fréquentent la bibliothèque ont consulté 30,499 volumes ; en 1846, 34, 520 ; en 1847, 32, 560 ; en 1848, 20, 123 ; en 1849, 25, 730, et en 1850, 26, 825. A quelle cause faut-il attribuer la progression décroissante qui signale les trois dernières années, surtout l'époque si anormale de 1848 ? Si nous ne nous trompons, aux agitations politiques, les plus funestes ennemies des études paisibles et régulières. Cette déduction de statistique morale et intellectuelle ne doit pas passer inaperçue, car, selon nous, elle renferme un enseignement à l'adresse, tant des administrateurs que des administrés.

Le même numéro donne les chiffres des bibliothèques publiques de la Suisse, extraits de la traduction allemande en 2 vol. in-8°, imprimée à Berne en 1849, de la nouvelle statistique de ce pays écrite en italien par Étienne Franscini. Bâle est riche en bibliothèques : la collection publique renferme 40,000 volumes, celle de la jeunesse et des citoyens, 8,000 ; la bibliothèque botanique, 9,500 ; celle de la société de lecture et d'histoire naturelle, 27,000. La ville de Berne possède 30,000 volumes, beaucoup de manuscrits (*voy.* ci-dessus, p. 55) et d'anciennes monnaies. A Genève, cette Athènes de la Confédération helvétique, on ne compte pas moins de 80,000 volumes, dont 50,000 appartiennent à la bibliothèque publique et 30,000 à la société de lecture. Celle qui existe dans le canton de Lausanne en possède 33,000. La bibliothèque de la ville de Zürich compte 45,000 volumes, indépendamment de 25,000 qui se trouvent dans d'autres dépôts publics de la même ville. Les livres sur l'enseignement supérieur sont nombreux dans la bibliothèque du canton de Lucerne, forte de 40,000 volumes. La bibliothèque communale de Neubourg se compose de 15,700 volumes, et celle du chapitre d'Einsiedeln de 21,800.

3. *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, par A. Dinaux, de la société nationale des antiquaires de France, associé de l'Académie royale de Belgique, etc., etc. Troisième série, tome II. Valenciennes, 1851-52, 1re livraison, pp. 1-204. (*V.* t. VIII, p. 339.)

Ce cahier renferme les quatre premiers mois des éphémérides curieuses de l'histoire de Boulogne-sur-mer et du Boulonnais, par M. François Morand, avocat et archiviste de la ville, auteur d'un *Essai bibliographique sur les principales impressions boulonnaises*. Nous y avons relevé les particularités bibliographiques suivantes : 12 janvier 1551. La cour du parlement permet à Guillaume Merlin et à Jean Choppin, libraires à Paris, d'imprimer les coutumes générales et locales du Boulonnais, à l'exclusion de tous autres libraires et imprimeurs, durant six années. — Ces coutumes furent alors imprimées pour la première fois.

M. A. Dinaux a consacré une bonne notice à un artiste de talent, le peintre Aved, né à Douai, le 12 janvier 1702, mort à Paris en 1766, d'une attaque d'apoplexie et de paralysie. C'est aussi à ce même littérateur qu'on doit, p. 115-173, une excellente étude sur Froissart, dans laquelle il s'est surtout attaché à faire ressortir le mérite, généralement trop ignoré, des compositions poétiques de l'illustre chroniqueur.

Trois notices de plus petite dimension, dues aussi à la plume facile et féconde du directeur en chef des *Archives*, nous font connaître trois membres d'une famille lettrée de la petite ville de Saint-Amand les Eaux, Georges-Alexandre Gosse, médecin distingué, et deux de ses fils, l'un, dom Floride, prieur d'Arrouaise, l'autre, nommé Augustin, qui fut le dernier abbé de Cysoing. M. A. Dinaux a enregistré avec un soin scrupuleux les titres littéraires de ces trois écrivains qui

appartiennent au département du Nord, et il a rectifié plusieurs erreurs commises par les biographes qui l'ont précédé.

M. Michaux aîné est auteur d'une notice nécrologique sur la vie et les écrits de M. le président Lebeau, né à Avesnes, le 19 octobre 1767, mort dans la même ville, le 24 avril 1851. Ce magistrat respectable, qui avait parcouru aussi pendant quelques années la carrière de l'enseignement public, a éclairci plusieurs points de l'histoire de son pays natal.

*4. Bulletin du bibliophile, revue mensuelle publiée par* J. Techener. — Octobre à décembre 1851. (*V.* t. VIII, p. 500.)

Sous le titre de Correspondance rétrospective relative au vandalisme révolutionnaire, on lit dans le cahier d'octobre trois lettres adressées par Chaudon et Delandine à Grégoire. Elles viennent compléter les renseignements curieux consignés dans les trois rapports de ce conventionnel, que le Bulletin de Techener a reproduits, comme nous l'avons mentionné, t. VIII, p. 169. Ce n'est que par une distraction inexplicable que l'on annonce ici, p. 479, que le second rapport sera publié dans une prochaine livraison. Il l'a été dans ce volume même, cahier de février, pages 62-75. M. Techener, qui vend et qui fait imprimer avec un tact parfait de si beaux livres, ressemblerait-il parfois à ce prélat de cour, demandant à Piron : « Avez-vous lu mon mandement? » et recevant du malin poëte la réponse si connue : « Et vous, monseigneur ? »

M. L. Paris donne la fin de son intéressante notice sur les *Cleri Turonensis hymni duo.* (*Voy.* notre t. VIII, p. 500.) Nous avons remarqué dans ce travail aussi judicieux que bien écrit la réflexion suivante, que nous croyons utile de reproduire ici. Le savant bibliothécaire de Reims, à l'occasion des nombreux pamphlets qui parurent en France à l'époque des troubles religieux du XVIe siècle, dit avec beaucoup de raison : « Je crois que l'on n'a pas fait assez ressortir le nombre et le caractère des petits livres de cette grande époque. Les passions qui divisaient la France à la fin du XVIe siècle ont largement usé de la presse, et les publications portent le cachet des hommes dont elles sont l'expression. Les pamphlets des catholiques sont amers, pleins d'intolérance et d'animosité ; mais, en général, dans l'homme ils attaquent moins les mœurs et le caractère que la doctrine. Les libelles protestants ne respectent rien, ni l'homme, ni la doctrine. Ils s'attachent surtout à diffamer l'individu, et les imputations les plus abominables sont les moyens ordinaires des folliculaires de ce parti. »

M. F. Morand, que nous avons cité ci-dessus, p. 82, donne des extraits d'un livre composé à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, et attribué à tort à Charles Ancillon. M. Morand prouve victorieusement, selon nous, qu'il doit être restitué à un des compilateurs les plus féconds de cette époque, le fameux Gatien de Courtilz de Sandras. Louis XIV n'est pas ménagé dans ces *Réflexions politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des Réformez est contre les véritables intérêts de la France.* (Cologne, P. Marteau, 1686, in-12.)

M. P. de Malden s'est occupé d'un de ces petits traités scolastiques si répan-

dus autrefois, composés par le bon Mathurin Cordier, ancien maître de Calvin pour le latin au collége de la Marche à Paris, et depuis son disciple à Genève pour la nouvelle religion.

On trouve dans le cahier suivant une fort bonne notice de M. Alfred Giraud, consacrée au célèbre auteur de la *Pancharis*, Jean Bonnefons, et à son ami Gilles Durant, l'un des collaborateurs de la Satire Ménippée, ce monument impérissable du vieil esprit gaulois.

A la page 552 on lit des détails sur la bibliothèque d'Astor à New-York. Ils sont littéralement tirés de notre recueil, t. VIII, p. 134. Nous ne nous plaignons pas de cette reproduction; mais nous voudrions au moins que notre confrère parisien, si riche de son propre fonds, prît la peine d'indiquer les sources où il juge à propos de puiser. C'est ce que nous faisons toujours scrupuleusement lorsque nous empruntons quelque passage à une autre publication périodique.

Le cahier est terminé par une notice d'un haut intérêt, due à M. L.-E. Borring, sur la Société royale des antiquaires du Nord, l'histoire anté-colombienne de l'Amérique, et sur les travaux de M. C.-Ch. Rafn. Ce savant, né à Brahesborg dans l'île de Fionie, en Danemark, le 16 janvier 1795, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages importants sur l'histoire ancienne de la Péninsule scandinave, principalement dans ses rapports avec les régions transatlantiques; ils ont donné naissance en Europe et en Amérique à une foule de publications destinées la plupart à soutenir, quelques-unes à combattre les opinions émises par le savant Danois. M. Borring présente la bibliographie complète de ces travaux écrits dans les principales langues de l'Europe, et qui s'élèvent déjà aujourd'hui au nombre de 56. C'est un utile supplément aux ouvrages de MM. B. Warden et Ternaux-Compans sur la bibliographie historique du nouveau monde. Dans les *Antiquitates Americanæ, sive scriptores septentrionales rerum ante-Columbianarum in America*, M. Rafn a inséré le recueil de tous les rapports contenus dans les anciennes Sagas, annales et ouvrages géographiques du Nord, sur les voyages de découverte entrepris par les anciens Scandinaves en Amérique du x^e^ au xiv^e^ siècle. Par les dissertations et les notes explicatives dont il a accompagné l'édition critique de ces documents précieux pour l'histoire, ainsi que par des recherches fondées sur les renseignements nautiques, géographiques et astronomiques contenus dans les anciens manuscrits, il a constaté de la manière la plus convaincante, dit M. Borring, la découverte du littoral de l'Amérique du Nord, faite par les anciens Scandinaves, ainsi que leurs visites réitérées dans ces contrées, et principalement leur séjour ou leur établissement dans le Massachusetts et dans le Rhode-Island.

Le catalogue des livres en vente chez l'éditeur va, dans ces derniers cahiers, du n° 1081 au n° 1270. On y donne peut-être, en général, un peu trop complaisamment le brevet de rareté à des livres curieux, mais qui se rencontrent assez souvent. Les amateurs novices ne doivent pas prendre indistinctement au pied de la lettre toutes ces indications bibliopoliques. On peut les avertir en parodiant un mot célèbre de Quintilien, que : « *Aliud est bibliopolice, aliud bibliographice loqui.*

5. *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique,* 1852. Tome XIX. Un cahier in-8° par mois, souvent accompagné de planches. — N° 1. ( *V.* t. VIII, p. 502. )

M. le baron de Stassart, dans l'examen spirituel d'une note adressée à l'Académie par M. le chevalier Lelièvre de Staumont et relative aux synonymes français, passe en revue les différents ouvrages composés sur cette partie si délicate de notre langue, et présente en passant des réflexions judicieuses sur des expressions néologiques très-impropres et cependant fort en vogue aujourd'hui.

M. Baguet, si compétent en matière d'enseignement, donne le complément de ses observations sur ce sujet, que nous avons résumées dans le tome VIII, p. 261.

Dans une note érudite, dictée par une saine critique, M. Schayes examine l'état de Constantinople, depuis sa conquête par les croisés jusqu'à sa prise par Mahomet II, en 1453. L'honorable académicien, qui veut être juste pour tout le monde, même pour les Turcs, et qui semble avoir pris pour devise le

Tros Rutulusve fuat nullo discrimine habebo,

prouve, pièces en mains, 1° que l'on a représenté à tort Mahomet II comme un farouche conquérant qui aurait pris plaisir à anéantir les monuments et les merveilles des arts de la Byzance chrétienne; 2° que la Constantinople des XIIIe, XIVe et XVe siècles ne ressemblait pas plus à la Constantinople de Justinien, que la Rome d'alors ne ressemblait à la Rome des Césars. De ces prémisses, il tire la conclusion suivante : « On peut donc dire, en toute vérité, que les Ottomans, qu'un célèbre écrivain moderne a qualifiés, d'une manière peut-être plus poétique que vraie, de barbares campés sur les bords du Bosphore, ont été les restaurateurs de Constantinople, que les guerres des croisades, si funestes à l'Orient, mais si utiles à l'Europe, avaient presque réduite au néant. »

On est redevable à M. Bormans d'un fort bon mémoire d'histoire littéraire, pp. 132-159, qui sera d'une grande utilité lorsque l'Académie pourra enfin réaliser le projet, formé depuis longtemps, d'une biographie nationale. Ce n'est qu'à l'aide des matériaux épars recueillis avec soin et classés avec discernement, comme ceux que le savant philologue vient de mettre en œuvre, que la tâche sera rendue moins difficile et donnera des résultats avantageux. M. Bormans, au moyen d'extraits mis en regard, indique Thomas de Cantimpré, né à Leeuw-Saint-Pierre en Brabant, comme une des sources où Albert le Grand et surtout Jacques van Maerlant ont puisé les matériaux de leurs écrits sur l'histoire naturelle.

Après avoir parcouru ces notices érudites, l'esprit du lecteur se repose agréablement et se délasse en arrivant aux cinq nouveaux apologues que M. le baron de Stassart, notre inépuisable fabuliste, a communiqués à la séance du 5 janvier.

Nous en dirons autant du commencement de la traduction en vers de l'Art poétique d'Horace (*vers* 1-85), que M. Baron a lue le 8 janvier à la classe des

beaux-arts, à laquelle il appartient. Nous trouverons sans doute bientôt, dans le bulletin d'une séance subséquente, la suite de ce travail estimable.

Le rapport adressé à M. le ministre de l'intérieur sur l'état de la musique en Espagne, par M. Gevaert, lauréat du grand concours de composition musicale, et transmis à la classe des beaux-arts, renferme des renseignements curieux. Nous y avons vu que M. Gil, de Cadiz, vient de faire paraître à Madrid une traduction espagnole du *Traité d'Harmonie*, de M. Fétis.

6. *Annuaire de l'université catholique de Louvain*, 1852. Seizième année. — In-18 de LXXXVIII et 327 pages. (*V.* t. VIII, p. 171.)

On a inséré dans la première partie de l'annuaire les rapports de MM. L. Lannoy et D. de Haene sur les travaux des deux sociétés littéraires, l'une française, l'autre flamande, qui continuent à prospérer au sein de l'université. Le tableau des lectures qui y ont été faites indique que le zèle des membres ne se ralentit pas, et que le goût des études solides et sérieuses est toujours en honneur à Louvain.

Le discours prononcé par M. le chanoine de Ram, après le service funèbre célébré pour le repos de l'âme de M. Tits, professeur ordinaire de théologie dogmatique générale, renferme dans les notes qui suivent le texte, tous les renseignements bibliographiques que l'on peut désirer sur les ouvrages du savant théologien. M. Arnould-Pierre Tits, né à Aelst près de Saint-Trond, vers la fin de l'année 1807, est décédé à Louvain, le 9 juillet 1851.

M. de Ram a aussi payé un juste tribut de regrets à la mémoire de M. Nicolas-Joseph Decock, curé-doyen de Wavre, membre du congrès national en 1830, ancien vice-recteur de l'université. M. Decock, né à Tubize, village situé entre Bruxelles et Mons, le 9 mars 1800, et mort à Wavre le 17 mars 1851, est auteur de trois ouvrages indiqués à la page 202 de ce volume.

L'annuaire contient encore d'autres documents utiles pour l'histoire littéraire de l'ancienne et de la nouvelle université. Nous allons les énumérer rapidement.

M. l'avocat général Ch. Faider a communiqué sur l'enseignement du droit public à l'ancienne université de Louvain une notice, déjà insérée dans le tome XVI du Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Nous y avons remarqué quelques légères erreurs, qu'il n'est pas inutile de signaler en passant. « La leçon de langue française, dit M. Faider, précédemment connue sous le nom de *leçon de langue bourguignonne*, fut longtemps donnée par un excellent professeur nommé Pratel, qui enseigna jusqu'à l'âge de 90 à 92 ans. Une note de Nény, commissaire royal de l'université, portant la date du 7 décembre 1759, contient l'éloge de ce professeur, qui fut remplacé par le docteur Villers. » Voici les trois observations que nous avons à présenter sur ce passage : 1° François Pratel, dont le véritable nom était Platel, né à Gand vers l'an 1652, nommé à la chaire de langue française le 4 février 1687, mourut à Louvain le 19 janvier 1734, dans sa

84e année (1) ; 2° nous ne pouvons admettre, n'en déplaise au comte de Nény, écrivain incorrect lui-même, et qui ne peut faire autorité à l'endroit de la langue française, que Pratel en fût un *excellent professeur*. Nous avons parcouru autrefois ses indigestes compilations, et il nous en est resté le souvenir que Paquot n'a été ni trop sévère, ni injuste en avançant que Pratel n'écrit purement ni en latin ni en français ; 3° il n'est pas tout à fait exact de dire que Platel fut remplacé par le docteur Villers. Il paraît que la chaire resta vacante pendant plus de six ans, puisque ce professeur n'y fut appelé que le 5 juillet 1741 (2).

Nous avons déjà parlé dans notre tome VII, p. 535, de la note de M. le professeur F. Nève sur le lexique hébreu d'Abudacnus. Ces recherches intéressantes pour la philologie orientale, ainsi que pour l'histoire littéraire de l'ancienne université, sont reproduites ici (pp. 234-250), avec quelques additions. Elles se trouvent aussi dans le n° 15 des *Analectes*. (*Voy.* sur cette rareté bibliographique notre tome VIII, p. 49.) Il en existe en outre quelques exemplaires tirés à part, avec de légères différences dans le texte et le titre de 2e édition, de 19 pages in-18.

On doit à M. le chanoine de Ram une notice curieuse sur Lambert Coomans de Turnhout, théologien de Louvain, qui assista Erasme dans ses derniers moments.

On trouve encore dans ce volume l'analyse de quelques lettres inédites, publiées d'après les autographes par M. de Ram, et adressées à Viglius, en grande partie par des membres de l'université. Elles sont suivies de deux lettres de cet homme illustre et d'une de P. Canisius, relatives toutes les trois aux théologiens de Louvain, appelés par le cardinal Otton Truchsès à la nouvelle université qu'il avait fondée en 1549 à Dillingen en Souabe.

Enfin, le volume est terminé par une lettre intéressante d'Erycius Puteanus au comte de Bucquoy, que nous avons eu l'honneur d'indiquer à M. le Recteur. Elle complète les renseignements contenus dans les Analectes de 1839 sur la méthode d'enseignement de Puteanus.

7. *Annales de l'imprimerie elsevirienne, ou histoire de la famille des Elsevier et de ses éditions*, par Charles Pieters, chevalier de l'ordre du Lion des Pays-Bas, membre de la Société des bibliophiles de Belgique et de celle des bibliophiles flamands, etc.

Deuxième livraison. Suite et fin de la seconde partie ; troisième

(1) *Voy.* Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XVI, pp. 139-144.

(2) *Voy.* l'*Annuaire de l'université catholique*, 1841, p. 134, et *l'Organe de Huy et de l'arrondissement*, journal hebdomadaire qui, dans le n° 4 de la 5e année, 25 janvier 1852, sous le titre de : « Fragments d'une généalogie, » donne une notice intéressante sur le professeur de Villers et sa famille, à laquelle appartiennent les comtes de Villers d'aujourd'hui. Cette notice, signée L. de H., renferme quelques particularités qui complètent le travail publié dans l'Annuaire de 1841, pp. 125-137.

partie en entier ; catalogue des faux Elseviers ; supplément et table des matières. — Pp. 97-316. ( *Voy.* notre tome VIII, pp. 334 336 et 503.)

L'honorable auteur, malgré les infirmités physiques auxquelles il est en proie déjà depuis longtemps, mais dominé dans ce travail de prédilection par cette volonté forte qui, comme l'a si bien dit un poëte, *enfante des miracles,* poursuit avec persévérance et succès la tâche ardue qu'il s'est imposée, aux applaudissements de l'Europe savante.

On lit avec intérêt dans cette seconde livraison la suite des notices biographiques sur les imprimeurs de la famille des Elsevier, dont le dernier, Abraham II, mourut le 30 juillet 1712. M. Pieters, grâce à une correspondance active et à des recherches habilement dirigées, est parvenu à recueillir des renseignements inconnus jusqu'ici, et des particularités qui jettent un jour nouveau sur des faits auparavant obscurs, et que les travaux de ses devanciers n'avaient pu éclaircir.

L'auteur s'est montré moins sobre d'anecdotes littéraires que dans la première livraison. Il a ainsi, et nous l'en félicitons sincèrement, jeté de la variété et du charme sur une matière un peu aride de sa nature, et qui, au moyen de ce passeport, trouvera faveur auprès des gens du monde que rebutent les travaux trop secs d'érudition.

Donnons à nos lecteurs quelques échantillons de ces notes qui viennent fort à propos rompre la monotonie de séries de titres levés même avec la plus rigoureuse exactitude. Commençons par une conjecture ingénieuse et très-plausible que présente M. Pieters, p. 142, à l'occasion de la célèbre édition sans date de l'Imitation. « Cette édition, dit-il, est sans contredit un des livres les plus beaux, les plus rares en bonne condition, et les plus chers de la collection elsevirienne en petit format. Leurs presses le reproduisirent moins bien à Leyde en 1658, et assez médiocrement à Amsterdam en 1679. Je n'ajouterai rien aux éloges que le père Adry, Brunet et Bérard ont donnés à cette édition sans date : mais je vais émettre mon opinion sur le motif qui a pu faire supprimer le mot *Batavorum* après celui de *Lugduni* qui se trouve seul sur le titre, en faisant remarquer que la même particularité se retrouve dans l'édition de 1658, dans quelques exemplaires du *Novum testamentum græcum* de 1624, dans le *Psalterium Davidis* de 1653, et dans les *D. Augustini Confessionum libri* de 1675 : à la page 47 de mon Introduction, j'ai répété d'après Adry, à propos des éditions de la traduction du *Nouveau Testament,* imprimé par Dan. Elsevier, sous le nom de *Gaspard Migeot, à Mons,* « que Daniel ne pouvait d'ailleurs y mettre son nom, la cour de Rome ayant condamné en général toutes les éditions des livres sacrés qui pourraient être données par des calvinistes ou autres hérétiques. » Ainsi nous pouvons croire que par la suppression du mot : *Batavorum* sur les titres de ces trois ouvrages si éminemment orthodoxes, les Elsevier ont cherché à faire prendre le change, *Lyon* au lieu de *Leyde,* et en faciliter ainsi le libre débit dans les pays catholiques.

Motteley, dans son petit Aperçu sur les erreurs de la bibliographie des Else-

vier, a cité à la page 7 un exemplaire d'une petite édition *de Imitatione Christi* de Thomas à Kempis, signée *Leidæ et veneunt Parisiis apud C. Angot, via Jacobea,* S. A. (circa 1630-1640), pet. in-24; et dans un carton de corrections il a rectifié son *circa* 1630-1640 en disant (sur l'observation que lui avait faite M. Brunet) « qu'il n'a pas réfléchi que Charles Angot n'a été reçu libraire qu'en 1655, et par conséquent postérieurement à la célèbre édition sans date, mais qu'il n'en est pas moins constant (et c'est UNIQUEMENT ce que nous avons voulu prouver, ajoute-t-il), qu'elle a été imprimée avec les caractères et vignettes de la *Typographie de Bon. et Abr. Elsevier,* morts l'un et l'autre en 1652, et continuée sous la raison de leurs fils *Jean et Daniel.* » A ce sujet, M. Brunet, qui a été délégué par le ministre de l'intérieur pour examiner l'importance de la collection de ce zélé bibliophile Elsevirien, m'a écrit le 12 mars dernier : « J'ai comparé cet in-32 (Motteley dit pet. in-24), avec l'édition du même livre imprimé à Leyde, *ex offic. Elsev.,* en 1658, pet. in-12, et j'ai trouvé entre les deux éditions identité parfaite de caractères et de fleurons. Celle d'Angot doit être de la même époque à peu près que la *Gallerie des femmes fortes,* imprimée par Jean Elsevier en 1660. » Ainsi, voilà encore une édition que, vers la fin de sa carrière, Jean Elsevier n'a pas imprimée pour son propre compte. »

Voici maintenant quelques renseignements instructifs sur les traductions flamandes de la Bible à l'usage des protestants, que l'auteur donne à l'occasion de la belle édition in-folio, imprimée à Leyde chez la veuve de Jean Elsevier en 1663. « Cette Bible, dit-il, p 154, d'une exécution remarquablement belle, est moins rare que M. Motteley semble vouloir le faire croire dans son catalogue de 1848. Il y en a des exemplaires en grand papier qui, reliés, ont ordinairement 18 pouces et 2 à 4 lignes de haut. Ceux en papier ordinaire n'ont qu'environ 15 pouces, et on trouve fréquemment ceux-ci dans les ventes en Hollande et même en Belgique. Tous les exemplaires doivent porter au dos du titre les armes de Leyde et en dessous la signature autographe de *J. Vanderwerve.* Le privilége en faveur de la veuve et des héritiers de Jean Elsevier, pour imprimer cette bible pendant 20 ans, et l'autorisation des bourgmestres de Leyde à *Vanderwerve* d'en authentiquer les exemplaires par sa signature, se trouvent à la même page.

La première bible flamande n'était qu'une traduction de celle de Luther par un inconnu. Jean Witenhoce fit une nouvelle traduction de celle de Luther; elle fut imprimée en 1565, et revue en 1629 par Sextinus Amama. Philippe de Marnix et deux autres furent chargés de traduire la bible sur l'hébreu et moururent avant que l'ouvrage parût. Le synode de Dordrecht de 1618 et 1619 nomma six savants pour traduire la Bible : leur ouvrage, imprimé en 1637, est cette même bible réimprimée par les Elsevier. »

Abraham Elsevier, imprimeur de l'université de Leyde, publia en 1695, deux oraisons funèbres en latin, chacune de 66 pages in-folio, de la reine Marie, femme de Guillaume III, roi d'Angleterre et stathouder des Provinces-Unies. M. Pieters entre sur ce double éloge dans quelques détails curieux que nous allons reproduire :

« Le professeur Spanheim, dit-il, avait été désigné par le président de la haute

cour de la Haye pour prononcer cette oraison funèbre, en même temps que les curateurs de l'université de Leyde désignaient le professeur Perizonius au même effet. Pour éviter les difficultés qui eussent pu naître de ce conflit, il fut convenu qu'il serait prononcé deux oraisons, et le compte des frais que l'université eut à supporter de ce chef s'éleva à 2,210 fl. 1 sol 12 penn., savoir :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pour frais d'impression payés à Abraham Elsevier. . . . . | fl. | 934 | | |
| Pour frais de reliure et velours violet employé à icelle . . . . | | 554 | 5 | |
| Pour décoration de l'auditorium, etc. . . . . | | 318 | 8 | 12 |
| Pour les manteaux des deux professeurs. . . . . | | 103 | 10 | |
| Et pour gratification à chacun d'eux : fl. 250. . . . . | | 500 | | |
| Ensemble . . . . . | fl. | 2,210 | 1 | 12 |

Terminons ces extraits, que les lecteurs ne nous reprocheront sans doute pas d'avoir prolongés, en mettant sous leurs yeux le passage où M. Pieters discute avec une critique judicieuse les questions bibliographiques, et l'on pourrait dire morales, qui se rattachent au trop fameux livre des *Ragionamenti* de l'Arétin.

« Il existe, dit-il, des *Ragionamenti* deux éditions sous la date de 1660, qui se correspondent page par page et presque ligne par ligne. Celle qui est considérée comme la première et la plus belle se reconnaît à la forme allongée de la lettre *Z*, employée dans les notes en caractères italiques qui se trouvent à la marge de chaque page, et c'est ordinairement à cette première édition qu'est jointe la *Puttana* en 38 pages, imprimée avec les mêmes caractères. Quand il est ainsi, ce livre se vend cher, mais il perd une grande partie de sa valeur quand la *Puttana* ne s'y trouve pas, ou même quand c'est sa réimpression en 54 pages et en plus gros caractères, parce que le plus souvent cette réimpression de la *Puttana* ne se trouve jointe qu'à la seconde édition des *Ragionamenti*.

C'est décidément un livre que les Elsevier ont imprimé, et quelque déguisement qu'ils y aient mis, on ne peut pas méconnaître leurs caractères et principalement leurs caractères italiques, leurs lettres grises et même leurs fleurons composés de petites pièces détachées : mais sont-ce les Elsevier d'Amsterdam qui l'ont produit, ou bien est-ce Jean Elsevier à Leyde ? C'est là une question très-difficile à résoudre, et pour cet ouvrage-ci, et pour plusieurs autres éditions anonymes sorties des presses Elseviriennes de 1655 à 1660. A tort ou à raison j'ai cru pouvoir la trancher quelquefois ; mais ici je dois avouer que je n'ose pas. N'ayant sous les yeux que l'édition des *Ragionamenti*, réputée la première, et celle de la *Puttana* en 38 pages, je trouve, après un scrupuleux examen, que des caractères il est impossible de tirer une induction quelconque, que les lettres grises appartiennent plutôt aux presses d'Amsterdam qu'à celles de Leyde, mais que par contre les vignettes formées de différentes pièces sont plutôt celles de Leyde, et j'en trouve la preuve dans le catalogue spécimen du matériel de Leyde, vendu en 1713, où je vois des fleurons semblables ou différemment arrangés et composés des mêmes petites pièces.

Si ensuite je consulte les principaux bibliographes qui citent l'ouvrage, j'hésite encore davantage : le père Adry se borne à le décrire dans son catalogue des

Elsevier déguisés ; Brunet dit *Cosmopoli* (*Amst. Elsev.*); Bérard met *in Cosmopoli* (*Olanda Elsev.*); et Motteley *in Cosmopoli* (*in Leyda, nella Stamperia di J. Elsev.*), et il ajoute après : « Jean Elsevier a vainement cherché à se déguiser par des vignettes et des fleurons d'emprunt (ce qui n'est pas tout à fait exact) ; on reconnaît partout ce grand typographe. » Cependant quelques passages de lettres que M. Brunet a bien voulu me communiquer, tendent à faire croire que l'ouvrage a été imprimé pour compte de Thomas Joly, à Paris, dont Guy Patin écrit à Spon, en 1655, qu'il est allé en Hollande pour l'impression d'une traduction des *Ragionamenti* de l'Arétin, et *qu'il a le bruit d'être un mauvais garnement et dangereux libraire;* or, c'est principalement avec les Elsevier d'Amsterdam que nous connaissons les relations de ce Joly. Aussi, au milieu de toutes ces incertitudes et puisqu'il s'agit ici d'un blâme plutôt que d'un titre de gloire, il vaut mieux laisser la question indécise, et je me borne à répéter ce que j'ai écrit dans le temps à feu Charles Nodier. qu'il me semble impossible de laver complétement les Elsevier d'avoir produit ce mauvais livre. »

L'Appendice destiné aux éditions qu'on annexe ordinairement à la collection des Elseviers en petits formats, et la table générale et alphabétique des auteurs et des titres des ouvrages anonymes cités, formeront la troisième et dernière livraison.

La lecture du livre de M. Pieters nous a inspiré une idée que nous soumettons avec confiance au jugement des amis zélés de la typographie nationale.

M. Pieters exécute en ce moment un travail dont la principale gloire doit rejaillir sur la Hollande, patrie des Elsevier. Pourquoi ne chercherions-nous pas à avoir pour notre pays un digne pendant des *Annales de l'imprimerie elsevirienne?* Des *Annales de l'imprimerie plantinienne* ne feraient pas moins d'honneur à la Belgique. Les matériaux se trouvent, pour ainsi dire, tout réunis à Anvers dans la collection de MM. Moretus, à la bibliothèque de la ville, etc. Lorsqu'ils seraient mis en œuvre par une main habile, ce ne serait pas sans admiration que l'on verrait quel fut à cette époque le mouvement intellectuel dans notre métropole commerciale, et l'influence littéraire et mercantile que l'architypographe royal Chr. Plantin exerça sur tous les Pays-Bas espagnols. Une notice intéressante sur cet homme illustre et sur sa famille a été insérée par M. Vanhulst, dans la livraison de novembre 1845, t. IV de sa *Revue de Liége*. M. le docteur A. Scheler l'a traduite librement en allemand, en y ajoutant des remarques et des additions (*Serapeum* de R. Naumann, 1846, pp. 521-529.) Ce travail estimable pourrait être consulté avec fruit, et servir de point de départ pour les recherches ultérieures sur la vie de cet habile rival des Alde, des Estienne, des Gryphe, des Elsevier.

8. *Histoire des environs de Bruxelles,* par Alp. Wauters.—Ouvrage faisant suite à l'*Histoire de Bruxelles,* par Al. Henne et Alp. Wauters, et orné de gravures sur bois. — Bruxelles, 1851-1852, tome Ier, gr. in-8°, livraisons 1-5. (*V.* notre tome VIII, p. 423.)

Les extraits que nous avons promis précédemment, et qui vont passer aujour-

d'lui sous les yeux du lecteur, lui donneront, nous aimons à le croire, une idée avantageuse de l'esprit de critique qui anime l'auteur, de l'étendue et de la variété des recherches auxquelles il s'est livré dans tout le cours de ce remarquable travail. Ils prouveront aussi que M. Wauters n'est pas étranger à l'art d'écrire : son style, toujours pur et correct, sait s'élever avec le sujet, sans devenir déclamatoire, et sans franchir les limites dans lesquelles doit rester l'historien d'une ville ou d'une province.

Le livre premier comprend le territoire qui s'étend de Bruxelles à Leeuw et à Gaesbeek. Dans le chapitre premier consacré à Anderlecht, nous avons trouvé des particularités concernant des écrivains nationaux, entre autres l'auteur du *Traité de l'origine des ducs et du duché de Brabant,* le vieux J.-B. de Vaddere, rajeuni en 1784 par le laborieux Paquot. Mais laissons parler M. Wauters lui-même : « Le décanat du chapitre d'Anderlecht était d'abord, dit-il, une dignité élective, à la nomination du chapitre. En 1553, Charles-Quint en usurpa la collation. L'élection du chanoine Jean Blyens amena, en 1654, quelques difficultés, que Blyens voulut terminer en résignant son décanat, moyennant une pension viagère. Il s'entendit successivement, pour cet objet, avec ses confrères, Claude Behagle, Melchior van Cotthem et Matthieu van Lille, mais sans pouvoir obtenir l'approbation du souverain ; une nouvelle transaction conclue en 1658 entre lui et J.-B. de Vaddere, chapelain de l'autel de la Sainte-Trinité à Tervueren, et qui lui assurait cinquante florins par an, sa vie durant, ne reçut pas un meilleur accueil ; le chapitre l'avait cependant appuyée, « de Vaddere étant homme de tels talents et qualités que requiert en cette conjoncture le chapitre troublé et désuni. » Mais le laborieux de Vaddere, semble-t-il, était peu en faveur. Après la mort de van Cotthem, qui avait rempli les fonctions de doyen depuis 1658 jusqu'en 1689, ce fut sans plus de succès qu'il demanda de nouveau le décanat ; vainement il allégua les services qu'il avait rendus à la religion, en Hollande et en Belgique ; la réfutation qu'il avait faite, dans son traité de l'origine des ducs de Brabant, des prétentions du roi Louis XIV sur cette province ; on lui préféra le seigneur de Marquette, Charles-François Taye de Wemmel, depuis doyen de Termonde. Il n'obtint qu'un canonicat qu'il posséda pendant vingt années, de 1671 au 3 février 1691, époque de sa mort. » . . . . . .

« Plusieurs hommes remarquables ont fait partie du chapitre d'Anderlecht. L'historien Pierre à Thymo, le jurisconsulte Nicolas Everardi, président du grand conseil de Malines, y exercèrent les fonctions de doyen. Parmi les chanoines, nous citerons le pape Adrien VI, l'archevêque de Besançon François de Busleyden, Jean Carondelet, archevêque de Palerme ; le dominicain Gaspar Ruyskenvelt, qui, en 1585, fut récompensé, par le don d'un canonicat, du zèle qu'il avait montré pour la défense de la religion catholique ; l'évêque de Gand Triest et Jacques Goyers, de Malines, à qui on donna, le 2 novembre 1781, le canonicat vacant par la mort du chanoine de Francquen. L'archevêque, en recommandant Goyers au gouvernement, fit remarquer qu'il exerçait depuis 38 ans des fonctions pastorales ; qu'après avoir été nommé, en 1743, vice-pasteur de Rymenam, et en 1751, curé de Haeren, il avait obtenu, en 1765, dans un con-

cours public, la cure d'Humelghem ; que, vers 1750, il avait enseigné la théologie au séminaire archiépiscopal ; qu'enfin, à ses vastes connaissances en littérature et en histoire, il joignait une complaisance inépuisable et qu'il se faisait un plaisir de donner accès à sa belle bibliothèque (1). Ce fut surtout au seizième siècle que la corporation brilla d'un vif éclat. Les Carondelet, les Everardi, liés avec tous les écrivains de leur temps, les attirèrent plus d'une fois à Anderlecht. Erasme, entre autres, y habita longtemps une petite maison de campagne appelée *le Cygne* (*de Zwane*), où demeure actuellement le greffier de la justice de paix, près de la maison communale. Il n'y a pas plus de sept ans que la partie de l'édifice qui lui servit de logement et qui avait été convertie en remise et en écurie, a été abattue, parce qu'elle tombait de vétusté. »

La note suivante de la page 36 offre des détails bibliographiques sur les ouvrages manuscrits relatifs à la chartreuse de Scheut. « Le secrétaire de la ville de Bruxelles, Adrien Dullaert, qui coopéra puissamment à la fondation de la chartreuse, en a fait l'objet d'un traité qui, au dix-septième siècle, se trouvait dans la bibliothèque du prieuré de Corsendonck, et où Wichmans (*Brabantia Mariana*, p. 522), reconnaît avoir puisé. Le second prieur, Marcelis Voet, né à Steenberghe, en 1433, et mort en 1487, composa ensuite le *Liber fundationis*, qui fut recopié et continué par le père Jean Tourneur, mort en 1566 ; plus tard le père de Wael ou Wallius écrivit une volumineuse compilation en quatre volumes in-folio, intitulée : *Collectanea rerum gestarum et eventuum Carthusiæ Bruxellensis, cum aliis externis tum patriæ tum ordinis*, et qui se termine en 1652 ; enfin le chanoine de Vaddere nous a laissé une *Historia monasterii Nostræ Dominæ de Gratia, ordinis Carthusiensis*, qui abonde en renseignements curieux. A l'aide de ces trois derniers ouvrages et d'un cartulaire intitulé *Registrum litterarum*, écrit vers l'année 1480, par le frère Jean de Groote et qui est conservé aujourd'hui aux Archives du royaume, nous avons pu compléter ce que disent du couvent de Scheut Wichmans et Sanderus, celui-ci dans sa *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. II, p. 350. »

On voit, par ce que dit l'auteur à la page 44, que les études étaient en honneur dans cette maison religieuse : « Les chartreux méritèrent, par leur ardeur pour l'étude, l'intérêt que leur témoignèrent, comme à l'envi, les souverains, la noblesse, le peuple. Les chroniqueurs du couvent, Voet, Tourneur, de Wael, sont d'excellents guides pour l'histoire de Bruxelles, au quinzième et au seizième siècles ; ils nous ont conservé bien des faits curieux qui sans eux seraient complétement oubliés ; d'autres religieux s'adonnèrent à la calligraphie. Ces nobles délassements désertèrent la chartreuse lorsqu'elle fut transférée de Scheut à Bruxelles, comme s'ils ne pouvaient vivre qu'en face de la nature dans une oasis solitaire. »

Le chapitre second comprend l'ancien échevinage de Leeuw-Saint-Pierre, c'est-à-dire : Leeuw, Vlesenbeek, Berchem-Saint-Laurent, Audenacken, Elin-

(1) On peut consulter sur ce chanoine et sur ses travaux biographiques inédits la *Bibliotheca Hulthemiana*, t. VI, pp. 246 et 308. Ch. de Ch.

ghen. L'église de Leeuw est riche en épitaphes. M. Wauters nous en fait connaître plusieurs, entre autres, celle de Guillaume van Cutsem, qui fut conseiller à la cour supérieure de Bruxelles, après avoir été, sous l'ancien régime, conseiller au grand conseil de Malines. Ce jurisconsulte était né à Leeuw-Saint-Pierre, le 17 novembre 1749, et mourut à Bruxelles, le 19 novembre 1825. « Proclamé *primus* de Louvain, en 1770, dit M. Wauters, il fut reçu en triomphe, non-seulement dans son lieu natal, mais aussi à Hal, où il avait fait presque toutes ses humanités, au collége des jésuites. Le 27 août, le magistrat de cette ville lui présenta le vin d'honneur, et lui offrit une médaille où l'on voyait, d'un côté, l'effigie de l'empereur, et de l'autre, cette inscription : ORNATISSIMO, DOCTISSIMOQUE DOMINO, GUILLELMO VAN CUTSEM, DONO DEDIT CIVITAS HALLENSIS. »

Cette dernière particularité est curieuse et mérite d'être recueillie dans la *Revue numismatique belge*. L'*Annuaire de l'université catholique* de 1852, dont nous avons rendu compte plus haut, p. 86, contient, pp. 256-259, un article intitulé : Médailles offertes en 1775 et en 1789 au premier en philosophie (le baron de Bartenstein, de Bruxelles, et Louis Wittenbercq, d'Ath). Il pourra enregistrer l'année prochaine le fait que nous venons de consigner ici, et qui doit naturellement trouver sa place dans un recueil où l'on ne néglige rien de ce qui est honorable pour l'ancienne université. Ajoutons en passant que le *Journal de Bruxelles* du 24 août 1850 donne des détails intéressants sur la carrière du *primus* van Cutsem, et sur la réception brillante que lui fit la ville de Hal, lors de sa promotion.

Le chapitre second du livre deuxième (de Bruxelles vers Ninove) décrit Schepdael, Lennick-Saint-Martin et Lennick-Saint-Quentin. Nous y avons distingué la biographie substantielle d'un autre *primus* de Louvain. Nous allons l'emprunter à l'auteur, persuadé d'avance qu'elle méritera l'approbation de nos lecteurs. « Pendant le règne de Charles-Quint, l'un des Lennick, mais on ne sait lequel, vit naître, le 30 novembre 1515 ou 1516, André Maes, appelé aussi Masius, qui se fit bientôt un nom par ses vastes connaissances en philologie. Il préluda à la brillante carrière qu'il devait parcourir en méritant, à Louvain, la dignité de *primus* en philosophie. Il étudia ensuite la jurisprudence, apprit, en outre, les langues grecque et hébraïque, et alla prendre le bonnet de docteur dans une université étrangère. Jean de Weze, évêque de Constance, le choisit pour son secrétaire, poste qu'il occupa jusqu'à la mort de ce prélat, arrivée à Augsbourg, le 14 juin 1548. Il partit alors pour Rome en qualité d'agent d'un autre prince, et il profita de son séjour dans la capitale du monde chrétien pour s'y lier avec les savants et acquérir de nouvelles connaissances. Moïse de Mérédin, légat du patriarche d'Antioche, lui enseigna le syriaque, dans lequel il fit de si rapides progrès qu'il se trouva bientôt en état de lire les lettres que ce religieux avait apportées. En 1558, il se fixa à Clèves, auprès du duc Guillaume, prince éclairé et ami des lettres, qui le fit entrer dans son conseil ; à la même époque il épousa la nièce de Henri van Weze, l'un de ses collègues. En 1569, on publia à Anvers, chez Plantin, sa traduction d'un traité sur le Paradis, écrit en syriaque par Moïse Bar-Cepha, évêque de Bethléem-Rama, et qu'il fit suivre de sa traduction

de la liturgie de saint Basile. On a prétendu, mais à tort, qu'il avait été appelé à Anvers par le roi Philippe II pour y travailler à la bible polyglotte, de concert avec Arias Montanus; il fournit seulement à cet ouvrage une grammaire et un dictionnaire syriaques, et il communiqua à Arias un manuscrit espagnol contenant la paraphrase chaldéenne de quelques parties de l'ancien Testament : le livre de Josué, celui des Juges, ceux des Rois, les Psaumes, l'Ecclésiaste et le livre de Ruth. Son ardeur au travail lui causa une maladie dont il mourut, à Zuenar ou Sevenaer, près de Clèves, le 7 avril 1563. Ce ne fut qu'après sa mort qu'on publia sa dissertation sur le livre de Josué, et celle qu'il avait écrite sur l'Eucharistie. Ce dernier ouvrage, dirigé contre les calvinistes, témoigne de son orthodoxie; il vécut et mourut dans le sein de l'église romaine, mais il penchait, à ce qu'il semble, pour une réforme conciliante, et il n'était pas noté très-favorablement à la cour du sévère Pie V. Il avait les jésuites pour ennemis, mais sans devoir les craindre, le pays de Clèves jouissant de la plus entière liberté de conscience, alors que le duc d'Albe transformait la Belgique en un immense échafaud. Maes laissa la réputation d'un homme de bien, obligeant, laborieux; outre sa langue maternelle et l'allemand, il entendait parfaitement le français, l'espagnol et l'italien, et il possédait à fond le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque. Il est assez remarquable que cette même localité, dont une princesse de Byzance, l'impératrice Théophanie, avait favorisé les faibles commencements, ait donné le jour au savant qui le premier apprit à l'Europe à comprendre les vieux idiomes de la Syrie et de la Babylonie. »

Nous ne renonçons pas au plaisir de présenter plus tard des extraits semblables des livraisons suivantes, en continuant à nous attacher aux détails qui appartiennent à l'histoire littéraire de la Belgique.

9. *Essai sur la littérature russe contenant une liste des gens de lettres russes qui se sont distingués depuis le règne de Pierre le Grand.* Par un voyageur russe. Imprimé à Livourne (en Toscane) en 1771. — Réimprimé textuellement dans la *Revue étrangère* (de Bellizard). Octobre, 1851, t. 80, pp. 1-15. Saint-Pétersbourg, 1851. (Quelques exemplaires ont été tirés à part, in-8° de 4 et 15 pages.)

Le *Bulletin* ne peut mieux faire connaître la réimpression soignée de cet opuscule curieux et introuvable qu'en reproduisant littéralement l'introduction dont l'a accompagnée un de nos honorables collaborateurs, qui a bien voulu nous faire parvenir un exemplaire du tiré à part.

« Nous réimprimons textuellement, dit-il, avec les fautes d'impression, d'orthographe et de langage, cet opuscule rare, et curieux à plus d'un titre.

« Inconnu à Barbier et à Demanne, et introuvable dans le commerce de la librairie, cet *Essai* n'a jusqu'à présent été indiqué que par *deux* bibliographes :

« M. Pierre Köppen en a signalé l'existence dans ses *Matériaux pour l'Histoire*

*des lettres en Russie,* publiés à St-Pétersbourg, en langue russe, en 1819, premier cahier, in-8°, p. 51.

« M. Köppen n'en a pas donné le titre complet, et a commis une erreur en indiquant l'année 1774 comme la date de son impression, tandis que cet *Essai* porte celle de 1771.

« M. Hoffmann, bibliographe et bibliothécaire à Hambourg, a fait connaître cet *Essai* dans le *Bulletin du bibliophile belge,* publié à Bruxelles par feu le baron de Reiffenberg, n° 9, 1849, t. VI, p. 414.

« Il a exactement indiqué le titre complet et la véritable date de publication. Seulement, il s'est trompé dans le nombre des pages : outre les 23 pages, indiquées par M. Hoffmann, cet *Essai* a encore six pages de plus : quatre pages occupées par les titres, et deux pages d'*Avertissement.*

« M. Hoffmann ne s'est pas contenté d'indiquer le titre de l'ouvrage, il donne un petit extrait des pages 5 et 6, relatif aux ouvrages français du comte André Chouvalof.

« Tout ce qu'on a connu jusqu'à présent de cet *Essai* s'est borné aux deux indications qui précèdent.

« Un heureux hasard, une véritable bonne fortune de bibliophile, nous a fait enfin, après vingt-cinq années de recherches, trouver un exemplaire de cet opuscule.

« M. Quérard pourra donc en faire mention, avec connaissance de cause, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées,* mais en se résignant à une lacune contrariante et regrettable en bibliographie. Le Voyageur Russe, auteur de cet *Essai,* demeure jusqu'à présent inconnu, et couvert sous le voile du pseudonyme : nous avons l'espoir que cette réimpression portera quelqu'un de ses descendants à révéler son nom.

« La bibliothèque de la ville de Hambourg, dont M. Hoffmann est bibliothécaire, avait été jusqu'à présent probablement *la seule* au monde à posséder cet opuscule.

« Nous réimprimons ici cet *Essai,* comme nous l'avons dit plus haut, avec la plus stricte fidélité. Quelques notes rectifient l'orthographe des noms propres, qui ont été un peu estropiés par l'imprimeur de Livourne.

« St-Pétersbourg, 24 septembre 1851.

« Serge Poltoratzky. »

Quoique cet opuscule, écrit au courant de la plume et loin des sources, n'ait pas une grande portée critique, nous n'en applaudissons pas moins au zèle patriotique avec lequel le savant possesseur de la riche bibliothèque d'Avtchourino s'attache à recueillir et à faire connaître les titres honorables pour la Russie littéraire. Le *Voyageur russe* disait à la fin de son avertissement : « Si notre esquisse est accueillie du public, nous lui donnerons incessamment un essai semblable sur le théâtre russe, qui formera le pendant de celui-ci. » S'il a tenu sa promesse nous engageons M. Poltoratzky à le reproduire également. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochaine livraison.

Ch. de Ch.

## Tirés à part du Bulletin du Bibliophile belge
(à 100 exemplaires).

*Edward van Even*, notice sur Pierre Werrecoren, imprimeur à St-Maertensdyk, en Zélande (1478). 1851, *avec fac-simile*, 14 pp.

*J.-M. Van Heylerhoff*, notice sur la bibliothèque publique de la ville de Maestricht, publiée avec des additions par M. *de Chênedollé*. 1851, 15 pp.

*Appendice* au tome II de l'histoire des bibliothèques publiques de la Belgique de *P. Namur*. (*Bibliothèque de Louvain*, 1836-1849). 1851, 23 pp.

*E. Nève*, **appendice à la Bibliographie Douaisienne** de M. Duthillœul (édition de 1842). — *Ch. de Chênedollé*, nouvel appendice à la Bibliographie Douaisienne de M. Duthillœul. 1851, 36 pp.

*Gust. Brunet*, sur les éditions primitives de *Rabelais*. 1851, 11 pp.

*Un Amulette*. Légende en vers de sainte Marguerite, tirée d'un ancien manuscrit. 1851, 26 pp.

— — — — Tiré sur *papier de couleur* (il n'y en a que 10).

*Warzée*, recherches bibliographiques sur les almanachs belges. Un beau volume d'environ 200 pp.

Bibliothèque impériale publique de St-Pétersbourg. Compte rendu pour l'année 1850, par son directeur le baron de Korff, 16 pages.

## On peut se procurer à la même librairie :

El cancionero de *Juan Alfonso de Baena* (Siglo xv) ahora por primera vez dado a luz, con notas y comentarios. Madrid, 1851. Beau vol. très-grand in-8°. 817 pp. et *planches, fac-simile*. fr. 22 50

*H.-R. Duthillœul*, catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai. Douai, 1848. Gr. vol. 7 50

— — Douai et Lille au xme siècle d'après les manuscrits originaux à Gand. *Original et traduction*. Ibid., 1850, in-4°, br. 12 00

— — Bibliographie Douaisienne ou catalogue historique et raisonné des livres imprimés à Douai depuis 1563. Nouv. éd. Ibid., 1842. Gr. in-8°, 470 pp. 7 50

— — manuscrit inédit de Fénélon, d'après un autographe de lui avec une notice explicative. Ibid., 1849. Gr. in-8°. 1 50

— — voyage d'Énée aux enfers et aux champs-élysées, selon Virgile, par le chanoine André de Jorio, trad. de l'italien. Ibid., 1847. Gr. in-8°. 2 25

L'abbé *C. Strobant*, notice historique et généalogique sur les seigneurs de Tyberchamps. Brux.. 1851. Gr. in-8°, 325 pp. *et planches*. 5 00

*Roland de Lattre*, drame historique en un acte et en vers, mêlé de chant. Mons, 1851. Gr. in-8°, *portrait*. » 75

*A. Mathieu*, Roland de Lattre, biographie. Ibid., 1851. Gr. in-8°. » 50

Le Dr *Aug. Neyen*, histoire de la ville de Vianden et de ses comtes. Luxemb., 1851. Beau vol. gr. in-8°, *cartes, planches*, etc. 7 75

*De Crassier*, recherches et dissertations sur l'histoire de la principauté de Liége. Liége, 1845. Beau vol. 6 00

*Publications* de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Années 1847-1850, 4 vol. Luxembourg, 1848-51. 4 beaux vol. in-4° br., *planches*. 24 25

*Ch. de Chênedollé*, les Rues de Bruxelles. Bruxelles, 1851. Un beau volume in-18, format anglais, papier fin. (*Voy.* t. VIII, p. 507.) 1 00

91. Le même ouvrage. Edizione seconda, riveduta, e corretta. Venezia, 1772, in-8°. Le nom de l'auteur est sur le titre.

92. *Panizzi, Antonio.* Bibliographical notices of some early editions of the Orlando innamorato and furioso. London, 1831, in-8°. *Voy.* Brunet, Manuel, t. III, p. 624.

93. *Panzer, Georgius-Wolfgangus.* Annales typographici ab artis inventae origine ad annum 1500. Post Maittairii, Denisii aliorumque doctissimorum virorum curas in ordinem redacti, emendati et aucti. Vol. 1-5. Annales, etc. Ab anno 1501 ad annum 1536 continuati post Maittairii aliorumque doctissimorum virorum curas, etc. Vol. 6-11. Norimbergae, 1793-1803, in-4°.

94. *Pellegrini, Domenico-Maria.* Della prima origine della stampa in Venezia per opera di Giovanni da Spira del 1469. E riposta alla difesa del decor puellarum del signor ab. Mauro Boni. Dissertazione. Vinegia, 1794, in-8°. *Voy.* le n° 20.

95. *Pezzana, Angelo.* Notizie bibliografiche intorno a due rarissime edizioni del secolo xv. Parma, 1808, in-8°. Ces notices du savant bibliothécaire de Parme concernent un volume in-4°, contenant : 1° Plutarchus de liberis educandis Guarino Veronese interprete. 2° Hieronymus Presbyter de officiis liberorum erga parentes. 3° Basilii Magni de legendis gentilium libris oratio ad adolescentes Leonardo Aretino interprete. — Parmae, Andr. Portilia, 1472 —, et l'édition des Sonetti, Canzone e Triomphi du Pétrarque, imprimée (à Venise) en 1477 par Gasp. et Domen. Siliprandi, in-4°.

96. *Pezzana, Angelo.* Notices bibliographiques sur les deux éditions les plus rares du xv^e siècle. Trad. de l'italien par C. Brack. Gênes, 1809, in-8°.

97. *Pezzana, Angelo.* Due edizioni del secolo xv, descritte, ecc. Parma, 1830, in-4°. (?)

98. (*Poch, Bernardo*). Del Pentateuco stampato in Napoli (" per impressores Soncinates ") l'anno 1491, e saggio di alcune varianti lezioni estratte da esso e da' libri antichi della Sinagoga. Roma, 1780, in-4°.

99. *Poggiali, Cristoforo.* Memorie per la storia letteraria di Piacenza. 2 tomi. Piacenza, 1789, in-4°. Cité par Panzer, dans ses Annales.

100. *Poggio, Federigo-Vincenzio di.* Notizie della libreria de' Padri Domenicani di S. Romano di Lucca, raccolte, ecc. Lucca, 1792, in-8°.

Ouvrage cité souvent par Panzer, principalement pour les éditions vénitiennes.

101. *Quirini, Angelo-Maria.* Specimen variae literaturae quae in urbe Brixia ejusque ditione paulo post typographiae incunabula florebat, scilicet vergente ad finem saeculo xv usque ad medietatem saeculi xvi. Unde praeter brixiani ingenii gloriam, tam annalium typographicorum series, quam historia literaria temporis illius, quo bonarum artium renata sunt studia, illustrantur. 2 partes. Brixiae, 1739, in-4°.

102. *Quirini, Angelus-Maria.* Liber singularis de optimorum scriptorum editionibus quae Romae primum prodierunt post divinum typographiae inventum, a germanis opificibus in eam urbem advectum : plerisque omnibus earum editionum seu praefationibus, seu epistolis in medium allatis. Cum brevibus observationibus ad easdem, rei typographicae origini valde opportunis. Recensuit, annotationes, rerumque notabiliorum indicem adjecit, et diatribam praeliminarem de variis rebus, ad natales artis typographicae dilucidandos facientibus praemisit Jo. Georgius Schelhornius. Lindaugiae, 1761, in-4°. Avec quelques fac-simile. Réimpression, augmentée de plusieurs notes, de l'appendice de l'ouvrage édité par le cardinal Quirini, intitulé: Pauli II. Vencti Pont. Max. vita, ex cod. Angelicae bibliothecae, etc. Accedit Appendix, quo comprobatur Pauli II pontificatus felicitati deberi optimorum scriptorum editiones, etc. Romae, 1741 (selon le Catalogo delle opere dell' emin. e rev. sign. Cardinale Quirini, publié par l'imprimeur Gian-Maria Rizzardi à Brescia, ou selon Schelhorn et Brunet, 1740), in-4°.

103. *Renouard, Antoine-Augustin.* Annales de l'imprimerie des Alde, ou Histoire des trois Manuce et de leurs éditions. 2 tomes.

Paris, an XII (1803).—Supplément. Paris, 1812, in-8°. Avec les portraits d'Alde l'Ancien et de Paul Manuce et les figures des marques typographiques des Alde.

104. Le même ouvrage. Seconde édition, 3 tomes. Paris, 1825, in-8°. Avec les portraits d'Alde l'Ancien, de Paul et d'Alde Manuce, fils de Paul, des fac-simile et figures des ancres aldines.

105. Le même ouvrage. Troisième édition. Paris, 1834, in-8°, à 2 colon. Avec portraits et fig. Selon M. Brunet, il faut joindre à cette édition, considérablement augmentée, un supplément de 8 pages et un Parallèle d'Alde l'Ancien et d'Henri Estienne, deux opuscules imprimés en 1838.

106. *Renouard, Antoine-Augustin.* Notice sur la vie et les ouvrages des trois Manuce. Paris, 1803, in-8°. C'est une partie de la première édition des Annales.

107. *Nodier, Charles.* Des Annales de l'imprimerie des Alde. Paris, 1835, in-8°. (Extrait du Bulletin du bibliophile, mai 1835.)

108. *Krause, Joh.-Gottlieb*, Praes., *Dan.-Aug. Sinapius,* Resp. Apparatus ad Pauli Manutii vitam pars prior. 13 decembr. 1719. Lipsiae. in-4°.

109. *Zeno, Apostolo.* Notizie letterarie intorno ai Manuzj stampatori, ed alla loro famiglia ; à la tête de l'édition de la traduction italienne des Lettres familières de Cicéron, par Guido Roglio Reggiense, avec les corrections d'Alde le Jeune (*voir* le titre de l'édition de 1559) ou de son père Paul Manuce, 2 vol. in-8°, imprimée à Venise, Piacentini, 1736. Il a été tiré à part quelques exemplaires des Notices de Zeno, Venezia, 1736, in-8°, et on les trouve aussi dans l'édition de Florence, Giuseppe Molini, 1803, de la Serie dell' edizioni Aldine, pp. 1-84.

110. *Unger, Christ.-Gottlieb* [*Theophilus*]. De Aldi Pii Manutii Romani vita meritisque in rem literatam dissertationem nec dum editam observationibus suis illustratam pro loco inter assessores

amplissimi ordinis philosophici rite obtinendo publice proponit Samuel-Lutherus Geret, respondente Gabriele-Godofredo Vogt. D. 9. Augusti 1753. Vitembergae, in-4°. Avec 2 planches (2 portraits d'Alde, les marques typographiques des Alde et un denier romain qui porte au revers un emblème semblable à celui des Alde).

111. *Unger* (*Christ.-Gottlieb*). De Aldi Pii Manutii Romani vita meritisque in rem literatam liber Ungeri singularis. Auctus cura et studio Samuelis-Lutheri Geret, etc. Vitembergae, 1753, in 4°. (Les planches manquent à notre exemplaire et à celui de la bibliothèque de la ville à Hambourg.) C'est la dissertation, signalée sous le n° 110, pourvue d'un nouveau feuillet de titre.

*Voir* Angeli-Mariae Quirini ad v. c. Jo.-Georgium Schelhornium epistola. Brixiae d. xi. Febr. 1754, dans la neuvième Décade de ses Epistolae latinae, n° 8.

112. Miscellanea ex mss. libris bibliothecae collegii romani Soc. Jesu. Tomus 2. Romae, 1757, in-8°. L'éditeur, le P. Lazzeri, y a donné, parmi les prolégomènes d'un recueil de lettres inédites de L. Arétin, du Dante, du Pétrarque, de Muret, de Paul Manuce, des notices prolixes sur le dernier. *Voy.* la préface du tome III de la 2e édition des Annales de l'imprimerie des Alde, p. xii.

113. *Manni, Domenico-Maria.* Vita di Aldo Pio Manuzio insigne restauratore delle lettere greche e latine in Venezia. Venezia, 1759, in-8°, avec le portrait d'Alde l'Ancien.

114. *Amoretti, Antonmaria.* Lettera sull anno natalizio d'Aldo, Pio Manuzio ed alcune stampe Manuziane, diretta al Sign. Abate Gaetano Marini, ecc. Roma, 1804, in-8°.

115. Lettere di *Paolo Manuzio*, copiate sugli autografi esistenti nella biblioteca Ambrosiana. Parigi, 1834, in-8°. Collection de lettres familières de Paul Manuce, faite par M. P.-A. Tosi, et publiée par MM. Renouard, Giuseppe Molini et Carlo Salvi, contenant plusieurs notices sur la carrière typographique des Alde.

116. *Mercier* (*Barthélemy*), abbé de Saint-Léger. Notice de deux anciens catalogues des éditions d'Alde Manuce. Paris, 1790, in-12.

Extrait, tiré à part, à 50 exemplaires, du Journal des savans, 1790, pp. 155-161; on y trouve : Notice de deux anciens catalogues des éditions d'Alde Manuce (l'ancien) et de deux autres pièces intéressantes, imprimées par cet artiste célèbre, adressées à MM. les auteurs du Journal des savants, par M. l'abbé de Saint-Léger.

117. Serie dell' edizioni Aldine, per ordine cronologico ed alfabetico. Pisa, 1790, in-12 (par le cardinal Loménie de Brienne et François-Xavier Laire).

118. Le même ouvrage. Edizione seconda. Padova, 1791, in-12.

119. Le même. Venezia, 1791, in-12.

120. Le même. Terza edizione. Con emendazioni e giunte (par Giuseppe Molini). Firenze, 1803, in-8°.

121. Le même. Padova, 1803, in 8°. Édition, citée par Renouard, p. XIV de sa préface du t. III de la seconde édition des Annales.

122. *Ebert, Friedrich-Adolf.* Allgemeines bibliographisches Lexikon, 1 Band. Col. 1045-1064 : Verzeichniss aller echten Aldinischen Drucke.

*Voir* pour les catalogues des Alde l'ouvrage de Renouard, son supplément aux Annales Juntines, et Brunet, Manuel, t. III, p. 266. — Conrad Gesner a dédié le livre onzième (de geographia) de ses Pandectae sive Partitiones universales. Tiguri, 1548, in-fol, à Paul Manuce, fils d'Alde, et a ajouté à son épître dédicatoire un catalogue, intitulé : Catalogus librorum qui in officina Aldi Manutii plaerique omnes intra annum Domini 1534 Venetiis excusi sunt, pp. 107-109.

123. *Rossetti, Dominico de.* Catalogo della raccolta che per la bibliografia del Petrarca e di Pio II, è gia posseduta e si va continuando d'all avv. *de Rossetti.* Trieste, 1834, in-8°.

124. *Rossetti, Domenico de.* Edizione singolarissima del canzioniere del Petrarca, descritta ed illustrata, ecc. Con un fac-simile

inciso in rame. Trieste, 1826, in-8°, et quelques exemplaires in-4°. *Voyez* sur cette édition sans date, mais très-ancienne, Brunet, Manuel, t. III., pp. 693 et 694.

125. *Sardini, Marquese Giacomo.*—Congetture del Ms. Giac. Sardini sopra un' antica stampa trasmesse ultimamente dal medesimo in tre lettere al molto R. P. Antonmaria Amoretti, cec., dimorante in Roma, ed ora publicate dal proposto Ferdinando Fossi, cec. Firenze, 1793, in-8°. « Sono appogiate a documenti originali, che illustrano la storia e la tipografia lucchese. » Note de Mauro Boni dans le Quadro critico tipografico.

126. *Sardini, Marquese Giacomo.* Esame su i principj della francese ed italiana tipografia, ovvera storia critica di Nic. Jenson. 3 parti. Lucca, 1796-1798, in-fol., figg.

127. *Saxius, Josephus-Antonius* (*Sassi Giuseppe-Antonio*). De studiis literariis Mediolanensium antiquis et novis, prodromus ad historiam literario-typographicam mediolanens. Mediolani, 1729, in-8°.

128. *Saxius, Josephus-Antonius.* Historia literario-typographica mediolanensis, in qua de studiis literariis antiquis et novis in hac metropoli institutis : de tempore inductae Mediolanum typographiae : et primis hujus artis opificibus : de viris doctrina illustribus, qui saeculo xv in eadem urbe floruere, atque eorumdem musstis operibus in Ambrosiana bibliotheca servatis disseritur. Adjecta sunt appendix epistolarum, quae libris, tunc ibidem editis, affixae legebantur; et catalogus codicum Mediolani impressorum ab anno 1465 ad annum 1500. 12 et DCXVI pages et 14 feuil. non chiffr. (Index rerum et nominum.)

Cette dissertation forme la première partie du tome premier de l'ouvrage de Filippo Argelati : Bibliotheca scriptorum mediolanensium, etc. Praemittitur J.-A. Saxii historia literario-typographica mediolanensis ab anno 1465 ad annum 1500 nunc primum edita. Mediolani, 1745, in-fol. — On trouve cette partie quelquefois séparément.

*Voir* Angeli-Mariae Quirini ad v. c. Josephum-Antonium Saxium epistola. Brixiae IV. Kal. Augusti an. 1745, dans la quatrième Décade de ses Epistolae latinae, n° 1.

129. *Schneider, Christianus-Wilhelmus.* Commentatio historico-litteraria de antiquo libello Mirabilia Romae inscripto. Jenae, 1756, in-4°. L'auteur donne quelques renseignements sur l'édition des Mirabilia Romae imprimée à Rome par Steph. Planck, 1500, die VII. Marcj.

130. *Serna Santander (Charles-Antoine) De la.* Dictionnaire bibliographique choisi du quinzième siècle, etc. 3 parties. Bruxelles, et se trouve à Paris, an XIII (1805, 1806 et 1807), in-8°. C'est surtout le chapitre II du tome Ier : Histoire de l'établissement de l'imprimerie dans les villes, bourgs, monastères et autres lieux de l'Europe, avec la notice de tous les imprimeurs qui y ont exercé cet art jusqu'à l'an 1500, pp. 108-480, avec un tableau chronologique (on trouve le même tableau, augmenté et corrigé, à la page 520 du tome III), qui mérite d'être consulté.

131. *Sorgato, Gaetano.* Della stamperia del Seminario di Padova, memoria del direttore ab. Gaetano dr. Sorgato ; à la fin : Padova, coi tipi del Seminario, 1° settembre 1843, in-8° de 36 pages ; dédié « Al nobile Giovanni Barbarigo degno pronepote del beato Gregorio, l'avtore. » — L'imprimerie du séminaire de Padoue a été érigée en 1684 par le cardinal Gregorio Barbarigo, évêque de Padoue.

132. Le même ouvrage. Seconda edizione. (Padova, 1843.) In-8° de 40 pages. On a ajouté à cette édition quatre pages, contenant une dédicace : « A D. Luigi Voltan nel giorno in cui celebra il suo primo sacrifizio. — Gli amici F. F. P. G. »

133. *Tiraboschi, Girolamo.* Storia della letteratura italiana. Tomo 6, parte 1. Firenze, 1807, in-8°, p. 158, aperçu de l'histoire de l'imprimerie en Italie ; pp. 433-440 : Indice cronologico della città e de luoghi d'Italia, in cui nel secolo XV, s'introdusse la stampa, colla nota de' primi libri in esse stampati. Tomo VIII, parte 1. Milano, 1809, pp. 201-221, continuation de l'aperçu (1500-1600), donné dans la 1re partie du tome VI.

134. *Tiraboschi, Girolamo.* Catalogo de' libri stampati in Modena, in Reggio e in altri luoghi di questi Dueati nel secolo xv. Dans sa Biblioteca modenese, ecc. Modena, 1781, in-4°, tomo IV, p. 368, sqq., et tomo 6, p. 174.

135. *Tosi, Paolo-Antonio.* Notizia di una edizione sconosciuta del poema romanzesco la Spagna; colla descrizione di un opuscolo impresso da Aldo Manuzio nell' anno 1499. Milano, 1835, in-8°. *Voir* Brunet, Manuel, t. IV, p. 321.

136. *Tosi, Paolo-Antonio.* Fac-simile di alcune imprese di stampatori italiani dei secoli xv et xvi. Milano, 1838, in-8° de 4 pages, avec 25 planches. *Voyez* n° 80. L'ouvrage de F. Roth-Scholtz : Thesaurus symbolorum ac emblematum i. e. insignia bibliopolarum et typographorum, etc. Norimbergae et Altorfii, 1730, in-fol., contient aussi quelques fac-simile des emblèmes et marques typographiques des imprimeurs italiens; les marques de Henricus de Harlem et Johannes Valbeck à Sienne, de Joannes de Forlivio et Gregorius, fratres, à Venise, de Bernardinus Stagninus de Tridino, à Venise, et de Nicolaus de Benedictis et Jacobus Suigius, à Turin, se trouvent dans les Beiträge zur ältern Geschichte der Buchdruck-und Holzschneidekunst von Heinrich Lempertz. Erstes Heft. Mit Abbildungen. 2e verm. Aufl. Köln, 1839, in-4° feuill. 7 et 8.)

137. *Vander Meersch, P.-C.* Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges, établis à l'étranger pendant les xve et xvie siècles. Gand, 1844-1847, in-8°. Nous citerons seulement les parties de ces excellentes recherches, qui traitent de la vie et des travaux des imprimeurs belges en Italie, savoir :

Gerardus de Lisa de Flandria, imprimeur à Trévise, Vicence, Friuli et Udine de 1471 à 1499.

Antonius Matthias d'Anvers, imprimeur à Mondovi, de 1472-1473.

Arnoldus de Bruxelles, imprimeur à Naples, de 1472-1477.

Paul Leenen, imprimeur à Rome en 1471 et 1476, et Jean de Tournai, à Ferrare, en 1475.

Nicolas de Harlem, imprimeur à Padoue en 1476 et à Vicence en 1477.

138. *Veesenmeyer, Georg.* Specimen historico-literarium de Academia veneta. Ulmae, 1794, in-4°.

139. *Lunze, Joh.-Gottlob.* Academia veneta seu della Fama in disquisitionem vocata. Lipsiae, 1801, in-8°. Avec l'emblème des ouvrages, imprimés "In accademia veneta", ou, "Nell' accademia veneziana"; pp. 59-66, § IX., et pp. 90-149, section 2 : Recensus librorum in academia veneta excusorum. *Voir* les notices de Veesenmeyer dans les Litterarische Blätter. Band 2, n° 18, Nürnberg, 1803, in-4°, col. 327-330, et la critique dans le journal : Neue allgemeine deutsche Bibliothek, Band 75, pp. 516-522. — On trouve une liste des livres imprimés à Venise par les soins de Paul Manuce, et avec ses caractères, pp. 212-246 du t. II des Annales de l'imprimerie des Alde, 2e édition. On y lit aussi les titres et les descriptions des catalogues, projetés pour la plupart, ou publiés, par cette académie. (La bibliothèque royale à Munich conserve les trois catalogues désignés par Renouard sous les nos 1, 2 et 28.) *Voir* aussi pour les catalogues : la dissertation de Lunze, pp. 90, 91 et 119; Zapf, dans le Allgem. literar. Anzeiger, 1799, n° 75, col. 748 et 749, et la critique du supplément de la 1re édition des Annales de l'imprimerie des Alde (1812), dans les Götting. gelehrt. Anzeigen, 1813, 32. Stück, pp. 318 et 319.

140. *Vermiglioli, Giovambattista.* Della tipografia perugina del secolo xv. Lettera al signor dottor Luigi Canali. Perugia, 1806, in-8°.

141. *Brandolese, Pietro.* — La tipografia perugina del sec. xv. illustrata dal signor Vermiglioli e presa in esame da Pietro Brandolese. Padova, 1807, presso Brandolese, in-8°.

142. *Vermiglioli, Giovambattista.* Principj della stampa in Perugia, e suoi progressi per tutto il secolo xv, nuovamente illustrati, accresciuti o corretti. Edizione 2a. Perugia, 1820, in-8°.

143. *Vermiglioli, Giovambattista.* Di alcuni libri di rime italiane rari e rarissimi pubblicati in Perugia nella metà del secolo xvi, a S. E. il sig. marchese D. Giangiacomo Trivulzio, lettera. Perugia, 1821, in-8°.

144. *Vernazza,* gentiluomo *di Alba, Giuseppe.* Lezione sopra la stampa. Cagliari, 1778, in-8°.

145. *Vernazza,* barone *Giuseppe.* Appendice alla lezione sopra la stampa. Torino, 1787, in-8°. Ces deux ouvrages du baron G. Vernazza contiennent plusieurs remarques sur l'histoire de l'imprimerie dans le royaume de Sardaigne.

146. *Vernazza,* barone *Giuseppe.* Osservazioni sopra gli Annali tipografici del Panzer; in-8°. Extrait de la Bibliotheca piemont., 1793, Giugno, p. 278, sqq., imprimé à part à quelques exemplaires, contenant la critique du tome I des Annales de Panzer. Réimprimé dans le Allgem. literar. Anzeiger, 1801, n° 104, col. 986-989, et n° 105, col. 1001-1006.

147. *Vernazza,* barone *Giuseppe.* Osservazioni tipografiche sopra i libri impressi in Piemonte nel secolo xv. Bassano, 1807, in-8° de 91 pages, dont 36 pour la préface ; avec une dédicace de l'éditeur, B. Gamba, à Morelli.

« Ce sont des notices très-intéressantes sur deux imprimeurs du Piémont, Jean Glim et Christophe Beggiamo. »

*Voir* le Répertoire de bibliographies spéciales curieuses et instructives, de M. G. Peignot, p. 138.

148. *Vernazza,* barone *Giuseppe.* Della tipografia dei Torrentini in Mondovi. Firenze, 1813, in-8°.

149. *Volta, Leopoldo-Camillo.* Saggio storico-critico sulla tipografia mantovana del secolo xv. Vinegia, 1786, in-4°.

150. *Zunz (L.).* Zur Geschichte und Literatur. 1 Band. Berlin, 1845, in-8°, pp. 214-303. Bibliographisches III : Drucker und Drucke von Mantua. 1476-1662. Sur les imprimeurs et les livres hébraïques, imprimés à Mantoue.

## Appendice.

*Catalogues de l'imprimerie de la* « Sacra Congregazione de propaganda fide, » *à Rome.*

1. Elenchus librorum, sive typis, sive impensis sacrae congregationis de fide propaganda impressorum, etc. 1639, in-4°, rédigé par Giov.-Domen. Verusio, réimprimé dans Philippi Labbei Nova bibliotheca mss. librorum, etc. Parisiis, 1653, pp. 238-246.

2. Catalogue de 1667, rédigé par Leone Allacci, réimprimé dans Matth. Zimmermann Montes pietatis romanenses. Lipsiae, 1670, p. 527-533.

3. Catalogue, sans indication de l'année de l'impression, in-fol.

4. Catalogue, rédigé par Niccolò Antonelli.

5. Catalogue de 1761, rédigé par Costantino Rugieri (réimprimé dans les Ephem. flor. de Lami?).

6. Librorum catalogus qui ex typographio sacr. congregationis de propaganda fide prodierunt et in eo adhuc asservantur. Romae ex eodem typographio, 1765, in-12, rédigé par Marco-Ubaldo Bicci. (Bibliothèque de la ville, à Hambourg.)

7. Catalogue de 1772?

8. Catalogus librorum, qui ex typographio sacrae congreg. de propaganda fide variis linguis prodierunt, et in eo adhuc asservantur. Romae, ex eodem typographio, 1774, in-12, avec une préface de l'éditeur Giovanni-Cristoforo Amaduzzi. *Voy.* Christoph-Gottlieb von Murr Journal zur Kunstgeschichte und zur allgemeinen Litteratur. 1 Theil, Nurnberg, 1779, pp. 155-162. (M. Brunet, Manuel, t. V, p. 684, cite une édition de 1773.)

9. Catalogue de 1782.

10. Catalogue de 1793, in-12, cité par M. Brunet (autrefois dans notre bibliothèque).

11. Elenchus librorum qui ex officina libraria sacri consilii christiano nomini propagando formis omnigenis impressi prodierunt ibique adhuc asservantur, linguarum exoticarum ordine digestus. Romae, ex eadem officina, 1817, in-16. (Dans notre bibliothèque.)

12. Catalogus librorum, etc. (*Voy.* n° 11.) Romae, Kal. Aprilis 1834, in-8°, cité par M. C.-F. Neumann, Geschichte der armenischen Literatur, etc. Leipzig, 1836, in-8°, p. 308.

*J. Bernoulli,* dans ses Zusätze zu den neuesten Reisebeschreibungen von Italien, 1. Band, Leipzig, 1777, in-8°, a donné, p. 410-419, un extrait de l'histoire de l'imprimerie de la Propagande, qu'on lit dans le n° 19 des Effem. letter. di Roma, de 1772. *Voy.* aussi, sur les catalogues n°s 1-6, la préface citée du n° 8, et Bibelgeschichte, in einigen Beiträgen erläutert von Josias Lork. 1. Theil. Kopenhagen und Leipzig, 1779, in-8, pp. 421-422 (1).

TABLE.

Italie, en général. N°s 3, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 29, 31, 32, 35, 38, 39, 42, 45, 56, 57, 58, 63, 65a, 73, 74, 77, 79, 80, 82, 88, 89, 92, 93, 97, 100, 123, 124, 126, 130, 133, 136, 144, 145, 146.
Bergame . . . . . N° 54.
Bologne . . . . . N°s 55 et note, 135.
Brescia. . . . . N°s 21, 62, 101.
Calabre. . . . . N° 23.
Crémone . . . . . N°s 18, 41.

(1) Nous prions MM. les bibliothécaires et bibliophiles de l'Italie, de vouloir bien corriger les erreurs et remplir les lacunes de cette liste des catalogues de l'imprimerie de la Propagande. F.-L. H.

Ferrare. . . . . Nos 4, 14, 33, 34, 137.
Florence . . . . . Nos 8, 9, 10, 11, 12, 46, 50, 51, (Ripoli), 52, 74, 81, 85, 86, 87.
Frioul . . . . . Nos 13, 137.
Gênes . . . . . No 21.
Lucques . . . . . Nos 76, 125.
Mantoue . . . . . Nos 149, 150.
Milan. . . . . Nos 3, 127, 128.
Modène . . . . . No 134.
Mondovi . . . . . Nos 137, 148.
Montéléone . . . . No 23.
Naples . . . . . Nos 25, 61, 98, 137.
Padoue . . . . . Nos 48, 49, 131, 132, 137.
Parme . . . . . Nos 1, 2, 69, 70, 71, 72, 95, 96.
Pavie. . . . . Nos 21, 28.
Pérouse . . . . . Nos 140, 141, 142, 143.
Piémont . . . . . No 147.
Plaisance. . . . . No 99.
Reggio . . . . . No 134.
Rome. . . . . Nos 6, 64, 66, 67, 68, 102, 129, 137; appendice.
Sabbioneta . . . . Nos 36, 37.
Sardaigne . . . . No 145.
Sicile. . . . . No 80a.
Sienne . . . . . No 136.
Soncino . . . . . No 27.
Trévise. . . . . Nos 47, 137.
Turin . . . . . No 136.
Udine . . . . . Nos 88, 137.
Venise . . . . . Nos 9, 30, 40, 53, 59, 65, 83, 84 et note, 90, 91, 94, 95, 96, 100, 103-122 (les Alde), 135, 136, 137, 138, 139.
Vicence . . . . . Nos 43, 44, 78, 137.

## Note additionnelle.

Nous croyons entrer dans les vues de notre honorable collaborateur en donnant ici un petit supplément à sa liste si curieuse au point de vue bibliographique des ouvrages concernant l'histoire de l'imprimerie en Italie. Ces indications n'ont pas une bien grande importance, mais elles pourront toujours trouver place plus tard dans une édition refondue de cet opuscule utile, lorsque les savants de la péninsule auront répondu à l'appel du docte bibliothécaire de Hambourg.

Nous allons suivre l'ordre adopté dans la table qui précède.

*Italie en général.* — On trouve des détails intéressants sur les commencements de l'imprimerie en ce pays, sur les Alde, sur Alessandro Minuziano, sur d'autres imprimeurs et sur les éditions en langues orientales, dans l'ouvrage intitulé : *Storia della letteratura italiana dall' origine della lingua fino al secolo XIX.* Del Cav. Gius. Maffei. Napoli, 1829, 5 vol. pet. in-12. V. le t. 2, p. 101-106, et le t. 4, p. 27-35.

M. Valery, dont le nom de famille était Pasquin, n'a pas négligé dans les éditions successives de ses *Voyages historiques et littéraires en Italie,* de consigner des renseignements sur l'histoire de la typographie italienne. *V.* la table, au mot *Imprimerie*, et l'article des principales villes.

*Bassano.* — La page que Lalande, dans son *Voyage en Italie* (2e édition, t. 9, p. 95), a consacrée à l'imprimerie de cette ville, offre assez d'intérêt pour être reproduite ici : « L'imprimerie de Remondini, dit-il, est le plus grand établissement de ce genre qu'il y ait en Europe; on y occupe mille personnes, sans compter ce qu'on fait imprimer à Venise; il y a dix-sept presses pour les livres, vingt et une pour les estampes, quatre pour les papiers dorés ou marbrés, onze graveurs en taille-douce, deux en bois, trois papeteries qui renferment dix cuves; M. Remondini a fait construire, en 1783, des cylindres à la manière de Hollande, tels qu'on peut les voir dans l'*Art de faire le papier,* qui fait partie de la collection

des arts de l'Académie ; on y a établi des manufactures de papiers peints à la manière de France ou des Indes ; des fonderies de caractères ; enfin on trouve à Bassano ce qu'on aurait peine à trouver dans de très-grandes villes, et l'on en a l'obligation à M. le comte Remondini (il possède actuellement un grand fief qui lui donne ce titre); il a 16,000 ducats de revenu, indépendamment d'un commerce immense. Au mois de mai 1783, M. Boscovich est allé s'y établir pour faire imprimer la collection de tous ses ouvrages mathématiques, en 5 volumes in-4° ; on en faisait un volume tous les deux mois. »

Le passage suivant de Valery, écrit en 1828 (livre V, chapitre XXXVII), offre malheureusement la contre-partie du tableau brillant que nous venons de mettre sous les yeux des bibliophiles : « Les nombreuses éditions de Bassano, quoique sans éclat typographique, n'ont pas été sans utilité, puisqu'elles étaient assez correctes et peu chères. L'imprimerie des frères Remondini, qui occupait autrefois jusqu'à quinze cents et dix-huit cents ouvriers, est aujourd'hui languissante ; elle a compté jusqu'à cinquante presses, et elle n'en a maintenant que trois ou quatre ; on dirait que la *petite Venise* (expression de Portenari, l'auteur des *Felicità di Padova*), décline aussi, mais assurément d'une manière bien moins menaçante que la grande. »

*Milan.* — M. l'abbé Aimé Guillon, l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, a donné, dans la *Bibliographie de la France*, ou *Journal général de l'Imprimerie et de la Librairie*, année 1820, pp. 317-320, 331-336 et 348-352, une Notice sur l'édition *princeps* du recueil des œuvres de Cicéron, et sur Alexandre Minutianus, auteur de cette édition. Il est bon de lire dans le même journal, pp. 406-408, la lettre critique de M. Petit-Radel, bibliothécaire en chef de la fondation Mazarine et de l'institut royal de France, sur le travail de son collègue Guillon. On trouve encore dans ce même volume, pp. 569-570, des observations de notre maître à tous, M. J.-C. Brunet, qu'il a reproduites en partie dans la dernière édition du *Manuel*, t. I, p. 672.

*Parme.* — On lit dans l'*Esprit des Journaux*, juillet 1807, pp. 153-161, une notice de T.-C. Bruun Neergaard sur Bodoni, et

sur la médaille que ses concitoyens firent frapper en son honneur, et lui présentèrent solennellement le 24 février 1806.

Le monastère de Sainte-Scholastique à *Subiaco*, dans la campagne de Rome, au-delà de Palestrine. — L'abbé Ghesquiere a inséré dans l'*Esprit des Journaux*, juillet. 1780, pp. 255-265, une Notice bibliographique et critique de deux anciens livres imprimés, qui se trouvaient dans son cabinet à Bruxelles. Le second de ces ouvrages est la première édition de Lactance (*in monasterio sublacensi*, 1465. in-folio), laquelle est en même temps le premier livre imprimé en Italie avec date. Mercier de Saint-Léger a donné dans le même recueil, novembre 1780, pp. 227-244, des remarques anonymes, signées D-u., sur cette notice du Lactance de 1465 ; elles sont suivies d'une liste raisonnée des autres éditions du même auteur faites dans le xv^e siècle.

Enfin, nous empruntons à M. Valery l'indication d'un opuscule que nous n'avons jamais eu l'occasion de voir, mais qui doit renfermer des détails sur d'anciennes éditions faites en Italie, à en juger par une citation de M. Valery (livre XIV, chapitre XXXIV) : c'est une lettre d'un émigré français, l'abbé de Rozan (nous croyons qu'il faut lire Rauzan), vicaire général du diocèse de Luçon, sur la bibliothèque du monastère de la Trinité, à la Cava, non loin de Naples, imprimée dans cette dernière ville en 1800, et écrite au bibliothécaire de la bibliothèque du Roi à Naples. Il paraît que cette brochure anonyme avait été composée à la prière du cardinal de Bernis, auquel elle était adressée sous le nom du bibliothécaire. Elle a été traduite en italien par le P. Morcaldi, lecteur de philosophie à la Cava (Naples, 1822), et elle est précédée d'une lettre du cardinal Maury, datée de Montefiascone, du 26 juin 1801, dans laquelle il accorde de justes éloges aux connaissances bibliographiques de l'abbé de Rauzan, qu'il félicite de l'avantage *très-rare d'être savant avec esprit* (Valery, livre XIII, chapitre VI). Ce témoignage ne sera pas d'un bien grand poids près de ceux de nos lecteurs qui se rappelleront ce que nous avons dit, d'après le comte de Maistre, de l'anti-bibliophilie du célèbre orateur de l'Assemblée constituante (*Voy.* t. VIII, p. 423). Nous ajoutons plus de foi à l'éloge que Valery, juge compétent, fait du travail de l'abbé français.

Ch. de Ch.

# BIBLIOGRAPHIE LIÉGEOISE.

## XVIe SIECLE.

Depuis longtemps déjà nous travaillons à une *Bibliographie liégeoise;* plusieurs fois même nous avons été sur le point de livrer l'ensemble de nos recherches à l'impression, mais toujours de nouvelles découvertes sont venues nous arrêter et nous prouver encore, ce que nous savions du reste assez, que s'il existe une science où il est difficile de tout dire, c'est bien la Bibliographie.

Désireux de rendre ce travail aussi complet que possible, nous donnons la liste des impressions liégeoises du XVIe siècle que nous avons rassemblées, et nous prions instamment les bibliophiles de vouloir bien nous communiquer l'indication de celles que nous avons omises (1).

Dans un prochain article nous nous occuperons de l'histoire de l'imprimerie à Liége et des causes qui en ont retardé l'introduction dans cette ville jusqu'au milieu du XVIe siècle.

(1) Ainsi nous signalerons les volumes suivants, imprimés à Liége pendant le XVIe siècle, et dont nous ne connaissons que les titres :

*Tractatus de necessitate et modo administrandi sacramenta tempore pestis. Ae J. Chapeaville.* 1586.

*Historia et Harmonia Evangelica. Ae J. Rubo, Hannonio.* 1593, in-12.

*De Vera Ecclesia. Ae G. Northusio.* 1597, in-12.

*P.-J. Perpiniani Valentini Orationes.* 1598, in-12.

*Tractatus de Jure et dominio, quod ecclesiae Leod., in Comitatu Hornano, Feudo Lossensi, ad ipsam deficiente stirpe mascula, reverso, competit. Ae Abacuc de Raymundt.* 1598.

*Divi Norberti praemonstratensium fundatoris vita. Ae Mich. Malcorpio Fosano.* 1599, in-4o.

*Commentarii de Lectione S. Scripturae et horarum Canonicarum. Ae Francisco Agricola.* 1600, in-12.

## Walther Morberius (1). — 1560-1592.

Walther Morberius, né au commencement du XVIe siècle, en Allemagne (2) et peut-être à Miehlen (Nassau), où il séjourna longtemps (3), vint habiter Liége vers l'an 1558 (4) et y établit une imprimerie qui fonctionna depuis le dernier mois de l'an 1560 jusqu'en 1592, époque présumée de sa mort.

Les différentes productions de cet imprimeur, bien qu'elles ne soient pas irréprochables, sont cependant, pour la correction, la netteté et l'exécution, de beaucoup préférables à celles des imprimeurs qui ont exercé leur profession à Liége jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Du reste, Morberius était un homme instruit, versé dans l'étude des belles-lettres et la connaissance des auteurs anciens. Il a écrit, en tête de deux ou trois des ouvrages qu'il a imprimés, des intro-

(1) Nous ne partageons pas l'opinion des bibliophiles qui ont voulu ravir à Morberius l'honneur d'avoir introduit l'imprimerie à Liége, pour en doter, fort gratuitement, un certain Henri Rochefort. Prochainement nous aurons occasion de nous expliquer à ce sujet. En attendant voici le titre de la pièce qui donne lieu au débat :

Pronostication sur le Cours du Ciel Courant lan de grace MDLVI faicte et calculee sur le meridian de la cite du Liége, par maistre Jehan Lescaillier medicin practicant en la dicte cité, demourant en la rue S. Jehan Levangeliste, à l'enseigne du Gryffon dor.

Imprime à Liége chez Henri Rochefort, in-4° de 4 feuill. long. lig. goth. (Bibl. Royale de Bruxelles).

*Voy.* sur cette pièce, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire : *Catalogue de la librairie ancienne de M. Alph. Polain*, 1842, p. 64; *Annuaire de la Bibliothèque royale pour* 1843, p. 13; *Messager des Sciences historiques,* 1847, p. 248; *Bulletin du bibliophile belge,* t. IV, p. 337; *Recherches bibliog. sur les Almanachs belges, par A. Warzée,* 1852, p. 19.

(2) *Art de vérifier les dates*, t. XIV, p. 239.

(3) *Remedium adversus Sycophantarum morsus. Ac Hannardo Gamerio.* Leodii, 1569, in-4° dédicace.

(4) Foullon, *Hist. Leod.,* tom. II, p. 266. — Bouille, *Hist. de Liége,* tom. II, p. 407, etc.

ductions qui ne manquent ni de goût ni d'élégance. Plusieurs auteurs prétendent même qu'il a publié un recueil de poésies latines dont ils ne donnent pas le titre ; nous ne croyons pas à l'existence de ce volume.

Morberius fut successivement *imprimeur juré* des princes de Liége Robert de Berghes (1560-4), G. de Groisbeck (1564-81) et Ernest de Bavière (1581-92). Il habita d'abord sur *le Pont-d'Ile,* une maison à l'enseigne *de la Patience* (1). Vers l'an 1572, il transporta son atelier près du palais épiscopal. Il conservait encore en 1581 sa première enseigne, mais vers cette époque il lui substitua une *Corne de cerf,* sans cependant la reproduire sur ses livres comme il avait fait pour l'autre. Voici les deux marques employées indistinctement par Morberius de 1560 à 1575 (?).

1. *Breviarivm in vsvm venerabilis ecclesiae collegiatae Sancti Pauli Leodiensis, summa cura vigilātiaq ; noviter excvsum additis in marginibus bibliorum sacrorum concordantiis. Pars Hyemalis.* Gravure sur bois représentant la conversion de saint Paul.

*Leodii apud Pontem Insulae, Typis Gualteri Morberij, typographi*

(1) Il résulte d'un acte de partage que nous avons sous les yeux, que l'habitation de Morberius existait encore en 1717 avec l'enseigne *de la Patience.* Elle occupait l'emplacement de la maison habitée aujourd'hui par M. Vanschoor.

*jurati. Sub intersignio Patientiae. Anno Dn̄* 1560. — (In fine) *Fœliciter explicit breviarij pars Hyemalis, secundum vsum ecclesiae collegiatae Sancti Pauli Leodiēn. Anno Domini Millesimo, quingentesimo Sexagesimo, Decimo Quinto Calendas decembres.*

Sur le recto du feuillet suivant : *Leodii Excudebat Gualterus Morberius, typographus juratus, illustrissimi principis, etc. Roberti à Bergis Episcopi Leodiēsis, etc. Cum Gratia et Privilegio* 1560. Verso, la grande marque de l'imprimeur ; petit in-8° imprimé alternativement en lettres rouges et noires.

Quelques gravures sur bois sont interealées dans le texte.

Le titre du second volume *Pars aestivalis* est identiquement le même que celui du premier. (In fine) *Explicit Breviarij pars aestivalis secundum vsum ecclesiae collegiatae Sancti Pauli Leodiēn. Anno Domini, millesimo quingentesimo, Sexagesimo primo, die quarta jvlij.*

Ce bréviaire, dont nous ne connaissons plus aujourd'hui que notre exemplaire, a été longuement décrit par M. H. Helbig, dans le *Messager des sciences historiques,* 1847, t. XV, pp. 243-8. — M. le comte Xav. Van den Steen nous apprend dans son intéressant *Essai sur l'ancienne cathédrale de St-Lambert à Liége* (1), que « parmi les monuments ou livres précieux renfermés dans le trésor de St-Lambert, les bibliophiles admiraient un exemplaire du premier bréviaire imprimé à Liége en 1559 (1560) par un certain Gualtier Morberius. »

2. Declinationes nominum, pronominum et verborum : praesertim regularium in figuras apertissimas redacte, Cum vernacula et familiari verborum interpretatione. *Octo partes orationis, inserta nonnunquam explanatione vernacula. Quaedam regulae congruitatis, similiter cum declinatione vernacula. Quaedam vocabula, aliena tantum ab omni barbarie atq. ; ineptia.*

Quedā clausule vernacula precedentibus vocabulis respondentes à tenellis ad huc puerulis in latinum vertende. *Addita sunt quoq; sparsim nonnulla non inutilia, atq ; ab eodem authore recognita : diligentiusq ; quam unquam antea castigata.*

(1) Liége, 1846, in-8° fig., p. 214.

Leodii typis Gualteri Morberii, typog. jurati, apud Pontem insulae, sub intersignio Patientiae. Anno Domini MDLXII, in-4° de 20 feuillets non chiffrés. (Biblioth. de l'université de Liége, Recueil XVI, 35-6.)

La grande marque de Morberius orne le titre de cette rare plaquette imprimée en caractères gothiques rouges et noirs.

Les derniers feuillets renferment des modèles de substantifs à décliner et de verbes à conjuguer. La traduction française placée vis-à-vis de chaque mot, nous offre un spécimen du français enseigné dans les écoles de Liége pendant la dernière moitié du XVI^e siècle. En voici quelques exemples reproduits textuellement :

| | |
|---|---|
| Gallina | *Une geline.* |
| Pica | *Une agache.* |
| Janua | *Huys.* |
| Amphora | *Quenne.* |
| Fidelia | *Une quēne de stain.* |
| Pila | *Un esteuf.* |
| Libum | *Wateau.* |
| Forum | *Merchie.* |
| Gremium | *Escourceur.* |
| Angulus | *Anglet.* |
| Linteamen | *Un Lincheu.* |
| Cespes | *Wason.* |
| Assis | *Asselle.* |
| Recens | *Fresch.* |
| Nato | *Nater.* |
| Feteo | *Puyr.* |
| Meio | *Pissier.* |
| Cingo | *Chaindre.* |
| Fundo | *Espandre.* |
| Erigo | *Dresschier.* |
| Obstruo | *Estouper.* |
| Fodio | *Fouyr.* |
| Trudo | *Bouter.* |

3. *Opusculum de vita sacerdotum ac canonicorum et caeterorum ministrorum ecclesiae : Omnibus ecclesiastici ordinis viris perutile.*

Leodii, typis Gualteri Morberii, typographi jurati sub intersignio Patientiae. Cum privilegio Reverend. Anno 1563, in-8° de 48 feuillets chiffrés, sans les préliminaires et la table. (In fine) la marque de l'imprimeur.

Ce traité de Denys de Rickel fait le pendant d'un autre du même auteur, intitulé : *de vita clericorum*. Il a souvent été réimprimé pendant le XVI^e et le XVII^e siècle. L'abbé Mery en a donné une traduction française. Paris, 1761, in-12.

L'avant-propos de l'édition de Liége est rédigé par Morberius qui se plaint de la dureté du temps et des conflits que suscitent chaque jour les dissensions religieuses.

4. *Progymnasmata quaedam primae adolescentiae Erasmi, in usum puerorum excusa.*

Leodii typis Gualteri Morberii, typographi jurati, sub intersignio Patientiæ. Anno 1563, in-4°.

5. *De causis contemptae medicinae lib. I, authore Jodoco ab Harchies Montensi, apud Leodienses medico.*

Leodii, per G. Morberium, ad Pontem Insulae. Anno 1567, in-18, dern. sign. G. ij. Sur le titre la marque de l'imprimeur. (Bibl. Royale de Bruxelles).

Satire violente contre les médecins, spirituellement analysée par le baron de Reiffenberg, dans le *Bulletin*, t. I, p. 226.

6. *Ordonnance de Gerard de Groinsbeck, Prince Eveque de Liege, relatiue a l'erection des nouueaux euechés.* 21 *mars* 1566.

Placard petit in-fol., imprimé en italiques. (Bibl. de M. M.-L. Polain.)

Quoique cette pièce ne porte point de nom d'imprimeur, il est facile de s'assurer qu'elle est sortie des presses de Morberius. C'est le plus ancien placard liégeois que nous connaissions.

7. *Catechismvs ex decreto Concilii Tridentini, ad Parochos, Pii V. Pont. Max. jussu editus. In hac editione, praeter mendas plurimas correctas, adjecta etiam sunt passim in margine cum scripturarum, tum patrum loca, in exemplaribus reliquis, praesertim Romanis, omissa.*

Leodii Impensis Henrici Hovii. 1568. Jussu et auctoritate R. P. Episcopi Leodiēn. (In fine) Leodii ex typographia G. Morberii. In-12 de 633 pp. sans l'index. (Bibl. d'Ulysse Capitaine.)

Ce volume imprimé en italiques à l'exception de l'index, porte sur le titre la petite marque de l'imprimeur.

8. *Index librorvm prohibitorvm cum Regvlis. Confectis per patres à Tridētina Synodo delectos authoritate Sāctiss. D. N. Pii IIII, Pont. Max. comprobatus.*

Leodii. Impensis Henrici Hovii, 1568. (In fine) Leodii, Typis G. Morberii Typog. Jurati, etc. Petit in-8° de 68 pp. ; sur le titre la petite marque de l'imprimeur. (Bibl. d'U. C.)

L'*index* est précédé de la bulle de Pie IV, du 24 mars 1564, sur les livres défendus, et des règlements adoptés sur cette matière par le Concile de Trente.

9. Même livre. Nouvelle édition conforme à la précédente.

Leodii. Impensis Henrici Hovii 1569. (In fine) Leodii Typis G. Morberii Typog. Jurati, etc. Petit in-8° de 31 feuill. non chiff. (Bibl. d'U. C.)

10. *Canones et decreta sacrosancti oecvmenici et generalis Concilii Tridentini. Sub Paulo III. Julio III. Pio IIII Pontificibus Max. Omnia S. Sedis Apostolicae authoritate confirmata. Index dogmatum et reformationis.*

Leodii. Impensis Henrici Hovii. 1568. (In fine) Leodii, Typis G. Morberii, Typographi Jurati, dictae civitatis, ad Pontem insulae, etc. 1569. Sur le titre la petite marque de l'imprimeur. (Bibl. d'U. C.)

Cette édition, imprimée en caractères italiques, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la correction.

11. *Ordonnance ende Edit by onsen genedichsten Heere ende Furst, Heere Gerard Van Groisbeeck, by de gracien Gods Bisschop van Luyck, Hertoge van Bouillon, grave vā Loen, Margrave van Franchimont, etc. By advys ende consent vā zynen Staten ende van den secondarie kercken ende prelaten van zynen landen gemaect, op het opheffen ende ontfangen van de nievwen accysen ende extraordinarise gabellen op de wynen, meen, en bieren voorscreven in de landen gestelt.*

Tot Luiick. By Wouters Morberius, geswoeren drucker, wonende op de Pondyle, *in de Paciencia* (1569). In-8° de 9 feuillets, caractères gothiques, excepté le titre en italiques. (Bibl. royale de Bruxelles.)

12. *Remedium adversus Sycophantarum morsus : sive spongia M. Hannardi Gamerii Mosaci pro Carminis sui de Luteranorum Concordia scripti defensione contra absurdissimas Nuolgagi Martii privati Augustae ludi magistri ineptias, etc. plusquam Arginas, Jacobi Andrae Schmidlini calumnias.*

Leodii, Typis Gualteri Morberii, Typographi Jurati : sub intersignio Patientiæ. Anno 1569. Nutu ae consensu Reverend. In-4° de 20 feuillets. La marque de l'imprimeur figure sur le titre.

Cette plaquette, écrite en vers latins, est dédiée par l'imprimeur au duc Albert de Bavière. La dédicace sert en quelque sorte d'avant-propos et remplit les cinq premières pages : elle est datée de *Leodii ex nostro Typographeo,* 20 *Augusti anno* 1569.

Morberius nous apprend qu'il fit à Michlen la connaissance de Gameren, dont il avait déjà entendu parler d'une manière très-avantageuse, et que, pour consolider l'amitié qui s'était formée entre eux, Gameren lui avait donné cette pièce à imprimer (1).

La pièce dont Gameren fait mention sur le titre du *Remedium* parut au commencement de l'an 1569; elle est intitulée : *Satyra contra impudens Jac. And. Schmidlini, de Lutheranorum concordia, mendacium A^e Hannardo Gamerio. Coloniae Excudebat Nic. Gnaphaeus,* in-8°.

13. *Philippi II regis Catholici edictvm. De librorum prohibitorv̄ Catalogo observando.*

Leodii. Impensis H. Hovii. Anno Domini 1570. (In fine) Leodii Typis G. Morberii Typ. Jurati. Petit in-8° de 64 feuillets non chiffrés. La grande marque de l'imprimeur orne le titre. (Bibl. d'U. C.)

L'index est précédé de l'ordonnance de Philippe II concernant les livres défendus dans les Pays-Bas. Cette pièce, que nous trouvons ici imprimée en latin, en flamand et en français, étant peu connue et

(1) Valère André (*Bibl. Belgica,* p. 559), cite une autre édition de ce livre imprimée la même année à Cologne.

d'un haut intérêt pour l'histoire de la bibliographie belge au XVI^e siècle, nous avons cru devoir la reproduire textuellement :

« Philippe par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Leon, d'Arragon, de Navarre, etc., etc., etc... A tous ceux qui ces présentes verront, salut. Comme par tous moyens possibles nous procurons d'extirper toutes sectes et heresies cōtraires a notre sainete foy catholicque, et nostre mere la sainete Eglise Romaine, depuis quelques années passées tāt pullulées en noz pays de pardeça. Et que pour remedier aux fomēs et nutritifs d'icelles, il nous a semblé devoir entre autres dōner ordre sur le fait des livres, suivāt ce que au sainct concille general, dernierement tenu en la cité de Trēte, a este pourveu, par certain catalogue des livres reprouvez et defendus, auquel avons depuis fait adjouster un appēdice, par l'advis d'aucuns Evesques, Prelats, Docteurs et autres gens lettrés et notables, contenāt les livres qui n'estoient cognus audict concille, ou alors nō venuz encores en lumiere.

« Pour ce est-il, que ce cōsideré, et afin que chacun puist scavoir cōment il se devra dorsenavant riegler et conduire endroit les livres reprouvées et deffenduz, Avons, par l'advis et deliberatiō de nostre très-cher et très-amé cousin, Chevalier de nostre ordre, Lieutenāt, Gouverneur, et Capitaine general, en noz pays de pardeça le Duc d'Albe, marquis de Coria etc. et de noz amés et feaux les gens de nostre conseil ordonné lez luy, statué et ordonné, statuons et ordonnons pour edict par ces presentes, que tout les livres reprouvés et deffenduz par le catalogue faict audict concille de Trente, et l'appendice dressé par nostre dict ordōnance, et annexé a iceluy, soient bruslez endeās trois mois après la publication de cestes : sans que doresenavant on les puisse ou pourra imprimer, vendre, distribuer ou tenir chez soy. Et que les autres livres qui restent et sont encores à corriger et purger, soyent endeans le temps susdict exhibez et rapportez es mains du magistrat du lieu, avec l'inventaire et specificatiō dicceux : dōt lediet magistrat sera tenu avertir nostre dict cousin le Duc d'Albe, ou lesdicts de nostre cōseil ordonné lez iceluy, afin de commettre personne idoine et qualifiée pour les repurger : le tout soubs les paines contenues ès placcars et ordonnances de feu de très-haute memoire l'Empereur Charles le Quint, Monseigneur et père, cui Dieu absoille, dressées sur le fait de la religiō et depuis par nous confirmées ou autres que pourrions sur ce faire cy apres. Si donnons et mandons à nos amez et feaux, les chiefs, Presidēs et gens de noz privé et grant consaulx, chancelier et gens de nostre Conseil en Brabāt, etc., etc., et à tous autres noz justiciers et officiers, et ceux de nos vassaux ceci ce regardera, leurs Lieutenans et chacun d'eux endroit soy, et si comme a luy appartiendra : Que nostre present statut, edict et ordonnance; ensemble lediet Catalogue des livres reprouvez et defendus, fait audit concile de Trente, avec l'appendice d'iceluy; ils facent incontinent publier, chacun en son endroit, es lieux et limites de leur jurisdiction, ou l'on est accoustumé faire criz et publications : afin que nul n'en puisse pretendre cause d'ignorance : et au surplus le gardent et observent, facēt garder et observer selon la forme et tenure. En procedant et faisant proceder contre les transgresseurs et

desobeissans par l'exécution des paines dessus mentionnées, sans aucune grāce, port, faveur ou dissimulation.

« De ce faire et qui en depend, leur dōnons, et a chacun d'eux plain pouvoir, auctorite et mandement especial; mandōs et cōmandons a tous que a eux le faisant ils obeissent et entēdent diligemēt. Car ainsi nous plaist-il. En tesmoin de ce nous avons fait mettre nostre seel à ces presentes.

« Donné en nostre ville de Bruxelles, le 15 jour de fevrier, l'an de grace mil cincq cens soixāte neuf. De noz regnes, à scavoir des Espaignes, Sicille, etc., le 15. Et de Naples, le 17.

Par le Roy :
En son Conseil,
D'Overloepe. »

14. *Satyra contra Lutheram, Brentiam, etc. A^e Hannardo Gamerio.*

Leodii, Typis Gualteri Morberii, Typog. Jurati 1570 in-8°.

Pièce excessivement rare que nous avons vainement cherchée.

15. *Canones et decreta sacrosancti œcvmenici, et generalis Concilii Tridentini. Svb Paulo III, Jvlio III et Pio IIII Pontificibus Max. Additae sunt Pii IIII Pontif. Max. Bullae de Confirmatione Concilii et professione Fidei : Index item copiosissimns.*

Leodii impensis H. Hovii MDLXX. (In fine) Leodii, Typis G. Morberii Typographi Jurati. in-18 de 12 feuillets, 408 pages et 24 feuillets. (Bibl. d'U. C.)

La petite marque de l'imprimeur orne le titre et une gravure sur bois, représentant le Christ entre les deux larrons, occupe le verso de la page 408.

Cette édition, faite sur celle de Paul Manuce, est beaucoup plus correcte que celle que nous avons mentionnée au n° 10 : seulement l'éditeur a retranché la curieuse nomenclature des prélats, docteurs, etc., assistant au concile de Trente, qui figure dans l'édition de 1569.

16. *Progymnasmatvm Francisci Sylvii ambianatis in artem oratoriam epitome in qua elegantissimis dicendi praeceptis ea passim subijciuntur exempla quae ex intimis philosophiae penetralibus deprompta videri possint.*

Leodii. Typis G. Morberii Typog. Jurati. Sub intersignio Patientiae.

Anno 1570, in-4° de 28 feuillets non chiffrés : un encadrement et la grande marque de l'imprimeur ornent le titre. (Bibl. d'U. C.)

Dans la préface que Lib. Houthem a placée en tête de ce volume on trouve un proverbe grec laissé en blanc par l'imprimeur et écrit à la plume. Cependant Morberius devait avoir des caractères grecs, puisqu'il en a employé sur le titre et dans l'avant-propos de l'ouvrage cité au n° 12.

Houthem était recteur du college des Hiéronymites de Liége lorsqu'il publia, à l'usage de l'établissement qu'il dirigeait, cet ouvrage que nous n'avons pas encore trouvé cité.

Sur le quatrième feuillet on lit la pièce de vers latins suivante, adressée aux jeunes gens qui se destinent à l'étude des lettres :

Sylvivs, o juvenes, dat progymnasmata vobis,
Eximiae, fateor, laudis et artis opus.
Illa quidem veniunt de celsa Palladis arce,
Et magnas illinc extulit author opes.
Sed quia prolixi fuerant sermonis abyssus,
Et moles vestris viribus apta minus,
Hinc methodv̄ fecit frater Libertus ab Houthē
Et breve de longo tramite strinxit iter.
Laudatur merito multis ambagibus, Indos
Qui domito potuit primus adire mari.
Sed quoq. laudandus quisquis curuamina vitans,
Illo post ivit commodiore via.
Huc igitur pueri totis incumbite remis,
Et facilem tuto Marte juvate ratem.
Currite fidenter, discrimina nulla supersunt,
Hic posuit dotes docta Minerva suas.

17. *A defense of the title of the Queen Dowager of France, Queen of Schotland, etc. By Morgan Phillips.*

Liege, G. Morberius, 1571, in-4°.

Nous devons l'indication de cette rarissime plaquette à l'obligeance de M. H. Helbig, libraire à Liége, qui l'a possédée, il y a quelques années.

18. *Declinationes nominum, pronominum,* etc.

Leodii, Typis G. Morberii Typog. Jurati, 1571, in-4°.

Nouvelle édition, aussi imprimée en caractères rouges et noirs, du livre que nous avons décrit au n° 2.

19. *Parvi Catechismi Petri Canisii Epitome, triplici idiomate, Latino, Gallico et Teutonico, in tenellae pueritiae gratiam excusa. A^e D. Petro Canisio, societatis Jesu theologo.*

Leodii, Typis G. Morberii Typ. Jurati, 1571, in-16.

Cet abrégé du Petit Catéchisme de Canisius, à l'usage des colléges, a été souvent réimprimé. A la fin du siècle dernier, il était encore entre les mains de la plupart des jeunes gens qui fréquentaient les maisons d'éducation belges.

20. *Statvts et Ordonnances, tovchant le stil et maniere de proceder et l'administratiō de Justice devāt, et par les Courts et Justices seculieres du païs de Liege De R^me et Ill^me Seigneur, Monseigneur Gerard de Groisbeeck, Evesque de Liege, etc. Avec la table des chapitres et titres d'iceux Statuts et Ordonnances.*

A Liege, par Gautier Morberius, Imprimeur juré de Sa Grace R^me et Ill^me. Avec privilége d'icelle. MV^cLXXII. xxviii^me d'Aougst, in-4° de 3 feuill., 144 pp. et 3 feuill. (Bibl. d'U. C.)

Édition originale des célèbres Statuts de Groisbeck.

21. (Nouvelle édition.)

A Liege, chez Henry Hovius, libraire juré de Sa Grace R^me, tenant sa boutique devant le Palais Episcopal. Avec Privilege de Sa G. R. 1572. (In fine) Typis Aegid. Radaei. In-8° de 208 pp. et 4 feuill. (Bibl. d'U. C.)

Ces mots *Typis Aegid. Radaei* ont fait supposer au baron de Villenfagne et à M. F. Henaux que l'imprimeur anversois Radée avait établi une presse à Liége en 1572. Nous pensons qu'il est plus naturel de croire que les propriétaires du privilége des Statuts ont donné à Radée, comme cela se pratiquait souvent alors, l'autorisation de publier pour leur compte cette édition à Anvers. Si Radée avait eu une presse à Liége, il n'aurait pas écrit simplement *Typis Aegid. Radaei,* il aurait fait précéder ces mots de *Leodii;* il est aussi probable que, dans ce cas, on connaîtrait d'autres impressions liégeoises portant son nom, tandis que celle-ci est la seule que l'on ait découverte jusqu'ici.

Cette édition, conforme pour le texte à celle que nous avons mentionnée au n° 20, porte sur le verso du titre un extrait du privilége

accordé par G. de Groisbeck et qui manque à la première édition. En voici la teneur :

« Il est pourveu par privilege de R^me^ Seigneur et Ill^me^ Prince monseigneur Gerard de Groisbeck, Evesque de Liege, etc., que nul autre fors Hēry Hovius bourgeois de Liege, libraire juré de Sa Grace R^me^ et Gautier Morberius, imprimeur ou celuy a qui ledit Seigneur aura pour ce faire donné congé ou permission, pourra imprimer, vendre ou distribuer les statuts et ordonnances de la ville et cité de Liége, etc., dedans six ans prochainement ensuivans, soubs penes particulierement exprimées aux lettres sur ce despechées à Liege au mois d'Aoust 1572.

« Signées,

« Gerardus. »

22. (Nouvelle édition.)

A Liege, par G. Morberius, Imp. Juré de Sa Grace R^me^ et Ill^me^. Avec Privilege d'icelle. MDLXXII. (In fine) Jouxte la copie imprimée à Liege par Gualtier Morberius l'an MDLXXII. In-8° de 147 pages sans la table. (Bibl. d'U. C.)

Ces statuts, hormis quelques cas abrogés par coutume contraire, ont eu force de loi jusqu'au commencement de ce siècle (1). Ils ont souvent été réimprimés. Indépendamment des éditions commentées, nous connaissons les suivantes :

Liége. L. Streel, 1648, in-4° de 135 pages.
S. N., 1654, in-fol. de 44 pages.
G.-H. Streel, 1660, in-4° de 138 pages.
J.-L. de Milst, 1700, petit in-8° de 202 pages.
J.-A. Gerlache, S. D. id. de 160 pages.
J.-G.-M. Loxhay, id., id. id.

Ces deux dernières éditions sont identiquement les mêmes, seulement on a changé le nom de l'imprimeur.

23. *Le novveau Testament, de Nostre Seigneur Jesvs Christ avec*

(1) *Voy.* les discours remarquables que M. Raikem, procureur général, a prononcés aux rentrées de la cour de Liége et particulièrement ceux de 1845 à 1852. En substituant aux banalités d'usage, des considérations historiques écrites avec le talent qui caractérise les travaux de notre honorable magistrat, M. Raikem a fait faire un grand pas à l'histoire du droit liégeois.

*figures et annotatiōs necessaires, pour l'intelligēce des lieux les plus difficiles : et expositiōs cōtenantes briefves et familieres resolutiōs et observations. Par M. René Benoist, Angevin, docteur en theologie.*

A Liége. Pour Henri Hovius, avec grâce et privilége. 1572. (In fine) Imprimé à Liége, par Gauthier Morberius, auprès du palais episcopalle à l'enseigne de la Patience, très-petit in-8° dern. sig. III[5]. (Bibl. d'U. C.).

Petit volume excessivement rare, orné d'une grande quantité de gravures sur bois intercalées dans le texte.

Le corps de l'ouvrage est précédé d'*un recueil d'aucuns mots et maniers de parler difficiles du Nouveau Testament, avec leur déclaration.* A la fin on trouve l'approbation d'Antoine Ghenart, licencié en théologie et chanoine de Saint-Jean à Liége.

Hovius avait obtenu pour la réimpression de ce livre un privilége de six années ainsi conçu :

« Il est pourveu par privilege de R^me^ Seigneur et Ill^me^ Prince monseigneur Gerard de Groisbeeck, evesque de Liege, etc., etc. Que Nulluy autre que Henri Hovius Bourgeois de Liege, libraire juré de Sa G. R. ou à celluy que ledit Hovii l'aura consenty, ou cōmis, puisse imprimer ce nouveau Testament, traduit en François par M. René Benoist et en dedans six ans prochainemēt venās : soubs peines particuliremēt exprimées es lettres sur ce depeschées à Liege, le VI d'Aougst 1572.

« Ainsi signé,

« Gerardus.

« D. Lampsonius. »

24. *Ethica vitae Ratio, seu moralia praecepta senariis comprehensa A^e^.F. Liberto Houthem Leodio.*

Leodii Typis G. Morberii Typ. Jurati, 1573, in-8°.

« Recueil de poésies latines qui offre aux jeunes gens qui veulent s'adonner aux lettres, des maximes et des sentences excellentes où brille la morale la plus pure. L'auteur a joint à cet ouvrage un poëme sur la naissance du Christ. »

Telle est l'analyse que le baron de Villenfagne (1) nous a laissée de ce livre que nous n'avons jamais vu.

(1) *Mélanges*, 1810, p. 83.

Le poëme héroïque sur la naissance du Christ a été réimprimé à Anvers chez Plantin en 1577, in-8°.

25. *Summa doctrinae Christianae, per quaestiones Catechisticas luculenter tradita, multis in locis locupletata, et postremo recognita; auctore D. Petro Canisio S. J. Theologo.*

Leodii, Typis G. Morberii Typ. Jurati, 1573, in-12.

Il existe une autre édition latine de ce livre éditée à Liége par le libraire Luc Bellere et imprimée à Anvers par son frère Jean. Elle est intitulée : *Summa Doctrinae Christianae in usum Christianae pueritiae per quaestiones recens conscripta et nunc denuo edita jussu et authoritate sacratissimae Rom. Hung. Bohem., etc. Regiae Ma., Archiducis Austriae,* etc. Leodii impensis Lucae Belleri, 1557, in-24 de 135 feuillets sans la table.

G.-H. Streel imprima à Liége en 1679 une édition latine et une traduction française de ce livre sous ce titre : *Le Catechisme Catholique du R. P. Pierre Canisius, de nouveau plus amplement déduit en demandes et reponses, etc., par le R. P. Jacques des Hayes de la même compagnie,* in-16 de 706 pages.

26. *Missale romanum Concilii Tridentini restitutum Pii V Pontificis jussu editum.*

Leodii, Typis G. Morberii Typ. Jurati, 1574, in-4°.

27. *Theatrvm Hvmanae vitae, comoedia nova, quae proposita nostrarvm actionvm hypotyposi : totvm hominem vivis depingit coloribvs. Authore F. Liberto Houthem Leodio, Hieronymianae, apud suos professionis.*

Leodii, Ex typographia G. Morberii Typ. Jurati, 1574. Nutu ac consensu Rev. Principis Leod. Episc., etc., in-4° de 36 feuillets non chiffrés. (Bibl. d'U. C.)

Cette comédie, la première qui ait été publiée à Liége, est excessivement rare. Elle est imprimée en italiques et porte sur le titre la grande marque de Morberius.

L'auteur composa le *Theatrum humanae vitae* pour les élèves du colléges des Hiéronymites de Liége où il professait à cette époque. Il dépeint l'homme avec une verve et une vérité qui le

placent non-seulement au nombre des poëtes latins les plus remarquables du XVIe siècle, mais qui lui assignent encore un rang distingué parmi nos meilleurs penseurs.

Houthem dédie son travail à Jean de Harff, doyen des chanoines de la cathédrale de Liége (1), qu'il qualifie, je ne sais trop pourquoi, de *vir celeberrimus*.

28. *Gedeo, tragicomœdia sacra. Authore F. Liberto Houthem Leodio.*

Leodii Typis G. Morberii Typ. Jurati, 1574, in-4°.

Les ouvrages de Houthem sont si rares que les bibliographes belges en ont tout au plus mentionné la moitié.

Nous citerons les deux suivants qui, pensons-nous, ont échappé à leurs recherches : *Démonstration par laquelle clairement s'aperçoit qu'on ne doit nullement transporter à la nouvelle prétendue religion*, etc. Mons en Hainault chez R. Velpius, imp. juré, 1580, in-4° de 16 feuillets. — *Salomonis Regis de duabus meretriculis judicium, κομικῶς versu jambico tractatum.* Montibus ex offic. R. Velpii, 1581, in-8° de 28 feuillets.

29. *De Aetatibus hominum, è graeco Apollinaris Syri latine reddidit Hannardus Gamerius.*

Leodii Typis G. Morberii Typ. Jurati, 1575, in-8°.

30. *Poemata Sacra Auctore Guilielmo Dupasio, Gemblacens.*

Leodii Typis G. Morberii Typ. Jurati, 1577, in-8°.

31. *Des fontaines acides de la forest d'Ardenne et principalement de celle qui se trouve à Spa, par M. Gilbert Lymborch, médecin.*

A Liége, chez Gauthier Morberius imp. juré, 1577, in-4°.

Nous avons vainement cherché dans les bibliothèques publiques de Paris et de Belgique cette seconde édition française du livre de Limbourg que les bibliographes citent cependant de manière à ne laisser aucun doute sur son existence.

(1) Le chevalier Jean-Frédéric de Harff-Alstorp-Hoen-Hoensbroeck, abbé de Saint-Ode près d'Amay, avait été reçu chanoine de Saint-Lambert en 1524.

32. *Tractaet van peyse tusschen den catholycken coninck, ende die generale staten des Nederlandts gemaeckt by concilatie van Heer Jan Van Oostenryck tot Marche en Famine* (12 *febr.*) 1577.

Tot Luyck, by Wouters Morberius, 1577, in-4°.

33. *Description de la fontaine ferrvgineuse de Saint-Gille près de Tvngre par M. Philippe Gherincx medecin.*

A Liége chez G. Morberius imp. juré 1578, in-12.

34. *Orphevs Antiqvissimvs et Optimvs poeta, Philosophvs Trismegistus de Lapidibus, nunc demum latio jure donatus. Hannardo Gamerio interprete.*

*Accesserunt ejusdem Hannardi Scholia, quae et rei medicae studiosis utilia jucundaque futura sunt : et quae quibusda locis obscurioribus plurimv̄ lucis adferent.*

*Item argvmentum in Orphei libellum Renato Perdrierio interprete.*

*Accessit praeterea doctissimi et Clariss : viri Wendalini Coronobachii Nepotis, Medicinae doctoris judicium, cum ejusdem animadversionibus, quae justi commentarii loco esse possint.*

Leodii, Ex officina G. Morberii 1578. Cum Privilegio, petit in-8° de 4 feuillets, 34 pages et 11 feuillets. (Bibl. d'U. C.)

35. *Bulla super forma Juramenti professionis fidei.*

Leodii Typis G. Morberii 1579, in-12.

36. *Thesavri Christiani Hominis, ex scriptis D. Avrel. Avgustini Hip. Episcopi collecti, Pars prima, complectens libros duos. De contemptu divitiarum, lib.* I.—*De flagello Dei, sive de medicina animae, lib.* I.- *Per Joannem Fredericum Lumnivm.*

Leodii apud G. Morberium MDLXXXI. nutu ac consensu Reveren. (In fine) Typis G. Morberii Leodinorum Typographi, è regione Episcopalis aulae agentis, sub intersignio Cervi Cornu. In-16 de 8 feuillets, 336 pages et 12 feuillets. (Bibl. d'U. C.)

Ce petit volume, approuvé par Michel de Bruegel, chanoine de la cathédrale d'Anvers, J. Molanus, censeur, Ant. Ghenart et Walthere Van der Steeghen, licencié en théologie, est dédié par l'auteur à Ernest de Bavière, prince évêque de Liége. J. Fréderie annonce dans sa dédicace la suite de ce travail qui a été imprimée par Plantin à Anvers en 1588.

37. *Decreta Synodi Diocesanae Leodiensis.*
Leodii, Typis G. Morberii Typ. Jurati 1582, in-4°.

38. *Statvta consistorialia et reformatio jvdiciorum spiritvalivm civitatis patriae seu Ditionis et Dioecesis Leodiensis, Jussu et Authoritate Ser. et Rev. Domini D. Ernesti, Dei et Apostolicae sedis gratia Electi Confirmati Leodiensis, administratoris Stabulēsis, etc., jam recens edita et in justum ordinem digesta.*
Leodii, apud H. Hovium bibliopolam juratv̄.—Typis G. Morberii Typ. Jur. Anno 1582. In-4° de 4 feuillets et 79 feuillets chiffrés. (Bibl. d'U. C.)

39. *Description des fontaines acides de Spa et de la fontaine de fer de Tungre, par M. Philippe Gherincx medecin.*
A Liége, chez G. Morberius imp. juré 1583, in-12.
Nous ne possédons qu'un exemplaire sans titre et incomplet de cette petite pièce devenue aujourd'hui introuvable. La description de *la fontaine de fer de Tungre*, partie intégrante de ce volume, et qui n'est autre, pensons-nous, que la réimpression du n° 33, embrasse les douze derniers feuillets. A plusieurs reprises, dans le corps de l'ouvrage et dans la dédicace aux bourgmestres et consuls de Tongres, datée de Liége, ides de mai 1583, Gherincx essaie de démontrer que Pline a désigné les eaux de Tongres, lorsqu'il a écrit la phrase devenue célèbre, grâces aux innombrables commentaires auxquels elle a donné lieu : *Tungri civitas Galliæ fontem habet insignem*, etc. Ce dernier traité est précédé d'une pièce de cent vers latins sur le même sujet par Dom. Lampson.
Le chanoine régulier de Tongres J. A. Cuypers fit réimprimer en 1700 (¹) cette dernière partie de l'ouvrage de Gherincx : seulement il supprima la curieuse pièce de Lampson à laquelle il substitua des vers latins de sa façon à la louange des bourgmestres de Tongres, Lambert Ista et Jean Van der Meer.

(¹) *Description de la fontaine ferrugineuse de Saint-Gille, ditte Scraeffborn près de Tongres. Par M. Philippe Gherinx, médecin. Seconde édition, revue et corrigée.* Liége, J.-L. de Milst, 1700, in-12 de 3 feuillets, IV et 25 pages.

40. *Articles du traicté entre monseigneur le prince de Parme, au nom de sa majesté et la ville de Bruxelles, le* 10 *mars* 1585.

A Liége, chez G. Morberius imp. juré, 1585, in-4°.

Il parut la même année deux autres éditions de ce traité, l'une française imprimée à Bruxelles, l'autre flamande publiée à Gand.

41. *Choses diverses des ambassadeurs de trois roys du Japon qui nagueires venuz à Rome, rendirent obéissance au nom de leurs maistres et seigneurs, à Grégoire XIII souverain pasteur de l'Église, etc., traduit du latin par George Thourin.*

A Liége, chez G. Morberius imp. juré, 1585, in-4°.

Cette *relation*, qui, dans le courant de l'année 1585, a été traduite en allemand, en italien, en espagnol et en portugais, a aussi paru en français (1) et en latin (2) chez Maes à Louvain.

42. *Oratio ad finem synodi habenda.*

Leodii apud G. Morberium MDLXXXV, in-4° de 4 feuillets non chiffrés. Titre orné d'une gravure sur bois, représentant saint Pierre et saint Paul. (Bibl. d'U. C.).

Cette plaquette fut distribuée au peuple de Liége pendant la durée du synode, pour faire descendre sur cette assemblée les bénédictions du ciel.

J. F. Bonhomme, nonce apostolique à Cologne, présida le synode qui se tint à Liége en 1585. Ce fut dans cette réunion que ce prélat promulgua les décrets du concile de Trente, sans tenir compte de l'opposition du clergé qui prétendait que ces décrets violaient les libertés et les prérogatives de l'église de Liége.

43. *Discovrs svr les cavses et remedes des trovbles et calamitez du Païs-bas. Tradvict dv latin de D. Pierre de Vvallon-Cappelle, religieux de l'ordre Saint-Benoist. Par Nicolas de l'Ardeur, prestre, licentié ès Droictz, et secrétaire au Reverendiss. Evesque de Namur.*

A Liége, chez Gualtier Morberius, imp. juré, 1585. Avec permis-

(1) A. Lovain, de l'imprim. de Jehan Maes, MDLXXXV, in-4° de 30 pages. Cette traduction anonyme est d'un jésuite belge, désigné dans l'*imprimatur* par les initiales D. M.

(2) Lovanii Typis Joh. Masii, 1585, in-4°.

sion des Deputez de l'altezze de Coloigne et du Liége. In-12, dern. sig. P4. (Bibl. d'U. C.).

Cette traduction, dédiée à Messire Cristophe d'Assonleville, chevalier, seigneur de Hauteville, etc., est précédée d'un sonnet de George Thourin à Nicolas de l'Ardeur.

44. *Piarvm et Christ. institvtionvm libri tres in vsum sodalitatis B. Mariae Virginis primum conscripti, nunc vero omnium Christianorum pietati ac devotioni destinati, vna cv̄ S.D.N. D. Gregorii XIII Pont. Max. dictae sodalitatis approbatione et indulgentiis eidem sodalitati concessis.*

Leodii, apud H. Hovium 1585. (In fine) Leodii Typis G. Morberii Typ. Jurati. in-12 de 318 pages sans l'index. (Bibl. d'U. C.).

45. *Methodus ad eos adjuvandos qui moriuntur, Auctore Patre Polanco.*

Leodii Typis G. Morberii, 1587, in-12.

Nous ne connaissons cet ouvrage que par la mention qu'en fait le *Catalogue des livres* de M.... (Ed. L.....). Gand 1843. N° 1014.

46. *Loix, Statvts et Ordonnances de son Alteze Ser^me et R^me de Liége, sur le reglement de la justice, en son païs de Liége.*

A Liége, chez G. Morberius, imp. juré de son Alteze : Par ordonnance et privilége d'icelle. MDXCII, in-4°, dern. sig. Hii. (Bibl. d'U. C.).

Sur le verso du titre on trouve le privilége accordé à Morberius par Ernest de Bavière ; il est ainsi conçu :

« Il a pleu à son Alteze, de permettre, octroyer et donner privilege à Gualtier Morberius, imprimeur juré, de pouvoir imprimer ou faire imprimer, ses loix, statuts et ordonnāces de son païs de Liege, interdisant et defendāt à tous imprimeurs, libraires ou autres personnes quelconques, de quelle conditions ou qualitez qu'ilz soient, dimprimer ou faire imprimer, vendre ny faire vendre, sur peine de confiscation des livres et cent florins d'or d'amende, l'une partie au profit de son Alteze et l'autre au profit dudit Morberius, cōme plus amplement appert en l'original. Voulāt que cest extraict ay forme de signification telle, que si l'original fusse intimé ā chascū.

« Donné au Conseil privé de son Alteze, le 27^e jour de juin l'an MDXCII, ainsi subsigné,

« R. DE LABRICQUE. »

Bien qu'allégués quelquefois en jugement pour servir d'interprétation aux lois antérieures, ces statuts n'ont jamais été en vigueur parce qu'ils n'avaient pas été approuvés par le *sens du pays*, c'est-à-dire les trois états [1].

Nous avons vu un exemplaire de ces statuts portant la note suivante, écrite sur le dernier feuillet par le baron de Villenfagne :

« Il y avait fort peu d'années que G. de Groisbeck, l'un de nos meilleurs princes, avait fait rédiger (en 1572) les statuts qui étaient encore en vigueur naguère parmi nous, lorsque son successeur, Ernest de Bavière avisa d'en publier de nouveaux. Ils étaient regardés comme nuls, parce qu'ils n'avaient pas été revêtus des formalités requises pour les faire respecter des Liégeois. C'est l'opinion du savant Jean de Chockier et de l'échevin de Louvrex. Ils auraient dû être promulgués du consentement des trois états ; et quoique ce consentement y soit exprimé, néanmoins ils n'y ont point intervenu. On y voit, ce qui est assez singulier, les noms des personnes qui doivent avoir été députées par les trois corps et même par le magistrat de la ville de Liége pour leur rédaction : ces personnes ont encore assisté à la publication solennelle qui en a été faite. Malgré tout cela nous lisons dans les observations de Ch. de Méan que ces statuts n'ont point eu force de loi, parce qu'ils avaient été rassemblés sans le consentement des trois ordres. Ceux-ci en les acceptant auraient dû *recesser* uniformément, et leurs *Recez* auraient dû être insérés dans le *mandement exécutoire* du prince, mandement qui était indispensablement nécessaire pour compléter la sanction de nos lois. Voilà ce que le célèbre Ch. de Méan nommait le consentement des trois états et ce que nos ancêtres caractérisaient par l'expression énergique de *sens du pays*. »

Ulysse Capitaine.

(*La suite au prochain numéro*).

(1) Sohet, *Inst. de droit*, Traité prélim., p. 30.

*Deux problèmes d'histoire littéraire.* — I. *Essai sur la littérature russe.* — II. *Essai sur le théâtre russe.*

Nous avons dit plus haut, p. 96, un mot de l'Essai sur le théâtre russe, que l'auteur anonyme de l'Essai sur la littérature russe promettait en 1771. Les recherches auxquelles nous venons de nous livrer à ce sujet nous amènent à soulever aujourd'hui deux questions bio-bibliographiques qui ne sont pas dépourvues d'intérêt.

I

Quel est le *Voyageur russe* qui s'est caché sous le voile de l'anonyme pour publier à Livourne un opuscule sur la littérature de son pays? Si nous étions à portée de consulter les nombreux journaux littéraires qui paraissaient alors dans les principales villes d'Italie, nous y trouverions peut-être le mot de l'énigme. Mais, à défaut de ce secours, nous en sommes réduit à former une conjecture, peut-être téméraire de la part d'un étranger. Quoi qu'il en soit, nous la soumettons aux connaissances bibliographiques de notre honorable collaborateur, M. Serge Poltoratzky. Personne n'est plus à même que lui de vérifier si elle pèche par sa base.

La *Biographie universelle*, t. IV, p. 134, dit dans un article signé par le poëte Esmenard, que le prince Béloselsky, né en 1757, avait été, dans sa première jeunesse, envoyé de l'impératrice Catherine II à la cour de Turin. Si la date de 1757 est fausse, et si, comme nous le supposons, le prince Béloselsky est né en 1747 (1), ne serait-il pas le *Voyageur russe* qui, dans une excursion à Livourne, y a fait

(1) Un des motifs qui nous portent à faire cette supposition, c'est la date d'une lettre de Voltaire au prince Béloselsky, qui se trouvait alors à Genève, sans doute à son retour d'Italie. Il lui écrit le 27 mars 1775: « Un vieillard de quatre-vingt-un ans, accablé de maladies cruelles, a senti quelque adoucissement à ses maux, en recevant la lettre charmante en prose et en vers, dont vous l'avez honoré, dans une langue qui n'est point la vôtre, et dans laquelle vous écrivez mieux que tous les jeunes gens de notre cour, etc. » Il n'est guère à présumer que le prince n'eût alors que dix-sept à dix-huit ans.

imprimer son *Essai*, sans oser y attacher son nom, pour ne pas déplaire au comte Panin, ministre des affaires étrangères? « On assure, dit Esmenard, que ce ministre, qui n'avait ni le goût ni le sentiment des lettres, rappela le prince Béloselsky, parce que celui-ci écrivait ses dépêches avec une élégance un peu recherchée, qu'il faisait des vers français, qu'il avait même composé une tragédie, et qu'il voulait entreprendre les éloges historiques des grands hommes que la Russie a produits. »

Toutes ces circonstances nous semblent venir à l'appui de la conjecture que nous nous permettons de hasarder, et lui donner un degré de probabilité. Malheureusement nous sommes privé ici de tout moyen de contrôle. Le dictionnaire des personnages remarquables de la Russie, écrit en russe par Bantysch Kamensky, imprimé à Saint-Pétersbourg en 1847, 3 volumes in-8° (1), n'a pas consacré d'article au prince Béloselsky. Les Mémoires de l'académie de Saint-Pétersbourg, que nous avons aussi consultés, indiquent sa mort, arrivée à la fin de 1809, sans donner la date de sa naissance. Nous engageons M. Poltoratzky à s'occuper de quelques recherches, faciles sur les lieux, et à vouloir bien nous en transmettre le résultat, que nous nous ferons un devoir de communiquer aux lecteurs du *Bulletin*. Peut-être arrivera-t-on bientôt ainsi à la solution de ce curieux problème d'histoire littéraire, et l'inconnue sera-t-elle dégagée après quatre-vingts ans.

## II

Le *Voyageur russe* a-t-il tenu sa promesse, et a-t-il publié son Essai sur le théâtre russe? Nous sommes assez disposé à le croire, et même plus, si nous ne nous trompons, nous avons retrouvé cet opuscule intéressant. Il existe un recueil précieux, vaste répertoire de 46 années (1772 à 1818), dans lequel sont déposés une foule d'articles originaux ou empruntés aux meilleurs ouvrages périodiques de l'époque. Nous voulons parler de l'*Esprit des journaux*,

(1) *Voy.* sur cet ouvrage, dont un exemplaire a été offert à la Bibliothèque royale de Bruxelles par M. Poltoratzky, le *Bulletin*, t. V, p. 517, et t. VI, p. 126.

dont la collection complète (487 volumes in-12) est fort difficile à rencontrer, même en Belgique, où il a pris naissance (à Liége, en juillet 1772) et où il a terminé sa longue et utile carrière (à Bruxelles, au mois d'avril 1818). On lit dans ce journal (mai 1776, pp. 227-234), un *Essai sur l'ancien théâtre russe* (1). Comme ce morceau n'est pas long, qu'il est peu connu, et qu'il renferme des détails curieux, nous croyons convenable de le reproduire textuellement. Nos lecteurs de la Russie nous en sauront gré, croyons-nous, et partageront peut-être l'opinion que nous avons émise sur l'auteur présumé de cet essai écrit avec une concision remarquable. En tout état de cause, il peut être considéré comme le complément naturel de l'article de M. Poltoratzky, que nous avons inséré dans notre tome VIII, pp. 466-468.

« Ceux qui savent ce qu'étaient autrefois l'éducation et le Théâtre en Russie, ont une idée juste de la barbarie ancienne qui a précédé les siècles de lumières dans tous les Etats. Un Boyard, un Knées accompli, du temps de Pierre le Grand, était un Russe de qualité, qui pensant, comme on dit que pensent les Chinois, croyait que les Russes naissaient avec deux yeux, et que les individus des autres nations n'en avaient qu'un, couvert d'une cataracte plus ou moins épaisse. Pour le Théâtre, on sait qu'un spectacle parfait était celui où la nature divine et la nature humaine luttaient avec les Puissances infernales, et finissaient par se proposer des énigmes qu'elles expliquaient ensemble. Tout cela a bien changé, et devait changer en effet, puisqu'il s'agissait de créer une nation propre à remplacer un jour les sujets de Pierre le Grand, qui des Russes d'alors n'avait pu faire que des Allemands, des Danois, des Français, des Italiens, c'est-à-dire, une bigarrure de ces différents peuples. On a emprunté tout ce qu'il y avait de bon partout ; ce qu'on a emprunté on l'a appliqué à l'usage de la jeunesse. Les trois dernières Impératrices ont voulu remonter plus loin ; elles se sont occupées de l'éducation de l'enfance ; de-là ces établissements différents qu'on appelle en Russie

(1) *L'Esprit des journaux* le donne comme tiré de la *Gazette universelle de littérature*. Nous croyons qu'il a désigné sous un titre abrégé la *Gazette universelle de politique et de littérature de Deux-Ponts*, rédigée par le Tellier et Dubois-Fontanelle. Elle avait commencé en 1770, et paraissait dans le format in-8°.

Cloîtres, parce qu'on y vit en commun et séparé, en certain temps, de tous les autres Ordres ; mais qui n'en sont point, puisqu'on y élève des citoyens utiles des deux sexes, et auxquels on ne ravit point la liberté. C'est dans ces établissements qu'on forme des sujets à la patrie, des pères et des mères qui lui offriront de nouvelles familles; ce n'est qu'à l'âge de 50 ou de 60 ans, qu'on croit que les sujets sont autorisés à disposer de leur liberté, et alors on leur permet de se renfermer dans des couvents. Avec de la religion, des mœurs, du patriotisme et des talents, il faut aussi avoir du monde et des manières; la Cour est l'école des personnes faites, pour ces deux derniers objets ; on a cru que les spectacles feraient le même effet pour l'enfance et la jeunesse, et d'après ec principe, le Théâtre est devenu une partie de l'éducation qu'on donne en Russie. On s'attend bien que e'est le Théâtre français qui fournit les pièces qu'on fait apprendre à la jeunesse qui les représente; la Russie ne peut pas encore en avoir un ; les eneouragements le feront naître ; et on doit tout attendre de la bienfaisanee éclairée de l'auguste Catherine. En attendant que ce théâtre se soit formé, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici l'histoire de ce qu'il a été jusqu'à présent en Russie ; nous avertirons les Français qui seront tentés de rire de ces détails, de se ressouvenir des farces, des mystères, des sotties de leurs aïeux ; les Russes, il y a très-peu d'années, applaudissaient eneore à de semblables inepties; mais ils ne se sont éclairés que tard ; et si au commencement de ce sièele ils étaient eneore bien loin des autres nations, peu de temps leur a suffi pour se mettre au pair ; et si l'on peut juger de ce qu'ils feront par ce qu'ils ont fait, ils les devaneeront peut-être.

« Du temps de Pierre le Grand le Théâtre russe n'existait pas encore ; puisque tout ce qui a rapport au spectacle, ne consistait qu'en quelques *actes oratoires,* tels que eeux que l'on donne encore de temps en temps dans les Colléges de Pologne ; et ees aetes n'avaient lieu que dans l'Ukraine ou plutôt à Kiew et à Moscou où les Moines employaient leurs novices et leurs pensionnaires à ces farces prétendues pieuses.

« La Bible fournissait la plupart des sujets qui exerçaient l'imagination des Moines, et la mémoire et les talents de leurs jeunes gens. On voyait l'histoire entière d'Abraham, jusqu'à la 3e génération,

ne faisant qu'une seule pièce ; le Patriarche, avec une longue barbe, voyageait avec Sara, vêtue en grosse paysanne, et déjà surannée, ce qui ne l'empêchait pas de plaire au Roi d'Egypte, qui paraissait avec elle dans le même lit, d'où un Ange venait le tirer, etc. Parmi ces spectacles singuliers, les noces de Tobie méritent d'être remarquées ; on sait qu'il épousa une vierge, mariée plusieurs fois sans cesser de l'être ; tous ces mariages successifs étaient représentés ; les époux impatients d'entrer dans leurs droits, se précipitaient dans le lit nuptial, où ils trouvaient la mort au lieu des plaisirs qu'ils se promettaient ; un vieux frère lai, qui jouait le rôle du Diable, venait les étrangler, apportant pour cela la corde du puits de la maison, et afin qu'on ne se méprît pas à l'instrument du supplice, le seau était au bout. Tobie plus heureux, parce qu'il fut plus sage et plus continent, était endoctriné par l'Ange qui lui servait de guide, avant d'entrer dans la chambre nuptiale ; on le voyait s'asseoir à côté du lit, résister aux tendres sollicitations de sa femme, que le Diable, caché dans la ruelle, invisible au mari, mais visible au spectateur, forçait de lui adresser. Pour mettre fin à ces combats pénibles, et certainement délicats, l'époux se mettait à genoux, se prosternait à terre, et priait le Ciel avec tant d'ardeur, que le Diable fuyait chassé par un Ange, qui, armé d'un gros bâton, le faisait sortir de sa retraite.

« Ces spectacles ridicules continuèrent longtemps, malgré les efforts que l'on fit quelquefois pour en avoir de meilleurs. En 1743, les Moines de Novogorod en donnèrent un autre aussi absurde, mais moins indécent. Ils firent représenter cette année par leurs Novices un *Oratorio* à l'occasion de la fête de l'Impératrice. C'était une chose assez plaisante que de voir de gros garçons tondus, représenter l'Amour, les Muses et les Grâces ; car il faut bien mettre de tout cela dans une pièce galante, à l'honneur d'une grande Souveraine.

« Dans sa jeunesse, Pierre I se rendait souvent dans le Couvent d'Ikonospaskoi, où l'on représentait le *Médecin malgré lui*, traduit en Esclavon d'Eglise, c'est-à-dire, celui dont se sert le rit de l'Eglise russe ; on y exécutait aussi des Histoires sacrées ; le Prince qui devait un jour créer sa nation, prenait beaucoup de plaisir à l'histoire de la sortie d'Egypte ; on applaudissait avec transport à l'espèce de défi entre Moïse et les Magiciens de Pharaon ; les prodiges se fai-

saient sur la scène, et les décorations les exécutaient avec assez d'intelligence ; les sept plaies dont l'Egypte fut frappée formèrent un spectacle assez étrange ; pour représenter celle des poux et de la vermine, les Moines avaient rassemblé une troupe nombreuse de leurs serfs, qui paraissaient sur le théâtre, couverts de haillons, se grattant les uns les autres, et faisant toutes les grimaces qui pouvaient donner un air de vérité à leur jeu, et il en avait effectivement ; c'est après avoir passé sa première jeunesse à goûter ces spectacles bizarres qui annonçaient une éducation barbare, que le grand homme se dévoila ; il fallait avoir pris part aux plaisirs de sa nation, et les avoir goûtés, pour en rougir ensuite ; mais ce n'est pas de ce qu'il a fait qu'il doit être question ici.

La Princesse Sophie et quelques gentilshommes de la première distinction formèrent bientôt un théâtre de société ; il fut bien peu de chose ; mais cela alla déjà mieux que chez les moines, qui ne laissèrent pas de continuer à donner des farces pieuses.

« Demitri, Métropolitain de Rostow, aimait les vers russes et en faisait beaucoup ; il imagina de faire des pièces, et pour cela il mit ses homélies en actions rimées, qu'il fit représenter dans le Krestowa ou oratoire du palais archiépiscopal. On a de lui *le Pécheur,* pièce allégorique ; *Esther et Assuérus,* qui furent répétées encore pendant le carême, sous le règne de l'Impératrice Elisabeth, sur le théâtre de la Cour ; *la Nativité de J. C ;* tout était dans cette dernière pièce à l'exception de la Vierge, qui, attendu qu'elle venait d'accoucher, était censée ne pouvoir jouer un rôle sur pied ; mais l'industrieux Archevêque, ne croyant pas cependant pouvoir se passer d'un personnage si important, trouva une ressource unique pour ne point troubler le repos de Marie, et pour ne pas priver le public de sa présence. Il la fit paraître sur le théâtre en peinture, où elle joua un rôle muet. On a encore de cet Archevêque *la Résurrection de J. C.* avec des épisodes allégoriques.

« Il n'y avait eu de théâtre que chez les Moines, la Cour n'en avait point encore de régulier ; la Ville en eut quelques-uns. Des élèves de chirurgie de l'hôpital de Moscou, s'étant pourvus de paravents, en firent des décorations, qu'ils placèrent dans une salle vaste où il n'y avait point de lit. Ils y représentèrent quelques traits de la vie de Tamerlan, qu'ils avaient cousus les uns au bout des autres, et

qui formèrent un grotesque monstrueux, dont on ne saurait donner une idée bien juste. Ils se mirent enfin sous la direction du Médecin Blumendrost, et donnèrent leurs spectacles dans le faubourg allemand de Moscou. Un de ceux qui firent le plus de bruit, fut l'*Annonciation* en langue russe. L'Ange Gabriel descendait tout bonnement du plafond de la salle, par le moyen d'une grosse corde, et venait annoncer à Marie qu'elle accoucherait. « Voyez donc celui-là, ré-» pondait-elle, avec son radotage d'accouchement! pour qui me » prends-tu? approche un peu, et tu verras. « Elle faisait un geste pour empoigner quelque meuble qu'elle voulait jeter à la tête du messager; on tirait aussitôt la corde, et l'Ange remontait en marmottant entre ses dents, qu'il croyait bien faire. C'était un grand benêt de garçon chirurgien qui jouait le rôle de l'Ange; tous les autres étaient remplis de la même manière.

» Le Clergé, qui avait donné de justes raisons de croire qu'il ne se plaindrait pas, puisqu'il n'avait pas été plus décent, se fâcha contre les garçons chirurgiens qui tâchèrent d'avoir moins d'esprit, et qui furent abandonnés. Mais on n'y perdit rien; ils furent dignement remplacés. Les palefreniers des écuries impériales de Pétersbourg se réunirent, et formèrent une nouvelle troupe, pendant un carnaval. Ils donnèrent leurs spectacles dans un grenier à foin qui était vide; une troupe de la même force fixa ses spectacles dans une maison qu'on bâtissait, et qui n'était pas encore achevée. Chaque spectateur payait en entrant depuis un jusqu'à quatre copecks, et entendait des sottises théâtrales autant qu'il voulait pendant deux heures entières.

« Du temps de Pierre I, il s'était présenté quelquefois des troupes étrangères, très-mauvaises, qui, néanmoins, avaient eu du succès. Mais ce ne fut qu'en 1730, sous le règne de l'impératrice Anne, qu'il y eut un vrai commencement de spectacle en Russie. Nous passerons un jour à cette époque qui sera sans doute plus intéressante, mais moins gaie que celles des Novices, de l'Archevêque, des Chirurgiens et des Palefreniers. »

Nous croyons que l'auteur n'a pas donné suite à son projet, et s'en est tenu à ce premier article. Au moins, toutes nos recherches à cet égard sont-elles restées infructueuses.

Ch. de Ch.

---

*Singularités littéraires. — Le* Triete Anglico *de* B. Bellini.

On cite comme ayant des droits incontestables à la palme du ridicule quelques poëmes du dix-septième siècle, tels que la *Pucelle* de Chapelain et la *Madeleine* du père Pierre de Saint-Louis. Parmi des productions plus récentes, il en est qui méritent également, en ce genre, une mention spéciale ; telle est une épopée mise au jour en 1820 en Italie, en un volume in-8°, sous le titre de *Triete Anglico,* et composée par Bernardo Bellini. Il est très-douteux que ce livre ait eu de nombreux lecteurs en Italie ; il est très-certain qu'il n'a point, hors de ce pays, passé sous les yeux de dix personnes différentes. Disons en quelques mots :

L'auteur chante les événements de 1816, 17 et 18, précisément les années où tous les grands événements cessèrent dans le monde. Le fait le plus épique, celui qui forme la base du poëme, est le mariage de la princesse Charlotte de Galles avec le prince de Cobourg, aujourd'hui roi des Belges. Ce mariage arrive au sixième chant ; le poëte racontant les plus doux tête-à-tête des deux jeunes époux, leur fait chanter un dialogue amoureux en octaves qui pourrait figurer dans l'*Aminta* du Tasse ou dans l'*Adone* de Marini. Et tout ceci forme la partie la plus raisonnable du *Triete Anglico,* l'une des plus bizarres créations qui soient sorties du cerveau d'un rimeur. Il suffira de dire que le premier chant s'ouvre par un conseil des démons, descendants de ceux de la *Jérusalem délivrée,* qui vont en ambassade à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Vienne, à Paris pour rallumer la guerre et mettre le monde à feu et à sang. L'un d'eux fait soulever le royaume de Naples et courir de grands dangers à Murat. Un autre allume l'incendie dans le palais du roi à Londres et le réduit en cendres. La princesse Charlotte de Galles, après avoir long-temps conversé avec la Foi, l'Espérance, la Charité et la Piété qui lui servent de dames d'honneur, reçoit la visite de Cupidon qui vient la blesser d'un de ses traits par l'ordre de Vénus ; après quoi elle s'endort au son d'un chant que les Grâces entonnent autour de son lit. Cependant Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, aborde à Cannes et voyant représentés sur une muraille les désastres de la

campagne de Russie, il tire son épée, à l'exemple de Don Quichotte, et se met à ferrailler contre ce mur comme un fou. Après cet exploit, dont l'histoire ne dit mot, il se retire dans une caverne pour consulter une sorcière sur l'issue de la bataille de Waterloo ; là il converse avec l'ombre de Joséphine évoquée par la sorcière et se retire avec la prédiction de sa défaite. Cette défaite est désormais inévitable puisque le ciel et l'enfer s'en mêlent. Au congrès de Vienne, quatre grands génies ont pénétré l'épée nue à la main dans la salle du conseil et ont harangué ceux qui y délibèrent sur la guerre. A Waterloo même ont lieu les plus étranges présages. Napoléon, après avoir brisé son épée, déracine un arbre et, ainsi armé, s'élance dans la mêlée comme un Roland furieux. Monté sur la crête d'un mur, il est lancé en l'air par une mine, mais il retombe sain et sauf sur la terre. Alors un champion inconnu lui jette son gant. Napoléon accepte le défi et le tue en combat singulier. Enfin, sur le point de perdre la bataille, il s'élance contre Wellington pour le combattre corps à corps et il lui porte un furieux coup d'épée sur la tête ; mais un chevalier accourt aussitôt pour couvrir de son bouclier le général anglais et pare ainsi le coup : le bouclier se brise et, au retentissement du choc, la terre s'ouvre, les éléments se bouleversent et Napoléon est transporté dans une forêt enchantée où le maréchal Lannes lui parle du fond d'un tronc d'arbre. Dans cette forêt est transporté aussi un capitaine français qui, pour avoir blasphémé contre la Providence, est attaqué par quatre fantômes, entraîné par eux dans un cimetière où une main, démesurément longue et noire, qui s'étend depuis la voûte du ciel jusque sur la terre, l'empoigne par le cou et l'ensevelit tout vivant. Cependant la princesse de Galles est tuée par un tourbillon de vent et son âme monte de sphère en sphère jusqu'au trône de la Divinité. Les Zéphyrs de la Baltique volent à Londres lui préparer une tombe de laurier et l'Amour fait sortir du sol un sépulcre de marbre.

En voilà assez sans doute pour montrer dans quelle catégorie il faut ranger une œuvre qui n'a guère de modèle et qui, dès le moment de son apparition, est devenue la proie du néant. C'est fort heureux pour la gloire de Bernardo Bellini.

B.

---

*La Bulle du Pape* Pie II, *imprimée en* 1461 *par* Jean Gutenberg.

Le *Serapeum* du Dr R. Naumann, 1852, n° 4, p. 64, publie de nouvelles observations sur la bulle de déposition de Pie II de l'année 1461 ; elles sont d'accord avec les opinions que j'ai émises sur cette bulle dans le *Bulletin du bibliophile,* année 1851, p. 376 ; mais comme cet article fait en outre mention d'une autre édition de cette bulle, imprimée par Faust et Schœffer en concurrence avec celle de Gutenberg, il n'est pas inutile d'en donner la traduction.

H. Helbig.

---

OBSERVATIONS SUR L'ARTICLE:

**Bulle de déposition de Pie II contre Diethère d'Isenburg de l'année 1461. (V. année 1851, n° 15, p. 236, et le Bulletin, t. VIII, p. 497.)**

La bulle dont il est question dans cet article, d'après ce que son ancien possesseur, M. Fidelis Butsch, à Augsbourg, vient de m'écrire, a été achetée par la ville de Mayence, et se trouve ainsi placée dans l'endroit où l'on devait le plus souhaiter de la voir conserver. Pour ce qui concerne mon annonce de cette impression, M. le conseiller supérieur des finances Sotzmann, à Berlin, a eu l'obligeance de me faire parvenir les rectifications suivantes, que je m'empresse de communiquer ici avec reconnaissance.

« C'est par erreur que l'on dit dans cet article que l'on n'a pas eu connaissance jusqu'à présent d'un exemplaire de la bulle de déposition qui y est reproduite. Le *Serapeum* en fournit la preuve, année 1840, p. 305 et suiv., où l'on trouve une description d'un exemplaire de cette bulle et de cinq autres impressions semblables qui appartiennent au bibliothécaire Bechstein, à Meiningen. Il est vrai que cet exemplaire et celui de M. Butsch ne sont pas de la même édition, car celui-ci a 18 lignes et il est imprimé avec les caractères du *Rationale* de 1459, tandis que celui-là a 28 lignes et les caractères du *Catholicon.* Tous deux peuvent du

reste être regardés comme rares et même uniques, et la circonstance qu'ils sont des impressions contemporaines de la même pièce, l'une sortant de l'officine de Faust et Schœffer, l'autre de celle de Gutenberg, ne les rendent que plus intéressants, quoique les lettres d'indulgence bien connues de Nicolas V de 1454 et 1455 aient déjà fourni antérieurement des exemples de semblables éditions doubles de documents séparés (et cela dans chacune de ces deux années).

« C'est encore par erreur que l'on a nommé bulle de déposition de Diéthère la *Bulla anathematis*, etc., réimprimée ici, car, des quatre bulles papales de même date, qui ont rapport à cette déposition, c'est seulement celle qui relève de leurs devoirs envers Diéthère les autorités ecclésiastiques et civiles et les sujets du diocèse de l'archevêché. La bulle de déposition est tout autre (*voyez* Bechstein à l'endroit cité). »

*L'éditeur.* (Dr R. Naumann.)

---

# HISTOIRE DES AUTEURS,

## DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

---

### *Nouveaux mélanges inédits du baron* de Villenfagne.

(Suite. *Voy.* p. 52.)

---

Jean Brusthem, franciscain qui a travaillé sur notre histoire, est le dernier des auteurs dont parle le père Fisen dans sa note sur nos anciens annalistes; j'ai dans ce moment sous les yeux un manuscrit original de ce religieux, et comme il est souvent cité par nos histo-

riens modernes, c'est-à-dire par Fisen, Foullon, Bouille, etc., qui par là ont témoigné, je ne sais trop pourquoi, le cas qu'ils en faisaient, peut-être ne serez-vous pas fâché que je m'y arrête un instant. Ce manuscrit est intitulé : *Res gestæ episcoporum Leodiensium et ducum Brabantiæ, à temporibus Sti Materni ad annum* 1505, *per Joannem Brusthemium, franciscanum Trudopolitanum, manuscriptæ, Georgioque Austriaco Episcopo Leodiensi dedicatæ.* Cette dédicace est de l'an 1545. On convient que l'auteur florissait alors.

Ce manuscrit avait appartenu au savant baron de Crassier, et je crois que c'est lui qui a écrit ces mots sur le premier feuillet : *chronicon autographum Joannis Brusthemii nondùm impressum,* 1748. On voit, au commencement de cette chronique, une vignette qui représente la ville de Tongres ; on distingue dans cette vignette, la mer qui entoure les murailles de cette ville : ce qui ne prévient pas en faveur de la critique de l'auteur, qui a donné dans les fables qui enveloppent l'origine de Tongres. Jean Brusthem rapporte le fameux passage de Pline concernant une fontaine de notre pays, dont les eaux, il y a près de deux mille ans, guérissaient de plusieurs maladies, et il croit que cet ancien a voulu désigner la source de ce lieu [1]. La page qui suit la dédicace, offre une autre vignette assez bien dessinée : c'est le portrait de notre écrivain, occupé dans sa bibliothèque à compiler sa chronique ; il est visité par trois personnes habillées d'une manière singulière ; je m'imagine que ce sont des religieuses. Il y a quelques autres vignettes assez jolies et souvent pittoresques, entre autres, plusieurs portraits des évêques de Liége. Mais passons au corps de l'ouvrage.

Brusthem l'a divisé en sept livres. Le premier paraît être de sa composition. On lit dans le deuxième, l'histoire d'Hériger, abbé de Lobbes depuis saint Materne jusqu'à saint Lambert, et l'écrit du prêtre Anselme, depuis Théodard jusqu'à Wason. Le troisième contient les gestes des évêques de Liége du même Anselme, chanoine de Saint-Lambert, depuis saint Hubert jusqu'à Hirchaire. Le quatrième

[1] *Voy.* mon *Histoire de Spa ;* on trouvera dans les notes qui accompagnent cet ouvrage, quantité de détails littéraires sur tous nos auteurs qui ont écrit tant sur les eaux de Tongres que sur celles de Spa, et sur toutes les autres sources de la principauté.

renferme l'histoire de nos évêques tirée en partie du même Anselme, et en partie d'un nommé *Frédéric*, moine d'Orval ; le cinquième, l'histoire des mêmes évêques, depuis Obert jusqu'à Adolphe de la Marck, par le même Frédéric d'Orval et par Jean Hocsem, chanoine et écolâtre de l'Église de Liége. Je remarquerai qu'on a souligné le mot Frédéric en y joignant une petite étoile qui renvoie au haut de la page où on a écrit, *ab Argedio :* c'est en effet sous ce nom que cet auteur est connu. Le sixième livre de la compilation de Brusthem donne l'histoire d'Adolphe de la Marck jusqu'à Jean de Horne, par Hocsem et par Jean de Stavelo, moine de Saint-Laurent. Le septième enfin qui, comme je le soupçonne, est de la composition de Brusthem, est consacré aux vies de Jean de Horne et d'Érard de la Marck.

Le manuscrit dont je viens de vous présenter une idée, est un petit et gros in-4° d'un caractère mince et assez difficile à lire ; si vous en exceptez quelques traits singuliers (1), il n'y a rien de nouveau à y puiser ; c'est un recueil informe de nos anciens historiens qui a été effacé par celui du docte Chapeauville dont le public jouit depuis longtemps. Je ne sais où le jésuite Fisen a trouvé que Jean Brusthem avait poussé la chronique jusqu'en 1600 ; il y avait 30 ou 40 ans que cet auteur était mort alors. Il est possible et même il est croyable, que la vie d'Érard de la Marck, insérée dans le manuscrit de Brusthem, n'est pas de ce religieux, puisqu'on lit au titre de sa compilation qu'il n'a porté l'histoire de Liége que jusqu'en 1505 : mais cet écrivain ayant vécu jusque vers 1560, peut-être qu'après avoir rempli la tâche qu'il s'était imposée, il aura ajouté au manuscrit en question ce qui s'était passé de mémorable sous le règne d'Érard. Il est bon d'observer que du temps de Fisen (en 1640), on conservait dans la bibliothèque des jésuites de Liége, en manuscrit, l'ouvrage d'un anonyme qui vivait sous Louis de Bourbon, évêque

(1) Voici un de ces traits singuliers que nous offre la compilation de Brusthem. Il y avait à Malines un certain Hévinus, curé de Saint-Rombaud, qui, n'osant se soustraire à l'autorité spirituelle de l'évêque de Cambrai, et ne voulant pas d'un autre côté se séparer de l'Église romaine, prit le parti d'aller consulter l'évêque et le chapitre de Liége. On lui conseilla de se rendre à Rome, c'est ce qu'il fit; et après avoir exposé au pape les motifs de son voyage, celui-ci le consacra évêque et le renvoya à Malines où il remplit assez longtemps les fonctions de l'épiscopat qui furent regardées comme valides. Ceci se passa en 1378.

de Liége, et qui n'a écrit, à ce qu'il paraît, que ce qu'il a vu lui-même ; son ouvrage allait jusqu'en 1468 ; un autre anonyme avait continué cette histoire jusqu'en 1505. Brusthem, dit Fisen (1), s'est servi de ces deux auteurs et les a copiés presque mot pour mot.

Il y avait autrefois dans la bibliothèque des jésuites de Liége quelques manuscrits assez précieux : j'y ai examiné entre autres un volume in-folio de Jean d'Outremeuse que j'ai jugé devoir être beaucoup plus intéressant que le recueil de Brusthem, quoique je doute qu'il soit plus utile pour notre histoire ; en voici le titre : *En cestui libre sont contenus les gestes des évêques de Tongres et de Liége, translatées de latin en françois, ordonnées en rime, par Johan d'Oltremoese, clerc Liégeois. Sur l'an de grâce Mil* III.C *et* IIII$^{XX}$. Ces *gestes* rimés sont absolument inconnus, et je suis surpris que le savant baron de Crassier, qui avait dans sa bibliothèque trois anciennes copies de ce manuscrit, ne se soit pas occupé de les faire connaître aux amateurs de nos antiquités ; nos historiens qui citent très-souvent la chronique de Jean d'Outremeuse en prose, n'ont jamais cité celle-ci. Mais quel est l'ouvrage latin dont il est ici question? J'ai dit que Valère André rapporte que cet auteur avait extrait sa chronique de Varnant ; j'ai dit aussi que M. Devaux, doyen de Saint-Pierre, était persuadé qu'il fallait chercher la chronique de ce dernier dans celle de Jean d'Outremeuse qu'il regardait comme son traducteur, mais l'un et l'autre ignoraient que Jean d'Outremeuse eût composé une chronique en vers, et n'ont voulu parler que de celle qui est en prose. Au reste, si l'on savait positivement que l'écrit de Varnant roulait sur les premiers temps de notre histoire, ce qui est très-douteux, on pourrait soupçonner qu'il a servi pour les *gestes* rimés de Jean d'Outremeuse qui offrent l'histoire de Tongres dès avant César (2), et finissent par la description de la *bataille entre Ogier et Johan d'Alenchon ;* mais ce Jean d'Oultremeuse qui prend le titre de *clerc* et qui était poëte, est-ce le même dont nous avons une grande chronique en mauvaise prose française (3) ? C'est ce que je ne sais pas,

(1) *Hist. Leod.*, pars 2a, lib. 10, n° 7.

(2) Dans le manuscrit de la bibliothèque des jésuites.

(3) S'il nous était permis d'ajouter foi à quelques manuscrits de notre histoire, nous pourrions assurer (et c'était le sentiment du savant baron de Cler), que

et c'est ce qu'il ne serait guère facile de débrouiller. Par la date des *gestes* rimés, il conste qu'ils étaient à peu près contemporains. Nous savons que l'auteur de la chronique en prose était de l'ancienne famille des Deprez ; nous savons qu'il était attaché à Arnould de Horne, prince de Liége en 1375, qui l'honora de différents emplois. Ce chroniqueur ne mérite quelque créance que lorsqu'il trace l'histoire de son temps. Arnould de Horne voulait, si nous en croyons Fisen [1], que Jean d'Outremeuse fût témoin des événements qu'il se proposait de transmettre à la postérité ; aussi cet historien avoue qu'il se fait un plaisir de la suivre, principalement pour ce qui concerne les choses où il a joué un rôle. De ce passage du père Fisen

l'auteur de la chronique en vers dont je parle n'est pas le même que celui de la chronique en prose ; dans l'un de ces manuscrits on lit : *l'an* 1357, *le* 2 *février fut noyé Jean d'Outremeuse, poëte et clerc liégeois, lequel fit l'histoire de Liége en vers françois ou bien en vieux romans, commence son histoire aux rois de Tongres et par après à saint Materne, finissant icelle à Albert de Cuyck duquel ne fine entièrement l'histoire.* La date de la mort funeste du poëte chroniqueur est, comme on voit, bien marquée ici ; or il est prouvé que Jean d'Outremeuse, le chroniqueur en prose, n'est mort que vers la fin du même siècle. Je trouve relativement à celui-ci dans un manuscrit qui a appartenu à un baron de Ryckolt, un passage qui fixe avec précision le jour de sa naissance ; le voici : En l'an devant dit (1338), *le second jour de janvier à minuit vint au monde Jean d'Outremer, qui translata de latin en françois les chroniques dont le présent livre est extrait.* Il est visible que par *Jean d'Outremer,* l'auteur de ce manuscrit a voulu désigner Jean d'Outremeuse ; et par le mot *translata* il a voulu sans doute dire que le chroniqueur a tiré de nos anciens écrivains les matériaux qui ont servi pour le commencement de sa chronique, car on sait que Jean d'Outremeuse a consacré une partie de son ouvrage à décrire les faits qui se sont passés sous ses yeux. Il y avait dans la bibliothèque de M. le baron de Cler un manuscrit de la chronique en prose de Jean d'Outremeuse où j'ai trouvé la note suivante écrite par une main du XVII^e siècle : *L'an* 1215 *mourut Enguerand de Barre, chanoine et écolâtre de Liége, lequel avoit fait les chroniques et histoires de Liége jusqu'à Henri de Gueldres. Maistre Jean de Warnant et maistre de Hocsem, historiographes de Liége, commencent leurs histoires ou Enguerand de Barre a fini.*—J'ai cru devoir conserver cette note parce qu'elle nous fait connaître un historien qui est entièrement ignoré. Mais l'auteur de cette note s'est trompé en disant qu'Enguerand de Barre a fait les chroniques de Liége jusqu'à Henri de Gueldre, puisque ce prince est parvenu à la principauté 32 ans après la mort d'Enguerand ; ainsi il s'est également trompé, en disant que Jean Warnant et Hocsem ont commencé leurs histoires où Enguerand de Barre a fini la sienne.

(1) *Historia Leod.*, pars secunda, lib. VI, n° 15.

nous pouvons conclure que Jean d'Outremeuse avait décrit, sans s'assujettir à traduire aucun auteur quelconque, ce qui s'était passé sous ses yeux de plus remarquable ; nous pouvons encore conclure que s'il avait tiré le commencement de sa chronique de celle de Varnant, ce père qui les a mises toutes les deux à contribution, s'en serait aperçu et nous en aurait fait part.

Le baron de Crassier possédait deux copies du manuscrit de la chronique en prose de Jean d'Outremeuse, l'une commençant depuis la prise de Troie jusqu'en 1429, et l'autre commençant à l'an 69 jusqu'en 1553 (1). La première a passé dans la bibliothèque de M. Devaux, doyen de Saint-Pierre, qui en faisait beaucoup de cas, quoiqu'elle fût imparfaite : Jean d'Outremeuse étant mort vers la fin du XIVe siècle, tout ce qui se trouve dans la seconde, depuis 1395 et peut-être quelques années avant, jusqu'en 1553, a été ajouté par un continuateur. Le jésuite Foullon observe (2) que cette chronique a été continuée jusqu'au milieu du XVIIe siècle ; elle était assez commune du temps de ce jésuite ; mais celle en vers a toujours été beaucoup plus rare ; le baron de Crassier en conservait trois copies sur lesquelles je crois devoir m'arrêter parce qu'elles diffèrent entre elles dans plusieurs points. Le rédacteur du catalogue des livres de cet habile homme a intitulé la première (3) : *Histoire de Liége en vieilles rimes depuis la fondation de Tongres jusqu'à Albert de Cuyck évêque de Liége*, in-folio. Je pense que ce manuscrit de la chronique en vers de Jean d'Outremeuse est conforme à celui de la bibliothèque des jésuites. La deuxième a pour titre : *Chronique de Liége* (en vers), *par Jehan d'Outremeuse depuis l'an* 825, *jusqu'en* 1200, in-4°. C'est une religieuse carmélite, nommée sœur Anne de Saweheyt, qui a transcrit ce manuscrit. Elle a jugé à propos de ne pas copier les fables, inventées sur les premiers temps de la fondation de Tongres, et elle a très-bien fait. La troisième copie du poëme historique en vers de Jean d'Outremeuse qui faisait partie de la bibliothèque du baron de Crassier, était précédée des *gestes et faicts*

(1) *Bibliotheca Crassieriana*, imprimée en 1754, p. 457.

(2) *Compendium Hist. Leod.* Au commencement du volume, le P. Foullon a inséré une liste des écrivains qu'il a consultés.

(3) *Bibliotheca Crassieriana*, nos 5458-5465 et 5477.

*des illustrissimes rois, seigneurs, princes et évêques de Tongres, du Treytz et du Liège avecque fundations d'icelles, translatees du latin en comun langaige liégeois*, etc., et puis suivait la chronique vérifiée d'après cette traduction ; elle commençait à saint Hubert, mais on ne dit point jusqu'où elle allait. Il résulterait de tout ceci qu'aucune de ces trois chroniques ne contenait des événements dont Jean d'Outremeuse avait été témoin, si toutefois (1) c'est le même qui les a rimées : ainsi je les regarde en général comme peu utiles pour notre histoire (2).

On remarque, dans le catalogue des livres du baron de Crassier, que le savant Herman de Wachtendonck, chanoine de la cathédrale de Liége, avait écrit de sa main des notes sur les pages de la dernière de ces chroniques, et qu'il avait marqué d'une croix les endroits fabuleux. Cet illustre chanoine avait fait une étude particulière de nos fastes ; on doit singulièrement regretter les fruits de ses recherches que le baron de Crassier conservait dans un volume *in-folio* qui portait ce titre : *Appendices variæ ad historiam Leodiensem ex diversis codicibus M. SS. excerptæ et nitidissimè a nobili Hermanno de Wachtendonck, propriâ manu conscriptæ, in quibus multa reperiuntur, quæ in authoribus dictæ historiæ desiderantur* (3). Herman mit la dernière main à ce recueil précieux et utile en 1608.

Je ne sais si Herman de Wachtendonck était de la même famille qu'Arnould de (4) Wachtendonck, doyen de la collégiale de Saint-

(1) Ce n'est pas seulement dans notre pays que la chronique en prose de Jean d'Outremeuse était répandue; il y en avait aussi des copies dans les Pays-Bas, puisque Butkens la cite dans ses ouvrages.

(2) Ce que vient de dire M. le baron de Villenfagne des chroniques de Jean d'Outremeuse, renferme plusieurs inexactitudes. Nos lecteurs les rectifieront aisément, en consultant la notice que M. Polain a consacrée à ce chroniqueur dans le volume de *Mélanges historiques et littéraires*, publié à Liége, en 1859, in-18 de 359 pages. Ch. de Ch.

(3) Ce volume a été vendu 20 florins de notre monnaie en 1775. On le conserve aujourd'hui à la Bibliothèque royale. *Voy.* le sommaire de ce qu'il renferme, dans l'ouvrage cité de M. Polain, p. 304. Ch. de Ch.

(4) Un recueil manuscrit de toutes les épitaphes d'une bonne partie des églises du pays de Liége, qui vient de me tomber sous la main, m'apprend qu'Arnould était frère de Herman de Wachtendonck. Cet Arnould de Wachtendonck mourut le 25 de juin 1605 : il est enterré dans l'église collégiale de Saint-Martin à Liége.

Martin, à Liége, qui florissait dans le même temps, et dont le père Fisen et surtout le géographe Ortelius (1) font un grand éloge. Arnould, selon ce dernier, était très-versé dans les antiquités ; il a aussi laissé des manuscrits dont se sont servis Butkens pour les *Trophées de Brabant*, et Loyens pour son *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liége* (2). Il était le contemporain et l'ami du célèbre Lævinus Torrentius, chanoine et archidiacre de Liége, vicaire général de notre diocèse (3) et l'un des meilleurs poëtes latins de son siècle, sur lequel je m'étendrais si je ne craignais de sortir du sujet que je me suis proposé de traiter dans cette lettre. L'amitié la plus étroite unissait encore Arnould de Wachtendonck à Charles Langius, chanoine de la cathédrale de Liége, dont je ne puis me dispenser de dire un mot.

Juste Lipse se glorifiait d'être l'ami de Langius (4) et le regardait comme l'homme le plus modeste, le plus savant et le plus sincère des Pays-Bas. Il fit toute sa vie une étude constante des antiquités de notre nation ; c'était surtout à la partie ecclésiastique qu'il s'était attaché ; ses travaux sur ces objets sont malheureusement

(1) *Historia Leod.*, pars 2a, p. 394.—*De Leod. Republica auctores præcipui*, etc., p. 79. M. Polain a publié une notice sur cet Arnould de Wachtendonck, dans le volume de *Mélanges* cité plus haut. Ch. de Ch.

(2) *Voy.* la préface de ce livre où il est encore question de quelques amateurs liégeois qui ont fait des recherches sur notre histoire.

(3) Torrentius quitta la direction du diocèse de Liége, pour l'évêché d'Anvers, et il était désigné pour être archevêque de Malines lorsque la mort le surprit.

Baillet a consacré dans les *Jugements des savants*, etc., t. IV, partie 1re, p. 574, un article à Torrentius. (*V.* sur Torrentius et Langius les notices de M. Vanhulst, dans la *Revue de Liége*, 1844, t. I, p. 433, et t. II, p. 217.) Ch. de Ch.

(4) Quoique l'amitié la plus intime unît ces deux savants, ils étaient quelquefois dans leurs ouvrages d'un sentiment opposé ; témoin, ce passage des *Sérées* de Guillaume Bouchet : « Il fut soutenu par l'adverse partie qui étoit de l'opinion « de Langius contre Lipsius, que pitié c'étoit une maladie et un vice d'un esprit « petit et chétif, succombant à la vue du mal d'autrui : non pas, disoit-il, que « ne soyons fléchis et esmeus à la douleur et mal d'autrui, mais pour aider, non « pour se douloir, promettant bien la miséricorde, et non pas la commisération, « appellant la miséricorde une inclination d'esprit pour soulager la pauvreté ou « la douleur d'autrui, etc. » La *sérée* d'où j'ai tiré ce passage est intitulée *des pauvres et mendiants*. Il est peu de livres aussi singuliers et aussi curieux que celui de Guillaume Bouchet, qui d'ailleurs est rare et très-recherché.

perdus pour nous, n'ayant point été imprimés ; on en trouve quelques parcelles dans Butkens et Loyens qui en ont fait usage. Le baron de Crassier possédait un recueil *in-folio* du plus grand prix, rédigé par Charles Langius. Il y avait rassemblé une multitude de chartes et de diplômes, relatifs à notre pays, qu'il avait tirés des archives de la cathédrale de Liége, des églises collégiales et de nos monastères. Feu M. Libotton avait encore un superbe manuscrit de cet écrivain qui renfermait ses observations historiques ; quelle moisson abondante nous pourrions faire si on livrait ce manuscrit intéressant à la presse (1) ! M. Devaux, doyen de Saint-Pierre, qui, pendant quarante ans, a ramassé des matériaux pour notre histoire, en avait eu probablement communication ; il transcrivit dans un de ses recueils les vers suivants sur la fondation de la ville de Liége, que Langius avait puisés dans un poëme liégeois assez ancien :

En ce temps Saint-Hubert qui à la barbe grise,
La villette agrandit et ferma par emprise
Des pierres qu'en ce bois at une voye bize....
Il a fait trois portes en toute la pourprise ;
A pied de Publemont en fut l'y une assise
Qui fut forte et puissante et droict vers Hesbain vise,
Encore eût-elle à Liége la cité seigneurise,
C'est de l'official la Tour qui bas s'avise,
L'autre s'étend vers Trecht qui moult fut bien reprise,
Si fut longtemps nommée la portalie si Liche ;
Sur Meuse fut la troisième entreprise
Qu'on dit one à Vivier ce lieu où il fut mise (2).

Langius avait sans doute mis à côté de ces rimes tudesques et barbares un commentaire pour les interpréter. Je n'ai pu l'envi-

(1) Je ne sais ce qu'il est devenu ; on m'a assuré qu'il était passé entre les mains de M. Jalheau, chanoine de Sainte-Croix, à Liége, mort en 1795 dans la Westphalie.

(2) Les vers ne feraient-ils pas partie de la chronique de Jean d'Outremeuse ? On connaît plusieurs autres poëmes anciens où l'on emploie les mêmes rimes pour soixante vers et même davantage. C'était le goût du temps ; c'est ce qu'ignorait J. Senebier, l'auteur du *Catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Genève*, qui, en rapportant une tirade de vers monorimes, s'étonne (p. 354) que le poëte se soit astreint à se servir continuellement de la même terminaison.

sager ici que comme historien ; je me réserve à vous le représenter dans une autre lettre, comme un excellent critique et un des meilleurs littérateurs du XVIe siècle. Il avait une belle bibliothèque que Lævinus Torrentius, son ami, acheta, et qu'il laissa après sa mort, avec la sienne, au collége des jésuites de Louvain. Charles Langius termina sa carrière en 1573.

Vous vous récrierez peut-être, Monsieur, sur les détails arides, pour ne pas dire ennuyeux, dans lesquels, pour répondre à votre question sur Jean le prêtre, et sur quelques autres vieux annalistes, je me suis vu contraint d'entrer. Je ne veux pas cependant terminer cette lettre sans vous arrêter un moment sur un beau monument que renferme la bibliothèque des ci-devant jésuites de Liége (1) : c'est un manuscrit in-folio de notre histoire du jésuite Foullon. Le public peut apprécier depuis longtemps les recherches de ce religieux ; je ne vous parlerais donc pas de ce manuscrit, si je n'y avais lu sur la première page une note latine très-remarquable qui est écrite de la propre main de l'auteur. On y voit que trois réviseurs ayant examiné son *Histoire de Liége*, deux jugèrent qu'on pouvait l'imprimer, en en retranchant quelques passages ; mais le troisième fut d'un avis contraire, et crut qu'on ne devait pas la livrer à la presse. Le père Foullon prit donc la résolution de ne point faire paraître son ouvrage pendant sa vie. « Si je le faisais, dit-il, imprimer tel qu'il est, la vérité qui y brille pourrait bien déplaire, et si je le reproduisais mutilé, on s'offenserait sans doute d'y trouver cette vérité blessée. » Il avoue qu'il existait quelques exemplaires manuscrits de son histoire, entre autres celui des ci-devant jésuites, qui fut transcrit par Gabriel Jacobi, prêtre liégeois, manuscrit que l'auteur revit et qu'il plaça lui-même, comme nous l'apprend cette note, dans la bibliothèque de son couvent. Il y prie les recteurs de Liége de veiller à ce qu'on ne le transporte pas de cette bibliothèque, de peur qu'il ne s'égare, ainsi qu'il est arrivé à beaucoup de manuscrits, ou qu'il n'aille, sans aucun fruit pour personne, rester inconnu dans le coin d'une chambre,

(1) Il ne faut point perdre de vue que l'auteur recueillait ses mémoires pour la rédaction de cet ouvrage avant 1795 : depuis lors il est arrivé de grands changements dans les bibliothèques de notre pays.

ou bien de crainte que quelqu'un ne s'en empare et ne se l'approprie.

Foullon composa cette note en 1664; elle nous instruit de la raison pour laquelle son histoire ne parut pas de son vivant; elle ne fut imprimée qu'environ 70 ans après sa mort. Il me semble, autant qu'il m'en souvient, que ce jésuite recommande dans la même note qu'on se serve, en cas qu'on voulût un jour ou l'autre la faire imprimer, d'un manuscrit de cette histoire qu'il avait déposé dans la bibliothèque d'Erasme de Foullon, son frère. Ce manuscrit est le même sans doute que celui que possédait le baron de Crassier ([1]), copié sous les yeux même du père Foullon, par Gérard d'Ouffet; ainsi on peut être sûr que les vœux de ce père ont été remplis, et que nous avons son ouvrage tel qu'il l'a composé, et que par conséquent il n'a souffert aucun retranchement.

Je préfère en général le père Foullon à son confrère Fisen; celui-ci l'emporte dans une chose; c'est lorsqu'il dépeint nos dissensions et les cruels ravages qui en furent les suites : Fisen aurait dû écarter de son ouvrage une foule de miracles plus surprenants, plus singuliers les uns que les autres; il aurait dû, sans s'appesantir comme il le fait sur l'origine de nos maisons religieuses et des hommes pieux qui les habitèrent, nous donner quelques renseignements sur l'époque certaine de nos États, sur nos anciennes lois, sur nos usages, etc.; ses détails d'ailleurs sur l'origine et les premiers établissements des maisons religieuses parmi nous ne sont pas exacts ([2]); au reste, on peut reprocher à peu près les mêmes défauts au père Foullon. Le style de Fisen est quelquefois énergique et quelquefois obscur; celui de Foullon est ordinairement clair et précis. L'histoire de Liége du premier a paru le siècle passé; celle du second est en trois volumes in-folio qui furent imprimés en 1735, 36 et 37. On trace dans le dernier, qui est de la composition du baron de Crassier, nos annales depuis Ferdinand de Bavière jusqu'au règne de Louis de Berghes ([3]).

([1]) *Bibliotheca Crassieriana*, n° 3449.

([2]) Le père Stephani a fait des recherches singulièrement savantes sur ces objets.

([3]) *Voy.* mon *Histoire de Spa*, etc., t. II, p. 226.

On veut que l'échevin de Louvrex, l'un de nos plus profonds jurisconsultes, ait aussi coopéré à l'édition de l'histoire de Liége de Foullon, et qu'il ait travaillé avec le baron de Crassier au 3e volume. Si ces deux hommes distingués n'avaient pas craint de toucher à l'ouvrage de ce père, ils en auraient sans doute retranché quelques passages, surtout ceux dans lesquels l'auteur commet au sujet de nos premiers évêques, les mêmes erreurs que les autres historiens liégeois; il fait venir chez nous saint Materne dans le premier siècle de l'Église : ce qui l'oblige à transcrire les noms de ses prétendus successeurs jusqu'à saint Servais qu'il faut nécessairement placer sur le siége de Liége immédiatement après saint Materne.

---

*Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé* DE SAINT-LÉGER.

(*Voy.* ci-dessus, p. 60.)

---

**1765.**

| | Nombre de pages. |
|---|---|
| Janvier, Ier volume. — Histoire abrégée des insectes par Geoffroy, 2 vol. in-4°, p. 44. . . . . | 30 |
| Testament politique de Richelieu; lettre de M. de Foncemagne; doutes nouveaux de Voltaire, 2 vol. in-8°, p. 145 . | 26 |
| Prospectus d'une édition des œuvres de Leibnitz, par Dutens, in-4°, p. 172 . . . . . | 5 |
| L'Onanisme, par Tissot, in-12, p. 182. . . . . | 2 ½ |
| Lettre sur la pièce qui a remporté le prix à l'Académie françoise (par le P. Guidi), p. 191. . . . . | 3 |
| Atlas historique et autres ouvrages de Desnos, p. 199 . . | 4 ½ |
| 2e volume.—Oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé, par Bernard, p. 350. . . . . | 21 |

Nombre de pages.

Journal du Grand Conseil, par Moussier, in-4°, p. 387. . 2

Annonce de plusieurs livres imprimés chez Barbou, p. 390. 4

Magasin des adolescents, in-12, p. 394 . . . . . 7

Petit Atlas maritime, par Bellin (prospectus in-4°), p. 401. 2

Février.—Placet de Bossuet à Louis XIV. J'ai publié ce morceau avec la note qui est à la tête, p. 534. . . . . 8

Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, in-8°, p. 550. . . . . 1

Nouvel avis sur l'édition projetée des œuvres de Leibnitz, avec une lettre qui m'a été adressée à ce sujet, p. 553. . . 6

Suite de gravures d'architecture, par Dumont, p. 563. . 2

Annonce de livres chez Panckoucke et Brocas, p. 565. . 2

Mars.—Sentiments du roi de Portugal (Dom Pèdre), avec un état de ceux qui composent son conseil. N. B. C'est moi qui ai publié cette pièce, p. 632 . . . . . 17

Lettre touchant les nouveaux écrits sur le testament de Richelieu, p. 650. (Il y en a eu de tirés à part). . . . . 24

Ariste ou les charmes de l'honnêteté, par Séguier de Saint-Brisson, in-12, p. 673 . . . . . 15

Hippocratis aphorismi, edit. Venet. 1764. in-12, p. 734. . 2 ½

Nosocomii civici annus medicus tertius, autore Collin, in-8°, p. 739 . . . . . 2

Odes sacrées, ou Psaumes mis en vers, publiées par Garcin, in-8°, p. 741 . . . . . 2

Mélange de diverses médailles, par Pellerin, 2 vol., in-4°, p. 743 . . . . . 3

Extrait d'une lettre de Strasbourg sur l'Académie de Bavière, p. 746 . . . . . 1

Prospectus d'une traduction des Généalogies royales d'Anderson, par le P. Brunet, Jacobin, in-fol., p. 747 . . . . 3

Fables nouvelles, morales et philosophiques, par Lejeune, in-12, p. 751 . . . . . 4 ½

Apologie du théâtre françois, par Petit, feuillet in-4°, p. 757. 3

Éléments de l'art des accouchements traduits de Roederer, in-8°, p. 760 . . . . . 2

Avril, 1er volume.—Lettres (4) de Bossuet. Je les ai publiées avec un avis, p. 913. . . . . 10

Nombre de pages.

Henrici Schüz commentarius de scriptis et scriptoribus historicis, in-4°, p. 929 . . . . . 1 ¼

Mémoires de l'Académie de Bavière, t. 2e, p. 931 . . . 1

Calendrier astronomique de M. Goldhover, in-4°, p. 932. 2 ½

Annonce du prix de l'Académie de Metz, et Éloge de cette compagnie, p. 938. . . . . 2

Monuments érigés à la gloire de Louis XV, par M. Patte, in-fol., p. 940. . . . . 1 ½

Supplément au mémoire contre la légitimité des naissances tardives, par M. Louis . . . . . 4

Mémoire sur la vitalité des enfants, par M. Hain, in-8°, p. 942 . . . . . 4

Ode sur le rétablissement de la bibliothèque de Saint-Victor, in-8°, p. 946 . . . . . 4

Histoire des révolutions de Florence, trad. de Varchi, par Requier, p. 950 . . . . . 1

Considérations sur les mœurs du siècle, par Duclos, 4e édit., in-12, p. 953 . . . . . 2

Avis concernant le Journal étranger, p. 957. . . . . 1

2e volume. — Histoire de l'établissement du christianisme tirée des auteurs juifs et païens, par Bullet, in-4°, p. 1015 . 28

Dictionnaire ecclésiastique et canonique portatif, 2 vol. in-8°, p. 1094. . . . . 21

Le manœuvrier, ou essai sur la théorie et la pratique des mouvements de navire et des évolutions navales, par Bourdi de Villehuet, in-8°, p. 1115. . . . . 15

Recherches sur l'époque de l'équitation et de l'usage des chars équestres chez les anciens, par le P. Fabricy, Jacobin, 2 vol. grand in-8°, p. 1130. . . . . 3

De vitis philologorum nostra ætate clarissimorum, autore Harlesio, in-8°, p. 1133. . . . . 2

Opérations des changes des principales places de l'Europe, par Ruelle, in-8°, p. 1137. . . . . 2

Essai sur les fièvres, traduit de l'anglais de Jean Huxham, in-12, p. 1140. . . . . 3

Catalogue des livres de la marquise de Pompadour, in-8°, p. 1143 . . . . . 3

Nombre de pages.

Annonce de l'Éloge de la folie, édition de Barbou, donnée par de Querlon, p. 1146. . . . . 2

Essai sur les moyens de réformer l'éducation particulière, par M. Fleury, in-12, p. 1148 . . . . . 1

Avis sur la nouvelle littéraire de l'ode sur la bibliothèque de Saint-Victor, p. 1149. . . . . 1 ½

Mai.—Nouveaux mémoires sur l'Italie et les Italiens (par Grosley), 3 vol. in-12, p. 1157. . , . . . . . 19 ½

Monuments érigés à la gloire du roi, par Patte, 1er extrait, p. 1208. . . . . 29

Demonstratio historiae ecclesiasticae tripartitae, autore Bianchini, p. 1297. . . . . 8

Lettre sur la monnaie fictive. traduit de Belloni, in-12, p. 1304. . . . . 2

Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, etc., in-8°, p. 1307 . . . . . 3

Typographia, carmen, autore Herissant. — L'imprimerie, poëme, par Gillet, p. 1310 . . . . . 4

Précis sur le globe terrestre, par Maclot, in-12, p. 1321. 1

Dissertation où l'on prouve que Saint-Paul n'enseigne pas que le mariage puisse être rompu (2e édit.), in-12, p. 1322 . 3

Les lois puisées chez les Grecs, etc., 2 vol. in-12, p. 1325 . . 1

L'esprit de Nicole, in-12, p. 1326 . . . . . 2

Calas sur l'échafaud.—L'ombre de Calas, en vers, p. 1328. 3

Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne (par Sanchez), p. 1331 . . . . . 2

Méthode d'éducation nationale, in-8°, p. 1333 . . . . 2

Soliman et Almena (roman), in-12, p. 1335 . . . . . 1

Annonce de l'ostéologie de Monro, trad. par Sue, in-folio, 2 vol., p. 1336. . . . . 1

Juin. — De l'éducation civile, par Garnier, in-12, p. 1350. 31

Mémoires militaires et voyages du père de Singlande, 2 vol. in-12, p. 1436 . . . . . 18

Notice d'une ancienne édition du 4e livre de la doctrine chrétienne de Saint-Augustin, p. 1454 . . . . . 18 ½

Traité de l'existence, de la nature et des propriétés du fluide des nerfs, etc., par Lecat, in-8°, p. 1505 . . . . . 2

Nombre de pages.

Recueil de l'Académie de Marseille pour l'année 1764, in-12, p. 1507. . . . . 3

De Melancholia et morbis melancholicis (autore Lorry), in-8°, p. 1510 . . . . . 2

Annonce du prix de l'Académie des sciences pour 1766, p. 1512 . . . . . 2

Lettres de Sophie et du chevalier *** pour servir de supplément aux Lettres du marquis de Roselle (Roman), 2 vol. in-12, p. 1514 . . . . . 2

Mémoires secrets traduits de Siri, par Requier, 2 vol. in-12, p. 1516 . . . . . 1

Le Siége de Calais par de Belloi. Lettres et observations sur cette pièce, in-8°, p. 1518 . . . . . 3

Discours sur les Libertés de l'église gallicane, par l'abbé Fleury, avec un commentaire de l'abbé Chiniac de la Bastide, in-12, p. 1521 . . . . . 4

Pièces de théâtre, par Marin, in-8°, p. 1524 . . . . . 2

Cours d'histoire et de géographie, par M. Luneau, p. 1527. 3

Défense de plusieurs ouvrages sur l'agriculture, par de la Marre, in-12, p. 1530. . . . . 1

Juillet, 1er volume. — Rien.

2e volume.—Recherches sur l'équitation, par le P. Fabricy, 2 vol. in-8°, p. 198 . . . . . 16

Atlas historique de la France, par Rizzi-Zannoni, 2 vol. in-8°, p. 213 . . . . . 10

Du calcul intégral, par le marquis de Condorcet, in-4°, p. 252 . . . . . 9

Lettre d'un particulier à un seigneur de la cour contre les inscriptions de la place de Louis XV, in-folio, p. 263 . . . 20 ½

Le Pyrrhonien ou méthode proposée aux incrédules, in-12, p. 328 . . . . . 2 ½

Le philosophe chrétien, ou lettre sur la vérité de la religion, in-8°, p. 331 . . . . . 2

Almanach pour le Beauvaisis, in-16, p. 335 . . . . . 2

Prospectus de la nouvelle édition de l'Art de vérifier les dates, p. 337 . . . . . 3

Nombre de pages.

Le Déisme réfuté par lui-même, ou lettre contre Rousseau, par Bergier, 2 vol. in-12, p. 340 . . . . . 3

Philippiques de Démosthène, etc., par l'abbé d'Olivet, in-12, p. 343 . . . . . 1 ½

Prospectus d'un Dictionnaire français-latin-italien, etc., p. 345 . . . . . 1

Histoire de Montdidier, par le P. Daire, in-12, p. 346 . . 3

Plans de Dunkerque, gravés par Carpeau, p. 349 . . . 1

Calendrier des règlements pour l'année 1763, par Vallat la Chapelle, p. 350 . . . . . 1

Dictionnaire des sciences ecclésiastiques, par le P. Richard (t. VI), p. 352 . . . . . 3

Examen des systèmes du monde, broch. in-12, p. 354. . 2

Histoire de la reine Anne, par Swift, in-12, p. 356 . . . 1 ½

Histoire de Venise, par Laugier (tomes VI et VII), in-12, p. 358 . . . . . 1

Traité des accouchements par la Motte, 2 vol. in-8°, p. 360 2

Histoire de Langres, par l'abbé Mangin, 3 vol. in-12, p. 365 . . . . . 2

Manuel des jardiniers, traduit de l'italien de Mirandola, in-12, p. 369 . . . . . 2

Différentes gravures de Lattré, p. 371 . . . . . 2

Francion, ou l'anti-wisk, broch. in-16, p. 373 . . . . 1

Essai sur les régiments (celui de Picardie), par Roussel, in-12, p. 374 . . . . . 2

Août. — Mémoires pour la vie de Pétrarque (tome 2e), in-4°, p. 385 . . . . . 23

Dictionarium universale latino-gallicum, auctore Boudot, nova editio, p. 409 . . . . . 18

Vie des pères, des martyrs, etc., traduit de l'anglais de Butler (tomes II et III), p. 477 . . . . . 32

Supplément au recueil des médailles de Pellerin, in-4°, p. 558 . . . . . 1

Consultation sur une naissance tardive, par Bouvart, et autres écrits, in-8°, p. 559 . . . . . 2 ½

Dictionnaire portatif de Mythologie, 2 vol. in-8°, p. 562 . 2

Nombre de pages.

Mémoire sur (contre) la nouvelle église de Saint-Geneviève, in-12, p. 564 . . . . . 3 ½

Septembre. — Dissertation historique sur la chambre des comptes (par le Chanteur), in-4°, p. 577 . . . . . 20

Dictionnaire des sciences ecclésiastiques, par le P. Richard (t. VI), p. 598 . . . . . 27

Monuments érigés à la gloire de Louis XV, par Patte, 2e extr., p. 666 . . . . . 26

Lettres sur la traduction du corps de droit, p. 707 . . . 26

Veterum testimonia de Didymo caeco, p. 733. . . . . 3

Nouvelle France, ou France commerçante, in-12, p. 739 . 1

Lettres écrites de la plaine (par Sigorgne), in-12, p. 740 . 2 ½

Histoire raisonnée des discours de Cicéron, in-12, p. 743 . 2 ½

Supplément au Traité de la conservation des grains, par Duhamel Dumonceau, in-12, p. 745 . . . . . 1 ½

Lettre de M*** (de Querlon), sur l'histoire des voyages de l'abbé Prevôt et sur (contre) le Voyageur François, feuille in-8°, p. 750 . . . . . 2

Tableaux de l'art d'écrire par Royltet, in-fol., p. 752 . . 1

Observations sur les accouchements, trad. de Smellie (t. III), p. 753 . . . . . 1

Diverses annonces, depuis la page 754 jusqu'à la page 758 . 4

Depuis septembre 1765, j'ai été chargé seul du journal jusqu'en août 1766. Dans cet intervalle j'ai donné de mon cru les morceaux suivants :

Extrait d'un discours de Guillaume le Blanc, évêque de Grasse et de Vence, sur les loups carnassiers et les vers qui mangent les figues (en forme de lettre). Novembre 1765, p. 1256 . . . . . 20

Lettre sur un Nouveau dictionnaire historique (d'Avignon). Elle a été aussi imprimée à part, in-8°, mais il faut voir l'exemplaire du journal de Sainte-Geneviève auquel M. Jamet a ajouté des notes (1). Février 1766, p. 436 . . . . . 52

(1) Il résulte d'une note de la main de l'abbé de S. L. sur une lettre que lui écrivit l'abbé Saas, le 7 septembre 1767, que le 28 du même mois, l'abbé de S. L. envoya à l'abbé Saas une liste raisonnée d'articles défectueux autres que ceux

Nombre de pages.

Remarques critiques sur le 12e volume de l'Histoire littéraire de la France des bénédictins. (En relisant le volume, j'aurai de quoi ajouter à cette critique). Avril 1766, 1er volume, p. 864 . . . . . 29

*État des matières du Journal de Trévoux, depuis le 2e volume d'octobre* 1765 *que je m'en suis chargé :*

Octobre. — 1. Lettre de M. Mingarelli sur Didyme, p. 961. 30

2. Fables de la Fontaine, gravées par Fessard (tome Ier), p. 991 . . . . . 5

3. Essai sur la raison, par M. de Keranfleeh, in-12, p. 996. 28

4. Veterum testimonia de Didymo, in-4°, p. 1024. . . 31

5. Epître sur les voyages, p. 1055. . . . . 15

6. Éclipse de soleil, par Reccard, p. 1070. . . . . 26

7. Lettre sur le dictionnaire de Boudot. (Réponse et réplique dans février suivant), p. 1112. . . . . 13

8. Nouvelles littéraires, p. 1126 . . . . . 20

Novembre.—1. Traduction française de Lucain, par Masson, 2 vol. in-12, p. 1153. . . . . 22

2. Mémoire sur les abus du célibat, brochure in-12, p. 1176. . . . . 13

3. Eloges de Descartes, par Thomas et Gaillard, in-8°, p. 1189 . . . . . 36

4. Traité de peinture et essai de seulpture par Dandré-Bardon, 2 vol. in-12, p. 1226. . . . . 30

5. Lettres sur un discours des loups et des vers, par le Blanc, Evêque de Grasse, in-8°, p. 1256. . . . . 20

6. Traité sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique, par Fournier le jeune, in-4°, p. 1276. . . . . 18

Décembre. — 1. Diplomatique pratique de le Moine, in-4°, p. 1346. . . . . 25

2. L'Apostolicité du ministère du P. Hayer, in-12, p. 1370. 23

3. Traité de la fonte des cloches, in-8°, p. 1393. . . . 8

de la lettre imprimée. Il est à croire que l'abbé Saas aura employé ces notes dans l'édition qu'il a donnée à Rouen sous le titre d'Amsterdam en 1769, du *Nouveau Dictionnaire historique*, 4 vol. in-8°. (*Note de* M. Barbier.)

Nombre de pages.

4. Problème historique et littéraire (sur les maximes de guerre de M. de Biron), p. 1402 . . . . . 11 ½

5. Éloges de Descartes par Fabre, Mercier et Mazarelli, p. 1414 . . . . . 29

6. Traité de la culture des fleurs, in-12, p. 1444. . . . 8 ½

7. Exposition des procédés pour la fonte d'une figure en bronze, tirée de l'essai sur la sculpture de Bardon, p. 1453 . 12

## 1766.

Janvier 1er volume. — 1. Histoire de Venise par l'abbé Laugier (tomes 6 et 7), in-12, p. 1 . . . . . 31 ½

2. Horatii carmina cum notis J. Bond, ex edit. Berardier, in-12, p. 33. . . . . 13

3. Observations sur quelques passages de saint Justin, p. 47. 23

4. Gustave Vasa, trag. anglaise de Brooke, trad. par du Clairon, in-8°, p. 70. . . . . 21

5. Récit de ce qu'ont fait les juifs à Paris à l'occasion de la maladie de M. le Dauphin, p. 91. . . . . 11

6. Mémoire pour servir à l'histoire naturelle du Lyonnois, Forès, etc., par Alleon du Lac, 2 vol. in-8°, p. 104. . . . 23

7. Nouvelles littéraires, p. 127 . . . . . 56

2e volume. — 1. Éloge de J. Gontier d'Andernach, par Herissant, in-12, p. 198 . . . . . 18

2. Histoire du pape Paul V (par l'abbé Goujet), in-12, p. 216. 30

3. Essai sur l'idée de peindre la coupe du Dôme de Sainte-Geneviève (par le président de Revol), p. 247. . . . . 18

4. Observations sur différents points d'harmonie, par l'abbé Roussier, in-8°, p. 264 . . . . . 30

5. Réflexions de M. de la Marre sur l'agriculture expérimentale de Sarcey de Sutières, p. 295 . . . . . 20 ½

6. Les plagiats de J.-J. Rousseau, par Dom Cajot, in-12, p. 316 . . . . . 25

7. Nouvelles littéraires, p. 342. . . . . 28

Février. — 1. L'héroïsme, ou histoire militaire des plus illustres capitaines (par le P. Labbe, bénédictin de Saint-Maur), in-12, p. 378 . . . . . 15

Nombre de pages.

2. Calcul des décimales, par Cl. O. de Lile, in 8°, p. 393. 13

3. Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal, 2 vol, in-8°, p. 405 . . . . . 31

4. Lettre sur le Dictionnaire historique portatif, imprimé à Avignon, p. 436 . . . . . 52

5. The advantage, etc., ou avantage et nécessité de la révélation chrétienne, par Jean Leland, in-4°, 1er extr., p. 488 . 44

6. Lettre de M. Lallemant, et réponse de M. Rondet sur l'édition de Boudot, p. 533. . . . . 22

7. Nouvelles littéraires, p. 556. . . . . 7

Mars. 1. Mémoires du colonel Lawrence, contenant l'histoire de la guerre dans l'Inde entre les Anglais et les Français, depuis 1750 jusqu'en 1761, 2 vol. in-12, p. 570 . . . . 39

2. Lettre (de M. Rondet) contre la dissertation de M. Baer sur le vœu de Jephté, p. 609 . . . . . 37

3. Question analytique proposée à M. Cousin, p. 646. . 4

4. Variations de la monarchie française, par Gautier de Sibert, 4 vol. in-12, p. 651 . . . . . 14

5. Pastorales et poëmes de Gessner, traduct. en français, in-12, p. 664 . . . . . 13

6. Observations sur saint Irénée et sur quelques textes de cet auteur, p. 677. . . . . 28

7. Nouvelles littéraires, p. 705 . . . . . 36

Avril, 1er volume.— 1. Histoire littéraire de la France, par des bénédictins (t. XII), in-4°, p. 750. . . . . 29½

2. Préjugés du public sur l'honneur par de Nesle, 3 vol. in-12, p. 780 . . . . . 24

3. Histoire d'Afrique et d'Espagne sous la domination des Arabes, par Cardonne, 3 vol. in-12, p. 804 . . . . . 39

4. Eléments de l'art militaire ancien et moderne, par Cugnot, 2 vol. in-12, p. 843 . . . . . 21

5. Remarques critiques sur le 12e vol. de l'Histoire littéraire de la France, p. 864. . . . . 25

6. The advantage, etc., ou avantage et nécessité de la révélation chrétienne, par Jean Leland (2e extrait), p. 889. . 40

7. Nouvelles littéraires, p. 929 . . . . . 6

Nombre de pages.

2e volume. — 1. Recueil de pièces sur les naissances tardives, par A. Petit, 2 vol. in-8, p. 942. . . . . 41

2. Rhétorique française, par Crevier, 2 v. in-12, p. 983 . 21

3. Lettre de M. Cousin en réponse à la lettre analytique insérée en mars, p. 1004 . . . . . 10

4. Lettre de Romé Delisle sur les polypes d'eau douce, in-12, p. 1014 . . . . . 22

5. Notice de quelques livres nouveaux ou qui auraient dû paraître plus tôt, p. 1037 . . . . . 23

6. Sidnei et Silli, ou la bienfaisance et la reconnaissance (par d'Arnaud), in-12, p. 1060 . . . . . 15

7. Essai sur la théorie des satellites de Jupiter, etc., par Bailly, in-4°, p. 1075. . . . . 22

8. Nouvelles littéraires, p. 1097. . . . . 31

Mai. — 1. De la Prédication. brochure in-12, attribuée à l'abbé Morellet (elle est de l'abbé Coyer), p. 1134. . . . 14

2. L'astronomie, par de la Lande (2e extrait, le 1er est en avril 1765), p. 1148 . . . . . 24

3. Observations sur saint Clément d'Alexandrie et sur quelques textes de cet auteur, p. 1173. . . . . 30

4. Carte de la Géorgie, par de Lisle, p. 1202 . . . . 8

5. Abrégé du pilotage, par Coubart (nouvelle édition donnée par Lemonnier), in-8°, p. 1210 . . . . . 10

6. The advantage and necessity of the christian revelation, by Leland (3e et dernier extrait), p. 1220 . . . . . 23

7. Lettre (de M. de Luce) sur la question : pourquoi les sons en finissant, etc., p. 1244 . . . . . 11

8. Nouvelles littéraires, p. 1256. . . . . 49

Voyage de Robertson aux terres australes, traduit sur le manuscrit anglais; Amsterdam, 1766, in-12 de 474 pages. Cette édition est l'édition originale; on y trouve p. 145, lig. 18, une tirade contre les parlements, qui se prolonge jusqu'à la p. 154, et finit à la lig. 17, inclusivement. Ce morceau a été supprimé pour obtenir la permission de faire entrer ce livre en France. On a fait faire, à la hâte, par *M. Mercier de Sainte-Geneviève,* pour M. Hérissant fils, un nouveau texte qui est dirigé contre les auteurs de l'Encyclopédie désignés

Nombre de pages.

sous le nom de Pansophistes. A un texte très-médiocre on en a substitué un plus médiocre encore, et qui ne se sent que trop de la promptitude avec laquelle il a été fait. J'ai un autre exemplaire de cet ouvrage mieux imprimé que celui-ci, et sur de plus beau papier. Cette édition que je crois de Paris, est de 1767, in-12. On y trouve p. 87, lig. 30, le texte contre les encyclopédistes, désignés sous le nom de pansophistes, fait par M. Mercier. Le texte se prolonge jusqu'à la p. 93, et finit à la lig. 23 à ces mots : *le ministre mettant la main à. . . . .* Ainsi il faut avoir ces deux exemplaires pour posséder l'ouvrage complet.

Note écrite par M. . . . . ex-censeur royal en tête de son exemplaire de ce voyage imaginaire.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

---

*Une résurrection. — Lettre au directeur du Bulletin.*

Ne pensez pas vous moquer ! pour des vers faits dans la province, ces vers-là sont fort beaux.
Comtesse D'ESCARBAGNAS, sc. XVj.

Il n'y a point de bibliothèque si pauvre, où le hasard ne puisse égarer un trésor. N'est-ce pas dans des monastères que parfois des savants de la Renaissance ont exhumé tel chef-d'œuvre de l'antiquité classique, abandonné par les moines à la poussière des siècles, à la moisissure et aux rats? Malgré l'humble condition de toute ma vie qui ne m'a jamais permis d'aspirer au nombre, au luxe et à la rareté des livres, aux incunables et aux Elseviers, qui m'a garanti de la bibliomanie et m'a appris la résignation stoïque au bonheur de concurrents mieux rentés, je possède pourtant, avec autant de fierté que feu van Hulthem, plusieurs perles dont je veux vous entretenir, et je commence aujourd'hui par vous parler d'un manuscrit, qui a du moins le mérite d'être unique, sinon antique, et ce n'est pas mon

dernier. Il porte au verso de la couverture, dans un cartouche ornementé, la signature de *Christina Goffin*, 1671, laquelle, d'après les dates et les nombreux articles où l'on célèbre la gloire de sainte Aldegonde et des prises de voile, doit elle-même avoir reçu, bon gré, mal gré, l'habit de sainte Aldegonde, à Huy. Tout autour du cartouche, se trouvaient des notes scrupuleusement effacées, qui nous auraient aidé dans l'explication des trois devises qui ont été respectées, et où je lis encore toute une histoire :

[1] Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souveraines ;
Et jusqu'à la conquette, ils nous traitent en raines.

[2] Voir tout, ouyr tout et se taire,
C'est en rien faisant beaucoup faire.

[3] Spes mea Deus.

Ce registre n'est pas un album : il est tout entier de la même main, probablement de la propriétaire, et contient un choix de poésies ; ce qui suppose le goût des jouissances intellectuelles. De ces poésies, je n'en vois qu'une à laquelle je sache assigner un auteur : ce sont les strophes suivantes :

Source délicieuse, en misères féconde,
Que voulez-vous de moi, flatteuse volupté?
Honteux attachement de la terre et du monde,
Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quitté ?
Allez, plaisirs, honneurs, qui me livrez la guerre,
Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de temps tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité, etc.,

qui appartiennent à l'Imitation de J.-C. traduite par P. Corneille.

Avec plus de connaissance de l'histoire littéraire de la France, je pourrais sans doute écrire un nom au bas de plusieurs autres pièces. Car je n'oserais avoir la vanité d'attribuer à des compatriotes, bourgeois d'une petite ville de province, soumise au bâton d'un évêque, où la civilisation était plus lente encore à pénétrer que les modes, des morceaux où l'on ne sent pas la distance de la capitale, la vieillesse de la langue, où le trait est si ferme, le coloris si frais. Pourtant on pourrait observer que c'était alors l'époque de l'éclosion de

la poésie dans le pays. Denis Coppée écrivait ses tragédies ; et, dans le voisinage, Breuché de la Croix, ses pastorales, sans compter nombre d'autres écrivains des deux sexes.

Malheureusement (ou heureusement), si mon oreille a entendu bruire leurs noms, mes yeux n'ont jamais aperçu leurs œuvres. Vous, Monsieur le directeur, qui avez toute la science qui me manque, qui avez lu beaucoup et beaucoup retenu, vous serez plus heureux, et vous découvrirez la source de ces ruisseaux qui se dérobe à mon ignorance. Je dois, en attendant, vous montrer le ruisseau. Voici donc quelques extraits :

Aussy dure que soit la poitrinne des hommes,
Elle doit s'amolir aux traicts de la pitié.
Manquant à ce devoir, on dira que nous sommes
Indignes d'amitié.

Les rochers ont pleuré, la terre s'est ouverte,
Et tous les éléments ont gemy de douleur.
Pour en porter le deuil la lune s'est couverte
D'une triste couleur.

Le soleil se cacha de ses plus sombres voiles,
Pour se mettre accouvert de ce rigoureux sort ;
Tout le ciel esteignit le jour de ses estoilles
Pour éviter la mort.

Les anges ont pleuré : sommes-nous impassibles ?
Sommes-nous sans malheur, ou bien sans sentiment ?
Le marbre s'est brisé : sommes-nous insensibles,
Ou bien sans jugement ?

L'auteur, quel que soit son sexe, continue ; il fait vœu de souffrir avec complaisance les maux de son Sauveur :

Au plus haut de mon cœur, je mettrai la couronne....
Les cordeaux et les fouets luy serviront d'ombrage....
La lance, qui marqua la moins sensible playe
Sur celuy que la mort avoit rendu vainqueur....
Me percera le cœur.

Et puis, pour achever cet amoureux supplice,
Je planterai les clous au plus sensible lieu.
J'attend bien du marteau cet outrageux service,
Qu'il osa faire à Dieu.

Je crois avoir déjà lu imprimé le sonnet ci-dessous :

Quand le Sauveur souffroit pour tout le genre humain,
La mort, en l'abordant au fort de son supplice,
Parut toute interditte et retira sa main,
N'osant pas sur son maistre exercer son office.

Mais Jésus, en baissant la teste sur son sein,
Fit signe à l'implacable et sourde exécutrice
De n'avoir point d'égard au droit du souverain
Et d'achever sans peur son fameux sacrifice.

La barbare obeyt, et ce coup sans pareil
Fit fremir la nature et palir le soleil,
Comme si de sa fin le monde eut esté proche.

Tout trembla, tout s'émeut, sur la terre et dans l'air,
Excepté le pécheur qui print un cœur de roche
Quand la roche sembloit en avoir un de chair.

L'ode qui va suivre est si belle que, eût-elle été imprimée déjà, je me croirais encore excusable de la reproduire ; et, si elle est inédite, j'aime à penser que le lecteur m'en aura de la reconnaissance.

Peuples, qui habitez dans l'un ou l'autre monde,
Pour qui l'eau, le feu, l'air et la terre est féconde,
Accourez promtement et venez reverer
Celuy que sa grandeur nous rend sy venerable.
Il est seul adorable,
Venez donc l'adorer.

Coment luy pouriez-vous refuser vostre hommage,
Estant de sa bonté le plus parfait ouvrage ?
Vous tenez de sa main les lumières du jour;
Offrez-luy vos respects, le depvoir vous comvie.
Il vous donne la vie,
Donnez luy vostre amour.

Rien n'est sorty de rien que par son assistence;
Tout prend l'estre de luy, tout luy doit sa puissance.
Foibles ombres du rien, impuissants hommelets,
Rendez luy vos depvoirs, signalez en les marques.
Vos plus puissants monarques
Ne sont que ses valets.

C'est sa puissante main qui lance le tonnerre;
C'est sa puissante main qui balance la terre.
Il donne aux éléments leur rang et leur lieu,
Il n'est rien que douceur ; il n'est rien que puissance ;
Il est tout providence,
En un mot, il est Dieu.

. . . . . .

Quoy que la terre soit un amas de poucière,
Un immobile corps, une masse grocière,
Quand ce grand roy le veut, elle a du mouvement.
A peine luy dit-il une seule parole,
Elle court, elle vole
A son commandement.

La mer enfle parfois l'orgueil de ses orages,
Jusqu'à faire paslir les plus hardis courages
Et leur ostant le cœur les réduire aux abois.
Mais elle tient ses flots, ausy tost qu'elle arive
Sur les bords de sa rive
Que luy monstre sa voix....

. . . . . .

Enfin, le recueil renferme encore un Poëme sur la Madelenne, d'un peu plus de 500 vers, dont les quatre derniers trahissent l'origine :

C'est ce que je chantois lorsque toute la France
Du soleil de Bourbon subissoit l'influence,
Et que ses grands conseils et ceux de Richelieu
Luy promettoient le nom et la gloire d'un Dieu.

Voilà tout ce qui, raisonnablement, n'a point résonné sur une lyre hutoise.

Les autres morceaux sont évidemment du cru. Un même est signé : François-Nicolas Lienars [1] : A très-vénérable et très-vertueux frère Albert Philippart, embrassant l'institut sacré de Sainct Dominique au couvent de Liége, apostrophe et à Dieu au monde mesprisé le jour de sa profession, le 28 octobre 1648. Et l'on ne me

[1] C'est sans doute lui dont nous lisons dans le *Huensium Sacrarium* : *Eucharisticon Deiparæ Virgini Sartanæ dicatum a D. Nic. Franc. Leonardi medicinæ doctore ac utriusque juris licentiato.* Anno 1658.

contestera sans doute pas, soit que je fonde mon opinion sur la forme des poëmes, ou sur les circonstances qui les accompagnent, le

Sonnet sur le mépris du monde, fait l'an 1673, le 4 juillet;

L'Adieu au monde de mademoiselle la Haye, prenant l'habit des religieuses bénédictinnes à la Paix Notre-Dame sur Avroy, lez Liége, le 2 octobre 1670. Chanté en forme de dialogue sur un air nouveau;

L'Adieu au monde de mademoiselle l'Aventurier, mesprisé le jour de sa profession au cloittre des Charmelittes dechaussées lez Huy, l'an 1668 (1);

Les éloges de la Vierge Marie;

La plainte de la Madelenne au pied de Notre-Seigneur;

Le chanson de mademoiselle Vanderstenne;

Plusieurs chansons en l'honneur de sainte Aldegonde, dont la deuxième me paraît digne de sortir de son obscurité :

Sus, Aldegonde,
Sors du grand monde:
Quitte la cour
Et son séjour.
L'homme se trompe
Qui suit ses loix.
Foulle sa pompe,
Porte la croix.

La solitude
Qui semble rude
T'offre à loisir
Un doux plaisir.
Reçois le voile
De Saint-Amand;
Cette humble toile
Charme l'amant.

Mais la colombe (2)
Blanche qui tombe
Sur tes cheveux
Comble tes vœux.

(1) D'après M. Gorrissen, l'établissement des carmélites déchaussées à Huy ne date que de 1670; et elles sont redevables de leur établissement à un nommé l'Aventurier.

(2) Allusion à un miracle de la légende de sainte Aldegonde.

Delà ton âme
Plaine de Dieu
Epand sa flamme
Dans tout ce lieu.

Sainte princesse,
Loue sans cesse
L'époux vainqueur
Roy de ton cœur,
Qui, pour te plaire,
De ton eau claire
Produit du vin [1].

L'oraison à l'honneur de sainte Aldegonde, datée de : *Huy, die* 23 *augusti* 1673, et dont j'extrais le passage suivant, porte avec elle, on le voit, un certificat d'origine incontestable.

Admirable Aldegonde, généreuse héroyne,
Obtenes-moi le don de la grace divine,
Mais d'un attrait puissant qui embrase mon cœur
Et le rende insensible à toute autre douceur,
Afin que, comme vous fuyant les créatures,
Je puisse découvrir leurs vaines impostures.
. . . . . .
Et voyant ma douleur sur mes lèvres tracée,
Dissipez les ennuis dont je suis accablée.
Vous avez le pouvoir de guérir les langueurs
Qui affligent les corps, les esprits et les cœurs ;....
Délivrez en ce jour de toutes ses souffrances
Celle qui vous *suplie*, vous aime et vous *chérit*
Et vous porte en tribut ses larmes, ses *soupirs*.
Apaisez de mon Dieu la justice irritée ;
Gagnez pour mes pechez qui l'ont trop offensée
Le pardon et l'oubli, afin que sa bonté
M'accorde les faveurs, les graces, la santé
Qu'aux pieds de vos autels, par sa bouche plaintive
Est venue chercher cette pauvre chetive.

Le même caractère de nationalité se dévoile dans : Discours poétique de la sainte Vierge à sainte Aldegonde, en une apparition dans laquelle elle lui présente l'enfant Jésus pour époux. J'en juge par ces deux vers :

[1] Allusion à un autre miracle.

A qui pareillement Huy va payer le gage
Et de sa piété et d'un saint patronage.

Sainte Aldegonde aux dames de son monastère de Huy, datée : l'an 1675, le 10 de janvier, — indication qui ne peut avoir été mise que par l'auteur, — commence par cette strophe magnifique, qui rompt avec les habitudes classiques contemporaines, et décèle un esprit indépendant, nourri des choses religieuses, et capable d'être un poëte chrétien, après Milton.

Musc, qui d'une saincte audace
T'eleves jusques dans les cieux ;
Mesprisant les fronts glorieux
Des deux montagnes de Parnasse ;
Messagère du roy des roys ;
Chaste interprète de ses loix ;
Descend du globe des estoilles,
Et montre à mon cœur transporté,
Mais sans nuages et sans voilles,
Tous les trésors de ta beauté.

Après la lecture de cette invocation, pourrait-on en juger l'auteur incapable des deux pièces citées plus haut, auxquelles j'ai bien voulu supposer des auteurs français ? Mais, il faut bien l'avouer, les autres stances ne se maintiennent pas à cette élévation. Loin de là.

Nous allons encore donner des extraits de l'ode, intitulée la Solitude sacrée, dont le langage semble beaucoup plus provincial, surtout dans les couplets que j'ai crus indignes de l'œil du public.

. . . . . .
Soucis, les tirans de ma vie,
Vous m'avez assez asservie
Dans votre importune prison.
Brisez là toute votre rage ;
Je quitte le bruict et l'orage
Pour vous remettre à la raison.

Aimable et chère solitude,
L'objet de mon contentement,
Mon plus divertissant estude,
Mon plus agréable aliment ;
Que votre douceur est charmante
Après une longue tourmente

De mon pauvre esprit agité !
Que la retraite est salutaire
De cette vie solitaire
Loing du bruict de la vanité !

. . . . . .

Quelle délicieuse plaine !
Quel bel esmaille de couleurs,
Où zephir d'une douce halaine,
Fait esclore un million de fleurs !
Que ceste innocente parure
D'une agreable bigarure
Arreste puissamment les yeux !
L'ornement de cette vallée,
Si diversement estoillée,
A du rapport avec les cieux.

Dieu, que cette glace liquide
A un agréable courroux,
Lorsque d'un mouvement rapide
Ell' brise contre les cailloux.
Puis estant un peu rapaisée,
Dans une pente plus aisée
Serpentant contre les taillis,
Elle roule un cristal mobile
Et une course moins habile
Avec un petit gazouillis.

. . . . . .

De cette éminente mazure
Que le prospect est ravissant !
L'œil y joint la terre à l'azure
De nostre orizon finissant.
D'une agréable tromperie,
Il y pêlemêle et marie
La terre et l'air, le ciel et l'eau.
Ainsi de toute la nature
Avec une artiste peinture
Il ne s'en forme qu'un tableau.

. . . . . .

C'est assez estre vagabonde.
Mon ame areste icy ses pas.
Je quitte l'embarras du monde,
Je foulle ses traittres appas.
La volupté n'a plus d'amorce ;
J'ay rompu ; j'ay fait divorce ;

J'ai dit un éternel a Dieu,
Pour vivre en ceste solitude
Sans aucune solicitude
Que celle de vaquer à Dieu.

Les miracles de vostre vie,
Grands Saincts, m'ont donné dans les yeux ;
Et mon ame toute ravie
Ne soupire que pour les cieux.
Permettez doncque que lassée
Du train de la vie passée
Au chemin de la vanité,
Que ceste saincte solitude
Arreste mon inquiétude,
Et fixe ma legereté.

Mais tout n'est pas dévotion dans mon recueil ; le profane y occupe une petite place. Nous y trouvons un couplet de fête à Noé Buequoy ; un sonnet acrostiche à Marie de Buequoy (1671) ; un autre bouquet anonyme adressé à une inconnue, probablement Christine Goffin, dont le chiffre ou les initiales ont été barrés avec tant de soin qu'il est impossible de les deviner. Le voici :

Objet pour qui mon cœur pousse autant de soupirs
Qu'un véritable amant peut former de désirs,
Aujourd'huy qu'un chascun celebre vostre feste,
Que de mille bouquets vous fassiez la conquette,
Que l'œillet, les jasmains, les roses et les lis
Estalent à l'envi leur plus beau coloris ;
J'yrois, m'entretenant de douces rayveries,
Depeupler les jardins et tondre les prairies ;
J'yrois faire un amas de mille belles fleurs
Qui viendroient rendre hommage à vos charmes vainqueurs ;
Qui viendroient, s'ennuiant des plus profonds bocages,
Chercher de vos attraits les amoureux ombrages.
Mais leur beauté frivole est de peu de durée ;
De l'un à l'autre jour on la voit mesurée,
Et souvent le soleil qui les a fait ouvrir
Avant de se coucher les fait ausy mourir.
Il faut, charmante.... qu'un sujet plus solide
Se présente en victime où la beauté préside.
J'ose donc aujourd'hui, quoy qu'avec trop d'audace,
Vous présenter un don qui ne craint feu ni glace,

Et que je peu nommer, mais sans témairité,
Un miroir de constance et de fidelité ;
C'est mon cœur, chere.... qui posa bas les armes
Dez le premier moment qu'il apparceut vos charmes,
Protestant qu'après vous ne trouvant rien de beau,
Mon amour et ma vie auront mesme tombeau. 1667.

Et, au recto de la dernière couverture, je lis ce fragment d'une Réponce a V. *Deuxième partie,* qui me semble la réponse au bouquet ci-dessus :

Il est vrai, j'ai tousiour sceu garder ma franchise
De se prendre au filet où la votre s'est prise ;
Et tousiour evité ces folles passions
Comme un chemin contraire aux belles actions.
Ce n'est pas que mon sein soutienne un cœur de roche,
Impénétrable aux traits que l'amour nous décoche.
La main qui fit le votre a fait le mien aussi,
Mais la seule vertu me le rend endurci.
C'est avec ce bouclier qu'il falloit se defendre,
Et mon exemple seul vous le devoit apprendre.

Finalement,—cela ne surprendra pas dans un livre de béguine,— il y a des images, entre autres le portrait de R. M. Marie Marguerite des Anges, de l'ordre de S. M. du Mont-Carmel, qui, à l'âge de 52 ans, après 34 années de religion, et 14 de la fondation d'Oierschot, y est morte le 5 février 1658 ; —le portrait du P. Dominique Ottoman (1),

(1) C'était le fils de la nourrice du prince Mohammed, qui régna après son père Ibrahim. « C'est, dit M. de Hammer, le troisième aventurier que les historiens européens ont transformé en prince turc. Il importait à la politique des princes contemporains de favoriser de telles croyances, pour opposer au sultan, en cas de nécessité, des prétendants au trône des Ottomans. Trente années auparavant, le fils d'une Grecque, nommé Yahia, s'était donné pour le frère d'Ahmet I, et avait visité en cette qualité Varsovie, Prague, Florence, Naples et Rome. C'est ainsi qu'en remontant au xv^e siècle, nous voyons un prétendu frère de Mohammed le Conquérant recevoir le baptême des mains de Calixte III, trouver un accueil des plus favorables auprès de l'empereur Frédéric III, l'accompagner dans tous ses voyages, obtenir de lui le revenu de Bruck sur la Leitha, et mourir au moment d'épouser sa fiancée, une demoiselle de la famille de Hohenfeld. Cet aventurier est connu dans l'histoire sous le nom de Calixtus Ottomanus. »

fils du sultan Ibrahim, dessiné d'après nature à Rome, par Moncornet, l'an 1664.

Il ne me reste plus qu'à vous exposer mes conjectures sur l'auteur; et je ne vous dissimulerai pas l'impression qui m'est demeurée de plusieurs lectures. Il n'y a pas le moindre doute sur sa résidence et son sexe. L'unité de temps, de lieu, de caractère, y est aussi scrupuleusement respectée que dans une tragédie française. A mon avis, il faut ajouter à la longue liste des poëtes inconnus, dressée par le baron de Villenfagne, le nom de Christine Goffin. Sortie d'une famille aisée, qui aura cultivé un naturel heureux par une éducation soignée, et poussée jusqu'à la connaissance du latin; après avoir été ballottée par les orages du cœur et du monde, elle se sera résignée au couvent, comme Sapho au rocher de Leucade. Dans la solitude de sa cellule, ne trouvant point les faveurs, les grâces et la santé qu'elle espérait; livrée, pauvre chétive, aux douleurs, aux langueurs et aux ennuis, elle aura voulu se composer un trésor de sentiments doux et chers, qui réveillât dans sa mémoire des bonheurs et des malheurs regrettés; elle aura voulu fortifier les saintes aspirations qui l'avaient conduite parmi les filles de sainte Aldegonde; et elle aura recopié, selon les fluctuations de sa pensée, des pièces de diverses dates, composées dans le monde ou le cloître, sous une inspiration plus puissante ou plus faible, et des impressions plus profondes, plus vraies ou plus factices.

Le docteur Gorrissen, qui a bien étudié l'histoire de notre ville natale, qui possède des archives hutoises assez riches, serait peut-être en état de nous en apprendre davantage.

L. de Huy.

# CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

*Exportations belges de livres.* — Nous croyons utile de continuer la publication des relevés mensuels donnés par le *Moniteur*. Voici ceux des deux premiers mois de cette année, comparés avec la même période pour les deux années précédentes.

*Livres brochés, en feuilles et reliés.*

| DESTINATION. | 1852. — JANVIER, FÉVRIER. | 1851. — JANVIER, FÉVRIER. | 1850. — JANVIER, FÉVRIER. |
|---|---|---|---|
| Zollverein | 11,920 | 7,588 | 11,920 |
| Pays-Bas | 6,659 | 2,789 | 2,877 |
| Angleterre | 7,502 | 15,955 | 5,514 |
| Toscane | 2,842 | » | » |
| Autres destinations | 7,785 | 7,695 | 4,190 |
| TOTAL.....kil. | 56,448 | 54,027 | 22,501 |

— *Dispositions libérales du gouvernement péruvien.*—Le *Moniteur* du 26 janvier publie le nouveau tarif des droits d'importation au Pérou, adopté par le congrès de la république péruvienne le 7 octobre 1851, et promulgué à Lima le 13 du même mois par le président constitutionnel D. Joseph Rufin Echenique. Nous en extrayons

quelques dispositions qui peuvent intéresser le commerce de l'imprimerie et de la librairie.

Sont déclarés libres de droits d'importation :

Les cartes géographiques et marines ;

Les curiosités naturelles ou scientifiques ;

Les estampes en feuilles, et les pages de principes de dessin ;

Les mappemondes et les sphères astronomiques ;

Les imprimeries et leurs ustensiles, excepté l'encre ;

Le papier de musique en feuilles ou relié.

Les livres imprimés dont l'introduction est permise sont frappés d'un droit qui n'excédera pas 3 p. c.

Le papier est imposé jusqu'à 25 p. c.

— *Compte rendu des sociétés savantes, nationales et étrangères. — Bibliothèque de l'Académie royale de Belgique.*

Nous empruntons au Rapport sur les travaux de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique pendant l'année 1851, par M. Quetelet (*Bulletin*, t. XVIII, 2e partie, pag. 614-631), un tableau curieux dressé par le savant et actif secrétaire perpétuel. C'est la liste des corporations scientifiques de l'Europe qui publient à des intervalles rapprochés des bulletins ou comptes rendus de leurs séances. Notre Académie est la première qui ait suivi la Société royale de Londres et la Société géologique de France dans cette voie si propre à favoriser le développement des connaissances, à exciter, à entretenir l'émulation, à mettre en rapport permanent les savants de toutes les parties de l'Europe. Le premier bulletin publié par l'Académie remonte à la séance du 4 février 1832. Cette intéressante collection en est maintenant à sa 19e année, et se compose de 29 volumes in-8°. « Sa nouveauté, comme le dit spirituellement M. Quetelet, la fit accueillir d'abord avec méfiance, mais on ne tarda pas à en reconnaître l'utilité ; on peut croire même qu'elle a fait naître l'idée des bulletins, des comptes rendus et des autres publications analogues qui ont été faites, depuis, par la plupart des sociétés savantes du royaume : il suffit en effet de rapprocher les dates de leur apparition, pour s'en convaincre. »

« Voici les recueils publiés dans la vue de rendre compte des travaux de ces différentes sociétés :

*Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, 1832;
*Id.* *la Commission d'histoire, octobre* 1834.
*Id.* *la Société de médecine de Gand*, 1835.
*Annales* *id.* *id.* *d'Anvers*, 1840.
*Id.* *id.* *id.* *de Bruges*, 1840.
*Compte rendu des travaux de la Société provinciale du Hainaut*, 1840.
*Académie royale de médecine. Bulletin*, 1841.
*Annales de la Société de médecine de la province d'Anvers*, 1844.
*Id.* *id.* *de Roulers*, 1847.
*Bulletin de la Société historique de Tournai*, 1847.
*Annales de la Société de médecine de Malines*, 1848. »

« Dans cette voie, ajoute M. le secrétaire perpétuel, l'Académie n'a pas seulement précédé les sociétés de ce pays; elle a contribué encore à donner l'éveil aux autres corps savants de l'Europe, qui, presque tous, ont pris, comme elle, le parti de publier, sous forme de journaux, des bulletins ou comptes rendus de leurs séances.

« La Société royale de Londres, il est vrai, publie ses procès verbaux depuis 1830 ; mais notre Académie faisait paraître déjà des procès verbaux depuis la fin de l'autre siècle. Voici, du reste, les dates auxquelles ont commencé les *Bulletins, Comptes rendus*, etc., des principaux corps savants de l'Europe :

*Proceedings* de la Société royale de Londres, 1830.
*Bulletin de la Société géologique de France*, 1830.
*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1832.
*Rendiconto* de l'Institut de Bologne, 1833.
*Compte rendu de l'Institut de France*, 1835.
*Gelehrte* (1) *Anzeigen* de l'Académie royale de Munich, 1835.
*Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*, 1835.
*Bericht, etc.*, de l'Académie royale de Berlin, 1836.
*Proceedings* de l'Académie de Dublin, 1836.
*Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou*, 1837.
*Proceedings* de la Société royale d'Edimbourg, 1838.
*Giornale* de l'Institut de Milan, 1841.
*Gelehrte* (1) *Anzeigen* de la Société royale de Göttingue, 1842.

(1) Le Bulletin de l'Académie imprime par erreur *geschits* pour *gelehrte*.

*Compte rendu de l'Académie royale des sciences morales et politiques de l'Institut de France,* 1842.

*Rendiconto* de l'Académie royale de Naples.

*Rendiconto* de l'Académie des *Lincei* (1) de Rome, 1848. »

La liste que nous venons de transcrire n'est pas sans utilité pour les bibliophiles qui aiment à se tenir au courant des travaux académiques. Le tableau des ouvrages présentés aux corps savants, qui se trouve imprimé à la fin de la plupart des comptes rendus, est aussi d'un grand secours pour la bibliographie. Il donne, en effet, l'indication d'une foule de monographies et de pièces intéressantes souvent tirées à petit nombre, imprimées dans toutes les contrées du monde, et dont, sans ce moyen, nous ne soupçonnerions pas même l'existence.

N'oublions pas de dire que l'Académie de Bruxelles, grâce à un système bien entendu d'échanges, possède une collection des plus complètes des publications académiques faites en Europe et dans les autres parties civilisées du globe. On peut s'en convaincre en jetant les yeux sur le *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Académie royale,* rédigé par M. Quetelet. Bruxelles, 1850, in-8° de 6 et 228 pages, contenant 1838 n^os^. Les sociétés savantes et recueils périodiques de la Belgique sont compris sous les n^os^ 1 inclus 96 ; les n^os^ 97 à 404 embrassent les corps et les journaux scientifiques des autres pays (2).

(1) Le Bulletin a mis aussi *lycées* pour *Lincei*. C'est à cette Académie célèbre qu'est annexé l'observatoire de Rome.

(2) Déjà en 1842, M. Quetelet, qui montre un zèle si louable pour les intérêts de la compagnie dont il est le digne organe, avait fait imprimer la première partie (sociétés savantes) du *Catalogue de la bibliothèque de l'Académie,* in-12 de 66 pages. Il dit dans l'avertissement : « Le catalogue dont nous présentons ici la première partie, est surtout destiné à faire connaître les lacunes nombreuses qui existent dans la collection et qui proviennent généralement de la difficulté des communications entre les différents pays, et souvent de la négligence des personnes qui se chargent des envois des corps savants. Nous avons cru devoir commencer par les mémoires et les publications des sociétés, dans l'espoir que les lacunes remarquées trouveront moins de difficultés à être comblées. » L'appel de l'honorable secrétaire a été entendu ; on voit avec plaisir disparaître du catalogue de 1850 la plupart des *desiderata* signalés dans le catalogue de 1842.

Ajoutons en terminant que, pendant près de vingt ans, depuis la fin de 1826, par suite d'une transaction avec le corps échevinal de Bruxelles, les livres de la compagnie furent déposés à la bibliothèque de la ville, pour servir à l'usage du public, moyennant certains priviléges accordés aux académiciens. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, depuis que la bibliothèque de la ville est venue se fondre dans la bibliothèque royale. L'Académie a décidé, à la séance du 15 mai 1846, que désormais elle aurait sa bibliothèque particulière à côté de sa salle des séances, au nouveau local qui lui a été assigné dans les bâtiments de l'ancienne Cour. Il est fâcheux que cette mesure, nécessitée par les circonstances, prive les hommes studieux de la faculté de consulter des recueils et des livres qui, en général, ne se trouvent pas à la Bibliothèque royale, et que l'on ne rencontre pas facilement dans les autres dépôts littéraires ou dans les collections particulières de la capitale du royaume. Espérons qu'il pourra se présenter un jour une combinaison qui, sans détriment et sans frais pour l'Académie, permettra de rétablir les choses sur l'ancien pied.

—*Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers.* — C'est un savant anversois, François Sweertius, né en 1567, mort en 1629, qui sentit un des premiers en Europe l'importance de la publication de recueils épitaphiques. En 1608, il mit au jour à Cologne ses *Selectæ christiani orbis deliciæ,* dont il parut dans la même ville, en 1625, une seconde édition fort augmentée. C'est une collection d'épitaphes qui se trouvent en différentes villes de l'Europe; il tira un grand parti de l'ouvrage sur la même matière que N. Chytræus, recteur du collége de Brème, avait publié quelques années auparavant. En 1613, il fit imprimer dans sa ville natale ses *Monumenta sepulcralia et inscriptiones publicæ privatæque ducatus Brabantiæ*, qui donnent, entre autres, des inscriptions anéanties pendant les troubles religieux du XVI^e siècle, et dont nous n'aurions pas connaissance sans le livre de Sweertius. Enfin, ce savant laborieux fit paraître à Cologne, en 1623, ses *Epitaphia joco-seria latina, gallica, italica, hispanica, belgica,* dont il existe une seconde édition exécutée dans la même ville en 1645. Ces différentes compilations peuvent encore être consultées aujourd'hui avec fruit.

Une commission composée d'hommes zélés et instruits vient de se former à Anvers pour publier un recueil aussi complet que possible des inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Il comprendra non seulement les épitaphes existantes encore aujourd'hui, mais aussi celles qui ont été détruites à différentes époques, et dont on possède des copies authentiques. Le prospectus, daté du 6 mars 1852, ne fait aucune mention des utiles travaux de François Sweertius. C'est pour ce motif que nous avons cru devoir les rappeler brièvement.

La commission a pour président d'honneur M. T. Teichmann, ancien élève de l'École polytechnique, gouverneur de la province. Elle a choisi pour président M. Gérard le Grelle, ancien représentant, conseiller provincial et communal d'Anvers. C'était à la fois faire acte de justice et de reconnaissance. C'est, en effet, l'honorable M. le Grelle qui a été le promoteur de l'entreprise. C'est sur sa proposition parfaitement motivée que le conseil provincial, dans sa dernière session, a porté à son budget une allocation annuelle, pour couvrir en partie les frais qu'entraînera la publication du recueil. Le secrétaire de la commission est M. Génard, bibliothécaire-adjoint d'Anvers ; le trésorier, M. P. Th. Moons-vander Straelen, archéologue. Les autres membres sont MM. L. de Burbure, archiviste honoraire de la Cathédrale, L. de Vinck, membre de la députation permanente, F. H. Mertens, bibliothécaire de la ville ; J. G. Smolderen, membre de la députation permanente, G. van Havre, conseiller provincial, Th. van Lerius, avocat, François Verachter, archiviste de la ville, C. Verdeyen, inspecteur provincial de l'enseignement primaire, et P. Visschers, curé de la paroisse de Saint-André. Tous ces noms honorables sont la meilleure garantie pour l'exécution consciencieuse de cette vaste entreprise.

Il est sans doute superflu de faire ressortir l'importance de cette publication au point de vue de l'histoire civile, généalogique et littéraire des Pays-Bas. Nous espérons qu'elle trouvera faveur et encouragement en Belgique ; ce n'est pas en effet une spéculation de librairie, mais une œuvre de patriotisme désintéressé.

Le recueil sera publié par livraison de quatre feuilles, ou 32 pages d'impression, grand in-4°, sur papier fort de Hollande.

Chaque livraison contiendra environ deux cents inscriptions; il en sera tiré un nombre d'exemplaires très-limité.

Il paraîtra régulièrement une livraison tous les deux mois.

Le prix de la livraison est d'un franc pour les trois cents premiers souscripteurs, payable à la réception.

Outre les ouvrages de Sweertius que nous avons indiqués plus haut, nous ne croyons pas inutile de rappeler à MM. les membres de la commission que, parmi les manuscrits de Gérard, reposant aujourd'hui à la bibliothèque royale de la Haye, il se trouve deux recueils d'épitaphes (n^os 344 et 345), concernant la province d'Anvers [1]. *V.* le *Bulletin de la Commission d'histoire*, t. I, p. 355.

Nous ne pouvons trop engager les honorables citoyens qui ont bien voulu se charger de cette publication, à reproduire les inscriptions avec la plus scrupuleuse exactitude, et après une collation fidèle. Si nous ne nous trompons, quelques légères erreurs se sont glissées dans la feuille de spécimen, jointe au prospectus. Ainsi, nous croyons qu'à la page 2, épitaphe de l'évêque Wellens, ligne 17, il faut lire *heredes* et non *heredem ;* à la même page, dans l'épitaphe de l'évêque van Gameren, ligne 10, on a sans doute imprimé *præsentia* pour *præstantia*, et à la ligne 17, *profuit* pour *præfuit*. Enfin, à la page 3, on lit : « Louis Jacobs, député au congrès national, né à Anvers le 20 juillet 1808. » Ces deux dates doivent être fausses : il résulte de notes que nous avons recueillies dans le temps, et sur l'exactitude desquelles nous pouvons compter, que M. Pierre Martin Louis Jacobs est né à Anvers le 29 juillet 1803. Ces remarques peuvent paraître minutieuses ; mais on ne doit pas perdre de vue qu'une rigoureuse fidélité est le premier mérite de ces sortes de publications.

— *Décret présidentiel sur la contrefaçon d'ouvrages étrangers.*— Le président de république française, sur le rapport de M. Abbatucci, garde des sceaux, ministre secrétaire d'État au département de la justice, a signé le 28 mars 1852 un décret d'un haut intérêt pour la propriété littéraire. Nous croyons utile de le reproduire dans le *Bulletin*. Il est ainsi conçu :

[1] Pour les épitaphes des Néerlandais enterrés à Rome, *voy.* l'art. de M. V. Gaillard, dans le *Bulletin*, t. VIII, p. 501.

« Vu la loi du 19 juillet 1793, les décrets du 1er germinal an XIII et du 5 février 1810, la loi du 25 prairial an III, et les articles 425, 426, 427 et 429 du code pénal :

Art. 1er. La contrefaçon, sur le territoire français, d'ouvrages publiés à l'étranger et mentionnés en l'article 425 du code pénal, constitue un délit.

Art. 2. Il en est de même du débit, de l'exportation et de l'expédition des ouvrages contrefaisants. L'exportation et l'expédition de ces ouvrages sont un délit de la même espèce que l'introduction, sur le territoire français, d'ouvrages qui, après avoir été imprimés en France, ont été contrefaits chez l'étranger.

Art. 3. Les délits prévus par les articles précédents seront réprimés conformément aux articles 427 et 429 du code pénal.

L'art. 463 du même code pourra être appliqué.

Art. 4. Néanmoins, la poursuite ne sera admise que sous l'accomplissement des conditions exigées relativement aux ouvrages publiés en France, notamment par l'art. 6 de la loi du 19 juillet 1793.»

(*Bulletin des lois*, xe série, no 510).

— *Décret présidentiel du 24 janvier* 1852, *qui crée à la Bibliothèque nationale un emploi d'administrateur adjoint, chargé de surveiller et de diriger les travaux de catalogue.*—La mesure qui vient d'être prise est si importante, elle est destinée à produire des résultats si avantageux, que nous jugeons à propos de citer textuellement ce décret, signé sur le rapport de M. H. Fortoul, ministre de l'instruction publique et des cultes.

« Vu les rapports de la sous-commission chargée, par arrêté ministériel du 30 mai 1850, d'examiner les catalogues de la Bibliotèque nationale ;

Considérant qu'il importe d'assurer le résultat des sacrifices faits pour achever ces catalogues ;

Attendu que, pour mettre aussi promptement que possible le public en possession des catalogues, le moyen le plus efficace est de faire peser sur un chef unique la responsabilité, actuellement divisée, de ce vaste travail :

Art. 1er. Il est créé, à la Bibliothèque nationale, un emploi d'ad-

ministrateur adjoint, spécialement chargé de surveiller et de diriger les travaux de catalogue de ladite bibliothèque.

Art. 2. Il est attaché à cet emploi un traitement de neuf mille francs. » (*Bulletin des lois*, xe série, n° 486).

Un bibliographe distingué vient d'être appelé à cet emploi lucratif de nouvelle création. C'est M. Jules Taschereau, ancien représentant, l'habile éditeur de la *Correspondance de Grimm*, et de la réimpression annotée, malheureusement restée depuis 1830 au quatrième volume, des *Mémoires secrets de Bachaumont*. Nous aimons à croire que par cette nomination qui sera, du reste, approuvée de tous ceux qui connaissent le mérite de M. Taschereau, on a voulu récompenser les travaux consciencieux de l'homme de lettres, et non payer le zèle ardent du spéculateur politique qui s'est empressé, après la catastrophe de février, de publier la *Revue rétrospective*, ce dépôt de confidences intimes, de lettres privées, enlevées des Tuileries par d'étranges amateurs d'autographes.

Ch. de Ch.

---

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

10. *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur*, von Dr R. Naumann. — Leipzig, 1852, 13e année. (Publié par T.-O. Weigel, le 15 et le 30 de chaque mois en une feuille d'impression, gr. in-8°, plus une demi-feuille avec une pagination particulière pour l'*Intelligenz-Blatt*.) — (*Voy.* t. VIII, p. 496.) Nos 1, 2, 3. — *Intelligenz-Blatt*, nos 1, 2, 3, 4, 5.

M. Naumann met à la tête du premier numéro l'annonce d'une publication prochaine qui sera bien accueillie de tous les amis du Serapeum et des recherches bibliographiques. Nous voulons parler de la table générale des douze premiers volumes de ce recueil, rédigée par le P. Godefroid Reichhart, sous-prieur et

bibliothécaire du couvent des bénédictins à Göttweig, en Autriche. Ce travail d'intelligente patience est vraiment une œuvre qui revenait de droit à un bénédictin, et nous voyons avec plaisir qu'il est confié à un membre de cette docte et utile corporation. Nous avons déjà eu occasion de nous expliquer sur les avantages que procurent aux travailleurs les tables bien faites, surtout celles des recueils périodiques. (*Voy.* t. VII, p. 482.)

M. Naumann a reproduit dans les nos 1 et 2 le rapport de M. Pertz sur la bibliothèque royale de Berlin, dont nous avons parlé ci-dessus, p. 81.

M. le professeur Reuss a communiqué à l'éditeur des fragments de manuscrits en vieux allemand, qui appartiennent à la bibliothèque de l'université de Würzbourg. Le plus remarquable, écrit au commencement du xive siècle, renferme 42 strophes ou quatrains du célèbre poëme des *Niebelungen,* que publie le Serapeum.

M. Naumann donne dans le no 2 des extraits d'une lettre de M. le Dr Steinschneiders de Berlin, concernant le catalogue des livres hébreux qui se trouvent à la bibliothèque d'Oxford.

Un article plus intéressant pour la plupart des lecteurs, écrit en français, est dû à notre honorable collaborateur, M. G. Brunet. Ce sont des recherches sur le texte original des Essais de Montaigne d'après des corrections autographes, faites avec cette exactitude minutieuse que l'on est toujours sûr de rencontrer dans les travaux du président de l'Académie de Bordeaux. La suite de cet article est promise pour un numéro subséquent.

M. le Dr Merzdorf, bibliothécaire à Oldenbourg, a extrait d'un mémoire de M. W. Undolskji, inséré dans la première livraison de la huitième partie des Archives d'Erman pour la connaissance scientifique de la Russie, des détails fort curieux sur la bibliographie russe, presque entièrement ignorée dans le reste de l'Europe.

Le père de cette science en Russie fut le grec Maxime, moine du mont Athos. Au commencement du xvie siècle, il vint à Moscou, et mit en ordre la bibliothèque du grand-prince Wasilji IV Iwanowitsch, qui régna de 1505 à 1533, et fut père du premier czar (Iwan IV Wasiljiewitsch).

Le plus ancien ouvrage sur la bibliographie russe remonte à l'an 1581, c'est-à-dire, car nous croyons qu'il est curieux de faire ce rapprochement, qu'il parut trois ans avant la Bibliothèque française de la Croix du Maine et quatre ans avant celle de du Verdier.

On trouve indiqués dans cette notice 46 ouvrages relatifs à la connaissance des manuscrits et des livres russes, jusqu'en 1845.

On lit ensuite un article emprunté à la *Berliner Nationalzeitung,* sur la bibliothèque rabbinique de la Bethamidrasch ou maison d'école talmudique de Berlin. Ces renseignements ont surtout du prix pour les orientalistes.

M. G. Brunet a communiqué à M. Naumann des notes bibliographiques extraites de divers catalogues de ventes faites à Paris.

M. le Dr Fr.-A. Schütz, conservateur de la bibliothèque de la ville de Leipzig, se dispose à publier une monographie du célèbre capucin défroqué Bernardino

Ochino, sur lequel on lit un article curieux dans les Mémoires de Niceron, t. XIX, pp. 166-184. M. Schütz demande, par la voie du Serapeum, la description d'un livre rare, qu'il n'a pu se procurer, et dont il a besoin pour compléter son esquisse biographique. C'est : Marsilii Andreasii de amplitudine misericordiæ Dei, etc. Accedunt B. Ochini de officio christiani principis sermones tres, etc. Basileæ, 1550, in-8°. Nous sommes heureux d'apprendre à M. Schütz que notre Bibliothèque royale possède un bel exemplaire de ce volume, provenant du fonds van Hulthem. (*Bibl. Hulthemiana*, I, 2126.) Si notre offre peut lui être agréable, nous nous ferons un plaisir de nous charger de ce petit travail, et de lui transmettre, sur ses indications, les extraits et les renseignements qui lui seront nécessaires. Nous aimons à dire avec l'excellent la Fontaine :

Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.

Les nos 1 à 5 de l'*Intelligenz-Blatt* renferment la fin de l'ancien catalogue, ou plutôt du sec inventaire, de la bibliothèque de Peterburgh. (*Voy.* t. VIII, p. 498.)

11. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft*, u. s. w. Halle, 1852 (8e année). (*V.* ci-dessus, p. 81.) N° 1.

On trouve en tête de ce numéro des extraits de l'ouvrage de Jewett sur les bibliothèques d'Amérique. Comme nous sommes parvenu à nous procurer cet ouvrage peu commun en Europe, nous nous proposons de donner nous-même dans notre prochaine livraison la traduction de quelques passages de ce livre important, revêtu d'un caractère officiel. Il est donc inutile de nous y arrêter aujourd'hui.

M. Petzholdt publie dans ce numéro le premier article d'une monographie vraiment curieuse, qu'il intitule : Zur Litteratur von Mitgliedern des Königlichen Hauses Sachsen. Ce sont des recherches bibliographiques, faites avec le plus grand soin, sur les productions littéraires dues à des membres de la maison royale de Saxe, qui s'est toujours montrée amie et protectrice des lettres, des sciences et des arts. Si l'on songe jamais à donner un jour un supplément pour les souverains du continent au *Catalogue of the royal and noble authors* d'Horace Walpole, les précieux documents puisés par M. Petzholdt à des sources que sa position particulière lui a rendues accessibles, ne seront pas un des moindres ornements du livre piquant que l'on pourrait faire sur ce sujet.

Le premier paragraphe est consacré à Marie-Antoinette Walburge, fille de l'empereur Charles VII, électeur de Bavière, épouse de l'électeur Frédéric Chrétien de Saxe, née le 18 juillet 1724, morte le 23 avril 1780. Cette princesse, qui avait reçu les leçons du célèbre maître de chapelle N. Porpora, composait des vers et de la musique. Elle était membre de l'Académie des Arcades de Rome, sous le nom pastoral d'Ermelinda Talea. Elle est auteur de quelques *libretti* et de la musique de plusieurs opéras et oratorio : M. Petzholdt entre dans tous les

détails qu'on peut désirer sur les différentes éditions et les traductions de ces ouvrages, dont un certain nombre se trouve conservé en manuscrit dans la précieuse bibliothèque du prince Jean, duc de Saxe. C'est aussi à cette princesse que l'on doit le volume in-4° anonyme intitulé : *Sentiments d'une âme pénitente*, ou paraphrase en vers du psaume LI, dit le *Miserere* (1), Leipzig, 1764. Il en existe une autre édition dans le même format, sans lieu ni date, entièrement gravée en taille-douce, par F.-X. Jungwierth, habile artiste de Munich. M. Peignot ne l'a pas mentionnée dans son *Répertoire de bibliographies spéciales ;* mais elle est sommairement indiquée dans le n° 6 du *Serapeum* de 1852, p. 95, par M. G. Brunet, qui n'en a pas connu l'auteur.

M. Petzholdt rend compte, sous le n° 8, d'une nouvelle production du fécond, mais pas toujours exact ni complet bibliographe, Édouard-Marie Oettinger. C'est une de ces monographies laborieusement colligées, dont le monopole semble appartenir aux érudits allemands, qui ont pour elles une grande prédilection. Celle-ci, qui comprend 445 numéros, a pour titre : *Iconographia Mariana,* oder Versuch einer Literatur der wurdenthätigen Marienbilder, geordnet nach alphabetischer Reihenfolge der Orte, in welchen sie verehrt worden. M. Petzholdt, avec les secours que lui a fournis la bibliothèque dont il est le directeur, a pu, dans une note curieuse, mais qui n'embrasse que l'Allemagne, donner des additions considérables à ce catalogue des images miraculeuses de la Vierge Marie, avec indication des lieux où elles sont vénérées.

Le savant docteur L. Choulant, conseiller privé de médecine du roi de Saxe, qui a déjà rendu tant de services à la littérature médicale par ses utiles publications bibliographiques, vient de faire paraître à Leipzig un nouvel ouvrage, in-4°, orné de 43 gravures sur bois et de 3 lithographies coloriées. C'est une histoire et une bibliographie des planches anatomiques dans leur rapport avec cette science et avec les arts graphiques. L'auteur part des travaux des créateurs de l'anatomie descriptive, l'Italien Bérenger de Carpi (1521), le Bruxellois Vésale (1543), et il arrive ainsi jusqu'aux œuvres les plus récentes de l'école moderne. Il énumère de même les grands artistes qui ont prêté le secours de leur burin aux publications dont cette noble branche des connaissances humaines s'est successivement enrichie. Il cite entre autres Hans Holbein, Léonard de Vinci, Raphael, Michel-Ange, Rosso de' Rossi, Étienne de Calcar, Arphe, Rubens, Berettini de Cortone, Rembrandt van Ryn, Gérard de Lairesse, Waudelaer, Flaxman, Hamman, etc. Nous nous sommes plu à transcrire cette liste, parce qu'elle contient les noms glorieux de plusieurs Belges, Liégeois et Hollandais, dont le contingent est d'une grande valeur artistique.

12. *Feuillets détachés*, par le baron Jules de Saint-Genois. Avec

(1) Ce titre nous paraît emprunté à une production anonyme d'un bénédictin, dom Louis Pisant, intitulée : *Sentiments d'une âme pénitente*, exprimés dans vingt méditations sur le psaume *Miserere*. Paris, 1711, in-12.

quatre dessins par Th. Canneel. — Gand, 1852, impr. et lith. de L. Hebbelynck. Gr. in-16, de XVI et 219 pages.

M. de Saint-Genois, professeur-bibliothécaire à l'université de Gand, se délasse dans l'âge mûr de graves et arides travaux paléographiques (*voy.* t. VIII, p. 172), en revenant sobrement à ces œuvres d'imagination qui ont charmé sa jeunesse et lui ont valu d'honorables succès. L'auteur d'Hembyse, de la Cour du duc Jean IV, du Faux Baudouin, du Château de Wildenborg, vient de publier, sous le titre de Feuillets détachés, un charmant volume élégamment imprimé. Il s'ouvre par une spirituelle préface en forme de petit dialogue, à propos de la littérature nationale, entre un rentier, un poëte et un journaliste. L'auteur ne dissimule pas les fâcheux préjugés qui accueillent les productions indigènes, découragent les jeunes écrivains, et paralysent ainsi notre développement intellectuel. Nous nous sommes expliqué déjà plusieurs fois en ce sens sur ce sujet, et nous croyons superflu de reprendre aujourd'hui la question en sous-œuvre. Nous nous bornons à signaler les judicieuses réflexions que cet état des choses a suggérées à l'honorable secrétaire perpétuel de notre Académie royale. Il a mis le doigt sur la plaie et il a indiqué le remède dans le rapport dont le Bulletin a parlé, t. VIII, p. 264.

Voici le titre des *sept* Feuillets détachés (*numero Deus impare gaudet*). I. Düvcke Willems. Histoire danoise du seizième siècle. II. Comment Pierre de Pipenpoy devint Frère de Charité. III. La Perruque de mon oncle. IV. Un grand Écrivain. V. Le Manuscrit providentiel. VI. Kleudde. Conte fantastique. VII. Une Conjuration en 1568.

Ces feuillets détachés, écrits en général avec une originalité piquante, une verve et un entrain de bon goût, ne seront pas dispersés ou jetés au vent comme ceux de la sibylle. Les amis des lettres s'empresseront de les recueillir et de leur donner une place honorable sur les tablettes de leur bibliothèque. Ajoutons cependant une observation critique, car on doit la vérité à tout le monde, surtout à ceux dont on aime, dont on estime le talent. Nous ne cacherons donc pas que le style de l'auteur n'est pas toujours irréprochable, et que la diction pourrait être parfois plus châtiée.

Nous allons extraire du n° II l'introduction qui rappellera aux lecteurs que M. de Saint-Genois a occupé le poste d'archiviste de la Flandre orientale avant de devenir conservateur de la bibliothèque de Gand. « Vieux manuscrits, anciennes archives ! A ces mots je ne sais quel doux souvenir se réveille en moi. Il me semble voir défiler devant mes yeux ces collections d'antiques registres de toute nature, ces chartes admirables d'exécution calligraphique, ces immenses livres terriers, ces parchemins de tout âge et de tout format, qui, pendant près de dix ans, ont saupoudré mes mains et mes vêtements de leur vénérable poussière ! Je crois palper encore ces éloquents débris du passé, qui chaque jour découvraient à mes regards, avides de pénétrer dans l'intimité des siècles déjà loin de nous, un fait ignoré, un détail plein d'intérêt, un côté oublié des petites histoires de l'humanité. Pour comprendre tout le charme qu'apportent avec elles

ces occupations si souvent dédaignées, parce qu'on n'en connaît pas les jouissances, il faut avoir vécu dans cette atmosphère recueillie, dont le froissement du vélin et du papier trouble seul l'éloquent silence ; il faut avoir respiré longtemps cette odeur pénétrante des archives, qui est presque pour le paléographe et le diplomatiste, ce que les tièdes parfums d'une matinée de printemps est (*lisez* sont) pour l'amoureux, le poëte et l'amant de la nature. Comme ces derniers, elle le remplit d'un doux enivrement et l'inspire malgré lui.

« Il n'y a de nouveau sur la terre, disait le spirituel Rivarol, que ce qui est assez vieux pour être oublié. » Cet adage est surtout vrai pour un archiviste, qui, par la nature de ses fonctions, se trouve à même de ramener à chaque instant à la lumière des choses bien anciennes, qu'on croyait d'invention récente.

« Les livres imprimés n'ont pas la poésie des manuscrits. Vulgarisés par la presse, mis entre les mains de tout le monde, chacun sait ce qu'ils contiennent : ils n'ont plus de secrets pour personne. Les autres, au contraire, tout pleins d'une mystérieuse timidité, s'ouvrent à de rares intervalles pour quelques élus, assez heureux pour en pouvoir lire les caractères, et vous introduisent comme dans un sanctuaire, vierge de toute profanation.

« Dans le livre imprimé, l'auteur a des préjugés à respecter, des hommes à ménager, des idées dont il assume la responsabilité. Dans le manuscrit, rien de tout cela ; il dit ce qu'il pense, sans ambages, sans ambiguïté. Si quelquefois il est plat et inélégant, il rachète ces défauts, intolérables ailleurs, par des détails intimes et naïfs qui vous font prendre la nature humaine sur le fait, avec tous ses petits instincts, avec toutes ses passions.

« En parlant de la sorte, nous avons surtout en vue ces nombreux écrits qui, sous le nom de mémoriaux, registres de famille, chroniques locales et éphémérides, relations de voyages et autres, biographies, correspondances, comptes, annotations de toute espèce, se trouvent noyés dans de vastes collections d'archives où une main exercée sait toujours les repêcher pour en faire profit.

« Que de fois les gardes d'un vieux cartulaire, les couvertures d'un registre de procédure, les marges d'une feuille de parchemin, lambeau égaré d'un psautier ou d'une bible, les pages restées blanches d'un livre manuel, nous ont redit des pensées tristes ou gaies, caustiques ou consolantes, échappées à un scribe inoccupé, à un copiste au repos, qui n'avait pas d'autre papier pour utiliser ses loisirs. Ailleurs ce sont des fragments de vieux poëmes ou d'histoires romanesques en vogue au moyen âge ; ailleurs encore l'indication de la mort ou de la naissance d'un personnage illustre, le récit substantiel d'un événement remarquable, une chanson, un dessin informe, une épigramme, une devise, un rien enfin, mais ce rien même, transcrit, sans préméditation, sans aspiration vers une publicité compromettante, nous intéresse malgré nous et ouvre un vaste champ à la réflexion. »

Nous avons choisi de préférence ce passage, parce qu'il doit plaire surtout à la majorité des lecteurs du Bulletin, chez lesquels il réveille agréablement des souvenirs qui ne leur sont pas étrangers.

Ch. de Ch.

## En vente chez J.-M. HEBERLÉ (librairie ancienne et moderne).

*R. Chalon*, recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut. Suppléments. Bruxelles, Decq, 1852. Un beau volume de LIV et 68 pages, grand in-4°, br. *Planches.* 9 00

*F. Hoffstadt*, principes du style gothique exposés d'après des documents authentiques du moyen âge, avec 40 planches in-fol. Traduit de l'Allemand, par Aufschlaeger. Liége, Noblet, 1851. Un volume de texte et un atlas dans le plus grand format in-fol. 40 00

*J. Lelewel*, Études numismatiques et archéologiques. Tome I type gaulois ou celtique (le seul volume qui ait paru). Brux., 1840. Un volume in-8° de 468 pages de texte et un atlas de 10 planches in-4° oblong. Épuisé. 20 00

— — Pythéas de Marseille et la géographie de son temps. Ouvrage publié par J. Straszéwicz, orné de 3 cartes, gravées par l'auteur. Paris, 1836, gr. in-8° br. *Épuisé.* 2 00

*Le chevalier Marchal*, notice sur l'extinction de l'ordre des Templiers. Bruxelles, Cologne et Bonn, J.-M. Heberlé. Une brochure, 24 pages in-8°. 0 75

Extrait du tome XIX des Bulletins de l'Académie.

*Charles Rahl.*, histoire de la ville et du comté de Dalhem depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Bruxelles, 1852. 148 pages, grand in-8°, br. avec 1 planche. 4 00

Tiré à 100 exemplaires.

De imitatione Christi, auctore Thoma a Kempis. Editio stereotypa. Tornaci, J. Casterman, 1851. (510 pages) in-128° br. (*Voy.* tome VIII, p. 421.) 1 50

Le même très-bien relié en maroquin violet, doré sur tr. à fil. 3 50

*A.-G.-B. Schayes*, histoire de l'architecture en Belgique. Bruxelles, 1851, 2 forts volumes gr. in-12, avec près de 500 gravures sur bois. 8 00

Édition considérablement augmentée.

*C.-S.-T. Bernd*, die Hauptstücke der Wappenwissenschaft. Bonn, 1841-49, 2 forts volumes gr. in-8° br. Avec des planches d'armoiries. 30 00

— — allgemeine Schriftenkunde der gesammten Wappenwissenschaft. Ibid., 1830-41. 4 vol. gr. in-8° br. 34 50

*Sulpice Boisserée*, histoire et description de la cathédrale de Cologne, pour servir de texte aux vues, plans, coupes et détails de l'édifice. Munich, 1845, gr. in-4° br. *Planches.* 6 00

## En souscription à la même librairie :

Les marches de l'Ardenne et des Woëpvres ou l'arène féodale, à la naissance des grandes suzerainetés. Coup d'œil jeté d'Arlon et des crêtes ardennaises sur Namur, sur Mézières, sur Rethel, etc., par M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy, chevalier de la légion d'honneur, membre de la société royale grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques de Luxembourg.

Cet important ouvrage paraîtra incessamment sous le patronage de S. A. le prince royal de Belgique monseigneur le duc de Brabant.

L'introduction à l'Histoire de l'ancien comté de Chiny formera un volume ou deux au plus, et l'Histoire de Chiny deux autres, c'est-à-dire quatre en tout. Ces volumes seront semblables à ceux des chroniques *, enrichis de vues, plans, armoiries et monuments lithographiés. Prix de chaque volume de 5 à 600 pages, pour les souscripteurs. 7 00

Pour les non souscripteurs. 8 00

* Les chroniques de l'Ardenne et des Woëpvres par le même auteur viennent d'être achevées. Elles forment 2 beaux volumes gr. in-8° avec des figures, etc. 16 50

Il se trouve chez M. J.-M. Heberlé un dépôt de cet ouvrage.

# TABLE DES MATIÈRES.

## Histoire des livres et des bibliothèques.

Essai d'une liste des ouvrages concernant l'histoire de l'imprimerie en Italie, par F.-L. Hoffmann . . . . . 97
Bibliographie liégeoise, par Ulysse Capitaine. . . . . 114
Deux problèmes d'histoire littéraire, par Ch. de Ch. . . . . 135
Singularités littéraires. — Le Tricte Anglico de B. Bellini, par B. 142
La bulle du pape Pie II, imprimée en 1461 par Jean Gutenberg, par H. Helbig . . . . . 144

## Histoire des auteurs, des bibliophiles, etc.

Nouveaux mélanges inédits du baron de Villenfagne. . . . . 145
Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé de Saint-Léger . . . . . 156
Une résurrection.—Lettre au directeur du Bulletin, par L. de Huy 167

## Chronique et variétés.

Exportations belges de livres, 179. — Dispositions libérales du gouvernement péruvien, *ib.* — Compte rendu des sociétés savantes, nationales et étrangères. — Bibliothèque de l'Académie royale de Belgique. 180. — Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, 183. — Décret présidentiel sur la contrefaçon d'ouvrages étrangers, 185. — Décret présidentiel qui crée à la Bibliothèque nationale un emploi d'administrateur adjoint, 186.

## Revue bibliographique.

Serapeum, etc., 187. — Anzeiger, etc., 189. — Feuillets détachés, par J. de Saint-Genois, 190.

☞ L'abondance toujours croissante des matières et l'étendue des communications intéressantes que nous recevons de nos honorables collaborateurs belges et étrangers, nous forcent à regret de restreindre aujourd'hui notre Revue bibliographique. Beaucoup d'articles déjà préparés sur des ouvrages importants ne pourront trouver place que dans la livraison su[illegible]

## AVIS.

**Il sera rendu compte dans le *Bulletin* des ouvrages dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire à la même librairie.**

EM. DEVROYE, IMP. DU ROI.

# HISTOIRE

## DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

---

### *Recherches bibliographiques sur les Almanachs belges.*

1er SUPPLÉMENT.

---

ANVERS.

1. *Almanach oft journall*, voor het jaer ons heeren MDXCV voor den 7 climaet dienende, met die dagelyesche gelyden der vaert van Brussel naer Antwerpen : oft van daer wederom door M. Jan Franco, medecyn ende doctoor voor de princelycke stadt van Bruessel. T'Antwerpen, by Arnoul S'Coninckx, anno MDXCV. Petit in-12. (Archives de l'état civil de Bruges.)

Cet exemplaire renferme :

2. *Practica, Prognosticatie* ende beschryvinghe van de wonderlycke revolutien der gantscher werelt, ende meert der goeder inclinatien onser Nederlanden van dit jaer ons heeren MDXCV. Door M. Jan Franco VAN EERSSEL, medecyn ende doctoor voor de princelycke stadt van Brussel, woonende op de Spieghel-Brugghe, by St-Goerickx kerke. T'Hantwerpen, by Arnoul S'Coninckx, anno MDXCV. (A l'état civil de Bruges.)

3. *Almanach ende Prognosticatie* van den wonderlycken jare ons heeren 1597. Ghemaect ende gacalculeert op den meridiaen van XVII Nederlanden. Door M. Valentyn VAN GOORLE, medecyn, chirur-

gyn ende mathematitiaen. T'Hantwerpen, by Hieronimus Verdussen, inde X Gheboden. Petit in-12. (Archives de l'état civil de Bruges.)

C'est une espèce d'agenda ; les dates de chaque mois se trouvent répétées à la suite du mois, afin d'y inscrire les affaires courantes. L'exemplaire de l'état civil de Bruges renferme des notes des dépenses d'un curé de l'église Notre-Dame de cette ville.

4. *Almanach oft journael* voor het jaer ons heeren MDXCVIII met die dagelyxsche getyde der vaert van Brussel naer Antwerpen : oft van daer wederom. Door M. Jan Franco Van Eerssel, medeeyn ende doctoor van Brussel. Godt wiltse beschermen die in druck en lyden zyn vertroosten onfermen die zonder verblyden zyn. T'Hantwerpen, by Jan Vankeerberghen, inde Cammerstraete, inde Guldē Sonne, met gratie en privilegie. (A l'état civil de Bruges.)

Sur les côtés du titre figurent les armoiries de la ville. On trouve aussi à la suite de cet exemplaire :

5. *Prognosticatie* generale ende particuliere astronomieale beschryvinghe van de wonderlyke revolutien van desen jaere MDXCVIII. Door M. Jan Franco Van Eerssel, in Brabant, medeeyn ende doctoor : voor de princelyeke stadt van Brussel. O. heere wy verlanghen al, wanneer het goet jaer comen sal. T'Hantwerpen, by Jan Van Keerberghen, inde Cammerstraete, inde Gulden Sonne. (A l'état civil de Bruges) (1).

6. *Prognosticatie ofte oprechten hongarischen hemelmeter.* Antwerpen, Hier. Verdussen. In-8° allongé, caract. goth.

Paraissait au commencement du XVIIIe siècle; nous n'en avons vu qu'un volume pour 1730. C'est l'almanach que nous avons indiqué précédemment au chapitre VI n° 2, et dont nous ignorions le lieu d'impression.

7. *Antwerpschen Almanach van nut en vermaek, voor het jaer* 1815-1822. Antwerpen, Anelle, 8 tomes in-12. (Bibl. de la ville d'Anvers, n° 1654.) —*Voy.* chap. I, n° 34 (2).

(1) Nous devons à l'aimable obligeance de M. l'abbé Carton les renseignements sur les cinq almanachs dont les titres précèdent.

(2) Les renvois que nous indiquons de cette manière s'appliquent aux *Recherches* précédentes, insérées dans le *Bulletin du bibliophile*, année 1851.

En 1825, la Société fit paraître un volume de poésie et de prose, sous le titre de : *Gedichten en Verhandelingen van het koninglyk Genootschap van tael en dichtkunde te Antwerpen* (Antw., Janssens, 1825, in-8°), dans lequel elle reproduisit les meilleurs morceaux de ses almanachs.

8. *Almanak voor* .... met vaderlandsche herinneringen op elken dag. Antw., 1826-1827. 2 vol. in-16. (Bibl. royale et bibl. d'Anvers.)

Auteur J.-F. Willems. Il n'en a paru que les deux années 1826 et 1827. Les éphémérides sont doubles et diffèrent dans les deux volumes (1).

9. *Ian Waerzegger*. Antwerpen.

A paru pendant dix ou quinze ans. Il était composé par un ecclésiastique qui fit ce travail dans l'intérêt de l'éditeur. Ce petit almanach, rempli d'anecdotes, n'a cessé qu'à la mort de l'auteur (2).

10. Depuis plus d'un siècle on imprime et l'on colporte, tous les ans, dans les rues de la ville d'Anvers et à la campagne, des almanachs intitulés : *Schepers almanach,* à l'usage des bergers et paysans qui ne savent pas lire ; ils sont imprimés en petites figures emblématiques tellement grossières et usées qu'il est impossible de les déchiffrer pour quiconque n'est pas initié dans la routine des travaux des champs (3).

## LIÉGE.

1. *Le petit almanach de poche*, etc. (Années 1700 à 1745, sauf quelques lacunes, chez M. le notaire Parmentier à Liége.) — *Voy.* chap. II, n° 6 et chap. XVI.

C'est en 1700 que cet almanach parut pour la première fois, chez l'imprimeur J.-L. Milst. Le privilége du prince-évêque est daté du 29 octobre 1699 ; en 1712 (verso du titre), Milst se plaint des contrefaçons de cet almanach. En 1730, la

(1) Note de M. F.-H. Mertens, bibliothécaire de la ville d'Anvers.
(2) Idem.
(3) Idem.

veuve Procureur, au Vieux-Marché, succède à Milst pour l'impression de cet ouvrage, par suite d'un privilége du prince-évêque, daté du 30 août 1729. En 1738, la veuve Procureur eut à son tour pour successeur Everard Kints, par privilége du 16 mars 1737, privilége qui fut renouvelé en sa faveur le 14 janvier 1740 et le 8 mars 1744. Nous avons dit que M. de Reume possède un exemplaire du volume de l'année 1749. M. Helbig pense que ce petit almanach cessa de paraître vers cette époque.

2. *Étrennes mignonnes*, etc. (*Voy.* chap. II, n° 7.) Une collection chez M. le notaire Parmentier, commençant à l'année 1739.

Cet almanach parut la première fois en 1738, par suite d'un privilége du prince-évêque, du 16 mars 1737, qui permit à Ev. Kints de le publier en même temps que l'*Almanach de poche* indiqué ci-dessus. En 1765, l'imprimeur J. Dessain succéda à Kints, et, en 1776, la veuve de J. Dessain succéda à son mari. — On trouve dans quelques volumes de cet almanach des portraits, fort médiocres, du prince-évêque régnant. M. Helbig n'a vu que dans un seul des prognostications en vers dans le genre de l'almanach de Mathieu Laensberg. Quant à la liste des consaux, des tribunaux, etc., elle ne se trouve pas dans tous les volumes. Il est probable que l'on débitait des exemplaires de cet almanach avec ou sans cette liste, comme l'on vend encore aujourd'hui des almanachs de Mathieu Laensbergh avec ou sans l'*Almanach des Bergers*. Les anciennes années de cet almanach sont rares, tandis que l'on rencontre assez facilement les années plus récentes [1].

3. *Les désirs inconnus. Almanach pour la présente année* (1794). A Paris, chez les libraires associés (Liége, Bollen). in-24 de 48 pages sans le calendrier. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Recueil de chansons, romances, etc.; la dernière est intitulée : *Chanson de table des Liégeois patriotes.*

4. *Nouveau calendrier aranéologique*, dans lequel les phases lunaires sont rectifiées et disposées conformément aux véritables rapports de la lune avec les variations atmosphériques, les crises des maladies et le travail ou le repos des araignées : accompagné d'observations sur le froid du si remarquable hyver dernier, depuis le 25 brumaire jusqu'au 24 germinal an VII. Par l'adjudant-général

[1] Les renseignements qui précèdent sur le *Petit Almanach de poche* et les *Étrennes mignonnes*, sont de M. H. Helbig, libraire à Liége.

Quatremere-Disjonval. Liége. J.-A. Latour, an 8. In-18 de 51 pages et 13 feuillets. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Petit volume curieux et fort rare, dédié par l'auteur *aux citoyens composant la commune de Liége.*

5. *Le chanteur comique, contenant romances, chansonnettes comiques et almanach pour* 1851. Liége. A. Charron, 1851. In-32 de 58 pages sans le calendrier. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Chansons wallones.

6. *Palmes et couronnes de l'horticulture de Belgique ou Annuaire rétrospectif des expositions de fleurs, fruits et légumes, etc., etc.; par Charles* Morren *(première année).* Liége (Bruxelles, Ve P.-M. de Vroom). 1851. In-12 de 547 pages. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Dans ce travail aussi curieux qu'utile, M. Ch. Morren fait l'historique des expositions de fleurs, fruits et légumes, organisées depuis 1845 jusqu'en 1850 par les soins du gouvernement et des sociétés horticoles nationales. L'auteur donne aussi les noms et les succès des principaux lauréats, l'appréciation raisonnée de leurs produits et des documents sur l'état actuel de l'art des jardins.

Bien que ce travail et celui que nous indiquons au no 7 s'éloignent quelque peu de la forme ordinaire des almanachs et des calendriers proprement dits, nous avons cependant cru devoir les signaler ici.

7. *Calendrier perpétuel du jeune fermier ou Manuel du petit cultivateur belge; par un agriculteur.* Liége. F. Renard et frères (1852). In-18 de 218 et VIII pages. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

L'auteur dédie ce travail à la Société agricole et forestière de Liége (section verviétoise). C'est un excellent guide qu'il serait désirable de voir étudier par tous les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

8. *L'an* 1852. *Almanach socialiste.* Liége, chez tous les libraires (imp. A. Charron). In-12 de 63 pages. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Publié par M. Bougard. Les exemplaires de cet almanach, mis en vente dans le courant de janvier chez deux libraires de Liége, furent retirés par l'auteur. A la page 64, M. Bougard annonce, pour le 1er janvier 1852, la publication du *Peuple liégeois, journal de l'organisation sociale.* Cette feuille n'a pas paru.

## LOUVAIN.

1. *Almanach voor* 1763. Gecalculeert op de 17 provincien, door Mr Luc Van Vlaenderen. Loven, J. Jacobs, in-18. (Bibl. de M. Ed. Van Even, à Louvain.)

Contient une histoire des douze Césars, des anecdotes, et des vers.

2. *Lovenschen sack Almanach* dienende voor het jaer O. H. J.-C. 1765. Loven, Maswiens. In-12 de 88 pages. (Bibl. de M. A. de Bruyne, à Malines.)

Critique sur l'abbé de Nelis. Almanach rare et curieux. L'auteur est Verberckt, de Malines, professeur au collége du Porc, à Louvain[1].

3. *Almanach voor* 1767, door M. Waerzegger; door M. Petrus Lansbergen. Loven, J. Jacobs, in-18. (Bibl. de M. Ed. Van Even.)

Contient le commencement d'une description de Louvain, des anecdotes, des vers, etc.

4. *Lovensch Almanach.* Loven, J.-B. Vander Haert. In-18. (Année 1779, chez M. Ed. Van Even.)

Ce volume renferme la suite d'une chronique de Louvain, d'après les *Annales* de Divæus.

5. *Nieuwen lovenschen Almanach.* Loven, J.-B. Vander Haert. In-plano. (année 1785, chez M. Ed. Van Even.)

Contient une histoire abrégée de la révolution du XVIe siècle.

6. *Lovenschen klucht Almanack* voor het schr. jaer 1804. Loven, J. Meyer. In-18. (Bibl. de M. Ed. Van Even.)

Anecdotes, chansons, vers, etc.

[1] Note de M. A. de Bruyne, de Malines.

7. *Lovenschen Almanack* voor 1820. Loven, C. Cuelens, in-18. (Bibl. de M. Ed. Van Even.)

Ce volume renferme des détails sur la mort de Louis XVI ; almanach assez bien rédigé.

8. *Almanach administratif* et industriel de la ville et de l'arrondissement de Louvain. Louvain, Vanlinthout et Vandenzande, in-18. (Années 1821 et 1823 à 1827, 7e année, chez M. de Chênedollé ; 1822, chez MM. de Reume et Schayes ; quelques volumes chez M. le baron Oscar de T'Serclaes.) — *Voy.* chapitre III, n° 21.

Almanach rare et intéressant.

Année 1822 (de 144 pages). — Pag. 17-59. Description de la ville de Louvain (l'université occupe les pages 52-55); pp. 55-56, hôtel de ville ; pp. 57-59, clef d'or conservée à l'hôtel de ville.

Année 1823 (de 152 pages). — Pag. 17-47, notice historique sur les églises et couvents de Louvain ; pp. 47-68, notice sur les établissements religieux des environs de Louvain.

Année 1824 (de 108 pages). — Pag. 75-106, choix de poésies de J.-B. Rousseau, de Saint-Ange, P.-D. Lebrun, Lebrun de Charmettes, Collin d'Harleville, Delille, A. de Lamartine, Voltaire, Gresset, Desmahis, Boileau.

Année 1825 (de 126 pages). — Pag. 17-37. Description de quelques phénomènes de la nature : le lever et le coucher du soleil ; les saisons ; l'espérance du printemps ; commencement de l'été ; les orages ; la neige ; les pluies ; éclipses de soleil et de lune ; pp. 109-119, catalogue de tous les *Premiers* de l'université (année 1428-1797.)

Année 1826 (de 144 pages). — Pag. 17-50, notices sur la vie du général Souwarow, du duc d'Enghien et du général Moreau ; pp. 125-142, notice sur la vie de l'empereur Alexandre.

9. *Nuttigen en vermaekelyken dagklapper voor het jaer* 1828, verrykt met tuluyke heylzaeme en diehtkundige zedelessen en spreekwoorden op den loop van 's menschen leven bescheydelyck toegepast. Loven, Vanlinthout en Vandenzande. In-18. (Bibl. de M. Ed. Van Even.)

Almanach en vers fort intéressant.

10. *Iet meerkweêdig voor weêtgreêtigen bevattende den Almanak* voor 1829. Loven, P.-J. Peeters en E.-X. Lameere, Oude-Mercht, n° 12. (Bibl. de M. Ed. Van Even.)

Almanach très-intéressant et très-bien fait, rédigé par J.-B. Lameere, ancien prote de l'imprimerie Vanlinthout et Vandenzande.

11. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain.* Louvain, Vanlinthout et Cie. — *Voy.* chap. III, n° 25.

**Année 1851.**

Dissertation sur les divers commencements de l'année chez les Latins.

Chronique (1849-1850).

Rapport sur les travaux des deux sociétés littéraires, par MM. Em. de Becker et Groeneveldt.

Discours prononcé par M. de Ram lors du service funèbre du professeur Marien Verhoeven.

Notice sur le professeur Van Diest.

Notice sur le collége de la Haute-Colline.

Notice sur les collections scientifiques de l'Université, de 1835 à 1850.

Lettres inédites de Sonnius à Viglius.

Notice sur les lettres inédites de Lævinus Torrentius, relatives à l'érection des nouveaux évêchés au XVIe siècle.

Lettres de Viglius à Josse de Courtewille (1562-1566).

**Année 1852.**

Discours de M. l'abbé de Ram, prononcé lors des funérailles du professeur A. P. Tits, né à Aelst, près de Saint-Trond.

Notice sur N.-J. de Cock, curé doyen de Wavre, né à Tubize, en 1800.

Sur l'enseignement du droit public à l'ancienne université de Louvain, par M. Ch. Faider.

Règlement pour la direction des études de la Faculté de droit, publié en 1788.

Note sur un lexique hébreu qu'a publié à Louvain, en 1615, Jos. Abudacnus, dit Barbatus. Par M. Félix Nève.

Note sur Lambert Coomans, de Turnhout.

Médailles offertes en 1775 et en 1789, au premier en philosophie.

Calendrier de la faculté des arts, tel qu'il fut réglé dès l'origine de la faculté (1450).

Lettre inédite de saint François de Sales.

Analyse de quelques lettres adressées à Viglius et de Viglius. — Lettre du vénérable Pierre Canisius. — Erycius Puteanus et sa méthode d'enseignement.

12. *Annuaire pour l'année* 1849, dédié à la société de l'Académie de Musique de Louvain, par son concierge. De l'imprimerie de L. Jorand-Dusaert, Kraeke-Straet, n° 4. In-18 de 72 pages. (Bibl. de M. de Reume.)

Auteur M. S. Vrancken. Ce volume a été précédé d'un autre, comme le prouve la lettre dédicatoire adressée par l'auteur à MM. les membres de la société et dans laquelle on lit : « L'accueil favorable que vous avez daigné faire au pre-« mier annuaire, m'a engagé à rassembler quelques matériaux pour en faire un « tout digne de porter le nom de volume, etc. »

Cet annuaire contient : l'organisation de l'Académie de musique de Louvain qui comptait à cette époque 50 années d'existence ; un Essai sur l'histoire de la musique à Louvain ; enfin, plusieurs pièces de poésie. Une gravure représente le kiosque dans les jardins de la société.

L'auteur termine ce petit volume par le trait suivant :

« C'est ainsi que le XIXe siècle se distingue par les chemins de fer, le choléra « des pommes de terre et l'ANNUAIRE *de la société de l'Académie de musique de « Louvain.* »

13. *Almanach* voor het schrikkeljaer O. H. J.-C. 1852. Bevattende de tydrekening, de jaermerkten van Belgie, de Kermissen der dorpen omstreeks Loven, Brussel en Mechelen ; alsmede naer gewoonte, de merkweêrdigste gebeurtenissen, zynde het vervolg van 1839 en voórgaende jaeren, beginnende met 1780, gedrukt in den Almanak, uytgegeéven door wylen P.-J. Peeters, te Loven. Door J.-B. LAMEERE. Loven, P.-J. Verbiest. In-18 de 60 pages. (Bibl. de M. de Reume.)

Liste des kermesses, chronique et variétés. Cet almanach se publie depuis 1829.— *Voir* plus haut, nº 10.

GAND.

1. *Den grooten historischen Almanach* voor 't schrikkeljaer ons heere 1792 behelzende boven de weer, voorzeggingen, jaer en peerdemerkten, enz., de waeragtige gebeurtenis van aller het geene gedurrende de onwenteling van de jaren 1790 en 1791, zoo in steden als dorpen en alom in platten lande der vereenigde Belgische staeten is voorgevallen beschreven tot kennis en voordeel van het tegenwoordig en toekomende geslagt, door eenen keysers gezinden vaderlander. Word verkocht : tot Brussel, by Le Francq ; tot Gent, by Le Maire ; tot Brugge, by Vanhese ; tot Ypre, by Bolle en vorders alom. (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

Cet almanach n'est autre chose que la chronique scandaleuse qui a paru en 1791, sous le titre de : « Dits die excellente print cronike van Vlaenderen, beginnende van Martin Bast, eersten forestier van de republieke dezer Provintie ende behelzende alle de vroome feyten die aldaer en de inde geunieerde Provincien begaen zyn, enz., door Judocus Bottelgier, gepensioneerde historieschryver van wylen hunne hoogheden. T'Hantwerpen, op de Lombaerdeveste inden Witten Hasewint, by my Jan Van Ghelen (tot Gent). (Même bibl.) — Dans l'almanach on

a supprimé l'introduction qui se trouve en tête de l'*Excellente print cronike ;* on a réimprimé pour l'almanach les pages 3, 4, 5, 6, 31 et 32, et on a supprimé les pages 21, 22, 268, 269, 270, 271, 366 et 367 qui contenaient, dans la *cronike* des prières de l'église parodiées (1).

2. *Lapschuerschen Guychelaer* en waerin het carakter en geaertheyd van den alom vermaerden Lapschuere als nac het leven is afgeschilderd. Tot Gend, J.-F. Vanderschueren. (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

C'est un almanach pour l'année 1788.

3. *Vergelyking van den republicaenschen met den Gregoriaenschen Almanach*, beginnende van den 1sten vendemiaire jaer 1 (22 september 1792) dag zyn'er stichtinge, tot den 10 nivose jaer 14 (laesten december 1805) inclus, tydstip zyn'er vernieting; door J.-B. S***. Gend, J. Houdin, in-12 de XII et 86 p. (Bibl. de M. De Reume.)

4. M. de Chênedollé possède un exemplaire du volume pour 1758 du *Calendrier Belgique, curieux et utile.* Gand, P. De Goesin, in-32. Il porte les mots : *revu et augmenté.* Cet almanach doit donc avoir paru en 1757 ; le privilége est du 18 avril de cette année. — *Voy.* chap. IV, n° 13.

5. M. Bruck, imprimeur à Luxembourg, possède un petit volume in-32, imprimé à Gand, en 1546, chez Victor De Dayn, et renfermant les empreintes et l'évaluation de 246 monnaies d'or et de 83 monnaies d'argent. En tête de cette belle et rare impression, dont le titre manque, se trouve un calendrier.

## BRUXELLES.

1. *Almanach de Milan* pour l'année M.D.C.C.XIV. ou le pescheur fidèle, observations sur l'année de la création du monde 5663, de l'incarnation 1714, de la correction Gregor. 132. A Bruxelles, chez Jean Leonard, libraire-imprimeur, rue de la Cour, 1714, avec pri-

(1) Renseignements communiqués par M. l'abbé Carton.

vilége du roy, in-12, de 36 pages. (Bibl. de M. Hoffmann, à Hambourg.) — *Voy.* chap. V. n° 1.

Au revers du titre se trouve un extrait du privilége accordé à Bruxelles, le 2 May 1711, signé, Loyens. — A la fin un avis contenant des paroles de recommandation, et ces mots : « Le public peut se garder des almanachs contrefaits ou supposez. »

Une préface très-sage. — Discours général sur l'année 1714. — Calendrier. Les réflexions politiques qui accompagnent les lunaisons, sont particulièrement remarquables. Par exemple : *Janvier.* La fortune met aujourd'huy des personnes sur le Trône, et demain dans la bouë; souvent un coup imprévu abaisse les esprits hautains.—*Décembre.* Vanité des entreprises des hommes; la gloire acquise par de belles actions sera flétrie par le crime ; l'injustice est injustice pour tout.

Plusieurs observations très-utiles sur les changements de temps. — Remarques curieuses sur l'histoire des Pays-Bas (insignifiant). — Remarques sur la *Veille des Dames* à Bruxelles, tiré d'Erycius Puteanus (Vrouwkens Avond). L'histoire des bourgeois de Bruxelles revenus de la croisade le 19 janvier 1107, lesquels, remplis de la liqueur bachique, sont portés au lit par leurs femmes. « Cette cérémonie.... se renouvelle dans toutes ses circonstances tous les ans le 19 janvier, jour mémorable, époque célèbre qui doit durer autant que l'univers. » (Sauf des exceptions que nous ignorons, les dames de Bruxelles ne fêtent plus aujourd'hui le 19 janvier de cette manière.)

Remarques sur le jardinage et l'économie domestique. — Proverbes d'un solitaire de Bourdeaux, tirés du Voyage du tour de France, de Rouvière, publié par l'abbé de Vallemont, 1713. Un peu d'alchimie.— Réflexions d'un philosophe qui renferment beaucoup de sel. — Combat surprenant (La bataille près de Châlons, 453).— Sentences énigmatiques de Pythagore, avec leur explication. — Date de la naissance des souverains, etc., postes, foires et marchés.

Le calendrier est infiniment mieux et plus sagement coordonné que dans la plupart des calendriers allemands de la même époque. Il n'est pas étonnant qu'il ait trouvé beaucoup d'amateurs et qu'il ait été protégé par le gouvernement (1).

L'imprimeur Vanackere, à Lille, a aussi publié un *Almanach de Milan.* Le volume pour 1810 (1 exempl. chez M. X. Heuschling) renferme des poésies, un article sur la vaccine, des anecdotes, une gravure représentant la chute de la flèche de Cambrai, en 1809, les portraits de Napoléon et de Marie-Louise, etc.

2. *Tabelle Militaire* contenant un état des Troupes, tant d'Infanterie, Cuirassiers, Dragons et Hussards, que du Corps d'Artillerie de S. M. Impériale et Royale-Apostolique, dressée depuis le mois de May 1759. A Bruxelles, chez J. Moris, Imprimeur-Libraire, marché aux Trippes, à la Bible, 1761.

(1) Note communiquée par M. F.-L. Hoffmann, bibliographe à Hambourg.

M. le général Trumper, actuellement de résidence à Hasselt, croit que l'ouvrage, dont le titre précède, est un almanach. Il en possède un exemplaire.

3. *Almanach ecclésiastique des Pays-Bas.* Bruxelles, de Boubers, in-18. — *Voy.* chap. V, n° 40.

Le privilége de cet almanach est du 3 octobre 1776 ; la publication n'aura donc commencé qu'en 1777 ; il paraît même que ce n'est qu'en 1778, car il est dit dans le volume de cette même année, p. 303 : « *Cet almanach qui paraît pour la première fois.* »

L'année 1782 porte sur le titre ces mots : *Quatrième partie.*

4. *Almanak* voor het sehrikkeljaer van onzen heer J.-C. 1852, inhoudende de namen der vermaerdste heyligen van Nederland, eene korte uytlegging van de ceremonien der Roomsche kerk, gezangen, enz. Brussel, H. Goemaere, in-18 de 72 pages. (Année 1851, chez M. De Reume.)

Cet Almanach paraît depuis 29 ans.— *Voy.* chap. V, n° 96.

5. *Étrennes catholiques* dédiées à la jeunesse chrétienne, 1852. 29e année. Brux., H. Goemaere, suce. de M. Vanderborght. In-32 de 64 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

Le même éditeur continue aussi à publier une édition en flamand sous le titre de *Minnelyke Nieuwjaersgift.* — *Voy.* chap. V, nos 97 et 98.

6. *Almanach* des rues de Bruxelles, contenant les noms des rues, montagnes, quais, ponts, places, cours, marchés, ruelles, culs-de-sac, passages, allées, escaliers, carrefours, boulevards et remparts, etc., etc. Brux., P.-C. Beugnies, 1833, in-12 de 40 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

Renferme quelques notes historiques sur les noms des rues, etc.

7. *Étrennes géographiques. Belgique.* 1833. Établissement géographique de Bruxelles, fondé par Ph. Vandermaelen en 1830. Petit in-16 carré. (Bibl. de M. A. De Reume.)

Contient, outre le calendrier, un aperçu statistique du royaume de Belgique et dix cartes, une du royaume, et les neuf autres des provinces.

8. *Annuaire maçonnique* du Gr.·. Or.·. de Belgique, pour l'an de la V.·. L.·. 5848 (1848). Brux., le F.·. P.-A. Parys, in-18 de 136 pages. (Bibl. de M. De Reume.)—*Voy.* chap. V, n° 85.

Calendrier contenant des éphémérides maçonniques. Statuts généraux de l'ordre maçonnique en Belgique. Règlement du Grand Orient de Belgique. Nécrologie. Notice sur Joseph-Marie-Philippe-Jacques Defrenne, souverain grand inspecteur, décédé le 30 janvier 1848. Circulaire de N.N. S.S. archevêque et évêques contre les maçons. Préceptes maçonniques.

Ce volume est orné du portrait de E. De Faeqz, grand maître national de l'Ordre maçonnique en Belgique.

9. *Annuaire maçonnique du Gr.·. Or.·. de Belgique,* pour l'an de la V.·. L.·. 5852. Bruxelles, P.-A. Parys, imp. du Gr.·. Or.·., 1852, in-18 de 64 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

Pag. 33. Arrêté du Gr.·. Or.·., du 10e jour du 8e mois 5839, modifié le 1er jour du 1er mois 5842, décrétant que « des récompenses d'encouragement seront décernées par le Gr.·. Or.·. de Belgique aux At.·. et aux Mac.·. qui se seront distingués par des services éminents rendus à l'ordre maç.·., par des actes de vertu, de philanthropie ou de dévouement, par des institutions utiles, ou par des travaux littéraires, scientifiques ou artistiques. Ces récompenses consisteront dans une médaille d'argent..... »

Pag. 36. Arrêté du 11e jour du 6e mois 5848 organisant les concours maç.·.

Pag. 43 et suivantes. Procès-verbal de la remise de médailles à MM. Gérard Lecocq, A. W., Ed. et Ad. Lacomblé. La palme décernée à M. W. est pour un mémoire historique sur la franc-maçonnerie belge « œuvre à la fois élégante et utile, » dit le grand maître, qui en fait un très-grand éloge.

10. *Almanach portatif de Bruxelles,* contenant, etc. Année 1852. Brux., libr. universelle de Rozez, in-18 de 354 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

Almanach administratif et d'adresses, un peu plus détaillé que l'*Almanach de poche,* publié par Tircher. A la fin se trouve un dictionnaire des rues, etc., de Bruxelles, comprenant les nouvelles dénominations.

11. *Précieuses Étrennes* pour tout le monde, 1852. Brux., C.-J.-A. Greuze, faub. de Schaerbeek, in-18 de 32 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

Quelques articles de morale sur l'emploi du temps. L'éditeur en a publié une édition flamande sous le titre de : *Kostbare nieuwjaers — Geschenken voor Iedereen,* 1852.

12. *Belgischen Klucht-Almanak*, 1852. Eerste jaer. Brussel, H. Goemaere, opv. van M. Vanderborght, in-32 de 64 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

13. *Annuaire agricole de Belgique*, pour 1852, par J.-B. Bivort. Brux., Stapleaux, in-18. (Commission centrale de statistique.) — *Voy.* chap. V, n° 174.

Ce volume, comme ceux des années précédentes, renferme une foule de documents intéressants sur l'agriculture.

14. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique.* Brux., Hayez, 1852, in-18. —*Voy.* chap. V, n° 125.

Renferme une notice biographique (de 88 pages) sur le baron de Reiffenberg, écrite par la plume aussi spirituelle que savante de M. Quetelet.

MALINES [1].

1. *Den Mechelschen Almanach.....* Door Rimmerum Valerium. Mechelen, Gysbrecht Lints. In-8°. (Collection complète, années 1675 à 1706, dans la bibliothèque de M. Aug. de Bruyne, à Malines.) — *Voy.* chap. VI, n° 1.

Le volume de 1675 est composé de 14 feuillets; il ne porte pas le nom de l'auteur, Valerium ou Valerius, qui se fait connaître dans les volumes suivants.

Le volume de 1676 renferme une chronique de Malines, pour les années 720 à 1596. Il existe deux éditions de cette année, quoique semblables pour le contenu. Les années suivantes, l'auteur donne une chronique plus étendue, jusqu'en 1680, et ensuite une chronique générale jusqu'en 1706.

De 1698 à 1705, il porte le titre de : *den onvervalschten Almanach.* En 1704, son titre est arrangé en forme de chronogramme : tYDt JaereLYken aLManaCh. En 1705, il reprend son titre de 1698. Cet intéressant almanach a cessé en 1706. La collection se trouve rarement complète : elle se compose de 51 volumes.

2. *Nieuw Mechelschen Almanach*, voor het jaer .... Petit in-12, 1721 à 1729. (Bibl. de M. Aug. de Bruyne.)

L'auteur est J.-B. Jeoffroy qui ne s'est fait connaître que dans la préface de la

[1] Les renseignements qui suivent sur les almanachs de Malines sont dus à M. Aug. de Bruyne, libraire en cette ville.

suite de son *Histoire de Malines*, de 1724. Il a inséré dans cet almanach une histoire abrégée de la province de Malines, divisée en quatre parties : 1° description de la province de Malines ; 2° la ville proprement dite ; 3° les principaux événements de la ville et de ses environs ; 4° chronique. — Le volume de 1728 contient une notice sur l'origine du grand conseil de Malines, et celui de 1729 (dernière année) une histoire de l'archevêché de cette ville, avec une notice abrégée de la vie de ses archevêques.

Ces notices, tirées à part, forment un petit volume in-12, de 204 pages, intitulé : *Verhandeling ofte historie der provincie van Mechelen.*

3. *Comptoir Almanach* voor het jaer O. H. J. C. 1770. By Fr. J. Vander Elst. In-folio plano. (Bibl. de M. Aug. de Bruyne.)

Almanach facétieux, extrêmement rare. L'auteur, J.-B. Rymenans, bibliophile instruit, a voulu s'amuser aux dépens du public. En effet, les indications que renferme son calendrier sont la plupart inexactes et faites à dessein de dérouter le lecteur. Par exemple : des empreintes de monnaies sont placées en tête du *comptoir almanach :* l'avers de ces monnaies ne correspond pas avec le revers. De chaque côté se trouve une colonne contenant l'indication du départ des diligences et messagers, des foires, des vacances du grand conseil, etc. L'auteur fait figurer des départs de messageries qui n'existent pas ; les foires sont reculées ou avancées ; le jour de la kermesse de Malines est devenu un jour de jeûne ; les fêtes des saints sont placées à fantaisie ou remplacées par le mot *vacat ;* des mois manquent ; des semaines ont deux fois le même jour ; le jour de saint Martin ne s'y trouve pas, afin que celui-ci (dit l'auteur dans une brochure) ne soit pas importuné par les enfants, etc., etc. Ce calendrier a été l'objet d'une polémique entre l'auteur et le chanoine De Azevedo. C'est alors que Rymenans fit paraître contre ce chanoine (auquel il donne le sobriquet de Patot) une satire intitulée : *Nieuw jaer giftie zynde een saemenspraeke tusschen den canonik Patot en de Broeder Gregorius* (J.-B. Rymenans) *voor het jaer O. H. J. C.* 1770. Tot Kulenborg (Mechelen) by de weduwe Vacat (F.-J. Vander Elst). Petit in-8° de 16 pages. (Bibl. de M. A. de Bruyne.)

Dans cette brochure, l'auteur donne des explications pour se justifier des bizarreries qui se trouvent dans son almanach.

De Azevedo y répondit par une petite brochure portant le titre suivant : *MeCheLsCe Vasten aVonD VreUght ofte antwoordbrief* op de Saemenspraek tusschen canonik Patot en broeder Gregorius met eene boeck verzaemeling behelsende oprechte Mechelsche klocke daeden. Te koop 't Antwerpen, BrUsseL, LoVen, GenDt, en MeChelen. (Malines, Vander Elst.) Petit in-8° de 10 feuillets. (Bibl. de M. de Bruyne.)

Le chanoine passe en revue l'almanach de Rymenans, et répond aux invectives lancées contre lui.

Ces deux critiques sont très-rares, mais particulièrement l'almanach ; celui-ci

se vendait alors une demi-couronne. En 1771, Rymenans fit paraître un almanach plus exact, mais non moins spirituel, intitulé :

4. *Nieuwen laggende en leerenden Mechelschen Almanach,* voor het jaer O. Heere 1771, door een minnaer van't publiek. Mechelen, J. F. Vander Elst. Petit in-12. (Bibl. de M. Aug. de Bruyne.)

Après le calendrier suit une partie de 46 pages non chiffrées, ayant pour titre : « Laggende en leerende Almanach, klap voor menschen en boeren ofte renovatum à la grecque ten koste der koopers. » A chaque mois il y a des vers satiriques, mélangés de prose, sur les femmes. A la fin se trouve un dialogue critique sur le chanoine De Azevedo.

5. *Comptoir Almanach* voor het jaer O. H. 1771. In-fol. plano. (Bibl. de M. de Bruyne.)

Almanach semblable pour l'année 1772 (même bibliothèque). Il ne contient rien de remarquable.

6. *Nieuw jaer gifte ofte het Mechels heydendom,* à la grecque, dienende voor het schrikeljaer O. H. J. C. 1772. Mechelen, Vander Elst. Petit in-12 de 42 feuillets non chiff. (Bibl. de M. de Bruyne.)

Divisé en trois parties : 1° le calendrier ; 2° le tarif des monnaies, poids et mesures ; 3° un opuscule intitulé : « Mechels heydendom verbeeld ende twelf maenden van het jaer. » Ce morceau, en vers et prose, renferme une notice sur les Dieux que les anciens Malinois adoraient au temps du paganisme.

L'auteur de cet almanach est encore Rymenans.

7. *Mechelschen Almanak* voor het jaer .... Mechelen, Ch. Zech, 1827-1828, 2 petits vol. in-12 d'environ 100 p. (Bibl. de M. A. de Bruyne.)

Indicateur d'adresses des membres de l'administration de la ville, des négociants, etc. Le volume de 1827 renferme une petite notice sur l'hôtel d'Hoogstraeten, bâti par le comte Ant. de Lalaing ; celui de 1828 contient une notice sur la tour de Saint-Rombaut, à Malines. Il n'a paru que ces deux années. L'imprimerie de Ch. Zech fut établie en 1826.

8. *Nieuwen Lovenschen Almanach* voor het jaer .... Te Loven en te Mechelen by J. F. Gilis. 1832 à 1842, 10 vol. in-32. (Bibl. de M. Aug. de Bruyne.)

Cet almanach, tiré à 30,000 exemplaires, se vendait en gros 4 centimes la

pièce. C'est une des nombreuses contrefaçons de l'almanach de Louvain. Ne contient rien de remarquable.

9. *Almanach des gens de lettres,* pour l'an 1834, présentant, etc., par B. L. V. D. S. Malines, Hanicq, in-12. (Bibl. de M. A. de Bruyne.) —*Voy.* chap. VI, n° 3.

Les renseignements contenus dans cet ouvrage ne sont pas très-exacts; souvent la mort d'un homme célèbre est indiquée deux fois et à des dates différentes; il en est ainsi, par exemple, pour J.-B. Rousseau et l'abbé Batteux.

BRUGES.

1. *Almanach* ofte sterreradinghe voor het jaer 1765. Brugghe, J. B. Mocqué. In-18. (Bibl. de M. l'abbé Carton.)

2. *Den nieuwen Brugschen Wegwyzer* ofte almanach voor 1776. Brugghe, Martinus De Sloovere. (Bibl. de M. Carton.)

3. *Nieuwen Brugschen Almanach,* 1798. Brugghe, Pieter Parwin. (Bibl. de M. Carton.)

4. *Nieuwen dobbelen Almanach,* 1828. Brugghe, W^e De Moor en zoon. (Bibl. de M. Carton.)

Paraît encore.

5. *Provincialen Almanak* van West-Vlaenderen, 1828. Eerste jaer. Brugghe, Bogaert-Dumortier. (Bibl. de M. Carton.)

6. *Nieuwen dobbelen Almanack,* 1830. Brugghe, E. J. Teerlinck. In-24. (Bibl. de M. Carton.)

Paraît encore.

7. *Brugschen Almanack.* Brugghe, J. F. Bogaert, in-12. Années 1835 et suivantes, chez M. l'abbé Carton.

## MONS.

1. *Le véritable Almanach historique du Hainaut.* Mons, Hoyois, in-18, 1852.—*Voy.* chap. VIII, n° 7.

*Année* 1852 : Notice historique sur Soignies; — Marlborough s'en va-t-en guerre ; — l'Hermite de St-Barthélemy au faubourg d'Havré, à Mons ; — Divertissements de nos pères ; — des Inscriptions monumentales ; — Biographie du général Vincent Duvivier ; — le Charbonnage de la Barette ; — Expositions de Londres et de Mons, etc. — Carte postale du Hainaut.

2. L'Almanach des Contes de quiés n'a plus paru pour 1852, l'auteur, M. Moutrieux, n'ayant pas fait ses frais l'année précédente. Cette publication, au reste, ne sera pas regrettée.

## LUXEMBOURG.

*Almanach portatif* pour l'an de grâce 1813 de l'ère grégorienne, IX^e de l'empire français, à l'usage des habitants du département des Forêts. Luxembourg, Schmit-Brück, in-18 non paginé. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

Le même pour « l'an de grâce 1827, à l'usage des habitants du grand duché de « Luxembourg. Luxemb., Schmit-Brück» in-18 de 209 pages. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

## TOURNAI.

1. *Almanach pittoresque.* 1852. Tournai, Casterman, in-32. (Bibl. de M. De Reume.) — *Voy.* chap. XI, n° 8.

Douzième année. Des exemplaires sur papier de couleur.

2. *Le grand double almanach* dit de Liége, 1852. Tournai, J. Casterman, in-32. (Bibl. de M. De Reume.) — Idem, n° 9.

Orné de 19 gravures. Foires, statistique, anecdotes. Il y a des exemplaires sur beau papier.

3. *Almanach Mignon,* 1852. Tournai, J. Casterman, in-48. (Bibl. de M. De Reume.)

Joli petit volume orné de 32 vignettes «faites exprès.» Renferme un calendrier fort lisible et quelques anecdotes.

4. *Almanach des fumeurs* de pipes et de cigares, recueil très-amusant enrichi de notes anecdotiques. Chez tous les libraires de la Belgique (Tournai, Casterman, 1852). In-32 de 64 pages. (Bibl. de M. De Reume.)

Titre illustré et une gravure dans le texte. Contient : l'art de fumer la pipe et le cigare; le tabac; statistique des dépenses d'un fumeur ; sonnet sur le tabac; la tabatière et la pipe, dialogue entre un priseur et un fumeur; la pipe; notice historique sur le tabac. Ce dernier article seul est en prose; les autres morceaux sont écrits en très-beaux vers.

5. *De Groote dobbele vlaemsche Almanak,* 1852. Doornik, J. Casterman, in-32. (Bibl. de M. De Reume.)

Almanach à l'usage des campagnes, illustré de gravures sur bois. Longue liste des foires et marchés; anecdotes, etc. Des exemplaires sur beau papier. Ce doit être le premier almanach flamand imprimé à Tournai. A la fin se trouve un catalogue de nombreux ouvrages d'éducation, en flamand, imprimés par J. Casterman.

6. *Almanach agricole*, horticole et d'économie domestique de la province de Luxembourg, par F. Gerardi, 1852, 3e année. Tournai, J. Casterman, in-18 de 170 pages. (Bibl. de MM. De Reume et Ul. Capitaine.) — *Voy.* chap. XIV, article *Arlon,* n° 2.

Volume orné d'une belle vignette et d'une planche représentant des instruments d'agriculture et d'horticulture. Cet almanach, qui est aujourd'hui à sa 3e année, mérite toute l'attention des personnes qui s'occupent de la vulgarisation des vrais principes de l'agriculture. Un succès mérité a du reste couronné l'œuvre entreprise par M. Gerardi.

## BOUILLON.

*Calendrier intéressant pour l'année . . . . ou Almanach physico-économique,* contenant, etc., par M. S. D. Bouillon, aux dépens de

la Société Typographique, in-18. (Années 1770 et 1783 chez M. Ul. Capitaine.)

Le volume pour 1770 se compose de 73 pages et celui pour 1783 de 193 pages sans les prélim.—*Voy.* nos *Recherches* précédentes, chap. XIV.

## AUDENARDE.

M. Edmond Van der Straeten, avocat à Audenarde, possède un exemplaire du volume de l'année 1764 du *Den nieuwen vlaemschen comptoir almanach,* imp. chez P. J. Vereecken, in-12 de 88 pages. *Voy.* nos *Recherches,* chap. XIV, article *Audenarde,* n° 1.

## NAMUR.

1. *Almanach de Namur.* Namur, G.-J. Lafontaine. (*Voir* chapitre XII, n° 1.) (Années 1772, 1774, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1784, 1785, 1788, 1794 dans la bibliothèque de la Société archéologique de Namur.)

Renferme, outre le calendrier, la liste des souverains, la composition du conseil de Namur, les avocats, les procureurs; postes; voitures publiques; tarif des monnaies; fraction des grains de la ville de Namur.

2. *Almanach de Namur.* Namur, chez J.-F. Stapleaux, imp. lib. (Voir chap. XII, n° 2.) (Bibl. de la Société archéologique de Namur, années 1783, 1787, 1790, an X et an XI.)

Même contenu que l'almanach de Lafontaine. Peu à peu on ajoute la composition du magistrat de Namur, le clergé. Les volumes de l'an X et de l'an XI portent le titre de *Almanach du département de Sambre-et-Meuse.*

3. *Almanach du département de Sambre-et-Meuse,* pour l'an V de la république française. A Namur, de l'imp. de M. J. Legros. (Bibl. de la Société archéologique de Namur.

Division du territoire du département en cantons et communes; les administrations; tarif des monnaies; fraction des grains.

4. *Almanach de Namur et du département de Sambre-et-Meuse.*

Namur, D. Gérard, in-18. (Bibl. de la Soc. archéologique de Namur, années 1806 à 1814 et 1816 à 1852.) — *Voy.* chap. XII, n° 4.

Les volumes de 1816 à 1840 portent le titre d'*Almanach de Namur et de la province;* depuis 1841 il est intitulé : *Almanach administratif de la province de Namur.*

En 1835 et 1836 une carte de la province de Namur; en 1847 et 1849, notice historique sur les différentes localités de la province; 1849, promenade pittoresque dans la province.

---

La Société archéologique de Namur, qui se distingue par la fécondité et l'intérêt de ses travaux, possède aussi un exemplaire de l'*Annuaire statistique du département de Sambre-et-Meuse*, pour l'an XII, imp. par J. J. Martin, et que nous avons fait connaître au chapitre XII, n° 3, de nos recherches précédentes.

## MAESTRICHT.

*Almanach du département de la Meuse-inférieure.* Maestricht, Th. Nypels, in-12.

Outre les années 1806 et 1807, que nous avons déjà indiquées, chap. XIII, n° 2, la commission centrale de statistique possède maintenant un exemplaire de l'année 1808. Almanach purement administratif; une courte notice statistique sur le département. — M. Th. Nypels, domicilié actuellement à Bruxelles, possède une collection des Annuaires et des journaux qu'il a publiés.

## MAESEYCK.

1. *Momus Almanak* of jets om te lagchen voor het jaer 1834- en 11. Te koop by alle Boekhandelaren (A. Titeux). In-12 non paginé. (Bibl. de M. Ul. Capitaine.)

2. *Het nieuwe jaar. Almanak* voor het jaar . . . . Maseyck, A. et F. Titeux, in-24 non paginé. (Années 1843, 1844, 1846, 1848, 1850, 1851 et 1852 chez M. Ul. Capitaine.)

Le volume pour 1844 est intitulé : *Nieuwe Maeseycker Almanack.*

---

Un des numéros des inventaires de la bibliothèque royale de Bruxelles, n° 14565, porte l'indication suivante : « Almanach flamand de 1574. 1 feuille petit in-8°. » Cet almanach ne se retrouve pas.

CARTABELLES.

M. le chanoine Wins a été longtemps le rédacteur du *Calendarium ecclesiasticum* du diocèse de Tournai (1). Voy. la notice placée en tête du catalogue de la vente de ses livres, Mons, 1835.

M. l'abbé De Ram possède un Directorium à l'usage de l'église N.-D. d'Anvers, imprimé en 1540 (2).

A. Warzée.

---

## BIBLIOGRAPHIE LIÉGEOISE.

XVIe SIÈCLE.

(Suite. *Voy.* ci-dessus, p. 114.)

---

### Pierre de Heer (3). — 1582-1586.

P. de Heer, né à Tongres, vint se fixer à Liége et y établit, vers l'an 1582, une imprimerie dans une maison située *sur le Grand Marché,* à l'enseigne *du Samson.*

(1) *Voy.* nos *Recherches,* chap. XV, n° 9.

(2) Renseignement de M. Th. de Jonghe.

(3) La famille de Heer, dont on trouve quelquefois le nom écrit de Heers, Van Heer et Van Heers (*), est originaire de Tongres, d'où elle s'est répandue dans plusieurs localités de la province de Limbourg. Elle porte pour armes : *de gueules aux trois fleurs de lis d'argent, accompagnées en abîme d'une roue d'or.*

(*) Il ne faut point confondre cette famille avec celle des seigneurs et comtes de Heers, possesseurs du fief de Heers près de Looz, érigé en comté par l'empereur Ferdinand le 22 mars 1623.

Marguerite de Heer, sœur de notre imprimeur, avait épousé Adrien de Corswarem, qui donna le jour à Arnold de Corswarem dont nous nous occuperons plus loin.

Les impressions de de Heer sont fort rares : nous ne connaissons que les suivantes :

1. *Epitomes novae grammatices Despavterianae liber qvartvs. In quo prosodia seu versificandi ratio, congruenti ordine, breviter et perspicve traditur : opera Simonis Verrepaci.*

Leodii, apud Petrum de Heer, Typographum juratum, sub signo Sampsonis. Anno 1582. — (In fine.) Leodii, excudebat Petrus Van Heer, Typographus juratus. Anno 1582. Calendis septembris. Petit in-8° paginé de 434 à 567, sign. F à O 3. (Bibl. de M. M. L. Polain.) (1).

La préface, adressée par Sim. Verrepaeus aux élèves des classes de poésie, est datée de Malines, le 1er octobre 1577. Le corps du volume est imprimé en italiques : on trouve çà et là quelques caractères grecs.

Les trois premières parties de cette célèbre grammaire ont probablement aussi été imprimées par de Heer : la pagination de ce quatrième livre, le seul que nous ayons vu, semble ne laisser aucun doute à ce sujet.

2. *Tractatus de apparatu bellico, tam mari quam terra faciendo, uti olim apud Romanos fiebat, et hodierna militia fieri solet, in tabulam redactus.* (*Ae Gerardo Rodolpho Graviensi.*)

Leodii, Typis Petri de Heer, 1585. Placard in-fol.

3. *Tractatus de Stipendiis militum et eorumdem conficiendorum ratione, in tabulam redactus.* (*Ae Gerardo Rodolpho Graviensi.*)

Leodii, Typis Petri de Heer, 1586, placard in-fol.

Ces deux pièces, excessivement rares, ont échappé aux recherches de M. Rumpf, auteur de la *Littérature universelle des sciences militaires* (Berlin, 1824, 2 vol. in-8°), qui, du reste, n'a pas connu la moitié des travaux publiés en Belgique sur la science qui fait le sujet

(1) Voy. *Bulletin du bibl. belge*, t. VIII, p. 378.

de ses investigations. Entre autres ouvrages qu'il a passés sous silence, nous signalerons les trois suivants, publiés par des Liégeois :

*Onosandri Strategicus sive de imperatoris institutione, cum notis Joh. a Chokier patricii Leod. J. V. Doctoris.* Romae, 1611, in-4°. — *La nouvelle Méthode pour bien fortifier les places contre les ataques modernes, par le sieur de Herstal de La Tache, Liegeois.* Liege, J.-L. de Milst, 1699, in-8°, fig. — *Dernier Souhait des Ingénieurs ou fortification nouvelle reglée et dediée à Sa Majesté tres Chrestienne par H. C. A. du Fresne.* Liege, chez l'auteur, 1700, grand in-8°, fig.

## Christian Ouwerx, père (1). — 1591-16...

1. *Oraison funebre d'Anne, fille de Ferdinand I Empereur, et femme d'Albert duc de Baviere, prononcée en presence d'Ernest de Bavière Prince Eveque de Liege, par George Thourin.*

Liege, Christ. Ouwerx, 1591, in-4°.

Le baron de Villenfagne, dans ses *Mélanges historiques* (1810, p. 244 et suiv.), donne quelques extraits curieux de cette oraison funèbre prononcée le 23 novembre 1590 dans l'église cathédrale de Liége.

2. *Breve S. D. N. D. Clementis Divina Providentia Papae VIII. Ad rectores et alumnos seminariorum Sedis Apostolicae, et quoscvque alios, qui Catholicorv Regvm, Principvm, Episcoporvm, aut aliorum opera ad Christianam religionem informantur.*

Leodii, apud Christianum Ouwerx, MDXCII. Permissu superiorum. In-4° de 4 feuill. non chiff. (Bibl. d'U. C.)

Bref relatif à l'érection des séminaires, publié par ordre du prince Ernest de Bavière.

3. *Institutio et Erectio Seminarii Clericorum in Civitate Leodiensi. Per Ser. Principem Ernestum Archiepiscopum et Electorem Coloniensem ac Principem et Episcopum Leodiēs,* etc.

(1) Dans un prochain article nous donnerons quelques détails sur cet imprimeur, dont la famille existe encore aujourd'hui.

Leodii, apud Christ. Ouwerx, MDXCII. de mandato S. Celsitudinis, in-4° de 11 feuill. non chiff. (Bibl. d'U. C.)

La rédaction des statuts du nouveau séminaire, établi à Liége en 1589 par Ernest de Bavière, fut confiée à George Thourin, qui les publia dans cette brochure et les fit suivre d'une pièce de vers latins *de novi clericorum apud Leodios seminarii institutione. Curatoribus et conservatoribus.* Un chronographe de Jean Polite termine le dernier feuillet.

4. *De Seminario clericorum a Serenissimo Archiepiscopo Electore Coloniensi et Episcopo Principe Leodiēs Ernesto a Bavaria Leodii constituto. Oratio habita coram sua C. ad clerum Leodiēn. in templo ejusdem seminarii a Georgio Thourino scholastico Leodiens.*

Leodii apud Christ. Ouwerx, MDXCII. Permissu superiorum. In-4° de 18 feuillets non chiffrés. (Bibl. d'U. C.)

5. *Institutiones Christianae pietatis seu parvus catechismus catholicorum. A^e D. Petro Canisio, Societatis Jesu Theologo.*

Leodii apud Christ. Ouwerx, MDXCII. Cum privilegio. In-18 de 143 pages. (Bibl. d'U. C.)

Pierre Canisius publia cet abrégé de son Grand Catéchisme par ordre de l'empereur Ferdinand I. Paquot (1) cite huit éditions de ce livre. Il n'a connu ni celle de Liége, ni celles *d'Antwerpiae, typis Joh. Belleri* 1564. In-16 de 158 pages, et *d'Ingolstadii, typis Dav. Sartorii* 1579. In-12 de 120 pages.

6. *Octavae duo Homiliarum de SS. Eucharistiae Sacramento. A^e P.-F. Henrico Willot, Belga, theologo parisiensi, etc.*

Leodii apud Christ. Ouwerx, MDXCII. In-8°.

Ce livre parut aussi la même année à Douai chez Jean Bogard, in-8°. A ce sujet, qu'il nous soit permis de faire observer à l'auteur de la *Bibliographie douaisienne* (2) que Henri Willot n'était pas, comme il le dit, *évêque de Fontaine-l'Évêque au pays de Liége*, mais simplement né dans cette localité, qui n'a jamais été le siége d'un évêché (3).

(1) *Mémoires, etc.* T. III, p. 158.

(2) Douai, 1842. In-8°, p. 41.

(3) Le directeur du Bulletin a déjà eu occasion de relever cette méprise. *Voy.* t. VIII, p. 35. CH. DE CH.

7. *Petit traité des vices et des vertvs desqvels est faicte mention ès Evangiles, qui s'exposent par les cvrez et prédicateurs au peuple chrestien, tous les dimanches de l'an. Nouvellement composé par M. Jean Chapeau-ville, licentié en théologie, etc.*

A Liége, de l'imprimerie de Ch. Ouwerx, imp. juré, MDXCIV. in-4°.

8. *Abrégé de la somme des péchez M. I. Benedicti. Comprenant tovs les cas de conscience, et la résolution des dovtes touchant les péchés, simonies, vsures, changes, commerces, censures, restitutions, etc., etc. Livre très vtile avx magistrats, tant ecclesiastiques que politiques, aux Predicateurs, Curez, etc., etc. Mis en lumiere premierement par un auteur incertain, et nouvellement reveü et corrigé, par les Théologiens, comuis à l'examen, et décision des cas de conscience, en Liége. Enrichi d'vn petit traité des vices et vertvs, dont se fait mention es evangiles qui par les Curez et prédicateurs s'exposent au peuple Chrestien tous les dimanches de l'au, etc.* (par J. Chapeaville).

A Liége, de l'imprimerie Christian Ouwerx, imp. juré, MDXCV. Aux depens de Jacques Grégoire, demeurant aux Onze mille Vierges. Avec Privilege. In-4° de 21 feuillets, 442 pages et 9 feuillets. (Bibl. de M. Ch. Comhaire de Sprimont.)

Chapeaville dédie ce volume à Henri d'Oupeye et à Jacques de Libert, bourgmestres de Liége, et donne, dans l'avis au lecteur, quelques détails sur J. Benedicti et la *Somme des Péchés*. Il nous apprend qu'il a dû faire différentes modifications au travail original. « Quelquefois, j'ai adjousté aucuns mots, lorsque pour estre trop bref il estoit rendu obscur. J'ai semblablement osté quelques sentences qui comme justement plusieurs auparavant s'en plaignoient. » A la suite de cet avis vient un sonnet de Jean Polit (1) à Chapeaville, puis le *Traité des Vices et des Vertus* réimprimé sur l'édition de 1594.

Cette *Somme des Péchés*, retouchée par Chapeaville et revêtue de l'approbation des censeurs de Liége, renferme des préceptes d'un

(1) En 1594 nous trouvons que ce poëte écrit son nom Jean Polit, Jean Polite et Jean Pollite; en 1595, il se signe Jean Poli, et, l'année suivante, Jean de Poly.

intérêt majeur : nous signalerons surtout les commentaires du VI° commandement.

9. *De Casibus reservatis tractatus, etc. A^e Joanne Chapeaville, S. T. Licentiato, etc. Accessit tractatus brevis de Casibus reservatis regularium praelatis, A^e F. Petro a Sancto Audomaro, dicto a Walloncappelle instituti D. Benedicti in monasterio mōtis D. Guinoci Priore.*

Leodii apud Jacobum Gregorii ad intersignium undecim milium virginum. Cum Privilegio (1596). In-8° de 419 pages. (Bibl. d'U. C.)

La comparaison des caractères, des fleurons et du tirage nous autorise à supposer que ce volume, qui ne porte point de nom d'imprimeur, est sorti des presses d'Ouwerx.

Ce traité, que Chapeaville écrivit lorsqu'il était grand pénitencier, a joui pendant longtemps d'une grande vogue, tant dans les Pays-Bas qu'en Allemagne et en France. Nous connaissons les éditions suivantes de ce travail : (*edit. secunda*) Leodii, 1603, in-8° ; (*edit. tertia*) Leodii, 1614, in-8° ; (*edit. quarta*). Leodii, 1635, in-8°.— Il existe encore une édition fort rare de Douai, 1627, in-12.

10. *Enochus Evangelicus qui apud Judam apostolum de extremo judicio prophetizavit. A^e P. F. Henrico Willot, Theol. Parisiensi, etc.*

Leodii apud Christ. Ouwerx, MDXCVIII, in-4°.

Willot dédie ce volume à Bonaventure de Calatayerona, général de l'ordre des Mineurs (1).

11. *Prognosie de l'Estat de Liege. Et responce à un escrit séditieux espars par l'Isle de Liége lors de la surprinse du Chasteau de Huy. (Par Jean Polite.)*

A Liége, chez Christ. Ouwerx, imprimeur juré, MDXCVIII, in-4° de 16 feuillets. (Bibl. de M. Ferd. Henaux).

Plaquette de la plus grande rareté renfermant des pièces de vers, chronogrammes, sonnets, etc., latins, italiens et français,

(1) *V. Athenae orthodoxorum sodalitii Franciscani.... A^e H. Willot.* Leodii, 1598, in-8°, p. 181-7.

composés en l'honneur d'Ernest de Bavière, de différents membres du clergé de Liége, etc.

*V.* l'analyse que le baron de Villenfagne donne de cette pièce dans ses *Mélanges* de 1810, page 109.

Nous avons vainement cherché un exemplaire de l'*Escrit seditieux* que Polite réfute ici.

## **Henri Hoyoux** dit **Hovius. — 1592-1611.**

Henri Hoyoux, dit Hovius, né à Liége d'une bonne famille bourgeoise, établit, en 1567, une librairie en face du palais épiscopal. Peu de temps après, Gérard de Groisbeek le nomma son *libraire juré* et donna à ce titre, nous ne savons trop pourquoi, la prééminence sur celui d'*Imprimeur juré de S. A.*

Morberius étant décédé en 1592, Hovius réunit à sa librairie le matériel de l'imprimerie de ce dernier et la dirigea jusqu'en 1611, époque de sa mort.

Sans avoir ni l'instruction ni le goût de son prédécesseur, Hovius a cependant imprimé plusieurs livres, dont l'exécution est nette et assez soignée.

H. Hovius laissa plusieurs enfants qui exercèrent aussi l'état d'imprimeur.

Les armes de la famille Hoyoux sont :

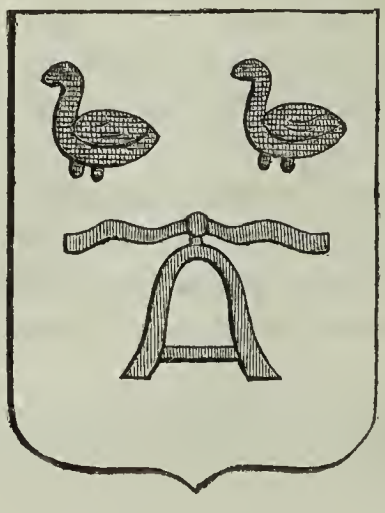

H. Hovius n'a pas eu de marque distincte.

1. *Parochiale, id est, liber in qvo plane continentvr, ea qvae pastores praestare oportet in administratione Sacramentorum, et aliis plerisque peragendis, quae ad Parochiale munus spectant. Ivssv et avthoritate R^mi ac Ill^mi D. D. Eruesti Leodiensis Episcopi, ad vsvm pastorvm diœcesis Leodiensis magna cura digestum atque editum.*

Leodii, apud H. Hovium. Cum gratia et privilegio Suae Celsitudinis. MDXCII. Grand in-4° de 24 feuillets et 314 pages imp. en caract. rouges et noirs. Musique imprimée.

En 1641, les héritiers de Guill. Hovius, fils de Henri, publièrent une nouvelle édition de ce livre *Jussu et auctoritate Ferdinandi a Bavaria.* Grand in-4° de 368 pages sans les préliminaires.

2. *Philippi Goeringii fontivm acidorum pagi Spa et ferrati Tungrensis accurata descriptio, è gallica latina facta, à Thom. Ryetio: Cujus etiam accesserunt in descriptionem et super natura et usu eorumdem fontium observationes.*

Leodii, apud Henricum Hovium, 1592, in-12.

3. *Colloqvia et dictionariolvm septem lingvarvm, Belgicae, Anglicae, Tevtonicae, Latinae, Italicae, Hispanicae, Gallicae. — Colloques ou dialogues, avec un dictionnaire en sept languages, Flamen, Anglois, Alleman, etc. : tres profitables et vtils, tant au faict de marchandise, qu'aux voiages et aultres traffiques.* (*Par L. B. I. B. F.*)

Leodii apud Henricum Hovium, 1595, petit in-8° oblong, non paginé.

Henri Hovius publia en 1610, dans le même format, une nouvelle édition de ce livre.

Les feuillets qui terminent ce dictionnaire, le premier qui ait été publié à Liége, sont occupés par « un petit traité mout (*sic*) propre et trè necessaire pour ceux qui desirent bien seavoir entendre et parler François, Italien, Espaignol et Flamen. »

4. *La verité defendve povr la veligion catholiqve en la cause des Jesuites. Contre le plaidoyé d'Antoine Arnaud. Par François des*

*Montaignes (Louis Richeome, jésuite). Avec vne table des principales matières.*

A Liege, chez Henry Hovius, MDXCVI. Avec grace et privilege. In-8° de 232 pages sans la table. (Bibl. d'U. C.)

Réimpression de l'édition de *Toulouse, V° Colomiez*, 1595, in-8°, faite aux frais des Jésuites de Liége.

Le P. Richeome ne se contente pas d'être théologien, jésuite et controversiste, il veut être poëte. Voici un spécimen de la manière dont il entend la poésie :

L'AVTHEVR A SON LIVRE.

Va t'en petit livret, va cour toute la France
Et les pays loingtains qui scavent le François.
Dy constant devant tous, Peuples, Princes et Roys,
D'un ordre iniquement diffamé, l'innocence.

Il n'a peu au barreau, avoir pour sa deffence
Vn advocat plaidant entre mille François :
Va plaide sans plaider, et de ta forte voix
D'un advocat sans loy, fais rougir l'impudence.

Il voltige partout desja sept moys durant
L'innocent, de la griffe et du bec, dechirant :
Vole, ce chat huant, qui nuisant hardy vole
Caché dedans la nuict des mensonges qu'il dit :
Chasse le seulement de ta vive parolle :
Au jour de verité, il mourra de despit.

5. *Jacobi Gretseri Societatis Jesv, institvtionvm lingvae graecae, liber primus. De octo partibvs orationis. Pro schola syntaxeos cum indice Graeco-latino.* 309 pages. — *Liber secundus de recta partium orationis constructione. Pro schola humanitatis.* 214 pages. — *Liber tertius, de syllabarum dimensione. Pro schola Rhetorices.* 169 pages.

Leodii apud H. Hovium, MDXCVI, in-12. (Bibl. d'U. C.)

Quoique le titre de ce traité, à l'usage des colléges des Jésuites, porte le nom de Hovius, le papier, les caractères et le tirage semblent indiquer qu'il a été imprimé en Allemagne et probablement à Cologne.

6. *Exposition de la Regle de Saint Benoist par feu Damp. Mathieu Lambert, jadis prieur d'Alne* (1).

A Liege, chez Henry Hovius, MDXCVI, in-8°.

Ouvrage posthume dédié par l'imprimeur à Henri Velpen, abbé d'Alne, qui lui en avait procuré le manuscrit.

7. *Discours du danger et peril qu'il y a de converser et hanter trop familiairement avec femmes, tant seculieres que religieuses. Extraict des peres et docteurs de la S. Eglise, par feu Damp. Mathieu Lambert, jadis prieur d'Alne.*

A Liege, chez H. Hovius, l'an MDXCVI. Avec grace et privilege. In-8° de 24 pages non chiff. (Bibl. d'U. C.)

Pièce excessivement curieuse, que l'on trouve quelquefois reliée à la suite de la précédente.

J. Chapeaville, grand vicaire et grand pénitencier de Liége, est l'éditeur de cet opuscule qu'il dédie à l'abbé d'Alne, Henri Velpen. Le Bulletin ayant publié une analyse de ce travail (1), nous nous bornerons à reproduire textuellement un chapitre pris au hasard qui donnera mieux que la critique, une idée du goût, de l'esprit et de la morale de ce petit livre.

## CHAPITRE VIII.

*Les Inconveniens et titillations qui sourdent par la femme chambriere de l'homme d'Eglise, en faisant le mesnage.*

« Si les maris et les femmes (comme dict S. Cyprian) qui tous les jours ont leurs desirs charnels, pour accomplir le devoir de mariage, ne sont suffisans à eux mesmes, que sera-ce donc de ceux, qui s'accompagnent des femmes, pour augmenter leur combat? le seul regard d'une femme à l'improvveu, ou tout en passant, descoche cõme des fleches et sagettes aux yeux d'autruy. Vne simple reverẽce et salutation n'est point libre et asseurée. Que sera-ce donc lors qu'une femme en cõpaignie et cohabitation prend toute hardiesse et liberté? Quand es affaires et negoces domestiques, elle descouvre ses bras et ses cuisses en blanchissant et lavant les linges : maintenant ayant trop chaud monstre ses mẽbres : ou quand elle se creve de rire : maintenãt elle flatte et allicbe les personnes, et ce qui surtout est pire que poison, elle prend plaisir de chanter? Il est plus tolé-

(1) *Voy.* t. VII, p. 368.

rable d'ouyr siffler une basilisque, qu'ouyr chāter une femme. J'obmets les autres choses, lesquelles il vaut mieux taire par honte, que reciter. Et pour le faire court, toute telle indecente compaignie de femmes, est de la colle et amorce de pechez, c'est de la glu empoisonnée par laquelle le Diable pipe. »

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que ce traité, approuvé et édité par l'inquisiteur de Liége, Chapeaville, porte sur le titre la marque de la Société de Jésus.

8. *Oratio Philippica, qua inter hujus saeculi tenebras veritatis domicilium demonstratur,* etc. *A^e Joh. Dublivlio ord. Minor. Theol.*
Leodii, Typis H. Hovii, 1597, in-8°.

9. *Le Nouveau Testament de Nostre Seigneur Jesus Christ. Traduict du latin en francois par les Theologiens de Louvain.*
A Liege, chez H. Hovius, 1597. Avec privilege de Son Alteze pour dix ans. In-12 de 907 pages, 13 feuillets et 66 gravures sur bois, intercalées dans le texte.
Volume excessivement rare, non encore cité par les bibliographes et dont M. G. Francotte, de Liége, possède un exemplaire.

10. *Du debvoir des filles traicté brief, et fort vtile, divisé en devx parties : la premiere est, de la dignité de la femme, de ses bons departements, et debvoirs ; des bonnes parties et qualités requises aux filles, qui tendent au mariage. L'auteur traicte de la virginité, de son excellence, des perfections necessaires à celles qui en font profescion, des moyens de la conserver ; et de plusieurs autres choses, qui se verront plus à plein au sommaire des chapitres par frere Jean Baptiste de Glen docteur en theologie de la faculté de Paris, et prieur des Augustins lez Liege. — Item plusieurs patrons d'ouvrages, pour toutes sortes de lingerie, de Jean de Glen : le tout dedié à Madame Anne de Croy, marquise de Renty,* etc.
A Liege, chez Jean de Glen (imp. de Henri Hovius), 1597, in-8° oblong de 120 pages de texte chiff. et 14 pages liminaires pour la 1^re^ partie, 12 pages de texte non chiff. et 39 planches pour la 2^e^. (Bibl. royale de Bruxelles.)
Au titre des deux parties sont gravées sur bois les armes parlantes

de la famille de Glen : *trois glands en sautoir, surmontés d'une couronne de chêne.*

Le baron de Reiffenberg ayant analysé longuement ce rare et curieux volume ([1]), nous croyons inutile de donner de nouveaux développements.

La rubrique de ce livre et de deux ou trois autres du même auteur, portant *à Liege, chez J. de Glen,* a induit en erreur Paquot ([2]), Villenfagne ([3]), Reiffenberg ([1]) et M. Ferd. Henaux ([4]), qui ont classé J. de Glen parmi les imprimeurs liégeois du XVI^e siècle.

Nous avons vainement cherché un volume sorti des presses de cet artiste ([5]). Que J. de Glen, qui était graveur et imagier, ait annoncé, comme étant en vente chez lui, les livres que son frère publiait et dont il gravait les planches, rien de plus naturel : mais cela ne prouve nullement qu'il ait été imprimeur. Du reste, si, comme on le prétend, J. de Glen avait exercé cette profession en 1597, pourquoi n'imprimait-il pas les *Vitæ Romanorum Pontif.* (*V.* n° 12) publiées la même année, *l'Histoire pontificale* sortie des presses d'Arn. de Corswarem en 1600, *l'OEconomie Chrestienne* et *les Merveilles de Rome,* mises au jour par Léonard Streel en 1608 et 1631, ouvrages écrits par son frère et pour la plupart illustrés par lui ?

11. *De Vita Francisci Xaverii qui primus è societate Jesv Indiam et Japoniam Evangelium innexit, libri sex Horatii Tvrsellini è societate Jesv, ab eodem aucti et recogniti.*

Leodii ex officina H. Hovii, MDXCVII. Cum Gratia et Privilegio, in-8° de 317 pages sans les préliminaires et la table. (Bibl. d'U. C.)

([1]) *Bulletin du Bibliophile,* 1845, t. II, p. 505 et suiv.

([2]) *Mémoires,* t. II, p. 217.

([3]) *Mélanges,* 1788, p. 120. — *Mélanges,* 1810, p. 92.—*Recherches sur l'histoire de Liége,* t. II, p. 471.

([4]) *Recherches sur l'Imprimerie à Liége,* 1845, p. 29.

([5]) Villenfagne prétend avoir vu une édition de l'*Histoire pontificale*, portant pour rubrique : *Imprimé à Liége, chez J. de Glen.* Quoique nous ayons eu entre les mains plus de vingt exemplaires de ce livre, nous n'en avons jamais rencontré un seul portant ces mots qui du reste ne prouveraient rien, puisqu'il n'existe qu'une seule édition de ce livre dont nous parlons à la p. 231, n° 3.

Sur le verso du titre on trouve un portrait de François Xavier, gravé par Valdor, alors âgé seulement de 17 ans.

12. *Vitae Romanorvm Pontificvm a Petro vsque ad Clementem VIII. Ex Platinae historia in Epitomen redactae, ac juxta Onuphrii Panvinii Eremitae Augustiniani censionem ordinatae. His praeter alia accesserunt eorumdem Pontificum imagines ad vivum expressae, labore et industria Joannis à Glano Leodiensis incisae.*

Leodii ex officina H. Hovii. Anno MDXCVII, in-8° de 24 feuillets et 499 pages. (Bibl. d'U. C.)

La dédicace au prince de Liége, Ernest de Bavière, est suivie d'une pièce de vers latins de Jean Polit, d'un avis au lecteur et de quelques remarques sur les conclaves, etc. — La série des papes se termine à Clément VIII, élevé au siége pontifical en 1592.

Quoique ce travail soit signé par le graveur J. de Glen, on suppose généralement que son frère Jean-Baptiste en est le principal auteur. Les portraits qui ornent ce volume ont été reproduits dans l'édition française du même ouvrage que nous mentionnerons plus loin. Ils laissent beaucoup à désirer.

13. *Le Manuel de l'admirable victoire du Corps de Dieu sur l'Esprit malin de Beelzebut obtenu à Laon en* 1566, *par Jean Boulezе.*

A Liége chez H. Hovius, 1598, in-12.

Il existe plusieurs éditions françaises de cette relation curieuse : nous en avons une sous les yeux qui porte pour titre : *Le Thresor et entière histoire de la triomphante victoire du Corps de Dieu sur l'esprit maling Bulzebut, obtenue à Laon l'an* 1566. Paris, Nic. Chesnau, 1578, petit in-4°, fig.

Le baron G. de Crassier possédait dans sa riche bibliothèque un exemplaire de l'édition de Hovius (1).

14. *Histoire memorable de Sainte-Jvlienne vierge, jadis Prieure*

(1) *Bibl. Crassieriana*, n° 309.

*de la maison de Cornillon lez la cité de Liege à laquelle fut divinement revelée et par elle premiere annoneée et introduite en l'Eglise de Dieu, la haute solemnité du S. Sacrement de l'autel; et puis par autres humbles et seavans personnages avaneée et instituée. Avee plvsievrs avtres tratez concernans l'Institution de la dite Feste, que la page suivante monstrera. Le tout traduit de latin en françois, par Sire Lambert le Rvite, vicaire de ladite maison.*

A Liege, chez Jean Voes (imprimerie de H. Hovius), l'an MDXCVIII, avec privilége pour huit ans, petit in-8° de 310 pages, sans les préliminaires et la table. Une gravure sur bois occupe le verso du second feuillet. (Bibl. de M. Ch. Comhaire de Sprimont) (1).

L. Le Ruite, né dans la principauté de Liége vers l'an 1540, embrassa l'état ecclésiastique et succéda en 1570 à Nicolas Damidde dans le vicariat de la communauté de Cornillon, fonction qu'il remplissait encore en 1605.

L'analyse du rare et curieux volume que nous mentionnons, ayant été donnée dans le *Bulletin* (t. VII, p. 364 et suiv.), nous croyons ne devoir rien ajouter.

15. *Christelijeke Leeringhe, in vier boecken ghedeylt.*

*Catholijcken A.B boeek.*

*Catholijcken Cleynē eateehismus.*

*Catholijeke Bedinghen.*

*Catholijeke Lessen.*

*Door Pater Zacharias Rotz, Priester der Soeieteyt Iesv wt gegeven door het bevel van syne keurvorstelijeke genade, den Eerweerdichsten Bisschop van Luyek.*

Tot Luyck, by H. Hovius, MDXCVIII, in-8° de 8 feuillets et 16 pages

(1) Cet exemplaire porte sur le premier feuillet, de la main de l'auteur, la dédicace suivante : *A Reverende et illustre Dame Madame IV, Presidente du noble college de chanoinesses de Ste-Adeltrude en la ville de Mons en Haynaut, paix en Dieu et toute felicité. Lambert Le Ruyte, humble vicaire de la maison et quatre couvents de Cornillon, lez la cité de Liége, 1 d'avril 1605 en requerāt vos bōnes et devotes prieres.*

pour la 1re partie, 16 pages goth. pour la 2e, 54 pages goth. pour la 3e et 8 feuillets, 124 et 46 pages goth. pour la 4e.

Ces quatre parties ont été publiées séparément à Anvers en 1598, par Joachim Trognaesius, qui a placé son nom sur les trois dernières et indistinctement ceux des libraires liégeois Hovius et Voes sur la 1re, probablement pour lui donner un débit plus considérable dans la principauté.

16. *Catechismi Romani Elvcidatio scholastica, qua universa illius doctrina facili methodo ad captum non solum inferiorum parochorum et catechistarum, sed et quorumcumque studiosorum accomodatur. A° Joanne Chapeaville Canonico, poenitentiario et vicario Leodiensi.*

Leodii apud H. Hovium, MDC, in-8° de 758 pages sans les préliminaires et l'index. Titre gravé. (Bibl. d'U. C.)

Traité estimé, réimprimé à Liége en 1603, et dédié par l'auteur au prince Ernest de Bavière. A la suite de la dédicace nous remarquons deux pièces de vers latins, l'une du jésuite François Valentin, l'autre du poëte liégeois J. Polit.

## Léonard Streel (1). — 1594-16...

Warachtich verhael, vāde groote tyrannye ēn wreetheyt des groeten Tureqs, den vyant der Christenē, hoe dat hy inne genomen heeft int van Crabaten veel steden ende dorpen, ēn heeft menich duysent Christenen vermoort, soo mans vrouwen als kinderen, int voorleden iaer van duysent vyff hondert dry en negentich. Op tleste van october : ende hoe dat ten lesten de Christenen hebben de victorie vercregen.

Ghedruct tot Luyck by Leenaert Strele na de coppe van Ceule. 1594. Petit in-8° goth. de 4 feuillets. Grav. sur bois sur le verso du titre. (Bibl. d'U. C.)

Petite plaquette rarissime, non encore citée. C'est, croyons-nous, la seule pièce qu'Ouwerx ait publiée à la fin du XVIe siècle.

(1) Même observation que pour Ch. Ouwerx, p. 216, note 1.

## Arnold de Corswarem [1]. — 1598-1632.

La famille de Corswarem compte encore dans les provinces de Liége et de Limbourg plusieurs représentants, dont la noblesse a été officiellement reconnue par lettres patentes du Roi des Belges en date du 10 janvier 1847. Les Corswarem sont issus des anciens comtes de Looz et réclament pour auteur Libert, fils puîné d'Arnold VII comte de Looz-Corswarem-Niel.

Ils portent pour armes :

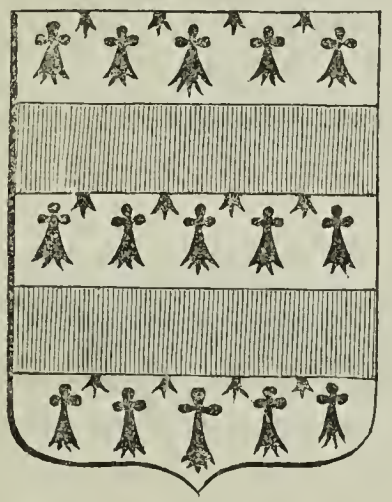

Arnold de Corswarem, qui fait le sujet de cet article, naquit à Hoesselt, près de Tongres, d'André ou Adrien de Corswarem et de Marguerite de Heer, sœur de l'imprimeur liégeois de ce nom.

Arnold vint se fixer à Liége et reprit, vers l'an 1598, l'imprimerie que son oncle maternel avait fondée *sur le Marché*. Il conserva

(1) *Voy.* les détails généalogiques sur la famille de Corswarem dans : Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de Liége*, 1720. — B. de Villenfagne, *Essais critiques*, t. II, p. 297, et *Mélanges historiques*, 1810, p. 266.—L. de Herckenrode, *Collection des tombes, etc., de la Hesbaye*, 1845, p. 658.—I. de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1850, p. 221, etc.

l'enseigne de son prédécesseur et la reproduisit comme marque sur plusieurs livres sortis de ses presses.

Bien qu'il eût reçu en octobre 1624 sa part de l'héritage paternel qui était considérable, Corswarem n'en continua pas moins à exercer l'état d'imprimeur jusque vers l'an 1632, époque à laquelle il se retira des affaires. Il avait relevé, en 1629, le fief de Hoesselt qu'il céda peu après à son beau-frère Guillaume Moffar.

Arnold de Corswarem avait épousé Mathilde de Liverloo [1] ; par leur testament conjonctif, en date du 18 juillet 1640, ils créèrent une bourse d'étude au collége de Liége à Louvain, en faveur des descendants de leur père et beau-père André ou Adrien de Corswarem. Notre imprimeur ne survécut que peu de temps à cette fondation, car Mathilde de Liverloo comparut comme veuve dans un acte passé, le 15 décembre 1640, devant Léonard de Glins, notaire à Liége.

[1] Math. de Liverloo laissa une partie de sa fortune aux Carmélites de Liége, à qui elle avait déjà fait, de son vivant, plusieurs dons considérables. Voy. *Recueil d'instructions sur la dévotion au S. Scapulaire.* Gand, 1845, p. 43.

1. *Athenae orthodoxorum Sodalitii Franciscani, qui, vel selecta eruditione; vel floridiore eloquentia; vel editis scriptis, S. S. Dei sponsae Romanae operam navarunt. Opera Reverendi P. F. Henrici Willot, Belgae, Theologi Parisiensis, Ordinis minorum Provinciae Flandriae Provincialis* (1).

Leodii, exeudebat Arnoldus a Courswaremia, Typ. Jur. Anno 1598. Superiorum, Censorum et S. C. Privilegio. In-8° de 16 f., 339 pp. et 14 f. (Bibl. Ste-Geneviève, à Paris.)

Willot dédie ce livre à François Gonzague, évêque de Mantoue, nonce de Clément VIII à la cour de France et ancien général de l'ordre des Minimes.

2. *Description de la nature et facultez des fontaines acides de Spa. Par M. Philippe Gherincx, Docteur en medicine. Nouvellement augmentée et eclarcye par Thomas de Rye, medicin ordinaire du Sérénissime Prince, Electeur de Cologne, Evesque de Liege, etc.*

A Liege, chez Nicolas Van der Hulst, demourant aux trois Ruemer, auprès de la maison de ville. (Imp. d'A. de Corswarem, 1599.) In-12 de 26 f. non chiff. (Bibl. Ste-Geneviève, à Paris.)

Traduction augmentée de l'ouvrage latin de Th. de Rye, que nous avons signalé p. 221, n° 2.

M. le Dr d'Avoine a analysé longuement ce travail dans la notice qu'il a consacrée à de Rye et à laquelle nous renvoyons le lecteur (2). Bien que nous accordions à de Rye des connaissances étendues, surtout pour l'époque où il a écrit, nous ne pouvons cependant en faire un homme de génie ni lui reconnaître le rôle important que M. d'Avoine lui attribue, quelque peu gratuitement, ce nous semble, dans l'histoire de la médecine belge.

3. *Histoire Pontificale, ov plvstot demonstration de la Vraye Eglise*

(1) *Voy.* sur H. Willot : *Scriptores Ordinis Minorum Ac L. Waddingo.* Romae, 1650, in-fol., p. 169, et les détails que l'auteur donne lui-même dans son livre, p. 181-7.

(2) *Notice sur Th. de Rye,* dans les *Annales de la société médicale et naturelle de Malines,* t. VI, p. 149 et suiv. Cet article est précédé d'un beau portrait de de Rye.

*fondée par Jesvs-Christ et ses Apostres, contenante sommairemēt les faicts plus signalez advenuz en icelle et les plus preignantes marques de la Vraye Eglise, etc. Par F. Jean Baptiste de Glen, Docteur en Theologie, et Prieur des Augustins lez Liege. Avec les Pourtraicts naturels des Papes taillez par Jean de Glen Liegeois (frère de l'auteur).*

A Liege chez Arnoult de Coerswarem, Imprimeur Juré. L'an 1600. In-4° de 889 pages. (Bibl. d'U. C.)

Cet ouvrage, traduction augmentée du livre de de Glen que nous avons mentionné plus haut, est une compilation mal digérée des recherches de Baronius, Bellarmin, Durant, etc. Non-seulement l'auteur manque de critique, mais il embrasse encore les erreurs populaires et ajoute foi aux faits les plus controuvés. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il nous apprend, p. 885, que « l'an 1590 le 27 d'aoust advint à Sixte cinquiesme un subit accidēt, qui lui osta premierement la parolle et depuis lui causa la mort, prognostiquée probablemēt d'une Ecclypse de soleil, un peu auparavāt. »

Ce travail n'ayant guère eu de succès, on résolut en 1649, pour faire écouler les exemplaires restants, d'user d'une supercherie déjà assez commune à cette époque et qui s'est singulièrement développée depuis : les premiers feuillets furent réimprimés, on changea le titre au bas duquel on plaça le nom d'un autre libraire, puis on ajouta à la fin quelques feuillets. Ainsi arrangé, l'ouvrage de de Glen fut mis en vente sous ce titre :

*S. Pierre Premier pape, institué par Jesvs-Christ, et tous ses legitimes Successeurs jusques à Innocent X inclusivement. Le temps de leurs promotions à la Thiare, et les Choses tres dignes de remarque advenues en l'Eglise pendant leur Pontificat. Avec leurs Pourtraicts naturels. Composé par F. Jean Baptiste de Glen, Docteur en Theologie, et Augustin et depuis augmenté et continué jusques à l'an* 1649 *en cette derniere Edition.*

A Liege, chez Nicolas Gaen, libraire. 1649, in-4° de 917 pp.

Cette *seconde édition* renferme, de plus que la première, l'histoire des pontificats de Clément VIII, Léon XI, Paul V, Grégoire XV, Urbain VIII et Innocent X.

Ulysse Capitaine.

(*La suite à un prochain numéro*).

## *Bibliographie des proverbes.*

Il existe déjà un fort bon travail sur ce sujet intéressant.

La *Bibliographie parémiologique* de M. G. Duplessis (Paris, 1847) est un volume de plus de 500 pages ; 893 ouvrages différents relatifs aux proverbes y sont indiqués, analysés, appréciés avec le plus grand soin ; l'auteur n'a épargné nulles recherches pour rendre son travail aussi complet que possible, et toutefois il est loin d'avoir connu tous les écrits qui auraient mérité de trouver place dans ses curieuses notices. Nous espérons faire chose utile en donnant ici les noms de quelques auteurs et les titres de divers volumes qu'on chercherait vainement dans les tables placées à la fin du livre en question. Nous suivons l'ordre alphabétique.

Alphonsus (Petrus). *Disciplina clericalis.* Cet ouvrage composé au XII^e siècle et rempli de proverbes et de contes, a obtenu plusieurs éditions en latin ou en français. La Société des bibliophiles l'a fait imprimer en 1824.

Anseaume. *Arlequin marchand de proverbes,* 1771. C'est une petite composition dramatique.

Antiphane, poëte dramatique grec. Parmi ses nombreuses comédies dont il ne reste que quelques fragments, il y en avait une intitulée *les Proverbes* ou l'*Homme aux proverbes.* Photius en parle (*Lexicon,* p. 539) et Athénée (livre II) la cite. Voir aussi l'ouvrage de Meineke sur les fragments des comiques grecs, p. 278. Antiphane se moquait probablement, selon M. Egger, de la manie de moraliser par proverbes.

*Archeology of Wales,* t. III, containing a collection of aphorisms, proverbs, ethical and legislative triads, etc., 1807, in-8°.

Collé. Chanson en proverbes. Elle se trouve dans l'*Almanach des Muses,* 1793, p. 45.

Trop parler nuit,
Trop gratter cuit,
Trop manger n'est pas sage.....

Collin de Plancy. *Dictionnaire féodal,* 1820, 2 vol. On y rencontre, t. II, p. 191 et suiv., des proverbes féodaux.

Cyrillus. Speculum sapiencie in cujus quidem proverbiis omnis et sapiencie speculum claret. (Cet ouvrage fut plusieurs fois réimprimé au quinzième siècle. Consultez le *Manuel du libraire.*)

Denis (Ferdinand), un article sur les proverbes dans la *Revue de Paris,* t. XLIII.

Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue française en rapport avec des proverbes des autres langues. Bruxelles, 1850, in-18. (La *Bibliothèque universelle* de Genève, janvier 1851, p. 132, en fait l'éloge.)

Dietz (H.-F. von). Sentences et proverbes de Mohamed dans ses *Denkwürdigkeiten von Asien,* t. II (Halle, 1815).

Hamonière. *Dialogues russes et français,* suivis d'un recueil de phrases familières et de proverbes, Paris, 1816, in-8°.

*Homerici versus proverbiales.* Excudebat H. Stephanus, 1578, in-16. Ce livret de 80 pages donne des explications au sujet de 274 vers ou passages d'Homère, mais l'épithète de *proverbiales* est prise dans un sens beaucoup plus étendu que celui qu'elle obtient habituellement.

Karadschitsch (Stephanowitsch). *Serbische Sprichwörter,* proverbes de la Servie, Vienne, 1849, in-8° (en langue serbe).

Lamberti. *Proverbi Veneziani, con l'aggiunta di quattro nuove stagioni ed altre poesie,* Venezia, 1824, in-16.

Lerouge. *Proverbes lorrains*, manuscrit qui figure au catalogue du *Bibliophile voyageur*. (Paris, Leblanc, 1840, n° 308.)

*Lezione di maestro Nicodemo*, Firenze, 1589. On y trouve l'explication de quelques proverbes toscans. *Voir* le *Manuel du libraire*, t. III, p. 119.

Loyselet (Nic.). *Essai des proverbes français avec l'interprétation latine*, à la suite de son *Dictionnaire françois-latin*, 1617.

Medrano (J.). *La Selva curiosa*, Paris, 1583; ce livre contient nombre de proverbes espagnols.

Metelli (Gius. Maria). *Proverbi giu figurati e misteriosi*, Viterbo, 1678.

Michele di Forli. *Usi e pregiudizj de' contadini della Romagna*, Forli, 1818, in-4°. Ouvrage curieux rempli de proverbes et de dictons. (Catalogue Belvisi, n° 554.)

*Moralist's (the) Medley*, or a collection of proverbs, maxims and moral reflections, London, 1803, in-12 (ouvrage porté au catalogue Decroix, Paris, Merlin, 1843, n° 450). Nous remarquons au même catalogue, n° 452 : *A fashionable caricature or the proverbs of our ancestors*. Sans date, in-12.

Peresio (Camillo). *Il maggio romanescho*, Ferrara, 1688, in-8°. A la fin un *Indice delle voci, proverbii romaneschi*, etc.

*Recueil de proverbes et de contes traduits du turc en français*, Smyrne, 1848, in-8°.

Richard. *Contes populaires, traditions, croyances, superstitions, proverbes et dictons applicables à des villes de la Lorraine*, Épinal, 1834.

*Sermon sur la pénitence en patois de Besançon*, suivi du sermon en proverbes. Dôle, 1820, in-12.

Un autre *sermon en proverbes* attribué au révérend père Sancho, se rencontre dans les *Anecdotes échappées à l'Observateur anglais* (Lon-

dres, J. Adamson, 1788, 3 vol. in-12), t. I, pp. 208-211. Donnons ici un échantillon de cette facétie :

« Mes chers frères : Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se « brise. Cette vérité devrait faire trembler tous les pécheurs, car « enfin Dieu est bon, mais aussi qui aime bien châtie bien. Il ne « suffit pas de dire, je me convertirai ; ce sont des propos en l'air ; « autant en emporte le vent.... Je vous dis votre fait et je ne vais pas « chercher midi à quatorze heures ; oui, mes frères, vous vous « amusez à la moutarde ; vous faites des châteaux en Espagne, mais « prenez bien garde ; le démon vous guette comme le chat fait la « souris.... Si quelqu'un revenait de l'autre monde et qu'il rap- « portât des nouvelles de l'école, alors on y regarderait à deux fois ; « chat échaudé craint l'eau froide ; quand on sait ce qu'en vaut « l'aune, on y met le prix ; mais là-dessus, les plus savants n'y voient « goutte ; la nuit tous chats sont gris et quand on est mort, c'est « pour longtemps.... Je ne peux pas vous sauver malgré vous et « comme charité bien ordonnée commence par soi-même, je vais « tâcher de faire mes orges et de tirer mon épingle du jeu ; alors « quand je serai sauvé, arrive qui plante ; je m'en bats l'œil et si « vous allez à tous les diables, je m'en lave les mains. »

Un autre sermon en proverbes, mais celui-ci est en vers, se trouve dans le *Petit trésor de poésie récréative,* Paris, 1848, pp. 317-325.

Tarbé (P.). Proverbes champenois avant le XVI^e siècle (extraits des œuvres d'un certain nombre d'anciens poëtes champenois) ; ce travail fait partie d'un volume publié à Reims en 1851, in-8° et compris dans la *Collection des poëtes champenois.*

Thomas. *Les Roses estivales recueillies des douces épines des anciens en françois, en latin, en prose et en vers,* Paris, 1624, in-8°. Recueil de proverbes et de sentences peu connu.

Virgilius. *Hadriani Barlandi versuum ex Virgilio proverbialium collectanea,* Parisiis, 1568, in-4°.

Virgilius. *Virgilii versus proverbiales aliquot* collecti ab H. Clocio, Cremonæ, 1562, in-12.

Withals (M.). *Dictionarie in english and latin with phrases both rhytmical and proverbial*, now enlarged with words, proverbs, phrases, sentences, etc., London, 1616, in-8°.

Zino (F.). *Proverbi italiani e latini.* Venetia, sans date, in-12.

Divers ouvrages qu'indique M. Duplessis provoqueraient aisément des indications bibliographiques plus développées; nous nous bornerons à quelques exemples :

Drusii. *Proverbia sacra,* 1590. Ce travail est réimprimé dans l'*Apparatus biblicus* de Walton, Tiguri, 1673, in-folio.

Burckhardt. *Arabic proverbs,* London, 1830. *Voir* un article de M. Silvestre de Sacy dans le *Journal des savants,* mars 1832.

Æneæ Sylvii *Proverbiorum libellus,* 1509. Une autre édition sans lieu ni date, in-4°, 5 feuillets, est mentionnée dans la *Bibliotheca Grenviliana* (Londres, 1842), p. 5.

Senecæ proverbia. Hain en décrit, dans son *Repertorium bibliographicum*, onze éditions sans date antérieures à 1500. Le *Manuel du libraire*, t. IV, p. 252, entre dans quelques détails au sujet de deux d'entre elles. Il existe un livre espagnol fort rare et peu connu : *Introduccion a los proverbios de Seneca por el doctor Pedro Diaz*, Medina del Campo, 1552, in-folio.

Benserade. *Ballet des proverbes.* Il fut dansé à la cour le 17 février 1654 ; une édition in-4° se trouvait dans un recueil porté au catalogue Solcinne, t. III, p. 80.

*Comédie des proverbes.* Le catalogue Solcinne, t. I, p. 195, indique onze éditions différentes de cette pièce. La *Bibliothèque du théâtre français,* 1768, t. I, p. 421, n'en dit que quelques mots. Il y en a un bon extrait dans l'*Histoire du théâtre français* des frères Parfait, t. III, pp. 215-236. *Voir* aussi l'*Analecta biblion* de M. du Roure, 1836, t. II, pp. 160-164.

Tuet. *Matinées sénonoises.* Une notice sur cet ouvrage dans l'*Esprit des journaux,* juin 1789, pp. 117-138.

Leclerc (Th.). *Proverbes dramatiques. Voir* un article fort intéressant de M. Sainte-Beuve dans ses *Causeries du lundi,* t. III.

Britti. *Canzon de Proverbj.* Venise, vers 1625. M. Duplessis a donné dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener, juillet 1843, une curieuse notice sur Britti. Notons ici qu'on trouve au catalogue Libri, 1847, n° 1491 et suivants, divers livrets italiens relatifs aux proverbes.

Lopez de Mendoza. *Proverbios utilisimos. Voir* sur ce recueil l'ouvrage de L. Clarus, Darstellung der spanischen Literatur im Mittelalter, Mayence, 1846, t. II, p. 80. Il a été réimprimé plus de douze fois à Séville, Madrid, etc., de 1494 à 1799.

Farqhar Tupper. *Proverbial philosophy.* M. Duplessis n'a point dit que cet ouvrage avait eu des éditions nombreuses; la septième a paru à Londres en 1847.

N'oublions pas un curieux mémoire de M. l'abbé Jules Corblet sur les proverbes et dictons historiques relatifs à la Picardie ; il a été lu dans la séance publique de la Société des antiquaires le 18 août 1850 et inséré dans le recueil des travaux de cette société. Un journal d'Amiens, le *Courrier de la Somme,* en a rendu compte d'une façon intéressante dans son numéro du 22 août 1850.

Plusieurs proverbes locaux sont signalés dans les notes qui accompagnent *les Paniers,* poëme en patois par F. Raspielet, Porentruy, 1849.

La bibliothèque Méjanes à Aix conserve un recueil de *Sentenços et prouverbis prouvençaus,* in-folio, 812 pages. *Voir* le *Bulletin du bibliophile* de Techener, 1848, p. 842.

M. Duplessis a eu raison de mentionner les proverbes des nègres des colonies françaises que M. Schœlcher a consignés dans un de ses livres sur l'esclavage. Il eût bien fait, ce nous semble, de les transcrire, car ils en valent la peine. En voici cinq ou six pris au hasard :

Quand moune tiné malheu, sepent modé li pu la queue.

(Quand un homme a du malheur, le serpent le mord avec sa queue.)

Sac qui vide pas save rété debout.

Bon savane, bon bœuf.

Bœuf mouri, quitté misai pour cuir li.
(Le bœuf en mourant lègue la misère à son cuir.)

Piti (une petite) hache coupé gros bois.

Si ous pas olé gagné pice (si vous ne voulez pas gagner des puces) pas badiné avec chien.

Des proverbes créoles en usage parmi les noirs d'Haïti se rencontrent dans un article récent de la *Revue des Deux-Mondes,* mai 1852, relatif au gouvernement de l'empereur Soulouque.

Le prospectus de la traduction du Talmud par Cohen (Paris, 1841, in-4°, 18 pages), présente quelques maximes et proverbes tirés de l'*Anthologie rabbinique* de R. J. Furstenthal (Breslau, 1834). Nous en donnerons un très-court échantillon, d'autant plus volontiers que cet opuscule est introuvable.

Accoutume ta langue à dire : je ne sais pas.

Le mauvais penchant, d'abord mince comme un fil d'araignée, ensuite gros comme un timon de voiture.

Le mauvais penchant est d'abord un passant, puis un hôte, enfin le maître.

La liste des proverbes dramatiques, telle que la donne M. Duplessis, serait susceptible d'additions nombreuses. Nous aurions voulu y voir figurer *les Jeux de la petite Thalie,* par M. de Moissy, contenant vingt proverbes, Paris, 1769, in-8°. Les *OEuvres inédites* de Florian, 1824, et les *OEuvres* de Laujon, 1811, présentent des écrits du même genre. Consultez d'ailleurs le catalogue Soleinne n°s 3599 à 3636.

Arrêtons ici nos observations qui ne sont point une critique de l'œuvre très-savante et bien faite de M. Duplessis. Elles prouvent seulement que la science des livres est tellement vaste qu'il est impossible même au travailleur le plus persévérant et le mieux placé, de produire une monographie un peu complète. Un géomètre illustre,

Lagrange, disait à la fin de sa vie : « Ce que nous savons n'est presque rien à côté de tout ce que nous ignorons. » Dans la bouche du bibliographe le plus érudit, pareille confession est très-convenable ; et plus il sait de choses, plus il est effrayé de l'immensité de celles qu'il ignore.

G. Brunet.

---

## *Bibliothèques publiques aux États-Unis d'Amérique.*

On a publié en 1851 à Washington un volume in-8° de 207 pages, intitulé : *Smithsonian Reports. — Notices of public libraries in the united states of America. By* Charles C. Jewett, *librarian of the Smithsonian institution* (*voy.* ci-dessus, p. 189). Il a été imprimé par ordre du Congrès, comme appendice au quatrième rapport annuel du comité des directeurs de la *Smithsonian institution.* Il n'est pas hors de propos de dire un mot ici de cet établissement, encore fort peu connu en Europe. Il ne date que du 10 août 1846, jour où il fut constitué par un acte du Congrès. Il est dû aux libéralités d'un Anglais, James Smithson, esq., mort aux États-Unis, qui a légué par son testament une somme considérable, consacrée à la formation et à l'entretien de l'institution à laquelle la reconnaissance a donné son nom, comme une fondation analogue, créée à Lyon avec le magnifique legs du major-général Martin, a été appelée la Martinière, en mémoire de cet acte de patriotisme d'un enfant de Lyon qui, transplanté sur les bords du Gange, n'a pas oublié sa ville natale. L'acte du Congrès enjoint au comité des directeurs, chargé de toute l'administration de l'établissement, de consacrer annuellement une somme qui ne peut dépasser 25,000 dollars à la formation de la bibliothèque. Les directeurs ont pris une résolution en vertu de laquelle le revenu total de la fondation doit être à perpétuité divisé en deux portions égales. L'une est affectée à la publication des mémoires, rapports, etc., aux frais des recherches scientifiques, au paiement des cours publics, etc. ; l'autre est réservée pour les col-

lections scientifiques, littéraires et artistiques. Les deux départements supportent par moitié les dépenses communes et générales. Comme le musée et le cabinet n'exigent qu'un fonds annuel peu important, la plus grande partie de la moitié du revenu alloué pour les collections est employée aux dépenses de la bibliothèque. Au moyen de cette somme, ainsi que des dons, des legs et des échanges, on peut légitimement espérer que cette collection, devenue en peu de temps digne des États-Unis d'Amérique, les mettra au niveau, pour les ressources littéraires, des plus vastes établissements semblables de l'Europe.

Nous nous bornerons dans ce premier extrait à traduire de l'intéressante publication de M. C. Jewett la partie relative à la bibliothèque du Congrès et à celle de la chambre des représentants. Nous y joignons un tableau curieux, emprunté au même auteur, et qui donne le chiffre des richesses scientifiques de cette grande portion du nouveau monde.

## DISTRICT DE COLUMBIA.

### WASHINGTON.

*Bibliothèque du Congrès.* — 50,000 volumes. — La première bibliothèque du Congrès, créée le 24 avril 1800, fut formée sous la direction du Dr Mitchell, de M. Gallatin et d'autres personnes. Elle s'élevait à près de 3,000 volumes, lorsqu'elle fut détruite par les troupes anglaises le 24 août 1814. Elle constituait une collection précieuse, et était fort fréquentée dès les premiers temps de la fondation de la ville. La perte totale de cette bibliothèque engagea M. Jefferson à proposer son cabinet au Congrès, qui en fit l'acquisition en 1815. Il se composait d'environ 7,000 volumes, pour lesquels M. Jefferson reçut 23,000 dollars [1]. Il devint le noyau de la bibliothèque actuelle, qui renferme, au 1er janvier 1850, environ 50,000 volumes, quelques manuscrits, la suite des médailles dessinées par Denon,

[1] Le dollar est évalué dans l'*Annuaire* du bureau des longitudes à fr. 5-42. Ainsi 23,000 dollars représentent 124,660 francs; ce qui met le prix des 7,000 volumes à fr. 17-80 l'un dans l'autre. (*Note du traducteur.*)

frappées par ordre du gouvernement français en commémoration des événements du règne de Napoléon, des mappemondes et cartes importantes, les bustes de plusieurs Présidents des États-Unis, et quelques tableaux de prix. La bibliothèque reçoit une augmentation annuelle d'environ 1,800 volumes. Le Congrès alloue chaque année une somme de 5,000 dollars pour l'acquisition des livres de tout genre, et une autre de 1,000 dollars pour les ouvrages de législation.

La bibliothèque occupe trois salles dans le Capitole, où l'on n'en avait primitivement assigné qu'une seule pour cette destination. La grande salle a 92 pieds de long sur 34 de large, et 36 pieds de haut. Elle contient 12 compartiments (*alcoves*) — 6 de chaque côté — séparés par une galerie. Les livres sont rangés par ordre de matières, d'après le système de Bacon. La publication des catalogues a eu lieu dans l'ordre suivant : en 1802 (10 pages in-8°), supplément de 3 pages en 1803, et en 1808 de 41 pages; en 1812 (101 pages in-8°); en 1815 (170 pages in-4° contenant la bibliothèque de Jefferson), supplément de 28 pages en 1820; et en 1830 et 1831 (362 pages in-8°).

Le dernier catalogue, imprimé en 1840, a 747 pages in-8°. Depuis ce temps on publie des suppléments annuels pour les accroissements [1]. Un nouveau catalogue est sous presse.

[1] Il est assez curieux d'établir un rapprochement entre les différents catalogues de la bibliothèque du Congrès américain et ceux de la belle collection que possède notre chambre des représentants.

Le premier catalogue publié après la révolution de 1830 par les questeurs de la chambre, qui étaient alors MM. Liedts et le baron de Séeus, est daté du 8 août 1835. Il sort des presses de H. Remy, imprimeur du Roi, et il n'est composé que de 2 et 37 pages in-8°, sans titre. Il comprend 461 numéros, classés dans l'ordre où ils ont été acquis par la chambre : les 210 premiers, c'est-à-dire près de la moitié, formaient la bibliothèque de la seconde chambre des états-généraux du royaume des Pays-Bas.

Le 6 novembre de l'année suivante parut chez le même imprimeur, par le soin des mêmes questeurs, le second catalogue (*), rangé par ordre de matières. C'est un in-8° de IV et 77 pages, contenant 874 numéros. La série des numéros recommence à chacune des dix divisions. Ces deux catalogues sont sans tables d'auteurs.

On publia en 1844, en un beau volume in-8° de 4 et 487 pages, imprimé chez

(*) Et non la 2e édition du premier, comme il est dit par erreur au n° 2740 du catalogue de 1844.

La bibliothèque est ouverte journellement pendant les sessions du Congrès. Lorsqu'il n'est pas réuni, elle n'est accessible que le mardi, le jeudi et le samedi de chaque semaine, pendant six heures chaque jour. Les membres du Congrès, le président et le vice-président des États-Unis, les chefs des départements ministériels, les juges de la cour suprême, le secrétaire du sénat, le greffier de la chambre, les membres du comité de la bibliothèque et les ministres étrangers ont le droit de la fréquenter et d'emprunter les livres à domicile. On ne connaît pas le chiffre du prêt extérieur, et on ne peut déterminer le nombre des personnes qui viennent consulter la collection; mais il est très-considérable pendant la tenue des sessions du Congrès. Le bibliothécaire est M. Jean S. Meehan; il a pour aides MM. E.-B. Stelle et C.-H.-W. Meehan; l'huissier (*messenger*) se nomme Robert Kearon.

Dans le catalogue les ouvrages sont classés d'après le système de lord Bacon. Ce fut M. Jefferson qui l'introduisit, et, malheureusement, on a continué à le suivre ici, même depuis qu'on y a renoncé

M. Hayez, le *Catalogue systématique de la chambre des représentants. — Imprimé pour l'usage des membres de la chambre.* — Il y a 2839 numéros pour les livres imprimés et 23 pour les manuscrits. M. de Reiffenberg a dit quelques mots de ce travail, où les erreurs sont si rares, dans le *Bulletin*, t. Ier, p. 248. Mais il a négligé de faire connaître que son collègue M. F.-V. Goethals, l'un des conservateurs adjoints de la Bibliothèque royale, a bien secondé M. le vicomte B. du Bus dans cette tâche aride et difficile. Trois tables, rédigées avec beaucoup de soin, terminent le volume : I. (pp. 417-455) table alphabétique des noms d'auteurs (ceux des ouvrages anonymes sont précédés d'un astérisque); II. (pp. 457-475) table alphabétique des ouvrages anonymes; III. (pp. 477-487) table des divisions (4) du catalogue.

Un premier supplément a paru, chez le même imprimeur, en 1847; il forme un volume in-8° de 212 pages avec trois tables. Les nos placés devant chaque article se rapportent à l'inventaire général des acquisitions et ne continuent pas la série du catalogue de 1844. Il en est de même du second supplément, imprimé également chez M. Hayez, 1851, in-8° de 115 pages. En parcourant ces deux suppléments nous y avons remarqué un certain nombre d'inexactitudes bibliographiques, comme omissions de la date de l'impression, du format, du nom de l'auteur, ou désignation fautive de ce dernier. Nous aimons à croire que ces légères taches, qui déparent ce travail d'ailleurs estimable, disparaîtront lorsque, dans quelques années, on sentira le besoin de refondre les trois parties déjà publiées en un seul catalogue général.

dans beaucoup d'autres bibliothèques. Son créateur ne l'a pas donné comme un système bibliographique, et il ne présente aucun avantage qui le rende convenable ou utile pour cette destination.

La bibliothèque du Congrès est d'une valeur considérable; elle mérite un catalogue détaillé et rédigé avec soin. Elle serait comparativement inutile sans ce secours, dont ne peut tenir lieu un catalogue qui n'est dressé que pour soulager la mémoire des bibliothécaires. Dans le catalogue de cette bibliothèque chaque livre, brochure, carte, projet de loi, discours, article important de revue ou de magasin, doit être enregistré soigneusement avec la plus grande exactitude sous le nom de l'auteur, et il faut en même temps des tables de matières par ordre alphabétique et par ordre analytique. Ce catalogue devrait être un modèle d'exécution. Il va sans dire qu'on ne pourrait raisonnablement exiger ce travail du personnel actuel attaché à la bibliothèque, car il ne peut déjà pas suffire à la besogne courante de l'établissement. La confection de ce répertoire doit être une affaire entièrement distincte.

La place de bibliothécaire est à la nomination du Président des États-Unis, et il est soumis au règlement arrêté par le président du sénat et l'orateur de la chambre des représentants. Un comité composé de membres des deux chambres est chargé de l'acquisition des livres.

*Bibliothèque de la chambre des représentants.* — 12,000 volumes. — Outre la bibliothèque du Congrès, il s'en trouve une autre au Capitole à l'usage des membres de la chambre. Elle se compose pour la majeure partie de documents publics, et possède différentes collections à peu près complètes, et qui remontent aux premiers temps du gouvernement de l'Union. Le nombre réuni des volumes dépasse aujourd'hui 12,000 : l'accroissement annuel est d'environ 400 volumes. Cette collection est placée dans une suite de cabinets, de chambres triangulaires et d'attiques, à côté de la salle de la chambre. Elle est ouverte tous les jours pendant la durée de la session, et elle est le lieu ordinaire de réunion des membres, qui jouissent seuls du droit de la fréquenter. Il n'existe pas de catalogue imprimé, mais seulement un en manuscrit. Le conservateur est M. Philippe Williams.

Le tableau suivant donne, comme on va le voir, le chiffre total des collections publiques de livres pour chacun des États de l'Union, à l'exception de l'Orégon, de la Californie, d'Utah et du Nouveau Mexique, récemment annexés, et sur lesquels sans doute M. Jewett n'a pu recueillir des renseignements précis et officiels.

Les nombreux colléges et autres établissements d'instruction supérieure possèdent, en général, des bibliothèques assez considérables. Le chiffre de ces collections est porté en masse dans le tableau de M. Jewett. Mais on le trouve indiqué en particulier, pour chaque établissement, dans l'excellent Annuaire imprimé à Boston. Ce recueil, dont le 3e volume, 3e de la 3e série, a paru en 1852, est intitulé : *The American almanac and repository of useful knowledge.* Il présente annuellement, dans un volume in-12 de moins de 400 pages, une foule de renseignements administratifs, statistiques, biographiques (American obituary) du plus grand intérêt. Nous ne croyons pas, pour le dire en passant, qu'il existe dans notre vieille Europe un almanach royal ou national supérieur, ou peut-être même égal, à celui qui paraît depuis 1830 avec un succès toujours croissant dans la ville où Franklin publia pour la première fois, en 1732, l'Almanach du bonhomme Richard, ce trésor de bon sens et de sagesse pratique.

En nous aidant des documents consignés dans les divers volumes de l'*American almanac,* nous nous proposons de dresser bientôt un tableau comparatif et synoptique de l'accroissement des bibliothèques des universités et des colléges dans les États-Unis pendant la période décennale de 1841-1850. Ce travail ne sera pas sans quelque intérêt pour les amis des livres et de l'instruction publique.

Ch. de Ch.

*Tableau des bibliothèques publiques aux États-Unis.*

| ÉTATS. | Bibliothèques de l'État. | | Bibliothèques des Sociétés. | | Bibliothèques des colléges. | | Bibliothèques des étudiants. | | Bibliothèques des académies et des écoles professionnelles. | | Bibliothèques des sociétés scientifiques et historiques. | | Bibliothèques des écoles publiques. | | TOTAUX PAR ÉTAT. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nos. | Volumes. | Nos | Volumes | Nos. | Volumes. | Nos. | Volumes | Nos. | Volumes. | Nos. | Volumes | Nos. | Volumes. | Nos. | Volumes. |
| Maine. . . . . | 1 | 9,000 | 2 | 6,370 | 2 | 16,800 | 6 | 13,134 | 2 | 10,800 | 1 | 300 | 17 | 452 | 31 | 56,856 |
| New Hampshire. . | 1 | 4,700 | 9 | 13,878 | 1 | 6,400 | 5 | 16,200 | 7 | 10,700 | 2 | 2,800 | 25 | 2,500 | 50 | 57,178 |
| Vermont. . . . . | 1 | 3,500 | » | » | 3 | 13,032 | 6 | 8,667 | » | » | » | » | 13 | *9,100 | 23 | 34,299 |
| Massachusetts . . | 1 | 7,400 | 23 | 126,269 | 4 | 71,693 | 15 | 28,735 | 9 | 45,450 | 10 | 44,572 | 700 | 91,539 | 762 | 415,658 |
| Rhode Island. . . | » | » | 5 | 25,104 | 1 | 24,000 | 2 | 7,600 | » | » | 2 | 3,000 | 35 | 19,637 | 45 | 79,341 |
| Connecticut . . . | 1 | 3,000 | 3 | 14,234 | 3 | 29,138 | 7 | 38,666 | 3 | 6,300 | 1 | 7,000 | 1 | *300 | 19 | 98,638 |
| New York . . . . | 3 | 34,099 | 21 | 151,894 | 8 | 43,376 | 7 | 19,319 | 171 | 143,465 | 4 | 25,253 | 8,070 | 1,338,848 | 8,284 | 1,756,254 |
| New Jersey. . . . | 1 | 5,000 | 3 | 4,300 | 3 | 18,000 | 2 | 7,000 | 1 | 9,000 | 1 | 825 | 6 | *2,180 | 17 | 46,305 |
| Pennsylvanie. . . | 1 | 10,000 | 16 | 125,385 | 10 | 37,875 | 12 | 29,350 | 7 | 38,300 | 5 | 38,478 | 29 | *8,131 | 80 | 287,519 |
| Delaware. . . . . | 1 | 4,000 | 1 | 4,000 | 1 | 2,500 | 2 | 6,200 | » | » | » | » | » | » | 5 | 16,700 |
| Maryland . . . . | 1 | 15,000 | 9 | 32,156 | 6 | 25,592 | 4 | 1,700 | 3 | 3,150 | 1 | 1,500 | 22 | *5,467 | 46 | 84,565 |
| Dist. de Columbia. | 10 | 100,200 | 2 | 7,000 | 2 | 29,500 | 4 | 2,800 | » | » | 2 | 9,173 | » | » | 20 | 148,673 |
| Virginie. . . . . | 1 | 14,000 | 4 | 3,313 | 9 | 45,790 | 8 | 10,466 | 5 | 12,951 | 1 | 1,200 | 2 | *1,460 | 30 | 89,180 |
| Caroline du Nord. | 1 | 3,000 | » | » | 3 | 9,401 | 2 | 8,846 | 2 | 3,000 | » | » | » | » | 8 | 24,247 |
| Caroline du Sud. . | » | » | 2 | 28,500 | 2 | 19,000 | 4 | 1,900 | 5 | 10,264 | » | » | 1 | *250 | 14 | 59,914 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Georgia . . . . . | » | « | 1 | 6,510 | 5 | 15,637 | 4 | 4,685 | 2 | 5,000 | 1 | 2,000 | 11 | *1,800 | 24 | 35,632 |
| Floride . . . . . | 2 | 4,000 | | 1,337 | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 | *200 | 4 | 5,537 |
| Alabama. . . . . | » | » | 1 | 1,454 | 4 | 13,000 | 2 | 2,623 | » | « | » | » | 30 | *1,000 | 37 | 18,077 |
| Mississippi. . . . | 1 | 5,000 | » | » | 3 | 5,189 | 2 | 2,411 | » | » | » | » | 102 | *3,050 | 108 | 15,650 |
| Louisiane . . . . | 1 | 7,000 | 1 | 10,000 | 4 | 13,000 | » | » | » | » | » | » | » | » | 6 | 30,000 |
| Texas . . . . . | 1 | 1,001 | » | » | 1 | 300 | » | » | » | » | » | | 2 | *330 | 4 | 1,631 |
| Arkansas. . . . . | » | » | 1 | 1,000 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 1 | 1,000 |
| Tennessee . . . . | 1 | 8,000 | » | » | 9 | 20,844 | 8 | 9,912 | 1 | 3,500 | » | » | 2 | *5,100 | 21 | 47,356 |
| Kentucky . . . . | 1 | 9,000 | 1 | 3,500 | 10 | 37,150 | 10 | 7,190 | 3 | 4,000 | 1 | 1,500 | 1 | *1,100 | 27 | 63,440 |
| Ohio . . . . . | 1 | 12,500 | 8 | 21,295 | 13 | 35,510 | 19 | 20,205 | 3 | 12,529 | 1 | 1,000 | 3 | *1,595 | 48 | 104,634 |
| Michigan. . . . . | 1 | 4,400 | 2 | 3,315 | 4 | 10,300 | » | » | » | » | » | » | 374 | 47,220 | 381 | 65,235 |
| Indiana . . . . . | 1 | 7,000 | 4 | 10,700 | 6 | 17,300 | 4 | 4,800 | » | » | » | » | 1 | *200 | 16 | 40,000 |
| Illinois . . . . . | 1 | 4,000 | 2 | 2,821 | 4 | 8,120 | 2 | 625 | 2 | 2,000 | » | » | 16 | *2,350 | 27 | 19,916 |
| Missouri. . . . . | 1 | 4,637 | 2 | 5,799 | 5 | 18,465 | 5 | 1,605 | 1 | 500 | 1 | 300 | 4 | *6,200 | 19 | 37,506 |
| Iowa. . . . . | 1 | 2,500 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 4 | *160 | 5 | 2,660 |
| Wisconsin. . . . | 1 | 4,000 | 1 | 1,000 | » | » | » | » | » | » | » | » | 33 | *2,163 | 35 | 7,163 |
| Minnesota . . . . | 1 | 3,000 | 1 | 200 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | 2 | 3,200 |
| Totaux. . . . | 39 | 288,937 | 126 | 611,334 | 126 | 586,912 | 142 | 254,639 | 227 | 320,909 | 34 | 13°,901 | 9,505 | 1,552,332 | 10,199 | 3,753,964 |

* Je suis redevable des chiffres marqués d'un astérisque à l'obligeance de M. Kennedy, directeur en chef du septième recensement décennal. Cette opération fournira une masse de renseignements précieux sur les bibliothèques publiques et particulières, lorsque les bulletins remplis seront rentrés et dépouillés convenablement (¹).

(¹) *Voy* ce que nous avons dit de ce recensement dans le *Bulletin*, t. VIII, p. 323. (*Note du traducteur*)

# HISTOIRE DES AUTEURS,

## DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

---

### *Glanures bibliographiques.*

(Suite. — *Voy.* le tome VIII, p. 399.)

---

### VI

### RODOLPHE LOEFFS, IMPRIMEUR A BOMMEL.

(1491.)

Si l'on était en droit de contester à la nation néerlandaise ses titres à l'invention de la typographie, on ne saurait lui refuser, sans crainte d'être taxé d'ignorance, l'honneur d'avoir contribué plus que toute autre à la propagation de cet art admirable. L'imprimerie n'était encore introduite que dans les grandes cités de l'Europe, quand presque toutes nos villes possédaient déjà des presses bien montées. Les communes les plus éloignées d'un centre de mouvement littéraire ne restaient pas sevrées des avantages de la nouvelle découverte. Nous en avons donné un exemple assez frappant en publiant notre notice sur Pierre Werrecoren, imprimeur à Saint-Maertensdyk, en Zélande, en 1478 [1]; nous allons en fournir un autre en faisant connaître un imprimeur établi à Bommel en Gueldre en 1491.

[1] *Bulletin du bibliophile belge,* t. VIII, p. 113. M. Fr. Rens, notre poëte flamand, a consacré un article à ce travail dans l'*Eendragt* de Gand. Année 1850-52. n° 4, p. 16. Nous le remercions de cette marque d'amitié.

Bommel, aussi nommée *Zalt-Bommel*, par rapport au sel qu'on recueillait autrefois dans les environs, est une petite ville, située sur la rive gauche du Waal, à 6 lieues de Nimègue, à 3 lieues de Thiel et de Bois-le-Duc, dans une île fertile, formée par la Meuse et le Waal. Cette commune était autrefois assez considérable : elle comptait cinq portes et sept redoutes. La ville souffrit beaucoup pendant les troubles du xvi^e siècle. Une autre circonstance vint plus tard entraver sa prospérité : le Waal y jeta en 1701 un banc de sable, qui empêcha les navires d'entrer dans le port. Bommel est actuellement une petite ville fort propre, fort tranquille. Elle possède un superbe hôtel de ville, une belle église et une population de 3,000 âmes (1).

Les registres aux comptes de l'ancien couvent des chanoinesses de l'ordre des Prémontrés de Marienweert (*Insula beatæ Mariæ Virginis*) (2) nous révèlent l'existence, à Bommel, en 1491, d'un imprimeur désigné par le prénom de Rodolphe ; son nom de famille ne figure pas dans les comptes du couvent. Mais ce ne peut être que Rodolphe Loeffs. Nul autre typographe néerlandais ne portait alors le prénom de Rodolphe, ainsi qu'on peut le vérifier dans l'ouvrage de M. de la Serna Santander (3).

Rodolphe Loeffs avait vu le jour à Driel ; il nous l'apprend lui-même dans la souscription de l'une de ses impressions. Il y a deux villages dans la Gueldre qui portent ce nom : Driel en haute Betuwe, à une demi-lieue du Rhin, et Driel dans la Bommelerwaard, à une lieue et demie du fort de *Crèvecœur*. Ce dernier village était, selon toute probabilité, le berceau de notre artiste. Ce fut sans doute pour passer ses jours près du lieu de sa naissance qu'il alla habiter plus tard la ville de Bommel. Quoi qu'il en soit,

(1) Voy. *Geographische beschryving van de provintie Gelderland.* Amsterdam, 1775, in-12, p. 13.

(2) Le couvent de Marienweert situé à une lieue de Keulenbourg, au nord de la rivière *la Ligne*, fut supprimé pendant les troubles du xvi^e siècle. Une partie des archives de cette communauté conventuelle repose actuellement à la bibliothèque de l'abbaye de Parc, près de Louvain. Parmi ces archives se trouvent des registres aux comptes des années 1488 à 1496. M. le prieur de Parc a eu l'obligeance de transcrire de ces registres les extraits que nous publions plus bas.

(3) *Dictionnaire bibliographique choisi du* xv^e *siècle*, t. I^er.

l'imprimeur se fixa d'abord à Louvain. Il y était déjà en 1483. L'art de la typographie brillait alors d'un vif éclat au centre de la docte commune brabançonne. Jean de Westphalie y travaillait sous la protection spéciale de l'université [1] et y produisait d'admirables ouvrages. Deux autres artistes de talent, Coenrard Braem et Jean Veldener, marchaient hardiment sur les traces du célèbre imprimeur allemand. Rodolphe Loeffs était venu se joindre à ces hommes de mérite. Il y donna en 1484 une édition de l'ouvrage du jurisconsulte Bernard de Parme, intitulé : *Casus longi super quinque libros decretalium,* in-fol. C'est la seconde édition de ce travail, dont la première avait été publiée chez Pierre de Keyzer et Jean Stoll, à Paris, en 1475. Elle est imprimée sur deux colonnes, en lettres gothiques, sans chiffre ni réclames, mais avec signatures. Au *verso* du dernier feuillet, colonne seconde, on lit la souscription suivante :

*Expliciunt casus lōgi domini Ber*
*nardi super quinqz libris decreta*
*liū louanij impssi impensa Rodol*
*phi loeffs de driell Anno domini*
*M. cccc. lxxxiiij mensis februarij*
*die sexta.*

M. de la Serna, qui a fait connaître le nom de R. Loeffs, dit qu'il existe encore une édition de lui de l'an 1500 [2]. Mais le savant bibliographe ne la décrit pas, et nous n'avons pu la découvrir.

Ce fut probablement vers l'année 1490 qu'il abandonna la capitale du Brabant pour aller se fixer à Bommel. Cette ville était alors très-florissante ; le commerce y entretenait le bien-être public, et les chanoines de l'église Saint-Martin y propageaient le goût des sciences et des lettres. Les presses de l'artiste y roulaient déjà en 1491. Les comptes du couvent de Marienweert le prouvent. On y voit que les chanoinesses de cette communauté lui achetèrent, cette année-là, un livre *sur la nature des animaux et des herbes,* un *nou-*

(1) Jean de Westphalie, de Aken, village du diocèse de Paderborn, travailla à Louvain (*in alma ac florentissima Universitate Lovaniensi*) depuis 1474 jusqu'en 1496. *Voy.* Lambinet, *Recherches historiques et littéraires sur l'origine de l'imprimerie.* Bruxelles, 1798, in-8°, pp. 210-268 ; de la Serna, t. 1er, p. 520.

(2) *Op. cit.,* t. I, p. 524.

*veau Précepteur* et d'autres ouvrages, au prix de sept florins du Rhin. Elles lui achetèrent en outre 4 volumes *imprimés par lui*, pour la somme de 6 florins du Rhin et 8 sous (1). Quels étaient ces 4 volumes imprimés par Loeffs ? c'est une question difficile à résoudre. Aucun bibliographe ne mentionne ces travaux. Ont-ils peut-être été publiés sans indication de ville ni d'imprimeur ? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, nous engageons vivement les bibliophiles du lieu, si le culte des livres y est encore en honneur, à se livrer à des recherches afin de retrouver quelques productions de notre typographe , éditées à Bommel (2). Il faut espérer que la dernière parcelle n'en est pas détruite.

La ville de Bommel peut donc se glorifier d'avoir reçu l'art de la typographie avant le XVI^e siècle. C'est un honneur dont elle a le droit d'être fière (3).

## VII

### THIERRY DE THIEL, RELIEUR A UTRECHT.

(1489.)

Le XV^e siècle fut une des époques les plus brillantes pour la reliure. L'opulence de la maison de Bourgogne avait sensiblement

(1) Voici l'extrait du registre au compte :

« Item altera Epiphaniæ, van Rodolpho, te Bomell, 1 boeck, *De naturis animalium et herbarum* ende *Novum preceptorium* cum quibusdam aliis libris pariter VII rynsguld. I stuver.

« Item pro 4^or libris impressis à Rodolpho, pro III hollandsche guldens, V st. facit VI rynsg. VII stuyvers. » *Exposita monasterii Insularis B. M. V. an.* 1491.

(2) Cette recommandation s'adresse surtout à M. Is. An. Nyhof, inspecteur des archives provinciales de la Gueldre et auteur des *Gedenkwaardigheden uit de Geschiedenis van Gelderland*. Arnhem, 1830-1851, 5 vol. in-4°. Ce savant cultive lui-même l'art de la typographie avec succès.

(3) Un certain Barthélemy Loeff habitait la ville de Bois-le-Duc vers le milieu du XVI^e siècle. Il travailla conjointement avec David Everswyn et Jacques van Balen à une histoire chronologique de la cité de sa résidence. Un manuscrit de cette histoire, qui est rédigée en latin et qui s'arrête à l'année 1565, se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne. (*Voy.* M. Marchal, *Cat. des MSS.*, t. III, p. 51.) Ce Barth. Loeff était-il un fils de notre imprimeur ? Nous demandons grâce pour cette question.

influé sur la parure des livres. Les ecclésiastiques aussi bien que les grands seigneurs recherchaient des volumes magnifiquement reliés. Ce fut alors qu'on les couvrit de cuir gaufré, de velours, de satin, de damas, qu'on les frappa de gracieux contours, qu'on les constella de boutons, de perles, de pierres fines, qu'on les orna de fermoirs d'argent ouvragés comme une dentelle. Le métier de relieur exigeait donc des connaissances variées et une grande adresse. C'était un art aussi compliqué qu'agréable.

MM. Gabriel Peignot (1), de Laborde (2) et de Reiffenberg (3) ont rassemblé des détails sur quelques relieurs du xv^e siècle. Nous allons ajouter quelque chose aux doctes investigations de ces savants.

Les comptes du couvent de Marienweert, de 1489, nous révèlent le nom d'un relieur de cette époque. L'artiste y est désigné tantôt sous le nom de Thierry de Thiel, tantôt sous celui de Thierry le relieur (*Dirk de Boeckbynder*). Il avait, selon toute probabilité, vu le jour à Thiel, dans la Gueldre, et portait, à cause de cette circonstance, le nom du lieu de sa naissance. Thierry de Thiel habitait, en 1489, la ville d'Utrecht. Il y exerçait non-seulement le métier de relieur, mais il tenait, en outre, une boutique de papier et une librairie assez bien fournie. Utrecht était alors une ville où les lettres étaient cultivées avec ardeur. Nicolas Ketelaer et Gérard Leempt y avaient introduit l'art de la typographie en 1473 (4). Jean Veldener, artiste habile, homme instruit, qui avait travaillé, en 1476, à Louvain, y imprimait en 1479 et 1481 (5).

Thierry de Thiel était, selon toute vraisemblance, un artiste habile en l'art de vêtir les livres. Les chanoinesses de Marienweert lui payèrent, en 1489, 2 florins du Rhin pour la reliure de deux volumes, et, en 1492, 17 sous de Hollande pour la reliure du bré-

(1) *Catalogue d'une partie des livres composant la bibliothèque des ducs de Bourgogne au* xv^e *siècle*. Dijon, 1841, in-8°.

(2) *Les ducs de Bourgogne*. Paris, in-8°, t. I et II, 1849-1851.

(3) *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*. 1850, pp. 164-209.

(4) M. de la Serna Santander, *Dictionnaire*, t. I^er, p. 302.

(5) Jean Veldener imprimait à Louvain en 1476, à Utrecht en 1479, 80 et 81 et à Keulenbourg, dans la Gueldre entre Buren et Vianen, en 1483. La Serna, *op. cit.*, t. I^er, pp. 322-323.

viaire de frère Corneille, confesseur du couvent. Les registres aux comptes de cette communauté le prouvent (1).

Nous avons dit qu'il tenait également une librairie. Nous le savons aussi par les comptes du couvent de Marienweert. On y voit qu'on lui acheta, en 1489, un livre imprimé *de la Passion de Notre-Seigneur*, 6 sous ; deux bréviaires, 5 florins du Rhin, et 2 autres bréviaires, 2 florins du Rhin. On lui paya, en 1490, la *Somme du bienheureux Antonin, archevêque de Florence*, en quatre volumes, 12 florins du Rhin (2). L'édition de la *Somme d'Antonin* dont il s'agit était celle d'Antoine Coburger, de Nuremberg. Elle fut publiée entre les années 1477 et 1479. M. de la Serna, que nous avons à chaque instant l'occasion de citer, l'a fait connaître (3). Ce détail est fort intéressant : il prouve que notre relieur était en correspondance avec le plus célèbre imprimeur de Nuremberg (4).

Les autres désignations des livres sont d'une désespérante obscurité. Nous n'avons point essayé d'en deviner les imprimeurs. Nous laissons aux bibliographes néerlandais le soin de vérifier si ces livres ont été imprimés dans le pays ou à l'étranger.

Thierry de Thiel vendait également du papier. Le couvent de Marienweert lui paya, en 1490, une rame de papier 2 florins du Rhin ; il lui paya une autre 38 sous (5). Ce petit détail nous montre

(1) « Dirk onzen boeckbynder, twee golde rynsgulden, voor twee boecken te bynden. » 1489.

« Item pridie Mart., Theodorico de boeckbynder tot Utrecht, pro libris fratris Cornelii XVII hollandsche stuvers. » 1492.

*Exposita Monasterii Insularis Beat. Mar. Virg.* des ans 1489 et 1492.

(2) « Item ipsa Johannis Baptistæ, pro libris den boeckbynder IX stuyvers en VI stuyvers pro passione dominicâ impressâ. Item ab eodem II brevieren pro V rynsgulden.

« Dirk onzen boeckbynder pro duobus breviariis, II golde enkel rynsgulden voor twee boecken te bynden. » 1489.

« Item post visitationem van Dirck, onzen boeckbynder, *Summa Antonini, in quatuor voluminibus*, pariter pro VIII enkel gulden, facit XII rynsgulden. » 1490. (*Comptes cités.*)

(3) *Op. cit.*, t. II, p. 61.

(4) Josse Badius d'Asseche, le célèbre imprimeur de Paris, fait un éloge pompeux du mérite d'Antoine Coburger dans l'épître placée en tête des *Epistolæ ill. virorum*. 1499.

(5) « Dirck de Tyela 1 rym pappiers 2 rynsgulden.

« Dirk de Tyela een rym papiers 38 stuyvers. » (*Comptes cités de* 1490.)

qu'à cette époque, on écrivait encore dans les couvents de femmes, et, à ce titre, il n'est pas inutile de le recueillir.

Voilà à quoi se bornent nos détails sur Thierry de Thiel (1). On sera peut-être en état de les compléter en fouillant dans les archives du lieu de sa résidence. Nous recommandons ce soin à l'attention de M. Drieling, notre savant confrère à la Société historique d'Utrecht.

## VIII

### BARTHÉLEMY DE GRAVE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE A LOUVAIN.

(1550-1580.)

Barthélemy de Grave, *van Grave* ou, selon l'usage de l'époque, *Gravius*, appartenait à une branche bâtarde de la famille des van Grave ou de Grez (2), dont un membre, Rase de Grave, portait la bannière de Brabant à la bataille de Woeringen (3).

Divæus lui a refusé une place dans la généalogie de ces puissants feudataires, parce qu'il n'y appartenait qu'en ligne indirecte (4). Mais l'imprimeur peut se passer de la mention de l'annaliste : les nobles productions de ses presses suffisent pour faire vivre sa mémoire. Son nom ne périra point malgré la barre de son écu ; il sera encore prononcé avec honneur quand les noms de la longue

(1) Les comptes de Marienweert font mention d'un autre libraire de l'époque. Il portait le nom de Henri van Stralen (*magister Henrieus de Stralen*). Il vendit en 1488 des livres au couvent pour 2 florins du Rhin et, en 1491, deux volumes également au prix de 2 florins du Rhin. Voici les extraits qui le constatent :

« Circa Remigium, magist. Henrico de Stralen pro libris, II Rynsgulden. » 1488.

« Item van *meester* Hendrik II boecken voor II enkele gulden. » 1491.

Nous ne nous souvenons pas d'avoir lu nulle part le nom de ce libraire.

(2) *Beschecde raekende de famillie van Grave ofte de Grez*, ms. in-fol., p. 4. Ce manuscrit appartient à M. Pierre de l'Escaile de l'Ecluse à Louvain.

(3) *Rijmkronijk van Jan van Heelu betreffende den slag van Woeringen, uitgegeven door J.-F. Willems*, Brussel, 1836, in-4°, p. 211.

(4) *Res Lovanienses*, lib. III, pp. 45-46. Consultez sur la famille de Grave : H. de Dongelberg, *Proelium Woeringanium Ioannis I*, Bruxellis, 1618, in-fol., p. 142.

suite des gentilshommes de sa famille seront parfaitement oubliés. La postérité est juste sous ce rapport : elle néglige la noblesse de la race pour la noblesse du talent.

Un artiste du nom de Nicolas de Grave fonda, en 1499, une officine typographique à Anvers. C'était un imprimeur tout à fait distingué ; plusieurs productions sont là pour en faire foi. Il habitait dans le pourtour de Notre-Dame, près de la porte de la Chambre (*woonende in onser Lieven-Vrouwen pant, bi die Camer poorte* (1)). Ses presses, qui furent très-fécondes, fonctionnaient encore en 1535 (2). Ce Nicolas de Grave était-il le père de notre artiste? L'époque de sa vie et la profession qu'il exerçait militent en faveur de cette opinion (3).

Barthélemy de Grave passa son enfance sur les bancs d'un collége. Doué d'une vive intelligence, il fit des progrès remarquables. Ayant terminé ses études préparatoires, il fréquenta l'Université de Louvain et fut promu au grade de maître ès arts (4). Il était donc en possession de ces connaissances littéraires sans lesquelles un imprimeur n'est qu'un homme de métier. Il épousa Barbe Schoerbroot, la fille de Henri (5), et se fixa, en qualité de libraire-éditeur, dans la rue de Malines à l'enseigne du Soleil d'or (*sub sole aureo*). Il y habitait déjà en 1531 (6). La marque, qui orne ses éditions, offre un soleil

(1) M. Ch. de Brou. *Recherches bibliographiques sur quelques impressions rares ou précieuses de la bibliothèque du duc d'Arenberg*, dans le *Messager des sciences historiques*. Année 1849, pp. 374-378.

(2) *Den grooten Cathon. Gheprent t'Antwerpen bi mi* Claes de Grave, 1535, in-fol. avec figures. Cet artiste fut très-utile à la littérature flamande.

(3) Il y avait à Anvers, en 1551, un typographe du nom de Jean de Grave. C'était peut-être un fils de Nicolas. Une édition de la chronique des ducs de Brabant de A. Barlandus porte son nom. Voici le titre de cette édition : *Rerum gestarum à Brabantiæ ducibus historia, conscripta per Adrianum Barlandum. Antverpiæ, excudebat* Joannes Gravius, *typographus. Anno* 1551, in-12. Un certain Henri de Grave y exerçait en 1573 la profession de libraire. Son nom se trouve sur le registre de la corporation de St-Luc (*Bull. du Bibl. belge*, t. I, p. 295); c'était peut-être un autre fils de l'imprimeur Nicolas de Grave.

(4) *Meester in de Arten.* Privilége pour l'impression de la Bible du 11 août 1548.

(5) *Beschreeden*, ms. déjà cité.

(6) Platonis Minos de Legibus libri XII. Lovanii *ex officina Rutgeri Rescii. Sumptibus ejusdem Rescii et* Bartholomæi Gravii *a quo venundantur* sub sole aureo, 1531. Pridie cal. April., in-4°.

rayonnant. L'enfant Jésus est assis sur un coussin au centre de l'astre du jour. Il tient sa croix de la main gauche et lève la droite pour bénir le monde. Au-dessus de la marque se trouve la phrase suivante : *in sole posuit tabernaculum suum* (il a établi son tabernacle dans le soleil) (1).

Rutger Rescius, de Maeseik (2), le savant professeur de grec au collége des trois langues, qu'Érasme avait pris en si vive amitié (3), venait d'ériger une imprimerie (4), avec le concours de Jean Sturm (5), jeune homme qui devait se signaler plus tard dans le monde littéraire (6). Le professeur s'associa avec de Grave. Plusieurs éditions portent : *venundantur Lovanii à Bartholomeo Gravio, sub sole aureo ;* et à la fin : *Lovanii ex officina Rutgeri Rescii, sumptibus ejusdem, ac Bartholomei Gravii.* Ces deux hommes instruits furent très-utiles à l'érudition de l'époque. Ils imprimèrent plusieurs chefs-d'œuvre de la littérature grecque. Parmi ces éditions se trouvent des œuvres

(1) Titre de la Bible latine de 1547. Nous connaissons trois variétés de cette marque. La première orne le titre de la Bible française de 1550, la seconde celui de la Bible flamande de 1548, et la troisième celui des commentaires de Pierre Lombard (1561). La dernière marque a été publiée par M. de Reume dans le *Bull. du Bibl.*, t. V, p. 381. André Sassenus, imprimeur de Louvain, employait cette marque en 1592. Cet artiste fut-il le successeur de de Grave ? Nous n'en savons rien.

(2) *Voyez* Maittaire, *Annales typographici,* t. II, p. 65.

(3) Erasme fit différents séjours à Louvain. Il y était entre autres en 1502. Le Sage raconte qu'il y étudia la théologie sous Adrien Floriszoon, depuis le pape Adrien VI, et que lui-même y donna des leçons de littérature sacrée et profane, sans être cependant membre du corps académique. Les magistrats lui offrirent en 1511 une chaire, mais il ne l'accepta point.

Erasme se lia d'amitié avec Martin Dorpius, Louis Vivès, Jean Paludanus, Jacques Ceratinus, Thierry Martens, Rutger Rescius et plusieurs autres savants de Louvain. *Voy.* M. de Reiffenberg, *Quatrième Mémoire sur les deux premiers siècles de l'Université de Louvain,* 1832. Mémoires de l'Académie de Bruxelles, t. VII.

(4) Paquot cite une impression de R. Rescius de 1522 : *Syntaxis linguæ græcæ Joanne Varennio Mechlinicusi auctore. Lov. Rut. Rescius* 1522, in-12. Voy. *Mémoires,* t. II, p. 306.

(5) Xenophontis Opera. Lovanii industria et impensis Rutgeri Rescii *ac* Joannis Sturmii, 1529, *mense Septembri,* in-4°.

(6) Foppens, *Bibliotheca Belgica,* t. II, p. 722.

d'Homère, d'Hippocrate, d'Isocrate, de Platon, de Plutarque, de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme.

Rescius mourut à Louvain, le 6 octobre 1545 (1). Jean Wamesius, de Liége, savant professeur de droit à l'Université, ayant épousé la veuve de l'artiste (2), céda l'imprimerie à de Grave. Celui-ci reçut, par octroi du 29 août 1546, la permission d'exercer à Louvain la profession d'imprimeur-libraire (*om in de stad van Loven den styl van prenten ende boeckvercoopen te exerceren* (3). Il obtint en outre l'emploi d'imprimeur de l'Université. De Grave se trouva bientôt chargé d'une foule de travaux. Il les exécutait en artiste habile et dévoué. Les productions de ses presses lui valurent une haute considération.

L'Université le tenait en grande estime, l'empereur Charles-Quint lui-même l'honorait de sa confiance; un fait va justifier cette assertion. Une infinité de bibles falsifiées circulaient alors dans toute l'étendue de la Belgique, et semaient le doute et la discorde partout. L'empereur voulut arrêter le mal. Il invita dans ce but la Faculté de Théologie de notre Université à revoir la vulgate sur d'anciens exemplaires latins et sur les textes originaux, afin de lui rendre sa pureté primitive. Le monarque ordonna en outre que quelques théologiens travaillassent à deux traductions de la vulgate, l'une en français, l'autre en flamand. Il confia l'impression de ces travaux à de Grave. La première *Bible* nommée *de Louvain* parut chez notre artiste sous le titre suivant :

*Biblia ad vetustissima exemplaria nunc recens castigata. Lovanii ex officina Bartholomœi Gravii, Typographi, Anno* 1547 *mense novembri,* in-folio, à deux colonnes. Le vieux Testament contient 375 et le nouveau Testament 34 feuillets. Cette traduction appartient à Jean Vander Hagen ou Hentenius, dominicain, qui a publié des traductions des écrits d'Euthymius sur les évangiles, d'Œcumenius

(1) Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 1089 et Valerius Andreas, *Collegii trilinguis Buslidiani in Academia Lovaniensi exordia ac progressus.* Lov., 1614, in-4°.

(2) Anne Moons. Ibid., p. 752.

(3) Privilége pour l'impression de la Bible flamande du 11 août 1548.

sur saint Paul et d'Arethas sur l'Apocalypse. Il mourut à Louvain, le 13 août 1566, à l'âge de 67 ans ([1]).

La traduction flamande parut une année après le texte latin ; en voici le titre :

*Den geheelen Bybel inhoudende het oude ende nieuwe testament, met grooter naerstieheyt ende arbeyt nu corts in duytsche van nyews overghestelt wt den latynsche ouden text, die over duysent iaren in die heylighe Roomsche Kerstenkercke ghehouden is geweest, onlancs te Loeven by sekere geleerde wt bevel der keyserlyker maiesteyt ghecorigeert ende aldaer ghedruct. — Ghedruct in die vermaerde Universiteyt ende stadt van Loeven, by my Bartholomœus van Grave, ghesworen boeck-drukker, int jaer ons Heeren* 1548, *in de maend sept.*, in-folio à deux colonnes, caractères gothiques, ornée de gravures sur bois ([2]).

Cette traduction, due au talent de Nicolas van Winghe, chanoine du couvent de Saint-Martin à Louvain, a été réimprimée bien des fois depuis ([3]). Elle jouit encore d'une haute considération à cause de la pureté de la langue. Feu M. J.-F. Willems en parle avec éloge ([4]).

Voici le titre de la traduction française :

*La Sainte Bible nouvellement translatée de latin en françois, selon l'édition latine, dernierement imprimée à Louvain : reveue corrigée et approuvée par gens sçavants à ce députez. à Louvain par Bartholomy de Grave : Anthoine Marie Bergagne et Jehan de Waen,* 1550, *au moys de septembre,* in-folio à deux colonnes ; le texte est orné de fort jolies planches sur bois. Le vieux Testament contient 388 feuillets, le nouveau Testament 93.

([1]) Foppens, t. II, p. 657 ; de Jonge, *Belg. Domini.*, p. 505 : Jacq. Le Long, *Bibliotheca sacra*, 1709, t. I, p. 263.

([2]) De Grave a utilisé la planche du titre de l'édition de la Bible flamande de Guillaume Vosterman, Anvers, 1535, in-fol.

([3]) Isaac Lelong a donné sur cette traduction un fort bon article auquel nous renvoyons. Voy. *Boekzaal der Nederduytsche Bybels*, Amst., 1732, in-4°, pp. 615-626. — Nicolas van Winghe, de Louvain, mourut au monastère de Mishagen, près d'Anvers, en 1552. Foppens, t. II, p. 926.

([4]) *Belgisch Museum*, t. III, p. 440.

Cette traduction est due à Nicolas de Leuze, chanoine de l'Église de Saint-Pierre et licencié en théologie. Cet ecclésiastique a été aidé dans son travail par François de Larben, prieur des Célestins d'Héverlé près de Louvain, « *natif de France en Lionnois et bien expert en son languaige.* » Celui-ci mit en meilleur français quelques expressions dont de Leuze s'était servi (1).

Les trois éditions, que nous venons de faire connaître, peuvent être considérées comme les productions les plus remarquables sorties des presses de notre artiste.

De Grave travailla pour la plupart des professeurs de l'Université, ainsi que pour les libraires de la ville. Il imprimait en 1549 pour Antoine-Marie Bergagne et Jean de Waen, Écossais, et en 1559 pour Pierre Zangere de Thielt (2). Le gouvernement le chargea de l'impression de la traduction en langue vulgaire des lettres du roi Philippe II, ordonnant aux sujets des Pays-Bas de n'obéir qu'à don Juan d'Autriche. Cette version parut sous le titre suivant :

*Opene brieven ons heeren des Coninckx, tenderende ten eynde, dat een yegelyck syne Majest. ondersaten van herwaerts overe niemant en obediere, dan den heere don Juan van Oostenryck. Loeven, by B. Gravius,* 1578, in-4° (3).

Notre artiste mettait la plus grande circonspection dans le choix de ses publications; ses travaux prouvent qu'il connaissait les graves devoirs de l'imprimeur. Nous croyons qu'on serait fort embarrassé de citer un livre léger sorti de ses presses. On pourrait énumérer, au contraire, une suite d'ouvrages d'une érudition solide, d'une importance réelle. Il est facile de comprendre que les volumes de théologie tiennent la première place parmi les publications du typographe. Une élégance de bon aloi, une correction scrupuleuse et

(1) Jac. Lelong, *Bibliotheca sacra*, t. II, pp. 30-35.

(2) *De origine hæresium nostri temporis auctore reverendissimo in Christo Patre atq. domino, domino Stanislao Hosio Episcopo Warmiensi in Prussiâ. Lovanii Apud Petrum Sangrium Tiletanum. Anno* 1559, in-8° de 71 feuillets. Au feuillet 71 *verso : Lovanii Apud* Bartholomoeum Gravium. *Anno* 1559.

(3) Voy. *Catalogue de livres et manuscrits ayant formé la bibliothèque de M. Rymenans*, Gand, 1842, p. 356, n° 5890.

une netteté qui fait plaisir à l'œil caractérisent tout ce qu'il a édité.

De Grave travaillait encore en 1580. Nous ignorons la date de sa mort.

L'artiste laissa un fils qui jouit d'une haute réputation à cause de sa science. Il portait le nom de Henri de Grave (*Henricus Gravius*) et était né à Louvain en 1535. Il suivit les cours de philosophie à la pédagogie du Porc, et obtint en 1556 la cinquième place parmi les maîtres ès arts. Le jeune homme embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Il s'appliqua avec zèle à l'étude de la théologie et s'y distingua. Le fils de l'imprimeur fut promu au grade de Docteur, le 30 mai 1570. Son érudition lui mérita une chaire royale de théologie à l'Université de Louvain. Il l'occupa avec le plus brillant succès pendant l'espace de 20 ans. Sa réputation qui s'était répandue en Europe, fixa l'attention de Sixte V. Ce pontife l'appela à Rome et lui confia la direction de la bibliothèque et de la typographie du Vatican; il le chargea en outre du soin de l'édition de la vulgate. Grégoire XIV, qui l'admit à sa cour, lui témoignait beaucoup de considération. De Grave, qui était lié d'amitié avec les cardinaux Caraffa, Borromée, Columna et Baronius, mourut au Vatican, le 2 avril 1591. On l'inhuma à l'église de Sainte-Marie. L'illustre Baronius y fit placer une pierre sépulcrale à sa mémoire. Ce haut dignitaire de l'église écrivit, en outre, une lettre à la faculté de théologie de Louvain où il déploie les sentiments de la plus vive affliction, au sujet de la perte de son meilleur ami. Les notes du t. VII des œuvres de saint Augustin, Anvers, 1578, sont de notre docteur.

Foppens a consacré un assez bon article à Henri de Grave [1].

Edward van Even.

(*La suite au prochain numéro.*)

[1] T. I, pp. 447-48. Valerius Andreas, *Fast. Acad.*, p. 120; Vernulæus, *Acad. Lovaniensis*, p. 151.

*Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé* DE SAINT-LÉGER.

( *Voy*. ci-dessus, pp. 60 et 156.)

---

ANNÉE LITTÉRAIRE.

**1764.**

Nombre de pages.

Lettre sur le Santoliana publié par l'abbé Dinouart, t. III, p. 176. . . . . 22

**1768.**

Lettre sur la cérémonie de la Candouille usitée à Douay, t. VIII, p. 48. . . . . 5

**1771.**

Lettre contenant une notice des éditions de Baskerville, t. II, p. 225. . . . . 9

Addition à cette lettre sur Baskerville, année 1772, t. III, p. 184 . . . . . 2

*N. B.* C'est moi qui ai fait l'*Extrait* de l'*Idée générale d'une collection d'estampes, par M. Heinecken,* 1771, t. VI, p. 335 . 12

**1774.**

Lettre sur un plagiat des auteurs du Mercure de France, t. VI, p. 45 . . . . . 5

Autre lettre sur le même sujet, t. VII, p. 151. . . . . 5

**1775.**

Lettre au sujet de la Pucelle d'Orléans, t. III, p. 19. . . 16½

Seconde lettre sur la Pucelle d'Orléans, t. IV, p. 217. . . 15

Nombre de pages.

Lettre sur un trait remarquable de la vie du pape Ganganelli (sa thèse), t. V, p. 105 . . . . . 4 ½

Lettre sur un homme d'Anvers qui avait épousé treize femmes, t. VI, p. 194 . . . . . 2 ½

*N. B.* Dans cette lettre j'ai rapporté l'exemple cité par saint Jérôme d'un homme qui, sous le pape Damase, avait eu vingt femmes, etc. Observer à ce sujet que selon Henri Kornmann, *de Miraculis vivorum*, pp. 143 et 144, édition de 1694, in-8°, ce fait a été aussi allégué par André Tiraqueau, *lib. de leye connub.*, par Boerius, p. 180, par Coelius Rhodiginus, *Antiq. lect.*, lib. 14, et par d'autres.

Lettre contenant la notice d'un livre rare, *Admiranda pedis*, par Dartis, t. VIII, p. 44 . . . . . 23

Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine, par Henriquez, t. VIII, p. 145 . . . . . 9

Lettre sur un plagiat (de l'abbé Coyer dans son Chinki), t. VIII, p. 250 . . . . . 14 ½

Lettre contenant la notice d'un livret rare (la Peau de bœuf, comédie), t. VIII, p. 320 . . . . . 20

Epithalamia exoticis linguis reddita. ibid., p. 340 . . . 9

## 1776.

Lettres sur la Minéralogie, trad. de M. Ferber, t. II, p. 268. 7 ½

Discours sur les monuments publics, par l'abbé de Lubersac, ibid., p. 323 . . . . . 19

Notice sur Antoine Fiancé, t. III. p. 136 . . . . . 6

Recueil de Dissertations de M. de la Sauvagère, ibid., p. 204. — Et dans l'Esprit des Journaux, février 1777, p. 202. 3

Recherches historiques sur Angers, t. IV, p. 48 . . . . 12

L'Europe française, par Caraccioli, ibid., p. 61 . . . . 6

Le Conducteur français, par L. Denis, ibid., p. 352 . . . 3

Notice d'un manuscrit des Tombeaux des ducs de Bourgogne, par Gilquin, t. V, p. 198. — (Errata, p. 356.) . . . . 12

Œuvres posthumes de Pothier, 2 vol. in-12, ibid., p. 265 . 8

Les Imposteurs démasqués, par Chaudon, ibid., p. 273. . 7 ½

Nombre de pages.

Voyages dans le Nord de l'Europe, trad. de Marshall par Pingeron, ibid., p. 318 . . . . . 17 ½

Giornale de' Letterati, de Pise, t. VI, p. 285 . . . . . 4

JOURNAL DE VERDUN.

**1776.**

Observations sur deux portraits gravés de M. Falconnet de l'Académie des Belles-Lettres. Novembre, p. 393 . . . . 1

JOURNAL DE PARIS.

**1777.**

Lettre sur une édition in-fol. du Roman de la Rose, faite à Paris, chez Jean du Pré. 25 octobre. . . . . col. 1 ½

Lettre sur le commerce des livres dépareillés de toute espèce. (L'abbé de S. L. témoigne le désir que quelqu'un des libraires de Paris se livre à ce genre de commerce. Il en démontre l'utilité pour les littérateurs, et les avantages pour le libraire). N° 345. Jeudi 11 décembre. . . . . col. 2

**1778.**

1re Lettre sur les Mentel de Bussiare. N° du 23 avril . . . 1

2e Lettre sur la prétention des Mentel. N° du 3 mai . . 1 ½

JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DE LUXEMBOURG.

Lettre à l'auteur de ce Journal (l'abbé de Feller) sur le martyre de l'enfant Simon tué en 1474, par les juifs de Trente. N° du 15 octobre, p. 258. . . . . 4 ½

*Ouvrages qui me sont adressés.*

1. Lettre du P. Fabricy sur le *Decor Puellarum;* nombre des feuillets de l'édition de cet ouvrage, le nom de son auteur, etc. Journal des Savants, 1781. Réimprimé dans

l'Esprit des Journaux, juin 1781, p. 262, et dans le Journal combiné. J'y ai mis une note sur le P. Fabricy.

2. Lettres aux auteurs du Journal de Trévoux (c.-à-d. à moi) sur la traduction française du Corps de droit civil projetée par M. Hulot, imprimées à Paris en 1765, in-8°.

*N. B.* Ce projet que j'annonçai dans le journal de Trévoux, ayant été traversé par les magistrats qui craignaient qu'une version n'éloignât les jurisconsultes de l'étude du texte, le fut aussi par un *avocat*, ou plutôt par M. Albert, depuis lieutenant de police et maître des requêtes, sous le nom d'un avocat au parlement de***, qui publia des lettres auxquelles répondit M. Hulot, par d'autres lettres adressées aux auteurs du journal de Trévoux (c.-à-d. à moi.)

M. Lambert, avocat au parlement de Paris, a fait une critique de ces anciennes lettres de M. Albert, que j'ai, et qui à été imprimée (sans note d'édition) à Paris, 1788, in-8° de 79 pages.

*Note extraite de la p.* 662 *du tom.* 1 *de l'exemplaire de la Bibliothèque française de du Verdier de l'A. de S. L.*

3. Bartoli, dans sa lettre sur le Diptyque du consul Magnus acquis par moi à Utrecht pour la bibliothèque du Roi, dans le Journal de Paris du 21 janvier 1788, pp. 97 et 98, parle de moi avec éloge, 3e col.

4. Catalogus codicum MSS. Biblioth. Bernensis, t. III, 1772, in-8°, p. 360, hæc habet : « Nuper ope viri et eruditissimi et « humanissimi D. Mercier, Abbatis S. Legerii et Bibliothecæ « Genovefæ Parisiensi præfecti, comperi unicum in biblio- « theca regia Parisiensi extare codicem sub n° 7192, qui car- « men (Roman des Laines) de quo nobis sermo est, exhibet. »

5. Acta Sanctorum, t. IV d'octobre au 8e jour, les actes de S. Démétrius, pour le MSS. du Roi n° 1517, que j'avais envoyé aux Bollandistes.

6. Le Conservateur du mois de mars 1758, pp. 198 et 199, parle de moi avec estime et reconnaissance des facilités que je donnais aux rédacteurs de cet ouvrage.

7. Usage que j'ai fait pour l'utilité publique des livres que m'avait donnés M. l'archevêque de Tolède, en en faisant présent

aux bibliothèques de Sainte-Geneviève, Saint-Germain, la Sorbonne, etc. Dans le Journal ecclésiastique d'avril 1788, p. 350.

8. Le savant suédois J. J. Björnsthäl, dans la relation de ses voyages, parle de moi [1]. J'en ai vu la traduction hollandaise, revue par M. Meinard Tydeman, imprimée à Utrecht de 1778-1784, in-8°, 6 vol. C'est à la p. 99, t. Ier de cette traduction, qu'il fait une comparaison entre l'antiquaire de Sainte-Geneviève et moi, etc., et aux pp. 151 et 152, il revient encore sur mon compte, annonce mon voyage de Flandre pour y visiter les bibliothèques et acheter des livres pour Sainte-Geneviève, etc. Cette relation en forme de lettres (écrite en suédois et traduite en allemand, hollandais et italien), est traduite (en hollandais) sur la version allemande de Just Ernest et Chrétien Henri Groskurd. La traduction italienne par M. Zini a été imprimée en 1784, in-8°, 2 vol.

9. D'Alembert a employé au t. II, pp. 407 et 408 des *Éloges des Académiciens français morts depuis* 1700 *jusqu'à* 1770 (Paris, 1787) une note que je lui avais donnée sur les ouvrages latins de Fléchier par lui oubliés et sur ceux d'Antoine Marie Graziani. En lui remettant cette note, je le priai de ne pas me nommer, ne voulant pas que les dévots sussent mes liaisons avec lui. Il s'est donc contenté de me désigner, par *un homme de lettres très-versé dans la bibliographie.*

10. M. Aubin m'ayant demandé, en 1796, des détails sur les éditions des Lettres portugaises, sur l'auteur, etc., je les lui ai donnés, et il a été scrupuleusement exact à la prière que je lui avais faite de ne point me nommer. Il a employé mon mémoire dans l'avertissement de sa nouvelle édition, sans dire qu'il le tenait de qui que ce soit, et on croirait, en le lisant, que c'est lui qui parle.

11. Extrait d'une lettre de l'abbé Jacques Morelli, garde de la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, à M. Chardon de la Rochette, à Paris, en date de Venise, Ier mars 1797, « à la prego » de miei complimenti à M. Mercier di cui mi e noto il merito » negli studi di Bibliografia et di storia litteraria, etc. »

[1] *Voy.* sur sa correspondance avec Mercier, le *Bulletin*, t. IV, p. 397.
Ch. de Ch.

Nombre de pages.

## Écrits de 1772.

Notes sur la consultation de l'Avocat de la ville pour les prêtres séculiers pourvus des cures de St-Étienne et de St-Médard à Paris, dépendantes de l'abbé de Ste-Geneviève ; précédées de notions sur la signification du titre de religieux, sur l'origine des chanoines réguliers de la congrégation de France. Paris, Pierres, 1772, in-4°.

## 1773.

Supplément à l'histoire de l'imprimerie de P. Marchand. Paris, 1773, in-4° . . . . . 55

## 1775.

Seconde édition fort augmentée. Paris, 1775, in-4° de 221 pp. sans l'avertissement qui en a 8 . . . . . 229

## 1776.

Lettre critique de l'auteur sur son ouvrage, datée du 27 février 1776 dans le Journal des Savants du mois de mai de cette année. Il y a eu quelques exemplaires à part . . . . . 16 ½

Cette lettre se trouve dans le Journal des Savants, édition de Hollande, chez Marc-Michel Rey, in-12, mois de mai 1776, pp. 355-404.

*Nota* 1ª. En 1775, j'ai publié, à Paris chez Saillant, Nyon, la Ve Desaint et Pierres, la Dissertation (de l'abbé Ghesquiere) sur l'Imitation de J. C., à laquelle j'ai ajouté un avertissement et des notes, in-12. On a rendu compte de cette dissertation et de mes notes dans le Journal des Savants, février 1776.

*Nota* 2da. En 1773, M. Bavius Voorda publia, à Leyde chez Luchtmans, les *Praelectiones ad quosdam titulos locaque selecta Juris civilis* de *Janus a Costa,* in-4°, ouvrage que l'on croyait perdu, et dont j'avais trouvé un manuscrit. *Voy.* l'Épitre dé-

Nombre de pages.

dicatoire de l'éditeur, pag. II et III. La Gazette de France annonça dans le temps cette édition.

En 1775, je trouvai chez les Célestins de Villeneuve lez-Soissons, la Correspondance originale de Desnoyers, secrétaire de Marie de Gonzague, reine de Pologne, avec Ismaël Bouillaud (Bullialdus), savant mathématicien, et j'obtins de ces religieux la cession de ce manuscrit précieux en 3 vol. in-4°. Je les communiquai à Paris à Condorcet, secrétaire de l'Académie des sciences, pour en extraire ce qui concernait les mathématiques, et en particulier l'astronomie; après quoi, je donnai ce recueil précieux au dépôt des affaires étrangères à Versailles. Le ministre de Vergennes m'écrivit une belle lettre pour me remercier de ce présent au nom du roi, etc. *Voy.* là-dessus ma note sur la pag. 281, t. IV de mon exemplaire de la Bibliothèque du Poitou par Dreux du Radier, qui a donné un bon article sur ce savant Poitevin Bouillaud.

## Écrits de 1779.

### ESPRIT DES JOURNAUX.

Observations sur la lettre de M. J. *** (Joseph Ghesquiere), insérée dans l'Esprit des Journaux du mois de juin précédent; avec une notice de quelques éditions faites à Bruges par Colard Mansion durant le xv^e siècle, novembre, pag. 236-249. . . 14

Ces observations qui roulent sur différents points de l'histoire de l'Imprimerie, et en particulier sur un livre prétendu imprimé par Jean Briton, occasionnèrent deux écrits :

1. Des conjectures (de M. le baron de Cler, de Liége), sur l'art inventé par Jean de Brit, insérées dans l'Esprit des Journaux, janvier 1780, pp. 240 et suiv. . . . . 4

M. le baron croit que Jean Briton est inventeur des caractères de cuivre percés à jour, qui ne sont ni l'impression ni l'écriture proprement dites.

2. Des réflexions fort étendues de l'abbé Ghesquiere, publiées dans l'Esprit des Journaux, avril 1780, pp. 221-246. 25 pages sur lesquelles on a dit un mot dans le mois d'octobre suivant, p. 227. . . . . 1

Nombre de pages.

Nouvelles remarques critiques sur les deux premiers volumes de la Bibliothèque générale des écrivains de l'Ordre de St-Benoît, par Dom François, janvier 1779, p. 201. . . . 75 ½

Les premières remarques sont imprimées dans le volume d'octobre précédent . . . . . 30

J'ai donné la description du joli morceau de sculpture en forme d'F., contenant dix médaillons des Neuf Preux et celui de J.-C. en croix, février, p. 240 . . . . . 4 ½

Et mai, p. 245 . . . . . 3 ½

## 1780.

### AFFICHES DE PARIS DE L'ABBÉ DE FONTENAY.

Critique du Manuel typographique des Amateurs. N° 17 du 26 avril. J'ai cette feuille à la fin de mon Supplément à P. Marchand.

### ESPRIT DES JOURNAUX.

Lettre d'envoi d'un mémoire du P. Paciaudi, sur une ancienne édition du Concile de Würtzbourg, mars, p. 225 . . 10 ½

Sur le projet d'une nouvelle édition des *Pandectae Justinianeae* de Pothier, ibid., p. 235 . . . . . 3

Remarques sur la notice de Lactance par l'abbé Ghesquiere, suivies d'une liste raisonnée des autres éditions des Œuvres de Lactance faites dans le xv^e siècle, novembre, p. 227 . . 17

### JOURNAL DE PARIS.

1. Sur le royaume d'Yvetot. N° 241 du 28 août. . . col. 1

2. Lettre à Molini sur un manuscrit italien, ibid. . . . 2

3. Sur Sébastien Brandt ; qu'il n'est pas auteur des *Regnards traversant les voyes périlleuses* (par Jean Bouchet, auteur des *Triomphes de la noble et amoureuse Dame*) contre ce qu'avait dit M. Auffray dans le n° 233. N° 255 du 11 septembre, p. 1035. . . . . 1

Réponse anonyme à M. Auffray dans le n° 268, p. 1085 . 1

Dans mes Notices manuscrites j'en ai une où l'auteur est nommé Sébast. Brandt, ainsi ce n'est pas l'imprimeur, etc.

Nombre de pages.

(M. Auffray a donné en 1775, in-8° : Vues d'un politique du XVI^e siècle sur la législation de son temps, qui est un choix des Arrêts de Raoul Spifame, imprimés vers 1558, in-8°, sous le titre bizarre *Dicœarchiæ Henrici Regis progymnasmata* (1) ; et en 1781 il s'occupait d'une histoire des Reines de France de la Maison d'Autriche, qu'il promet à la fin d'un examen des réflexions injurieuses à la mémoire d'Anne d'Autriche. Esprit des Journaux, décembre 1781, pp. 237 et suiv. Il a publié d'après un Manuscrit du Roi deux lettres du chancelier de l'Hospital à Charles IX et à la Reine sa mère, dans l'Année littéraire, copiées dans l'Esprit des Journaux, mars 1779, p. 212 et suiv.)

4. M. Auffray m'ayant répondu dans le n° 262, p. 1063, je lui ai répliqué dans le n° 268, du 27 septembre. . . col. 1

5. Sur les moyens d'exécuter les catafalques avec autant de noblesse et à moins de frais, en prenant l'église de St-Louis, rue St-Antoine. N° 266 du 22 septembre . . . . . 3

Un anonyme a répondu (assez lestement) à cet article dans le n° 292, p. 1182.

6. Lettre d'envoi d'un vers grec prétendu tiré d'un ancien manuscrit, qui est de M. Vauvilliers, pour faire cesser les traductions. — Édition d'un vers latin sur l'Impératrice-Reine de Hongrie. N° 303 du 26 octobre, p. 1234 . . . . . 1

A cette occasion M. Pigeon de St-Paterne a donné un vers arabe qu'il dit être l'original du vers grec, n° 312 du 7 novembre.

7. Notice d'un plan raisonné et méthodique d'une Bibliothèque universelle par Nicolas Constantin, docteur en théologie, prieur de Saint-Raphaël. manuscrit in-fol. de 720 pages (à l'occasion des Éléments d'histoire littéraire universelle de l'abbé Cotton des Houssayes, bibliothécaire de Sorbonne, mort le 20 août 1783). N° 362 du 27 décembre, p. 1474.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

(1) *Voy.* ce que nous avons dit de R. Spifame, et de son livre si original, dans la *Revue belge*, Liége, 1840, t. XIV, p. 307. CH. DE CH.

## II

### Insignia typographica. — Imprimeurs étrangers.

**Marque de Ivo Schoeffer,**

Imprimeur à Mayence en 1536.

Collection du capitaine A. De Reume.

# CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

— *Inventaire des archives provenant des anciens corps de métiers.* — M. le ministre de l'intérieur a pris le 30 mars dernier une mesure importante, dont la réalisation tournera au profit des connaissances historiques, et pourra amener des découvertes inattendues. Comme elle intéresse tous les amis des lettres, nous croyons utile de consigner ici cette circulaire. Nous l'empruntons au t. VI du *Bulletin administratif du ministère de l'intérieur*, dont nous avons parlé dans notre tome VII, p. 483, et qui continue d'être rédigé avec un soin et une exactitude dignes d'éloges.

« Monsieur le gouverneur, en 1829, une circulaire ministérielle appela l'attention des gouverneurs, dans les provinces méridionales, sur l'importance de retirer des mains des ex-doyens, ou de leurs héritiers et ayants cause, pour les déposer dans les archives de la ville, les registres et titres des anciens corps de métiers.

« La mesure prise en 1829 eut pour résultat d'enrichir les archives de la plupart des villes de documents précieux pour l'histoire du tiers état, ainsi que pour l'histoire de l'industrie et du commerce en Belgique.

« Il importe, cependant, de connaître d'une manière précise les ressources que peuvent offrir, sous ce rapport, les archives des corps de métiers qui ont échappé à la destruction.

« Je viens en conséquence vous prier, Monsieur le gouverneur, de vouloir bien inviter les administrations des villes à faire rédiger l'inventaire des papiers provenant des anciens corps de métiers.

« Cet inventaire devra être rédigé d'après les règles suivantes :

« 1° Dresser une liste analytique et substantielle des chartes, ordonnances, statuts et autres pièces en original ou en copie volante ;

« 2° Diviser les registres en cinq séries, savoir :

« *a.* Registres aux chartes et priviléges ;

« *b.* Registres aux ordonnances et statuts ;

« *c.* Registres aux délibérations ;

« *d.* Comptes ;

« *e.* Registres divers.

« Pour les deux premières séries, on devra indiquer si les registres sont sur vélin ou sur papier ; combien ils ont de feuillets écrits ; le nombre d'actes qu'ils contiennent, en distinguant ceux qui sont émanés de chacun des souverains du pays ; enfin, la date de l'acte le plus ancien et celle du plus nouveau. Une description moins détaillée pourra suffire pour les autres.

« L'inventaire devra être rédigé en double : l'une des expéditions restera déposée aux archives communales ; l'autre me sera envoyée, par votre intermédiaire, et accompagnée de vos observations s'il y a lieu.

« En faisant aux administrations communales que vous saviez dépositaires d'archives provenant des corps de métiers, l'invitation contenue dans cette circulaire, vous voudrez bien, Monsieur le gouverneur, prévenir Messieurs les bourgmestres et échevins qu'il ne s'agit point de leur enlever les papiers dont il est ici question, et qu'au contraire l'intention formelle du gouvernement est que ceux-ci restent entre leurs mains.

« Vous pourrez saisir cette occasion, Monsieur le gouverneur, pour recommander aux colléges échevinaux de s'assurer s'il y a encore de ces papiers entre les mains d'anciens doyens, jurés, syndics des corporations, et de se faire remettre ceux dont le dépôt aux archives de la ville n'aurait pas été effectué.

« Vous voudrez bien joindre à votre réponse une copie de la dépêche que le département de l'intérieur écrivit à votre devancier en 1829, et de la circulaire que celui-ci adressa, en conséquence, aux administrations communales.

« *Le ministre de l'intérieur,*

« Ch. Rogier. »

— *Échange des doubles entre les bibliothèques de l'État.* — Nous extrayons du même Bulletin un arrêté ministériel, du 23 décembre 1851, non inséré au *Moniteur*. Il n'est pas nécessaire de faire ressortir les nombreux avantages qui résulteront de l'adoption de cette

mesure, réclamée depuis longtemps par tous ceux qui s'intéressent à l'accroissement de nos dépôts scientifiques. La bibliothèque royale, déjà logée trop à l'étroit dans son local oblong et incommode, encombrée jusqu'ici d'une masse de doubles, se débarrassera ainsi de ce qu'on peut appeler une abondance stérile. Elle obtiendra en compensation de bons livres qui lui font défaut, et dont l'absence est si regrettable pour les travailleurs. Il en sera de même pour les deux universités de l'État, et tout le monde bibliographique applaudira à cette disposition intelligente, que nous nous étions permis d'indiquer au ministère, il y a déjà une douzaine d'années. Enfin, l'arrêté est en voie d'exécution, et c'est bien le cas de dire avec la sagesse des nations : Il vaut mieux tard que jamais. (*Voy.* t. I, p. 98, et t. VIII, p. 492.)

« Le ministre de l'intérieur,

« Vu l'art. 23 de l'arrêté royal du 19 juin 1837, article ainsi conçu :

« Art. 23. Nulle dépense, nul achat, nul échange ne peut se « faire, si ce n'est en vertu d'une autorisation de notre ministre de « l'intérieur. »

« Vu l'art. 23 de l'arrêté royal du 25 août 1838, article ainsi conçu :

« Art. 23. Nul échange ne peut s'effectuer sans une autorisation « préalable du ministre, donnée sur un avis motivé du conseil. »

« Vu la proposition collective du conservateur de la bibliothèque royale et des bibliothécaires des universités de Gand et de Liége, en date du 8 août 1851 ;

« Vu l'avis favorable donné par le conseil d'administration de la bibliothèque royale, en date du 6 octobre 1851 ;

« Arrête :

« Art. 1er. Le conservateur de la bibliothèque royale est autorisé à délivrer aux bibliothécaires des universités de Gand et de Liége pour être placés dans leurs dépôts respectifs, les doubles de la bibliothèque royale qui manquent à l'un ou à l'autre de ces établissements universitaires.

« Art. 2. A cet effet le catalogue de ces doubles sera communiqué

aux bibliothécaires de Gand et de Liége, au fur et à mesure de son achèvement. Ceux-ci indiqueront en marge les ouvrages qui manquent à leur collection.

« Art. 3. Les doubles manquant à Gand et qui se trouvent à Liége seront remis à la bibliothèque de Gand et *vice versâ*.

« Les doubles qui manquent également aux deux établissements universitaires seront partagés entre eux de la manière suivante :

« Les bibliothécaires de Gand et de Liége feront leur choix en désignant alternativement chacun un ouvrage à la fois. Le premier appelé à choisir sera désigné par la voie du sort.

« Art. 4. Les doubles des bibliothèques de Gand et de Liége qui manquent à la bibliothèque royale seront placés dans ce dernier dépôt.

« Art. 5. La délivrance des doubles soit à la bibliothèque royale par les bibliothécaires des universités de l'Etat, soit aux bibliothèques des universités par le conservateur de la bibliothèque royale n'aura lieu que d'après des listes de répartition arrêtées entre le conservateur de la bibliothèque royale et les bibliothécaires des universités, lesquelles listes auront été préalablement vues et approuvées par le département de l'intérieur.

« Art. 6. Les doubles de la bibliothèque royale qui n'auront pas trouvé leur place dans l'une des deux universités seront appliqués par voie d'échange à l'accroissement du dépôt central.

« Le conservateur est autorisé à prendre les dispositions relatives à ces échanges, lesquels devront au préalable recevoir l'approbation du département de l'intérieur. »

— *Acquisitions de la Bibliothèque royale à la vente des livres du feu roi Louis-Philippe.* — Nous avons parlé dans notre tome VII, p. 399 et suivantes, de l'amour éclairé de ce prince pour les livres. La première partie du catalogue, comprenant les bibliothèques du Palais-Royal et de Neuilly, se compose de 3042 numéros, vendus en 27 vacations, du 8 mars au 7 avril 1852. Comme le dit avec raison M. L. Potier, rédacteur du catalogue, avec un peu d'attention, on a pu distinguer facilement et les livres venus par héritage, et ceux qui, arrivés plus récemment, attestent, outre la prédilection de l'auguste propriétaire, une munificence éclairée, qui avait principa-

lement pour but de soutenir la publication d'une foule de grands ouvrages magnifiques et dispendieux, auxquels les fortunes privées ne peuvent donner que de trop faibles encouragements.

Les ouvrages précieux étaient reliés magnifiquement ; ceux d'un ordre inférieur avec soin ; la plupart portent à l'extérieur les armes ou le chiffre de leur propriétaire, et à l'intérieur l'estampille de la bibliothèque spéciale dont ils faisaient partie. A chaque article du catalogue, on a eu soin de donner, d'une manière sommaire, les indications nécessaires ; on a cru aussi devoir signaler les dégradations et mutilations qu'ont subies un certain nombre de livres dans les journées néfastes de février, et qui ont malheureusement atteint quelques-uns des plus importants et des plus précieux.

N'oublions pas d'annoncer aux amateurs que ce premier catalogue sera suivi d'un autre qui, sous le titre de seconde partie, contiendra les livres doubles ou omis dans celui-ci, avec un ensemble encore assez considérable d'ouvrages moins importants sans doute, mais qui se recommanderont néanmoins par leur choix et par leur utilité.

Le Bulletin ne pouvait se dispenser d'entrer dans quelques détails sur cette vente célèbre qui a mis en émoi tous les bibliophiles de l'Europe, surtout parce que notre premier établissement scientifique a profité de cette circonstance pour accroître ses richesses. L'*Indépendance belge* du 1er mai a consacré un article, écrit par une personne en position d'être bien informée, aux acquisitions qu'a faites notre Bibliothèque royale.

Nous jugeons utile dans l'intérêt de nos lecteurs belges de le reproduire en l'accompagnant de renvois aux numéros du catalogue, auquel nous empruntons les indications nécessaires pour faire juger de l'importance des ouvrages acquis au moyen d'un crédit spécial. Les travailleurs et les simples curieux seront ainsi mis au courant, et pourront consulter des collections et des volumes précieux, que l'on rencontre rarement dans les plus riches bibliothèques, et que l'on avait souvent regretté de ne pas voir figurer sur les tablettes de notre principal dépôt littéraire.

« Une occasion s'offrait qui ne se représenterait peut-être plus, de longtemps du moins, d'enrichir la Bibliothèque royale d'une foule de beaux ouvrages qui manquaient à ses diverses collections. Si fréquentes qu'aient été les révolutions au temps où nous vivons, on

ne voit pas s'écrouler chaque jour un trône et se disperser de grandes fortunes au souffle des passions politiques. Il fallait profiter de cette occasion. Le conservateur de notre premier dépôt littéraire demanda un crédit spécial pour se rendre à Paris où devait se faire la vente des livres du feu roi Louis-Philippe. Ce crédit lui fut accordé.

« Il était venu pour cette vente où on allait mettre à l'encan les beaux et tristes débris des bibliothèques du Palais-Royal et de Neuilly, il était venu des amateurs de tous les coins de l'Europe. Plusieurs des grands établissements de l'étranger y avaient des fondés de pouvoir ; il eût été peu honorable pour la Belgique de n'y être pas représentée. Elle le fut et des acquisitions considérables lui donnèrent une importance littéraire, flatteuse pour notre amour-propre. Tous les journaux français qui ont donné des détails sur la vente en question ont signalé la Bibliothèque royale de Bruxelles comme s'étant fait adjuger un grand nombre des *articles* les plus importants, pour nous servir de l'expression consacrée.

« Cette satisfaction donnée à l'orgueil national est bien quelque chose suivant nous ; mais elle ne suffirait pas aux yeux des personnes qui placent les questions financières au-dessus de toutes les autres, pour légitimer les acquisitions considérables faites en dernier lieu par la Bibliothèque royale. Il s'agit de savoir à quel prix on s'en est procuré l'avantage. Nous commencerons donc par dire qu'il en a peu coûté et que, sous le rapport matériel comme sous le rapport moral, le gouvernement a fait d'excellents marchés.

« Tandis que les petits volumes revêtus d'une marque attestant leur origine ont été adjugés à un prix élevé, proportionnellement à leur valeur, les grands ouvrages, au contraire, sont loin d'avoir atteint le taux indiqué dans les bibliographies qui font autorité. C'est précisément sur ceux-ci que la Bibliothèque royale de Bruxelles avait jeté son dévolu. Plusieurs de ces ouvrages coûtent cher ; mais de tous les motifs qui peuvent faire décider de leur achat, il n'en est pas de plus déterminant. Les livres à bon marché ne sont pas indispensables à un dépôt public ; chacun se les procure aisément. Il n'en est pas de même de ceux qui nécessitent une mise de fonds élevée. Inaccessibles à la plupart des particuliers, ils doivent se trouver dans la bibliothèque de l'Etat. Personne ne contestera cette vérité.

« De grandes collections, des ouvrages importants sur les beaux-arts, sur les sciences naturelles et sur l'industrie, figuraient en première ligne sur la liste des achats que le fondé de pouvoir du gouvernement belge se proposait de faire à la vente des livres de Louis-Philippe. Ces achats ont pu être réalisés en grande partie et à des conditions très-avantageuses.

« Les ouvrages acquis à la vente dont nous parlons viennent d'arriver à bon port. Ils sont déposés à la Bibliothèque royale où nous les avons vus et où les amateurs sont admis dès à présent à les consulter. Nous n'en dresserons pas le catalogue complet ; ce serait une longue besogne. Nous nous bornerons à indiquer ceux que signale leur importance ou quelque particularité curieuse.

« Parmi les manuscrits, on remarque d'abord six volumes in-folio de commentaires écrits soit sous la dictée de Mirabeau, soit de la main de Mirabeau lui-même sur Montesquieu, Fénélon, Louis XIV, Boisguilbert, l'abbé de Saint-Pierre, etc. (1).

Nous citerons encore comme intéressant à d'autres titres le manuscrit avec planches dessinées, d'un projet de translation de la Bibliothèque nationale de Paris, présenté au Roi par M. Gaucher, architecte de mérite. On sait à combien de projets inexécutés cette translation depuis longtemps arrêtée en principe a donné lieu (2).

« Au nombre des ouvrages capitaux sur les beaux-arts, on distingue l'immense collection connue sous le titre de *Chalcographie du Louvre*, et reproduisant les tableaux des maîtres de toutes les écoles contenus dans les différents musées, les sculptures, les tapisseries historiques, les plans des châteaux royaux, etc. L'exemplaire est supérieurement conditionné. Un des volumes seulement a subi une détérioration révolutionnaire ; il est percé d'un coup de baïon-

(1) 262. Recueil d'ouvrages manuscrits, en partie autographes, du marquis de Mirabeau. 6 vol. in-fol., demi-rel. mar. r. n. rog.

Ces six volumes contiennent des analyses, accompagnées de réflexions, de divers ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, de Pellisson, de Fénélon, de Louis XIV, de Mirabeau et de Boisguilbert.

(Il s'agit ici de l'Économiste, connu sous le nom de l'*Ami des hommes*, et non de son fils, l'éloquent tribun, comme on pourrait le croire d'après *l'Indépendance*.)

(2) 937. Divers projets d'édifices déposés en 1841 par Gaucher, architecte, pour transporter la Bibliothèque royale dans le XI^e ou le XII^e arrondissement. In-fol., mar. gr. 5 pl. lith. (avec texte manuscrit et dédicace de l'auteur).

nette. C'est un certificat d'origine qui n'en diminue pas la valeur historique (1).

« Les antiquaires et les amateurs de splendides éditions demanderont à voir l'*Histoire et description de l'abbaye d'Altacomba*. L'abbaye d'Altacomba est le Saint-Denis de la Sardaigne. C'est là que sont inhumés les souverains de ce pays et les personnages de leur famille. La monographie dont il est ici question donne, dans une suite de belles planches d'une belle exécution, l'ensemble et les détails du monument, les vues générales, les statues, bas-reliefs et bustes des morts illustres déposés dans cette somptueuse nécropole. L'exemplaire acquis par la Bibliothèque royale est un cadeau du roi Charles-Albert à Louis-Philippe. L'ouvrage n'est pas dans le commerce (2).

« Un atlas de cartes marines a été adjugé à bas prix. On ignorait un fait qui fut communiqué le matin même de la vente au mandataire du gouvernement belge, à savoir que des croquis de cartes au crayon qui se trouvaient dans l'intérieur du volume étaient de la main de Louis-Philippe (3).

« La Bibliothèque royale ne possédait pas les *Liliacées*, de Redouté, le célèbre peintre de fleurs, notre compatriote. L'exemplaire dont elle a fait l'achat a été en grande partie colorié de la main même de la reine Marie-Amélie. Cette circonstance a été si bien constatée, qu'un spéculateur a offert à l'adjudicataire un bénéfice de 500 francs sur son marché (4).

« L'exemplaire du *Pilote français*, magnifique collection de cartes

(1) 709. Chalcographie du musée du Louvre. 79 tomes en 81 volumes in-fol. de plusieurs formats, demi-rel. dos de mar. r.

Ce recueil, dans lequel se trouve fondue l'ancienne collection connue sous le nom de *Cabinet du Roi*, comprend toutes les estampes dont la chalcographie possède les planches.

(Le catalogue en donne le classement complet, que son étendue nous interdit de reproduire ici.)

(2) 2461. Storia e descrizione della R. Badia d'Altacomba, antico sopolcro dei reali di Savoia. *Torino, tipographia Alessandro Fontana*, 1844, 2 vol., un de planches, un de texte, gr. in-fol., pap. vél. mar. bleu, compart.

(3) 1541. Cartes maritimes de divers pays, réunies en un vol. in-fol., demi-rel. (*Tables manuscrites.*)

(4) 534. Les Liliacées, par Redouté. *Paris, l'auteur*, 1802 à 1816, 8 vol. in-fol., pap. vél. fig. color. demi-rel. mar. r. (*rel. de Simier*).

des côtes de France, dont vient de s'enrichir la bibliothèque de Bruxelles, a appartenu au prince de Joinville qui l'avait à bord de son navire et qui s'en servait dans ses voyages. Sur la reliure en maroquin rouge se voient des traces d'eau de mer (1). Le *Neptune de toutes les côtes,* autre belle collection en huit volumes in folio, sera d'un grand intérêt pour les personnes qui s'occupent de la science de la navigation (2). Nous en dirons autant d'un atlas italien et d'un atlas suédois composés également de cartes marines (3).

« Parmi les beaux livres dont la Bibliothèque royale vient d'accroître ses collections, nous citerons aux personnes qui s'occupent de la pratique et de l'histoire de l'architecture : les ouvrages de Grandjean de Montigny, de Bouchet, de Baltard, de Rossini, de Percier et Fontaine, de Gauthier, de Micali, de Clochard, de Lassus et Banec, sur les monuments anciens et modernes de l'Italie ; la *Metropolitana di Milano,* le *Campo Santo,* de Bologne ; la somptueuse monographie de l'Hôtel de ville, par M. Cailliat, un curieux parallèle des principaux théâtres de l'Europe ; le Musée des *monuments français* de Réville et Lavallée, le *Choix d'édifices publics,* par Gour-

(1) 1542. Pilote français. Cartes des côtes de France, levées par les ingénieurs-hydrographes de la marine, sous les ordres de M. Beautemps de Beaupré, ingénieur en chef, de 1826 à 1836. *Paris,* 1832 à 1843, 6 vol. gr. in-fol. mar. r. à compart, tr. d., doublé de tabis.

1re partie: environs de Brest, depuis les roches de Porsal jusqu'à la pointe de Penmarch. 2e partie : depuis la pointe de Penmarch jusqu'à l'île d'Yeu. 3e partie : de l'île d'Yeu à la côte d'Espagne. 4e partie : de l'île Brehat jusqu'à Barfleur. 5e partie : de Barfleur à Dunkerque. 6e partie : depuis les roches de Porsal jusqu'au phare de Heaux de Brehat.

(2) 1547. Neptune de la Méditerranée. — Neptune des côtes occidentales d'Espagne, de Portugal et d'Afrique. — Neptune des côtes septentrionales d'Europe, îles britanniques. — Neptune des côtes occidentales de la France. — Neptune de l'Amérique méridionale. — Supplément au Neptune oriental ; Neptune des côtes orientales et des archipels d'Asie, côtes occidentales d'Amérique sur le grand Océan. 6 vol. gr. in-fol., mar. r., tr. dor., rel. à comp., doublé de tabis.

1548. Neptune du Cattegat et de la mer Baltique, par le comte de Claret de Fleurieu, publié par ordre de S. M. l'empereur. *Paris,* 1809, gr. in-fol., demi-rel., mar. r.

1550. Neptune oriental, de d'Après de Mannevillette (titre et table manuscrits), gr. in-fol., pap. vél. mar. r., dent., tr. dor., doublé de tabis.

(3) 1529. Hans Majt Konungen egnas sweriges sjö-Atlas underdangst of Gustaf Kling, vice-amiral. Gr. in-fol. demi-rel. v. ant.

lier et Tardieu, les plans des hôpitaux de Paris, les ruines de Palmyre et de Balbec de Wood, le voyage pittoresque de la Grèce, par Choiseul-Gouffier. Enfin la belle et bonne histoire de l'architecture de Canina en sept volumes in-folio enrichis d'un nombre considérable de planches (1).

(1) 898. Recueil des plus beaux tombeaux exécutés en Italie dans les xv^e et xvi^e siècles, mesurés et dessinés par Grandjean de Montigny. *Paris, Didot,* 1813, in-fol., fig. (24), demi-rel., v. ant.

903. Vues et Monuments de Rome moderne, 101 planches gravées à l'eau-forte, et publiées par Rossini. *Rome, s. d.*, gr. in-fol., demi-rel., mar. r.

2856. Le antichita di Pompei, disegnate, incise ed illustrate da Luigi Rossini. *Roma,* 1831, gr. in-fol., demi-rel., mar. v.

902. Choix des plus célèbres maisons de plaisance de Rome et de ses environs, mesurées et dessinées par Percier et Fontaine. *Paris, Didot,* 1809, in-fol., pap. vél., fig. avant la lettre, demi-rel.

2270. Histoire du Palais-Royal, par Fontaine. In-4°, 60 pl. demi-rel., v. bleu.

899. Les plus beaux édifices de la ville de Gênes, par Gauthier. *Paris, l'auteur,* 1818, in-fol., demi-rel., mar. ant.

1826. Monumenti inediti ed illustrazione della storia degli antichi popoli italiani dichiarati da G. Micali. *Firenze,* 1844, in-8° et atlas in-fol., pap. vél., mar. bl., comp.

897. Palais, maisons et vues d'Italie, mesurés et dessinés par Cloehard. *Paris,* 1809, in-fol., demi-rel., v.

917. La Metropolitana di Milano e dettagli rimarcabili di questo edificio, con trentacinque tavole in rame. *Milano, Bocca,* 1824, in-fol., demi-rel., mar. r.

912. Collezione scelta di cento monumenti sepolcrali del comuni cimitero di Bologna. *Bologna,* 1830-32, petit in-fol. 11 livr.

935. Hôtel de ville de Paris, mesuré, dessiné, gravé et publié par Cailliat, architecte; avec une notice de ce monument et des recherches sur le gouvernement municipal de Paris, par Leroux de Lincy. *Paris, l'auteur,* 1844, gr. in-fol., mar. bl., fil., tr. dor. (*Aux armes de la ville de Paris ; rel. de Simier.*)

894. Parallèle des principaux théâtres de l'Europe et des machines théâtrales françaises, allemandes et anglaises, par Clément Constant, architecte. *Paris,* 1843, in-fol., 1^re et 2^e parties.

874. Vues pittoresques et perspectives des salles des monuments français, gravées au burin par Réville et Lavallée, avec un texte explicatif par de Roquefort. *Paris, Didot,* 1816, gr. in-fol., pap. vél. fig., demi-rel., mar. r.

935. Plans des hôpitaux et hospices de la ville de Paris, levés par ordre du conseil général d'administration de ces établissements. *Paris,* 1820, 29 pl. color., mar. r., dent., tr. dor. (*Armes.*)

1643. Voyage pittoresque de la Grèce, par Choiseul-Gouffier. *Paris,* 1782-1822, 2 tom. en 3 vol. in-fol., fig., demi-rel., mar. r., non rog.

« Aux peintres nous citerons : les *Vases antiques* de Millin, exemplaire provenant du cabinet de Napoléon, avec figures coloriées à la main ; le Recueil des costumes religieux et militaires de Bar, colorié avec un soin particulier ; la galerie contemporaine de portraits, collection formant deux volumes in-folio et publiée à Londres en 1822 avec le luxe typographique qui distingue les éditions anglaises ; l'iconographie française depuis François Ier jusqu'à Louis XVI ; des collections de costumes militaires de presque toutes les armées du Nord ; l'*Histoire de la peinture italienne* de Rosini, le *Musée des Antiques* de Bouillon, le Musée de Brescia, etc., (1).

« Aux militaires : le superbe atlas des batailles, des combats et des

2859. L'Architettura antica, descritta e dimostrata coi monumenti, dal architetto cav. Luigi Canina. *Roma,* 1840-44, 6 vol. in-fol., pap. vél., fig. mar. violet.

Cet ouvrage est divisé en trois sections différentes, l'histoire, la théorie et la pratique, par les monuments d'Égypte, de Grèce et de Rome.

2860. Ricerche sull' architettura più propria dei tempi christiani, dal medesimo. *Roma,* 1846, in-fol., mar. v., dent.

(1) 2884. Peintures des vases antiques vulgairement appelés étrusques, tirées des différentes collections et gravées par Clenner, accompagnées d'explications par A.-L. Millin, publiées par Dubois de Maisonneuve. *Paris, Didot,* 1808-1810, 2 vol. in-fol., pap. vél., demi-rel. v. ant.

1780. Recueil de tous les costumes des ordres religieux et militaires, avec un abrégé historique et chronologique, enrichi de notes et de planches coloriées, par J.-Ch. Bar. *Paris,* 1778, 6 vol. in-fol. demi-rel., mar. r.

2975. The British gallery of contemporain portraits : being a series of engravings of the most eminent persons now living or lately deceased in Great Britain and Ireland, accompanied by short biographical notices. *London, Cadell,* 1822, 2 vol. in-fol., fig., mar. r., fil. (*reliure anglaise*).

Beaux portraits gravés au pointillé.

781. Iconographie française, depuis François Ier jusqu'à Louis XVI. *Paris, Delpech,* 50 livr. in-fol., portr. lithogr.

834. Costumes militaires des armées russes et suédoises. 117 planch. color. et montées sur cartes.

622 *bis*. Storia della pittura italiana esposta, coi monumenti, da Giovani Rosini. *Pisa, Nic. Capurro,* 1840-1844, 5 vol. in-8° de texte et 5 vol. in-fol. de planch., cart., non rogn.

2849. Musée des antiques, dessiné et gravé par Bouillon, peintre, avec des notices explicatives par de Saint-Victor. *Paris, Didot,* 1811-1827, 3 vol. in-fol., pap. vél., fig., demi-rel.

2854. Museo Bresciano illustrato. *Brescia,* 1838. tom. Ier, in-fol. mar. r., fil., à compart., tr. dor.

siéges des temps anciens, du moyen âge et des temps modernes par M. Kausler, ainsi que les vues des champs de bataille de Napoléon en Italie par Bagette. Les exemplaires de ces deux ouvrages proviennent du cabinet de Louis-Philippe qui s'en servait habituellement (1).

« Aux naturalistes : outre les *Liliacées* de Redouté dont il vient d'être parlé, le *Choix des plus belles fleurs* par le même artiste, le voyage de *l'Astrolabe* de Dumont-d'Urville, magnifique exemplaire avec planches doubles en noir et coloriées, la Flore et la Pomone françaises de Saint-Hilaire (2).

« La Bibliothèque royale avait acquis récemment les *Antiquités mexicaines* de Dupaix ; elle vient de se procurer un livre qui est en quelque sorte le complément de ce curieux ouvrage ; c'est une splendide publication anglaise sur les anciens monuments de l'Amérique centrale recueillis par Catherwood, avec des planches coloriées qui ont tout l'aspect de dessins originaux (3).

(1) 537. Atlas des plus mémorables batailles, combats et siéges des temps anciens, du moyen âge et de l'âge moderne, en 200 feuilles ; rédigé d'après les meilleures sources avec la coopération de la section topographique du corps royal de l'état-major wurtembergeois, par Fr. Kausler. *Carlsruhe et Fribourg, Herder*, 1831, in-4° et atlas in-fol., demi-rel., mar. bleu. (*Chiffre.*)

556. Vues des champs de bataille de Napoléon en Italie, dans les années 1796 à 1800, dessinées sur les lieux par Bagette, gravées et terminées au dépôt de la guerre, sous la direction du lieutenant général Pelet. Gr. in-fol., fig. (67), pap. vél., demi-rel., mar. r.

(2) 546. Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal, et de quelques branches des plus beaux fruits, par Redouté. *Paris, l'auteur*, 1827-1833, in-fol., gr. pap. vél., fig., demi-rel., mar. ant.

1565. Voyage de la corvette *l'Astrolabe*, exécuté pendant les années 1826 à 1829, par J. Dumont-d'Urville. *Paris*, 1830-1832, 8 vol. gr. in-8°, 1 vol. in-4° et 4 vol. in-fol. et gr. in-fol. d'atlas, demi-rel., mar. r., non rogn. (*Simier*).

Texte : 8 vol. gr. in-8° et 1 vol. in-4°. — Atlas in-fol. Botanique, fig. doubles, en noir sur papier de Chine et en couleur, 1 vol. — Zoologie, fig. doubles, en noir sur papier de Chine et en couleur. — Historique, fig. doubles, en noir et en couleur, 1 vol. — Hydrographie, 1 vol.

526. La Flore et la Pomone françaises, ou histoire et figures, en couleur, des fleurs et des fruits de France ou naturalisés sur le sol français, par Jaume Saint-Hilaire. *Paris*, 1828-1832, 5 vol. in-fol., pap. vél., 500 fig., demi-rel., mar. bleu, non rogné.

Un des douze exemplaires tirés sur papier vélin superfin in-folio.

(3) 2761. Views of ancient monuments in central America, Chiapas and Yuca-

« Mentionnons encore au nombre des ouvrages appartenant à diverses catégories : le Nouvel Atlas de la ville de Paris, par Vasserot, formant 48 grandes cartes correspondant aux 48 quartiers de cette capitale ; le Tableau de Paris de Saint-Victor, exemplaire sur papier de Hollande ; la *Belle Assemblée*, très-curieux recueil de modes publié à Londres de 1806 à 1812 ; le Voyage de Laborde en Arabie ; celui de Taylor et L. Reybaud en Égypte et en Palestine ; le portefeuille du Conservatoire des Arts et Métiers ; l'œuvre complète du célèbre graveur Piranesi en 29 volumes in-folio ; l'œuvre d'Hogarth, etc. (1).

« Nous nous sommes borné à citer les ouvrages les plus considérables, ceux que signale à l'attention des amateurs ou leur mérite intrinsèque ou la beauté des éditions ou quelque particularité intéressante. Nous pourrions, si l'espace ne nous faisait défaut, mentionner une nombreuse série de livres sur l'histoire, les sciences et les arts dont s'est également enrichie la Bibliothèque royale, tant à la vente de Louis-Philippe, qu'à celles d'autres collections qui ont eu lieu dans le même temps. Nous dirons encore, avant de terminer, que les livres provenant des bibliothèques du Palais royal et de

tan, by F. Catherwood, 1839-1842. 12 pl. in-fol. coloriées avec soin dans un carton, et un cahier de texte.

(1) 2247. Atlas général des 48 quartiers de Paris, dressé et publié par Vasserot et Bellanger, architectes. Gr. in-fol., demi-rel., mar. bl. (*Simier.*)

2241. Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, par J. B. de Saint-Victor. *Paris*, 1822-1829, 4 tom. en 8 vol. gr. in-8°, pap. vél. et atlas, demi-rel., v. v. non rogné.

817. La belle Assemblée. Bell's court and fashionable magazine. *London*, 1806-1812, 14 vol. in-8°, fig., demi-rel., mar. r., non rogné.

1658. Voyage dans l'Arabie Pétrée, par Léon de Laborde et Linant. *Paris, Giard*, 1830, gr. in-fol., pap. vél., fig. sur pap. de Chine, demi-rel., v. ant.

2659. La Syrie, l'Égypte, la Palestine et la Judée, considérées sous leur aspect historique, archéologique, descriptif et pittoresque, par M. le baron Taylor et Louis Reybaud ; ouvrage orné de 200 gravures sur acier. *Paris*, 1835-1838, gr. in-4°, pap. vél., fig. sur pap. de Chine, 85 livr.

Quant aux trois derniers ouvrages cités ici, et à quelques autres dont nous avons omis le détail dans ces notes, ils ne proviennent pas de la vente du roi Louis-Philippe. Ils ont été acquis à Paris, par M. le conservateur en chef de notre Bibliothèque royale, pendant le séjour qu'il a fait dans la capitale de la France.

Neuilly sont en général des exemplaires de premier choix et que la reliure seule de plusieurs d'entre eux a dû coûter plus cher que leur prix d'adjudication à la vente qui vient d'avoir lieu. De toute façon, le gouvernement belge n'a qu'à se féliciter du résultat de la mission qu'il avait confiée au conservateur de la Bibliothèque royale. »

— *Destruction de la bibliothèque du Congrès américain.*—La riche collection sur laquelle nous avons donné plus haut, p. 241 et suivantes, des détails puisés à une source officielle, a été presque entièrement anéantie dans le grand incendie qui, à la fin du mois de décembre 1851, a éclaté au Capitole, à Washington. Nous empruntons aux principaux journaux américains le récit de cette catastrophe.

« Les chaînes, dit le *Courrier des États-Unis,* se sont organisées de toutes parts ; les habitants de Washington, les marins de l'État, les fonctionnaires, les représentants, les sénateurs, tous, jusqu'au président lui-même, sont accourus, et ont réuni leurs efforts pour arrêter les progrès du sinistre.

« Chacun sentait qu'il se devait au salut des archives publiques, à la conservation des saintes reliques des pères de la patrie. Aussi, après des efforts surhumains, à midi, le feu a été vaincu, et il n'est plus resté à accomplir que le pénible devoir d'inventorier les pertes et les désastres, au milieu des murs noircis, des salles inondées et des débris fumants.

« La bibliothèque est un monceau de ruines ; la partie du Capitole qui la recouvrait s'est abîmée dessus et a enseveli toutes ses richesses sous ses débris. Les livres de jurisprudence, formant une collection séparée, ont seuls été sauvés. Environ 60,000 volumes sont perdus. Quelques personnes dans la foule, habituées sans doute à peser la gloire du pays et à mesurer les richesses de l'intelligence, évaluaient la perte à 180,000 dollars : mais qui peut dire ce que valaient pour les Etats-Unis, cette bibliothèque de Jefferson détruite, ces manuscrits de nos pères, ces sujets de gloire nationale réduits au néant ! ces collections dévorées par le feu ! Des efforts multipliés ont été impuissants à les sauver. Par un rare bonheur, cependant, la plus précieuse de toutes ces richesses, celle qui seule les valait toutes, est sauvée.

« La Déclaration originale de l'indépendance américaine, cette page historique si chère aux cœurs républicains du monde entier, est intacte.

« Qu'importe, après cela, des murs écroulés, des fenêtres noircies, des meubles détruits ! cela vaut quelques arpents de terres publiques et le temps de voter une résolution au Congrès.

« La salle du sénat et la chambre des représentants, et la cour suprême, sont intactes.

« Les peintures nationales de la rotonde sont sauvées.

« La nation, dit l'*Evening Post,* ne se rendra probablement point un compte exact des pertes que vient de lui faire éprouver l'incendie qui a éclaté, mercredi dernier, dans la bibliothèque du Capitole. La majeure partie des inestimables richesses qu'elle renfermait n'étaient que fort peu connues, même de ceux qui la fréquentaient. Les séries de journaux et de documents curieux dont il n'existe point de doubles, les collections de brochures, de curiosités littéraires et d'œuvres d'art ne pourront jamais être remplacées.

« Tous ceux qui venaient visiter de temps à autre cette agréable retraite, regretteront les portraits si frappants que Stuart avait tracés des cinq premiers présidents, ainsi que les originaux de Colomb, de Cortés et de de Kalb. Avec eux ont disparu également la statue de bronze de Washington, par Houdon, et le buste de Lafayette par David d'Angers. Heureusement le modèle de la statue de Washington est encore en la possession de M. Mills, et l'on pourra ainsi la remplacer.

« Onze à douze cents médailles de bronze qui provenaient du système d'échange (1) et dont quelques-unes remontaient à plusieurs siècles, sont aussi détruites.

« La bibliothèque du Congrès contenait, au moment du feu, environ 55,000 volumes ; on en a sauvé environ 20,000 ; la perte serait donc de 35,000. Ce qui rend cette dernière perte plus regrettable, c'est qu'elle comprend la fameuse bibliothèque de Thomas Jefferson, qui avait été achetée par le Congrès et qui a formé le premier fonds de la bibliothèque congressionnelle. Or, les livres qui venaient de

(1) Il s'agit ici du système des échanges internationaux de M. Al. Vattemare, dont le *Bulletin* a entretenu ses lecteurs, t. VII, p. 466, et sur lequel il reviendra amplement dans la prochaine livraison.

cet homme illustre portaient presque tous des annotations de sa main, et ceux qui chérissent sa gloire et apprécient sa grandeur, sentiront profondément la perte de ces traces intéressantes de ses productions littéraires.

« L'incendie du Capitole a eu pour cause un des défauts de construction qui ne sont que trop fréquents dans nos édifices. Un tuyau a enflammé des poutres avec lesquelles il se trouvait en contact, et le feu s'est communiqué de proche en proche avant qu'on eût pu s'en apercevoir. »

— *Sur les faiseurs de bibliographies* (1). — La funeste manie de faiseurs de livres, qui, dans ces derniers temps, a pris une si grande extension dans tout le domaine de la littérature, n'est nulle part plus à l'aise que sur le terrain de la bibliographie. Chaque profane se croit en droit de gratifier le public d'une bibliographie, et, ce qui est l'essentiel, de pouvoir avec peu de peine remplir sa bourse. Et sans doute, pour répondre à un besoin senti depuis longtemps, rien n'est plus facile que de produire un nouveau livre dans le cercle de la bibliographie. Copier quelques titres de livres de l'un ou de l'autre des milliers d'ouvrages bibliographiques existants, et les ranger dans un certain ordre suivant les circonstances, voilà en quoi ne consiste que trop souvent toute l'opération d'un auteur bibliographe. C'est de cette manière, ou de toute autre semblable, qu'ont été enfantés les ouvrages bibliographiques sur Gœthe, Herder, Lessing, Schiller, Shakspeare et Wieland, que nous avons récemment reçus et que nous recevrons encore de leur libraire et éditeur commun, le libraire Balde à Cassel. Malgré tout ce que Balde dit et laisse supposer dans la préface de la bibliographie Shakspearienne, que ces opuscules sont le résultat du choix et de la mise en ordre d'un grand nombre de notes précédemment recueillies au moyen de l'étude suivie des sources, le fruit de recherches assidues,

(1) Nous empruntons à l'excellent *Anzeiger* de M. J. Petzholdt (année 1852, pp. 27-29), cet article piquant, qu'un de nos collaborateurs (X. H.) a bien voulu se charger de traduire. Nos lecteurs y verront avec plaisir la justice que le savant bibliothécaire de S. A. R. le prince Jean, duc de Saxe, y rend aux consciencieuses recherches de notre ami A. Warzée, que nous nous applaudissons d'avoir consignées dans notre recueil.

de mûres réflexions et d'un travail soigné, ayant coûté beaucoup de peine et de temps, je suis cependant fort éloigné d'ajouter foi à ces assertions. On ne sait que trop bien que, dans beaucoup de cas, de telles assurances ne sont que de simples manières de parler, pouvant faire quelque effet dans la préface, mais n'ayant absolument rien de commun avec le livre même. Il est contre toute vraisemblance que l'éditeur n'ait pas connu la Bibliographie scientifique (*Bibliothek der schœnen Wissenschaften*) d'Engelmann, qu'on trouve partout et particulièrement chez les libraires. Il aurait ignoré que la Bibliographie d'Engelmann réunit presque tout ce qu'il donne séparément dans ses opuscules, voire même dans l'ordre que Balde, toute réflexion faite, prétend avoir jugé le plus pratique? Si, au contraire, l'éditeur connaissait l'ouvrage d'Engelmann, il était naturel qu'il le fît servir à ses desseins, sans qu'il eût besoin de se livrer lui-même à un travail préalable de recherche et de classification. Et, en effet, un simple coup d'œil comparatif jeté sur les ouvrages d'Engelmann et de Balde fait découvrir les traits de ressemblance qui existent entre eux, montre suffisamment quelle signification on doit attacher aux assurances exprimées dans la préface de la bibliographie sur Shakspeare, et donne la conviction, à moi du moins, que ce n'est pas faire tort à l'éditeur des opuscules ci-dessus cités, que d'assigner à ses fabricats une place entre les produits de faiseurs de livres bibliographiques. Ce qui me fortifie encore plus dans cette conviction, c'est la circonstance que Balde n'a pas fait la moindre mention de la Bibliographie d'Engelmann comme source dans sa préface; car un tel procédé est assez généralement reçu parmi les fabricateurs de livres.

C'est à une classe toute différente qu'appartiennent deux ouvrages bibliographiques, aussi récemment publiés, que, comme terme de comparaison, je ne puis me dispenser de mentionner ici. Ce sont le Répertoire historique (*Repertorium der Geschichte*) de Koner, et les Recherches de Warzée sur les Almanachs belges. Si facile qu'il puisse être, comme nous l'avons dit, pour le faiseur de livres d'apporter sur le marché une nouvelle compilation bibliographique, même une demi-douzaine à la fois, combien de difficultés n'a pas à vaincre l'auteur consciencieux d'un écrit de ce genre, qui tient à cœur de répondre à toutes les exigences dans la mesure de ses

forces? Non seulement un pareil travail doit être aussi complet que possible et facile à saisir; on exige encore que les citations soient fidèles et exactes, que, par conséquent, elles ne soient pas empruntées à d'autres ouvrages, mais autant que possible, le fruit d'un travail original : mais aussi ce travail est très-pénible, et il est assez naturel que les faiseurs de livres aiment à lui échapper. Ils pourront apprendre, dans les excellents ouvrages de Koner et de Warzée, jusqu'à quel point il est possible de satisfaire à ces exigences, avec du zèle, de la bonne volonté et des connaissances spéciales; le dernier surtout leur fera comprendre la manière dont s'exécutent de telles bibliographies spéciales. Le livre de Warzée leur montrera ce qu'on doit entendre par classer et choisir des notes recueillies à l'aide d'études intelligentes, pour les faire servir ensuite à des desseins utiles, tandis que, d'un autre côté, le Répertoire de Koner leur montrera ce que signifie une division et un classement qui sont le résultat d'une mûre réflexion [1].

— *MM. J. Taschereau et J. Ravenel. — Rectification.* — Ce n'est pas, comme nous l'avons dit plus haut, p. 187, M. Taschereau qui a été l'éditeur de la nouvelle édition annotée des *Mémoires secrets de Bachaumont.* Cette publication est due à son ami M. J. Ravenel, bibliothécaire de la ville de Paris. Mais nous pouvons affirmer que M. Taschereau a communiqué beaucoup de notes et de renseignements à M. Ravenel, qui en a fait son profit. C'est cette circonstance qui avait jeté quelque confusion dans nos souvenirs. Elle nous a fait tomber dans l'erreur que nous nous empressons de relever. Nous tenons avant tout à être exact, et à rendre toujours *cuique suum.*

Ch. de Ch.

[1] Cet ouvrage, dont les journaux littéraires de l'Allemagne font un grand éloge, peut être considéré comme un supplément au tome VIII (Historia et subsidia historica) du grand et utile recueil de Reuss, intitulé : Repertorium commentationum a societatibus litterariis editarum, secundum ordinem digessit Reuss. La première livraison du Repertorium du Dr Koner, qui a paru récemment, contient, en 6072 numéros, l'introduction à l'histoire, la chronologie, l'histoire générale ancienne, celle du moyen âge, l'histoire moderne, et l'histoire spéciale des États de l'Allemagne. La prochaine livraison sera consacrée à l'histoire des Pays-Bas. Ch. de Ch.

---

**Erratum.** P. 175. Après le 9e vers, mettez : Dans ton festin.

**En vente chez F. HEUSSNER** (librairie ancienne et moderne).

*R. Chalon*, recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut. Suppléments. Bruxelles, Decq, 1852. Un beau volume de LIV et 68 pages, grand in-4°, br. *Planches.* 9 00

*F. Hoffstadt*, principes du style gothique exposés d'après des documents authentiques du moyen âge, avec 40 planches in-fol. Traduit de l'Allemand, par Aufschlaeger. Liége, Noblet, 1851. Un volume de texte et un atlas dans le plus grand format in-fol. 40 00

*J. Lelewel*, Études numismatiques et archéologiques. Tome I type gaulois ou celtique (le seul volume qui ait paru). Brux., 1840. Un volume in-8° de 468 pages de texte et un atlas de 10 planches in-4° oblong. Épuisé. 20 00

— — Pythéas de Marseille et la géographie de son temps. Ouvrage publié par J. Straszéwicz, orné de 3 cartes, gravées par l'auteur. Paris, 1836, gr. in-8° br. *Épuisé.* 2 00

*Le chevalier Marchal*, notice sur l'extinction de l'ordre des Templiers. Bruxelles, Cologne et Bonn, J.-M. Heberlé. Une brochure, 24 pages in-8°. 0 75

Extrait du tome XIX des Bulletins de l'Académie.

*Charles Rahl.*, histoire de la ville et du comté de Dalhem depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Bruxelles, 1852. 148 pages, grand in-8°, br. avec 1 planche. 4 00

Tiré à 100 exemplaires.

De imitatione Christi, auctore Thoma a Kempis. Editio stereotypa. Tornaci, J. Casterman, 1851. (510 pages) in-128° br. (*Voy.* tome VIII, p. 421.) 1 50

Le même très-bien relié en maroquin violet, doré sur tr. à fil. 3 50

*A.-G.-B. Schayes*, histoire de l'architecture en Belgique. Bruxelles, 1851, 2 forts volumes gr. in-12, avec près de 500 gravures sur bois. 8 00

Édition considérablement augmentée.

*C.-S.-T. Bernd*, die Hauptstücke der Wappenwissenschaft. Bonn, 1841-49, 2 forts volumes gr. in-8° br. Avec des planches d'armoiries. 30 00

— — allgemeine Schriftenkunde der gesammten Wappenwissenschaft. Ibid., 1850-41. 4 vol. gr. in-8° br. 34 50

*Sulpice Boisserée*, histoire et description de la cathédrale de Cologne, pour servir de texte aux vues, plans, coupes et détails de l'édifice. Munich, 1843, gr. in-4° br. *Planches.* 6 00

*Ul. Capitaine*, Bibliographie liégeoise. XVIe siècle. 1 25

EN SOUSCRIPTION A LA MÊME LIBRAIRIE :

Les marches de l'Ardenne et des Woëpvres ou l'arène féodale, à la naissance des grandes suzerainetés. Coup d'œil jeté d'Arlon et des crêtes ardennaises sur Namur, sur Mézières, sur Rethel, etc., par M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy, chevalier de la légion d'honneur, membre de la société royale grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques de Luxembourg.

Cet important ouvrage paraîtra incessamment sous le patronage de S. A. le prince royal de Belgique monseigneur le duc de Brabant.

L'introduction à l'Histoire de l'ancien comté de Chiny formera un volume ou deux au plus, et l'Histoire de Chiny deux autres, c'est-à-dire quatre en tout. Ces volumes seront semblables à ceux des chroniques *, enrichis de vues, plans, armoiries et monuments lithographiés. Prix de chaque volume de 5 à 600 pages, pour les souscripteurs. 7 00

Pour les non souscripteurs. 8 00

* Les chroniques de l'Ardenne et des Woëpvres par le même auteur viennent d'être achevées. Elles forment 2 beaux volumes gr. in-8° avec des figures, etc. 16 50

Il se trouve chez M. F. Heussner un dépôt de cet ouvrage.

# TABLE DES MATIÈRES.

### HISTOIRE DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Recherches bibliographiques sur les Almanachs belges, 1er supplément, par A. Warzée. . . . . 193
Bibliographie liégeoise, par Ulysse Capitaine . . . . . 214
Bibliographie des proverbes, par G. Brunet. . . . . 233
Bibliothèques publiques aux Etats-Unis d'Amérique, par Ch. de Ch. 240

### HISTOIRE DES AUTEURS, DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Glanures bibliographiques, par Edward van Even . . . . . 248
Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé de Saint-Léger . . . . . 261
Insignia typographica. — Imprimeurs étrangers. Ivo Schoeffer. 270

### CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Inventaire des archives provenant des anciens corps de métiers. 271
Echange des doubles entre les bibliothèques de l'Etat . . . . . 272
Acquisitions de la Bibliothèque royale à la vente des livres du feu roi Louis-Philippe . . . . . 274
Destruction de la bibliothèque du Congrès américain. . . . . 284
Sur les faiseurs de bibliographies. . . . . 286
MM. J. Taschereau et J. Ravenel. — Rectification . . . . . 288
Erratum . . . . . *ib.*

---

☞ L'étendue de ce cahier nous force, pour cette fois seulement, de renvoyer à la prochaine livraison la Revue bibliographique. Les lecteurs seront dédommagés de ce retard par le nombre et la variété des articles que contiendra le n° IV, sous presse en ce moment.

## AVIS.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* des ouvrages dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire à la même librairie.

EM. DEVROYE, IMP. DU ROI.

# HISTOIRE

## DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

---

### *Nouvelles recherches sur les imprimeurs de Namur.*

Dans le but de fournir quelques données utiles à l'auteur futur d'une histoire de la typographie belgique, j'avais inséré dans le 6e volume de ce Bulletin des *Recherches sur les imprimeurs de Namur* que je comptais bien compléter plus tard (1). Depuis, M. U. Capitaine a publié (dans le 8e vol., pp. 292-301), un *Appendice* à ces recherches, et m'a ainsi singulièrement abrégé la besogne. En effet, il ne s'est pas borné à signaler divers ouvrages dont plusieurs m'étaient totalement inconnus ; il a fait plus, il a découvert un imprimeur namurois. Ce n'est point là chose aussi facile qu'on pourrait le croire au premier abord ; je sais ce qu'il m'a coûté de recherches pour *déterrer* (comme dirait notre historien Galliot) ceux que j'ai

(1) J'avertis le lecteur que les nombreuses fautes typographiques qui se sont glissées dans mon premier article (t. VI) doivent être imputées à l'éditeur du *Bulletin du bibliophile* qui n'a pas jugé à propos de m'envoyer une épreuve de mon travail. J. B.

Ce reproche fondé s'adresse à l'ancien éditeur, et ne peut tomber sur l'éditeur et sur le directeur actuels. Ce dernier s'est imposé la tâche de revoir soigneusement tous les manuscrits avant de les livrer à l'impression, et d'envoyer à chaque collaborateur une épreuve, déjà lue deux fois, des articles qu'il veut bien communiquer au Bulletin.

C'est grâce à ces moyens que notre recueil est maintenant imprimé, nous pouvons le dire sans trop de vanité, avec une correction difficile à obtenir dans un ouvrage de ce genre, composé sur tant de copies différentes, chargé de passages nombreux en diverses langues, de noms propres, de titres et de citations pour lesquelles il faut respecter les variétés et les bizarreries de l'orthographe.

Ch. de Ch.

signalés. Cela tient à ce que, pour la plupart du temps, nos imprimeurs n'ont mis au jour que des ouvrages ascétiques.

Grâces soient donc rendues à mon confrère. S'il veut bien continuer son appendice, je ne désespère pas de voir un jour ma ville natale en possession d'une histoire complète de ses Plantin et de ses Elsevier, ce dont elle nous sera, sans nul doute, fort reconnaissante à M. U. Capitaine et à moi.

Sur ce, abordons mon sujet.

### HENRY FURLET. — 1616-1624.

1. *Officia propria festorum diocœsis namurcensis ad formam breviarij romani redacta. —Namurci, typis Henrici Furlet, typographi iurati,* 1619 — in-18, pp. 5 et 160; très-mal imprimé. (Bibliothèque de M. Wilmet.)

2. *Ordonnances, stil et maniere de proceder dv conseil provincial, et des Covrs Subalternes du Pays et Conté de Namvr. Decretées par levrs Altezes Serenissimes Archiducqs d'Austrice Ducqz de Bourgoigne, etc. Contes de Namur, etc., le vingtiesme d'Aoust l'an* 1620. — *A Namvr, chez Henri Furlet imprimeur Iuré, demeurant en la Ruë de la Croix à l'enseigne du Chapeau de Rose.* 1622.—In-4° de 329 pages chiff. (Soc. archéol. de Namur.)

Ce volume est le digne pendant de la *Nouvelle ordonnance* signalée dans ma première note. (Bull. du bibliophile, VI, 435.) Je crois que l'on peut également attribuer à Furlet l'in-4° de 38 pages, sans date ni lieu, mentionné par M. Capitaine, en tête de son *Appendice,* sous la date de 1564 et intitulé : *Loix et covstumes dv pays et conté de Namvr.* J'observerai à ce propos que ces lois *publiées* en 1564 peuvent fort bien n'avoir été *imprimées* qu'une soixantaine d'années plus tard. Ce que disent M. Capitaine et M. Chalon (qui possède aussi un exemplaire de cette rare et atroce impression) me confirme dans l'opinion qu'il s'agit ici d'une œuvre namuroise.

### CHRISTIAN OUWERX. — 1627-1634.

M. R. Chalon a eu l'obligeance de m'adresser la description des deux ouvrages suivants sortis des presses de cet imprimeur :

1. *Metrographica Joannis Despiennes dv Fay opusculum XIII.— Namvrci, typis Christiani Ouwerx typog. jur. sub signo Circini Aurei. Anno* 1627. — 16 pages non cotées, pet. in-8°.

2. *Metrographica in quibus epvlvm sacrvm occinentibus Parentibus et amicis clarissimo viro Io. Despiennes dv Fay Præposituræ suæ in Cathedrali Namurana Iubilæum celebranti. — Namvrci, typis Christiani Ouwerx. typog. jur. sub signo circini aurei, anno* 1628. — Pet. in-8° de 18 pages non cotées.

### ADRIAN LA FABRIQUE. — 1665-1687.

1. *Miroir de l'Ame chrestienne. — Namur, Adrian La Fabrique, au Cœur d'argent,* 1673.

C'est sans doute une œuvre du P. Louis de Bouvignes dont j'ai signalé divers ouvrages.

J'ai dit (*Bull.* VI, 443) que La Fabrique avait donné la première édition des *Édits politiques de Namur ;* c'est une erreur, puisque les Récollets ont imprimé ce volume en 1653.

2. *Officia propria ecclesiæ cathedralis et dioecesis namurcensis, ..... Namurci, typis Adriani La Fabrique,* 1686. — In-12 de 59 pages chiff. (Soc. archéol.)

### CHARLES-GERARD ALBERT. — 1675-1720.

1. *Articles proposé pour la capitulation de la ville de Namur et de son banlieu, ..... Namur, Charles Gerard Albert,* 1695. — In-4° de 4 feuillets (Soc. archéol.)

2. *Observations curieuses sur la peste. Remedes preservatifs contre le mal. Par le Sr De la Brosse, ancien medècin des Hôpitaux en Flandres. A Namur chez Charles Gerard Albert, imp. de S.A.S.E.* 1712. — In-12 de 134 pages chiff. (Soc. archéol.)

PIERRE HINNE. — **1692-1718.**

1. *Articles proposées pour la capitulation du chasteau de Namur.— Namur, chez Pierre Hinne, imp. juré et lib. rue du President, proche le conseil,* 1695. — In-4°.

FRANÇOIS-JOSEPH GHONSE. — **1713-1714.**

Ce Ghonse, admis en 1713, imprima l'année suivante un avis au-dessous duquel on lit : *A Namur chez François Joseph Ghonse, imprimeur et libraire à la Plume d'Or.* 1714.

JEAN-FRANÇOIS LAFONTAINE. — **1717-1749.**

1. *Instruction pour la devotion et confrerie du sacré cœur de Jesus, erigée dans la chapelle des SS. PP. Recollectines à Namur l'an* 1702. — *Namur, Jean François Lafontaine, imp. et lib. rue de la Croix,* 1721. — In-12 de 150 pages chiff. (Soc. archéol.)

2. *Abregé des grâces, privileges et indulgences données . . . . aux confrères et consœurs qui sont enregistrez dans l'Archi-confrerie de la T.-S. Trinité. Namur, J.-F. Lafontaine,* 1741. — 20 pages chiff. (Soc. archéol.)

OGER LAHAYE. — **1722-1734.**

1. *Detail veritable de tout ce qui s'est passé au sacre de Louis XV, etc. — Namur, Oger La Haye,* 1722. In-4° de 16 pages.

2. *Le chemin de la croix ou la devotion a la passion de nostre seigneur Jesus-Christ. — A Namur, chez Oger La Haye imprimeur juré et libraire, rue de la Croix, à la Boule,* 1733. — In-12 de 44 pages chiff. (Soc. archéol.)

Ce volume, de même que l'œuvre signalée par M. Capitaine, est *orné* de gravures de Krafft.

L'ancienne maison d'Oger La Haye, avec son enseigne *à la Boule,* existe encore et porte le n° 660. La librairie a disparu, mais, en revanche, on y trouve une nourriture plus substantielle.

### PIERRE-LAMBERT HINNE. — 1729-1789.

1. *Rhytmi pastoris animarum ad confratrem amicum, super vitam, mores, munera pastoralia.* (Suivi d'autres poésies). *Per P. F. R. pastorem dioecesis namurcensis. — Namurci, excudebat P.-L. Hinne,* 1736. — In-12 de 16, 16 et 15 pages chiff. (Soc. archéol.).

2. *Catechisme ou instruction chretienne pour le diocese de Namur. — Namur, P.-L. Hinne.* — In-12, sans date, de 88 pages chiff., précédé d'une ordonnance de l'évêque de Berlo, du 11 juillet 1744. (Soc. archéol.)

### CHARLES LAHAYE. — 1729-1752.

1. *Instruction de S. Charles Boromée... — Namur, Charles La Haye,* 1736. — In-12 de 234 pages chiff. (Soc. archéol.)

2. *A son excellence Monseigneur Charles Emmanuel Joseph prince de Gavre, etc... Felicitation sur sa joïeuse Entrée, en son gouvernement. De la part du college des PP. de la Compagnie de Jesus.— Namur, Charles La Haye, imp. et lib. rue de la Croix à l'Ange Gardien,* 1739. — In-4° de 4 feuillets.

Au lieu de placer cet imprimeur entre les années 1729 à 1744, comme je l'avais dit d'abord, il faut aller jusque 1752.

GUILLAUME-JOSEPH LAFONTAINE. — 1749-1787.

1. *Chemin de la Croix... par un pere Recolet. — Namur, Guill.-Jos. Lafontaine.* — In-16 de 78 pages chiff. (Soc. archéol.)

Le livre ne porte pas de date, mais il est revêtu d'une approbation de 1758.

2. *Indulgences accordées par N. S. P. le Pape Clement XIII aux confreres et consœurs de l'auguste confrérie du T. S. Sacrement erigée dans l'église paroissiale de d'Huy, diocése de Namur. — Namur, G.-J. Lafontaine,* 1764. — In-12 de 33 pages chiff. (Soc. archéol.)

3. *Association sous le titre de la Sainte Agonie de Jesus mourant sur le Calvaire et de sa sainte mere Notre-Dame de douleur instituée pour obtenir une bonne mort et érigée en l'Eglise des Peres de la Compagnie de Jesus à Namur l'an* 1680. — *A Namur, chez G.-J. Lafontaine, imp. de Mons. l'évêque,* 1768. — In-12 de 38 pages chiff. (Soc. archéol.).

4. *Abrégé des mysteres de la foy... à l'usage des missions dans le diocése de Namur. — Namur, G.-J. Lafontaine,* 1783. — In-12 de 24 pages chiff. (Soc. archéol.)

GUILLAUME-JOSEPH LECLERCQ. — 1752-1807.

Cet imprimeur habitait déjà la maison à l'enseigne de St-Jérôme, dans la rue St-Jacques, en 1752.

Outre les ouvrages cités, on a encore de lui :

1. *L'histoire et la fondation de N. Dame du pillier l'arrivée de St.-Jacques en Espagne... Namur, G.-J. Leclercq,* 1760. In-12 de 30 pages chiff. (Soc. archéol.)

2. *Candidatus sacerdotii practice instructus..... Namurci, typis G.-J. Leclercq,* 1762. — In-12 de 103 pages chiff. (Soc. archéol.)

3. *L'office des cinq plaies du sauveur pour tous les jours de la semaine en faveur des associés de son auguste confrairie erigée en l'eglise des chanoines reguliers de S. Croix en cette ville, etc... — Namur, G.-J. Leclercq,* 1767. — In-12. (Soc. archéol.)

4. *Abregé de la vie du serviteur de Dieu Benoit J. Labre. — Namur, G.-J. Leclercq,* 1785. — In-18 de 72 pages. (Soc. archéol.)

5. *Abregé de la confrairie du Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. — Namur, G.-J. Leclercq,* 1793. — 24 pages chiff. (Soc. archéol.)

6. *Enchiridion ecclesiasticum....—Namurci, G.-J. Leclercq,* 1794. — In-18 de 71 et 15 pages chiff. (Soc. archéol.)

JEAN-FRANÇOIS STAPLEAUX. — 1771-1805.

1. *Le poëte des mœurs, ou les maximes de la sagesse. — Namur, J.-F. Stapleaux,* tome I. — In-12 de XV et 392 pages chiff. sans date, mais avec une approbation de 1771. (Soc. archéol.)

2. Il existe, sous la date du 28 juin 1771, un décret du conseil provincial de Namur ordonnant la saisie d'un ouvrage « nouvellement réimprimé en cette ville chez J.-F. Stapleaux et G.-J. Lafontaine, » et intitulé : *Tractatus de sacramento matrimonii, cui accessit tractatus de censuris,* publié par Joseph Prickart.

J. B.

---

*Note iconographique et bibliographique relative à* Henri IV.

Il n'y a sans doute qu'un petit nombre de lecteurs de notre *Bulletin* qui aient eu l'occasion de parcourir la belle collection de portraits de personnages du seizième siècle éditée par M. Niel d'après les dessins que conserve à Paris la Bibliothèque nationale. La

12e livraison de cet ouvrage de luxe a paru il n'y a pas longtemps; elle complète le premier volume. Nous reparlerons de cette publication ; mais, en attendant, nous tenons à dire quelques mots de la notice consacrée à Henri IV que renferme la dernière livraison. Cette notice accompagne un portrait de ce prince tel qu'il était dans sa première jeunesse ; elle ne dit rien de sa vie déjà suffisamment connue ; elle entre dans des détails fort curieux au sujet des estampes contemporaines. L'une des plus singulières est une gravure satirique d'une rareté excessive où l'on croit découvrir une allusion aux amours du roi avec la marquise d'Entragues. En voici le titre fidèlement reproduit : *Représentation du coqu jaloux qui porte la clef et sa femme la serur.* Une femme assise sur un lit présente à un homme debout devant elle la clef du cadenas qui ferme la ceinture de chasteté qu'elle porte autour du corps. A demi caché derrière les rideaux du lit, l'amant tient une bourse pour payer l'autre clef que lui montre une servante. Un fou cherche à retenir des abeilles dans un panier et un chat guette une souris (1).

La notice en question énumère dix-huit portraits divers d'Henri IV gravés durant sa vie et, à l'égard de chacun d'eux, elle fait connaître des particularités curieuses.

Il ne serait pas difficile de réunir, touchant Henri IV, bien des renseignements bibliographiques peu connus ou épars dans un grand nombre de livres, mais il faut savoir se borner. Peu de personnes savent qu'une femme, la duchesse de Rohan, a montré, dans une élégie sur la mort de ce prince, la plus touchante dignité de style et la sensibilité la plus pénétrante. Telle est l'appréciation d'un bon juge, M. Saint-Marc-Girardin.

(1) Ajoutons que la publication de M. Niel renferme des pages pleines de faits nouveaux au sujet de l'iconographie de femmes célèbres telles que Gabrielle d'Estrées, Diane de Poitiers et Marie Stuart. Le charmant portrait de la célèbre reine d'Écosse peint par Zucchero est gravé dans la *Galerie française* (Paris, 1821), et dans la seconde édition de la *Bibliomania* de Dibdin (Londres, 1842), mais selon M. Niel, il est loin de mériter confiance. Ce savant regrette (et nous aussi) de n'avoir pu consulter un ouvrage imprimé à Londres, en 1845, in-4o, *On the portraits of Mary, queen of Scots*, livre dont l'auteur ne s'est point nommé et qui n'a pas été mis dans le commerce. N'omettons pas de signaler le travail de M. Didron sur les médailles de Marie Stuart ; il est inséré dans les *Annales archéologiques*, t. XI, 2e livraison.

Qui est-ce qui se doute que l'un des récits les plus circonstanciés du forfait de Ravaillac se rencontre dans l'ouvrage d'un Anglais, dans les *Lettres familières* d'Howell? Ce qu'il raconte il le tenait d'un témoin oculaire. (Ces *Lettres* ont été souvent réimprimées et la *Retrospective Review,* tom. IV, p. 183, leur a consacré un article.)

Lowndes, dans son *Bibliographer's Manual,* p. 909, indique sept ouvrages anglais relatifs à la mort d'Henri IV; il serait à coup sûr impossible de les réunir hors de la Grande-Bretagne.

M. Beuchot, dans une note insérée au *Journal de la librairie,* 1826, p. 628, mentionne soixante-six pièces de théâtre relatives à Henri IV, et, p. 652, il en enregistre trois autres qui lui avaient échappé. Cette liste, qui serait susceptible d'additions assez importantes, contient bon nombre de pièces inédites et manuscrites. M. de Soleinne, auquel presque rien n'avait échappé en fait d'œuvres dramatiques, possédait trente pièces imprimées; elles sont énumérées dans son catalogue. Paris, 1844, tom. III, p. 56.

La publication des lettres d'Henri IV fait partie des *Documents sur l'histoire de France,* mis au jour par les soins du ministre de l'instruction publique. Elle est confiée à un membre de l'Institut, M. Berger de Xivrey. Des fac-simile, des notes savantes, des tables utiles la recommandent. Cinq volumes ont déjà paru. Les trois premiers ont été l'objet d'un compte rendu dans un journal littéraire que les événements de 1848 ont trop tôt interrompu. *Voir* la *Nouvelle Revue encyclopédique,* éditée par MM. Didot. Paris, 1847, tom. II, p. 78-90.

G. B.

---

*Imprimerie du prince de Ligne. — Découverte d'un onzième volume qui en est sorti.*

Les productions de l'imprimerie du prince de Ligne au château de Belœil ont été l'objet des recherches de M. Voisin, de M. Chalon et, après eux, de M.... qui en a inséré le résultat dans le tome Ier du *Bulletin du bibliophile belge,* p. 117-121. Voici un volume qui leur a

échappé et dont personne jusqu'à présent n'a soupçonné l'origine.

*Amusemens, Gayetés et Frivolités poétiques, par un bon Picard. Londres* 1783. Avec cette épigraphe : *Innocuos censura potest permittere lusus.* Mart. In-8° de 138 pages. Ce sont des chansons, des contes et des épigrammes fort libres, surtout dans les 25 dernières pages intitulées : *Délires et débauches d'esprit.* (P. 111-135.)

Le bon Picard, auteur de ces poésies, est Pierre-Antoine de la Place, traducteur et compilateur d'un grand nombre d'ouvrages anglais et du recueil d'épitaphes en 3 vol. in-12. Il était né à Calais (1); il se désigne lui-même sous le nom de Pierrot, « nom de société de l'auteur, » dit-il en note, p. 120. On lit dans son recueil des couplets au chevalier de Boufflers, et dans les Œuvres de Boufflers, immédiatement après des vers au prince de Ligne, s'en trouvent d'autres sur M. de la Place qui peuvent être une réponse à ceux que celui-ci lui avait adressés.

Pour ne laisser aucun doute sur l'auteur, j'ajouterai que j'ai sous les yeux un exemplaire qui a appartenu à la Place lui-même et en

(1) Laharpe, dans un article du *Mercure français,* reproduit dans son *Lycée,* 3e partie, liv. II, chap. IV, a fait une longue et plaisante caricature de ce pauvre la Place. En voici les traits les plus saillants : « Il était né en 1707, et mourut au commencement de 1793. Il s'appelait *le doyen des gens de lettres,* et dans les dernières années de sa vie il ne signait pas autrement ; sur quoi on a dit qu'il se faisait le doyen d'un corps dont il n'était pas. Cet homme, sans talent, sans esprit, sans connaissances, sans savoir même écrire en français, parvint cependant à une sorte de fortune dans les lettres ; j'entends fortune d'argent, c'est la seule qu'il pût faire..... Au sortir du collége des jésuites anglais, à Saint-Omer, à l'âge de 17 ans, il fut (de son aveu) obligé de se remettre à l'étude de sa langue naturelle, *qu'il avait oubliée.* Il faut croire qu'il ne fit pas de grands progrès dans cette étude ; car il a écrit toute sa vie le français comme parlent ceux qui en ignorent les premiers principes (*). Au reste, cette ignorance ne lui fit aucun tort : qu'importe de savoir sa langue, lorsqu'on n'a pas de talent pour écrire?...

La Place, qui, à défaut d'autres talents, était accort, souple, actif, et qui de plus était homme de plaisir et de bonne chère, s'était lié, particulièrement à ce dernier titre, avec des auteurs qui, sans être du premier ordre, avaient plus ou moins de mérite et de réputation, tels que Piron, Duclos, Collé, Crébillon fils et autres, qui aimaient, comme lui, la table et le cabaret, etc., etc. »

Ch. de Ch.

(*) La phrase si incorrecte, transcrite par M. V. Tilliard, prouve suffisamment que Laharpe n'a pas calomnié la Place.

tête duquel il a écrit : « Imprimé par M. le prince de Ligne et par « le prince Charles son fils aîné à leur imprimerie du château de « Belœil, sur un petit manuscrit escamoté à l'auteur ; mais dont « quelques exemplaires également escamotés par un valet de cham- « bre et envoyés à Paris pour y être vendus, ont été saisis à la « requête de l'auteur et mis au pilon. » La troisième pièce du recueil vient confirmer cette note, elle a pour titre : Charlot, *romance mythologique pour la fête de Mgr. le Prince de Ligne par un marguillier de Belœil.* On reconnaît facilement d'ailleurs l'identité des caractères et des fleurons de ce volume avec ceux qui ont servi à l'impression du *Coup d'œil sur Belœil.*

C'est donc un onzième volume sorti de l'imprimerie de Belœil à ajouter aux dix qui étaient déjà connus. Cet ouvrage, par sa nature, a dû n'être tiré qu'à petit nombre, et le fait des exemplaires saisis et détruits en a augmenté la rareté. Il ne figure, en effet, que dans trois ou quatre catalogues de bibliothèques dont les propriétaires avaient pris soin de réunir des livres du même genre (1).

C'était un besoin pour le prince de Ligne, qui a tant écrit, d'avoir son imprimerie à lui toujours sous sa main. Outre celle de son château de Belœil et celle de son hôtel à Bruxelles (*Bull. du bibl. belge,* t. I, p. 166), il en eut une troisième. Lorsque les événements de la révolution l'obligèrent à quitter son pays, sa fortune, son château, son imprimerie, et à chercher une retraite à l'étranger, le prince de Ligne occupa une maison de campagne près de Vienne qu'il avait nommée Monrefuge. Là encore il avait une imprimerie particulière d'où sont sortis, au moins en partie, ses *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires.* A Monrefuge sur le Leopoldsberg, près de

(1) Par exemple, dans la *Bibliothèque de M. Viollet le Duc.* Première partie. Paris, 1849, n° 1340, mais sans indication de nom d'auteur. Il n'a pas place dans le *Dictionnaire des anonymes,* qui cite, t. I, n° 659, une autre production sans doute du même genre, due au même écrivain. Ce sont les *Amusements d'un convalescent.* 1761, in-8°. On voit que la Place, homme de plaisir, avait pris ce titre en affection. Grâce à la notice que M. V. Tilliard nous a fait l'honneur de nous communiquer, M. Quérard pourra enregistrer un pseudonyme de plus dans la dernière livraison de ses curieuses *Supercheries littéraires.* Nous sommes bien en retard, pour le dire en passant, avec cet ouvrage important, dont nous nous occuperons en détail dans une de nos plus prochaines livraisons.

Ch. de Ch.

Vienne, et se vend à Dresde chez Walther. 1795-1811. 34 vol. pet. in-8°.

VICTOR TILLIARD.

---

*Réalisation sur une large échelle du système des échanges internationaux.*

Nous avons eu occasion déjà de parler de M. Alexandre Vattemare et de son système d'échanges si ingénieux et si fécond en résultats (1). Ce fervent apôtre de la civilisation, qui s'est voué de cœur et d'âme à cette noble mission intellectuelle, vient de visiter notre capitale pour y faire connaître son plan et recueillir les adhésions des grands corps de l'État et des associations scientifiques. C'est avec plaisir que nous insérons, sur sa demande, la lettre qu'il a adressée à l'honorable M. Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique. Elle renferme des vues utiles et des détails intéressants, de nature à plaire aux bibliophiles de tous les pays. Nous aimons à croire que la Belgique ne restera pas en arrière, et que le voyage de M. Vattemare dans notre pays portera bientôt ses fruits. Nos établissements publics s'enrichiront ainsi à peu de frais de trésors précieux, et en même temps la Belgique sera mieux connue, sera équitablement appréciée et jugée sur ses œuvres jusque dans les contrées les plus reculées du nouveau monde.

CH. DE CH.

---

Bruxelles, le 1er juin 1852.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du gouvernement de l'Etat de New-York, les 5 derniers volumes, publiés jusqu'à ce jour, de

(1) *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge,* t. VII, p. 466.

l'*Histoire naturelle de l'État de New-York,* dont les premiers vous ont été précédemment transmis. Ces volumes se composent de :

*Agriculture of New-York,* 2 vol. in-4°, 68 planches coloriées, comprenant une description de la classification et distribution du sol, des rochers, des eaux naturelles, des différentes formations géologiques, avec un aperçu général, sur le climat et l'agriculture de l'État, par le docteur Emmons. Albany, 1847-48.

*A Flora of the State of New-York,* contenant la description complète de toutes les plantes indigènes ou naturalisées jusqu'à ce jour dans l'État avec des remarques sur leurs propriétés médicales et économiques, par John Torrey, 2 vol. in-4° ornés de 160 planches.

*Palæontology of New-York,* contenant une description complète des restes organiques de la partie inférieure du système de New-York, équivalente à la partie inférieure du roc silurien d'Europe, par James Hall, avec 100 planches.

Le but du gouvernement de New-York, en me confiant la répartition en Europe de 45 exemplaires de ce magnifique ouvrage (composé déjà de 15 volumes in-4°, illustrés de plus de 500 gravures coloriées, cartes, etc.), ainsi que de plusieurs milliers de documents législatifs, d'ouvrages historiques et scientifiques, était d'aider de tout son pouvoir à la réalisation complète et permanente du système international d'échange, jugeant ce système non-seulement utile à la propagation des sciences, mais le considérant en outre comme le moyen le plus direct et le plus certain d'établir, entre les gouvernements et les populations, des relations officieuses en dehors de toute politique, qui ne pourront manquer de faire naître entre eux des sentiments d'amitié et de paix qui se fortifieront avec le temps ; car par ces échanges constants de toutes les productions capables de créer des rapports fondés sur l'estime réciproque ils s'apprécieront mieux et se trouveront ainsi mieux rapprochés par l'intelligence.

L'aperçu, tant soit peu détaillé, qui m'a été demandé sur l'origine et la marche du système d'échange international, depuis 1850, époque de son origine (et pour la réalisation duquel j'ai depuis ce temps visité presque tous les empires, royaumes et républiques des deux mondes,

sollicitant partout pour lui les sympathies et la coopération des souverains, des assemblées législatives, des gouvernements et des corps savants de l'Europe, de l'Amérique et des Indes), fatiguerait la patience de l'Académie et me prendrait un temps dont je ne puis disposer. Je me réserve, plus tard, d'en faire l'objet de mémoires que je publierai et par lesquels je ferai connaître, d'une manière complète, l'origine et les résultats du système ainsi que le généreux concours que m'ont prêté les gouvernements et tant de citoyens honorables de tous les pays.

Je me bornerai aujourd'hui à citer des faits accomplis. Ainsi, autant qu'il a été possible de le vérifier sur les registres de l'agence centrale depuis qu'elle est régulièrement établie, on trouve que, de 1846 à 1850, l'ensemble des échanges présente un mouvement général de 54,302 volumes, embrassant toutes les branches des connaissances humaines, 2,414 cartes et plans, 694 estampes et 1,735 médailles et monnaies. Ajoutez à cela la collection des étalons des poids, mesures et balances des États-Unis d'Amérique (estimée, sur expertise faite par ordre du ministre du commerce de France, à 17,000 francs); une collection semblable de poids et mesures, etc., de France, présentée en retour aux États-Unis, 3 modèles du *dry dock* de Brucklynn, 6 modèles des plus beaux vaisseaux de guerre des États-Unis, exécutés par ordre du ministre de la marine de l'Union; de nombreux échantillons de bois des forêts de l'Amérique du Nord, du Mexique, de la Californie et de la république de Libéria en Afrique; des herbiers, 15 caisses de minéraux, un morceau de fer oxydulé des montagnes de fer du Missouri, du poids de 1,250 kilogrammes; des reptiles, des poissons, des animaux vivants, 137 oiseaux du Chili, de l'Amérique du Nord, de l'Asie, etc.; des caisses de céréales et de graines, de nombreux dessins, la spécification des inventions les plus remarquables et les plus utiles à l'humanité, brevetées aux États-Unis en 1847. Il est bon de remarquer que je ne parle que des échanges consommés. J'ai dans mes bureaux plusieurs milliers de volumes, plusieurs centaines de cartes, des gravures, etc., dont je puis disposer maintenant.

Parmi les grands ouvrages qui ont fait partie de ces échanges, je n'en citerai que quelques-uns; tels que le *grand ouvrage de l'Institut d'Égypte*, 2 exemplaires; les *Monuments de Ninive*, 10 exemplaires;

le grand *Voyage en Perse,* 10 exemplaires ; la *Statistique monumentale de Paris*, 14 exemplaires ; les *Galeries historiques de Versailles,* 6 exemplaires ; l'*Exploration scientifique de l'Algérie,* les *Monuments de Paris,* par Baltard, 6 exemplaires; les *Documents inédits de l'histoire de France,* 80 volumes in-4°, 4 exemplaires ; *Mémoires de l'Académie des sciences et de l'Académie des sciences morales et politiques,* 5 exemplaires ; les *Annales des ponts et chaussées,* 3 exemplaires ; les *Annales des mines,* 5 exemplaires ; les *Archives du Muséum d'histoire naturelle ;* la *Grande Carte géologique de France,* avec 2 volumes in-4° de texte, 9 exemplaires ; le *Mémorial du dépôt de la guerre,* 10 volumes in-4°, 3 exemplaires; la *Grande Carte topographique de France,* publiée par le dépôt de la guerre, 4 exemplaires ; enfin tous les ouvrages dans tous les genres publiés en France ont été donnés, par le gouvernement, la ville de Paris, l'Institut, etc., avec la plus grande libéralité, et souvent en nombre considérable d'exemplaires. J'oubliais de mentionner la *Collection complète des médailles relatives à l'histoire de France,* et dont les coins appartiennent au gouvernement ; cette collection était composée de 1,022 médailles, de 1494 à 1851 inclusivement, de plus 8 à 10 exemplaires de chacune des plus belles gravures en taille-douce, publiées en France.

Sa Sainteté le pape Pie IX a également contribué à la réalisation du système, par *trois séries de médailles historiques* (*or, argent et bronze*) et la *Chalcographie romaine,* composée de 226 magnifiques gravures, avant la lettre.

Parmi les dons considérables faits par le gouvernement des Pays-Bas, je ne nommerai que *le Traité sur l'histoire naturelle des possessions coloniales néerlandaises,* 3 vol. in-fol. avec planches, 10 exemp.; *Monuments égyptiens du musée néerlandais d'antiquités,* 12 liv. in-fol., 4 exempl.; *Voyage en Circassie,* par le chevalier Taitebout de Marigny, 8 exempl., etc., etc. La contribution des Pays-Bas au système d'échange est, sans contredit, la plus considérable qui aura été versée jusqu'à ce jour par un seul État, comparativement à sa population.

Le contingent du Congrès joint à celui de 26 des États de l'Union américaine est également très-considérable ; cependant je ne citerai parmi les ouvrages les plus importants que le fameux recueil : *Les Oiseaux d'Amérique,* d'Audubon, 4 vol. grand in-fol. et 10 in-4° de

texte; *The united States exploring expedition* ou *Voyage de découvertes dans l'Océanie,* sous les ordres du commodore Wilkes, le plus magnifique livre de ce genre publié dans le nouveau monde, exécuté par ordre du congrès et dont il n'y a eu que 100 exempl. de tirés, les 10 premiers vol. grand in-4° et 3 atlas grand in-fol. (7 exempl.); les *Archives américaines,* les 7 premiers vol. in-fol. sur 30 dont il se composera, 25 exempl. Mais je dois m'arrêter, car la nomenclature de tous les ouvrages remarquables donnés par les États-Unis exigerait un gros volume que je me propose de publier plus tard.

J'ai oublié d'indiquer en son lieu les dons faits par la Suède, et qui sont des plus intéressants. Si j'ai cité ceux de la France, c'est parce que le hasard a fait tomber sous ma main une liste de ces objets, tandis que je ne puis parler des autres que de mémoire. Indiquer tous les hommes illustres qui ont ajouté l'offrande de leurs travaux aux dons des gouvernements serait chose impossible, car je devrais nommer tout ce que les deux mondes comptent d'illustrations dans tous les genres, et je craindrais de paraître injuste envers le plus grand nombre si je n'en nommais que quelques-uns.

Par ce qui précède vous voyez, Monsieur, que le système d'échange est plus qu'une idée, que c'est un fait accompli. Les administrations publiques ont reçu avec gratitude et elles ont rendu avec magnificence. Les plus grandes facilités sont accordées pour la libre circulation des objets destinés aux échanges internationaux, car dès 1841 le ministre des finances de France arrêta que l'admission en franchise des droits de douane leur serait accordée, et on transmit en même temps à M. le commissaire général de la marine au Havre, l'ordre de recevoir et de diriger sur le ministère de l'intérieur, les envois qui me seraient faits d'Amérique.

Le 30 juin 1848, le congrès des États-Unis rendit un bill qui consacre, dans le premier article, le principe du système et, dans le second, accorde la franchise de droits aux objets d'échange, et par une circulaire du 16 août suivant, le ministre des finances décida que pour être admis au bénéfice du bill, les livres, cartes, estampes, etc., devraient porter le timbre de l'agence générale, dont le siége, dit-il, est à Paris. Le comité de la bibliothèque du congrès qui a la direction des échanges pour le gouvernement général, m'a institué son agent, le 25 juillet 1848. Presque tous les États particuliers

ont des lois semblables au bill du 30 juin ; dans l'État de New-York ce sont les régents de l'université qui sont chargés de diriger le mouvement des échanges; dans le Vermont, un agent spécial a été nommé pour être en rapport direct avec l'agence centrale ; trois des plus notables citoyens ont la même charge dans le Massachusetts. Je corresponds dans tous avec les gouverneurs.

Le premier pays que j'ai visité depuis mon retour d'Amérique, est le royaume des Pays-Bas, et l'extrait suivant d'une lettre de M. le ministre de l'intérieur, en date du 17 avril dernier, donne une idée des dispositions favorables du gouvernement et de la nation en faveur du système d'échange :

« Secondé, dit le ministre, par la sympathie et par l'empressement « qu'a excité partout, à ma grande satisfaction, votre dévouement à la « cause de la république des lettres, le gouvernement pourra donner « plus d'extension à ce qu'il a déjà fait en faveur de votre entreprise. « Un nombre considérable d'ouvrages publiés par son ordre vient « d'être de nouveau rassemblé pour être mis à votre disposition ; le « tribut des sociétés savantes et des particuliers augmentera sous peu « cette collection.

« Afin de faciliter les échanges et de vous témoigner en même « temps combien le gouvernement apprécie vos louables efforts pour « faire participer chaque nation aux trésors de la civilisation, j'ai « l'honneur, au nom du Roi, de vous conférer par la présente le titre « et les fonctions d'agent pour les Pays-Bas.

« Vous verrez, Monsieur, dans cette distinction, un moyen d'as- « surer de plus en plus l'accomplissement de votre but noble et « élevé.

« *Le ministre de l'intérieur*,
« THORBECKE. »

Dans une lettre aussi bienveillante, M. le ministre des colonies m'annonce qu'il vient de recommander particulièrement notre système au gouverneur général des Indes néerlandaises qui doit en même temps nouer des rapports entre l'agence centrale de Paris et la Société des Arts et des Sciences de Batavia, et, par une lettre du 24 avril, M. le ministre des finances me fait l'honneur de me communiquer copie d'une circulaire adressée au directeur des douanes

à Rotterdam, indiquant les mesures nécessaires pour l'admission en franchise des objets destinés aux échanges internationaux.

D'après le bienveillant accueil fait à ma mission depuis mon arrivée à Bruxelles, j'ai la certitude que le gouvernement et les chambres sont disposés à entrer dans cette fédération intellectuelle dont font déjà partie presque tous les gouvernements des deux hémisphères ; d'autant plus que la Belgique a été une des premières à profiter des avantages de la loi adoptée aux États-Unis en faveur du système d'échange, ainsi que le témoigne la lettre suivante que m'a adressée, en juillet 1840, M. Serruys, alors ministre de Belgique à Washington :

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous féliciter sur le beau succès que vous avez « obtenu ici en faisant passer la loi sur les échanges entre les divers « gouvernements.

« Grâce à cette loi, des relations d'échanges sont établies entre la « Belgique et les États-Unis, qui m'ont déjà remis une foule de docu- « ments que j'ai fait passer à mon gouvernement. »

Parmi les ouvrages remis alors à M. Serruys, et dont la plupart avaient été recueillis par moi, se trouvaient *The american state papers*, 23 volumes in-folio formant la collection la plus complète et la plus authentique des travaux parlementaires et administratifs du gouvernement fédéral, imprimés depuis la déclaration de l'Indépendance jusqu'à 1825 inclusivement.

Ce recueil, maintenant de la plus grande rareté, se trouve à la bibliothèque de la Chambre des Représentants.

Depuis cette époque, j'ai eu l'honneur de transmettre à la même Chambre, au nom du Congrès, plus de 200 volumes de ses documents législatifs publiés à la fin de chaque session de 1840 à 1849 inclusivement.

Ces volumes, indépendamment des travaux parlementaires et administratifs, contiennent un nombre considérable de rapports et de travaux scientifiques, sur l'histoire, la géographie, la statistique, la géologie, la minéralogie, l'histoire naturelle, l'industrie, le commerce, etc., etc., de l'Amérique du Nord, illustrés d'une foule de planches, cartes, plans, etc.

*The american Archives*, 7 volumes in-folio sur 30 dont se composera cette grande publication nationale, exécutée par ordre du Congrès, et qui contiendra tous les documents inédits sur l'histoire des colonies de l'Amérique du Nord, sur leurs progrès, sur les causes et l'accomplissement de la révolution américaine. Collection faite avec le plus grand soin, dans le dépôt des archives du gouvernement fédéral ainsi que dans ceux des treize États primitifs de l'Union américaine.

Ajoutant à cela la dernière édition officielle de la collection des lois fédérales de 1790 à 1851, l'on possède maintenant tout ce que l'on peut désirer en fait de renseignements les plus authentiques, sur l'histoire, la législation et la marche politique du gouvernement général des États-Unis d'Amérique.

Enfin le Congrès, toujours désireux de coopérer de tout son pouvoir à l'établissement d'un système d'échange international, et aussi pour donner un nouveau témoignage de sa haute estime pour le gouvernement et la nation belge, a décidé, par acte spécial en 1846, qu'un exemplaire de *The united exploring expedition* ci-dessus mentionné, serait offert au gouvernement belge. Les 13 premiers volumes in-4°, et 3 atlas in-folio très-richement reliés se trouvent maintenant au ministère des affaires étrangères, direction de la marine.

J'ai également recueilli avec soin, lors de mon séjour en Amérique, et transmis en son temps à M. le ministre de l'intérieur, auquel j'ai eu l'honneur, tout dernièrement, de remettre les suites, un assez bon nombre de documents et autres publications concernant l'instruction publique, la statistique, l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'administration de la justice, les prisons, les hôpitaux, le paupérisme, etc., des États de New-York, du Massachusetts, du Connecticut, etc.

De plus, les établissements scientifiques, ainsi que les savants les plus illustres de presque tous les États de l'Union, se sont empressés de faire hommage de leurs travaux à l'Académie royale de Belgique.

Tels sont, jusqu'à présent, Monsieur, les résultats du système d'échange international et les avantages que la Belgique en a retirés sous le point de vue scientifique et littéraire.

Mais la grande importance de ce système, pour la Belgique, est l'occasion que l'initiative prise par les États-Unis envers elle, va lui

donner ; car répondant par une noble réciprocité, elle répandra sur tout le continent américain de glorieux échantillons des productions de son génie, de son industrie, de ses arts, de son commerce et de sa haute civilisation.

L'un des succès les plus utiles de ma mission dans le nouveau monde, a été non-seulement d'exciter partout les États et les villes à entrer dans la voie des échanges internationaux ; mais encore de fixer plus sérieusement que jamais leur attention sur la culture et la propagation des sciences et des arts et par cela même sur la création de bibliothèques et de musées publics, qui deviendront autant d'expositions permanentes des productions de l'industrie et de la puissance intellectuelle de chaque nation appartenant à cette fédération pacifique et littéraire.

De telles expositions, au sein de cette jeune et ardente nation, y feront naître des besoins intellectuels qu'elle voudra satisfaire. Alors que de voies nouvelles ouvertes au commerce et à l'industrie !!

Que de précieux avantages la science ne retirera-t-elle pas de toutes ces richesses surabondantes que renferment les bibliothèques et les musées ; de ces doubles, de ces volumes dépareillés, rebuts précieux que la main des savants laisse à regret dans la poussière et dans l'oubli ; que de trésors enfouis sont enlevés à la science et perdus pour tous ! Chaque bibliothèque, image fidèle du pays qui l'a formée, regorge des productions nationales et manque souvent des ouvrages étrangers les plus importants ; tandis qu'une organisation semblable les condamne à une pareille inutilité, cette exubérance de richesses locales fait ressortir davantage la pauvreté qui siége à côté. Ces doubles sont des richesses mortes et de blâmables soustractions faites au détriment de l'intelligence. Cependant ces ossements du génie humain n'attendent qu'une voix qui, semblable à celle du prophète, les rende à la vie et au but qui les avait fait naître. Cette voix ! c'est l'échange ; j'en ai demandé l'application et toutes les fois qu'il a été mis en pratique les résultats en ont toujours été des plus fructueux.

Entre autres avantages de ce système d'échange international, sera la création, dans le sein de chaque nation, de dépôts spéciaux des richesses intellectuelles de toutes les autres. Ainsi la ville de Paris fait préparer en ce moment, dans l'ancien hôtel des commissaires priseurs, place de la Bourse, destiné à la chambre de commerce, un local spé-

cialement consacré aux 10,000 volumes, aux nombreuses cartes, gravures, médailles, etc., que je lui ai présentés au nom des États-Unis. Là, le gouvernement fédéral, ainsi que chacun des États de l'Union, aura sa place distincte indiquée par son nom, ses armes, et la date de son incorporation à l'Union, tous rangés d'après leur ordre politique, commençant par l'État du Maine et se terminant par la Californie.

L'inscription sur le frontispice de ce précieux monument de sympathie internationale sera : BIBLIOTHÈQUE AMÉRICAINE, *hommage des citoyens de l'Amérique du Nord à la ville de Paris.*

Cette bibliothèque fera voir à l'Europe ce qu'elle a à attendre du nouveau monde intellectuel.

Partout où j'ai remis des ouvrages, soit en Amérique, soit en Europe, j'ai demandé et toujours obtenu, qu'une place distincte fût accordée aux productions de chacune des nations faisant partie de la grande association littéraire.

Voici donc, Monsieur, ce que je prends la liberté de solliciter.

Qu'outre le nombre ordinaire des exemplaires de ses publications, l'académie décide qu'à l'avenir il en sera tiré une certaine quantité destinés exclusivement aux échanges internationaux (supposé 25 exemplaires). Eh bien ! que l'exemple de l'Académie soit suivi par les chambres, les ministères, les administrations, par les villes, les auteurs et les éditeurs ; voyez, je vous prie, quelle masse de matériaux pour les échanges ! Quels moyens d'étendre sur toute la terre la puissance intellectuelle de votre belle patrie, quelle voie ouverte aux éditeurs et aux auteurs pour échantillonner le monde entier de leurs productions ; quel moyen unique de se procurer tous les trésors scientifiques du reste de la terre, et tous ces avantages peuvent se réaliser moyennant quelques rames de papier ! Ajoutez à cela les doubles innombrables de vos bibliothèques publiques, et vous avez des trésors inépuisables !

Ainsi, par exemple : 25 exemplaires d'un même ouvrage adressé à 25 correspondants vous produiront 25 ouvrages différents.

Quant aux moyens d'exécution les voici : Une agence universelle (déjà fondée), patronée et soutenue par tous les gouvernements ayant accepté le principe des échanges internationaux, est chargée d'entretenir et de perpétuer les échanges au moyen d'agences centrales dans chaque capitale des États ayant adhéré au système. Ces agences nommées par le gouvernement du pays où elles se trouvent, sont en rela-

tions directes avec l'agence universelle, à laquelle elles transmettent annuellement les ouvrages, documents, etc., qu'elles ont recueillis, ainsi qu'un rapport sur leurs opérations, lesquels rapports seront joints à celui que l'agence sera tenue de présenter chaque année sur le mouvement général des échanges et sur l'emploi des fonds accordés pour les frais d'administration.

Pour la conduite d'une entreprise embrassant une telle multiplicité de travaux divers, *l'unité d'action* est une condition indispensable de succès. Un seul établissement, ayant ses ramifications au moyen d'agences, jusqu'aux extrémités du monde, était le seul moyen de les centraliser, pour les diriger plus sûrement, pour éviter de doubles emplois, et afin que la responsabilité de l'administration repose sur un seul établissement. La moindre division de ces travaux rendrait la responsabilité impossible, car elle diminuerait ses forces, ainsi que les garanties nécessaires pour l'exécution fidèle des devoirs qui lui sont imposés.

En Hollande des commissions chargées de recevoir les dons des corps savants, des éditeurs, auteurs, etc., ont été formées dans chacune des villes du royaume, avec une commission centrale à La Haye chargée de recevoir ce qui aura été recueilli par les commissions locales pour les transmettre au fur et à mesure à l'agence centrale à Paris, avec ce qu'elle recevra des divers départements, etc.

L'agence universelle ne se charge des échanges qu'entre les gouvernements, les administrations, les corps savants, jamais avec les particuliers. Toutefois elle reçoit les objets qui lui sont adressés par les auteurs, les éditeurs, les amateurs pour être échangés même contre des objets déterminés; mais alors elle stipule que les objets échangés seront remis dans des dépôts publics, sous la réserve, pour les donateurs, de désigner librement et à leur convenance ceux dont ils veulent enrichir par leurs dons les musées, les cabinets et les bibliothèques.

Pour faciliter les échanges et pour en rendre la connaissance plus générale et ainsi en étendre les bénéfices, elle publiera un bulletin qui contiendra l'indication : 1° des livres et objets échangés jusqu'à ce jour, avec mention de la provenance et de la destination ; 2° de

ceux qui lui ont été confiés pour les échanges et qui sont encore dans ses mains; 3° des demandes qui lui seront adressées ; 4° des propositions qui lui seront faites.

Au milieu de mes travaux les plus féconds, et, qu'il me soit permis de le dire, de mes plus grands succès, je n'ai jamais oublié ce passage d'une lettre que m'avait adressée un illustre prélat :

« Cette œuvre qui tend à créer de nouveaux liens de sociabilité « entre les peuples, disait Mgr. l'archevêque de Paris, sera l'ouvrage « du temps; considérée sous ce point de vue, il serait à désirer qu'elle « fût confiée à quelqu'un de ces corps ou à l'une de ces sociétés « savantes qui ne meurent point et qui sont plus en état que des par- « ticuliers de poursuivre et d'obtenir des résultats complets. »

Il me semble que le moment sera venu, et cela ne peut tarder, (lorsque tous les gouvernements auront témoigné par l'adoption de l'agence telle qu'elle existe en ce moment, qu'ils en approuvent la pensée et qu'ils en veulent la réalisation) où il me sera permis de faire un appel aux hommes de bonne volonté pour les prier de m'aider à fonder une société *spéciale* pour le développement et la perpétuité du système d'échange.

Tous les corps savants, toutes les associations qui existent aujourd'hui ayant leur but particulier, leur objet déterminé et précis, leurs constitutions établies, leurs travaux coordonnés pour la meilleure application de leurs forces aux fins qu'ils se proposent, je ne crois pas qu'il soit convenable ou possible de détourner l'attention et l'activité d'un seul sur les opérations difficiles, compliquées de l'agence pour les échanges internationaux.

D'ailleurs ces opérations demanderaient déjà toute l'action d'une société *spéciale;* on a pu s'en convaincre par l'exposé qui précède. Les échanges doivent nécessairement se développer, se multiplier, s'étendre. Ils répondent à des besoins immenses qui deviendront d'autant plus impérieux qu'ils auront des moyens plus faciles et plus assurés de se satisfaire.

Plus ils seront connus et plus ils seront recherchés, ils se répandront de proche en proche, sollicitant, provoquant, irritant les appétits de la science. Il n'y a pas une branche des connaissances humaines à qui ils ne profitent et, par conséquent, pas un gouvernement, pas une administration, pas une ville, pas une bibliothèque pour qui ce ne soit un devoir, une nécessité de les adopter.

En 1846, 6,000 volumes seulement avaient été échangés, en 1852 il y en avait plus de 50,000 ; en 1846 les rapports d'échanges n'étaient établis qu'entre l'Amérique et la France, ils s'étendent en 1852, aux États-Romains, à la Belgique, à la Hollande, à la Prusse, à l'Autriche, à la Suède, à la Suisse, au grand-duché de Bade, au Wurtemberg, à la Russie, à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce, à la Turquie, à la Bavière, aux Indes-Orientales, au Chili, etc.

On comprend par les travaux qui m'accablent, que je dois aspirer au moment où il me sera possible de faire un appel pour la formation de cette société dont la création devient de plus en plus nécessaire, si ce n'est indispensable. Je ne déclinerai cependant jamais ma part à l'œuvre laborieuse, mais grande, belle et féconde à laquelle je convierai les hommes de bonne volonté ; mais je crois l'avoir amenée à un point où les forces d'un seul homme ne sauraient suffire, ni aux devoirs qu'elle impose ni aux espérances qui s'y rattachent. En faisant cet appel je suis animé par la pensée de M. de Quelen, je veux au lieu d'un homme pour qui il n'y a rien de plus certain que la mort : « *Une société qui ne meurt point.* »

En attendant je me mets entièrement à la disposition de l'Académie, heureux si mes faibles services peuvent lui être de quelque utilité.

Alexandre Vattemare.

---

Les honorables questeurs de la chambre des représentants de Belgique se sont empressés de répondre à l'appel de M. A. Vattemare. Ils lui ont écrit la lettre suivante :

*Questure de la Chambre des Représentants.*

Bruxelles, 12 mai 1852.

Monsieur,

L'accueil sympathique que vous avez rencontré près des gouvernements qui ont accepté le système d'échange de leurs documents poli-

tiques et parlementaires, ne pouvait vous faire défaut en Belgique. Nous nous empressons de vous adresser tous les actes législatifs dont nous pouvons disposer ; la note ci-jointe vous en donne le détail.

Grâce à votre concours si cordial et dévoué, ces relations d'échange se trouvent assurées pour l'avenir et nous nous rappellerons toujours avec intérêt votre œuvre qui peut être si éminemment utile aux deux pays.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

*Les Questeurs,*
C. Thiéfry.

---

# HISTOIRE DES AUTEURS,

## DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

---

### *Glanures bibliographiques.*

(Suite. — *Voy.* le tome VIII, p. 599, et ci-dessus, p. 248.)

---

### IX

#### LES IMPRIMEURS VELPEN.

(1559-1680.)

La famille des Velpen [1] a produit plusieurs artistes qui ont exercé l'art de la typographie avec succès, mais que, faute de notions précises, on confond parfois les uns avec les autres. Nous avons ras-

[1] M. Ch. Piot écrit van Velp ; *Histoire de Louvain*, 1859, p. 247. Nous avons tiré la forme Velpen d'une impression flamande de Renier qui devait savoir comment s'écrivait son nom. C'est du reste une véritable vétille.

semblé quelques détails qui nous permettent de jeter du jour sur l'existence des trois premiers imprimeurs de cette famille. Nous allons les communiquer aux bibliophiles.

I. Renier Velpen ou Velpius. Ce typographe avait vu le jour à Diest (1), la ville natale de Nicolas Cleinaert, le plus spirituel des auteurs belges du xvi^e siècle (2), et dont il édita les lettres curieuses avec un luxe de bon goût (3). L'artiste dans plusieurs souscriptions de ses travaux se nomme tantôt *Renier Velpen de Diest*, tantôt *Renier de Diest* tout court ; c'était l'usage de l'époque. Le typographe se fixa à Louvain avant 1545. Il y exerçait la profession d'imprimeur juré, dans la rue Basse, ou *in die Leegerstrate* (*in platea ociali*) (4), à l'enseigne du Cheval (5). Velpen n'y était pas brillamment logé : il y habitait une toute vieille maison, située en face de l'ancienne chapelle de Saint-Eloi, et qui appartenait à l'abbaye de Parc (6) ; il payait un loyer annuel de 8 florins du Rhin. L'artiste y demeurait encore en 1573 (7).

(1) Diest produisit au xvi^e siècle deux autres typographes de mérite, savoir : Servais van Sassen ou *Servatius Sassenus*, imprimeur à Louvain en 1552, et Egide Coppens ou *Ægidius Copenus*, imprimeur à Anvers en 1545. M. Émile Gachet a publié dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, p. 252, une pièce de 1567 fort intéressante sur le dernier. L'auteur n'a pas connu le nom de famille de l'artiste. *Voy.* aussi la Notice de M. De Reume, *Bulletin du bibliophile belge*, t. V, p. 441. — Nicolas Biestkens, imprimeur à Anvers en 1577, était également de Diest.

(2) M. Félix Nève, professeur à l'Université de Louvain, est auteur d'une excellente notice sur Nicolas Cleinaert. Cette notice a été insérée dans l'*Annuaire de l'Université de Louvain* de 1844, pp. 129-157.

(3) *Nicolai Clenardi peregrinationum, ac de rebus Machometicis epistolæ elegantissimæ. Lovanii apud Hieronymum Welïæum, typographum jurat. Anno* 1561. A la fin : *Lovanii typis Reyneri Velpii Diestensis, typographi jurati.* In-12.

(4) Cette rue porte actuellement le nom de Rue de Paris.

(5) Comptes de l'abbaye de Parc de 1571. Le savant Théodore Gemma avait habité cette maison. Velpen y demeurait déjà en 1552. Voici une édition qui le constate : *P. Godefridi Thansboecksken der christene menschen. Gheprint binnen Loven in die legher straete, by my Reynier van Diest ghesworen boeckprinter,* 1552, 12 *octob.*

(6) « *Reynier Velpen, printere, van onsen huyse tot Loven in die leegerstrate VIII rynsgulden.* » Comptes cités, 1566, fol. 56 v°.

(7) Comptes cités. Une thèse de la faculté de théologie du 18 août 1572 porte : *Lovanii typis Reneri Velpii, typ. jur. in platea ociali.*

Velpen travailla d'abord en société avec Jacques Bathen; une édition de 1545 le constate (1). Il imprima ensuite pour la plupart des libraires de la ville; en 1550, pour les associés Martin de Raymaker (*Rotarius*) et Pierre Phalèse (*Phalesius*) (2). Il travailla également pour Arnold Peeters, libraire, demeurant rue d'Eeghem, à Malines. Il mit au jour en 1552, pour ce vendeur de livres, le Manuel des chrétiens de Pierre Goeyvaert, ou Godefridi d'Anvers (3). Ses presses roulèrent en 1562, pour Jérôme Wellen, *au Diamant* (4), en 1570 pour Jean Fouler, à la *Tête d'or* (5), et en 1571 pour Pierre de Cologne, *à l'Éléphant* (6). Il imprimait en outre une masse de Thèses pour la Faculté de théologie de l'Université de Louvain. Velpen avait en 1571 un dépôt de livres chez Jean Mynsheeren, libraire près l'hôtel de ville, à Malines (7).

(1) *Artieulen onsen oprechten christene geloove ende ghemeyne Christelyc leeven aengaende van de Doctoren der heylegher Godheyt in de Universiteyt van Loven, wtghegeven ende van die ghesacreerde Keyserlycke Maiesteyt met reeht geconfurmeert; gheprint tot Loven, by* Reynier Velpen, *van Diest, ende* Jacob Bathen. Anno 1545, in-4° de 16 pages.

(2) *Euripus tragoedia christiana, auctore Fr. Livino Breehto Antverpiensi è familia franciscana Lovaniensi. Lovanii apud* Petrum Phalesium *et* Martinum Rotarium *bibliopolas juratos,* 1550. A la fin : *Lovanii sub Prælo* Reneri Velpii, *Diestensis, an.* 1550 *men. septemb.* In-8°.

(3) Voici la description de cette impression : *Thansbocxken der christenen menschen. Tot Mechelen, ten huyse van Aert Peeters in die Eeghemstrate, teghen over Thuys vander Aa.* In-12 sans chiffres, mais avec les signatures : A-ij, bb-iiij. A la fin, sous la marque de l'imprimeur gravée par vander Boorcht : *Gheprint binnen Louen in die Legher straete by my Reynier van Diest, ghesworen boeckprinter. M. D. en lij. xij Octob.* Ce livre, imprimé par les soins de Jean Verbruggen, curé héréditaire du Neckerpoele, et Arnold Peeters, bourgeois de Malines, est orné d'une foule de gravures sur bois appartenant au commencement du xvie siècle.

(4) *Voyez* p. 314, note 3.

(5) *De visibili Monarchia Ecclesiæ, libri octo. auctore Nicolao Sandero. Lovanii sub capite deaurato.* Joannis Fouleri *cura et impensa. Excudebat* Reynerius Velpius *typ. jurat.* 1570. In-fol. de 844 pages.

(6) Voici une édition de 1554 faite pour ce libraire : *Confutatio cavillationum quibus sacrosanctum Eucharistiæ sacramentum, ab impiis Capharnaitis impeti solet, authore Stephano Winton, episcop., Angliæ cancellario. Lovanii, apud* Petrum Colonoeum *bibliop. jurat.* 1554. In-8°. A la fin : *Lovanii typis* Reyneri Velpii, typ. jurat.

(7) *Een devote contemplatie op den L psalm Miserere mei Deus. Tot Loven, by*

Notre artiste s'est servi de deux marques distinctes. La première marque offre une femme tenant un écu aux armes de la ville de Malines (1). Elle est due au talent remarquable du graveur Pierre vander Boercht. On y trouve les mots suivants : *Fecit Petrus vander Boercht*, 1551. M. De Reume, toujours amoureux de marques de typographes, l'a fait reproduire avec un fini précieux (2). La seconde marque figure un guerrier et un cheval ; c'est une allusion au nom de sa demeure. Le guerrier tire quelques cheveux de la queue de l'animal. C'est ce qu'explique la légende suivante en caractères mobiles, qui se trouve autour de la marque : *Multa quæ uno impetu superari non possunt, paulatim superantur ;* et au bas : *Ingenium plus quàm vires* (3).

Velpen jouissait, selon toute vraisemblance, d'une certaine considération à Louvain. L'abbé de Parc, Charles vander Linden, le fit nommer le 6 mai 1564 aux fonctions honorables de marguillier de la chapelle de Notre-Dame aux lépreux (*capella Beatæ Mariæ Virginis de Groeningen*), située hors la porte de Tirlemont. Il les conserva jusqu'en 1570 (4).

L'artiste doit être mort en 1573. Il laissa un fils qui portait également le prénom de Renier. Cette circonstance a plus d'une fois fait attribuer au père ce qui appartient au fils.

II. Renier Velpen, le jeune. Cet artiste était fils du précédent. Il succéda à son père dans la profession d'imprimeur. Nous avons rencontré une thèse de la faculté de théologie de l'université de Louvain de 1573, qui porte au bas l'adresse suivante : *Typis Reyneri Velpii junior.* Aucun bibliographe n'a connu cet typographe. Nous sommes le premier qui constatons son existence. Il exerça d'abord sa profes-

Reynier Velpius, *ghesworen boeckprinter. An.* 1571. *Men vintse te coope tot Mechelen, omtrent het stadt huys by Jan Mynsheeren, ghesworen boeckvercooper.* In-12.

(1) Signe peut-être de son association avec le libraire Peeters de Malines.

(2) *Bulletin du bibl.*, t. VII, p. 48.

(3) Cette marque se trouve à la fin de l'ouvrage de Hon. Dracon, intitulé : *Elementa juris civilis, seu institutiones imperiales in carmen contractæ. Lovanii, apud Martinum Rotarium, bibliopolam ju. Anno* 1552. A la fin, sous la marque : *Lovanii, typis* Reyneri Velpii, *Diestensis, typogrophi jurati.*

(4) *Registrum benefact. Sacelli B. M. V. leprosorum de Grueninge.* MS. de l'abbaye de Parc.

sion dans la demeure de Rutger Velpen, le libraire, dont il sera question tout à l'heure. Cette maison, qui portait le nom de Chateau Angélique ou *Engelborch* (*Sub Castro Angelico*), était située dans la rue de Namur, au coin de la rue de la Monnaie (1). Il la quitta en 1574, sans qu'on sache pour quel motif, et alla se fixer rue de Tirlemont en face de la maison appelée le Miroir (*è regione Speculi; ex adverso Speculi* ou *ex opposito Speculi*), et près du collége de Winkels (*propè collegii Winkeli*) (2).

L'artiste y demeurait encore en 1577. Nous connaissons une pièce sortie de ses presses qui porte : *Lovanij Typis Reyneri Velpii è regione Speculi*, 4 dec. 1577. Renier Velpen a imprimé une foule de thèses pour la faculté de théologie. C'est dans une collection de ces thèses que nous avons puisé les renseignements que nous venons de livrer à la curiosité des bibliophiles.

III. Rutger Velpen. C'était un libraire d'instruction et de goût ; les ouvrages dont il soigna la publication le prouvent d'une manière éclatante. M. René Chalon, le savant président de la société des bibliophiles de Mons, le regarde comme le fils de Renier Velpen de Diest (3). Cette supposition peut être vraie, quoique rien ne le constate. Il était déjà à Louvain en 1553. Le libraire exerça sa profession dans la maison appelée le *Château angélique* (*sub Castro angelico*). Il y avait succédé à l'Écossais Jean de Waen qui y vendait des livres entre 1550 et 1558.

Le libraire marquait ses éditions d'un emblème fort gracieux. Cet emblème offre, dans un cartouche accosté de deux vieillards, un bastion, le château angélique, surmonté de l'ange exterminateur, qui remet son épée dans le fourreau. La Paix et la Justice s'embrassent dans la porte du monument, ce qu'explique une légende inscrite sur une banderole : *Justitia et Pax osculate* (osculatæ) *sunt, Psal.* 84. Au bas les armes de la ville de Louvain (4).

(1) Une thèse de la faculté de théologie du 1 décembre 1573 porte : *Typis Reyneri Velpii sub Castro angelico*. Cette maison qui porte le n° 13 est actuellement habitée par un marchand de porcelaine. Elle a été reconstruite au siècle dernier.

(2) Thèse du 3 août 1574.

(3) *Bull. du bibl. belge*, t. VII, p. 102.

(4) M. Chalon a fait reproduire cette marque dans le *Bull. du bibl. belge*, t. I, p. 12; M. de Reiffenberg l'a également publiée dans l'*Annuaire de la bibliothèque*

Velpen jouissait de la considération que lui donnait son mérite. Il fut nommé le 6 mai 1564, marguillier de la chapelle de Notre-Dame des Lépreux. Il renonça à ces fonctions le 12 octobre 1570 (1).

L'artiste édita un grand nombre d'ouvrages recommandables et aida de la sorte à la propagation de bons livres à l'Université de Louvain. Son parent, Renier Velpen, le jeune, qui avait établi ses presses dans sa maison, ainsi que nous l'avons observé, imprimait d'abord pour lui (2). Il employa ensuite les presses de Jean Maes (3). Le libraire s'associa plus tard avec l'imprimeur. Il existe une édition qui le constate (4). Rutger Velpen abandonna en 1580 la ville de Louvain pour aller se fixer à Mons. Il y érigea une officine typographique. M. Chalon croit qu'il y avait été appelé par Alexandre Farnèse, prince de Parme, à l'effet d'imprimer ses placarts et ordonnances (5). Quoi qu'il en soit, l'artiste y demeurait dans une maison située *sur le nouveau Marché* (6). Son dévouement à la cause de l'ordre

*royale de Belgique,* 1846. Rutger Velpen a employé une seconde marque à Louvain. Cette marque offre, dans un cartouche carré et surmonté de deux génies, la Paix et la Justice qui s'embrassent, avec la légende : *Iusticia et Pax.* Elle est plus petite que la première. Les deux marques de l'artiste se trouvent dans l'ouvrage de Pierre Bacherius, intitulé : *Homeliæ in Evangelia dominicalia, ab adventu usque ad Pascha. Lovanii apud* Rutgerum Velpium *bibliop. Iurat. sub Castro Angelico. Anno* 1576. In-8°. A la fin : *Lovanii typis Joannis Masii typogr. jurat. Anno* 1575. Nous connaissons trois variétés de la petite marque du libraire. Il les employa encore à Mons.

La marque de Rutger Velpen a été empruntée par P.-J. de Haes, imprimeur, *Marché aux Poulets,* à Bruxelles, en 1797. *Bull. du bibl.,* t. I, p. 242.

(1) *Registrum benefact. Sacelli. B. M. V. leprosorum.* MS. cité.

(2) *L. Campester, Dialogi Ethici sive Morales. Lovanii typis* Reyneri Velpii. *Expensis* Rutgerii Velpii. 1573.

(3) *Voy.* p. 317, note 4.

(4) *Joannes Fredericus Lumnius, Catholyck onderwys om te vlieden het quaet van desen tyt ende om te verlanghen na den salighen eewighen tyt, bedylt in vier Boeken. Tot Loven, by* Jan Maes, *in 't Eyckenstraetken, ende* Rutgeert Velpius, *in Engelborch, int jaer* 1580. In-8° de 278 feuillets. A la fin : *Gheprint tot Loven, by* Jan Maes *ghesworen boeckdrucker int jaer* 1580.

(5) *Bull. du bibl. belge,* t. I, p. 10.

(6) Il y publia en 1580 un ouvrage de Libert Houthem qui est resté inconnu aux bibliophiles montois. Cet ouvrage porte le titre suivant : *Démonstration pour qu'on ne doit pas passer à la réforme.* Mons, 1580. In-4°. La bibliothèque de l'Université de Louvain en possède un exemplaire. (*Voy.* ci-dessus, p. 129.)

fit sa fortune. Alexandre Farnèse l'amena en 1585 à Bruxelles, où il débuta par l'opuscule suivant : *Articulen ende Conditien van den tractate aengegaen tusschen zyne Excel. den Prince van Parma ende die stadt van Bruessele*, *den* 10 *meerte* 1585, in-4°. Il obtint les fonctions d'imprimeur juré du Roi (*ghesworen boekdrucker der Koninklyker Majesteyt*). L'artiste demeurait à L'AIGLE D'OR PRÈS DE LA COUR (*in den gulden Arendt by het Hof*). La marque dont il se servait à Bruxelles figure le double aigle impérial surchargé d'un crucifix, avec la légende : *Sub umbra Alarum tuarum protege nos.* Il travaillait encore en 1614 (1). Son fils HUBERT ANTOINE VELPEN, qui lui succéda (2), devint un des imprimeurs les plus notables du XVII^e siècle. Ses presses furent très-fécondes ; elles contribuèrent beaucoup à la propagation de la littérature espagnole en Belgique. L'artiste doit être mort avant 1654 ; nous connaissons une impression faite par sa veuve, de l'année en question : *En Brusselas en Casa de la Viuda Huberto Antonio Velpio*, 1654. Hubert laissa un fils. Celui-ci portait le nom de JEAN THÉODORE ANTOINE VELPEN. Il était aussi imprimeur-juré du roi et demeurait également A L'AIGLE D'OR PRÈS DU PALAIS (*en el Aguila de oro cerca de Palacio*, 1660). L'artiste soutint avec honneur la réputation de ses ancêtres. Il travaillait encore en 1682 (3). Sa maison, qui était située à la Montagne de la Cour et qui avait été le lieu de réunion ou le *Café Procope* des beaux esprits de Bruxelles du XVII^e siècle, doit être convertie depuis bien longtemps en une élégante boutique. Une modiste pleine de gentillesse étale peut-être, à l'heure qu'il est, ses articles de toilette devant les montres où le grave imprimeur exposait les productions de ses presses. Le temps est un despote sans pitié. Il brise, change et façonne tout à son gré.

(1) *Pastores de Belen prosas y versos divinos de Lopez de Vega Carpio. En Brusselas en la emprenta de* ROGER VELPIO *y* HUBERTO ANTONIO. 1614.

(2) Roger Velpen avait associé son fils Hubert-Antoine à ses travaux depuis 1604. Plusieurs éditions le prouvent.

(3) M. de Reiffenberg, *Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1841, p. 290.

## X

### L'IMPRIMEUR HENRI VAN HAESTENS.

(1609-1629.)

Henri van Haestens ou Henricus Hastenius, fils de Louis van Haestens (1), était un homme qui relevait son honorable profession par des connaissances solides et variées. Il fit, selon toute vraisemblance, son apprentissage à Leide, la glorieuse cité de vander Werf. L'art, qu'il était appelé à illustrer de son mérite, y était alors cultivé avec le plus brillant succès. Un Belge, Louis Elzevier (2), y avait fondé une officine typographique d'où sortaient des travaux qui charmaient l'Europe entière et qui soutenaient au loin l'honneur de la ville universitaire. Van Haestens érigea également une imprimerie à Leide. Il y travaillait déjà en 1607. L'artiste imprima, en 1609, un petit ouvrage du prédicateur protestant Godefroid Cornelis, pour le compte de Jacques Marcus, libraire (3). La marque, qui orne le titre de ce petit volume, offre trois personnages, savoir : un homme, une femme et un enfant. Ils sont agenouillés et adorent l'Éternel. La légende porte : *Waeckt en bidt met vlyt, Gy en weet uyr noch tyt* (4).

L'imprimerie de van Haestens était montée sur un pied très-large. Son édition des œuvres de Théophraste, soignée par Daniel Heins,

(1) Il écrivait parfois van Hastens. Plusieurs de ses éditions offrent cette orthographe.

(2) Né à Louvain vers 1540, mort à Leide le 4 février 1617. M. De Reume, *Généalogie de la famille Elzevier*, dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. VII, pp. 220-243, et notre article intitulé : *de Elzeviers te Leuven in de* XVI*e eeuw*, dans l'*Eendragt* de Gand, année 1849-50, nos 19, 20 et 25.

(3) *Christelycke bedenckingen die een geloovighe Siele dagelycx behoort te betrachten. Gestelt op elcken dach van de weke, door* Godefridum Cornelii, *bedienaer des H. Evangely tot Zieriezee. Tot Leyde by* Henrick Lodowicxs. van Haestens, *voor Jacob Marcus, boeckvercooper, woonende op 't groot school*, 1609. In-18.

(4) L'artiste a encore employé cette marque à Louvain. Elle orne le titre de l'ouvrage suivant : *Schoone consideratien van de Eeuwicheydt, ghemaecht door den Eerw. P. Hieremias Drexelius ; overgeset door M. Guil. Dentels, licentiaet in de H. Godheyt ende scholaster van St Peeterskereke tot Loven. Tot Loven by* Henrick van Hastens, 1625.

le prouve assez. Elle est de 1613. Les caractères grecs en sont d'une forme gracieuse, d'une étonnante pureté. Le titre de ce volume nous offre une seconde marque de l'artiste. Elle figure la Concorde, représentée par Hercule et Pallas, avec la légende : *Concordia invicta* (1).

Van Haestens abandonna la ville de Leide pour venir s'établir à Louvain. Ses presses roulaient déjà en 1620 dans la commune brabançonne. L'artiste y habitait, en face des Halles ou du Palais de l'Université, à l'enseigne de LA TORTUE AILÉE (*in de vliegende Schild-Padde*). Sa marque offre une tortue ailée, dans un cartouche, d'un dessin agréable, avec la légende : CUNCTANDO PROPERO (*Propelyck haest ick*) (2).

Erycius Puteanus, le successeur de Juste-Lipse dans la chaire de littérature latine à l'université de Louvain, qui avait conçu une vive affection pour l'artiste, a expliqué cet emblème d'une manière fort piquante dans une pièce de vers flamands (3). Nous allons la transcrire :

**Op 't ductteeken der vliegender Schilt-Padde aen Henrick van Haestens eere der boecken.**

Druckt, Hastens cloeck, druckt aen,
Het werck vereyscht nu spoedt,
En haest u om te gaen.
Met tragen-haesten voet.

(1) *Theophrasti opera, cura D. Heinsii. Lugduni Batavorum. Ex typographia* HENRICI AB HAESTENS *impensis Johannis Oelers, And. Clouq et Joh. Maire,* 1613. In-fol.

(2) M. De Reume l'a fait reproduire pour ses *Variétés bibliographiques*. Il l'a publiée en outre dans le *Bull. du bibl. belge,* t. V, p. 376. Nous connaissons quatre variétés de cette marque : la première orne le titre de la première édition de la *Bibliotheca Belgica* de Valère André (1623) ; la seconde celui de l'ouvrage *de Formatrice Foetus* de Thomas Fienus (1624) ; la troisième celui du *Miroir du Pecheur* (1627) et la quatrième celui de *Guil. Merceri Commentarius in tertiam partem Sti Thomæ Aquinatis. Lovanii apud viduam Henrici Hastenii,* 1630. In-fol. Les trois premières marques sont gravées sur bois ; la quatrième est gravée sur cuivre. Elle est d'une exécution parfaite.

(3) Erycius Puteanus, ou Erric de Put, cultivait la poésie flamande avec le plus brillant succès. Nous l'avons démontré ailleurs. *Voyez* notre travail intitulé : *Erycius Puteanus, als liefhebber der Moedertael en nederduitsch dichter,* dans l'*Eendragt* de Gand, année 1849-50, nos 1-4 et 23.

Hy comt naer synen wil
Die vlieght en 't samen gaet,
Die loopt al is hy stil,
Naer eer, en dan naer baet :
Die mengend' 't suer met 't soet,
En oock het ys met vier
Draeght dat hy dragen moet :
Gelyck dit wonder dier
In 't cruypen voert syn dack
Met vlogelen beplant.
Ons lichaem in ons pack
De veders ons verstandt (1).

Nous venons de voir que van Haestens était déjà à Louvain en 1620. L'artiste y trouva de prime abord de l'occupation. Ses productions eurent un succès complet. Elles lui valurent de grands éloges et les fonctions profitables d'imprimeur de la ville et de l'université (*Urbis et Universitatis Typographus*). Il les méritait en toute justice : c'était un typographe de savoir et de goût (2). L'honneur de l'art

(1) Erycii Puteani *Musarum ferculum, carmina ejus selecta complectens.* Lovanii apud Henr. Hastenium, 1622. In-12, p. 68.

(2) Van Haestens est auteur d'un ouvrage assez étendu sur les monuments remarquables du monde chrétien. Ce livre parut sous le titre suivant : *De Magnificentie ofte Lust-hoff van gansch christenryck, bestaende, in verscheyden Tempels, Paleysen, Triumph-Colomnen, Obelissen, Pyramiden, Amphitheatren, Colossen, Antiquen-Torens, Lust-hoven : oock andere gedenck-wcerdige, so oude als nieuwe Monumenten eñ coninckliche Gestichten, so in Italie, Vranckryck, Spangien, Duytslandt als andere Coninckryeken ende Landen meer, mitsgaders de triumphelicke crooningen der Coningen van Vranc-ryck ende Engelandt. Alles vlytelich opgesocht, schriftelick in orde gestelt ende figuyrlick vertoont door* Henrick van Haestens. *T'Amsterdam, by Jacob Isebrandszoon Bosch, int jaer ons Heere* 1619. In-4° de 568 pages, orné de gravures sur bois.

Notre artiste est, en outre, auteur d'un travail sur le siége d'Ostende. Il le publia sous le titre suivant : *De bloedighe ende strenge belegheringhe der stadt Ostende in* 1601. Te Leyde, by L. Elzevier, 1613. In-4° avec figures. Il existe une traduction française de cet ouvrage. En voici le titre : La nouvelle Troye ou mémorable histoire du siége d'Ostende (précédée du récit de la bataille de Nieuport). Leyde, L. Elzevier, 1615. In-4° avec figures.

Notre typographe travailla en 1615 pour Louis Elzevier. Voici une impression qui le constate : *Catalogus librorum viri Cl. Bon. Vulcanii, qui auctione publicâ distrahentur in ædibus* Ludovici Elzevirii *ad diem* 2 *mensis junii. Lugduni Batavorum, excudebat* Henricus Ludovici ab Haestens, cIↃ Ic cxv. In-4° de 64 pages.

lui tenait au cœur. Il employait de beaux caractères, de bonne encre et d'excellent papier. Un grand nombre d'impressions de luxe le constatent. Nous n'en voulons pour exemple que le *Miroir du Pecheur poenitent ou explication du miserere Psal.* 50 *de David, par figures tirées et comparées de la vie et passion de Notre-Seigneur, avec de notes, méditations et prières sur chasque figure. Composées par F. M. de Dole, Prestre et Predicateur Capisin. A Louvain, chez Henry Haestens, imprimeur Juré de l'Université et de la ville.* 1627, in-8° de 301 pages. Ce livre est orné de 23 belles planches sur cuivre, exécutées par Jean Steenhuysen. C'est un petit chef-d'œuvre de typographie.

Van Haestens produisit beaucoup. Puteanus, Valère André, Vernulæus, Perezius, Fienus, ainsi que d'autres professeurs de l'université, eurent recours à ses presses pour la publication de leurs travaux. L'artiste imprimait en 1625 pour François Vivien, libraire-éditeur, sur la place de St-Remy, à l'enseigne du *Compas d'or*, à Namur (1). Il travaillait également pour Jacques Zegers, libraire de l'université de Louvain. Van Haestens mourut dans notre ville au commencement de l'année 1629. Sa veuve continua son imprimerie. Nous connaissons une édition de l'ouvrage de Th. Fienus, intitulé : *De animatione Foetus,* qui porte : *Lovanij apud Viduam Henrici Hasteni,* 1629. Elle s'associa ensuite avec Jacques Zegers ; une impression

(1) *Recherches sur les imprimeurs de Namur,* par M. Jules Borgnet, dans le *Bult. du bibl. belge,* t. VI, p. 431. François Vivien habitait la ville de Namur entre les années 1605 et 1628. Un certain François Vivien exerçait entre les années 1627 et 1659 l'art de la typographie à Bruxelles (*). Il y demeurait derrière l'hôtel de ville à l'enseigne du Bon Pasteur (*in den Goeden Herder, achter het stadt-huys*). Cet imprimeur était-il le fils du libraire de Namur ? Nous sommes dans l'impossibilité de résoudre cette question. Un certain Jean Vivian imprimait à Paris en 1517. Voy. *Catalogue de M. Rymenans,* p. 182.

(*) François Vivien, qui était marchand libraire et imprimeur juré de la ville de Bruxelles, exerçait encore son état en 1664. Il obtint le 11 avril de cette année un privilége de dix ans pour la réimpression de la première partie de l'*Abrégé de l'histoire de ce siècle de fer,* par I. N. de Parival. Mais cette sixième édition, inconnue à Paquot (*Mémoires,* t. X, p. 94), ne parut qu'en 1666 chez Balthazar Vivien, sans doute fils et successeur de François. Ce Balthazar avait obtenu le 19 mai 1665 un privilége de neuf ans pour l'impression de la troisième partie du même ouvrage, qu'il mit au jour en 1666. Elle est si rare que Paquot ne l'avait jamais vue, et qu'il la croyait à tort imprimée en 1663. Il résulte du rapprochement de ces dates que François Vivien mourut en 1664 ou dans les premiers mois de 1665. Ch. de Ch.

de 1631 le prouve (1). La veuve van Haestens travaillait encore en 1636 (2). Elle céda, quelque temps après, son officine à l'imprimeur Everard de Witte. Cet artiste habitait également en face des Halles (*Op de Prooststrate teghen over de Halle*). Il y demeurait déjà en 1638 (3). L'imprimeur se servit d'abord de la marque de van Haestens (4). Il l'abandonna ensuite pour un emblème plus gracieux. Cet emblème offre, dans un encadrement formé de deux palmes aboutissant à un livre ouvert, un lis à trois fleurs en forme de croix; dans le fond une forteresse; légende : *Sufficient oneri* (5). Everard de Witte, qui était un typographe fort laborieux, travaillait encore en 1648 (6). Nous ne savons rien de plus de sa biographie.

## XI

### JEAN-BAPTISTE GRAMAYE, HISTORIOGRAPHE.

(1606.)

Jean-Baptiste Gramaye, né à Anvers vers 1576 et mort à Lubeck en 1635, était un ecclésiastique instruit, un investigateur intrépide, un historien consciencieux (7). Il a rendu des services immenses à

(1) *Corn. Jansenii Notarum spongia. Lovanii apud viduam* Henrici Hasteni *et* Jacobum Zegers, 1631. In-8°.

(2) Thèses de la faculté de Théologie de 1633.

(3) Thèse du 4 janvier 1638.

(4) Elle orne le titre de l'ouvrage suivant : *L'arche d'alliance ou l'histoire de Notre-Dame de Basse-Wavre, dite Marie de Paix et de Concorde, recueillie par le R. P. A. R. M. L. T.* (Antoine Ruteau). *Louvain chez E. de Witte,* 1642. In-12. Pierre vander Heyde, imprimeur rue des Récollets (*prope fratres minores*) à Louvain, et qui y travaillait entre les années 1645-50, s'est également servi de la marque de van Haestens. Cet artiste avait peut-être acheté le matériel de l'imprimerie d'Everard de Witte.

(5) Cet emblème orne le titre de l'ouvrage suivant : *Sedigh Leven, met kortdicht-stichtighe spreek-beelden door Honorius vanden Born* (E. Puteanus). *Tot Loven, by Everardt de Witte, op de Prooststraet teghen over de Halle. Anno* 1638. In-12 de 64 pages.

(6) Joann. Caramuel y Lobkowitz, *Philosophia. Lovanii Everard. de Witte,* 1648. In-fol.

(7) M. le baron de Reiffenberg a effleuré une notice biographique sur Gramaye

l'étude de nos annales. On connaît son zèle pour éclaircir nos antiquités locales. Voulant composer une description topographico-historique des Pays-Bas, il parcourut, comme un autre Jacques de Guise, nos villes, nos villages et nos seigneuries pour visiter les monuments civils et religieux, pour fouiller les archives publiques et particulières. Son zèle ne fut pas toujours apprécié. Il trébucha plus d'une fois contre les vanités bureaucratiques et contre les prétentions locales, malgré les recommandations les plus pressantes des archiducs. Une publication de la *Société des Bibliophiles de Mons* nous le prouve d'une manière convaincante (¹). Mais si le Magistrat de la ville de Roland de Lattre le reçut avec peu de convenance, si les employés communaux l'y traitèrent galamment « d'*oreille batavique,* » l'Administration communale de Louvain l'accueillit avec le plus profond respect et lui donna des marques d'une haute considération. Elle ne se borna point à lui faire ouvrir les monuments et les archives de la cité, mais elle chercha en outre des moyens pour encourager ses travaux. Un fait va le prouver. L'historiographe était, en 1605, sur le point de faire imprimer son *Lovanium* (²). Il nourrissait le désir de le faire orner de quelques gravures représentant des vues de différents édifices de la commune. L'idée était superbe, mais la réalisation exigeait des dépenses considérables. L'auteur ne l'abandonna point pour cela. Il s'adressa à l'administration communale et lui demanda un subside. Celle-ci sut apprécier l'importance de son projet. Elle lui accorda en consé-

dans le *Bull. du bibl. belge,* t. I, pp. 464-69. Il n'a pas connu les détails suivants. L'historiographe avait une sœur. Elle s'appelait Marguerite Gramaye et était fille dévote. Le 15 avril 1605, elle fut autorisée à faire construire sur le cimetière de l'église de Notre-Dame au Sablon, à Bruxelles, vers le Midi, un ermitage (*cluyse*) ayant « une fenêtre regardant vers l'église et convenable à l'effet de sa dévotion. » *Voyez* l'excellente *Histoire de la ville de Bruxelles,* par MM. Henne et Wauters, t. III, p. 413.

(¹) *Rapport sur les antiquités de Mons, fait par le magistrat de cette ville, à la fin du* XVIe *siècle.* Mons, 1836, in-8° ; de Reiffenberg, *Introduction à la Chronique rimée de Philippe Mouskès,* t. I, pp. X-XII.

(²) Ce travail parut à Bruxelles, chez Jean Mommaert, imprimeur juré de la ville, derrière le palais communal, en 1606, sous le titre suivant : *Lovanium Brabantiæ metropolis, J.-B. Gramaye præpositi Arnhemsis, Principum et Provinciarum Belgii Historiographi.* In-4° de 182 pages.

quence, par résolution du 8 mars 1606, un subside de 30 livres pour l'aider à couvrir les frais de gravure des vues des principaux monuments de la commune. Voici le texte du registre aux comptes qui le prouve :

« *By den Eerw. Licentiaet* Grammayen, *tot het vervanghen van de oncosten, by hem gedaen en noch te doene, in het steken van de principaelste stucken van der stadts edificien, tot vercieringhe van zynen gemaeckten* Lovanium, *by ordonnancie van viij martij* 1606, xxx liv. (1). »

Le *Lovanium*, ce travail si important, si rempli de choses intéressantes et curieuses, contient les vues suivantes : 1° la Grand'Place avec l'église St-Pierre, l'Hôtel de Ville et et la Table-Ronde ; 2° les Halles ; 3° le Château-César ; 4° l'Abbaye de Ste-Gertrude (2) ; 5° le Château de Héverlé ; 6° l'Abbaye de Pare et 7° les monuments funèbres de Salmon van Bouchoren, à l'Église St-Pierre, et de son épouse, Marie van Heetvelde, au Couvent des Augustins. Les gravures sont assez bien faites.

Ce n'est pas un des moindres mérites de Gramaye que d'avoir su conserver ainsi à la postérité, les vues de plusieurs de nos monuments dont les uns furent entièrement démolis, dont les autres furent complétement changés.

Edward van Even.

(*Pour être continué.*)

(1) Comptes de la ville de Louvain de 1606. fol. 252 v°.

(2) Cette planche porte : *Factum sub R. P. Arnoldo ab Eynthouts, abbate.* Le *Lovanium* est dédié à ce prélat qui mourut le 11 mai 1607.

*Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé* DE SAINT-LÉGER.

(*Voy.* ci-dessus, pp. 60, 156 et 261.)

---

## Note de mes écrits fugitifs depuis 1781.

### DANS LE JOURNAL DE PARIS.

Nombre de pages.

1. Lettre sur la Palingénésie, n° 19 du 19 janvier. . col. 2 ½
Réimprimée dans l'Esprit des Journaux, mars, p. 347 . . 4
Cette lettre en a procuré une autre de M. Simon, chirurgien à Troyes, sur le même sujet, dans le n° 211 du 30 juillet, col. 2 ½

2. Réponse à la lettre d'un avocat de Laon relativement à une note de Dom Deforis, Bénédictin, éditeur des Œuvres de Bossuet, n° 25. — Réimprimée ainsi que la lettre de l'avocat, dans l'Esprit des Journaux, mars, p. 257 . . . . . 1

3. Sur la princesse de Wolfenbuttel, épouse du Czarowitz. N° 46 du 15 février . . . . . col. 2

4. Sur les Architectes qui trompent leurs commettants, et citation de la loi d'Éphèse d'après Vitruve. N° 176 du lundi 25 juin . . . . . col. 1 ½
Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, novembre 1781, p. 341 . . . . . 3

5. Sur la Correspondance de la reine Marguerite avec Guy Coquille, et sur les Poésies latines de celui-ci imprimées en 1590. N° 192 du mercredi 11 juillet. . . . . col. 1

6. Sur l'abus dans la manière de représenter le Festin de Pierre en usage aux Français. N° 226 du mardi 14 août. col. 1

7. Sur la marque employée par des Imprimeurs du XVI^e siècle pour désigner l'élision de la lettre E dans les vers français, n° 229 du vendredi 17 août. . . . . col. 1 ½
(Note nouvelle). Ajoutez ce qui suit à ma lettre sur l'usage de barrer l'E (e), quand il s'élide, surtout en poésie. En 1796,

Nombre de pages.

M. de Montfort-Lautour a proposé de distinguer par une cédille la lettre T lorsqu'elle se prononce comme un C dans les mots *Potion*, *Martial*, *Abbatial*, *Essentiel*, *Relation*, etc. *Voy.* le Magasin Encyclopédique, 2e année, t. IV, pp. 344-349. Les raisons dont M. de Montfort se sert pour établir la nécessité de cette innovation dans notre écriture, sont précisément les mêmes que j'ai données pour l'E (e).

8. Notice de la première édition, ou plutôt des premiers Exemplaires de l'*Exposition de la Doctrine de l'Église, de Bossuet*, tirée pour ses amis avant la publication de l'ouvrage. N° 234 du mercredi 22 août . . . . . col. 1 ½

9. Réponse à la critique de ma lettre du 17 août, faite par l'un des 36 Imprimeurs de Paris (c'est-à-dire par Lottin aidé de son confrère Pierres). N° 242 du jeudi 30 août . . col. 1 ½

L'un des 36 ayant fait courir pendant mon absence de Paris, une prétendue réplique à ma réponse envoyée aux seuls souscripteurs de Paris, à mon retour je fis imprimer sur une feuille séparée, ma duplique datée du 8 octobre 1781. Messieurs les 36 n'ont plus parlé. . . . . col. 4

10. Lettre sur le Blanc et le Noir, et sur la préférence qu'on doit donner au gros Bleu pour le deuil. N° 264 du vendredi 21 septembre . . . . . col. 3

Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, novembre, p. 241. 6

11. Sur un usage prétendu de Chazelles près Berzy en Soissonnais, contre une assertion de Thiers dans son Traité des Superstitions. N° 292 du 19 octobre. . . . . col. 1

12. Sur la nécessité de distinguer par une marque le temps du prétérit d'avec ceux du présent dans les verbes français terminés en *ir*, en *ire* et en *ure*. N° 334 du vendredi 30 novembre . . . . . col. 2

13. Réponse à la critique faite dans le n° 347 (par l'Imprimeur Lottin, à ce que l'on m'a assuré) de la lettre précédente. N° 352 du 18 décembre . . . . . col. 1

DANS LE JOURNAL DES SAVANTS.

Nombre de pages.

Notes critiques sur le 3e volume des Mémoires sur l'ancienne Chevalerie par la Curne de Ste-Palaye. Volume de novembre, pp. 717 et 718. Édit. in-4° . . . . . 4

Elles sont imprimées très-incorrectement. On les redonne plus correctement, mais encore avec des fautes, dans l'Esprit des Journaux, février 1782. P. 249. . . . . 3

DANS L'ESPRIT DES JOURNAUX.

Observations sur deux lettres (1) de M. de Villenfagne concernant les Annales Poétiques. Septembre. p. 223 . . . . 11 ½

J'y parle de l'épigramme de J. Bouju, des talents poétiques de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, de Claude Paradin, de François d'Amboise, de Catherine de Navarre, sœur de Henri IV, de la famille de Beaumont en Dauphiné, de Marie Stuart, de Pierre Dôré, de Jean de Cartheny, de François Gruget, des *Tarantara* (2), de Gilles d'Aurigny, etc., du chirurgien Rasse des Nœuds, possesseur d'une riche Bibliothèque, etc. J'ai mis dans mon exemplaire une note sur Rasse des Nœuds. La voici :

J'ai vu un in-4° latin fort peu important, au frontispice duquel on lisait : *Nicolaus Rassius* Desneus, *Chyrurgus regius*

(1) M. de Villenfagne a reproduit avec des augmentations et des corrections, dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire*, Liége, 1788, pp. 1-104, ces deux lettres qui avaient paru primitivement dans l'*Esprit des Journaux*, mai 1781, pp. 248-280, et juin même année, pp. 249-262. « M. Mercier, dit-il, a fait sur ces deux lettres des observations très-savantes. J'ai profité de ces observations, mais je n'ai pas cru devoir m'appesantir sur quantité de détails, minutieux peut-être, qu'elles contiennent. J'ai craint, en prodiguant l'érudition, de devenir, ou trop prolixe, ou ennuyeux, sur un sujet qui, par lui-même, l'est déjà assez. »

Ch. de Ch.

(2) Terme d'ancienne poésie française ; corrompu de *taratantara*, et désignant des vers féminins de onze syllabes (et non de dix, comme beaucoup le disent à tort), dont le repos se trouve après la cinquième. On lit dans les poésies de Regnier des Marais une épître morale en *tarantara*. Nous avons cru devoir expliquer ce mot peu connu, afin qu'on ne le prît pas pour une faute d'impression.

Ch. de Ch.

Nombre de pages.

*Parisiensis.* Une note française qui était sur la 1re page du même livre portait : « Albert le Fevre étoit de la même licence que Jean Desneux 1560-1562. » Ainsi, voilà *François, Nicolas* et *Jean* Rasse des Neux.

L'abbé de Saint-Léger a terminé vers cette année ses notes sur le catalogue de Crevenna. Ce que j'en ai vu formerait plus d'un volume de ce précieux catalogue. L'Institut national possède, dans l'exemplaire du catalogue qu'il a fait acheter à la vente, les notes sur les tom. I, II et VI. Il y avait parmi les manuscrits la minute et une copie très-nette de la main de l'abbé de Saint-Léger, des notes sur les tomes III, IV et V. J'ai acheté la minute pour le P. Laire auquel je l'ai envoyée ; la copie a été acquise par Renouard, libraire. Si l'Institut fait copier les notes que possède Renouard, son exemplaire du catalogue de Crevenna deviendra très-précieux.

*Nota.* La portion du P. Laire a été acquise depuis sa mort par M. Coste, bibliothécaire à Besançon.

(*Note de M.* Barbier.)

## 1782.

### DANS LE JOURNAL DE PARIS.

1. Sur la question suivante : A Rome la langue du peuple différait-elle essentiellement de celle des gens bien nés ? N° 4 du vendredi 4 janvier . . . . . col. 3

Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, mars, p. 248 . . 5

2. Sur les opuscules de Nicolas Leonicus Thomaeus, à M. Bartoli, antiquaire du roi de Sardaigne. N° 14 du lundi 14 janvier . . . . . 2 ½

3. Lettre de Philelphe contre le sentiment de Léonard Arétin sur la différence du langage à Rome, pour suite à celle du n° 4, dans le n° 32. — Réimprimée dans l'Esprit des Journaux, avril, p. 283 . . . . . 1

Dans le volume de mai, p. 285, on a inséré une note, datée de Gand, en faveur de l'opinion de Léonard Arétin. . . . 2

Nombre de pages.

4. Avis utile à la famille des Le Bègue, n° 54 . . col. $\frac{1}{2}$

5. Sur la princesse de Wolfenbuttel, épouse du Czarowitz de Russie (pour suite à l'article sur le même sujet du n° 46 de 1781) dans le n° 63.

Il y a dans le Journal de Paris du 19 juillet une lettre sur le même sujet de M. Gjoerwell, bibliothécaire du roi de Suède, avec un post-scriptum qui me regarde . . . . . col. $5\frac{1}{2}$

Réimprimée dans l'Esprit des Journaux, octobre, p. 238-241. 4

6. Sur le *Magisterium Naturae et artis* du P. Lana, jésuite, n° 74 . . . . . col. 1

7. Plaisanterie critique sur le logogriphe dont le mot est *Espoir*. N° 75. L'auteur du logogriphe m'ayant répondu comme à une jolie brune, dans le n° 79, je lui fis sous ce masque une :

8. Réponse sur la nature du logogriphe, dans le n° 84, col. 2

9. Sur le Bureau établi par le libraire Fetil, pour le recouvrement des livres dépareillés, dans le n° 85 . . . . . 1

10. Sur le Vaisseau volant de Blanchard, dans le n° 94 du jeudi 4 avril . . . . . 3

(Doit être rapproché de la notice du livre de Lana, publiée dans le n° 74, et d'une lettre de M. C. B. C. sur l'essai fait en 1606 d'un char volant par Peirese, insérée dans le n° 102 du vendredi 12 avril.)

M. de la Lande, dans sa lettre sur la possibilité de voler, adressée au Journal des Savants, a transcrit la mienne presque en entier au commencement. Cette lettre de M. de la Lande a été réimprimée dans l'Esprit des Journaux, juillet, p. 247 . . $4\frac{1}{2}$

11. Lettre contre les longs chignons des femmes élégantes. N° 178 du jeudi 27 juin . . . . . col. $1\frac{1}{2}$

12. Réplique à la réponse faite en faveur des chignons. N° 183 du 2 juillet . . . . . col. $1\frac{1}{2}$

13. Notice historique du bâtiment du Petit-Châtelet à l'occasion de sa démolition. N° 197 du mardi 16 juillet . col. $2\frac{1}{2}$

14. Demande d'un préservatif efficace contre les punaises. N° 199 du 18 juillet. — Dans l'Esprit des Journaux, juillet 1781, p. 325 et 326, on en avait indiqué un du sieur Milet, confiseur à Amiens, qui est aussi contre les fourmis. Il s'agit

Nombre de pages.

de délayer une livre de savon vert liquide et deux onces d'huile d'aspic dans trois pintes d'eau tiède, et d'en arroser les bois de lit, les murs, les planchers avec ce mélange.

15. Notice de la vie et des ouvrages de Raphaël Mengs, peintre célèbre. N° 259 du lundi 16 septembre . . . col. 6

Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, novembre, p. 214 . 10

16. Suite de la Notice précédente. N° 266 du 23 dudit mois. Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, décembre, p. 236. . 10 ½

Les ouvrages de Mengs et son éloge ont été traduits en français par Jansen, Paris, 1787, in-4°, 2 vol. M. Jansen a encore traduit du hollandais le grand livre des peintres de Gérard de Lairesse, Paris, même année, in-4°, 2 vol. *Voy.* le Journal des Savants, 1787, p. 780 et suiv.

17. Sur le livre de P. Bertrandi *de Jurisdictione Ecclesiastica adversus Petrum de Cugneriis,* annoncé comme imprimé dans les premiers temps de l'imprimerie, quoiqu'il porte la date de Paris, Jean Petit, 1504, in-8° petit format, et dont j'indique d'autres éditions de Paris, 1491, in-4°, et 1503, in-8°, dans le supplément au n° 337 du mardi 3 décembre . . . col. 2 ½

18. Annonce d'un livre de piété du P. de Tracy, Théatin, intitulé : Nouvelle retraite à l'usage des communautés religieuses, n° 358, du 24 décembre . . . . . col. 1

19. Critique d'une lettre de M. Mongez, antiquaire de Sainte-Geneviève, sur les amphores des anciens, sur ce qu'en dit Baccius, etc., n° 365 du 31 décembre . . . . col. 1 ½

DANS L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

Annonce du recueil des variantes hébraïques de l'ancien Testament, par Jean Bernard de Rossi, de Parme, et des Acta Sanctorum de J. Ghesquiere, dans le n° 18, p. 197 et suiv. . 7

DANS LE JOURNAL DES SAVANTS.

1. Critique de l'Essai historique sur la bibliothèque du roi, par Le Prince, dans le 1er volume du mois de décembre . . 4 ½

J'en ai un exemplaire à part, format in-12. — Ce morceau

Nombre de pages.

a été réimprimé plus correctement dans l'Esprit des Journaux, août, p. 191.

2. Extrait des *Scrittori Teatini* du P. Vezzozi, 1780, in-4°, 2 volumes, mois de décembre, t. II, p. 856 . . . . . 4 ½

J'en ai un exemplaire à part en tête de l'ouvrage de Vezzozi.

## Écrits de 1783.

En 1783 ont paru mes Lettres au baron de Heiss sur quelques éditions rares du xv^e siècle, in-8° de . . . . . 40 dont un extrait par Dupuy dans le Journal des Savants, juillet même année, p. 183.

### DANS LA BIBLIOTHÈQUE DES ROMANS.

Extrait du roman mss. du comte d'Artois, janvier, 1^er vol. On en a tiré 25 exemplaires à part, et j'en ai fait tirer un seul sur vélin pour Crevenna, dans le catalogue de qui il est indiqué n° 5147, édition de 1789, en 5 volumes in-8°.

### DANS LE JOURNAL DES SAVANTS.

1. Extrait des *Memorie de' Gran-Maestri del S. Ordine Gierosolim.* du P. Paciaudi, mars, p. 186 pour l'annonce, et premier extrait dans le 1^er volume de juin, p. 353 . . . 4 ½

M. Dupuy avait désiré de donner un second extrait; je lui ai prêté le livre, et il n'a pas tenu parole.

2. Notes critiques sur les Étrennes du Parnasse, 1782 et 1783. Décembre, 1^er volume, p. 707 et suiv. . . . . 2 ½

J'y parle fort au long des poésies latines de Jean *Costabadius* de Tonneins en Gascogne, imprimées à Sedan, sans date, in-8° (chez le Roi Y, n° 2144), et à Saumur chez Isaac Desbordes, en 1655, in-4°. M. d'Exmes avait accusé Santeul d'avoir volé ses vers fameux sur la pompe du pont Notre-Dame à Paris dans la pièce de ce Costabadius (la 41° du VII^e livr.) sur la Garonne. Je rapporte la pièce de ce poëte sur la Seine, qui a encore plus de rapport à celle de Santeul. Je reproche à M. d'Exmes d'avoir lui-même pris tout ce qu'il dit dans les

Nombre de pages.

Essais sur la poésie italienne, de Crescimbeni, dont il copie les fautes, sa note sur Arnaud, p. 210 des Étrennes de 1782. Dans ses Étrennes de 1784 et 1785 a-t-il répondu quelque chose? Je ne les ai pas vues.

Johannis Costabadii Thonensiensis Epigrammatum Liber unicus; Sedani, Jo. Royer, sine anno, in-8° pièce (chez le Roi Y, n° 2144). Ejusdem Epigrammatum libri VIII. Salmurii, Isaac Desbordes, 1655, in-4° parvo. J'avais d'abord cru que c'était le même que le Joannes Costeeaudus, ami de Muret, qui lui adresse un huitain imprimé dans ses *Juvenilia ;* mais Costeeaudus me paraît plus ancien que Costabadius, puisque Muret dédie à son ami ses scholies sur l'Andrienne et l'Eunuque de Térence, imprimées à Paris en 1551, très-rares, par une lettre datée de Paris, 16 septembre, même année 1551.

DANS LE JOURNAL DE PARIS.

1. Voyage du Pape à Vienne, n° 6, p. 24 . . . . col. 3 ½

2. Note sur une lettre de M. de Landine, concernant un livre prétendu imprimé dans le XIII^e siècle, n° 25, p. 100. col. 1

3. Annonce d'un tome XI de la Bibliographie instructive, n° 53, p. 217 . . . . . col. 2
par M. Joubert qui est mort très-jeune à Paris au commencement de mai 1786. Il n'a pas donné ce tome XI, parce que le nombre des souscripteurs ne lui a pas paru suffisant pour assurer la dépense de l'impression.

4. Portrait à l'anglaise d'un avare, n° 89, p. 371. . col. 4

5. Précis historique sur les principaux tremblements de terre de la Sicile, n° 97, p. 404 . . . . . col. 4 ½

6. Problème sur Jeanne Hachette de Beauvais, n° 204 du 23 juillet, p. 846 . . . . . col. 2

7. Sur l'épitaphe de Jean Fernel, n° 220, p. 911. . col. 1
M. de la Lande (Mémoires de l'Académie des sciences pour l'année 1787, imprimés en 1789), copie ce que j'ai dit là, de l'inexactitude de cette épitaphe, en faisant connaître p. 216 et suiv., la *Cosmotheoria* de J. Fernel, etc. *Voy.* mon addition à Duverdier sur J. Fernel, et l'index de Maittaire.

Nombre de pages.

8. Annonce de la table générale de D. Ceillier, par M. Rondet, n° du 7 août, p. 905. . . . . col. 1

9. Sur Marie Louchet, maîtresse de Charles IX, n° 229, p. 945 . . . . . col. 2

10. Extrait de la République de Bodin sur les événements du mois de septembre, n° 244, p. 1005 . . . . . col. 2 ½

(Jolie lettre d'un anonyme sur le scrupule des anciens pour se marier dans le mois de mai, sur les agréments de ce mois; dans le n° du 17 juin 1786).

11. Sur ce qu'a dit J.-J. Rousseau du comte de Gisors, n° 250 . . . . . col. 1

---

Annonce des constitutions d'Amérique, in-4° et in-8°, feuille du 24 août . . . . . col. 3

Extrait d'une lettre de M. Gjoerwell, bibliothécaire du roi de Suède, n° du 25 juillet . . . . . 1

Plaisanterie sur Marmontel qui se faisait payer ses *opéras recrépis* aussi cher que des opéras neufs (non envoyée aux journalistes).

Lettre à Monsieur pour lui proposer l'acquisition de la bibliothèque du feu duc de la Vallière.

Lettre à l'auteur de l'Année littéraire sur une double bévue qui lui était échappée relativement à Franco, qu'il avait représenté comme *ami de l'Arétin,* et comme *assassiné par ordre de Paul III.*

DANS LE JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

1. Remarques critiques sur un supplément à l'article Bodin de Bayle et de Niceron, par Grosley, novembre, p. 502 . . 14 ½

(Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, février 1784, p. 258-273).

2. Lettre sur le mérite des éditions du xv^e siècle, décembre, p. 309 (à part avec additions) . . . . . 3

3. Lettre sur les Brigittaires et les révélations de St-Brigitte.

J'ai adressé en 1783 au rédacteur de l'Année littéraire une

lettre détaillée sur ce qu'il avait dit, t. VII, p. 308, que M. Arnaud s'était trompé en assurant (avec raison) qu'il existait encore des ouvrages de l'impératrice Eudocie, et sur ce que le même journaliste disait que le public ne jouit point encore du poëme d'Eudocie à la louange de saint Cyprien, quoique ce poëme ait été publié dès 1762 par M. Bandini. Le rédacteur de l'Année littéraire n'a point publié cette lettre et l'a gardée. Je n'en ai qu'une minute informe.

Les auteurs du *Journal de Paris* en avaient fait autant en janvier 1782. Ils n'imprimèrent pas, à raison *de la gravité du sujet* une lettre que je leur avais envoyée. Elle est relative à la proposition de distinguer par une marque quelques verbes français dont la terminaison est la même dans différents temps.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

---

## *Correspondance littéraire de* Rapedius de Berg.

En 1780, sur la proposition du marquis de Chastelet, l'Académie de Bruxelles mit au concours la question suivante : *Depuis quand le droit romain est-il connu dans les Pays-Bas, et depuis quand y a-t-il force de loi ?* Jamais depuis l'institution de l'Académie, aucune question n'a provoqué autant de réponses.

« Huit mémoires répondirent à l'appel de l'Académie ; celui de Ferdinand-Pierre Rapedius de Berg, amman de Bruxelles, obtint la palme, à l'unanimité des suffrages. Des accessit furent accordés aux dissertations du chanoine Heylen, de Hettema, de l'avocat D'Outrepont et de Verhoeven. Les trois autres mémoires, dont deux en latin et l'autre en flamand, furent jugés trop insignifiants pour obtenir une mention quelconque. Quelques Académiciens firent, à cette occasion, des rapports plus ou moins étendus sur le mérite respectif des ouvrages présentés au concours. Les rapports de M. Gérard et de l'abbé Ghesquiere peuvent être regardés comme de véritables dissertations, où la question fut envisagée sous toutes ses

faces et traitée avec beaucoup de développements. Il est à regretter qu'ils soient restés enfouis dans les cartons de l'Académie.

« Dans l'introduction qui précède son Histoire du droit romain au moyen âge, M. de Savigny a donné une courte analyse du mémoire de Rapedius de Berg. Ce savant jurisconsulte allemand, qui est sans contredit un des juges les plus compétents en cette matière, reconnaît que cette production a coûté un immense travail, et que, quant à l'histoire des provinces belgiques, c'est un ouvrage très-utile.

« Le mémoire de M. de Berg a été inséré dans les *Mémoires sur les questions proposées, en* 1780, *par l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, qui ont remporté les prix et les accessit en* 1782, in-4°, où il occupe XIV et 215 pages, sans les tableaux, la table des auteurs cités et l'*errata*.

« Les quatre autres mémoires sur la même question ont aussi été insérés dans ce volume ; mais il est à remarquer que ces pièces ne furent pas publiées telles qu'elles avaient été présentées : car, d'un côté, de Berg fit de nombreuses additions à son travail, et d'un autre côté, une commission nommée par l'Académie, et composée de Gérard, du comte de Fraula, de l'abbé Ghesquiere et du secrétaire perpétuel des Roches, avait été chargée de revoir les mémoires avant leur publication et d'y faire les corrections qui y seraient jugées nécessaires. »

Nous ajouterons à ces curieux détails que nous empruntons à M. Gérard (1), ce que dit M. Britz (2) du mémoire de Rapedius de Berg : « C'est l'ouvrage qui jusqu'au commencement de ce siècle a donné à de Berg une réputation de grand jurisconsulte, et qui prouve comment, par des recherches nombreuses et parfois savantes, avec des airs d'érudition et un ton de maître, on peut, pendant quelque temps, accréditer des propositions paradoxales. M. de Savigny, tout en reconnaissant que cette production a dû coûter à de Berg beaucoup de peine, déclare qu'elle trahit une ignorance complète de l'histoire du droit romain et qu'il n'y règne nulle critique histo-

(1) *Mémoires et documents pour servir à l'histoire de la révolution brabançonne*, t. II, p. 447.

(2) *Mémoires sur l'ancien droit belgique*, dans les *Mémoires couronnés de l'Académie*, t. XX, partie 1re, p. 525.

rique. L'*application directe* du droit romain dans les Pays-Bas cessa effectivement pendant quelque temps ; mais il ne faut pas croire à une perte totale de ce droit du x^e^ au xiii^e^ siècle et à sa renaissance au xiv^e^. Il n'est pas tout à fait exact de dire qu'à l'exception d'un petit nombre de règles adoptées dès le xv^e^ siècle, le droit romain n'ait eu force *de loi* dans aucun de nos districts avant le xvi^e^, et que, durant ce dernier siècle, il ne l'ait eu que dans le ressort des coutumes de Lille, de Valenciennes, de Malines et d'Ypres et des autres villes et districts ressortissant au conseil de Flandre. Depuis sa renaissance, le droit romain était généralement considéré chez nous comme loi subsidiaire, supplétive. Un texte formel de loi n'était pas nécessaire pour produire cet effet; l'usage, la jurisprudence, le consentement tacite du législateur remplaçaient la loi. »

Tout fier du succès qu'il avait obtenu à l'Académie de Bruxelles, Rapedius de Berg envoya, le 10 février 1783, son mémoire à l'Académie française, afin de prendre part au concours qui avait pour but l'*utilité*, concours que venait de fonder (en 1780) le baron de Montyon, sans se nommer.

Le prix était une somme de 1,200 francs à adjuger tous les ans à l'ouvrage le plus utile au bien temporel de l'humanité, à l'exclusion des arts et des sciences. Le 16 janvier 1783, l'Académie l'avait accordé une première fois à madame d'Epinay, pour son livre intitulé : *les Conversations d'Émilie,* lequel avait paru en 1781, et qui eut successivement plusieurs éditions : elle avait eu pour concurrente madame de Genlis, auteur du livre : *Adèle et Théodore,* que l'on disait devoir être préféré au sien. C'est en réponse à cet envoi de Rapedius de Berg que lui fut écrite la lettre suivante par d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie française :

Monsieur,

J'ai communiqué à l'Académie françoise le savant ouvrage qui vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour être admis au concours de cette année, et la note que vous avez jointe à cet ouvrage. La compagnie me charge d'avoir l'honneur de vous envoyer en réponse le programme du prix qu'elle doit donner au mois de janvier prochain. Elle avoit publié l'année dernière un programme pareil, et le prix a été donné, au mois de janvier de cette année, à un excellent ouvrage sur l'éducation, intitulé : *les Conversations d'Émilie,* par madame d'Épinay, femme de beaucoup d'esprit et de mérite, demeurant à Paris.

Vous verrez, Monsieur, par le programme ci-joint : 1° que vous n'avez pas été exactement informé des conditions du concours ; 2° que l'Académie exclut de ce concours les ouvrages de jurisprudence *locale*, et malheureusement le vôtre, quelque excellent qu'il soit d'ailleurs, lui paroît être de ce nombre, au moins dans la plus grande partie. Cependant, comme cet ouvrage renferme aussi plusieurs vues générales et utiles à la jurisprudence de toutes les nations, l'Académie se réserve de décider dans le temps s'il doit être admis au concours. Il seroit de plus à souhaiter, pour faciliter ce jugement, que votre livre fût plus connu et plus répandu à Paris.

Recevez tous mes remercîmens du beau présent que vous m'avez fait, ainsi que de votre obligeante lettre, et agréez l'hommage des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

D'Alembert,

A Paris, ce 21 février 1783. Sec. perp. de l'Acad. françoise.

Dès que son mémoire avait été imprimé, Rapedius de Berg s'était hâté d'en adresser des exemplaires aux membres de l'Académie et à grand nombre de ses amis et connaissances. Parmi les lettres de félicitations qu'il reçut à cette occasion, nous avons sous les yeux celles des abbés Ghesquiere, Ernst et de Feller, de Raoux, de des Roches, de Fierlant, de E. Coloma, d'Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, etc. Nous publierons ici celles de ces missives qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt :

Monsieur,

Dans la séance de ce jour, l'Académie a couronné le mémoire françois portant pour devise : *Leges sacratissimæ*, etc., etc., dont à l'ouverture du billet vous avez été reconnu auteur. J'aurai l'honneur de vous informer plus tard du jour où vous recevrez la palme que vous venez de mériter bien glorieusement, ainsi que des arrangemens qui seront pris par rapport à l'impression. En attendant, Monsieur, agréez que je vous félicite sur vos succès. Après avoir mérité une première couronne dans un pays étranger, votre gloire n'eût pas été complette si vous n'en aviez remporté une seconde, peut-être plus honorable, dans le sein de votre patrie.

Je suis avec une profonde estime, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. Des Roches.

Bruxelles, le 17 octobre 1782. Secrét. perpét.

Monsieur,

Comme la vérité naît très-souvent du choc des opinions, les observations que j'ai faites sur le mémoire ayant pour devise : *Leges sacratissimæ*, et celles que je viens de faire sur les notes 56 et 58 ci-jointes, pourront peut-être servir à mettre cette vérité dans tout son jour. Je soumets les unes et les autres à votre jugement.

Sans oser embrasser votre sentiment au sujet de l'observation des loix romaines dans la Belgique lors de la domination romaine, je regarde constamment votre mémoire comme le plus digne de la palme académique. Mon plus grand plaisir sera de voir que le public sçavant approuve le jugement que l'Académie en a porté, et qu'il reconnaisse avec nous que votre mémoire peut infiniment contribuer au progrès des connoissances utiles.

Daignez agréer les sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
L'abbé Ghesquiere.

Bruxelles, ce 28 octobre 1782.

---

Liége, le 11 mai 1783.

Je vous envoie, très cher et respectable cousin, l'extrait du journal que vous m'avez demandé avant qu'il parût (1). Je n'ai pu le faire plutôt, toutes sortes d'affaires traversant ma bonne volonté. Vous verrez que j'ai profité de l'analyse que vous m'aviez confiée ; j'ai même fait le possible pour en suivre la marche. Mais dans l'usage que j'en ai fait, vous reconnoîtrez l'homme franc et libre, autant que l'écrivain honnête, le bon, circonspect et véritable ami : si je ne suis pas en tout de votre avis, vous verrez que je fais des efforts pour m'en rapprocher, et que lorsque je ne puis y réussir, je rends le moins sensible que je le puis, l'espace qui me sépare de vous.

Je sais que si j'en agissois autrement, vous concevriez à mon égard des idées sévères, que vous mépriseriez la lâcheté qui sacrifieroit des convictions à des considérations quelconques, et que vous mettriez dans la boue les fruits qu'elle oseroit vous présenter. Dès-lors je n'aurois plus la confiance de me dire avec des sentimens vrais, un attachement respectueux et inviolable,

Monsieur et très cher cousin,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
F. Xav. de Feller.

(1) Il se trouve dans le *Journal historique et littéraire*, t. CLXV, 15 mai 1783, p. 88-97. Ch. de Ch.

---

Mons, ce 21 juillet 1783.

Monsieur,

J'ai lu avec attention le mémoire sur le droit romain, etc., dont vous avez bien voulu me faire présent lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir à Bruxelles, et pour lequel je vous réitère mes remercîmens. J'ai admiré de nouveau combien d'érudition et d'ordre vous avez mis dans cet ouvrage et dans son plan : je ne crois pas que l'Académie en ait jamais couronné qui fût travaillé avec plus d'exactitude et de soin.

Je sais, Monsieur, que vous avez le caractère franc et sincère, et que vous êtes assez sage pour être plus ami de la vérité que de la flatterie. J'espère donc que vous ne me saurez pas mauvais gré de quelques petites observations que je vais vous transmettre ; soyez persuadé qu'elles n'ôtent rien à la haute opinion que j'ai de vos talens et de la bonté de votre ouvrage.

Quant au droit romain en général, j'ai toujours été indigné du désordre affreux et vraiment inconcevable que Tribonien a laissé dans sa compilation. Il me semble aussi, quoi qu'en disent certains enthousiastes, que le langage des jurisconsultes romains est souvent obscur. Mais jusqu'ici je n'ai pas observé, comme vous, de l'injustice dans leurs décisions ; au contraire, j'ai souvent dû admirer la prudence, la perspicacité et la justesse avec lesquelles ils portent la plupart de leurs jugements, et les subtilités même qu'on leur reproche avec fondement, ne sont à mon avis qu'un raffinement de raison et une application outrée des principes. Au reste, mon intention n'est pas de m'étendre sur ce point de vue général ; il est d'ailleurs malheureusement très-vrai que l'étude de cette jurisprudence est fort pénible, et que pour y devenir habile il faut un esprit bien délié et une application assurée.

J'ai lu avec un intérêt particulier les articles qui concernent le Hainaut, et je vais vous en dire deux mots avec connoissance de cause. Il est certain que sous le ressort de la coutume de Binche le droit romain a force de loi, et j'ai été surpris de votre inexactitude à cet égard, p. 86. P. 105 et 114, vous avancez que les nouvelles chartes ont été données pour *loi unique* en Hainaut, et cette observation vous a paru mériter les honneurs du caractère italique ; je n'ai cependant jamais trouvé cela, ni dans le contenu des chartes, ni dans leur decrètement, à la fin duquel il est au contraire expressément déclaré : *Le tout sans déroger aux chartes, loix et ordonnances de nos prédécesseurs dont changement ni modération n'a été fait ci-dessus, lesquelles demeureront en leur force et vertu et voulons être entretenues, gardées et observées en la même forme et manière qu'elles ont été jusques à maintenant.* De sorte que l'édit perpétuel de 1611 et tous autres précédens forment la règle des jugemens s'il n'y est expressément dérogé par la charte, et conséquemment le droit romain peut encore être regardé ici, en matière criminelle, avoir force de loi comme ailleurs.

Les occupations de mon état me rendent un peu paresseux dans ma correspondance littéraire, je vous prie de m'excuser si je vous écris si tard.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de la plus grande considération, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
A. P. Raoux, avocat près du conseil.

---

A Paris, ce 4 septembre 1783.

Je suis inquiet, Monsieur, de savoir si je vous ai fait mes remercîmens du Mémoire qui vous a valu le prix de l'Académie impériale et royale de Bruxelles que vous avez bien voulu m'envoyer. J'aime mieux, dans l'incertitude, vous donner deux témoignages de ma reconnaissance de votre attention, que de négliger de remplir ce devoir. Cet ouvrage m'a paru le fruit de recherches et de connoissances étendues, et je le verrai avec plaisir occuper une place distinguée dans ma bibliothèque. Soyez-en aussi persuadé que des sentiments et de la considération avec lesquels je suis très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Béthune, duc de Charost.

C'est très-probablement à ce même duc de Charost [1] qu'est adressée par Rapedius de Berg, la lettre suivante, relative à une aventure très-piquante qui s'y trouve racontée en détail :

Ce 14 mai 1783.

Monsieur le duc,

Voici pour ce qui me concerne la nouvelle du jour.

J'appris, hier 13, que l'on venoit, à l'occasion de ma dernière production littéraire, de décocher contre moi une épigramme. Je m'adressai pour l'avoir à plusieurs personnes qui m'honorent de leur amitié, et je m'engageai en échange à leur en envoyer copie, si je pouvois me la procurer autrement que par leur entremise; grâces à ma sollicitude je reçus l'épigramme cejourd'hui 14, à midi. La voici :

[1] En 1778, la Société royale de médecine de Paris avait décerné à Rapedius de Berg, le prix de 300 livres proposé par le duc de Béthune-Charost, pair de France, lieutenant-général des provinces de Picardie et du Boulonnais, pour un mémoire sur l'épizootie qui avait régné en 1776 dans la Flandre et l'Artois. *Voyez* P.-A.-F. Gérard, *Mémoires et documents*, etc., t. I, p. 4, t. II, p. 446; *l'Esprit des journaux*, avril 1778, p. 273. C'est sans doute cette circonstance honorable pour M. de Berg, et à laquelle des Roches fait allusion (p. 339), qui le mit en rapport intime avec le digne et vertueux descendant de l'ami de Henri IV.

Ch. de Ch.

Sur un code de loix que jamais il n'a lu,
Que même en le lisant il n'eut point entendu,
L'amman de Bruxelles aboye et se déchaîne.
Quelle peut en être la raison ?
Bon. C'est qu'il a voulu parodier la scène
De l'âne, de la lyre et de Martin Fréron.

Je m'empressai, en acquit de ma promesse, d'en envoyer des copies (entr'autres au prince de Ligne, à Mlle Murray) (1) après m'être donné le loisir d'écrire au bas d'icelles pour réponse ce qui suit :

De bonnes gens j'aime le ton,
J'aime celui des jolies femmes.
Et j'en conclus qu'avec quelque raison
Tu peux, l'ami, me comparer à l'âne.
Mais qui de nous, décidez-en, Mesdames,
Qui de nous deux a singé Jean Fréron ? (2)

Ce même jour 14, le prince de Ligne écrivit au bas de l'épigramme, les vers suivants :

Grâce à l'auteur que j'aime et par toi si mal lu,
J'ai vu ton sot écrit sans l'avoir entendu.
Apprens mieux l'art des vers. Le bon goût se déchaîne
Contre un sot ennemi de rime et de raison.
Vat dans nos prez chercher plutôt ta scène
Ou barboter au bourbier de Fréron.

Cejourd'hui 14 encore, Mlle Murray m'a adressé au sujet de l'épigramme les vers que voici :

(1) Mlle Marie-Caroline Murray, omise dans toutes les biographies, était née à Bruxelles, vers 1750. Elle possédait les principales langues de l'Europe et cultivait à la fois la littérature, la poésie, la musique, le dessin et la peinture. L'Académie de Bruxelles lui décerna, en 1785, un prix pour son Éloge de Jean de Carondelet, chancelier de Bourgogne, imprimé l'année suivante. On trouve de ses poésies, d'une facture facile et agréable, dans *l'Esprit des journaux* et dans d'autres recueils du temps. Elle reçut de Marie-Thérèse une pension, qui lui fut continuée par Joseph II. Pour en jouir elle alla se fixer à Vienne, où elle mourut. Le n° 470 des manuscrits de Gérard, reposant à la Bibliothèque royale de la Haye, intitulé : *Notice bibliographique et historique sur les femmes auteurs et artistes, nées dans la Belgique, avec quelques extraits de leurs ouvrages,* renferme peut-être des détails intéressants sur Mlle Murray, dont la vie est peu connue.

Ch. de Ch.

(2) Nous imprimons textuellement ces vers, ou plutôt ces rimes, avec leurs incorrections. Ch. de Ch.

Trop bête pour être méchant
Le plat rimeur qui t'injurie,
Croïant lancer un trait piquant,
Sans le savoir fait ton apologie.
Tes talens, ton travail répandent la clarté
Sur un grimoir indéchiffrable,
Et l'inepte envieux croit t'avoir insulté
En faisant convenir sa muse pitoyable
De la profonde obscurité
Dont ta raison perça le Dédale effroyable.

Je rends grâces à l'auteur de l'épigramme de ce qu'il me donne aujourd'hui l'occasion de me rappeller dans le souvenir de Votre Altesse et de vous renouveller, Monsieur le duc, l'assurance de mon inviolable attachement.

On voit que tout ce qui précède fournit quelques données très-curieuses pour l'histoire littéraire de la fin du XVIII^e siècle. Nous serons heureux si elles peuvent un jour servir à quelque savant qui entreprendra de l'écrire avec la physionomie qui lui convient.

ALEXANDRE PINCHART.

---

## CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

— *Acquisitions de la Bibliothèque royale à la vente du feu roi Louis-Philippe.* — Aux renseignements que nous avons consignés plus haut, p. 274, nous en ajouterons aujourd'hui quelques autres, pour compléter la notice que nous avons cru utile de présenter aux lecteurs de notre recueil.

Nous commençons par emprunter à l'*Indépendance belge* les détails qu'elle donne dans son feuilleton du 3 juillet sur deux volumes précieux, qu'elle avait négligé de signaler dans l'article du 1^er mai.

« Parmi les ouvrages, dit-elle, acquis à la vente du roi Louis-

Philippe pour le compte de la Bibliothèque royale de Bruxelles, il en est deux dont on n'a point parlé et qui intéressent particulièrement les artistes. Ces deux ouvrages, mal désignés dans le catalogue, n'étaient accompagnés d'aucune note qui en indiquât l'importance ; un titre inexact et incomplet en faisait même mal connaître le contenu (1). Les amateurs qui se laissent volontiers guider par les annotations du rédacteur du catalogue et qui n'accordent guère leur attention qu'aux livres qualifiés de *rares, rarissimes, précieux, curieux, uniques, etc.*, laissèrent passer avec indifférence les volumes dont nous parlons et qui furent adjugés à si bas prix au fondé de pouvoirs du gouvernement belge qu'on peut les dire donnés et non vendus.

« Un des deux volumes dont il est question renferme la collection des plans de plusieurs édifices de Munich, faits par le célèbre architecte Klenze pour être soumis au roi Louis. Notez que ce ne sont ni des lithographies ni des gravures, mais des dessins et des dessins originaux signés de la main de l'artiste et revêtus de l'approbation royale avec signature, le tout autographe et parfaitement authentique. Homme distingué sous tous les rapports, comme artiste et comme antiquaire, Leo de Klenze avait toute la confiance du roi de Bavière qui lui conféra les titres d'intendant des bâtiments, de chambellan et de conseiller intime. C'est Klenze qui conçut les plans de la plupart des monuments élevés à Munich dans l'espace d'un quart de siècle : la Glyptothèque, la Pinacothèque, la nouvelle aile du château, le Walhalla, le palais Maximilien, la chapelle de tous les saints, etc. Les plans originaux que possède actuellement la Bibliothèque royale de Bruxelles offrent l'ensemble complet des travaux exécutés sous la direction de Klenze : plans, coupes, détails d'architecture et vues générales. Chaque feuille de ce précieux album est signée de son auteur et l'approbation écrite de la main du roi Louis ajoute singulièrement à sa valeur.

« Frédéric Gaertner, professeur d'architecture à l'Académie de Munich et directeur de la fabrique de porcelaine, partagea avec Klenze la faveur de coopérer à la réalisation des vues du roi qui voulait faire de sa capitale l'Athènes de l'Allemagne. En même temps

(1) *Voy.* les nos 944, 947 et 950 du catalogue.

que les plans de Klenze, notre Bibliothèque royale a acquis ceux que fit Gaertner pour l'église Louis, pour l'Université et pour l'Institut des Aveugles, trois des édifices les plus considérables et les plus beaux de Munich. Le volume qui les contient est ainsi désigné par le catalogue de la vente Louis-Philippe : *Allemagne, — plans divers.* C'est au vague de ces énoncés que le directeur de notre premier dépôt littéraire a dû de pouvoir acquérir à bas prix des ouvrages qui figureront au premier rang de ses curiosités artistiques. »

Disons maintenant un mot de quelques ouvrages revêtus de dédicaces autographes des auteurs au roi Louis-Philippe.

N° 219. Le Ta Hio, ou la grande étude, ouvrage de Khoung-Fou-Tseu (Confucius), par G. Pauthier. *Paris, F. Didot,* 1837, in-8°, mar. r. fil., tr. dor.

N° 294. Illustrations of the theory and practice of ventilation, with remarks on warming, exclusive lighting and the communication of sound, by D. Boswell. *London,* 1844, in-8°, mar. bl. dent., tr. dor.

N° 1170. Le Rime di Vittoria Colonna, corrette su i testi a penna, e pubblicate con la vita della medesima, da P. Ercole Visconti. *Roma, Salviucci,* 1840, in-8°, gr. pap. vél. portr. v. rose, compart. de couleur, tr. dor. (*rel. ital.*).

Chaque feuillet porte dans la pâte fabriquée exprès les armes de Colonna et de Torlonia. La reliure est magnifique ; c'est un cadeau vraiment royal. Cet exemplaire a été adjugé à 22 fr., la moitié du prix de la reliure ; l'ouvrage sur papier ordinaire et broché coûte davantage. C'est une des plus intéressantes publications modernes de l'Italie et un beau monument qu'elle a élevé à sa noble et glorieuse poëte tant célébrée par ses compatriotes.

N'oublions pas d'appeler l'attention sur quelques curiosités littéraires.

Le n° 1208 se compose de trois publications, peu répandues sur le continent, du Dr John Bowring : *a.* Specimen of the polish poets, with notes. *London,* 1827. *b.* Servian popular poetry, translated by J. Bowring. *London,* 1827. *c.* Batavian Anthology ; or specimens of the dutch poets ; with remarks by J. Bowring and H. Van Dyk. *London,* 1824 ; 3 vol. in-12, cart. non rog. Ce dernier volume ne peut manquer de plaire aux amis de la langue flamande. C'est une traduction en anglais de quelques pièces des principaux poëtes flamands depuis van Maerlant jusqu'à Broekhuizen. Cet ouvrage est

très-peu connu. Il contient des notes historiques et littéraires sur les auteurs néerlandais. Il sera bon d'y réunir comme complément indispensable un petit volume de même format, imprimé à Amsterdam en 1829, sous le titre de : Sketch of the language and literature of Holland. By J. Bowring. Being a sequel to his Batavian Anthology.

N° 1008. Alphabet de Cadmus, avec deux dissertations sur la ponctuation et la prononciation de l'hébreu, par le P. Ollivier, de l'Oratoire. Gr. in-4° de 408 pages, demi-rel. bas. non rog.

Ce titre et les feuillets I et IV sont manuscrits. L'abbé Guillon, évêque de Maroc, à qui ce volume a appartenu, y a joint la note suivante :

« Exemplaire unique, imprimé par Hérissant, à Paris, en 1755...

« L'impression de cet ouvrage était presque achevée ; elle se trouva tout à coup arrêtée à la dernière feuille par des différends survenus entre l'auteur et l'imprimeur Hérissant. L'affaire fut portée au Châtelet de Paris, tous les exemplaires saisis et détruits par les ordres de la congrégation de l'Oratoire, dont l'auteur n'avait pas obtenu la permission d'imprimer. Mais le procès se continuant, M. de Milly, procureur au Châtelet, défenseur du P. Ollivier, se trouva saisi, pour la défense de son client, de l'exemplaire d'épreuves qui lui fut fourni par l'auteur et est resté en sa possession. Il le vendit depuis à M. Anisson du Perron, mort en 1794. C'est à la vente de sa bibliothèque, en 1795, que cet ouvrage est passé dans les mains de M. l'abbé Guillon. »

A ces détails curieux, extraits du catalogue, nous ajouterons la copie d'une note inserite sur la garde de l'Alphabet de Cadmus. « On n'en trouve aucun exemplaire ny chez les pères de l'Oratoire, ny a la bibliotèque du Roi, ny a celle de S^t Germain, ny a celle de S^te Genevieve, ny a celle de Sorbonne et de Mazarin. On n'en connoît aucun dans aucune bibliotèque de Paris. »

Une longue note, intitulée : Jugement porté sur ce volume par M....., se termine ainsi : « Il est bien à regretter qu'un semblable ouvrage ne soit pas plus repandu. Il devroit appartenir à une grande bibliothèque où l'on pourroit du moins le consulter et jouir des recherches de son auteur : son excessive rareté en fait un thrésor

bien précieux sans doute pour son propriétaire, mais c'est un trésor perdu pour la société. »

(Le vœu de l'auteur de cette note se trouve enfin accompli. — Cet ouvrage a été payé 50 fr.)

Le n° 1244 est un recueil contenant des raretés de la littérature française du XVII^e siècle. Le catalogue ne les indique pas toutes. En voici la désignation exacte : Les Sosies, comédie de Rotrou. Paris, A. de Sommaville, 1638. — Le Prince fugitif, poëme dramatique de Baro. Ibid., 1649 (on voit que les *poëmes dramatiques* ne sont pas d'invention moderne). — Phalante, tragédie de M. de la Calprenède. Ibid., 1642. — L'Amante vindicative, poème dramatique de Baro. Ibid., 1652. — La Pucelle d'Orléans, tragédie. Ibid., 1642 (fort rare). — La belle Égyptienne, tragi-comédie, de M. Sallebray. Ibid., 1642. — Aristotime, tragédie (par le Vert). Ibid., 1642. — Le Clarionte ou le sacrifice sanglant, tragi-comédie de M. de la Calprenède. Ibid., 1637. — Eurimedon ou l'illustre pirate, tragi-comédie par le sieur Desfontaines. Ibid., 1637. — L'Ovide en belle humeur de M. Dassoucy, enrichy de toutes les figures burlesques. Seconde édition. Ibid., 1653. Le tout réuni en 1 vol. in-4°, payé 26 fr. La plupart de ces pièces sont peu communes.

Nous avons déjà cité, p. 281, le n° 2975 ; mais il est bon de noter que plusieurs de ces beaux portraits ont été gravés par un artiste belge d'un grand mérite, Antoine Cardon fils, de Bruxelles, mort le 16 avril 1813, à l'âge de 41 ans. Son talent est estimé très-haut en Angleterre, où il a exécuté une foule de compositions fort recherchées.

Une de ces particularités qui plaisent tant aux bibliophiles se rattache au n° 933, cité plus haut, p. 280. L'exemplaire acquis par la Bibliothèque royale à la vente du roi des Français est un de ceux qui furent donnés par la ville de Paris aux membres de son conseil municipal. Celui-ci est l'exemplaire de M. Gillet, dont le nom est imprimé en lettres d'or sur le plat. Comment ce livre se trouvait-il dans une des bibliothèques de la couronne ? C'est ce que nous ne nous chargeons pas d'expliquer ; nous nous bornons à constater le fait.

Consacrons le reste de l'espace dont nous pouvons disposer à l'énu-

mération rapide de quelques autres acquisitions non moins importantes que l'honorable conservateur de la Bibliothèque royale n'a pas négligé de faire pendant son séjour à Paris. Nous nous contenterons d'indiquer les ouvrages les plus remarquables ou les plus utiles.

Un magnifique ouvrage est :

La Villa Pia des Jardins du Vatican, architecture de Pirro Ligorio; publiée dans tous ses détails par Jules Bouchet, architecte, avec une notice historique sur l'auteur de ce monument et texte descriptif, par Raoul-Rochette. Paris, 1837, in-fol.

Plans, elevations, sections and details of the Alhambra, from drawings taken on the spot in 1834 by the late M. Jules Goury, and in 1834 and 1837 by Owen Jones, archt^t. London, 1842, 2 vol. in-fol. — Un des plus splendides ouvrages qui jamais aient été publiés. Ornements imprimés en or et couleurs, etc.

Le splendide ouvrage de Hittorff, Architecture polychrôme chez les Grecs. Paris, 1851, 1 vol. in-4° de texte et 1 vol. in-fol. de planches.

Alex. de Laborde. Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux. Paris, 1808, in-fol. — Ouvrage très-intéressant.

The ruins of Palmyra and Balbec, by Rob. Wood. London, 1827, in-fol. Avec le Voyage en Syrie de Cassas.

C'est encore ce que nous avons de plus complet sur ces magnifiques ruines. La Syrie, l'Egypte, etc., de Taylor et Reybaud n'en donnent que peu de chose.

Fresco decorations and stuccoes of churches and palaces in Italy during the xv th. et xvi th centuries by L. Gruner and J. J. Hittorff. London, 1844, in-fol.— Exemplaire en noir et une planche en couleurs.

Un exemplaire admirablement colorié en miniature, un vrai chef-d'œuvre, a été vendu à la vente Louis-Philippe 1025 francs. M. Alvin eût bien voulu enrichir la Bibliothèque de cette merveille, dont on n'a fait que 4 exemplaires (ayant coûté, *dit-on*, 2,000 francs d'enluminure), mais, restreint par son budget, il s'est arrêté et a laissé un opulent amateur emporter cette perle. L'acquéreur a assuré qu'il l'eût d'ailleurs poussée à 2,000 francs et au delà.

Opere dei grandi concorsi premiate dall' I. R. accademia delle belle arti in Milano, disegnate ed incise per cura degli architetti Felice Pizzagalli, Giulio Aluisetti e del pittore Agostino Comerio. Milano, 1821. Gr. in-fol.

On y trouve le dessin du tableau de Pierre-François Jacobs de

Bruxelles qui y obtint le grand prix du concours de peinture en 1808. Sujet du tableau : Théodote, rhéteur d'Alexandrie, présente à César arrivant en cette ville la tête de Pompée conservée par lui, croyant obtenir par là un titre à sa reconnaissance. César accueille le présent avec indignation et larmes.

Peu de temps après avoir terminé cette toile, Jacobs, qui n'avait que 28 ans, mourut à Rome, au printemps de 1808, au moment même où l'Académie de Milan le proclamait vainqueur. Le tableau est au Musée de Bruxelles.

— *Personnel de la Bibliothèque royale.* — M. Adolphe Mathieu, de Mons, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, avantageusement connu comme poëte plein de verve et de chaleur (*voy.* t. VII, p. 170, 480 ; t. VIII, p. 170), vient d'être nommé par M. le ministre de l'intérieur conservateur adjoint de la Bibliothèque royale. Il est attaché en cette qualité à la section des manuscrits, désignée plus généralement sous le nom de bibliothèque de Bourgogne.

— *L'imprimerie introduite à Houdeng.* — Nous avons en ce moment sous les yeux une brochure de 22 pages in-8°, exécutée avec soin et tirée sur bon papier. Elle est intitulée : Province de Hainaut. — Caisse de prévoyance établie en faveur des ouvriers mineurs des houillères du centre. — Rapport de la commission administrative sur les opérations de l'exercice 1851. *Houdeng*, imprimerie et lithographie de Mazy-Gillard, 1852. C'est avec plaisir que nous constatons l'établissement d'une presse dans une petite localité de l'industrieuse province de Hainaut. Nous avons signalé précédemment, t. VIII, p. 96, les nouvelles imprimeries montées à Jemmapes, à Fleurus et à Gilly.

Il existe, soit dit en passant, deux communes rurales qui portent le nom de Houdeng : l'une, Houdeng-Aimeries, à 3 $^1/_2$ lieues de Mons ; l'autre, Houdeng-Goegnies, à 4 lieues de la même ville. Le nouvel imprimeur aurait bien fait, ce semble, d'indiquer dans laquelle de ces localités il a établi son officine, pour

Aux Saumaises futurs épargner des tortures.

— Le Résumé *devenu* Bourgeois. — Nous avons annoncé plus haut, p. 77, la cessation de ce journal hebdomadaire, qui paraissait le dimanche. A partir de la première semaine de juillet il est remplacé par une feuille du même genre, due au même rédacteur. Elle est intitulée : *le Bourgeois de Bruxelles,* et s'imprime chez G. Stapleaux, rue de la Montagne, 51. « Ce journal, est-il dit en tête de la première page, est distribué à 25,000 exemplaires. » On n'indique ni le prix ni le mode d'abonnement.

— *Établissement formé à Gand, par M. D. Hertschap pour l'échange des productions d'auteurs belges.* — L'idée qui a présidé à cette spéculation d'un genre nouveau nous paraît utile et digne d'encouragement. Nous laisserons exposer par M. Hertschap lui-même les bases de son système.

« 1° Ma maison, dit-il, s'occupera *exclusivement* de l'échange d'ouvrages dus à des écrivains belges et publiés dans le pays ; elle recevra donc toutes les productions littéraires d'auteurs belges, de quelque importance qu'elles soient.

« 2° Pour mieux faire connaître les ressources qu'on offre ici à Messieurs les hommes de lettres, ma maison transmettra à chaque auteur un catalogue complet des ouvrages qui lui seront confiés et parmi lesquels il pourra faire un choix jusqu'à concurrence du montant des livres qu'il aurait remis à la maison susdite aux fins d'échange.

« 3° Pour couvrir les frais de cette opération, il sera prélevé au profit de la maison une commission de 10 p. °/₀ sur le prix fixé par l'auteur des ouvrages échangés, et de 10 p. °/₀ sur le prix de ceux qu'il recevra en échange. Cette double commission devra être payée en numéraire par les deux parties respectives.

« 4° Ce commerce d'échange n'étant nullement une opération ordinaire de librairie, les différences entre le *débit* et le *crédit* ne pourront, en règle générale, se balancer qu'au moyen d'autres livres à choisir successivement par les parties.

« Tout envoi de lettres, de livres ou d'argent devra se faire *franc de port.* »

— *La Société des bibliophiles belges et le Bulletin du bibliophile belge.* — Notre honorable collaborateur et ami, M. X. Heuschling, a bien

voulu enrichir notre recueil de son excellente *Biographie académique et administrative de C.-E.-J. Thiry.* (*Voy.* ci-dessus, p. 41-59.) Ce n'est pas sans surprise que nous avons lu dans une courte notice nécrologique anonyme sur Thiry (1), dont les éléments ont été puisés dans la biographie de M. Heuschling, que le travail de ce dernier avait été imprimé dans le tome IX des bulletins de la Société des bibliophiles belges séant à Bruxelles, laquelle, par parenthèse, ne publie pas de bulletin.

Nous ne pouvons laisser s'introduire cette confusion sans doute involontaire, sans la signaler au public. La Société des Bibliophiles de Belgique, fondée le 1er novembre 1839 par quelques opulents amis des lettres et des livres, ne fait tirer qu'à 55 exemplaires numérotés ses diverses publications (2). Elles consistent uniquement en réimpressions d'ouvrages rares, ou en éditions de productions curieuses restées manuscrites. Le Bulletin du bibliophile belge aspire à une plus grande publicité : il cherche à faire connaître à l'intérieur et à l'étranger tous les faits littéraires honorables pour le pays. Il ne néglige rien pour propager le goût des beaux et des bons livres, pour pousser à la formation de nouvelles bibliothèques publiques, pour inspirer l'amour des recherches biographiques et bibliographiques, dirigées dans un but utile et instructif. S'il ne se fait pas trop d'illusion à cet égard, ses efforts ne sont pas restés tout à fait infructueux, et il ne lui est pas interdit peut-être de revendiquer quelque part dans le développement si remarquable et si rapide du mouvement littéraire en Belgique. C'est au moins ce qu'il peut se permettre de croire sans trop d'orgueil, s'il s'en rapporte aux jugements si flatteurs et si favorables que les critiques allemands les plus versés dans la science bibliographique, entre autres M. J. Petzholdt (3), si connu par sa rigoureuse impartialité, ont porté sur le recueil que nous avons l'honneur de diriger depuis la 4e livraison du tome VII.

(1) *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* Mons, 1852, t. X, pp. 91-95.

(2) *Voy.* sur cette société et ses publications le *Bulletin du bibliophile belge,* t. II, p. 68.

(3) *Voy.* surtout l'article détaillé qu'il nous a fait l'honneur de nous consacrer dans son *Anzeiger,* année 1852, n° 5, cahier de mai, pp. 125-128.

Nous invoquerons donc encore ici le *cuique suum* que nous citions dernièrement, p. 288, en priant les savants montois de ne plus attribuer désormais à des propriétaires plus riches que nous les communications dont on veut bien favoriser notre modeste publication.

— *Description du royaume de Japon.* — Les différents ouvrages du célèbre explorateur du Japon, le docteur Ph.-Fr. von Siebold, aujourd'hui colonel d'état-major général au service des Pays-Bas, sont, en général, trop peu connus, parce que le prix en est fort élevé. C'est pour ce motif, ainsi qu'à cause de leur importance au point de vue scientifique et littéraire, que nous allons en présenter la liste complète jusqu'aujourd'hui. Nous l'empruntons à une lettre écrite par l'illustre voyageur, le 18 avril dernier, à un de nos amis, qui a bien voulu nous en donner communication.

1. Hippon ; Archiv zur Beschreibung von Japan und dessen Neben- und Schutz Länder.

Il a déjà paru 20 livraisons, avec 500 planches lithographiées. Chacune coûte dans le format in-folio, 14 thalers, et 8 ½ thalers in-4°.

2. Fauna Japonica, sive descriptio animalium, quæ in itinere per Japoniam susecpto, annis 1823-1830 collegit, notis, observationibus et adumbrationibus illustravit Ph.-Fr. de Siebold, conjunctis studiis C.-J. Temminck, H. Schlegel atque W. de Haan elaborata.

Voici le détail des parties qui composent cette grande publication entièrement terminée.

| | |
|---|---|
| *a.* Mammalia. Decas I-III. (30 planches coloriées). . . | 24 th. |
| *b.* Aves. Decas I-XII. (120 planches coloriées). . . . | 96 |
| *c.* Reptilia. Decas I-III. (30 planches en noir) . . . . | 18 |
| *d.* Pisces. Decas I-XVI. (160 planches coloriées) . . . | 128 |
| *e.* Crustacea. Decas I-VII. (70 planches en noir) . . . | 42 |

3. Flora Japonica, sive plantæ, quas in imperio Japonico collegit, descripsit et ex parte in ipsis locis pingendas curavit Ph.-Fr. de Siebold. — Sectio prima. Plantæ *ornatui* vel *usui* inservientes. Digessit volumen primum J.-C. Zuccarini.

| | |
|---|---|
| *a.* Centuria prima (fasciculus 1-20 cum tabulis pictis). | 80 th. |
| (Idem nigris). | 40 |
| *b.* Centuria secunda (fasciculus 1-10 cum tabulis pictis). | 40 |
| (Idem nigris). | 20 |

4. Atlas von Land- und See Karten von Japanischer Reiche mit 16 Blätter in gr. Folio ; nebst einem geschichtlicher Ueberblich der Entdeckungen der Europaeer und der Japaner in Meere von Japan und China. . . . . 30 th.

A cette partie scientifique proprement dite, publiée avec un luxe royal, il faut joindre les travaux philologiques et historiques de M. de Siebold, qui veut faire connaître dans tous ses détails le vaste empire du Japon. Depuis son retour en Europe il a déjà mis au jour :

Bibliotheca Japonica, sive selecta quædam opera Sinico-Japonica in usum eorum, qui literis Japonicis vacant, in lapide exarata a Sinensi Ko Tsching Dschang et edita curantibus Ph.-Fr. de S. et J. Hoffmann. Libri sex. Lugduni-Bat. 1833-41, ex officina lith. edit.

Voici le contenu de chacun de ces six livres, d'un si haut intérêt pour l'étendue comparée des langues orientales :

Liber primus. Sin zoo zi lin gjŏk ben, novus et auctus literarum ideographicarum thesaurus, sive collectio omnium literarum Sinensium secundum radices disposita, pronuntiatione Japonica adscripta. vol. I, in-4° (cum pag. lithograph. 164) . . . . . 36 th.

Liber secundus. Wa Kan won seki sjo gen zi ko, thesaurus linguæ Japonicæ, sive illustratio omnium, quæ libris recepta sunt, verborum ac dictionum loquelæ tam Japonicæ quam Sinensis. I vol. in-4° (cum pag. lithogr. 227 ac tab. IV) . . . . . 70 th.

Liber tertius. Tsiän dsü wen, sive mille literæ ideographicæ ; opus Sinicum origine cum interpretatione Kôraiana, in peninsula Kôraï impressum. Annexo systemate scripturæ Kôraianæ ac versione Japonica, Germanica et Anglica, cui titulus inscriptus : *Tsiän dsü wen* oder Buch von tausend Wörtern, aus dem Sehinesischen, mit Berücksichtigung des Kôraischen und Japanischen Uebersetzung, ins Deutsche übertragen von Dr J. Hoffmann. 1 vol. in-4° (cum pag. lith. 18 et tab. I). . . . . 10 th.

Liber quartus. Lui hŏ, sive vocabularium Sinense in Kôraïanum conversum, opus Sinicum origine in peninsula Kôraï impressum. (Annexa appendice vocabulorum Kôraïanorum, Japonicorum et Sinensium comparativa nec non interpretatione Germanica. Vol. I, in-4° (cum pag. lithogr. 18). . . . . 6 th.

Liber quintus. Insularum Japonicarum tabulæ geographicæ secundum opus Nippon jo tsi no tei sen tsu. Tab. lith. IV, in-fol. 6 th.

Liber sextus. Wa nen kei, sive succincti Annales Japonici. (Opus originale cum interpretatione Germanica). 1 vol. in-4° (cum pag. lithogr. 25 ac tab. V) . . . . . 10 th.

On doit encore à ce savant et infatigable orientaliste une *Isagoge in Bibliothecam Japonicam*. L'auteur y jette un coup d'œil historique sur les recherches et les études faites par quelques savants d'Europe sur l'idiome et la littérature japonaises, et il donne un aperçu des trésors scientifiques que renferme cette littérature.

Enfin, il a fait imprimer un : *Catalogus librorum Japonicorum a Ph. Fr. de Siebold collectorum, annexa enumeratione illorum qui in Museo regio Hagano servantur.* 1 vol. in-4° (cum pag. lith. 17). 6 th.

Cette collection curieuse se compose d'environ 1,500 volumes de livres, cartes et plans imprimés et manuscrits. Elle est heureusement choisie et unique en son genre. Elle a surtout servi à l'auteur pour sa grande publication sur le Japon. Elle renferme aussi des matériaux précieux pour l'histoire, la philologie, l'étude du culte, des mœurs et des usages, la géographie et l'état des sciences physiques dans cet empire, encore si peu connu en Europe.

Ch. de Ch.

— *Extrait d'une lettre de M. S. Poltoratzky à M. F. Heussner, écrite de Moscou, le* 19 *juillet* 1852. — « ... J'ai à dire à M. de Chênedollé avec Voltaire : « C'est de Bruxelles aujourd'hui que vient la lumière (1). » Car M. de Ch. a répandu une vive et éclatante lumière sur la question, jusqu'à lui obscure, du nom de l'auteur de l'Essai, imprimé à Livourne en 1771 (*voy.* ci-dessus, p. 135). Oui, réflexion mûrement faite, et renseignements pris, c'est bien le prince A. Beloselsky qui doit être l'auteur de l'Essai. Je prépare là-dessus un long article pour le *Bulletin*. Les dates des biographies sont toutes fautives; aussi les vérifications que j'ai dû faire m'ont-elles coûté beaucoup de peine. Mais le point principal est acquis à la bibliographie, et c'est aux renseignements de M. de Ch. que nous le devons. »

(1) M. P., auquel on pourrait sans flatterie appliquer ce que Voltaire disait au prince B. (*voy.* p. 135), renvoie avec une exquise urbanité à la Belgique le compliment adressé par le vieillard de Ferney à la souveraine qu'un Belge spirituel, le prince de Ligne, appelait Catherine le Grand :

A mon feu qui s'éteint rends sa clarté première :
C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

# REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

13. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, publié par le baron Isidore de Stein d'Altenstein.—1852. 6e année. Bruxelles, in-18, de XXIII et 372 pages, et le portrait de Philippe-Ernest marquis de Beauffort (1).

Voilà encore un ouvrage qui nous fait regretter M. le baron de Reiffenberg. Il aurait eu le talent de verser de la même coupe le vinaigre et le miel, d'égratigner par l'épigramme en caressant de politesses. Nous, nous avons une armure plus pesante, moins de souplesse dans les manœuvres, moins de légèreté dans la main. Nous laisserons donc le baron Is. de Stein s'abandonner au torrent de la réaction : les temps s'y prêtent. Nous regardons passer bien d'autres réactionnaires plus formidables. Comme, dans tous les cas, il ne destine sa marchandise qu'à ses pairs, nous concevons qu'il fabrique pour ses chalands. Si pourtant il avait eu, comme je le présume (mais on est circonvenu de tant d'obsessions), la volonté de publier une histoire consciencieuse des temps actuels et passés des familles qui composent la noblesse du royaume — pourvu qu'elles aient un passé — nous aurions pu lui soumettre diverses observations, parfaitement oiseuses aujourd'hui. Ainsi nous lui aurions demandé pourquoi son chapitre : *Généalogie des familles ducales et princières* ne renferme guère que des étrangers, à moins qu'il ne suppose à notre noblesse le besoin de chercher à l'extérieur un lustre qui lui manque. Le duc d'Arenberg, le duc de Beaufort-Spontin, le duc de Croy, le prince d'Hennin-Liétard d'Alsace (nous ne garantissons ni son titre ni ses noms), le duc de Wellington ne sont point des sujets du roi Léopold. Pas un membre de leurs maisons n'exerce ici ses droits politiques, ne figure sur la liste de nos électeurs ! privilége qui en vaut bien d'autres. Nous lui dirions qu'il doit encore retrancher de nos concitoyens le duc de Looz-Corswarem, qui aime mieux siéger à la première chambre de Hanovre, et déchire ainsi le lien qui

(1) Nos lecteurs verront par la signature, et mieux encore par l'article lui-même, que cette analyse critique n'est pas l'œuvre du directeur. Ils reconnaîtront sans peine la plume incisive et spirituelle d'un littérateur dont le Bulletin a déjà publié plusieurs communications. Ces réflexions piquantes et ces plaisanteries inoffensives ne peuvent blesser personne, nous voulons dire les véritables gentilshommes, exempts des préjugés de l'esprit de caste. Ces motifs nous ont déterminé à ne pas repousser l'article qu'on nous a adressé.

l'attachait au lieu de la naissance. Nous rangerions dans la même catégorie le prince de Rheina-Wolbeck, devenu sujet du roi de Prusse, en regrettant de perdre un Lannoy ; mais il nous en reste assez. Nous voudrions savoir par quelle espèce de charlatanisme ou de flatterie il croit rehausser le marquis et le comte de Béthune en commençant leur article par un prince *français*. Cet amour de l'étranger, qui se manifeste encore dans les généalogies des familles non princières, qui se manifeste encore par le choix du portrait qui orne le frontispice, serait-il la marotte actuelle de nos conservateurs ? Tout défalqué, nos ducs et nos princes légitimes se réduiraient donc aux Chimay, aux Mérode, aux Ursel ; et nous ne dirons pas que c'est bien assez, même pour l'Annuaire.

Nous dirions que l'auteur servirait bien mieux sa classe par la vérité ; tandis que, pour peu que cela dure, son ouvrage n'aura qu'un côté utile : de révéler les romans de toutes les familles qui ont des romans ; et laquelle s'en fait faute? Nous signalerions le jésuitisme de son silence, le jésuitisme de son langage ; son adresse à gonfler des vanités déjà boursoufflées ; sa complaisance à distribuer des titres que l'on chercherait en vain dans le journal officiel. Voyez son *état civil*. Il est vrai qu'il s'en rapporte aux intéressés eux-mêmes et ne garantit pas la légalité de leurs qualifications. Mais en vérité le corps de la noblesse y est gros de bien des vilains. Serait-ce que la noblesse éprouve le besoin de multiplier le nombre de ses pairs ; ou réellement serait-ce un signe des progrès de la démocratie qui se glisse au cœur même de la place ennemie !

Les premiers Annuaires contenaient des articles, que le nouveau ne reproduit pas : la législation nobiliaire de Belgique ou du royaume des Pays-Bas. Nous ne pensons pas que la matière soit épuisée, et, dans tous les cas, l'auteur pourrait y joindre la formation, la composition et les statuts de l'Ordre équestre des provinces ; l'historique de leur action sur le gouvernement de l'État par les élections, et nous verrions si la Constitution a eu tort de ne pas conserver le système de la Loi Fondamentale.

Si le sujet est épuisé, il pourrait entreprendre la législation nobiliaire et héraldique des temps antérieurs à la grande débacle de 89 ; en donner l'histoire, ce que M. Gérard n'a pas fait malgré les promesses de son titre ; juger les prérogatives des classes privilégiées, et apprécier l'influence qu'elles ont exercée sur la société, afin que nous sachions s'il ne faut plus applaudir à leur ruine.

Enfin, le baron de Stein nous saura gré sans doute de lui signaler quelques perfectionnements. Ne serait-ce pas une belle amélioration de nous tenir au courant de la jurisprudence sur des matières qui se rapportent à son sujet? Nous avons déjà vu tant de tribunaux accueillir avec trop de facilité de vaniteuses réclamations en rectification de nom. Ne serait-ce pas un progrès de traiter certaines questions avec certain développement, avec certaine philosophie, si le mot ne l'effarouche pas ; de nous donner, par exemple, une définition adéquate de la noblesse dans un pays d'égalité, une définition qui comprenne le comte de M..... et le comte de C....., et, s'il trouve une solution satisfaisante, nous lui promettons, foi de Bonaparte, le lingot d'or ? — Il pourrait déterrer dans les familles quelques-unes de leurs illustrations ; offrir dans les aïeux des

modèles aux descendants, en leur enseignant qu'il est d'autres talents que la chasse à courre, et la chasse à la cour.

Il pourrait enfin suivre l'exemple que lui donne M. Borel d'Hauterive et clore par une revue bibliographique des travaux de nos gentilshommes. Nous verrions si, comme le prétend M. Granier (de Cassagnac), la classe privilégiée a toujours le privilége de l'intelligence ; si les hommes du passé peuvent être les hommes du présent et de l'avenir.

H. de L.

14. *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft*, u. s. w. Halle, 1852 (8e année). (*Voy.* ci-dessus, p. 189.) Nos 2, 3, 4, 5, 6.

On lit en tête du no 2 l'article sur les faiseurs de bibliographies, dont nous avons présenté plus haut la traduction (p. 286).

Vient ensuite une curieuse notice tirée d'un article de M. B. Hauréau, sur l'abbé Jean Aymon, qu'il a inséré dans la 55e livraison (26 octobre 1851) de *La politique nouvelle, revue hebdomadaire.* Il y donne des particularités peu connues sur ce prêtre défroqué, né dans le Dauphiné en 1661, et mort en 1718 en Hollande, où il s'était réfugié avec les manuscrits et les livres qu'il avait dérobés à la Bibliothèque royale de Paris, en abusant de la confiance illimitée que le sous-bibliothécaire Clément avait en cet apostat.

On trouve dans le no 3 la suite des intéressantes recherches bibliographiques de M. Petzholdt sur les productions littéraires des membres de la maison royale de Saxe. Il s'occupe dans le second paragraphe de la princesse Marie-Amélie, duchesse de Saxe, sœur aînée du roi régnant, née le 10 août 1794. Elle a composé en allemand un grand nombre de pièces de théâtre. M. Pitre-Chevalier a publié à Paris, en 1841, une traduction de trois de ces comédies : *la Fiancée de la résidence ; l'Oncle ; la Fiancée du prince.* Quelques-unes des œuvres dramatiques de S. A. R., traduites en hongrois et en russe, ont été imprimées à Bude et à Saint-Pétersbourg en 1838 et 1839.

Le roi son frère est un zélé botaniste ; il possède une riche bibliothèque d'histoire naturelle, ainsi que des herbiers précieux renfermant des plantes rares recueillies par lui-même dans les nombreux voyages scientifiques qu'il a faits en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Istrie, en Dalmatie, dans le pays des Monténégrins, etc. Outre les ouvrages de C.-G. Carus, J.-W. Sartorius, B. Biasoletto et J. Valentinelli, consacrés aux résultats de ces diverses pérégrinations, on est redevable en particulier au roi lui-même d'une Flore de Marienbad, village de Bohème, dans le cercle de Pilsen, renommé pour ses eaux minérales et ses bains. Il l'a composée en société avec l'illustre Göthe, en 1834 et 1835, et elle se trouve dans un volume in-8o, imprimé à Prague, en 1837.

La sœur cadette du roi, Marie-Joséphine-Amélie, épouse de Ferdinand VII, roi d'Espagne, née le 6 décembre 1803, mourut à la fleur de l'âge le 17 mai 1829. Pendant les neuf années qu'elle passa en Espagne, où son mariage avait été célébré le 20 octobre 1819, la jeune reine paya son tribut à la littérature de sa

nouvelle patrie par la composition d'œuvres poétiques, écrites dans la majestueuse langue castillanne. Une seule a été imprimée sous ce titre : *Composicion poética que la Reina Católica de las Españas doña Maria Josefa Amalia de Sajonia, que Dios prospere, hizo al Sacratissimo Corazon de Ntro Señor Jesucristo.* Impresa con beneplacito de S. M. en Madrid por Miguel de Burgos. S. A. In-8°. Les autres se trouvent en manuscrit (sur papier, in-4°) dans la belle bibliothèque de S. A. R. le prince Jean, duc de Saxe. Elles sont intitulées : *a. Coleccion de poesias compuestas por la Reyna,* etc. Madrid, 1825. *b. Vida de san Fernando Rey de Castilla y de Leon, en verso heroico por la Reyna.* 1826.

Les n^os^ 3, 4 et 5 renferment une excellente monographie bibliographique de notre infatigable collaborateur, M. le D^r^ F.-L. Hoffmann, de Hambourg. C'est un catalogue raisonné, en 40 numéros, des écrits relatifs à l'histoire de l'imprimerie en Suisse jusqu'à nos jours. Ce travail peut être considéré comme le digne pendant de la liste des ouvrages concernant l'histoire de l'imprimerie en Italie, du même savant, que nous avons insérée ci-dessus, pp. 5-21 et 97-115.

Dans le n° 5 M. Petzholdt annonce la prochaine publication de la quatrième édition, considérablement augmentée, de son utile *Adressbuch Deutscher Bibliotheken,* refondu et mis à jour sous le titre de *Handbuch Deutscher Bibliotheken* (Manuel des bibliothèques de l'Allemagne). Ce répertoire commode, conçu sur un fort bon plan, fournit tous les renseignements que l'on peut désirer sur les nombreuses bibliothèques publiques, en général si bien organisées, que possède la docte et laborieuse Allemagne.

C'est dans le 5^e^ numéro que se trouve l'article si honorable pour notre recueil, que M. Petzholdt a bien voulu lui consacrer, et dont nous avons dit un mot plus haut, p. 352. Nous sommes fier et heureux des éloges que le savant bibliothécaire de Dresde, l'un des princes reconnus de la science, accorde au *Bulletin du bibliophile belge.* Mais un sentiment de pudeur bien naturel nous empêche d'offrir à nos lecteurs la traduction de ce passage. C'est en redoublant de zèle et d'efforts, en utilisant les bonnes et utiles communications dont on nous favorise, que nous chercherons toujours à répondre à l'opinion si flatteuse que le savant allemand a conçue du recueil publié en Belgique.

On lit dans le 6^e^ cahier un compte-rendu des articles que notre honorable collaborateur, M. G. Brunet, président de l'Académie de Bordeaux, a insérés sur la bibliothèque publique de cette ville, dans le *Recueil des actes* de l'Académie qu'il dirige. Nous parlerons bientôt nous-même des richesses que renferme cette collection formée avec un goût et une intelligence remarquables.

15. *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und ältere Litteratur,* von D^r^ R. Naumann. Leipzig, 1852, 13^e^ année. (*Voy.* ci-dessus, p. 187.) N^os^ 4, 5, 6, 7, 8, 9. — *Intelligenz-Blatt,* n^os^ 6, 7, 8, 9, 10.

M. le professeur Reuss décrit dans le n° 4, 13 pièces volantes in-folio rassemblées dans la riche bibliothèque de la société de l'Union historique, fondée à

Würzbourg en 1851. La plupart sont des placards répandus en Allemagne à l'époque de la guerre de Trente ans, et qu'un heureux hasard peut seul faire rencontrer aujourd'hui. Ces *canards* politiques ou satiriques, dont quelques-uns sont *illustrés* comme ceux que l'on débite encore maintenant, ne sont pas dépourvus d'intérêt, et peuvent quelquefois fournir de curieux documents à l'histoire.

Le P. G. Reichhart, sous-prieur et bibliothécaire du couvent de Gôttweig, communique dans les nos 4 et 6 les deux premiers articles d'un catalogue des incunables que possède la bibliothèque de son couvent. Cette liste, rédigée avec beaucoup de soin et une exactitude bibliographique digne d'éloges, comprend trente-deux ouvrages imprimés depuis l'an 1465 jusqu'en 1494, et presque tous d'une rareté excessive. Quelques-uns même sont restés inconnus à Panzer, à Hain et à Ebert. C'est assez dire.

Les nos 4, 5, 7, 8 et 9 offrent la suite du catalogue des nombreux incunables qui reposent à la bibliothèque grand-ducale d'Oldenbourg. Le conservateur, M. le Dr Merzdorf, a donné dans le *Serapeum* de 1850, t. XI, p. 17 et 44, le commencement de ce travail fort bien exécuté, et qui a été mentionné dans le *Bulletin*, t. VII, p. 180. Les recherches consciencieuses de MM. Reichhart et Merzdorf peuvent être considérées comme des suppléments utiles et des additions précieuses à l'ouvrage capital de Hain sur les éditions du xve siècle.

Le no 4 est terminé par les observations du conseiller Sotzmann sur la Bulle de Pie II, dont nous avons donné ci-dessus la traduction (*voy.* p. 144).

Un ami de M. Naumann a inséré dans le no 5 une petite notice de quinze manuscrits du ixe au xve siècle, contenant entre autres des ouvrages ou des fragments de beaucoup de classiques grecs et latins. Ils proviennent du fonds Egerton, et font aujourd'hui partie de la riche collection du *British Museum*.

Dans le même numéro M. P.-J. Safarik, conservateur de la bibliothèque publique de Prague, adresse une lettre latine aux savants de l'Europe, pour les prier de lui indiquer où peut se trouver l'original grec du grand ouvrage du moine Nicon, vivant au xie siècle, intitulé *Tacticus* ou *typicus*, composé de 40 discours ou lettres, et dont on ne connaît jusqu'ici que la traduction en langue slave, imprimée à Počajevii en Russie, en 1795, in-fol. de 424 pages.

M. E.-G. Vogel rend compte dans le no 6 des *Notices of public libraries in the united states of America*, du bibliothécaire C. Jewett, dont nous avons présenté nous-même plus haut, p. 240, un premier extrait.

Dans le même numéro, sous le titre de *Variétés bibliographiques*, se trouve un article en français de notre honorable collaborateur M. G. Brunet sur les livres gravés en taille-douce. Il indique trente-trois ouvrages que feu Peignot n'a pas mentionnés dans la liste de ces sortes de livres, imprimée dans son *Répertoire de bibliographies spéciales*. (*Voy.* ci-dessus, p. 190.)

On lit dans les nos 7, 8 et 9 une notice très-instructive, due à M. le professeur Reuss de Würzbourg, sur les matériaux pouvant servir à l'histoire de la langue et de la littérature allemandes dans les ci-devant duchés de la Franconie orientale. Elle abonde en détails curieux, recueillis avec beaucoup de soin, et rangés dans un ordre très-méthodique.

On remarque dans le n° 7 le second paragraphe de l'article de M. G. Brunet, intitulé « Variétés bibliographiques. » Il est consacré aux livres cartonnés, et le savant académicien de Bordeaux le fait précéder des lignes suivantes : « Personne n'ignore qu'on entend par le mot de cartons les feuillets destinés à remplacer, dans un volume imprimé, ceux qui renfermaient des passages dont la suppression a été ordonnée par l'autorité ou commandée par la prudence. Les exemplaires *non cartonnés* offrent toutes les hardiesses du texte primitif, sont fort rares et très-recherchés des amateurs. Nous avons dressé ( ce que personne n'avait encore entrepris, à notre connaissance du moins) une liste d'ouvrages que recommande cette particularité. »

M. G. Brunet, qui énumère soixante-dix-sept ouvrages cartonnés, dit en terminant son article : « Cette énumération pourrait facilement être augmentée de bien des ouvrages qui nous échappent en ce moment, mais, du moins, elle peut servir de point de départ pour des recherches plus complètes. »

M. von Strampff, de Berlin, décrit dans le n° 9 une production remarquable des premiers temps de l'imprimerie, exécutée à Strasbourg en 1480 par Adolphe Rusch, d'Ingweiler. C'est : « Biblia latina cum glossa ordinaria Wallafridi Strabonis et interlineari Anselmi Laudunensis. Partes IV. », édition omise par la Serna, mais sur laquelle on peut consulter Panzer, *Annales,* t. I, p. 200, 314, et Hain, *Repertorium,* t. I, p. 433, n° 3173.

M. Naumann a jugé à propos, et il a fort bien fait, de reproduire dans les n^os^ 6-10 de l'*Intelligenz-Blatt* le savant *Specimen historiæ bibliothecarum Alexandrinarum,* composé par le célèbre philologue Chr. Dan. Beck, pour son agrégation à l'université de Leipzig, le 8 mai 1779. Quoique ce mémoire ait été réimprimé en 1829, à l'occasion du jubilé de cinquante ans du vénérable Beck en qualité de professeur dans le même établissement, on doit savoir gré au directeur d'avoir donné place dans son recueil à cette dissertation, destinée par sa nature, comme toutes les pièces volantes, à devenir rare et difficile à rencontrer. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer en passant que M. Beck, comme tout récemment M. Budik (*voy.* le *Bulletin,* t. VII, p. 477), n'a pas discuté la valeur du témoignage des écrivains arabes, principalement d'Abulfaradge, au sujet de la prétendue destruction de la bibliothèque d'Alexandrie par Omar, en 640. Ce point de critique a été fort bien traité, d'après les sources orientales, par M. Ludovic Lalanne, dans ses *Curiosités bibliographiques,* Paris, 1845, p. 213-220. Nous y renvoyons avec confiance les lecteurs qui veulent se faire une idée juste de cette question célèbre dans l'histoire littéraire.

Quoique cet article soit déjà bien long, ne le terminons pas sans dire un mot du *Register* ou table générale des douze premières années du *Serapeum,* rédigée par le P. G. Reichhart, et dont nous avions annoncé ci-dessus, p. 187, la prochaine publication. Elle vient de paraître, et forme 45 pages à deux colonnes. Elle nous a semblé fort bien exécutée, et avec un soin scrupuleux. En la parcourant nous y avons toutefois remarqué les légères inexactitudes suivantes, que nous nous faisons un devoir de signaler. On a bien indiqué à notre nom, p. 13,

notre opuscule « Napoléon le Grand et l'Almanach de Gotha pour 1808 », dont M. le Dr A. Scheler a pris la peine de rendre compte dans le *Serapeum*, t. X, p. 243. Mais nous ne savons par quel *lapsus calami* le titre se trouve répété, p. 28, au nom de M. P. Namur, comme s'il était l'auteur de ce petit morceau de bibliographie, ou le rédacteur de l'analyse qu'en a donnée le *Serapeum*. En revanche, on a négligé, p. 45, de porter cette *recension* au compte ouvert, comme collaborateur, à M. A. Scheler. P. 44, on a omis, au nom de M. Merzdorf, l'indication d'un de ses articles, t. XI, p. 44. Enfin, pp. 13 et 24, on a imprimé Laudé pour Laude.

16. *Bulletin du bibliophile, revue mensuelle publiée par* J. Techener, — Janvier, février, mars 1852. (*Voy.* ci-dessus, p. 83, et t. VIII, p. 168, pour le développement du titre.)

Le cahier de janvier s'ouvre par un article dans lequel M. J. Techener propose de fonder au Louvre un musée bibliographique dans les galeries dont la construction est projetée. « C'est là, dit-il, que dans des meubles élégants, construits avec soin et *artistiquement* disposés, on verrait réunis, dans une seule galerie, les trésors bibliographiques extraits des collections de la bibliothèque nationale et des autres bibliothèques de Paris. On ne porterait point atteinte aux spécialités importantes de ces riches dépôts publics ; pour l'exécution de notre projet, il suffirait de choisir les exemplaires de luxe qui sont en double, et qui méritent de figurer au milieu de ces objets d'art, soit par leur condition, soit par leur reliure. Cette galerie porterait le nom de MUSÉE BIBLIOGRAPHIQUE ; et l'on reconstruirait ainsi, en partie, l'ancienne librairie du roi Jean, de Charles V, de Jean, duc de Berry, et de Philippe de Bourgogne. »

Cette idée a quelque chose de noble et d'élevé, et cette exposition permanente, dont notre bibliothèque de Bourgogne offre un bel échantillon, ne serait pas sans utilité. Elle contribuerait à répandre le goût des beaux livres, des manuscrits bien exécutés au point de vue de la calligraphie et des miniatures. Les jeunes gens ayant des dispositions pour l'art si difficile de la reliure, pourraient aussi faire dans ces galeries une espèce d'apprentissage chronologique, et ce que je nommerais volontiers un cours de bibliopégie en action.

M. J. Techener donne ensuite des détails sur la vente des autographes de M. Donadieu, faite à Londres, et dont les 1037 numéros ont rapporté 26,500 fr. Contre l'usage trop ordinaire des bibliographes d'Outre-Manche, et par une heureuse et bien rare exception, le catalogue en langue anglaise avait été rédigé avec un soin excessif et une grande habileté ; il était accompagné de curieuses citations. M. J. Techener en donne quelques extraits piquants, empruntés à des lettres d'écrivains français.

Nous rencontrons une lettre intéressante, adressée par M. de Caumartin [1] à ses

[1] M. d'Héricourt ne dit rien de cet administrateur ; il ne désigne même pas

subdélégués, le 10 mars 1767, au sujet de la rédaction de la *Gazette de France*. Elle a été communiquée par notre ancien collaborateur, M. le comte Achmet d'Héricourt, qui l'a tirée du registre aux séances de l'académie d'Arras. Elle renferme de sages conseils à l'adresse de tous les journalistes, et surtout de ceux qui dirigent une feuille officielle. Elle indique avec beaucoup de tact les matières qui doivent entrer dans sa composition, et les journalistes d'aujourd'hui, qui rempliraient le cadre si bien tracé par un administrateur judicieux, feraient une œuvre bonne et profitable. Le *Moniteur belge*, par exemple, il faut bien le dire en passant, est, sauf la partie officielle, d'une grande insignifiance, et il répond trop souvent à la définition que la Bruyère donnait du *Mercure galant* de son temps. Il serait cependant si facile, grâce aux ressources dont dispose la direction, et au moyen de correspondances habilement établies, ou même avec le simple secours des nombreux journaux des diverses localités, il serait, disons-nous, si facile de faire du *Moniteur* un journal éminemment belge, et le plus utile de tous ceux qui paraissent dans le pays. Dans nos idées, le *Moniteur* devrait devenir un répertoire complet et commode de tous les faits internes de quelque importance, ou honorables pour les Belges. Il formerait insensiblement un recueil d'archives nationales, un annuaire historique permanent, et serait encore, après plusieurs siècles, comme les *acta diurna* des anciens Romains, consulté avec fruit par les futurs annalistes et historiens du royaume. Le *Moniteur belge*, qui accorde souvent à peine une maigre colonne à la rubrique de Belgique, satisfait-il au programme que nous venons de tracer sommairement d'un bon journal officiel? C'est ce dont il nous est malheureusement permis de douter, et beaucoup de personnes partagent notre manière de voir. Elle n'a d'ailleurs rien de désobligeant ni de personnel pour les rédacteurs : elle se borne, dans un intérêt patriotique et d'amour-propre national raisonnablement entendu, à constater un état de choses déplorable auquel il serait facile de remédier. Nous ne parlerons pas du système vicieux suivi dans la rédaction des tables semestrielles, et qui en rend l'usage pénible et souvent même infructueux. Nous ne dirons rien non plus de l'incorrection avec laquelle le journal est imprimé, même dans sa partie officielle. En voilà assez, si ce n'est même déjà trop à ce sujet. Nous demandons pardon pour cette petite digression bibliographique, et nous reprenons le cours de notre analyse.

M. l'avocat Monan, sous-bibliothécaire d'Aix en Provence, décrit en détail et extrait même longuement le ridicule et bizarre livret de 8 feuillets in-8°, intitulé : *La Béatitude des Chrestiens ou le fléo de la foy, par Geoffroy Vallée*, etc., etc.,

le lieu de sa résidence. Il s'agit ici d'Antoine Louis François Lefebvre de Caumartin, ancien président du grand conseil, qui passa de l'intendance de Metz à celle de la généralité de Lille en 1756. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1778. La famille des Caumartin, aujourd'hui éteinte, était originaire du Ponthieu. Elle a donné à la France beaucoup de magistrats distingués, entre autres Caumartin de Saint-Ange, l'ami et le protecteur du jeune Voltaire, qui conçut dans son château la première idée de la *Henriade* et peut-être du *Siècle de Louis XIV*.

sans nom de lieu et sans date (1572). Tous les exemplaires, ainsi que le dit M. Mouan, furent consumés par les mêmes flammes qui dévorèrent l'auteur. Un seul fut épargné, celui au moyen duquel on instruisit le procès de Vallée. Ce volume unique, et c'est là son plus grand mérite, a appartenu successivement à la Monnoye, à l'abbé d'Estrées, à de Boze, au duc de la Vallière, enfin au marquis de Méjanes, l'illustre fondateur de la bibliothèque d'Aix. *Le Fléo de la Foy* n'est pas une des moindres raretés de ce riche dépôt. Le volume est relié en maroquin rouge avec filets sur plat et doré sur tranche. On lit en tête une note manuscrite de la Monnoye.

M. Mouan relève en passant une étrange erreur dans laquelle est tombé le savant G. Peignot. Dans son *Dictionnaire des livres condamnés,* t. II, p. 170, après avoir consacré quelques lignes à l'auteur, il cite, d'après Vogt, *Catalogus librorum rariorum,* deux passages tirés l'un du commencement, l'autre de la fin du *Fléo de la Foy*. Or, ces passages ne se trouvent point dans l'opuscule de Vallée et sont entièrement controuvés. Il suffit d'ailleurs d'en comparer le style avec la manière d'écrire de Geoffroy pour se convaincre tout de suite de la supposition.

M. J. Techener s'est livré dans le cahier de février à une revue sommaire des ventes de MM. Lefèvre-Dallerange, le maréchal Sébastiani et van Gobbelschroy.

On trouve ensuite trois lettres inédites de Ch. Nodier, adressées à Pixerécourt.

Dans le post-scriptum d'une lettre du 8 février 1839, Nodier dit à son ami, qu'il appelle souvent Shakspirécourt : « C'est merveille que le nombre des bons mots qui vivent sous un nom célèbre, et qui n'étaient, quand ils furent dits en dernier lieu, que la répétition d'un bon mot suranné. Voltaire avait recueilli à Ferney un vieux jésuite nommé Adam, qui n'était bon qu'à faire sa partie d'échecs, et qu'il annonçait aux nombreux visiteurs du château, en disant : « Je vous présente le père Adam, qui n'est pas le premier homme du monde. » Cette plaisanterie avait été faite cent ans auparavant, par madame du Moulin, à l'occasion d'un jésuite du même nom, qui l'ennuyait en voyage, et elle est imprimée depuis l'an 1698 dans l'*Ancilloniana ;* etc., etc. »

Nous soupçonnons fort le bibliothécaire de l'Arsenal d'avoir eu sous les yeux, lorsqu'il écrivait ces lignes, les *Mélanges de littérature et d'histoire,* du baron de Villenfagne, Liége, 1788, p. 165, ou le volume de septembre 1782, p. 231, de *l'Esprit des Journaux,* dans lequel notre savant compatriote avait d'abord consigné, sans se nommer, la petite découverte qu'il expose à peu près dans les mêmes termes que le spirituel correspondant du célèbre dramaturge des boulevards.

M. Silvestre de Sacy a communiqué une note fort curieuse sur ce qu'on peut nommer les trois variantes de l'édition originale des *Pensées de Pascal,* de 1670. Nous indiquerons, à cette occasion, l'édition qui vient de paraître, sous le titre de : *Pensées de Pascal,* publiées dans leur texte authentique, avec un Commentaire suivi et une Étude littéraire, par M. Ernest Havet, maître de conférences à l'École normale supérieure de France. Comme le dit très-bien M. E., dans le feuilleton de *l'Indépendance belge* du 1er juillet 1852 : « Pascal était mort en 1662.

En 1844, M. Prosper Faugère, répondant à l'appel de M. Cousin, publia le texte authentique des *Pensées* sur la religion chrétienne, d'après le manuscrit autographe, entièrement dépouillé pour la première fois. En 1852, M. Havet vient d'en donner la première édition classique. C'est-à-dire que non-seulement il a encore trouvé, après M. Faugère, à faire quelques corrections et quelques restaurations, qui fixent désormais le texte de Pascal, comme la recension d'Aristarque a fixé le texte d'Homère, mais qu'il a accompagné les *Pensées* d'un commentaire suivi, qui est indispensable pour les lire avec fruit. »

On annonce la publication récente, due à la munificence de l'empereur de Russie, du célèbre manuscrit, provenant du cardinal de Lorraine, de l'Évangéliaire slave, dit Texte du sacre, de la bibliothèque communale de Reims, reproduit en fac-simile par M. J.-B. Sylvestre, l'habile auteur de la *Paléographie universelle*. Le texte est accompagné d'une traduction latine par Kopitar, et suivi d'éclaircissements historiques par M. Louis Paris, ancien bibliothécaire de Reims, digne frère par le sang et par la science de M. Paulin Paris, auteur du catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque nationale de Paris.

M. P. de Malden consacre une petite notice à un opuscule très-rare, *Boemicus Triumphus*, composé par Jérôme Véhus en l'honneur de l'empereur Maximilien. C'est un petit in-4° de 22 feuillets, en lettres rondes, avec musique gravée, sans lieu ni date, mais imprimé à Strasbourg par Gruninger, celui-là même auquel on doit la Bible de 1483, et qui exerçait encore vers 1510. Un exemplaire de cette plaquette, orné d'une riche reliure de Capé, est annoncé en vente chez Techener, au prix de 130 francs.

Comme le livre dont nous allons parler restera toujours une grande rareté bibliographique, et qu'il sera donné à peu de nos lecteurs (*pauci quos æquus amavit Jupiter*) de le voir et de le consulter, nous croyons devoir leur offrir le petit dédommagement qui est en notre pouvoir, en empruntant à notre confrère parisien, l'article suivant. Il donne une idée suffisante de l'ouvrage et de son importance historique.

« Une publication importante, et qui fait honneur à la presse parisienne, est celle que vient de terminer M. A. Teulet, archiviste, attaché à la section historique des Archives nationales. Cet ouvrage, intitulé : *Papiers d'État, pièces et documents inédits ou peu connus relatifs à l'histoire de l'Écosse au* XVI^e^ *siècle*, forme deux volumes in-4° de 103 et 120 feuilles, splendidement imprimés sur un excellent papier vergé de Hollande, et enrichis de *fac-simile* qui reproduisent avec une rare perfection des lettres de Marguerite d'Écosse, Jacques V, Marie Stuart, Knox, Bothwell, etc. C'est le Bannatyne Club d'Édimbourg [1] qui a fait

[1] Le Bannatyne-Club, fondé, il y a une trentaine d'années, par le libraire Bannatyne, premier éditeur des Œuvres de sir Walter Scott, est aujourd'hui présidé par le vénérable M. Thomas Thomson, garde des Archives d'Écosse; il se compose de quatre-vingt-dix membres, parmi lesquels on remarque le comte d'Aberdeen, lord Hamilton, lord Cockburn, le marquis de Douglas, le duc d'Hamilton, le comte d'Ellesmere, lord Lindsay, le comte de Morton, lord Mur-

tous les frais de cette publication dispendieuse, tirée seulement à cent dix exemplaires qui seront répartis entre les membres du club, sans qu'aucun exemplaire soit livré au commerce. Il est rare de rencontrer une publication aussi importante tirée à un nombre assez restreint pour que chaque exemplaire revienne à près de trois cents francs de fabrication. Pour notre part nous regrettons vivement que ce recueil ne soit pas plus répandu, parce qu'il renferme une masse de documents des plus précieux, que les personnes qui voudront écrire ou étudier l'histoire du XVIe siècle chercheraient vainement ailleurs. Le savant M. Mignet, qui s'en est servi pour son *Histoire de Marie Stuart*, le cite souvent de la façon la plus honorable.

« L'éditeur a divisé ses deux volumes en soixante paragraphes classés par ordre chronologique, et dans chacun d'eux il a réuni les pièces relatives aux mêmes faits ou provenant de la même source. Chaque pièce est accompagnée d'un sommaire et des notes nécessaires à l'intelligence du texte; enfin l'ouvrage est précédé d'une préface en français et en anglais, qui présente d'une manière simple et parfaitement claire le résumé des documents contenus dans les deux volumes. Le premier de ces deux volumes s'étend de l'année 1515 à l'année 1560; le second commence en 1561, au moment du retour de Marie Stuart en Écosse, et se termine à la mort de cette princesse, en 1587. Ce second volume nous a paru surtout présenter le plus grand intérêt. Composé de documents extraits des correspondances des divers ambassadeurs français en Angleterre et en Écosse pendant la seconde moitié du XVIe siècle, Paul de Foix, Ducroc, la Forest, Fénelon, Castelnau, d'Esneval, Châteauneuf, etc., il forme la contre-partie du recueil publié il y a quelques années par le prince Labanoff, qui fut accueilli par l'Europe savante avec une faveur si bien méritée. Le recueil du prince Labanoff renferme tout ce que ses infatigables recherches ont pu lui faire découvrir de lettres, d'instructions, de mémoires, en un mot d'écrits de toute nature émanés directement de Marie Stuart. M. Teulet a réuni dans son second volume la totalité des pièces adressées à la reine d'Écosse, comme aussi tout ce qui lui a paru digne d'éclairer l'histoire de cette princesse, histoire si intimement liée à celle de toute l'Europe au XVIe siècle. Les deux collections se complètent l'une par l'autre ; on ne saurait guère les séparer sans amoindrir notablement l'intérêt qu'elles présentent l'une et l'autre. »

Dans le cahier de mars, M. Mouan, que nous avons cité plus haut, p. 363, donne un article étendu, accompagné de longs extraits, sur l'ouvrage si rare, intitulé : *Les Codicilles de Louis XIII*. Il se croit fondé à l'attribuer, par voie de comparaison, à l'historien Mézeray, écrivain frondeur et morose, dont les idées se rapprochent souvent de celles de l'anonyme qui a fait parler le père de

ray, etc., etc. — Les établissements associés qui reçoivent les publications du Club sont : The British Museum, the Society of Lincoln's Inn, the Faculty of advocates, the Society of antiquaries of Scotland, the Society of writers to H. M. Signet, the University of Edinburgh, the University of Glasgow, Trinity college of Dublin, the Smithsonian institution (Washington, United States).

Louis XIV. Cette conjecture ne nous semble pas dépourvue de probabilité. Quant aux Codicilles en eux-mêmes, ils peuvent être rangés dans la classe de ces livres à utopies, à laquelle appartiennent les *Dicæarchiæ Henrici regis progymnasmata*, de Raoul Spifame (*voy.* le *Bulletin*, t. IX, p. 269).

M. le baron Ernouf a communiqué une curieuse lettre inédite, adressée de Vienne en l'an VI à son aïeul le général Ernouf par l'ambassadeur de la république française, le général Bernadotte, ce soldat heureux qui devait plus tard faire souche royale sur le trône des Wasa. Cette pièce, empreinte d'exagération républicaine (1), et où perce en même temps une vaste ambition inquiétée par les succès du jeune général de l'armée d'Italie, nous a rappelé un mot spirituel du comte Louis de Narbonne à Napoléon le Grand, ci-devant le général Bonaparte, le protégé des conventionnels Barras et Fréron, qui avait dirigé le siége de Toulon et mitraillé les sections insurgées de Paris au 13 vendémiaire. L'Empereur parlait à son aide de camp d'un républicain converti (c'était peut-être Bernadotte lui-même), et paraissait étonné qu'il eût renoncé si facilement à ses convictions politiques. « Sire, lui répondit un peu épigrammatiquement l'ancien ministre de Louis XVI, tous les grands hommes ont commencé par être républicains. »

Un des vétérans de la science bibliographique en France, M. Justin Lamoureux, de Nancy, donne des détails piquants sur une pièce ridicule, supprimée avec soin, par cela même recherchée, et devenue si rare qu'il n'en est fait mention ni dans le *Prédicatoriana* de M. G. Peignot, ni dans la *France littéraire* de M. Quérard. C'est une : « Oraison funèbre du Dauphin, prêchée le 22 janvier 1766, dans l'église des religieuses capucines de Paris, par le R. P. Fidèle de Pau, capucin de la province d'Aquitaine. Paris, 1766, in-4°. »

En voici un petit échantillon dont s'honorerait plus d'un romantique de nos jours : « Et vous (madame la Dauphine) qui puisâtes dans son sein la gloire et le plaisir de vos jours ! vous, qui voyez les caractères de sa tendresse gravés sur le front de vos enfants ! vous, l'amour de son âme, dont le cœur est poursuivi nuit et jour par son ombre encore votre amante ! dites-nous, ô princesse de douleur ! si le Dauphin fut pour vous un prince du bel amour ? Les seules larmes de l'épouse font ici l'éloge du mérite de l'époux ; les pleurs d'Artémise ont immortalisé Mausole ; mais pour ne rien donner aux vivants aux dépens des morts ; ce fut à Fontainebleau la pieuse tendresse qui déplorait le sort de l'amour vertueux, l'incorruptible pudeur qui s'épuisait en soupirs sur la perte de son

(1) Citons pour exemple les lignes suivantes, transcrites fidèlement avec leurs incorrections grammaticales : « C'est ici (à Vienne) où l'on sent tout l'avantage d'être républicain ; les distinctions de rang sont si dégradantes qu'en vérité je suis à concevoir comment il peut exister encore autant de princes et cordons. Cependant je ne désespère pas avant la fin du siècle de voir cette gent privilégiée faire nombre avec les citoyens. Le peuple paraît se complaire dans cette idée, et une fois lancé, je crois qu'il ira bon train. » — Ce n'est que cinquante ans plus tard, en 1848, que le bon peuple de Vienne a réalisé pour un moment la prédiction radicale de l'envoyé du Directoire.

intime compagne, l'inviolable fidélité ; ce furent les Grâces plongées dans un océan de douleurs par le commerce à jamais interrompu de leurs innocents et délicieux plaisirs ; et aujourd'hui encore, c'est la Dauphine dans son veuvage trop accablée de langueur pour avoir été tant aimée d'un Dauphin trop aimable : ô horreur ! quel crime de la nature ! que la séparation de ces deux cœurs à qui la sympathie des plus nobles penchants ne faisait pousser qu'un même soupir ! cœurs bienheureux, dont l'union retraçait l'image des félicités éternelles ! » Ouf !

A cette notice en succède une autre du même auteur, sur un livre ayant pour titre : *Le Diable bossu*. Nancy, 1708, petit in-12. M. Lamoureux a ignoré le nom de l'auteur de cette plate production, quoique Barbier l'ait indiqué dans son Supplément général (IV, 22308). C'est une de ces compilations sans talent dues à la plume incorrecte et trop féconde du Namurois Jean Chrysostôme Bruslé de Montpleinchamp, né le 15 février 1641, mort à Bruxelles, chanoine de Sainte-Gudule, le 29 décembre 1724. M. F.-V. Goethals, dans ses *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres,* etc., t. IV, pp. 208-216, a donné le portrait gravé et une vie curieuse de cet écrivain, sur lequel les biographies antérieures ne présentaient que des renseignements inexacts ou incomplets.

Le catalogue des livres rares et curieux en vente chez l'éditeur s'étend dans ces trois cahiers du n° 1271 au n° 1501. On y distingue entre autres de beaux livres provenant de la vente des bibliothèques du roi Louis-Philippe.

17. *Histoire de la ville et du comté de Dalhem depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* par Charles Rahl. Brux., A. Labroue et Ce, 1852, in-8°, de IV et 148 pages, avec une planche.

Ce beau volume, fort bien exécuté, est seulement *tiré à* 100 *exemplaires,* comme il est marqué au verso du faux-titre. C'est ce motif qui nous fait une loi de dire un mot de cette nouvelle production de M. Ch. Rahlenbeck, consul général de Saxe-Weimar-Eisenach en Belgique. (*Voy.* pour un autre écrit du même auteur le *Bulletin,* t. VII, p. 409.) La notice sur Dalhem, puisée à de nombreuses sources laborieusement consultées et toujours indiquées au bas des pages, est une de ces monographies utiles, destinées à prendre une place honorable à côté de celles que M. Wolters a consacrées à diverses localités de l'ancien duché de Limbourg, des trois pays d'Outre-Meuse et de la province de Gueldre. C'est à l'aide de ces matériaux précieux, patiemment accumulés et triés avec soin qu'un habile architecte pourra construire un jour l'édifice majestueux et régulier que la Belgique attend encore de l'un de ses enfants, auquel elle serait heureuse et fière de décerner une couronne civique.

Ch. de Ch.

**En vente chez F. HEUSSNER** (librairie ancienne et moderne).

**Messager des sciences et des arts.** Gand, 1825-30, 6 vol., d.-v., figg., 1re série, compl., rare. Du même, 2e série, publ. par MM. de St-Genois, Serrure, Van Lokeren, Vandermeersch et Kervyn de Volkaersbeke. Gand, 1833-50, 18 vol., d.-v., figg., *bel exempl.*, ensemble 24 vol. (7591) fr. 220 00

**Geschichte der europaeischen Staaten** herausgegeben von **A. H. L. Heeren** und **F. A. Uckert.** 48 vol. Hamburg, 1829-46, gr. in-8o, br. 366 fr. (7768) 180 00

Importante collection très-estimée, comprenant 17 différents ouvrages sur tous les pays européens.

**Beaurain, Jean de** (et le comte de Boisgelin), histoire militaire de **Flandres**, depuis l'an 1690-94. Paris, 1756, 3 vol. rel. en 2 in-fol. v. Superbe ex. (5953) 65 00

Magnifique ouvrage, estimé et recherché, avec une quantité de figures.

**Baron de Villenfagne**, recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége. Liége, 1817, 2 gr. vol., br., *bel exempl.* (7741) 4 00

**Herm. Franç. de Malte**, les nobles dans les tribunaux, etc. Liége, 1653, in-fol., v. Ouvrage très-rare. (7343) 15 00

**Histoire de Bruges** et des événements dont cette ville a été le théâtre jusqu'à la révolution française. Un très-beau volume de 326 pages avec beaucoup de figures, représentant les portraits des comtes et comtesses de Flandre, etc. Bruges, 1850, gr. in-8o, br. 5 00

*A.-G.-B. Schayes*, histoire de l'architecture en Belgique. Bruxelles, 1851, 2 forts volumes gr. in-12, avec près de 500 gravures sur bois. 8 00

Édition considérablement augmentée.

**P. Fleming, Oostende**, vermaerde, ghewcldighige, lanckduyrighe en bloedige belegheringhe, bestorminghe en stoute aenvallen. S'Gravenhage, 1621, in-4o, v. *beaucoup de fig., bel ex., très-rare.* (7359) 15 00

**Francisc. Haraei** annales ducum seu principum Brabantiae totiusque Belgii. Antv., 1623, 2 vol. in-fol., belle demi-rel., *figg., bel exempl.* 17 00

*Ul. Capitaine,* Bibliographie liégeoise. XVIe siècle. 1 25

**Reissbuch** des heiligen Landes, das ist eine gründliche aller Bilgerfahrten zum **Heyligen Lande**, Frankfort, 1609, in-fol. v. (7313) 40 00

Cette collection renferme 21 relations depuis celle de l'abbé Rupert de Bergues faite en 1093 jusqu'à celle de Zuallart de 1586. Les exemplaires de cette édition la plus complète sont excessivement rares.

EN SOUSCRIPTION A LA MÊME LIBRAIRIE :

Les marches de l'Ardenne et des Woëpvres ou l'arène féodale, à la naissance des grandes suzerainetés. Coup d'œil jeté d'Arlon et des crêtes ardennaises sur Namur, sur Mézières, sur Rethel, etc., par M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy, chevalier de la légion d'honneur, membre de la société royale grand-ducale pour la recherche et la conservation des monuments historiques de Luxembourg.

Cet important ouvrage paraîtra incessamment sous le patronage de S. A. le prince royal de Belgique, monseigneur le duc de Brabant.

L'introduction à l'Histoire de l'ancien comté de Chiny formera un volume ou deux au plus, et l'Histoire de Chiny deux autres, c'est-à-dire quatre en tout. Ces volumes seront semblables à ceux des chroniques *, enrichis des vues, plans, armoiries et monuments lithographiés. Prix de chaque volume de 5 à 600 pages, pour les souscripteurs. 7 00

Pour les non souscripteurs. 8 00

* Les chroniques de l'Ardenne et des Woëpvres par le même auteur viennent d'être achevées. Elles forment 2 beaux volumes gr. in-8o avec des figures, etc. 16 50

Il se trouve chez M. F Heussner un dépôt de cet ouvrage.

# TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Nouvelles recherches sur les imprimeurs de Namur, par J. B. 289
Note inconographique et bibliographique relative à Henri IV, par G. B. . . . . 295
Imprimerie du prince de Ligne. — Découverte d'un onzième volume qui en est sorti, par Victor Tilliard. . . . . 297
Réalisation sur une large échelle du système des échanges internationaux, par Alexandre Vattemare . . . . . 300

HISTOIRE DES AUTEURS, DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Glanures bibliographiques, par Edward van Even . . . . . 313
Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé de Saint-Léger . . . . . 327
Correspondance littéraire de Rapedius de Berg, par Al. Pinchart. 336

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Acquisitions de la Bibliothèque royale à la vente des livres du feu roi Louis-Philippe . . . . . 344
Personnel de la Bibliothèque royale . . . . . 350
L'imprimerie introduite à Houdeng. . . . . *ib.*
Le *Résumé* devenu *Bourgeois* . . . . . 351
Etablissement formé à Gand pour l'échange des productions d'auteurs belges . . . . . *ib.*
La Société des bibliophiles belges et le Bulletin du bibliophile belge *ib.*
Description du royaume de Japon . . . . . 353
Extrait d'une lettre de M. S. Poltoratzky à M. F. Heussner. . . . *ib.*

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Annuaire de la noblesse de Belgique, 356. — Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft, 358. — Serapeum, 359. — Bulletin du bibliophile, revue mensuelle publiée par J. Techener, 362. — Histoire de la ville et du comté de Dalhem, 368.

## AVIS.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* des ouvrages dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire à la même librairie.

EM. DEVROYE, IMP. DU ROI.

# HISTOIRE

## DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

---

*Description sommaire d'un livre d'heures de Notre-Dame, manuscrit latin avec miniatures, exécuté en Flandre au commencement du seizième siècle.*

Ce livre, de format in-4°, écrit sur un vélin de choix, qui a conservé toute sa blancheur et sa pureté, compte 349 pages.

Celles qui renferment les grandes miniatures ont 11 ½ centimètres de hauteur sur 8 centimètres de largeur. Les pages de texte ont 13 centimètres de haut sur 9 ½ de large.

Il y a 29 grandes miniatures que nous réduisons à 27, parce que les deux dernières (pp. 332 et 346) sont d'une main postérieure, d'un faire très-médiocre et ne peuvent soutenir la comparaison avec les 27 précédentes qui sont presque toutes de délicieuses compositions, de véritables petits chefs-d'œuvre de fini, de grâce, de force et de délicatesse. Ces miniatures se trouvent aux pages 1, 3, 4, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23; 25, 29, 34, 39; 43, 92, 129, 145, 161, 176, 191, 216; 255; 266; 329.

Quant aux nombreuses initiales et aux lettres tourneures, nous nous bornerons à dire, qu'elles sont l'œuvre d'habiles calligraphes, et qu'elles contribuent à l'ornement du volume, dont l'écriture nette et régulière plaît à l'œil et se lit avec une grande facilité.

Le volume commence, comme tous les livres d'heures de l'époque, par un calendrier perpétuel avec les lettres dominicales, mais, pour le remarquer en passant, sans indication des bissextiles.

Avant chacun des douze mois est placée une grande miniature, offrant une scène largement dessinée, exécutée avec une rare per-

fection de détails, et relative aux occupations champêtres ou aux plaisirs et amusements de chaque saison. Nous indiquerons plus loin les principales de ces charmantes compositions.

Autour de chaque mois règne un encadrement formé de paysages et de petits sujets, qui sont la plupart l'appendice et le complément naturel des scènes traitées avec tant de bonheur dans chacune des miniatures de forte dimension, précédant chaque mois de l'année. C'est la petite pièce après la grande, c'est l'intermède qui repose agréablement l'esprit, et le délasse après l'attention soutenue qu'il a dû apporter à l'examen de ces véritables tableaux pour en découvrir les nombreuses beautés et n'en laisser échapper aucune à travers cette multitude de détails fins et ingénieux aussi bien rendus par le pinceau de l'artiste qu'habilement conçus par son imagination à la fois sage et brillante, et réglée, en général, par le goût le plus sûr, par ce sentiment inné du beau que nous nommons éminemment classique.

Le calendrier est suivi de quatre magnifiques miniatures, représentant les quatre Évangélistes, avec un passage de chacun des évangiles dans l'ordre que nous allons indiquer :

Page 25, saint Jean.

Page 29, saint Luc.

Page 34, saint Matthieu.

Page 39, saint Marc.

Huit grandes miniatures relatives aux huit épisodes les plus saillants du grand drame divin de la Passion ornent les Heures, intitulées : « Hore beatissime uirginis Marie ad vsum Romanum. » (P. 43-254.) Leur encadrement est formé tantôt d'arabesques pures et correctes, tantôt d'ornements gracieux venant coquettement et sans effort se fondre avec de mignonnes grisailles du plus bel effet, et toujours convenablement adaptées au sujet principal.

L'ordinaire de la messe : « incipit missa beate Marie virginis » p. 256, est précédé d'une miniature d'un fini exquis accompagnée de détails d'architecture bien remarquables.

Viennent ensuite (p. 267-302) les sept psaumes de la pénitence. On ne peut s'empêcher de rester longtemps en extase devant l'admirable miniature, placée à la tête des chants de repentir du roi-prophète. Elle représente Bethsabée contemplée secrètement par

David. Nous reviendrons sur cette composition qui exige un examen détaillé.

Après les psaumes, nous trouvons l'oraison de saint Cosme et de saint Damien avec une belle miniature offrant leur représentation exacte.

L' « Oratio sancti Augustini devotissime dicenda triginta tribus diebus genibus flexis ad obtinendam omnem gratiam » (p. 332), et l' « Oratio beati Ancelmi, » (*sic*), (p. 346), sont précédées des deux miniatures de qualité bien inférieure, que nous avons signalées en commençant cette description.

L'examen minutieux de ce précieux volume, auquel nous nous sommes livré avec tant de plaisir, nous a convaincu qu'il a été exécuté en Flandre par des mains flamandes, entre l'an 1500 et l'an 1506. Nous croyons ne pas nous tromper en précisant encore davantage : nous ne craignons pas de dire que c'est à des artistes brugeois, formés à l'école des van Eyck, à des disciples de Jean Hemling, instruits par ce grand homme, aussi habile miniaturiste que peintre éminent ([1]), que sont dues, sans contredit, ces belles compositions. On reconnaît le pinceau de trois artistes différents, mais également distingués, et dignes chacun de contribuer à l'embellissement de ce somptueux volume, de ce bijou vraiment royal.

Un œil un peu exercé ne peut méconnaître le caractère flamand de ces vignettes. Les types des personnages, les costumes, les localités, etc., tout dénote que les auteurs de ces dessins travaillaient en Flandre, et très-probablement à Bruges, s'inspirant des objets qui leur étaient familiers, qui frappaient journellement leurs regards. Nous avons, en effet, retrouvé dans le plan de Bruges, dressé par Marc Gerard en 1562 ([2]), plusieurs des points de vue,

([1]) *Voy.* sur les travaux en ce genre des frères van Eyck et de leur sœur Marguerite, et sur ceux de Jean Hemling, les curieuses recherches de M. le chanoine J.-J. de Smet, dans le *Bulletin de l'Académie de Bruxelles,* 1848, t. XV, IIe partie, p. 76-88; le *Bulletin du bibliophile belge,* 1848, t. V, p. 395; l'*Annuaire de la Bibliothèque royale,* 11e année, 1850, p. 5.

([2]) Ce beau plan, sur lequel toutes les maisons et tous les monuments sont figurés en relief, est intitulé : Brugæ Flandrorum urbs et emporium mercatu celebre an. a chr. nat. clo Io LXII. — On y lit : Illustrissimo amplissimoque senatui populoque Brugensi Marcus Gerardus pictor et sculptor dedicabat. *Voy.*

des tours, des moulins à vent, des édifices, qui figurent dans les vignettes du manuscrit dont nous nous occupons en ce moment. Nous devons ajouter que la pureté des formes, la correction du dessin, l'entente parfaite du clair-obscur, la fraîcheur du coloris, l'élégance des lignes architectoniques sont pour nous des preuves évidentes que nos trois habiles miniaturistes flamands avaient visité avec fruit l'Italie et rapporté de là dans leur pays des cartons précieux, véritables dépouilles opimes, dont ils savaient tirer un parti si avantageux. L'opinion que nous émettons, et qui pourrait au premier abord n'être reçue que comme une conjecture plus ou moins hasardée, acquerra dans quelques instants, nous l'espérons, la force d'une démonstration mathématique.

Avant de présenter quelques considérations particulières, nous ne croyons pas inutile de faire remarquer que ce manuscrit paraît être le digne pendant de celui qui fut vendu à Londres, en 1847, à en juger par la notice abrégée qu'en a donnée M. Octave Delepierre, dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. V, pp. 16-18. Nous avons même quelques raisons de supposer qu'ils sont sortis tous deux des mains des mêmes artistes, ou tout au moins qu'ils appartiennent à la même école, à celle de l'illustre Jean Hemling.

Quant aux observations historiques et esthétiques que nous allons soumettre aux lecteurs, nous ne nous attacherons qu'à quelques points essentiels. Une description détaillée de chacune des miniatures nous mènerait trop loin : elle serait d'ailleurs sans utilité pour ceux qui n'ont pas en même temps le livre sous les yeux. C'est surtout aux œuvres artistiques que l'on peut appliquer le précepte du poëte philosophe :

> Segnius irritant animos demissa per aurem
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
> Ipse sibi tradit spectator.

Les miniatures des pages 3, 5, 9 offrent des édifices dont l'architecture est incontestablement flamande, ainsi qu'on peut s'en con-

sur Marc Gérard, en flamand Geerarts, mort en Angleterre, on ne sait en quelle année, la *Galerie d'artistes brugeois*, par Octave Delepierre. Bruges, 1840, in-8°, p. 25 ; l'*Annuaire de la bibliothèque royale*, 7e année, 1846, p. 25.

vaincre en parcourant les planches si fidèles du docte ouvrage que vient de terminer M. l'académicien Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*. Nous pourrions multiplier ces remarques au sujet d'autres vignettes, et indiquer les toits surbaissés, les *steen*, les fenêtres à croisillons, etc., etc.; mais nous croyons superflu d'insister davantage sur ces détails architectoniques : ils confirment notre hypothèse, et lui impriment le cachet de la vérité.

La représentation d'un tournoi (p. 11, au mois de juin), est une œuvre bien remarquable, d'un fini précieux. Ce n'est qu'à la loupe qu'on peut distinguer des masses de spectateurs entassés jusque sur les combles de bâtiments élevés, dont la forme rappelle encore à notre souvenir les constructions si originales de la ville de Bruges. Les costumes des chevaliers sont flamands et allemands; ils appartiennent à l'époque de Maximilien.

La chasse au faucon (p. 13, juillet), est un sujet gracieusement traité. La figure du page armé de la dague, nous en a remis en mémoire une toute semblable qui se trouve dans un tableau de Jacques Grimner d'Anvers, *Histoire de la vie de Saint-Hubert*, possédé par le musée royal de Bruxelles (catalogue, n° 331).

Un jeu cher aux Flamands, le tir à l'arc et à l'arbalète, est représenté *con amore* dans la charmante miniature, p. 21, qui précède le mois de novembre. L'encadrement du même mois offre la suite de cette scène si bien rendue. On y remarque entre autres le marqueur des points, bonne et franche figure flamande. Le *hanap* qui se trouve à ses pieds est aussi d'origine flamande, et semblable à ceux du xv^e siècle, qui figurent à notre musée royal d'armures et d'antiquités.

La chasse à courre (p. 23, décembre), est une composition bien faite pour plaire aux connaisseurs.

Nous dirons maintenant quelques mots des sujets d'un ordre plus sévère que l'on admire après avoir parcouru le calendrier.

L'Évangéliste saint Jean, tenant en main le *calamus* qui va tracer l'apocalypse, est une composition digne d'un grand maître. Il existe à l'hôpital civil de Saint-Jean à Bruges un tableau célèbre de Jean Hemling, représentant sur un des volets la vision de saint Jean dans l'île de Pathmos. La description bien faite que nous en lisons, p. 23, dans une *Notice* anonyme *des tableaux qui composent le musée de l'hôpital civil de Saint-Jean*, imprimée à Bruges en 1842, nous porte

à croire que notre miniature est une réduction habile de l'œuvre du grand artiste. C'est donc encore une preuve de plus que notre livre d'heures a été exécuté dans la ville de Bruges, à cette époque où l'on n'avait pas, comme aujourd'hui, à sa disposition de bonnes estampes, fidèles copies des tableaux peints par des maîtres estimés.

Le saint Luc de la page 29 est aussi une œuvre du plus grand mérite. La tête est admirable : la pose indique parfaitement l'inspiration, et, en la voyant, on répète involontairement avec un poëte de l'antiquité :

cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Quelle richesse de composition dans le saint Matthieu de la page 34! Ces contours savants et gracieux semblent présager l'ère du divin Raphaël. Dans un tableau d'un maître inconnu qui se trouve au Musée de Bruxelles (catalogue, n° 371), mais que l'habile peintre, M. Navez, attribue à Lucas Cranach, on distingue une figure présentant une analogie remarquable avec le saint Matthieu de notre livre d'heures. Le groupe d'anges qui vient rehausser cette page précieuse excitait l'admiration du célèbre peintre David. Il s'est plu à le copier plusieurs fois pendant le long séjour qu'il a fait à Bruxelles.

A la page 39, on voit saint Marc écrivant son évangile. C'est une belle et large composition, qui se distingue par l'abondance des détails et des ornements. L'architecture avec ses fenêtres à croisillons indique la transition de la fin du style gothique à la période de la renaissance. N'oublions pas en passant de noter ici un de ces prochronismes si familiers aux naïfs artistes de cette époque. Notre peintre a mis sur le nez de saint Marc des lunettes, quoiqu'elles n'aient été trouvées qu'entre 1280 et 1300.

Le Christ à la montagne des Olives, p. 43, entouré de ses disciples, est encore une page digne de fixer l'attention des connaisseurs. Mais ce qui lui donne le plus de prix c'est la grisaille formant le bas de l'encadrement. C'est une excellente réduction de la fameuse Cène de Léonard de Vinci. Un juge compétent, David, que nous citions tout à l'heure, ne se lassait jamais d'admirer ce petit chef-d'œuvre, qu'il venait souvent visiter chez le possesseur du manuscrit. Une particularité distingue notre grisaille. Dans les différentes

gravures de la Cène que nous avons été à même de voir, le Seigneur étend les mains vers le *catinus* placé devant lui, tandis que dans la miniature qui nous occupe, il est dans l'attitude du maître qui va bénir ses disciples. Il existe, comme on sait, en Italie plusieurs copies et plusieurs dessins de l'œuvre capitale de Léonard. Il faudrait pouvoir les consulter, pour se prononcer en connaissance de cause sur la différence que nous venons de signaler, et qui n'est pas sans intérêt au point de vue de l'histoire de l'art. Cette même grisaille suffit seule aussi, nous paraît-il, pour prouver ce que nous avons avancé plus haut, p. 372, que les miniatures de notre manuscrit ont été exécutées par des artistes flamands qui avaient parcouru avec fruit le sol classique de l'Italie et y avaient recueilli de nombreux cartons. On n'ignore pas, en effet, que la grande composition de l'illustre Léonard de Vinci, connue sous le nom de Cénacle *delle Grazie,* fut peinte en 1496 et 1497, et qu'elle fut considérée dès lors comme un miracle de l'art (1). Elle avait été sans doute vue, admirée et copiée à Milan par notre artiste qui, quelques années plus tard, en fit son profit, et la plaça ingénieusement dans le beau livre d'heures, dont nous essayons d'esquisser la description.

Le Christ cloué sur la croix, p. 161, est une savante composition. Les différents plans, parfaitement détachés, sont agencés avec une savante harmonie, qui les empêche de se heurter, de se confondre. Les différentes figures des divers groupes présentent toutes une expression remarquable.

La descente de croix de la page 191 est aussi l'œuvre d'une main habile. Rien ne nous y semble à reprendre ; tout, au contraire, nous y paraît digne d'éloge.

Terminons cette revue rapide, et nécessairement incomplète, par quelques remarques sur la plus gracieuse et la plus savante, selon

(1) Quest' opera fu riguardata come un miracolo dell' arte. *Lettere sulla Pittura,* Roma, 1757, t. II, p. 185, citées par l'abbé Aimé Guillon, dans son curieux et savant ouvrage intitulé : *Le cénacle de Léonard de Vinci rendu aux amis des beaux-arts,* etc., imprimé à Milan, 1811, in-8°. Toutes les questions historiques et artistiques qui se rattachent à ce chef-d'œuvre, y sont traitées avec beaucoup d'habileté. Nous l'indiquons avec confiance aux personnes qui veulent connaître ce qu'on a écrit de plus exact sur la fresque de l'illustre maître de l'école florentine.

nous, des compositions qui ornent ce beau volume. Nous voulons parler de la miniature de la page 266, représentant Bethsabée, la femme d'Urie, dans sa salle de bain. Ce sujet délicat est si finement traité, la composition en est si savante et si adroite, qu'on est tenté de regarder notre maître inconnu comme un digne précurseur du divin Raphaël, du tendre Corrége, de l'inimitable Titien. La pudeur de Bethsabée nue et entourée seulement d'un *reticulum* à mailles légères, est habilement ménagée. Elle se croit à l'abri de tout œil indiscret, protégée qu'elle est par la haie touffue du jardin, disposée par le peintre d'une manière si intelligente. Elle ne peut soupçonner que David, appuyé sur une fenêtre d'un étage supérieur de son palais, découvre et dévore des yeux ses charmes, repaît ses regards de ces formes si pures, si suaves sur lesquelles il plonge avidement à travers les interstices de ce voile diaphane traité avec tant de délicatesse par le pinceau de notre miniaturiste.

Ces observations, que nous ne voulons pas multiplier, nous semblent suffire pour faire juger, au moins approximativement, du mérite peu commun du livre d'heures qui fait l'objet de cette description. Nous aimons à croire que les personnes qui auront l'occasion d'examiner ce riche volume reconnaîtront qu'il n'y a rien d'exagéré dans nos appréciations, et que nos éloges ont été dictés par la vérité, et par l'admiration réfléchie et non enthousiaste que nous a inspirée une inspection recommencée à plusieurs reprises, tant à l'œil nu qu'avec le secours de la loupe.

Ce volume, recouvert d'une reliure de maroquin rouge faite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, appartient à un gentilhomme belge, d'origine irlandaise. Il se trouve dans sa famille depuis au moins cent cinquante ans. Aucun document domestique n'a pu lui faire découvrir comment ce précieux manuscrit est venu en la possession de ses ancêtres. C'est, nous ne craignons pas de le dire, un joyau digne de figurer parmi les raretés du cabinet d'un souverain.

Ch. de Ch.

---

*Découverte d'une édition du* Gargantua *de Rabelais jusqu'à présent inconnue.*

Cette découverte intéresse trop vivement les bibliophiles pour que nous n'en disions pas ici quelques mots. Notre *Bulletin* s'est d'ailleurs occupé plusieurs fois de *maître François:* il ne peut s'empêcher d'en reparler (1).

Nous n'avons pas besoin de rappeler que le célèbre auteur du *Manuel du libraire,* M. J.-Ch. Brunet, a publié, l'an dernier, sous le titre de *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales* de Rabelais, un volume des plus curieux; ce travail vient d'être accompagné d'un appendice qui se compose de sept pages en tout et que cette exiguïté empêchera d'être bien répandu. Raison de plus pour en faire mention.

Un amateur distingué, M. le marquis de la Garde, a rencontré à Turin un petit recueil fort précieux qui réunit à deux volumes (2) imprimés à Lyon, chez François Juste, en 1534, le Gargantua exécuté avec les mêmes caractères gothiques. Malheureusement le 8e feuillet manque ainsi que le frontispice : il s'ensuit qu'on ne peut savoir positivement la date. Comparé avec l'édition du Gargantua donnée également chez François Juste en 1535 (3), le texte a offert des variantes notables. Le volume de M. de la Garde doit être antérieur à celui qui est daté de 1535, ne fût-ce que de quelques mois, puisque cette dernière édition contient un certain nombre de passages qui manquent à la première, laquelle, de son côté, présente plusieurs phrases remarquables que l'auteur a supprimées depuis.

(1) *Voy.* entre autres l'article que notre honorable collaborateur a consacré aux éditions primitives des productions du joyeux curé de Meudon dans notre recueil, t. VIII, p. 285. *Voy.* aussi ses *Recherches bibliographiques sur Rabelais,* dans le *Bulletin du bibliophile* de J. Techener, 10e série, 1852, p. 731. Ch. de Ch.

(2) Le *Pantagruel* et les *Fantastiques batailles des grands roys Rodilardus et Croacus.*

(3) Cette édition du Gargantua est rarissime et la plus ancienne que l'on connaisse avec une date. La Bibliothèque nationale à Paris en possède un exemplaire. *Voir* le *Manuel du libraire,* t. IV, p. 3, et surtout les *Recherches* de M. Brunet, citées ci-dessus, pp. 70-81.

Le livret trouvé à Turin et tout à fait inconnu, est un in-24 allongé qui doit avoir en tout cent feuillets non chiffrés, à 33 lignes par page, avec des signatures de *A* à *N*.

Les variantes sont de deux genres ; les unes sont grammaticales et se rapportent à des modifications que Rabelais apporta dans son système de diction ; c'est un point que M. Brunet a traité avec détail dans ses *Recherches;* les autres sont des variantes de texte ; elles consistent en un certain nombre de phrases ou de mots qui appartiennent à cette édition et qui ne se rencontrent pas dans d'autres plus modernes. Donnons-en quelques exemples :

On lit dans l'édition que nous croyons de 1534 :

« Bien ay ie espoir de monstrer... quelles et quantes couleurs « sont en nature et quoy par une chascune peut estre designé, si le « prince le veult et commende : cil qui en commendant ensemble « donne et pouuoir et scauoir. »

Cette dernière phrase, après les mots « estre designé », a été remplacée par celle-ci : « Si dieu me saulue le moulle du bonnet, cest « le pot au vin comme disoyt ma mere grand. » (Chap. IX.)

« Ses gouvernantes passoyent leur temps à la faire revenir entre « leurs mains comme la paste dedans la met de nostre pays (édition « de 1534), comme un magdaleon dentraict » (éditions suivantes ; *voir* sur cette expression l'édition Variorum, t. I, p. 232.)

Dans le passage amphigourique, transcrit p. 71 des *Recherches* de M. Brunet, l'édition de 1534 donne plusieurs mots que n'a pas celle de 1535 : après leyden chend, *pote de cristo;* après le diable m'emporte, *foy de gentilhomme;* après sainct Foutin lapostre, *saint V*.

« Toute la ville (Paris) feut esmue en sedition, comme vous « seauez que a ce ils sont tant faciles que les nations estranges « sesbahissent de la patience, *ou* (*pour mieulx dire*) *de la stupidité* « des Roys de France lesquels aultrement par bonne justice ne les « refresnent. » (Les mots soulignés, qui sont fort remarquables, n'ont pas été reproduits. On voit que Rabelais n'aimait pas les émeutes.)

« Pleust à Dieu que ie sceusse lofficine en laquelle sont forgez ces « schismes et monopoles *pour veoir si ie ny feroys pas de beaulx* « *plaqueurs de merde.* » Telle est la leçon primitive ; elle a été remplacée par : « pour les mettre en euidence es confrayries de ma « paroisse. » Elle n'est pas à regretter.

« Nest ce pas assez traeasse de *auoir oultre passe les monts Caspies* « auoir transfreté. » (Les mots soulignés manquent dans les autres éditions.)

« Si vous me y faictes vostre lieutenant, *ie renie la chair, la mort* « *et le sang.* ie tueroys ung pygne pour ung mercier. » (Les mots soulignés ont été supprimés depuis.)

Grandgousier donne (chap. 26) à Touequedillon un collier d'or poisant sept marcs. Tel est le texte de l'édition dite de 1534 ; les éditions suivantes donnent pour le poids de ce collier sept cens deux mille marcs. L'hyperbole est un peu forte.

« Estoient (en l'abbaye de Theleme) neuf cent trente deux cham- « bres. » Ce chiffre est porté dans l'édition datée de 1535 à neuf mille trois cens trente et deux. Après avoir ainsi décuplé le nombre des chambres de l'abbaye, Rabelais n'a augmenté ni la longueur des façades, ni le diamètre des tours, ce qui détruit l'exactitude des proportions qu'il avait d'abord données à ce vaste édifice (1) ; il est vrai que pour solder tout cela il a ajouté, en 1535, au subside annuel de *seize cens soixante et neuf mille escuz au soleil,* autant à lestoille poussiniere (2).

Ces détails montrent que le texte primitif de la terrible satire de Rabelais a été retranché, modifié et habituellement adouci. C'est ce qui résulte de l'examen des éditions les plus anciennes découvertes depuis peu, mais il y a encore des trouvailles à faire. Les premières éditions des *Chroniques de Gargantua* (fort différentes du premier livre composé depuis) et du *Pantagruel,* ont vu le jour in-4° ; il est naturel de supposer que le second Gargantua a de même paru pour la première fois en ce format, et ce volume précieux, qu'il ne faut

(1) *Voir* un curieux travail de M. Ch. Lenormant, membre de l'Institut ; *Rabelais et l'architecture de la Renaissance. Restitution de l'abbaye de Thélème,* Paris, 1840. M. Guichard a rendu compte de ce travail dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener, Paris, 1840, p. 615.

(2) Il est évident, comme le fait observer M. Cartier, *Revue numismatique,* 1846, p. 343, que cette dénomination est une facétie de *maître François* pour tourner en dérision le surnom trop ambitieux des véritables écus. Le Duchat suppose que cette désignation a rapport aux religieuses thélémites qui *pullulerraient* et aux *poussins* qui naîtraient d'elles. Cette explication ridicule n'a pas été adoptée par les autres commentateurs de Rabelais.

pas désespérer de retrouver un jour, fournira peut-être de très-intéressantes variantes aux nouveaux éditeurs de Rabelais. Quoi qu'il en soit, on ne saurait rendre trop de justice à la scrupuleuse exactitude et à la judicieuse pénétration des *Recherches* de M. J.-Ch. Brunet sur les textes primitifs de l'*Homère bouffon*.

B.

---

## *Notice sur la bibliothèque de* Charles de Croy, *duc d'Aerschot.*

(1614.)

La maison de Croy, qui s'est toujours distinguée par son amour pour les lettres et les arts, a produit plusieurs bibliophiles remarquables. Jean de Croy, seigneur de Tour-sur-Marne et frère cadet d'Antoine de Croy, le favori de Philippe le Bon, aimait passionnément les livres (1). Ce fut lui qui chargea Philippe Camus (2) de *couchier en clair françois,* comme on disait alors, les romans d'Olivier de Castille (3) et de Clamandès et de la *belle* Clermonde (4). Charles de Croy, qui fut parrain de Charles-Quint et qui mourut en 1521, avait une prédilection toute spéciale pour les livres. Il rivalisait en beaux manuscrits avec son suzerain ; la bibliothèque de Bourgogne garde plusieurs monuments qui l'attestent (5). Un

(1) Il épousa en 1428 Marie de Lalaing, dame de Quiévrain, et mourut en 1473. *Voy.* Jean Scohier, *la Généalogie et descente de la très-illustre maison de Croy,* 1589, in-fol., p. 48 ; baron de Reiffenberg, *Histoire de l'ordre de la Toison d'or,* Bruxelles, 1830, in-4°, p. 4.

(2) *Voy.* Antoine du Verdier, *Bibliothèque,* Lyon, 1585, p. 953.

(3) La bibliothèque de la cathédrale de Tournai possédait autrefois un manuscrit de ce roman. Sanderus l'indique de la manière suivante : *l'Histoire d'Olivier de Castille translatée de latin en françois par Philippe Camus à la requeste et commendement de Jean de Croy S. de Chimay,* escrite en 1483. (Voy. *Bibliotheca Belgica manuscripta,* 1641-44, t. I, p. 210.) Ce roman fut imprimé à Genève en 1482.

(4) Le livre de Clamadès, fils du roi d'Espagne et de la *Belle* Clermonde, fille du roi Carnaunt, fut imprimé à Lyon en 1488 in-4° parvo de 37 feuillets.

(5) *Voy.* M. le chevalier Marchal, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne,* Bruxelles, 1842, t. I, Résumé historique, pp. 104-107.

autre membre de cette opulente maison, Charles, le quatrième duc d'Aerschot, était un archéologue consommé, un bibliophile selon la vraie science. M. le professeur Serrure, notre maître à tous dans la connaissance approfondie de la numismatique, l'a fait connaître comme amateur de médailles (1). Nous allons le présenter à nos lecteurs comme amateur de livres, comme l'un des collectionneurs les plus distingués du XVIe siècle.

Charles, duc de Croy et d'Aerschot, prince de Chimay, de Portien et du St-Empire, marquis de Monteornet, baron de Hallewyn, chevalier de la Toison d'Or, etc., etc., naquit au château de Beaumont en Hainaut, le 11 juillet 1560. Il était fils de Philippe de Croy et de Jeanne de Hallewyn, héritière des terres de Hallewyn, Comines, etc., vicomtesse de Nieuport. Le gentilhomme reçut une éducation littéraire assez soignée, plus soignée que n'était celle de la plupart des enfants des grands seigneurs de son époque. Il fréquenta l'université de Louvain, et eut Cornelius Valerius, le profond philologue, pour maître. Charles s'y voua aux lettres avec ardeur. Il y contracta un goût pour les délices de l'intelligence qu'il garda pendant toute sa vie. Le prince aimait la poésie ; il s'exerçait même à l'art de rimer. Les gentillesses qu'il griffonna en 1595 sur l'Album de Mlle Marie de Mompart, beauté fraîche et ravissante, qui était alors courtisée par des gentilshommes de tous les pays, le prouvent suffisamment (2).

La vie politique du prince est assez connue pour que nous nous dispensions de la rapporter ici. François le Petit, qui prenait plaisir à tracer des portraits, mais qui, soit dit en passant, ne flattait pas toujours ses modèles, l'a fort mal arrangé. Il le représente comme un homme à double face, comme un hypocrite achevé (3). Cela s'explique : le Petit était un calviniste stoïque. Il avait, par con-

(1) *Voy.* M. C.-P. Serrure, *Notice sur le cabinet monétaire de S. A. le prince de Ligne,* Gand, 1847, in-8o, pp. 15-18.

(2) Cet Album repose actuellement à la Bibliothèque de Bourgogne. *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge,* t. II, p. 133. Le prince laissa deux recueils de vers. Ces recueils manuscrits sont mentionnés dans le catalogue de sa bibliothèque. *Voy.* plus loin.

(3) *La grande chronique ancienne et moderne de la Hollande.* Dordrecht, 1601, in-fol., t. II, p. 484.

séquent, des raisons pour défigurer le gentilhomme ; mais rien n'oblige à partager sa manière de voir. Au reste, les mémoires autographes du duc, mémoires qui ont été rendus à la lumière par le plus spirituel des bibliographes belges, lui servent d'apologie (1).

Charles de Croy avait épousé, le 3 septembre 1580, Marie de Brimeu, comtesse de Meghem, veuve de Lancelot de Berlaymont. Cette union ne fut pas heureuse à beaucoup près. Marie, qui avait environ dix ans de plus que Charles, était une femme d'une humeur acariâtre et despotique. Cela n'allait point au jeune prince ; il le confesse lui-même dans ses Mémoires autographes. Marie mourut à Liége, le 18 avril 1605. Cette mort, c'est le mari lui-même qui le rapporte, le *délivra de la captivité, des peines et des travaux qu'il avait endurés avec elle* (2). Charles ne prolongea point son veuvage. Il épousa, le 18 décembre de la même année, sa cousine Dorothée de Croy, fille aînée du marquis d'Havré. C'était cette fois une femme jeune, aimable et étincelante d'esprit. Fr.-Philippe Bosquier, religieux observantin, affirmait un jour, dans la chaire de l'église d'Avesnes, qu'elle était « la première entre les trois Grâces... belle comme Hélène, celle que ravit Pâris (3) ! » M. Renier Chalon, qui est un heureux *dénicheur* de curiosités en fait de numismatique aussi bien qu'en fait de livres, est venu donner un démenti complet à cette assertion en publiant une médaille contemporaine aux effigies du duc et de la duchesse (4). L'ingénieux bibliographe

(1) *Une existence de grand seigneur au seizième siècle. Mémoires autographes du duc* Charles de Croy, *publiés pour la première fois par le baron de Reiffenberg.* Bruxelles, 1845, in-8° de xxxvi et 369 pages et 12 planches. Ces mémoires, qui vont de l'année 1560 à 1611, ont été publiés sur le manuscrit original signé et certifié en plusieurs endroits de la main du duc, et qui repose actuellement à la Bibliothèque de Bourgogne. C'est là que nous avons puisé nos détails sur la vie du prince. Consultez en outre la curieuse *Notice des archives de M. le duc de Caraman,* par M. Gachard. Ce travail a été inséré dans le *Bulletin de la commission royale d'histoire,* t. XI (1845-46), pp. 109-256. Il en existe des exemplaires tirés à part, in-8° de 4 et 148 pages. *Voy.* aussi les *Documents historiques inédits* de M. Ph. Kervyn de Volkaersbeke, t. II, p. 381.

(2) *Mémoires autographes,* p. 72.

(3) *Harangue funèbre sur la mort de Messire Charles de Croy, duc d'Archot, faite et prononcée par Philippe Bosquier, au Service célébré par les Officiers de sa terre et prairie d'Avenes.* Douai, 1612, in-12.

(4) Cette médaille, qui a été frappée pour perpétuer la mémoire des noces du

prouve, pièce en main, que Dorothée de Croy n'avait rien moins qu'un museau de chièvre (1). Mais si elle était dépourvue de ces charmes physiques qui frappent et séduisent, elle possédait en compensation des avantages intellectuels qui la rendaient intéressante sous plus d'un rapport. Elle aimait les lettres et cultivait la poésie française avec quelque succès (2). Philippe Brasseur, qui s'était généreusement voué à l'illustration de sa province, l'a placée parmi les *astres* du Hainaut (3). La princesse eut des relations avec les littérateurs les plus remarquables de son époque ; Erycius Puteanus, qui tenait alors aux Pays-Bas le sceptre dans le monde de la pensée, était un de ses confidents littéraires (4).

Ce mariage procura au duc le calme et le bonheur. Il put se livrer depuis lors à ses goûts littéraires et artistiques. Ses immenses richesses lui en fournissaient tous les moyens. Il rassembla dans ses châteaux de Chimay, de Beaumont, de Comines et de Héverlé, où il faisait le plus souvent sa résidence, des collections de tableaux, d'estampes, de médailles, de statuettes, de pierres gravées et d'antiquités de toute espèce. Ces diverses collections étaient très-recommandables. Juste-Lipse et Philippe Brasseur en font un éloge

due, est fort rare. Les deux seuls exemplaires que l'on en connaisse se trouvent l'un au cabinet royal ou, si vous l'aimez mieux, *national* à Paris, l'autre dans le médaillier de l'État à Bruxelles ; la pièce est de cuivre coulé ; elle porte la date du 18 décembre 1605.

(1) Voy. *Revue de la numismatique belge,* 2e série, t. I, pp. 282-86. On peut consulter en outre sur les portraits de la duchesse une notice de M. A. Leroy, insérée dans le tome V de la 2e série des *Archives du nord de la France,* p. 376 et suiv.

(2) La bibliothèque du duc d'Arenberg, à Bruxelles, possède plusieurs compositions en vers de Dorothée de Croy. Parmi les manuscrits de M. G.-J. Gérard, qui ont été déposés à la Bibliothèque royale de la Haye, il y en a un sous le titre suivant : *OEuvres en vers de Dorothée de Croy, duchesse de Croy et d'Arschot.* Il contient 238 pages et est divisé en deux parties, l'une contenant des quatrains, l'autre des poésies sacrées. Voy. *Bulletin de la commission royale d'histoire,* t. I, p. 343, n° 458. La Bibliothèque de Bourgogne en possède sous le n° 6417, un manuscrit intitulé : *Vie de la Sainte Famille en vers,* 1632.

(3) *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum.* Montibus Hannoniæ, 1637, in-12.

(4) Il y a des lettres autographes de Dorothée de Croy parmi la correspondance de Puteanus, conservée à la Bibliothèque de Bourgogne. *Voy.* Inventaire général, nos 18512-17, et l'*Annuaire de la Bibliothèque royale,* 1842, p. 100.

brillant. L'illustre professeur de l'université de Louvain l'appelle, pour cette raison, le *Lucullus belge* (1). Vinchant a répété cette flatterie.

Mais le duc ne se borna pas seulement à des curiosités ; il réunit en outre des livres, et il en rassembla le plus qu'il pouvait.

C'était un bibliophile dans toute l'acception du mot. Il savait la valeur des livres ; il les aimait d'un amour sincère et fervent. Le gentilhomme avait eu recours aux livres aux jours d'affliction. Il avait trouvé en eux des amis fidèles, des consolateurs pleins de droiture. Il ne les abandonna point aux jours de gloire et de bonheur. Charles avait hérité le goût des livres de son bisaïeul Georges de Hallewyn, seigneur de Comines (2). Ce savant philologue, l'ami

(1) *Syntagma de bibliothecis.* Ant., 1595, in-8°. Épître dédicatoire. Cet opuscule, qui traite de l'usage des anciens relativement aux bibliothèques, est dédié à Charles de Croy.

(2) Georges de Hallewyn naquit au château de Comines vers 1470. Il était fils de Jean, seigneur de Hallewyn. Sa mère, Jeanne de la Clite, dame de Comines, était la nièce de ce Philippe de Comines dont Mlle Émilie Dupont vient de rétablir le texte avec un savoir qu'on ne rencontre que bien rarement chez une femme. Le gentilhomme s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude des langues anciennes et y fit des progrès remarquables. Son érudition étonna Érasme. Ce sage en fait l'éloge dans une lettre de 1502 à son ami Th. Morus : « Tous les grands seigneurs, dit-il, s'attachent à faire instruire leurs enfants dans les belles-lettres ; cependant aucun de ces hommes de cour n'est réellement lettré, si ce n'est le seul Georges de Hallewyn, qui jusqu'à présent n'a recueilli de ses bonnes études d'autres fruits que la jalousie des autres. Du reste, je crois que bientôt les dignités récompenseront son mérite. » (Erasmi *Epist.*, 156.) Georges de Hallewyn avait des idées neuves et originales sur l'enseignement de la grammaire. Il croyait que tous les grammairiens qui ont vécu depuis l'an 150 de notre ère avaient suivi une fausse route en s'attachant aux règles et à l'analogie au lieu de l'usage et de la lecture de bons auteurs. Le gentilhomme développa son système dans un ouvrage intitulé : *De restauratione linguæ latinæ libri IV. Antverpiæ. Sim. Coquus*, 1533, in-12. Cet ouvrage est dédié à Jean Despautère, directeur des écoles de Comines. On a pensé qu'il n'avait pas été publié ; mais on se trompait. Il a été réellement imprimé : le catalogue de la bibliothèque de Charles de Croy en marque un exemplaire, p. 57. M. Polain en a décrit un autre dans le *Bulletin du bibliophile* de Paris, t. I, n° 24.

Georges de Hallewyn est auteur d'une traduction française de l'Éloge de la Folie d'Érasme (1517 ?) et d'un travail contre les erreurs de Luther. Il laissa en outre plusieurs ouvrages inédits. Ces ouvrages sont indiqués dans l'inven-

d'Erasme, de Vivès, de Dorpius, le Mécène de Despautère, aimait passionnément les livres. Il avait formé dans son château de Comines, une bibliothèque considérable, comme le remarque Jacques Marchant, qui écrivait en 1557 (1). Louis Guicciardin, qui vivait en 1567, en fait un éloge pompeux : « *Non lungi da Messine sul fiume Lisa*, dit-il, *è il villaggio Cominio con un buon' castello ; ove è una bellissima et nobilissima libreria, stata raunata et rassembrata da Giorgio Sinor d'Halewin, et di Cominio, gentilhuomo dottissimo, il quale fra le altre sue degne opere, intratteneva continuamente persone dotte et virtuose* (2). » Buzelin rehausse l'éloge de l'auteur italien. Il dit que Georges de Hallewyn, enflammé d'un merveilleux amour de la science et brûlant du désir d'en assurer le progrès, avait réuni en sa demeure de Comines sur des rayons élégants une incomparable multitude de livres de toute espèce (3). Sanderus en parle également avec admiration (4).

taire des manuscrits de Charles de Croy. Nous les faisons connaître pour la première fois.

Valère André, *Bib. Belg.*, p. 263, dit que, de son temps, la bibliothèque du chapitre de Tournai en possédait quelques-uns. Sanderus n'en désigne qu'un seul. Le voici : *Georgii Haloini Cominiique domini annotationes super Virgilii codicem, cum commentis Servii, Donati et Judoci Badii Ascensii, ab ipso Badio Parisiis impressum Anno* 1500 in-4°. (Voy. *Bib. belg. manuscripta*, t. I, p. 214.) Ce manuscrit écrit en 1530 se trouve actuellement à la Bibliothèque de Bourgogne. *Inventaire général*, t. II, p. 30, n° 15585.

Le gentilhomme-littérateur mourut au mois de septembre 1536. Il laissa de sa femme, Antoinette de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, un fils du nom de Jean et plusieurs filles. Son fils tomba en 1544 devant Vitry. *Voy.* sur lui M. le docteur le Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille*, 1848, préface, p. xviij-xxij, et M. Goethals, *Lectures*, t. IV, pp. 46-52.

(1) Il lui donne l'épithète de *Bibliotheca luculenta*. *Voy.* Jacobi Marchantii *Flandria*, Antv., 1596, in-8°, p. 165.

(2) *Descrittione di tutti i Paesi Bassi*, Anversa, 1567, p. 338.

(3) « Halewini toparcha Georgius, qui Cominium (cujus etiam dominio potens erat) jucundius incolebat, mira doctrinæ cupidine exarsit, ejusque augendæ gratia incomparabilem omnis generis librorum multitudinem in pluteos eleganter aptatos congessit. » Joan. Buzelini *Gallo-Flandria*, 1625, in-fol., p. 64.

(4) « Bibliothecam celeberrimam collegit, quam in Arce Cominiensi asservatam indè transtulit princeps Chimaii è domo Croia, per connubium Cominii dominus. » Ant. Sanderus, *de Gandavensibus eruditionis fama claris*. Ant., 1624, in-4°, p. 46.

Charles de Croy devint le possesseur de cette bibliothèque. Il la fit transporter du château de Comines (1) au château de Beaumont, sa résidence favorite, où il lui ménagea un élégant sanctuaire. Le prince se sentait heureux au milieu de cette *librairie*. Il ne se borna point à la soigner avec une sollicitude paternelle ; il se voua en outre avec zèle et succès à son augmentation. La bibliothèque du château de Beaumont se développait de jour en jour et devint l'une des collections les plus complètes, les plus curieuses, les plus riches du pays.

Il y a de par le monde un nombre assez considérable de bibliophiles qui ne communiquent point, qui enferment leurs trésors sous triple clef ; ce sont des bibliotaphes. Notre gentilhomme n'avait garde de tomber dans ce travers. Il était trop éclairé pour mettre la lumière sous le boisseau. Le prince ouvrait sa bibliothèque à tous ceux qui savaient en faire un usage profitable. Les poëtes Alexandre Bosquet, de Mons, et Jean et Jacques Loys, de Douai, y avaient accès. Jean Sochier, le célèbre généalogiste, y puisa à pleines mains pour ses travaux (2).

Charles était le dernier de la branche aînée de sa maison. Il n'avait pas eu d'enfants de Marie de Brimeu, sa première femme. Il avait contracté un second hymen dans l'espoir d'obtenir des descendants. Déchu de son espérance, il songea à l'avenir de ses diverses collections. Puteanus, qui aimait les livres et les curiosités et qui en tirait le meilleur parti possible, l'engagea à les donner à l'université de Louvain. Ce conseil sourit au prince ; il allait le suivre. Déjà tout était préparé pour la donation : les conservateurs étaient nommés et des sommes annuelles affectées à leur traitement

(1) M. Louis van Peteghem, de Bruxelles, jeune artiste qui possède un crayon facile et élégant, vient de publier une planche intéressante sous le titre de : *Comines, ses monuments et ses hommes célèbres*. On y trouve une ancienne vue du château de Comines. Ce château, qui était fort remarquable, n'existe plus ; il n'en reste qu'une tour en ruine.

(2) Jean Sochier, de Beaumont, était chanoine de la cathédrale de Tournai et protonotaire apostolique. Il fut chapelain honoraire de six évêques, savoir : de Croy, d'Oignies, Pintaflour, Morillon, Vanduille et d'Este, et mourut à Tournai en 1607. Cet ecclésiastique était très-lié avec Charles de Croy. *Voy.* sur lui M. J. le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'église cathédrale de Tournai*, 1842, t. II, p. 529.

ainsi qu'à l'entretien des collections ; déjà le prince avait obtenu d'Albert et d'Isabelle de faire exhausser d'un étage les bâtiments de l'université, de les orner d'un nouveau portique, etc., etc., quand tout à coup il changea d'avis, par le conseil d'un homme envieux et ennemi des lettres, *qui ut uni forte noceret,* observe Puteanus, *male de omnibus meritus est* (1).

Cependant, le duc voyait que sa fin approchait. Il dicta son testament le premier juillet 1610. Il y ajouta dans la suite trois codicilles. Le troisième prouve qu'il nourrissait une tendre affection pour ses livres ainsi que pour ses curiosités. Il y ordonne de faire imprimer la description de son cabinet archéologique et le catalogue de sa bibliothèque. Ce codicille est daté de Héverlé, le 2 janvier 1611. Le duc rendit le dernier soupir le 13 janvier 1612 (2).

M. le baron de Reiffenberg, cet érudit passionné pour tout ce qui tient à l'histoire littéraire du pays, observe que la disposition testamentaire du prince relative à l'impression de l'inventaire de sa bibliothèque ne fut point exécutée (3). Le savant bibliographe est dans l'erreur. Le catalogue de la *librairie* de Charles de Croy a été réellement publié, mais il ne l'a été que pour sa vente. Ce fait est peu connu, s'il n'est pas entièrement ignoré ; toutefois aucun bibliographe n'en parle. Nous avons eu le bonheur de retrouver un exemplaire très-présentable de ce catalogue (4). Cette circonstance

(1) Erycii Puteani *Auspicia Bibliothecæ publicæ Lovaniensis* (cum notis Corn. Franc. de Nelis). Lovanii typis academicis circa annum 1767, in-8°. Puteanus ne nomme pas le prince ; mais Nélis devine que ce fut Charles de Croy. Il est à regretter que la seconde édition du travail de Puteanus sur la bibliothèque de Louvain, qui s'arrête à la page 55 de l'édition originale de 1659, in-4°, n'ait pas été terminée. Les notes de l'évêque de Nélis sont savantes et curieuses. *Voy.* Aug. Voisin, *Documents pour servir à l'Histoire des bibliothèques de Belgique,* Gand, 1840, in-8°, p. 198. Le passage relatif à Charles de Croy se trouve dans l'édition de 1659, pp. 39-40.

(2) *Mémoires autographes,* à la fin.

(3) *Bulletin du bibliophile belge,* t. II, p. 331. On y trouve, p. 337, le cabinet d'armoiries de Charles de Croy.

(4) Il provient du collége des jésuites, à Anvers (*Soctis Jesu Antverpiæ D. P.*) et se trouve actuellement dans la bibliothèque de l'Université de Louvain. (*Hist. littéraire,* in-4°, n° 341.) — Le plus ancien catalogue imprimé de vente de livres

nous permet de faire connaître la bibliothèque du *grand duc de Croy*.

Le catalogue de la Bibliothèque d'un homme distingué offre à la fois un intérêt littéraire et biographique. Il présente une image fidèle des goûts du possesseur. Il nous montre ses affections, ses désirs, ses penchants, voire même ses faiblesses. L'inventaire, qui va nous occuper, offre sous ce rapport un double intérêt. Il se rapporte à deux grandes individualités du XVI^e siècle. Il nous ouvre la bibliothèque fondée par Georges de Hallewyn et développée, complétée par Charles de Croy. Ce document mérite donc sous plus d'un rapport l'attention des bibliophiles belges.

Nous l'avons dit tout à l'heure : la bibliothèque du duc de Croy était la collection particulière la plus considérable du pays. Le catalogue justifie ces paroles. Elle réunissait tout ce qu'on pouvait posséder alors de bon et de curieux en livres, incunables et manuscrits. Il s'y rattachait, en outre, un intérêt tout national. Charles de Croy, en assignant une part équitable à chaque connaissance utile ou agréable, n'oubliait jamais la Belgique ou, pour mieux parler, les Pays-Bas. Sa bibliothèque était en quelque sorte une galerie élevée à la gloire de la nation. Il s'efforçait d'y représenter le pays dans son ensemble, sous toutes ses faces, sous tous ses rapports, religieux, politique, scientifique, littéraire et artistique.

Nous allons en faire connaître le catalogue. En voici le titre :

*Catalogus universalis seu designatio omnium librorum, qui sub auctione publica bonorum mobilium, quondam illustrissimi D. Ducis Croy et Archotani Bruxellæ* 19 *augusti hujus anni* 1614 *divendi incipientur. Bruxellæ, Ex Officina Rutgeri Velpij et Huberti Antonij Typog. Jur.* 1614. In-4° de 127 pages sans le titre et l'index.

Le libellé du premier feuillet porte :

*Inventaire des livres trouvez en la Librairie de feu très-illustrissime Prince et S^r Monseigneur le Duc de Croy et d'Archot, etc.*

que nous connaissions est celui de Marnix de Sainte-Aldegonde. Ce catalogue porte le titre suivant : *Catalogus librorum Bibliothecæ nobilissimi clarissimique viri piæ memoriæ D. Ph. Marnixii Sancto Aldegondii. Lugd. Bat. ex typ. Christ. Gujotii,* 1599, in-4°, ff. A-Hs. La bibliothèque de cet homme d'État fut vendue à Leide le 7 juillet 1599. *Voy.* M. Serrure, *Messager des arts,* 1833, p. 244.

Il est divisé de la manière suivante ; nous ajoutons à chaque division le nombre des ouvrages qu'elle contient :

| | Ouvrages. |
|---|---|
| *Biblia* | 8 |
| *Alii libri in sacris* | 22 |
| *Concilia* | 12 |
| *Patres* | 52 |
| *Libri theologici* | 345 |
| *Historiæ sacræ* | 81 |
| *Jus canonicum* | 18 |
| *Jus civile* | 173 |
| *Jus municipale* | 49 |
| *Jus Feciale* | 13 |
| *Medici* | 90 |
| *Chirurgi* | 39 |
| *Agriculture* | 62 |
| *Pharmacopeæ et distillationis* | 17 |
| *Animalium historiæ* | 11 |
| *Libri Philosophici* | 132 |
| *Astronomia* | 63 |
| *Libri Phisici* | 27 |
| *Rhetores manuscripti* | 6 |
| *Rhetores* | 119 |
| *Libri Musici manuscripti* | 30 |
| *Libri Musici impressi* | 58 |
| *Libri Poetici* | 235 |
| *Libri Morales tam manuscripti quàm impressi* | 75 |
| *Libri Politici* | 90 |
| *Libri OEconomici impressi* | 13 |
| *Libri Mathematici, quorum primi sunt Aritmetici et Geometrici* | 37 |
| *Libri de Architectura* | 35 |
| *Libri Historici tam manuscripti quàm impressi universales* | 80 |
| *Libri Geographici* | 32 |
| *Historiæ Grecæ* | 53 |
| *Historiæ Romanæ tam manuscriptæ quàm impressæ* | 103 |
| *Antiquarii* | 73 |

*Libri militares manuscripti* . . . . . 3
*Libri militares impressi.* . . . . . 37
*Historiæ Germaniæ.* . . . . . 53
*Historiæ Galliæ manuscriptæ* . . . . . 9
*Historiæ Galliæ impressæ* . . . . . 49
*Burgundii sive Respublica Sequana* . . . . . 5
*Historiæ Belgiæ sive des Pays Bas, tam manuscriptæ quàm impressæ.* . . . . . 34
*Batavia* . . . . . 6
*Historiæ Frisiæ.* . . . . . 4
*Historiæ Angliæ et Schotiæ* . . . . . 8
*Historiæ Hispaniæ* . . . . . 8
*Moscovia* . . . . . 1
*Historiæ Indiæ* . . . . . 24
*Historiæ Turcicæ* . . . . . 20
*Persia.* . . . . . 1
*Africa.* . . . . . 1
*Historiæ fabulosæ* . . . . . 25
*Historiarum Miscellanea* . . . . . 21
*Libri Miscellanii* . . . . . 145
*Libri Cosmographici* . . . . . 30
*Libri grammatici et grammaticales* . . . . . 176
*Libri dialectici* . . . . . 3
*Les livres suyvants en partie en médicine, et en partie traictans autres choses, et aucunes histoires, n'ayant point de billet de leurs titulations par dehors comme les précédens* . . . . . 106

Cette distribution bibliographique, déjà assez confuse par elle-même, est en outre fort mal observée ; on se tromperait de beaucoup si l'on était persuadé que tous les ouvrages sont rangés dans leur division respective. On y trouve des bévues énormes, des gaucheries charmantes. N'importe, le système bibliographique, tel qu'il est là, est encore curieux comme échantillon de la catalogographie du XVII^e siècle.

Le catalogue est rédigé avec la négligence commune à cette époque. Il offre des défauts choquants. Le rédacteur (1) ou l'impri-

(1) Il paraît que le duc rédigea lui-même presque entièrement les Catalogues

meur peut-être, car les typographes avaient alors beaucoup à dire, a abrégé ou tronqué la plupart des titres. Il a négligé en outre d'indiquer les lieux et les dates de publication ainsi que les formats. Cela rend la vérification d'un grand nombre d'articles difficile, presque impossible. Il a commis une autre sottise, pardon du mot. Il a mêlé les manuscrits avec les imprimés. Les beaux manuscrits sont confondus avec les livres ordinaires. C'est à peine si on les aperçoit. Nous en avons fait un relevé exact et que nous croyons fidèle. Nous avons pensé que l'on ne serait pas fâché d'avoir une idée de la collection calligraphique du duc de Croy. Mais avant de donner cette liste, il n'est pas superflu de toucher quelques mots du goût des manuscrits en Belgique au xv^e siècle ; plusieurs volumes de la bibliothèque du prince appartiennent à cette brillante époque de la calligraphie.

On le sait : Philippe le Bon, ce prince magnifique qui recherchait le faste en tout, était dominé de l'amour des livres et rien ne lui coûtait pour le satisfaire. Il mettait à contribution le talent des calligraphes, des miniaturistes, des relieurs les plus adroits de l'époque. Les admirables manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne le constatent. Le *grand duc de l'Occident*, pour nous servir d'une expression consacrée, rencontra de nombreux imitateurs dans les grands de sa cour. Le goût des livres prit tout à coup un essor prodigieux. On ne lisait auparavant que dans les cloîtres et les écoles. On lisait alors à la cour et dans les châteaux. Les ouvrages à la mode appartenaient à la littérature des romans et des fabliaux, littérature légère, facile, charmante et qui déployait alors une fécondité qui le dispute à celle de notre époque, où la fabrication intellectuelle a été portée, à l'aide de moyens presque mécaniques, aussi

de ses diverses collections. Il y a dans la bibliothèque de M. le comte de Ribaucourt un manuscrit de sa main intitulé : *Briefs recueilx et extraicts concernants les hystoires romaines, médailles et antiquités, avec aucuns inventoires d'icelles*, etc., *le tout escry, faict et recueillé par Charles syre et Duc de Croy et d'Archot*. Il contient le catalogue de ses médailles. Les archives du château de Beaumont possèdent un *Inventaire des médailles conservées au château d'Héverlé*. On lit, en tête, que les médailles y décrites ont commencé à être déchiffrées, annotées et inventoriées par le duc de Croy le 1^er janvier 1601. *Voy.* M. Gachard, *Bulletin* cité, t. XI, pp. 157, 256. Adrien Carpentier lui servait de copiste en 1586.

loin que la fabrication industrielle [1]. Les fiers chevaliers lisaient les aventures du roi Arthur, d'Ogier le Danois, du Châtelain de Couey ; les nobles dames dévoraient les pages charmantes de Berte-aux-grands-Pieds, de Geneviève de Brabant, du Chevalier au Cygne et d'autres romans non moins merveilleux. Les manuscrits étaient alors fort chers. Il n'y avait guère que les grands seigneurs qui pussent s'en procurer. Cela s'entend. Ces livres étaient d'une merveilleuse beauté, d'une grande richesse. Ils étaient ornés de miniatures rehaussées d'or, d'azur et d'outremer, d'encadrements de fleurs et d'animaux de toutes couleurs, de lettrines aux formes originales et gracieuses. Ces volumes étaient en outre reliés en velours, en damas, en satin, enrichis de perles, d'émeraudes, de saphirs, de rubis, avec des fermoirs d'or et d'argent doré. Les reliures étaient couvertes de chemises de brocart, de drap d'argent et de soie parsemées de fleurs brodées. Rien n'en égalait la richesse et la beauté.

Charles de Croy, pour en revenir à lui, possédait parmi ses manuscrits plusieurs ouvrages qui appartenaient à la littérature en vogue au xv^e siècle. Ils provenaient de la succession de ses ancêtres. Nous l'avons déjà fait entendre : la maison de Croy, qui s'éleva si haut sous Philippe le Bon, convoitait les beaux manuscrits. Quant à celle de Hallewyn, elle ne resta point indifférente à cette mode de bon goût. Cette maison déployait alors une opulence inaccoutumée. Jean de Hallewyn, le père de Georges, qui était un capitaine habile, intrépide, brave enfin comme son épée, amena, en 1452, à l'expédition de Gavre 44 hommes d'armes tous ses parents et portant tous son nom [2].

Les manuscrits en question devaient être ornés de belles miniatures et reliés avec luxe. Par malheur, le catalogue ne fournit aucun détail à cet égard ; ce qui nous empêche de constater leur valeur. L'inventaire a d'autres mérites : il nous donne les titres de 10 ouvrages manuscrits de Georges de Hallewyn, la plupart inconnus aux auteurs qui ont parlé de cet homme savant. Il nous offre en outre une suite assez considérable de manuscrits sur la musique. Cela ne doit étonner personne : Georges de Hallewyn nourrissait une passion

(1) De Reiffenberg, *Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1850, p. 31.
(2) Monstrelet.

très-prononcée pour l'art d'Orlando Lassus. Il le cultivait avec succès ; il prétendait même en avoir donné des notions neuves [1], petite particularité que n'a pas sue M. Fétis, qui ignore cependant peu de chose de ce qui concerne l'histoire de la musique [2]. Charles de Croy avait également une grande affection pour cet art agréable. Il en avait hérité l'amour de son grand-père Philippe, le deuxième duc d'Arschot. On distingue parmi ces manuscrits des compositions de Josquin Des Près, chanteur de la chapelle de Sixte IV et de celle de Louis XII, d'Antoine Brumel, l'élève d'Ockeghem, qui fut attaché à la cour de Marguerite d'Autriche, de Pierre de la Rue qui fut également attaché à la cour de cette princesse, de Simon (et non Fr.) Duquesne, chantre de Louis Sforce, duc de Milan, de Jean le Burg et de Jacques Petrino. Nous les signalons à l'attention du savant directeur du Conservatoire royal de Bruxelles.

L'inventaire nous offre au surplus les titres de plusieurs manuscrits importants sur l'histoire, l'héraldique, le droit, etc. Nous allons le faire suivre ici. On pense bien que le texte de ce document, quelque fautif qu'il soit, doit être reproduit dans toute sa pureté. Nous tenons à constater que nous en conservons scrupuleusement l'orthographe. Nous omettons seulement les mots : *Escript à la main,* répétés après chaque article.

EDWARD VAN EVEN.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Il laissa un travail sur la musique qui n'a jamais été imprimé. Sweertius l'indique de la manière suivante : *De musica opusculum ubi varia et inaudita adducit.* Voy. *Athenæ Belgicæ,* 1628, in-fol., p. 274. Confrontez Valère André, *Bib. Belg.,* 1643, p. 263 et M. Goethals, *Lectures,* t. IV, p. 52.

(2) M. Fétis père n'en dit rien dans sa *Biographie universelle des musiciens.* Bruxelles, 1835-44, 8 vol. in-8°. M. Ed. Fétis garde le même silence. Voy. *Les musiciens belges,* Bruxelles, 1848, 2 vol. in-12.

## *Additions aux Recherches sur les imprimeurs de Namur.*

M. Jules Borgnet, le savant archiviste de Namur (*voy.* ci-dessus, p. 71), a publié dans le *Bulletin* (1) deux curieuses notices, renfermant des recherches sur les imprimeurs de sa ville natale. Un autre de nos collaborateurs, le consciencieux historien de la typographie liégeoise, M. Ulysse Capitaine, nous a communiqué un appendice à ces recherches (2).

Nous allons à notre tour déposer dans ce recueil notre modeste contingent; car nous ne faisons que glaner après les honorables investigateurs dont nous venons de rappeler les travaux.

### I. JEAN PIGNEWART ET L'IMPRIMEUR JEAN VAN MILST.

M. J. Borgnet (t. VI, p. 437), cite, d'après Paquot, *Mémoires*, t. XI, p. 140, un ouvrage du prieur de Boneffe, Jean Pignewart, dont voici le titre exact, levé sur un exemplaire que nous avons eu en communication : *Pro Zenio* (au lieu de *Xenio*) *dicabat reverendo suo Prælato, Remigio Chavée, F. Ioannes Pignewart Prior Boneffiensis.* Leodii, typis Ioannis van Milst, S.C. Typographi jurati. 1650. In-12, de 10 feuillets non chiffrés. Cet opuscule, où l'on trouve une petite chronologie des abbés de Boneffe, est suivi de : *Adriani Junii medici ænigmatum libellus,* etc., de 7 feuillets, également non chiffrés. M. J. Borgnet dit en note : « Je crois qu'il y a erreur, et qu'il faut lire *Namurci.* » Il a été ici trompé par Paquot, qui a mis 1640, au lieu de 1650, date véritable de l'édition, réellement imprimée à Liége. Jean van Milst, dont la dernière œuvre typographique exécutée à Namur, est suivant M. J. Borgnet (t. VI, p. 439) une ordonnance du mois de mai 1648, avait quitté cette ville, alors si peu littéraire, et où ses presses devaient être fort rarement occupées. Il les avait transportées à Liége, dans un plus grand centre de population, dans une capitale où le mouvement intellectuel avait pris un

(1) T. VI, pp. 429-455; t. IX, pp. 289-295.
(2) T. VIII, pp. 292-301.

développement assez notable. Il y était devenu, comme on vient de le voir, imprimeur juré du prince-évêque Ferdinand de Bavière, et de son successeur, Maximilien Henri.

Il résulte de ces détails : 1° que l'opuscule de Pignewart, qui était resté fidèle à son imprimeur, même après son départ de Namur, et sa transplantation sur une terre étrangère, est imprimé à Liége et non à Namur ; 2° que Jean van Milst était déjà honorablement établi à Liége en 1650, et qu'il devra figurer à cette époque dans la Bibliographie liégeoise du XVII^e siècle, dont s'occupe en ce moment M. Ul. Capitaine, et que nous espérons pouvoir insérer bientôt dans notre recueil (1).

### II. LE P. LOUIS DE BOUVIGNES ET CHARLES ALBERT, IMPRIMEUR ET LIBRAIRE.

M. J. Borgnet dit (t. VI, p. 445) : « Le P. Louis de Bouvignes est ignoré de Paquot (2). C'était cependant un écrivain assez fécond. Outre cet ouvrage (*Miroir de l'âme religieuse*) et celui que je citerai plus bas (*Le Catéchisme des adultes*), il a encore écrit : *Miroir de l'âme chrétienne*, Namur, 1673, in-8°, 2 vol. — *Le Miroir de la vanité des femmes mondaines*, Namur, 1675 (ou 1685), in-12. Je ne les ai jamais eus en main. »

(1) *Voy.* ci-dessus, pp. 114-134, et 214-232, la Bibliographie liégeoise du XVI^e siècle. On en a tiré à part 200 exemplaires, formant 4 et 39 pages in-8°, avec cinq marques et armoiries.

(2) D'après les renseignements qu'a bien voulu nous communiquer M. F.-V. Goethals, le savant auteur des *Lectures* et de l'*Histoire des lettres* (*voy.* ci-dessus, p. 368), auquel il échappe difficilement quelque particularité curieuse de l'histoire littéraire de la Belgique, le P. Louis fut prédicateur et missionnaire en Lorraine et à Verdun. Il fut trois fois revêtu des fonctions de provincial, et mourut, définiteur de la province wallonne, à Namur le 25 janvier 1701. Suivant dom Nicolas le Long, dans son *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon et de tout le pays contenu entre l'Oise et la Meuse, l'Aisne et la Sambre ;* Châlons. 1783, in-4°, p. 413, le P. Louis né, comme l'indique son nom, à Bouvignes (ancienne petite ville du comté de Namur, aujourd'hui simple commune, à la rive gauche de la Meuse, sur la route de Namur à Givet, à une demi-lieue de Dinant et à cinq lieues et demie de Namur), a aussi publié dans cette ville des sermons, outre les ouvrages indiqués par M. J. Borgnet.

Nous sommes plus heureux, soit dit sans orgueil, que M. J. Borgnet. Nous possédons ce dernier ouvrage, dont nous transcrivons fidèlement le titre : *Miroir de la Vanité des Femmes mondaines.* Par le P. *Loüis de Bouvignes Predicateur Capucin.* Troisiéme édition. *Reveuë et corrigée : Avec l'Ordonnance de N. S. P. le Pape Innocent XI.* A Namur. chez Charles Albert, imprimeur et libraire. M.DC.XCVI. Petit in-12 de 24 non chiffrées et 215 pages.

L'ouvrage est dédié à Monseigneur Mons^r l'illustrissime, et révérendissime Jacques de Brias, archevêque de Cambray : l'Epître dédicatoire se termine ainsi : Monseigneur de vôtre seigneurie illustrissime, petit serviteur en J. C. F. Loüis de Bouvignes, capucin indigne.

Ce livre, devenu fort rare, eut donc un véritable succès, puisqu'en peu d'années il parvint aux honneurs d'une troisième édition. Cette vogue ne nous surprend pas : le bon P. Louis dit des choses si naïves et si curieuses que son *Miroir* dut être recherché avec un égal empressement et par les âmes dévotes et par les personnes mondaines. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en mettre quelques échantillons sous les yeux des lecteurs. Commençons par l'*Avis au lecteur*, qui indique nettement le but que l'auteur s'est proposé :

« Amy Leeteur, voicy un petit Miroir, lequel sans flater nous represente l'aveuglement des personnes esclaves de la vanité : Mais sur tout il nous fait voir à pleine veüe la laideur et l'état deplorable des ames des Mondaines, qui comme de miserables Lamyes se produisent en publie avec le sein insolemment decouvert : C'est un Miroir composé, non par principe de scrupule, mais par charité, d'un style simple et patetique, tant à cause que son Autheur n'est point capable de chose plus relevée, que pour ce que le sujet qu'il y traite, ne veut ny curiosité ny subtilité : si vous le lisez avec attention, sans passion et d'un cœur épuré d'amour propre, il laissera sans doute dans vôtre esprit des impressions saintes, des sentiments tout-a-fait Chrétiens, et une aversion du luxe et de la vanité : Et puis que tant d'hommes de veneration, de science et de vertu, l'ayans veu, examiné et corrigé, luy ont donné une favorable approbation, souvenez vous que sans temerité vous ne pouvez luy denier la vôtre : Et ne le méprisez point pour plaire à une jeûnesse profane, volage et libertine, de crainte que vous n'irritiez la colére de Dieu contre vous, et que vous ne vous rendiez le triste objet de sa malediction. »

Cet avis au lecteur est en effet suivi de cinq approbations plus

emphatiquement laudatives les unes que les autres, et qui devaient, malgré l'humilité chrétienne, chatouiller l'amour-propre d'auteur du bon capucin. Elles émanent de P. Bouille, doyen de la cathédrale de Namur, censeur des livres, des théologiens de Cologne, de Douai, de Reims et de Louvain, et sont datées de l'an 1675, ce qui prouve, pour le dire en passant, que la première édition du *Miroir* remonte à cette année. Nous regrettons que l'étendue de ces pièces vraiment curieuses nous empêche de les reproduire.

Le P. Louis de Bouvignes avait été précédé dans sa curieuse croisade contre la nudité du sein par un grave théologal de Cambrai, dont le livre bizarre est encore aujourd'hui recherché par les amateurs, et est poussé dans les ventes, où il apparaît rarement, à un prix assez élevé (1). Nous voulons parler du volume intitulé : *Le Chancre ou Couvre-sein féminin, ensemble, le Voile ou Couvre-chef féminin, par J. P., chanoine théologal de Cambray.* Douai, G. Patté, 1635, in-12, de 181 pages. « Ce livre, dit M. H.-R. Duthillœul (2), qui n'a de piquant et de curieux que le titre, est de Jean Polman. Cet écrivain, né à Tubise, diocèse de Malines, mourut le 8 avril 1657. Il avait dédié son livre à très-haute, très-puissante et très-vertueuse dame, madame Louise de Lorraine, Princesse de Ligne, d'Amblize et du Saint Empire, marquise de Roubaix, comtesse de Faulquenberghe, baronne d'Antoing, etc.

« Pour donner une idée de son style, nous transcrivons le paragraphe qui forme la conclusion de ses déductions sur la nécessité de se couvrir la gorge :

« Aduisés donc, mes dames, si vous voulés que vostre poitrine désormais soit la retraicte du diable : que vostre sein soit la couche de Sathan : que vos mammelles servent d'oreillers aux demons : que vos tetins servent d'allumettes à ces bouttefeux d'enfer. »

« L'ouvrage, tout entier dans ce style, qu'on qualifierait de licencieux de nos jours, avait été approuvé par le prévôt de Saint-Pierre et par le doyen de Saint-Amé. »

Nous allons voir que le P. Louis peut dignement soutenir le parallèle avec J. Polman, quoiqu'il ait écrit quarante ans plus tard, lors-

(1) *Voy.* J.-C. Brunet, *Manuel du libraire,* t. III, p. 803.
(2) *Bibliographie douaisienne,* Douai, 1842, p. 205, n° 657.

que la langue, la littérature et la critique avaient fait en France de si grands progrès, qui étaient restés lettres closes pour les Wallons, et dont on avait l'air de ne pas même se douter dans les provinces belgiques.

Le *Pourtrait naturel de la Femme mondaine,* qui forme le chap. II, est tracé de main de maître, et donne une idée suffisante du style vraiment original du bon capucin.

« Les hommes spirituels versez au maniment des consciences, remarquent à tout moment, que la Femme affetée est si difficile à connoître, que les plus beaux esprits du monde n'en scauroient donner une assûrée et entiere definition : si ce n'est peut-être qu'ils la qualifient du nom de *Labyrinthe :* car il y a chez-elle tant de places à loüer, tant de cabinets et d'arrière-boutiques, tant de coins et de plis, et tant de secrets ressorts, qu'on ne sçait à quoy se fier. Elle se sert d'une infinité d'artifices pour dementir la nature et la faire répondre à sa vanité : un desir si frenetique de paroître la maîtrisse et martyrise, qu'elle met en veuë plus qu'elle n'a vaillant : elle voudroit pouvoir porter sur soy toutes les richesses du monde pour se faire brave, et attirer à soy les yeux et l'admiration de tous les hommes, sans considerer que c'est parmy cette attirail de luxe, que l'impudicité fomente ses infamies, que la folle passion d'amour tend ses filets, et que la volupté charnelle prend des armes pour livrer la guerre, et faire bréche à la chasteté. Mais comme la plus lamentable misére de ces créatures, est, qu'elles ne connoissent pas combien elles sont miserables, il est expedient d'en entre-prendre une, entre mille, et de luy parler serieusement et charitablement, tant pour l'éveiller et la guerir de sa lethargie, que pour arréter ses semblables, qui se vont precipiter les unes sur les autres dans un méme abîme.

« Voicy donc une jeûne enjouée remplie de vanité, qui emploie regulierement deux ou trois heures châque jour pour âjuster sa téte, pour polir et blanchir ses dents, pour friser et poudrer ses cheveux, pour se faire grosse d'un côté et menuë de l'autre, et pour paroître de belle taille : peut-on s'imaginer une plus lâche servitude ? Voila qu'elle sort de son logis aprés avoir pris congé une douzaine de fois de son miroir : elle se plaît a musquer l'air par tout ou elle passe, sans penser aux châtimens que Dieu luy prepare : elle est pompeusement vétuë, tous ses gestes, tous ses regards et toutes ses paroles respirent un je ne sçay quel air d'impureté : elle se rend aimable aux hommes voluptueux par ses habits et ornemens de parade, par ses mignardises et delicatesses, mais bien plus aux demons, à qui elle rend de grands services, aux demons, dis-je encore un coup, qui la caressent continuellement et font à tout moment l'amour à son ame. On parle d'elle parmy toute la Ville, aussi fait-on devant le Tribunal de la divine Justice, ou on écrit de-ja la sentence de sa condamnation. Elle s'en va à la promenade pour appeller et attirer les hommes par les yeux [1] : le desir

[1] Insidiantes quasi aucupes laqueos ponentes, et pedicas ad capiendos viros. Ierem. 5.

d'être montrée au doigt luy fait faire tous ses pas : Hâtez vous Messieurs de luy dresser un théatre, et faites la monter dessus, afin que nous la considérions à loisir. »

. . . . . .

Dans le même chapitre, qui est fort long, on trouve l'histoire des petits serpents, que l'auteur raconte *de visu*, et dont les lecteurs nous sauraient sans doute mauvais gré de leur dérober la connaissance.

« Mais que les cheveux que vous portez soient des productions de vôtre tête, ou empruntez d'une autre créature de vôtre sexe, je veux vous apprendre un beau secret, qui est tel ; mettez ces cheveux que vous idolatrez, dans un fumier, et deux ou trois mois aprés, vous y trouverez autant de petits serpens avec des becs jaûnes, fourmillans l'un dans l'autre, que vous y aurez mis de poils : j'avouë que j'ay eu autrefois de la peine à soûmettre mon esprit à cette croiance et d'ajouter foy à cette étrange metamorphose : mais à present j'en suis assûré, parce que plusieurs experiences m'en ont ôté le doute. Cela à mon âvis (Mademoiselle) doit un peu rabaisser la fumée de vôtre vanité, et vous faire concevoir une aversion de vous méme. Ne me faites point passer pour un esprit sauvage ou grotesque, mais pour un homme de charité, qui a plus a cœur le soin de vôtre salut, que vous n'avez vous méme ; faites donc état de l'âvertissement que je vous donne, de crainte que vôtre chevelure ne se change en couronne de serpens aprés la mort, pour vous ronger eternellement la tête dans la prison des reprouvez, ainsi qu'il est arrivé à d'autres comme nous dirons cy-aprés. »

Nous tombons plus loin, p. 134, sur une histoire encore plus merveilleuse, dans laquelle les animaux carnassiers jouent un rôle non moins dramatique que celui que le P. Louis attribuait tout à l'heure aux reptiles.

« La Femme mondaine qui porte le sein découvert, commet un grand péché.

« A ce propos nous lisons aux Chroniques des Freres Mineurs, qu'un saint Religieux priant un jour dans l'Eglise, y vit entrer une Femme nuë avec des patins dorez, accompagnée de deux loups : ce saint Personnage étonné de cette étrange merveille, la conjura de la part de Dieu de luy faire connoître ce qu'elle vouloit dire : et elle répondit, qu'étant au monde elle avoit été fort vaine, curieuse et addonnée aux habits à la mode, mais que devant son trépas, Dieu luy avoit fait la grace de se repentir et de confesser ses excez ; neanmoins qu'elle étoit condamnée d'avoir non seulement le sein découvert, mais aussi le reste du corps, ce qui luy causoit une confusion insupportable, de marcher toute nuë à la veuë de tout le monde : ainsi le pensoit-elle, bien qu'elle ne fut apperceuë que de ceux, à qui Dieu le permettoit. Puis elle âjoûta, que les deux loups qui mar-

eboient à ses côtez, étoient deux siens Confesseurs, transformez en ces animaux sauvages, pour avoir manqué de la reprendre de ses nuditez. Voila comme Dieu punit ces effrontées, et les Confesseurs lâches et complaisans.

« Voiez les Chroniques de l'Ordre de S. Dominique, et vous sçaurez qne Dieu fit un jour voir à ce grand Patriarche, un petit Demon assis sur le sein d'une jeûne Demoiselle, d'où il tiroit des fléches envenimées sur tous ceux qui arrétoient la veuë sur sa nudité: ces fléches portoient une pointe de feu, elles passoient par les yeux et entroient jusques au cœur, l'embrasant d'un amour impudique (1). »

Nous clorons ces extraits, que nous regrettons de ne pouvoir prolonger, en rapportant une histoire d'une autre nature, mais qui ne doit pas produire une impression moins forte sur l'esprit de nos lecteurs. Nous voulons, comme on dit familièrement, les laisser sur la bonne bouche.

« Il faut icy remarquer, que c'est un trait de folie à un homme qui meurt en mauvais état, de croire qu'il santifiera son ame, en revétant son corps de l'habit d'un Saint, tant s'en faut, qu'au contraire eét habit allumera plus fortement contre luy le feu de la colere de Dieu et sollicitera la divine Justice de prendre une vengeance plus severe de ses crimes: tout ceey paroît à découvert dans l'histoire suivante.

« Le tres-Reverend Pere Marius de Forosarzinio General de nôtre Ordre, que Dieu à honoré de plusieurs miracles et revelations, écrit la merveille suivante, comme chose indubitable, pour en avoir été témoin oculaire avec son compagnon.

« Ce saint Personnage nous asseure, qu'étant allé visiter un grand Seigneur de mauvaise vie, qui étoit malade, il avint que ledit Seigneur peu de jours aprés passa de ce monde au grand regret de ses domestiques et singulierement de sa femme, qui croiant avancer le salut de son mary, supplia les Capucins du lieu, de revétir le corps mort de leur habit, pour avec iceluy étre enterré, ce qui luy fut accordé, tant à cause de son illustre naissance, que parce qu'elle étoit singuliere bien-faitrice de la Religion. Le corps mort, donc, couvert de l'habit de S. François, fut exposé au milieu de la sale, et le Rever. Pere Marius avec son compagnon resta auprés pendant la nuit: comme tous les domestiques s'étoient

(1) Ces malheureuses créatures auraient pu encourir une peine cruelle, pour le motif tout opposé, si elles avaient habité les côtes de Malabar et de Coromandel. Nous lisons en effet dans le Voyage aux Indes orientales de l'Anglais Jean Henri Grose, que les femmes dans ces deux pays vont le sein tout découvert. Cette nudité n'y est point regardée comme une immodestie, et une femme qui oserait agir autrement serait sévèrement punie. Grose rapporte que la reine Attinga fit couper le sein à une femme qui s'était présentée devant elle la gorge couverte à la façon des Européennes.

endormis, et que les Religieux sûdits offroient à Dieu leurs prieres pour l'ame du defunt, chose effroyable! voicy deux chiens d'une prodigieuse grandeur qui entrent dans la sale et vont droit au corps : à méme instant cette voix fut oüie en l'air : qu'attendez vous? nous tenons déjà prisonniere l'ame de Monsieur. N. pourquoy tardez vous d'enlever son corps qui est nôtre? Une autre voix repartit : nous ne pouvons l'emporter, parce qu'il est revétu de l'habit de François : le Pere Marius connoissant par ces paroles des Demons, que l'ame du trépassé étoit condamnée aux supplices eternels, et jugeant chose indigne qu'un reprouvé fut revêtu de la livrée d'un Saint, depoüilla le corps mort de l'habit dont il étoit couvert : quoy fait, les deux chiens l'emporterent, laissant dans la chambre une puanteur insupportable. »

En lisant ces belles histoires, et nous en passons des meilleures, écrites sérieusement et de bonne foi à Namur, en plein dix-septième siècle, lorsque le P. Bollandus et ses doctes successeurs avaient déjà publié à quelques lieues de cette ville, à Anvers, 11 volumes (de 1643-1675) des *Acta Sanctorum*, ce grand monument de critique judicieuse et éclairée, ne se reporte-t-on pas involontairement par la pensée à cette époque du moyen âge, le treizième siècle, où Jacques de Voragine et Cesarius d'Heisterbach (1) rédigeaient leurs pieuses compilations? Le P. Louis de Bouvignes ne mérite-t-il pas en bonne conscience une place à côté de cette tourbe de légendaires crédules, de naïfs sermonnaires (2),

Qui sottement zélée en sa simplicité,
Jouait les saints, la Vierge et Dieu par piété?

Ch. de Ch.

(1) La maison J.-M. Héberlé, de Cologne, a publié en 1851, en cette ville, une nouvelle édition, formant 2 vol. in-12, du curieux *Dialogus miraculorum* de cet auteur, duc aux soins de M. J. Strange. Elle est revue sur quatre manuscrits, sur l'édition princeps, et est ornée de fac-simile. M. A. Kaufmann a fait paraître à la même librairie, en 1850, d'intéressantes recherches sur l'auteur et sur son livre, peinture fidèle des mœurs rhénanes au moyen âge. Elles sont intitulées : *Cæsarius von Heisterbach. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des zwœlften und dreizehnten Jahrhunderts.*

(2) L'abbé d'Artigny a donné dans le tome troisième de ses *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature,* pp. 218-248, des extraits piquants des anciens prédicateurs; dans le cinquième, pp. 48-102, de l'oraison funèbre du brave Crillon par le jésuite F. Bening (*voy.* aussi *l'Esprit des Journaux,* juin 1780, p. 183); dans le sixième, pp. 355-424, des cinquante-deux sermons du Montois Bosquier sur la parabole de l'enfant prodigue.

On peut aussi consulter le *Prédicatoriana* de G. Peignot, que nous avons cité

# HISTOIRE DES AUTEURS,

## DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

---

*Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé* DE SAINT-LÉGER.

(*Voy.* ci-dessus, pp. 60, 156, 261 et 327.)

---

### Année 1784.

#### DANS LE JOURNAL DES SAVANTS.

Nombre de pages.

1. Notice des tombeaux et autres monuments transportés de Sainte-Catherine à Saint-Louis, avril, p. 229. . . . . 18 ½

2. Description d'une Girafe vue à Fano en décembre 1486 par Antoine Constantius ; juillet, p. 490 (a été réimprimée dans l'Esprit des Journaux, octobre, p. 328 et suiv., où la faute est corrigée) . . . . . 8 ½

#### JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

Réponse aux questions de Grosley sur Bodin, insérées dans le Journal du 1er mars.

plus haut, p. 367. Cette compilation, pour laquelle il a fait de larges emprunts à l'abbé d'Artigny, n'est pas assez méthodique, et se ressent malheureusement un peu de l'âge avancé de l'auteur.

La *Revue française*, nº XII, novembre 1829, pp. 249-270, renferme un article très-intéressant sur O. Maillard, M. Menot et les sermonnaires des xve et xvie siècles en général.

Nombre de pages.

JOURNAL DE PARIS.

1. Sur une annonce ridicule de quelques livres de la vente du duc de la Vallière dans le Mercure. Quelles espèces de livres sont portés au plus haut prix à cette vente. Supplément au n° 48 du mardi 17 février . . . . . col. 4

2. Sur la colombe d'Architas donnée comme une découverte piquante pour les amateurs de la physique, n° 196 du 14 juillet.

En février 1784 (le 24) j'ai écrit aux journalistes de Paris, une lettre qui vaut mieux que toutes celles que je pourrai jamais leur adresser; mais elle n'est point du ressort de la littérature, et personne ne doit savoir au monde que c'est moi qui l'ai écrite. (Elle n'a pas été publiée.) . . . . . col. 3

Lettre au Journal de Paris sur la plaisanterie de Franklin qui avait invité les Parisiens à se lever avec le Soleil; non imprimée parce que cette plaisanterie n'avait pas réussi, et que MM. du Journal ne voulaient pas la rappeler.

JOURNAL DES DEUX-PONTS.

1. Traits singuliers sur Wicherley, poëte anglais, tirés du Dictionnaire de Chauffepié. N° 1, pp. 2 et 3.

2. Notice d'un Almanach italien pour cette année. N° 2, p. 23.

3. Que le Magnétisme animal est peut-être la cause de l'antipathie de quelques personnes pour certaines espèces d'animaux. N° 5, pp. 73 et 74.

4. Note sur le Théâtre de Coypel. N° 8, pp. 109 et 110.

Que l'Inscription latine de l'arsenal de Paris n'est pas de Nicolas Bourbon et ne regarde point le roi Henri IV, comme on l'assure, t. III, pp. 40 et 330 de l'Année littéraire, 1784, mais qu'elle est de Jean Passerat et porte la date de 1584. Je prouvais ces faits dans une lettre à l'auteur de l'Année littéraire en date du 15 mai 1784. Il ne l'a pas publiée; elle m'a été renvoyée et je l'ai.

Nombre de pages.

## 1785.

### JOURNAL DES SAVANTS.

1. Lettre sur deux manuscrits des Coutumes de Normandie, en vers français, par Guill. Cauph, août, p. 563 . . . . 1 ½

2. Autre lettre sur le même ouvrage, décembre, 1er vol., p. 801 . . . . . 5

(Coutume de Paris mise en vers avec le texte à côté par M. G** D** (Garnier Deschesnes, ancien notaire), nouvelle édition augmentée du tableau de toute espèce de succession, par M. Castel. Paris, Leboucher, 1784, in-12).

### JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE, IN-4°, PAR L'ABBÉ DE FONTENAY.

Projet pour le soulagement des veuves et des enfants des gens de lettres. N° 68 du 7 juin, pp. 271 et 272. . . col. 2

(A été réimprimé dans l'Esprit des Journaux, août, pp. 367-371, ainsi que dans le Journal Encyclopédique d'octobre, 1er vol., p. 144). On l'annonce sous mon nom dans les Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours, t. XXIX (Londres, 1786, in-8°, p. 82 et 83), en observant que ce projet rentre dans un plus étendu conçu par M. Luneau de Boisjermain dont on a rendu compte dans le temps. Qu'est-ce que ce projet conçu par M. Luneau? Je ne le connais pas. (*Voy.* Mémoires secrets de Bachaumont, t. XII, p. 96 et suiv.).

### JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

1. Réponse à l'une des questions sur l'histoire des Sevaramber proposées par M. Grosley dans le Journal du 1er janvier, 2e vol. de février, p. 142. . . . . 2

2. Service fait à Villemonble pour M. le duc d'Orléans, par M. Quoinat, 15 décembre, p. 509.

Nombre de pages.

ANNÉE LITTÉRAIRE.

1. Sur le sens propre des mots latins *mirari* et *attonitus*, à l'occasion de la Pompe à feu des frères Périer. N° 1, p. 67. . 4

2. Sur l'original de la lettre du duc d'Orléans, régent, à Philippe V. N° 4, p. 266. . . . . 3

3. Sur les Commentaires de César, traduits avec des notes par le comte de Turpin. N° 30, p. 93 du t. VII . . . . . 12

JOURNAL DE PARIS.

1. Demande d'un procédé pour enlever l'encre des ratures sur les manuscrits, et observations sur les Mémoires du cardinal de Retz. N° 106 du 16 avril. . . . . col. 1

Les journalistes ont supprimé ce que j'avais dit à la fin, des écritures couvertes d'un papier que l'on ne peut enlever sans déchirer la feuille et qu'il vaut mieux mouiller pour lire à l'aide d'une bougie allumée.

2. Réponse à la demande d'un livre du P. Boscovich faite par le baron de Bernstorff. N° 137 du 17 mai. . . . col. ½

3. Note pour les rédacteurs de la Bibliothèque des théâtres; portrait de Longepierre, de Champmelé, etc. N° 157 du 6 juin. — Ils m'ont remercié dans le n° 186 du 5 juillet.

4. Sur la signification du mot *Stratum*. N° 220 du 8 août. col. ½

5. Sur la danse Macabre. N° 226 du 14 août. *Voy.* ce que Gorsas a répondu à ma lettre dans son *Ane promeneur*, p. 153, dont j'ai pris copie.

6. Question sur la signification du mot *Comptor*. N° 239 du 27 août . . . . . col. ½

Réponse de trois auteurs différents.

7. Trait historique sur Luther. N° 314 du 10 novemb. col. 1

*Nota.* C'est en 1785 que j'ai publié la Notice des ouvrages de G. Schott, in-8°.

L'ESPRIT DES JOURNAUX.

Sur les culs de crin plus anciens que François II. Complainte du cul contre les vertugales; réponse de la vertugale; blason

Nombre de pages.

des Basquines et Néphélococugie de P. le Loyer. Décembre, p. 243 . . . . . 3

Complainte de M. le Cul contre les inventeurs des vertugales, en vers, in-8° goth.

Réponse de très-excellente en rotondité princesse et dame Vertugale, au Cul, en forme d'invective (aussi en vers), in-8° goth.

Le débat et complainte des muniers et mariniers à l'encontre des vertugales, en forme de dialogues. Paris, 1556, in-8°.

Ces trois petites pièces facétieuses sont rares et on les rassemble difficilement. La première pièce dont il y a une édition de Paris, Guill. Nyverd, in-8° sans date, et une autre de Sens, Franç. Girault, in-8° (chez le Roi Y 4553[A]) se trouve encore imprimée avec le *sermon joyeux d'un depuceleur de Nourrices*, imprimé à Rouen, chez Yvert Gomont, sans date, in-8° goth. et réimprimé depuis en lettres rondes. Il faut joindre à ces trois pièces le blason des Basquines et Vertugales, imprimé à Lyon, chez Benoît Rigaud en 1563. *Voy.* Duverdier, t. I, p. 272 avec mes notes.

## 1786.

### JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE, IN-4°.

1. Sur les premiers exemplaires et sur la première édition authentique de la doctrine, par Bossuet. N° 6 du 14 janvier, p. 23. . . . . col. 1 ½

L'abbé de Saint-Léger déclare dans cet article avoir composé un mémoire sur les premiers exemplaires. Il ne paraît pas qu'il ait fait imprimer ce mémoire et la minute ne s'en est pas trouvée dans ses papiers. On n'a pas trouvé non plus dans sa bibliothèque l'exemplaire qu'il possédait de la 1re édition (1). Il se trouve, on ne sait comment ni pourquoi, dans le précieux cabinet de M. l'abbé de Tersan qui depuis la mort de

(1) Ce volume m'a été adjugé dans un lot, et je l'ai cédé à M. l'abbé de Tersan. (*Note de* Mercier.)

Nombre de pages.

l'abbé de Saint-Léger, l'a prêté à M. Emery et en a parlé à M. d'Hangard.

M. l'abbé de Tersan m'a montré ce précieux exemplaire en septembre 1806. Il a mis en tête une note par laquelle le volume doit être remis à M. Emery, si lui de Tersan mourait avant l'estimable Sulpicien. (*Note de* Barbier.)

2. Explication du rébus énigmatique latin, ancienne charade latine et rébus français. N° 26 du 2 mars . . . col. 2

3. Sur le rébus français susmentionné, l'explication qu'en donne Petit en 1666, le jubilé de Lyon, etc., etc. N° 35 du 23 mars . . . . . col. 2

J'y suis revenu dans la feuille du 9 avril 1787, p. 379 col. 2

4. Critique de ce qu'a dit d'Alembert dans son éloge de M. de Sacy, que Pétrarque avait perdu le Traité *de Gloria* de Cicéron, pour l'avoir mis en gage en faveur d'un vieillard qu'il ne pouvait autrement soulager dans sa misère. N° 122 du jeudi 12 octobre . . . . . col. 3

C'était le cas de dire que le cardinal Duperron avait prêté un Ms. complet des treize livres d'arithmétique de Diophante à Guill. Gosselin qui mourut de la peste, et à sa mort on ne trouva plus ce manuscrit. *Voir* les Mémoires de Sallengre, t. I, p. 81, et le Testament de Méziriac.

5. Monnaies obsidionales et monnaies des grands barons de France par Duby, ouvrages de Leblanc, de Boze et du président de Saint-Vincent sur la même matière, etc. N° 129 du 28 octobre . . . . . col. 2

Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, décembre 1786, pp. 243-247.

6. Sur la langue qui mérite la préférence pour nos inscriptions publiques, à l'occasion du mémoire du comte Orsini en faveur de la langue italienne. — Le journaliste a retranché mes notes. N° 155 du jeudi 28 décembre . . . . . col. 2 ½

JOURNAL DES SAVANTS.

1. Remarques sur le 2e vol. du catalogue des Mss. de Malatesta, par le P. Muccioli, janvier, p. 32 . . . . . 9

Nombre de pages.

2. Description d'un Sarcophage antique conservé à Lyon au prieuré de Saint-Irénée, mars, p. 163 . . . . . 2

C'est moi qui ai encore fourni l'*errata* de ce volume. Comme j'y avais parlé du répertoire d'inscriptions, par Séguier, M. Razoux, secrétaire de l'Académie de Nismes, a dit que l'inscription du susdit sarcophage n'était pas dans le répertoire. *Voir* sa lettre dans le Journal des Savants du mois de juin suivant, 2e vol., pp. 434 et 435.

3. Sur la notice de l'histoire de Dombes par Guichenon, donnée par de la Lande, juillet, p. 497 . . . . . 1 ½

JOURNAL DE PARIS.

1. Sur Jean Jocundus, dominicain, architecte. N° 70 du 11 mars . . . . . col. 1

Budé dans ses Pandectes dit qu'il possédait plusieurs lettres étendues de ce Jocundus dont il fait un grand éloge. *Voy.* ce passage.

2. Sur le nom de l'auteur des Mémoires de la Trimouille, par Bouchet. (Ils ont fait un errata et m'ont renvoyé ma lettre que j'ai.)

3. Éditions de Vivès et de Nic. Antonio. N° 95, du 5 avril. col. 1

4. L'exercice des arts par les rois et les grands honore-t-il les arts et les artistes? (C'est le cas d'appliquer la fable du papier, de l'encre, de la plume et du canif, par Mugnerot, publiée dans le Journal de Paris. N° 144 du 24 mai de cette année-ci.) Livres imprimés par Louis XV, portrait de Marie de Médicis, gravé par elle-même, portrait du peintre Lorrain de Ruet, par Louis XIII. N° 110 du 20 avril . . . . . col. 2

5. Illumination de Paris ordonnée par le 127e arrêt de Raoul Spifame, bien avant Louise de Lorraine, épouse de Henri III. — Trait de Nicolas de Clemangis qui étudiait à la lueur de la lampe de la chapelle du collége de Navarre à Paris. N° 124 du jeudi 4 mai . . . . . col. 1 ½

6. Supplément à l'histoire philosophique de la Barbe (*voir* l'article *Barbe* dans le Dictionnaire des Origines, Paris, Moutard, 1777, in-8°, 3 vol.), et exemples d'Ant. Caraccioli, évê-

Nombre de pages.

que de Troyes. (Renvoyer à une bonne notice sur cet évêque, par M. Courtalon-Delaistre dans l'Esprit des Journaux, janvier 1782, p. 243 et suiv.) et de Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans. Le maréchal de Gié en 1503, dont la barbe fut arrachée par un singe. Ouvrages du XVI^e siècle sur la barbe. Le blason des barbes. Quatrains de P. le Guillard à la louange des barbes, imprimés à Caen en 1580. Pogonologie, ou discours facétieux des barbes, par R. D. P. Rennes, 1589, in-12. Mémoire historique sur la barbe, par Oudin, avec addition de Lancelot. Procès fait à la barbe des capucins. Observations de quelques physiciens sur les maux de dents occasionnés par le rasoir. N° 134 du 14 mai . . . . . col. 2

(Boniface Simonetta dans son ouvrage *de Persecutor. Christianorum*, libr. III, epist. XIV, traite *de Coma nutrienda, de Pilis, de Barba*, etc. ; le voir dans le 32^e vol. du *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici e filosofici*, in-12. Venise, 1718.

Dissertation du P. Barnabé Vairini sur le soin de la barbe chez les anciens et les modernes. *Marci Antonii Vlmi* Physiologia barbæ humanæ, Bononiae, 1603, in-fol. Bibliotheca Hulsiana, t. I, p. 125.)

Critique dure de cette histoire dans le Journal de Paris. N° 146 du 26 mai, à laquelle l'auteur (J.-A. Dulaure) a répondu ainsi qu'à moi dans le n° 155 du 4 juin. Il y dit qu'il a fait mention des faits et des livres que je citais. (Vérifier ce dernier article.) Un anonyme a relevé deux inexactitudes de cette histoire de la barbe dans l'Année littéraire, 1786. N° 32, p. 36 et suiv.

7. Notice d'un médaillon d'or de Henri IV, frappé à l'occasion de la paix de Vervins en 1598 ; de Bruxelles, le 20 mai. N° 154, du samedi 3 juin. . . . . col. 1 ½

Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, août 1786, pp. 254-256.

Claude-François Fraguier en donne une explication dans le tom. I^er des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres ; la voir et en faire mention. *Voy.* une note manuscrite dans mon exemplaire du *Henri IV* de l'abbé Brizard, en tête du volume.

Nombre de pages.

8. Annonce de la mort de Jacques-Georges de Chaufepié. N° 215 du 3 août . . . . . col. 1

9. Sur le procès fait au jésuite Mariana pour son traité de *Monetæ mutatione*. N° 233 du 21 août. . . . . col. 2

Réimprimé dans le Journal de Luxembourg par l'abbé Feller. Octobre 1786, p. 189, où le journaliste avoue qu'il était dans l'erreur sur ce point contre Mariana.

10. Sur l'origine du papier de chiffon. N° 256 du 13 septembre . . . . . col. 1 ½

(En réimprimant ajouter le papier fait avec des plantes, feuilles et écorces d'arbres, perfectionné en 1786 (bois de mûrier) et le papier-pierre ou carton lithophyte imaginé par M. Faxe, médecin de l'amirauté de Carlscrone, dont voyez le détail dans l'Esprit des Journaux. Décembre 1785, p. 354, et septembre 1786, p. 362 et suiv.)

11. Sur les joujoux d'enfants, les poupées, les marionnettes et la toupie. N° 279 du 6 octobre . . . . . col. 3 ½

12. Note sur l'accusation de plagiat intentée aux Économistes français par Mallet du Pan. N° 288 du 15 octobre. col. 1

13. Voyez une autre réponse à Mallet dans le n° 296 du 23 sur deux autres objets. Baudeau nous remercie tous deux dans le n° 305 du 1er novembre. . . . . col. 2

Note sur la lettre du 19 novembre, n° 325 du 21 dudit (par l'auteur qui répond à B. dans le n° 288 du 15 octobre).

14. Ancienneté du violon très-reculée ; Notice de Balthazar de Beaujoyeux contre ce qu'en a dit M. Petit. N° 306 du 2 novembre . . . . . col. 2

Autre lettre critique de M. Bourignon sur l'asservissement des Francs par les Romains, et sur les noms des mois de mai et juin, n° 261 du 18 septembre.

ESPRIT DES JOURNAUX.

Extrait critique de la traduction française par Lottin du poëme latin de Henri Estienne sur l'Imprimerie. Avril, p. 172 6

Nombre de pages.

ANNÉE LITTÉRAIRE.

Critique de la Notice du pape Pie II et de la traduction d'une de ses lettres publiée dans le Journal Encyclopédique du 15 mars, n° 15 du 25 avril, p. 163. . . . . 10

J'ai vu depuis une autre édition de Nüremberg, 1496, in-4°, où la lettre est de même. (Voyez mon feuillet in-8° double.) *Aeneæ Sylvii Epistolæ,* chez Crevenna.

*Majorum, Juniorum.* C'est pour cela sans doute que les anciens avaient de la répugnance pour se marier au mois de mai, sur quoi lettre dans le journal antérieur. (*Voy.* p. 410, après le n° 14, et la lettre de Dulaure, dans le n° 278 du 5 octobre.)

## 1787.

JOURNAL DES SAVANTS.

1. Particularités littéraires sur la Liturgie Mozarabe, tirée des lettres du P. Burriel. Janvier, p. 9. . . . . 5 ½

L'abbé Joseph Pavesio, vice-bibliothécaire de l'Université de Turin, a donné un extrait étendu de ce morceau dans le 2e vol. de la *Bibliotheca Ultramontana.* Ce journal s'imprime chaque mois à Turin, in-8°. Il m'en a envoyé six exemplaires tirés à part. J'en ai envoyé un à la bibliothèque électorale de Mayence avec mon original en octobre 1787.

2. Observations sur la lettre circulaire de l'église cathédrale d'Auxerre, à l'occasion d'un baptême, etc. Février, p. 103. . 4

3. Annonce du 28e vol. de la collection des Conciles, imprimée à Venise, ibid., p. 108 . . . . . 1

4. Annonce de l'édition de *Terentianus Maurus* par M. van Santen; de ses *Deliciæ Poeticæ* et de sa collection d'éditions d'Ovide. Juin, p. 364 . . . . . ½

(Corrections manuscrites à mon exemplaire du Journal).

5. Extrait de la dissertation de Bandini sur la Bible manuscrite du mont Amiate. Juin, p. 431. (Note manuscrite dans mon exemplaire.) . . . . . 3

6. Extrait d'une lettre de M. de Rochas au sujet de la mauvaise réimpression faite à Francfort en 2 vol. in-4° de la Bible du P. Houbigant. Ibid., p. 444. . . . . 1

Nombre de pages.

7. Bibliotheca Maphæi Pinelli. etc. 6 vol. in-8°, août, p. 542. 8

Cet extrait est tout différent de la notice du même catalogue publiée dans le n° 55 du Journal général de France. (*V.* p. 413, n° 8.) (Dans mon exemplaire du Journal des Savants trois corrections manuscrites dont il faut profiter.)

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

1. Lettre (2e) sur la langue des Inscriptions. (*V.* p. 407, n° 6.)

Anecdote sur l'abbé Batteux et sur Lebeau. Inscriptions pour le buste du général Washington par M. Marron. N° 11 du jeudi 25 janvier, p. 43. . . . . col. 1

Il y a dans le n° 14 du 1er février une lettre de M. Billecoq, avocat, qui en envoyant une inscription latine pour les hôpitaux projetés, donne des éloges à mon zèle pour le latin, etc.

2. Que François Milizia est auteur des Principes d'architecture annoncés dans le n° 12, et qu'il a aussi donné des Mémoires sur les architectes anciens et modernes, dont je porte un jugement. N° 16 du 6 février, p. 62 . . . . . col. ½

3. Anecdote sur Voltaire et le Franc de Pompignan, tirée de la *Lettre d'un Mendiant au Public,* attribuée à M. Nougaret. N° 18, du 10 février, p. 71 . . . . . col. ½

Lettre de M. de Rochas sur l'édition donnée à Francfort des notes latines du P. Houbigant, à moi adressée. N° 21 du 17 février, p. 83.

4. Sur Soffrey Calignon, ses biographes, ses ouvrages, et morceaux de sa Satire en vers contre les femmes, n° 25 du mardi 27 février, p. 99 . . . . . col. 1

5. Sur la Bibliotheca Arabico-Hispana escurialensis de Michel Casiri, dont le 2e volume a paru en 1770 : sur le mérite de ce catalogue et sur l'origine de cette Bibliothèque. Annonce des poinçons et matrices arabes de l'Imprimerie royale, où l'on va donner une grammaire et un dictionnaire arabe. N° 40 du 3 avril, p. 158. . . . . col. 2 ½

Article réimprimé dans l'Esprit des Journaux, juin, pp. 255-259.

Nombre de pages.

6. Sur la Médaille faite pour l'établissement de St-Cyr ; sur celle de Faustine, femme de l'empereur Antonin, Écrits historiques sur St-Cyr. N° 43 du 10 avril, p. 170 . . . col. $\frac{1}{2}$

7. Extrait d'une lettre du chevalier Rangon de Turin, écrite de Vienne le 19 mars 1787, n° 45 du 15 avril, p. 178. col. 1

8. Notice du catalogue de Maffei Pinelli, n° 55 du 8 mai, p. 218. (*V.* p. 412, ligne première.) . . . . . col. $1\frac{1}{2}$

9. Sur la manœuvre des libraires qui mettent de nouveaux frontispices à de vieux livres (ils appellent cela rafraîchir un livre) n° 58 du 15 mai, p. 231 . . . . . col. 1

10. Inscription sépulcrale de Pringle et à l'occasion du nouveau code du grand-duc de Toscane, Notice d'une dissertation de Malanima contre la peine de mort, etc. N° 65 du 29 mai, p. 254 . . . . . col. 2

11. Lettre du chevalier Rangon sur la Bibliothèque Impériale de Vienne, l'abbé Denis, le goût du prince de Kaunitz pour le grec et le latin, etc. N° 68 du 7 juin, p. 270 . col. $\frac{1}{2}$

12. Mérite des notes de M. di Bove sur le *Congresso di Citera* d'Algarotti, publiées dans la nouvelle édition de cet ouvrage. N° 78 du 30 juin, p. 311. J'avais remis cette lettre dès le 8 mai . . . . . col. 2

13. Mort de l'abbé Berta en avril dernier. N° 83 du 12 juillet, p. 231 . . . . . col. $\frac{1}{2}$

Son éloge à part, en italien, in-8°. Je l'ai. *Voir* ma note sur mon exemplaire du Journal même.

14. Sur le quatrain énigmatique *Quand George Dieu crucifiera,* etc., dont il a déjà été question en 1786 (*Voir* p. 407, n° 3) ; sur le Jubilé de Lyon, l'oubli du Journal des Savants. N° 95 du 9 août, p. 379 . . . . . col. $1\frac{1}{2}$

15. Sur un livre donné comme nouveau et qui ne l'est que par le frontispice. Que les Baromètres-Sangsues sont connus et en usage à Paris. N° 105 du 1er septembre, p. 419 . . col. 1

*NB.* Une lettre de M. Cotte, correspondant de l'Académie des sciences, insérée dans le Journal du 15 septembre, p. 443, apprend que dès 1774 cette propriété des sangsues a été annoncée dans nos papiers publies par un curé des environs de Tours, mais que le Journal de Physique de cette même année

Nombre de pages.

affirme que l'expérience répétée par Bonnet de Genève et par Valmont de Bomare n'a pas répondu à la *première annonce*. Il est pourtant très-sûr que le bon M. Daguis de Clairfontaine assurait qu'il éprouvait journellement la bonté de son baromètre. Et d'ailleurs pourquoi les sangsues n'annonceraient-elles pas le changement de temps de même que le font les dauphins et les marsouins, selon les observations des marins? Le savant anglais Bernard Connor, si connu par son *Evangelium Medici*, atteste, dans sa description de la Pologne (the History of Poland), (l'ouvrage écrit en anglais et en forme de lettres a été continué par Savage) où il avait séjourné longtemps, qu'en Lithuanie on trouve une espèce de poissons qui servent à faire connaître d'avance les changements de temps. Placés dans un vase, ils s'y agitent et font plus de mouvement et de bruit qu'à l'ordinaire, lorsque le temps doit changer. Connor ne nomme pas l'espèce de poissons dont il parle; peut-être sont-ce aussi des sangsues.

16. Lettre sur les tomes III et IV de l'Histoire de Provence par l'abbé Papon; renvoyée par l'auteur du Journal général.

Lettre à un ami sur la suppression de la charge de bibliothécaire du roi, et sur un moyen d'y suppléer, aussi économique qu'avantageux aux lettres. Ce moyen consistait à charger la congrégation de St-Maur de fournir des sujets pour la direction de cette bibliothèque. *En France*, 1787, in-8°. . . . 29

---

JOURNAL DE PARIS.

1. Sur la nécessité de ne pas cacher ses bonnes actions. N° 38 du 7 février. (*Voir* p. 415, le n° 4, 20 juin.). . col. 2

2. Annonce de l'édition faite par Bodoni, à Parme, de la traduction en prose italienne du roman de *Daphnis* et *Chloé*, par Annibal Caro, en 1786 : réimpressions, traductions françaises d'Amyot et de Marcassus, etc. N° 70 du 11 mars, p. 302. col. 1

3. Question sur l'origine et le motif du nombre de treize pauvres à qui on lave les pieds le jeudi saint, en Italie particulièrement. N° 95 du jeudi 5 avril, p. 414 . . . . col. ½

Nombre de pages.

4. Éloge de J.-B. Castel, chanoine de Soissons, N° 171 du mercredi 20 juin, p. 756. (*V.* p. 414, n° 1.) . . . . col. 2

Réimprimé dans l'Esprit des Journaux, août 1787, p. 391-393.

5. Annonce de l'édition donnée par Bodoni des chapitres 29 et 30 des Caractères de Théophraste avec son buste gravé. N° 230 du 18 août . . . . . col. 1

6. Trait de forfanterie de Fourmont l'aîné, tiré des anecdotes de Pierre le Grand. Rappel de l'inscription de la Ste-Face de Montreuil. Globes de Coronelli, cordelier conventuel, né à Ravenne, et non pas Minime Vénitien, comme disent les dictionnaires de Ladvocat, de Chaudon. N° 252 du 9 septembre, p. 1095 . . . . . col. 3 ½

7. Réponse à la lettre d'un avocat de Nuits sur mon annonce des chapitres 29 et 30 de Théophraste. N° 256 du jeudi 13 septembre, p. 1113 . . . . . col. 1

*N.B.* Dans le Journal n° 268 du 25 septembre on donne la traduction de l'annonce faite dans la Gazette littéraire de Göttingue du 25 août, de cette édition publiée par Amaduzzi qui y est assez mal traité. Cela pourrait venir de l'imprimeur Didot, jaloux de Bodoni.

8. Réponse à M. Agathophile sur Fourmont et sa prétendue traduction du Thibétan. — Lettre de l'abbé Bignon au Czar. — Mémoire de Müller dans ceux de l'Académie de Saint-Pétersbourg. N° 274 du 1er octobre, p. 1183 . . . . . col. 5

9. Sur le frère Fiacre, Augustin déchaussé ; sur saint Fiacre, patron de la Brie, et la pierre miraculeuse pour la guérison des hémorroïdes, et sur l'origine des fiacres. N° 302 du 29 octobre . . . . . col. 5

Lettre au Journal de Paris du 30 mars 1787, non imprimée, parce qu'elle frappait sur un objet imprimé par des considérations supérieures. (La réforme de Longchamp.)

Lettre à M. Dumont sur les opuscules de Belleval publiés par Broussonnet, et sur la nouvelle édition qu'il projetait alors du Théâtre d'Agriculture par Olivier de Serres.

(Le second et dernier volume a été mis en vente en septembre 1806. Cette édition est bien exécutée.) (*Note de* Barbier.)

Nombre de pages.

ANNÉE LITTÉRAIRE.

1. Qu'il n'y a pas de probabilité que Molière ait pris la scène du maître de philosophie, plutôt dans Galeotus Martius que dans tout autre grammairien. Exemple tiré de Jacobus Matthiae Danois. Que Martius n'est mort ni en 1478, ni en 1476, puisqu'il vivait encore en 1488, et qu'il n'est mort qu'en 1493 ou 1494. Ce n'est pas pour son livre *de Homine,* mais pour celui *de Incognitis vulgo,* qu'il fut chagriné. N° 12 du 20 mars, p. 322 . . . . . 6

*Voy.* la notice de son ouvrage manuscrit envoyée de Turin.

2. Sur l'édition des fables de Phèdre donnée par le P. Desbillons à Manheim en 1786, in-8°. N° 50 du 11 décembre, p. 228. . . . . 9

(*La suite à la prochaine livraison.*)

---

*Variétés bibliographiques. — Marques d'imprimeurs.*

Parmi les marques typographiques que nous donnons plus loin, il s'en trouve trois d'un imprimeur de mérite peu connu, Théodore de Borne, qui était établi à Deventer au commencement du XVI^e siècle. Ses impressions sont belles, ses types, soit gothiques, soit ronds, ne manquent nullement de netteté et ont quelque rapport avec ceux d'Albert Pafraed, son confrère dans la même ville. De Borne avait son domicile *iuxta templū divi Lebvini* (1), comme il l'annonce dans une de ses productions. Cet artiste était-il Néerlandais? nous ne savons ; son nom ne paraît guère l'annoncer et semble, au contraire, appartenir à la France. Nous ne pourrions dire, au juste, en quelle année ses presses commencèrent à rouler ; mais, ce qui est certain, c'est qu'elles fonctionnaient déjà en l'an 1521. Un des sept

(1) Lebvinus, saint Lebwin ou Libwin, dit aussi Leboin et Lifoin, apôtre de l'Over-Yssel vers 770.

opuscules que nous mentionnons ici et qui porte cette date le prouve; en voici le titre :

1° *Caii Plynii secvn || di naturalis hystorie li || ber vndecim⁹. De || insectis aīalibus || apib⁹ inquā || et formi || cis.* Εν Δαβεντρία παρὰ Θεοδωρίκῳ βόρνε. — A la fin : *Impressū Dauētriae in œdibus Theodorici de Bor || ne. Anno dñi Millesimo quingentesimo || Vicesimo primo. Sub Calendas || Maias.*

In-4° de 12 feuillets non chiffrés, signatures A-C, à longues lignes, caractère romain. Le titre, au bas duquel on lit le nom de l'imprimeur en caractères grecs, est entouré d'une bordure représentant les classiques anciens et dont la marque ci-contre forme la base :

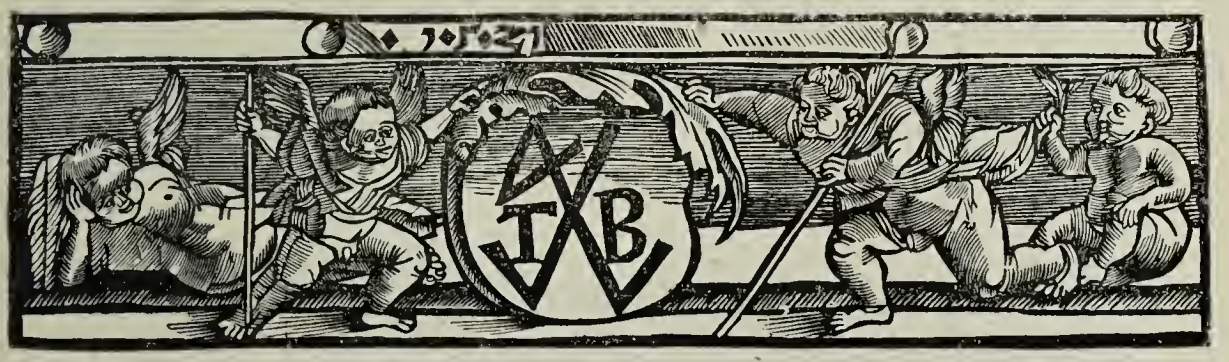

Édition non citée.

2° In hoc libello ɔtenta C. Pli || nii. Secūdi pfatiōes duc. Altera ad Titū || suū Vespasianū : etc... — Prostant Dauētrie ī edibus Theodorici de Borne (sans date). In-4°, gothique, d'un cahier de 6 feuillets, à longues lignes, signature A.

3° *Lvcii Annei Senece Cordvben || sis Tragœdia prima* (Hercules furens) *diligenter ex emendati || ssimo exemplari recognita :* etc. Au bas de l'intitulé se trouve cette jolie marque du typographe :

In-4° de 24 feuillets, lettres rondes, signatures A II - E II et se termine par le mot : *Finis*.

Brunet ne mentionne ni cette édition ni celles de deux autres pièces de Sénèque qui suivent :

4° *L. Annei Senecae Tra || gœdia secunda. que Thye || stes inscribit. per Eras || mū Roterodamu || pstine integri || tati restitu || ta. Venundātur Dauentrie in œdi || bus Theodorici de Borne.* In-4° de 20 feuillets, signatures A-D II, sans date, mêmes types que l'impression ci-dessus.

Le titre est encadré d'une jolie bordure ayant au bas un écusson aux armes et au chiffre de la ville ; une tablette avec le monogramme de l'artiste se trouve attachée à une colonne à gauche de l'encadrement.

5° *Lvcii Annei Senece Tra || gicorum Clarissimi Tragendia* (sic) ||

*quae Thebais inscribit*. In-4° de 14 feuillets, mêmes caractères que la pièce précédente, sans nom d'imprimeur, sans lieu ni date, avec sigatures de A à Cii.

6° ✠*Fratris Baptiste Man* || *tuani Carmelite Theologi* || *de contemnenda morte Carmen*, etc... ||*Venales reperiūtur in ædibus Theodorici de Borne iuxta templū diui Lebuini.* In-4° de deux cahiers formant 8 feuillets, avec signatures Aii à Bii, en caractères gothiques pour le texte et lettres rondes pour le titre, sans date; au verso du dernier feuillet se voit cette intéressante marque typographique :

Deux guerriers armés de toutes pièces, tenant chacun une bannière et un bouclier aux armes de la ville.

7° *Pub. Vergilii Aeneidos* || *Liber primus.* In-4° de 14 feuillets non chiffrés, signatures Aii-Cii, sans indication de lieu, sans date et sans nom d'imprimeur, mais avec les types du Sénèque ci-dessus.

La charmante vignette qui suit appartient à un typographe d'Utrecht, Jean Bernard, qui demeurait près du pont Saint-Martin, d'après la souscription de la petite pièce que nous allons décrire; cette vignette pourrait bien être la représentation de l'enseigne de son officine ; nous ne pouvons cependant l'affirmer.

8° Breuia Apl'ica Cōgratu || latoria Sanctissī in xpo prīs || et dñi nri dñi Adriani Diuina || puidēn Pape sexti Miss' Decano et Capl'io Ec || clesie Traiectēn Necnō Prelatis et Capl'is || Quiquz Eccl'iar ac Burgimagris et ma || gistratib9 Ciuitatis Traiectēn. — Impressum Traiecti. apud || Pontem sancti Martini. || per Johannē Bernar || di. Ciuem Traiectēn. Sans date (1522). Au-dessous de cette souscription se trouve la marque de l'artiste :

Petit in-8° gothique de 4 feuillets non chiffrés. Cet opuscule est, croyons-nous, assez rare, et les trois brefs apostoliques qu'il contient sont intéressants sous plus d'un rapport, car, comme on le sait, Adrien VI était né à Utrecht, et ces brefs sont datés du 1er mai 1522, année de son élection au trône pontifical.

9° Dits een copie des briefs gescreuē van || Marcus vā Wees officiael van Utrecht || aen dye Gelderschen doe sy in den || Haghe waren. Ende geeft te || kennē wat sy meest doē || ofte laten souden.

Petit in-8°, gothique de 4 feuillets avec une petite vignette sur le titre; pièce assez curieuse et probablement imprimée à Utrecht en 1528, sans nom de typographe, mais ayant au verso du dernier feuillet cette marque-ci :

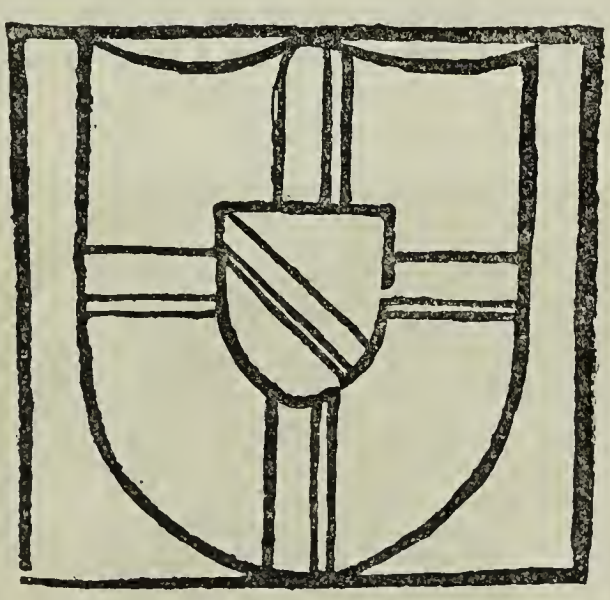

10° Ordinantie Rei. || Ma. om te vueren alle manie || ren van victalie ende prouandē te wa || tere tot Couelens, ēn te lande tot Lut || zenborch, om van daer voirts inden le || ger zyner Ma. gesleten te worden, etc. — Sheprint inde Keyserlycke Rijcx- || stadt Nymeghen by Peter || van Elszen. Plus bas cet écusson aux armes de la ville :]

Petit in-8°, gothique de 4 feuillets, sans date (1552).

11° Damhoudere. *Praxis rerum criminalium,* etc. *Antverpiæ, per Joan. Bellerum,* 1554. In-4°, orné de 57 pl. sur bois; le titre porte la jolie marque typographique de Bellere que nous donnons ici :

Brunet ne mentionne pas cette édition; il ne cite que celle de 1556 du même imprimeur.

12° Voici une édition latine-française de la Bible que le *Manuel du libraire* n'indique pas et qui, cependant, mérite d'être connue à cause de sa belle exécution typographique, de son importance littéraire et des désagréments qu'elle causa à l'auteur, accusé d'infidélité, et censuré par la faculté de théologie de Paris (1) :

*La Sainte Bible contenant le vieil et nouueau testamēt latin françois, chacvne version correspondante l'vne à l'autre, verset à verset. Avec annotations,* etc.; *par M. René Benoist, angéuin, docteur Regēt en la faculté de Théologie à Paris. A Paris, chez Michelle Gvillard, vevfve de Guillaume Desbois, au Soleil d'or, rue Sainct Jaques,* 1568, *avec priuilége du Roy.* 3 vol. grand in-4°, imprimés à 3 colonnes avec 3 types différents, figures sur bois.

L'impression de cette belle édition de la Bible, si nous pouvons nous en rapporter au dire de l'éditeur, dura trois années entières; on voit sur le titre la jolie marque ci-dessous :

C. D. B.

(1) *Voy.* les *Mémoires* du P. Niceron, t. XLI, p. 21.

*Lettre adressée à M.* DE CHÊNEDOLLÉ, *directeur du* Bulletin du bibliophile belge, *par M. le baron* DE STASSART.

Bruxelles, le 5 août 1852.

MONSIEUR,

Je tiens beaucoup à mon titre de collaborateur du *Bibliophile belge,* et je suis fort sensible au reproche, très-obligeant d'ailleurs, que vous m'adressez à propos de la publication, dans un recueil français, d'une lettre du chevalier de Boufflers à notre poëte belge Hubin (1); mais rien n'empêche que vous la reproduisiez comme complément de la notice dont vous me parlez (2). Je viens au surplus vous offrir une pièce assez intéressante; c'est une lettre inédite du bon père Mabillon et de son confrère Dom Thierry; elle donne une idée exacte de cette modestie vraie, de ce tact délicat des convenances et de cet amour désintéressé de la science qui faisaient le caractère distinctif de ces excellents bénédictins, si dignes de servir d'exemples aux savants de toutes les époques. Elle est adressée à S. A. E. le cardinal de Bouillon; la voici :

Monseigneur, j'ai reçu la dernière lettre que Votre Altesse éminentissime m'a fait l'honneur de m'écrire, de Paris, le 19 mars, pour me témoigner qu'elle agrée le 3e tome de nos Annales, ce qui m'a fait beaucoup de plaisir. J'apprends, par la même lettre, l'attention que V. A. E. a pour ce qui regarde Dom Thierry et moi aussi, et l'inclination qu'elle a de nous procurer à l'un et à l'autre quelques soulagements et quelques avantages compatibles avec notre profession. Nous avons reçu avec tout le respect et toute la reconnaissance possible cette marque de votre bonté, et nous en sommes aussi obligés à V. A. E. que si nous jouissions déjà des effets; mais vous

(1) *Voy.* t. VIII, p. 501.

(2) Nous déférerons à l'invitation de notre honorable collaborateur dans notre prochaine livraison. CH. DE CH.

me permettrez, s'il vous plaît, Monseigneur, de vous dire que nous sommes très-contents des avantages de notre profession, dont le vœu de pauvreté fait une partie considérable. Il est vrai qu'il s'est présenté quelque occasion de recevoir quelque adoucissement à ce qui paraît incommode dans ce vœu ; mais il y a tant de raisons et tant d'avantages à s'en priver que j'ai cru être obligé de le faire et de remercier les personnes qui avaient la bonté de me faire ces offres. J'espère, Monseigneur, que V. A. E. ne trouvera pas mauvais que nous en usions de même à son égard, et qu'elle voudra bien agréer les très-humbles et très-sincères remerciements que nous lui faisons l'un et l'autre pour les offres obligeantes qu'elle veut bien nous faire. Mais, afin que V. A. E. soit persuadée de notre candeur et de notre sincérité, j'ai l'honneur de lui dire que s'il arrivait que, dans quelque cas imprévu, nous eussions besoin de quelque chose, nous prendrions la liberté de nous adresser à elle avec confiance. Nous souhaitons les bonnes fêtes et tout le reste à V. A. E. et nous sommes avec un très-profond respect

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

MABILLON. THIERRY.

Ce 7 avril 1706.

---

## CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

---

*Exportations belges de livres.* — Nous avons donné ci-dessus, p. 179, le relevé des deux premiers mois de cette année. Voici le tableau complet du premier semestre de 1852, mis en rapport avec ceux de la même période pour les deux exercices précédents :

*Livres brochés, en feuilles et reliés.*

| DESTINATION. | 1852. — JANVIER-JUIN. | 1851. — JANVIER-JUIN. | 1850. — JANVIER-JUIN. |
|---|---|---|---|
| Zollverein | 36,570 | 35,921 | 37,694 |
| Pays-Bas | 20,881 | 16,208 | 12,252 |
| Angleterre | 64,323 | 55,354 | 17,549 |
| Toscane | 3,201 | 28,653 | » |
| Autres destinations | 30,788 | 22,311 | 15,115 |
| TOTAL kil. | 155,763 | 158,447 | 82,610 |

— *Relevé des brevets d'invention accordés pendant le premier semestre de* 1852, *et intéressant l'art typographique, la librairie*, etc. :

12 février. A M. Sigl (G.), à Saint-Josse-ten-Noode, un brevet d'importation de quinze années, pour une presse lithographique et typographique, brevetée en faveur de l'impétrant, en Autriche, pour 15 ans, le 13 juillet 1851.

15 avril. A M. Marion (L.-A.), fils, à Bruxelles, chez M. Legrand, son mandataire, un brevet d'importation de quatorze années pour une machine à plier et coller les enveloppes de lettres, etc., brevetée en France pour 15 ans, le 28 novembre 1851, en faveur de M. Marion, père.

22 avril. A M. Carpmael (S.), à Saint-Josse-ten-Noode, chez la dame veuve Urling, sa mandataire, un brevet d'importation de treize années pour une préparation de papier qui empêche de prendre copie de ce qui y est imprimé ou écrit, brevetée en Angleterre pour 14 ans, le 14 août 1851, en faveur de MM. Glin et Appel.

29 avril. A M. Wynants, à Schaerbeek, un brevet d'invention de dix années pour une presse destinée à timbrer.

20 mai. A M. Gordinne (C.), régleur-papetier, à Liége, un brevet de perfectionnement de sept années pour des modifications à la machine régleuse, brevetée en faveur de M. Bauchet-Verlinde, et dont il est cessionnaire. (Un arrêté royal du 29 mai prolonge de cinq années, à partir du 18 mai 1854, la durée du brevet d'invention de 5 ans, concédé le 18 mai 1849, à M. Bauchet-Verlinde, pour cette machine à régler le papier, dite *Régleuse.*)

20 mai. A M. Imray (J.), à Bruxelles, chez M. Piddington, son mandataire, un brevet d'importation de treize années pour des perfectionnements aux presses typographiques, brevetés en Angleterre, pour 14 ans, le 8 mai 1851, en faveur de M. Main.

27 mai. A M. Cappelle (Ch.-L.), à Molenbeek-Saint-Jean, un brevet d'importation et de perfectionnement de dix années pour une presse à rogner le papier, brevetée en 1849, en France, pour 15 ans, en faveur de MM. Massiquot, fils, et Thirault.

17 juin. A M. Armengaud (C.-F.), à Saint-Josse-ten-Noode, chez M. Biebuyck, son mandataire, un brevet d'importation de quatorze années pour une machine propre à la fabrication des caractères, types, etc., brevetée en France pour 15 ans, le 24 mai dernier, en faveur de M. Poirier.

— *Le docteur J. Bowring et ses Anthologies.* — Nous avons cité plus haut, p. 346, plusieurs compilations curieuses de ce littérateur anglais. Il a marché sur les traces de MM. Noël et de la Place, et il a voulu rendre à ses compatriotes le service que ces messieurs ont rendu aux Français en publiant des *Leçons de littérature* pour les principales langues de l'Europe. Aux trois anthologies polonaise, servienne et hollandaise, il faut ajouter les suivantes, également dues au zèle du savant polyglotte pour les littératures comparées : *a.* Specimens of the russian poets translated, second edition, with additions. *London,* 1821, in-12. *b.* Poetry of the Magyars, preceeded by a sketch of the language and literature of Hungary and Transylvania. *London,* 1830, in-8°. *c.* Cheskian anthology, being an history of the poetical literature of Bohemia, with translated specimens. *London,* 1832, in-12. *d.* Ancient poetry and romances of Spain selected and translated. *London,* 1824, in-8°. Ces quatre volumes, et les trois que nous avons mentionnés précédemment, se trouvent dans

la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique. *Voy.* les nos 1332 et 1333 du catalogue, dont nous avons parlé ci-dessus, p. 182.

— *Catalogues de MM. F. Heussner, J.-M. Heberlé et E. Vanackere.* — Nous avons en ce moment sous les yeux trois catalogues de librairie, remarquables par le nombre, le choix et la variété des ouvrages qu'ils offrent aux bibliophiles de tous les pays. Nous les leur recommandons avec confiance, car ils y trouveront, à des prix généralement modérés, des livres utiles, curieux, hors du commerce, des imprimés sur vélin, des manuscrits anciens, ornés de miniatures, des raretés bibliographiques, de ces charmantes plaquettes que l'on paie souvent au delà de leur poids en bon or trébuchant.

Le premier de ces catalogues (n° 7, in-8° de 132 pages) est celui de notre éditeur, M. F. Heussner, successeur pour Bruxelles de la maison J.-M. Heberlé, de Cologne et Bonn. Nous nous bornerons à signaler aux amateurs les manuscrits, incunables, raretés, etc. (pp. 110-113), entre autres le bel exemplaire de l'édition en 4 volumes grand in-folio du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, exécutée par Jean Mentelin en 1473.

De son côté, M. H. Lempertz, propriétaire des deux maisons J.-M. Heberlé à Cologne et à Bonn, n'est pas resté oisif. Il vient de distribuer (n° XLIV de ses publications) une Bibliotheca jesuitica. *Verzeichniss von Werken, deren Verfasser dem Orden der Jesuiten angehoeren, nebst Schriften zur Geschichte dieses Ordens,* etc. Ce catalogue spécial peut être considéré comme un curieux supplément à la longue nomenclature des écrits pour, sur et contre l'Ordre, que le célèbre bibliophile Crévenna était parvenu à réunir, et qui se trouvent détaillés dans son second catalogue en 5 volumes in-8°. Cette collection précieuse n'a pas été dispersée ; elle se trouve encore aujourd'hui tout entière à Amsterdam, entre les mains d'une personne qui voudrait s'en défaire en masse. Ce serait une acquisition importante pour la maison des jésuites de Liége, dont un des Pères, l'abbé A. de Backer, d'Anvers, travaille, depuis longtemps déjà, à une biographie et à une bibliographie complète des écrivains de l'Ordre. Le premier volume de cette grande publication par ordre alphabétique, rédigée en français et imprimée à Liége, in-8° à deux colonnes, pourra paraître d'ici à quelques mois. Nous avons eu l'oc-

casion dernièrement d'en voir les 344 premières pages. C'est une bonne nouvelle d'histoire littéraire que nous nous empressons de porter à la connaissance de tous nos lecteurs.

Les 14 premiers numéros de la *Bibliotheca jesuitica*, qui en comprend 1061, contiennent des autographes de jésuites célèbres, entre autres de Lainez, de Canisius, de Sommalius, de Verbiest.

Le catalogue de M. Ernest Vanackere, libraire à Lille, se compose de 1172 numéros fort bien choisis. Les raretés et les exemplaires remarquables n'y font pas défaut. Nous regrettons que l'espace dont nous pouvons disposer ne nous permette pas de citer quelques-uns des ouvrages les plus rares et les plus importants. Nous nous contenterons d'indiquer un volume rare, imprimé dans les Pays-Bas et relié avec luxe par Duru. C'est le n° 1149bis : Image de divers hommes desprit sublime, qui par leur art et science debvroyent vivre éternellement, et desquels la louange et renommée faict estonner le monde. Anvers, mis en lumière par Jean Meyssens, peinctre et vendeur de l'art, l'an 1649. — Cet exemplaire renferme 99 portraits d'artistes, tandis que le *Manuel* de M. J.-Ch. Brunet n'en indique que 97, ainsi que le catalogue van Hulthem, t. IV, n° 22795.

Les collectionneurs ne seront pas fâchés d'apprendre que M. E. Vanackere tient à leur disposition une série, bien difficile à former, de l'almanach successivement royal, national et impérial, depuis 1699 jusqu'en 1832, la plupart reliés en maroquin rouge et vert. Il ne manque que les années 1701, an III, an VII, 1822, 23 et 24.

M. Vanackere, qui n'est pas seulement un libraire actif, mais qui se montre aussi éditeur intelligent, vient de publier, tiré à 100 exemplaires, avec une planche, un opuscule qui n'est pas sans intérêt pour la numismatique belge. Il est intitulé : « De quelques monnaies frappées à Lille sous la domination des comtes de Flandre. Notice par Édouard Vanhende. » Cette brochure de 19 pages est dédiée au savant conservateur des Archives du département du Nord, M. le Glay, qui continue de jeter de si vives lumières sur les points les plus obscurs de l'histoire des anciens Pays-Bas.

Ch. de Ch.

*Un nouveau volume du catalogue de la bibliothèque de M. Leber.* — Les bibliophiles et les bibliographes apprendront sans doute avec plaisir que l'intéressant catalogue de la bibliothèque de M. C. Leber va s'enrichir d'un quatrième volume. On sait que les trois premiers volumes, publiés en 1839, d'une collection des plus curieuses achetée par la ville de Rouen, se recommandent surtout par les notes instructives qu'y a placées avec raison le judicieux amateur dont nous venons d'écrire le nom. Mais lorsqu'on a pris l'habitude de collectionner, on ne peut se défendre de cette douce manie ; M. Leber a continué de réunir des ouvrages piquants ou utiles à divers titres, et il nous rend un vrai service en nous les faisant connaître, en notant, à leur égard, des particularités en général ignorées.

Nous avons sous les yeux en épreuves les premières feuilles de ce nouveau catalogue qui verra le jour à la librairie de P. Jannet à Paris, l'intelligent et actif successeur de M. Silvestre, nom célèbre dans l'histoire des ventes de livres. Nous ne commettrons point d'indiscrétion en disant que ce quatrième volume sera digne de ses prédécesseurs ; nous y remarquons des manuscrits liturgiques importants sous le rapport de l'art et quelques collections spéciales formées avec beaucoup de recherches et de temps. Huit grands portefeuilles contiennent, par exemple, un recueil d'estampes originales de toutes les natures et de toutes les écoles représentées par leurs principaux maîtres et comparées par époques, depuis la première moitié du xv^e^ siècle jusqu'au commencement du xix^e^, avec une introduction, des tables et des notes ; le nombre des estampes dont se compose cette collection est de 2,000, représentant 600 maîtres. D'autres recueils du même genre, mais moins considérables, offrent des pièces précieuses, entre autres les *cris de Paris* au temps de Louis XIII, gravés à l'eau forte par Pierre Brebiette, vers 1630 ; 40 pièces, premières épreuves (suite inconnue dans le commerce et décrite pour la première fois, d'après cet exemplaire, dans le *Peintre graveur français,* de M. Robert Dumesnil.

N'oublions pas six portefeuilles qui renferment une autre collection, sinon unique en son espèce (et ce ne serait pas impossible), du moins entreprise dans des vues, exécutée sur un plan, portée à un degré d'ordre, de variété et d'intérêt bibliotechnique dont il serait

difficile de trouver d'autres exemples. Cette collection comprend quatre sortes d'images :

1° Ornements de livres anciens manuscrits et imprimés ;

2° Choix d'ornements modernes en or, noir et couleur et principalement de bois d'illustration, comme termes de comparaison avec l'ancienne xylographie ;

3° Marques et devises d'imprimeurs et libraires des quatre derniers siècles ;

4° Ornements de reliure et dessins de fers et papiers de garde peints et dorés.

La première partie comprend 494 miniatures originales, plus 36 fac-simile ; la seconde partie se compose de 4,965 pièces gravées, dont 2,583 sujets d'ornements typographiques, tels que frontispices, bordures, frises, culs-de-lampe et 2,382 lettres initiales de divers genres, représentant 98 alphabets de toutes les époques.

Les marques et devises d'imprimeurs et libraires sont au nombre de 500 ; les ornements de reliure dessinés et gravés de 105. Ce qui donne un total de 6,000 pièces pour ce monument unique de l'histoire du livre matériel depuis des époques reculées.

Nous prenons au hasard quelques notes dans les pages qui se trouvent sous nos yeux ; elles donneront, ce nous semble, une idée favorable du volume qui est rempli de semblables détails.

*La louange de la folie, traduite d'un traité d'Erasme, Satyre en prose* (par Petit). Paris, J. Cottin, 1670, in-12.

Traduction rare ou, si l'on veut, oubliée, car je n'en trouve aucune trace dans les bibliographes modernes. Elle a cela de particulier qu'elle est la seule dont le titre, dans le mot *louange*, rappelle celui de la première translation française du même ouvrage (Paris, 1520), et qu'elle constate la singulière rareté de son aînée dont le nouveau traducteur ignorait l'existence, quoiqu'elle eût paru depuis un siècle et demi (1).

(1) *Voy.* sur la traduction introuvable de G. de Hallewyn, qui doit avoir paru en 1517, le *Bulletin du bibliophile belge*, t. IX, p. 384, et le *Manuel du libraire*, t. II, p. 195. Ch. de Ch.

*La description philosophale, forme et nature des bestes, tant privées que sauvaiges avec le sens moral comprins sur le naturel et condition de iceux.* Paris, J. Ruelle, 1571, in-16.

Livret fort rare et curieux, orné de jolies figures sur bois. On reconnaît dans cette moralité l'idée mère de l'ouvrage de Grandville, plus la sagesse du vieux temps, moins l'esprit du nôtre.

*Éléments de pourtraiture.... par le sieur de St. Igny.* Paris, l'Anglois, avec privilége de 1630, petit in-8°.

Cet ouvrage ou plutôt ce recueil, principalement composé de figures, est divisé en trois parties, dont la première est un traité du dessin de la tête avec les planches au trait; c'est la seule qui ait un texte. Les deux autres parties renferment diverses suites de planches gravées à l'eau forte, entre autres des têtes de caractère, de fort jolies figures de modes et des académies sur des fonds de paysages. Le volume comprend enfin le traité de dessin de Vallèze, avec les planches gravées par François Collignon, élève de Callot, sous le titre de : *Libro novo da dissegnare.*

*Alphabet de 23 lettres ou capitales romaines* à personnages contournés, composé et gravé à l'eau-forte, par Joseph-Marie Mitelli, petit in-folio.

Cet alphabet publié en Italie vers 1680, a reparu à Augsbourg en 1717 avec quelques changements dans les fonds et de courtes explications en allemand. Les deux tirages sont aussi rares et aussi peu connus l'un que l'autre. On en jugera par le silence de Bartsch qui a exactement décrit tout ce qu'il a pu recueillir de l'œuvre de Mitelli (t. IX, p. 271-307 du *Peintre-graveur*) et qui paraît avoir ignoré l'existence de cet alphabet. On n'en trouve non plus aucune trace ni dans Huber, ni dans Brulliot, ni dans les collections du cabinet des estampes à Paris.

B.

---

*N. B.* La *Revue bibliographique* ne pourra paraître que dans la prochaine livraison.

**En vente chez F. HEUSSNER** (librairie ancienne et moderne).

**Messager des sciences et des arts.** Gand, 1823-30, 6 vol., d.-v., figg., 1re série, compl., rare. Du même, 2e série, publ. par MM. de St-Genois, Serrure, Van Lokeren, Vandermeersch et Kervyn de Volkaersbeke. Gand, 1833-50, 18 vol., d.-v., figg., *bel exempl.*, ensemble 24 vol. (7591) fr. 220 00

**Geschichte der europaeischen Staaten** herausgegeben von **A. H. L. Heeren** und **F. A. Uckert.** 48 vol. Hamburg, 1829-46, gr. in-8°, br. 366 fr. (7768) 180 00

Importante collection très-estimée, comprenant 17 différents ouvrages sur tous les pays européens.

**Beaurain, Jean de** (et le comte de Boisgelin), histoire militaire de **Flandres**, depuis l'an 1690-94. Paris, 1756, 5 vol. rel. en 2 in-fol. v. Superbe ex. (5953) 65 00

Magnifique ouvrage, estimé et recherché, avec une quantité de figures.

**Baron de Villenfagne**, recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége. Liége, 1817, 2 gr. vol., br., *bel exempl.* (7741) 4 00

**Herm. Franç. de Malte**, les nobles dans les tribunaux, etc. Liége, 1653, in-fol., v. Ouvrage très-rare. (7343) 15 00

**Histoire de Bruges** et des événements dont cette ville a été le théâtre jusqu'à la révolution française. Un très-beau volume de 326 pages avec beaucoup de figures, représentant les portraits des comtes et comtesses de Flandre, etc. Bruges, 1850, gr. in-8°, br. 5 00

*A.-G.-B. Schayes*, histoire de l'architecture en Belgique. Bruxelles, 1851, 2 forts volumes gr. in-12, avec près de 500 gravures sur bois. 8 00

Édition considérablement augmentée.

**P. Fleming, Oostende**, vermaerde, gheweldighige, lanckduyrighe en bloedige belegheringhe, bestorminghe en stoute aenvallen. S'Gravenhage, 1621, in-4°, v. *beaucoup de fig., bel ex., très-rare.* (7559) 15 00

**Francisc. Haraei** annales ducum seu principum Brabantiae totiusque Belgii. Antv., 1623, 2 vol. in-fol., belle demi-rel., *figg., bel exempl.* 17 00

*Ul. Capitaine*, Bibliographie liégeoise. XVIe siècle. 1 25

**Reissbuch** des heiligen Landes, das ist eine gründliche aller Bilgerfahrten zum **Heyligen Lande**, Frankfort, 1609, in-fol. v. (7313) 40 00

Cette collection renferme 21 relations depuis celle de l'abbé Rupert de Bergues faite en 1095 jusqu'à celle de Zuallart de 1586. Les exemplaires de cette édition la plus complète sont excessivement rares.

**A LA MÊME LIBRAIRIE VIENT DE PARAITRE :**

Le **Catalogue** d'une très-riche collection de livres anciens et modernes de Théologie, Droit canonique et civil, Mathématiques, Histoire naturelle, Classiques grecs et latins, Histoire de la Belgique, de la France, de l'Angleterre, etc., Numismatique, Généalogie, Archéologie, Bibliographie, etc., etc., et principalement remarquable par une collection d'ouvrages à gravures.

Le vente publique aura lieu **le 2 novembre et jours suivants** au domicile de M. F. Heussner, 5, rue des Paroissiens, à Bruxelles. Le catalogue renfermant 1256 numéros se distribue à la maison susdite.

**SOUS PRESSE POUR PARAITRE INCESSAMMENT :**

Catalogue de la Bibliothèque délaissée par feu Pierre Wautelée, en son vivant, ancien membre du conseil des Cinq Cents, président de chambre à la cour d'appel de Bruxelles dès son organisation, et en dernier lieu premier président de la cour supérieure de justice, chevalier de l'ordre du Lion Belgique ; dont la vente aura lieu **le 22 novembre et jours suiv.** sous la direction et au domicile de M. F. Heussner.

# TABLE DES MATIÈRES.

### HISTOIRE DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Description sommaire d'un livre d'heures de Notre-Dame, manuscrit latin avec miniatures, exécuté en Flandre au commencement du seizième siècle, par Ch. de Ch. . . . . 369
Découverte d'une édition du *Gargantua* de Rabelais jusqu'à présent inconnue, par B. . . . . 377
Notice sur la bibliothèque de Charles de Croy, duc d'Aerschot, par Edward van Even . . . . . 380
Additions aux recherches sur les imprimeurs de Namur, par Ch. de Ch. . . . . 394

### HISTOIRE DES AUTEURS, DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé de Saint-Léger . . . . . 402
Variétés bibliographiques.— Marques d'imprimeurs, par C. D. B. 416
Lettre adressée à M. de Chênedollé, directeur du Bulletin du bibliophile belge, par M. le baron de Stassart . . . . . 424

### CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Exportations belges de livres. . . . . 425
Relevé des brevets d'invention accordés pendant le 1er semestre de 1852, et intéressant l'art typographique, la librairie, etc. . 426
Le docteur J. Bowring et ses Anthologies . . . . . 427
Catalogues de MM. F. Heussner, J.-M. Heberlé et E. Vanackere. . 428
Un nouveau volume du catalogue de la bibliothèque de M. Leber. 430

## AVIS.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* des ouvrages dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire à la même librairie.

EM. DEVROYE, IMP. DU ROI.

# HISTOIRE

## DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

---

### *Bibliotheca manuscripta nova.*

Nous n'avons pas besoin de dire de quelle importance est, pour la bibliographie, la connaissance des ouvrages restés manuscrits. L'histoire littéraire a là une mine toute neuve à exploiter, et rien ne serait plus utile qu'un répertoire qui apprendrait aux érudits de toute nation à diriger des recherches aujourd'hui presque impossibles.

Il existe au sujet des manuscrits divers ouvrages profitables sans doute, mais les uns, tels que ceux de Labbe (1657) et Montfaucon (1739), sont bien surannés ; d'autres sont consacrés aux seuls manuscrits conservés dans telle ou telle collection ; le *Catalogus* dressé par Haenel (Leipzig, 1828-30, in-4°) a été, non sans motifs, accusé d'inexactitude. (*Voir* la *Revue encyclopéd.*, t. XLIX, p. 448-452, et le *Journal des Savants*, 1840, p. 509.)

En attendant que de nouveaux travaux complètent et rectifient ces diverses publications, nous avons donné à nos recherches un autre but dont personne, à notre connaissance du moins, ne s'était encore occupé ; nous avons entrepris une liste des manuscrits existants dans les bibliothèques *particulières*. Il nous semble que pareil travail pourrait offrir une utilité réelle aux hommes d'étude et les mettre sur la trace d'écrits importants dont l'existence est ignorée. La biographie y trouverait également des matériaux pour compléter la liste des productions des savants et des écrivains de tout genre.

Les notes que nous avons réunies formeraient déjà un gros volume ; comme échantillon, nous allons en donner quelques-unes que nous prenons dans la classe du *théâtre :* nous les avons puisées

dans des catalogues de ventes faites à Paris et nous y joignons quelques courtes annotations.

*Recueil de pièces manuscrites;* autographe de Picard. (Catalogue Auguis, n° 1072.) Ce volume contient la Petite Maison, Cornélie vestale, Marius, Hippomène et Atalante.

*N. B.* Picard paraît n'avoir été que le copiste de ces pièces; aucune ne figure du moins parmi les 78 pièces imprimées dues à cet auteur et mentionnées en détail au Catalogue de la *Bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne, n° 2400 et suiv. On sait d'ailleurs que Picard a laissé une vingtaine de pièces qui, n'ayant pas eu de succès, sont restées inédites.

*Le jaloux de lui-même,* par Duchastel. (Auguis, n° 1072.)

*Saül, tragédie,* par l'abbé de Longepierre. (Id., n° 1071.)

*Les Importants de Chatenay,* comédie, et *la Tarentole,* comédie-ballet, par Malezieu. (Cat. Bignon, 1837, n° 901.)

*N. B.* Ces pièces furent composées pour le théâtre particulier de la duchesse du Maine, ainsi que *Pyrgopolinice, capitaine d'Éphèse,* comédie portée au Cat. Soleinne, n° 1640.

*Abaris,* tragédie lyrique (sans nom d'auteur; Cat. Decroix, 1843, n° 1214).

*Le Tableau parlant,* comédie-parade en un acte, par Grétry. (Cat. Barrau, 1841, n° 956.)

*Les deux Amis,* comédie, par Maurin. (MSS. autographe; Cat. M..., 1835, n° 1118.)

*Fêtes républicaines ou Culte de l'Amour* (paraphrase hétérodoxe de la messe); drame manuscrit qui atteste un mérite poétique aussi beau que mal employé. (Cat. Motteley, 1841, n° 1394.)

*N. B.* Ne serait-ce pas la *Messe de Gnide,* ouvrage de Labaume, dont il existe au moins deux éditions, 1794 et 1797, et qui parut sous le pseudonyme de *Nobody* (en anglais, personne), nom que le *Dictionnaire historique* de Prudhomme a enregistré comme celui d'un écrivain réel? Cette production érotique a été réimprimée dans

les *Fêtes et Courtisannes de la Grèce*, par Chaussard, 1803, t. I. Mentionnons aussi le *Sacrifice de l'Amour, ou la Messe de Cythère*, écrit en prose publié avec d'autres fragments du même genre, à *Sybaris* (Bordeaux), 1809, in-12.

*Saül et David*, tragédie tirée de l'Écriture sainte. Genève, sans date. Manuscrit à 25 personnages où David est qualifié d'*Altesse royale*. (Même cat., n° 1372.)

*L'Amour chicanier*, comédie. 1739. — *Entretien spirituel entre Me Enjolant et Angélique*, petite pièce dramatique. (Même cat., n° 1348; *voir* aussi n° 1367.)

*Débora, tragédie chrétienne*, 1706. (Id., n° 1327.)

*L'Alchimiste espagnol*, comédie, par Mercier. (Cat. Motteley, 1824, n° 1094.)

Elle ne figure point parmi les 38 pièces de Mercier, qui ont été imprimées et qu'énumère le Cat. Soleinne, n° 2139.

*Le Triomphe de Pharamond, roi des Francs*, mélodrame en trois actes, par L... et R... (Id., n° 1076.)

*Les Trois Commères*, opéra-comique en un acte. (Cat. G. B., 1849, n° 568.)

Recueil manuscrit de proverbes inédits. (Id., n° 575.)

*Le Complaisant ou l'École du monde*, comédie en trois actes et en vers, avec corrections annoncées comme étant de la main de Voltaire. (Cat. W. et A. A., 1841, n° 905.)

*L'Embrasement de Sodome*, tragi-comédie en prose et en cinq actes, 1767. (Cat. Deville, 1841, n° 1871.)

C'est sans doute la même pièce que celle dont il se trouvait dans la bibliothèque de M. de Soleinne, n° 3845, un manuscrit daté de 1740. Il paraît que c'est une traduction d'une pièce attribuée au licencieux comte de Rochester et imprimée en 1682 sous la rubrique d'Anvers. Quelques anciens bibliographes l'ont indiquée; elle est devenue introuvable.

Nous bornons là cette énumération ; mais, avant de finir, donnons les titres de deux compositions dramatiques imprimées en Belgique, et qui, d'une faible importance sans doute, ont du moins le mérite d'une incontestable rareté :

*Le desjeuner de Louvain, ou bien du siége de la ville de Louvain par les deux armées franchoise et hollandoise,* 1635, in-12 (en vers). Les principaux personnages sont un Pedan (*sic*) et un Rustique. (Cat. Motteley, 1841, n° 1306.)

*La bonne et mauvaise croix, ou saint André patiemment crucifié et Égée intolérablement puny,* tragi-comédie, non sans croix, représentée par la jeunesse du collége de Rœux, le 29 juin 1665. Mons, 1665, in-4°.

Le catalogue de M. de Soleinne, n° 2986, mentionne cinq pièces imprimées à Mons, mais celle-ci avait échappé, ainsi que le *Desjeuner de Louvain,* aux infatigables investigations de cet amateur qui, durant plus d'un demi-siècle, n'épargna ni dépenses ni peines pour réunir chez lui *toutes* les œuvres dramatiques, sans exception, composées en langue française.

G. B.

---

## *Notice sur la bibliothèque de* Charles de Croy, *duc d'Aerschot.*

(1614.)

( Suite et fin. *Voy.* ci-dessus, p. 380.)

---

### *Théologie.*

1. Guiart Desmolins translateur de la Saincte Bible, en quatre divers tomes.
2. Sidrach le Philosophe, traictant de toutes vertus.
3. Aurele Augustin, de la Cité de Dieu.

4. Méditations pieuses et proufitables à l'âme, en prose et en rime.
5. Sermons françois.
6. Sermons pour toute l'octave du Saint Sacrement.
7. La Somme le Roy, traitant des vices et des vertus (p. 2).
8. La saincte Bible en françois, avec aucunes figures.

*Histoire sainte.*

9. La legende des Saints.
10. La vie de sainct Joachim et de saincte Anne (p. 19).
11. Ludolphe, docteur chartreux, traducteur du Psautier et par luy escript.
12. Pet. de Lantwyc, Angelus mysticus fidelis animæ manuscriptus cum imaginibus.
13. La vision de la Roze ou imagination.
14. Tractatus manuscriptus continens : Deum esse rationibus demonstrandum.
15. Traicté de la mort corporelle et du jugement ; item Consolations spirituelles (p. 21).

*Droit.*

16. De conditione furtiva liber manuscriptus (p. 24).
17. Ordonnances appartenantes à l'office d'armes et des couleurs des blasons.
18. Description particulière des couleurs et métaux servantes aux blasons et armoiries.
19. Jacques Prinsault traitant du blason des armes, escript à la main, et peinct, commençant au Roy de France (p. 32).

*Médicine.*

20. Guidonis de Cauliaco, Chirurgia teutonicè scripta (p. 36.)
21. Recueil de plusieurs et diverses sortes de receptes médicales.
22. Recueil de receptes médicales.
23. Guy de Vigo, chirurgue.
24. Médecine et chirurgie extraicte de plusieurs excellens auteurs.
25. Recueil de receptes medicales (p. 38).

26. Recueil de diverses plantes et fleurs, tant medicinales qu'autres, et de totes contrées tant loingtaines que prochaines, depeintes au naturel à la main, avec leurs racines et oignons (p. 41).

27. Livre de la distillation (p. 42).

*Histoire naturelle.*

28. Description brieve et pourtraicts vifz de plusieurs poissons marins; en flamen (p. 42).

*Rhétorique.*

29. Georgii Haloini Oratio quod ars grammatica est impedimentum in lingua latina.

30. Idem, formulæ puerorum loquendi tam græcè quàm latinè.

31. Idem, de vera elegantia et de vestibus Romanorum.

32. Idem, adolescentiæ ætatis pericula et de ludo pilæ.

33. Idem, de carminibus et versibus opusculum.

34. Idem, super Aretinum enarratio (p. 52).

*Musique.*

35. Antiphonarium incipiens à Dominica prima adventus usque Vigiliam Paschæ cum officiis festorum, pars hiemalis.

36. Idem, præcedenti simile pars hiemalis.

37. Idem, incipiens à Vigilia Paschæ usque Dominicam ultimam post Pentecostem cum officiis festorum.

38. Commune festorum omnium per totum annum.

39. Antiphonarium præcedenti simile incipiens à Vigilia Paschæ.

40. Flores Missarum quatuor vocum ex variis authoribus, t. I et II.

41. Opus musicum continens lamentationes Hieremiæ et motetas.

42. Idem, missas varias et cantilenas.

43. Sacrarum missarum quatuor vocum ex variis authoribus, lib. 8, in 8 vol.

44. Quatuor manuscripti, tres de venerabili Sacramento et quartus de beata Virgine, Petri de la Rue moteta 4 vocum.

45. Trois livres contenans plusieurs Messes musicales.

46. Processionale diocesis Cameracensis.

47. Jacobi Petrini Missæ variæ et cantilenæ trium vocum.

48. Sacrarum cantionum 4 vocum libri quatuor, unusquisque incipit : *exaltabo te Deus meus,* etc.

49. Fran. Desquen, Poesies des portes en musique in quinque libros.

50. Chansons vieilles à 3 et à 4 parties, in quinque libros.

51. Idem à quatre avec la bataille, in quatuor libros.

52. Idem vieilles in tres libros ubi deest contratenor.

53. Joachim à Pratis Sacræ cantiones 4 vocum in quinque libros distributæ.

54. Livre seul, desmembré sans tiltre.

55. Antonii Brunel Sacræ cantiones 4 vocum in quatuor libros.

56. Chansons en 4 et 5 parties, en cinq livres.

57. Ant. Josquini Des Prets Missæ quatuor vocum ; desunt tres partes.

58. Cantionum sacrarum libri quinque, quarum exordium est : *Benedicta.*

59. Opus musicum continens omnes tonos, cantiones sacras ex diversis authoribus.

60. Missæ 4 vocum ex optimis auth. collectæ, tom. 4, et accessere aliquot piæ cantiunculæ.

61. Liber quidam ubi in principio intus est scriptum : Joannes le Brug, incipiens : *conditor alme siderum.*

62. Missæ aliquot ex variis authoribus collectæ 4 vocum (p. 57-58).

*Poésie.*

63. P. Virgilii Maronis opera omnia manuscripta.

64. Meslange de poesie, escrite par Son Excellence (Ch. de Croy).

65. Charles sire et duc de Croy et d'Archot, Amours.

66. Jean Meun Codicille (ms?).

67. Ballades, livre des trois Dames, livre de tous langages, etc.

68. Egmon de Tournaut jadis Duc de Brabant et Comte de Haynaut, Histoire.

68bis. Pelerinage de l'âme en vielle rime françoise.

69. Octavien Empereur de Rome.

70. Pelerinage divin et autres livres de semblables matières en rime.

71. Traité de la chasse ; Boëce de la Consolation.

72. Rondeaux, Ballades, Virelets, Devises, Chiffres, Enigmes, Vocabulaire, etc.

73. Poesie antique dite Rime de Gorre.

74. F. C. Cambrier, Epitalame sur le mariage du duc d'Archot.

75. Ovide traduit en stile ancien et moralisé (p. 68).

*Morale.*

76. Vincent de l'ordre des Precheurs, Erudition des enfants nobles.

77. Le miroir des dames mariées.

78. Jean de Sonhande, l'orloge de Sapience.

79. Les fleurs de toutes vertues.

80. Les dietz moraulx des Philosophes.

81. Martin le Franc. Estrif de fortune et de vertu.

82. Information des Princes, en trois parties.

83. L'Estat de noblesse (p. 69).

*Histoire universelle.*

84. Chroniques abregées du commencement du monde jusqu'au pape Jean xxij. Extraites de la Bible. Tome premier.

85. Chronique universelle, depuis Adam jusques à Annibal.

86. Chronique du commencement du monde jusques au pape Jean 23. Extraite de la Bible et histoires scholastiques. T. 2.

87. Le tresor des histoires. Pelerinage d'un chevalier à Nostre-Dame de Hal.

88. Chronique depuis l'an 1518 jusques l'an 1527.

89. Georgii Haloini annotationes in Budæum de asse et ejus partibus scriptæ (p. 79).

90. La mer des histoires en 2 volumes avec figures (p. 80).

91. Jean Molinet, traictant diverses matieres (p. 82).

*Histoire romaine.*

92. Chronique Romaine depuis la fondation de Rome jusques à Constantin (p. 87).

93. Julius Celsus Constantinus (*sic*), de Bello gallico.

94. Commentaires de Jules César.

95. Valère le Grand, les quatre premiers livres, translatez par Simon de Hesdin.

96. Aultre second volume de Valère le Grand v, vj, vij, viij et ix livres translatez par N. Ghonesse (p. 88).

97. Suetone Tranquille, la vie des douze Cæsars.

98. Fragment des histoires Romaines, avec Ælianus traictant des batailles.

99. Batailles carthaginoises (p. 89).

*Stratégie.*

100. Onosander, Grecq, traitant d'un parfaict Empereur et bon Capitaine.

101. Flave Vegece, traduit en françois.

102. Hieronymo Ferrero Capitani considerationi militari, scritti (p. 95).

103. Joannes Petrus Paucharolo, de Obsidione Nussæ civitatis, Epistola manuscripta; et alia multa diversorum authorum (p. 98).

*Histoire de France.*

104. Chronique antique contenant les généalogies des roys de France et leurs gestes.

105. Chronique, traictant du voyaige d'Outre mer. Et conqueste de la cité de Hierusalem par Godefroid de Buillon, avec figures.

106. Généalogie et faits des Rois de France iusques au Roy Charles vij.

107. Jean Froissart, quart et dernier volume des Chroniques.

108. Pierre Michault, Cronica du Roy Charles vij escrite en ryme, avec l'Histoire de Jason et le Miroir, etc.

109. Chroniques du Roy Charles vij du nom.

110. Enguerrant de Monstrelet, des Chroniques de France, en 8 vol.

111. Coustumes des François à batailler et autres traitez de semblable matière.

112. Jean Mielot ([1]) traietant du voyage d'outre mer en forme d'avis (p. 99).

*Histoire de Belgique.*

113. Les Histoires de Bourgoigne ou Chronique de la Gaule belgique. Commenceant l'an 1486 et finissant l'an 1506.

114. Guillaume Evesque de Tournay. Le premier volume de la Toison d'or.

115. Chronique escrit traictant de plusieurs choses notables des dues et duché de Bourgoigne (p. 102).

116. Chronique de Flandre vieille.

117. Chronique de Flandre.

118. Chroniques et Histoires des nobles Princes de Haynaut (p. 103).

*Histoire d'Espagne.*

119. Ant. Panormit, les faits et dits d'Alfonse Roy d'Aragon.

120. Diegue de Valère, Chronique d'Espagne, translatée en françois (p. 104).

*Histoire fictive.*

121. Histoire des Seigneurs de Gavre ([2]).

122. L'Histoire Royale des trois Roys de France, Angleterre et Ecosse.

123. Le livre de Merlin.

124. Premiers amours de Messire Jean de Saintre.

([1]) *Voy.* sur Jean Mielot, calligraphe et secrétaire du duc Philippe le Bon, le *Bulletin du bibliophile,* t. II, p. 381 ; M. le Glay, *Catalogue des manuscrits de Lille,* p. 20.

([2]) L'*Histoire des seigneurs de Gavre,* roman du xv^e siècle, a été publiée à Bruxelles, chez Vandale, en 1845, in-4°. M. Kreins a eu la patience de la reproduire sur pierre d'après un manuscrit du xv^e siècle. Il l'a copiée d'un bout à l'autre, page pour page, écriture, vignettes à la plume et lavées au pinceau, le tout avec une fidélité merveilleuse. Voy. *Bull. du bibl.,* t. III, p. 155.

125. Philippe Camus, Histoire d'Olivier de Castille et de Artus d'Algarbe.

126. Histoire du Roy Bruyant combatu par deux Empereurs.

127. Honoré Bonnet Autheur de l'arbre des Batailles (p. 107).

*Miscellanea.*

128. Miscellanea quædam philosophica, theologica et poetica manuscripta (p. 114).

129. Esches amoureux traictant de plusieurs et diverses matieres philosophiques et morales.

130. Fragment de Cartulaire, histoire de Genese, rimes françoises, poemes latins et toutes sortes de meslanges (p. 117).

*Grammaire.*

131. G. Haloini Variæ epistolæ et plura alia.

132. Georgii Haloini Grammaticalia et annotationes in Plautum manuscriptæ.

133. Ejusdem, Varii dialogi manuscripti.

134. Ejusdem, Annotationes in Virgilium manuscriptæ.

135. Ejusdem, Animadversiones in Plautum manuscriptæ (p. 118).

*Manuscrits divers.*

136. Liber in-4° manuscriptus tractans de distillationibus.

137. Alius liber tractans de medicinis ms. in-4° (p. 122).

138. Ain biechlein von lustigher arbentheyr und kunsten, etc., in-4° in corio.

139. Liber sine copereulo, sine fine : incipiens : incipit libellus sumptus tam ex S. Thoma, ex pluribus doctoribus, etc., in-4°.

140. Liber alius manuscriptus tractans de re medica, in-4°.

141. Liber manuscriptus incipiens : cy commence le premier an solaire, in-4° (p. 123).

142. Un vieil livre escript de la main traictant des anges, in-fol. (p. 124).

143. Parvus libellus manuscriptus continens preces et orationes, in-16.

144. Alius quidam libellus piarum precum et orationum in formâ horarum, in-16.

145. Livres de chansons spirituelles, in-4°.

146. Livre escript à la main commençant : *pour savoir quel signe est ascendant,* etc. (p. 125).

Tel est l'inventaire complet des manuscrits du duc de Croy. Comme nous l'avons déjà remarqué, cette collection constituait le patrimoine littéraire des ancêtres du prince. Mais tout n'y était pas à beaucoup près. Ce qui le prouve à l'évidence, c'est que plusieurs manuscrits qui portent le seing manuel de Charles de Croy, mort en 1521, et qui sont actuellement fourvoyés dans diverses bibliothèques publiques et privées du continent, manquent dans l'inventaire que nous venons de transcrire (1). Quoi qu'il en soit, la Bibliothèque de manuscrits de notre prince était d'une haute importance, tant par le nombre des volumes que par leur mérite et par leur rareté. Elle formait incontestablement la plus belle collection privée qui existait alors en Belgique.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des manuscrits du prince. Il nous reste à parler de ses livres imprimés. C'est dans cette partie de sa bibliothèque que son zèle se montre dans tout son jour.

On peut le dire : Charles de Croy avait des goûts encyclopédiques. Il amassait à grands frais et à grande peine des ouvrages sur toutes les branches des connaissances humaines; il rêvait une pasibibliothèque, pour tout dire en un mot. Mais ce n'était pas un de ces collectionneurs légers qui ont de la vénération pour tout, et qui amassent avec la même ardeur et les bons et les mauvais livres. Le prince n'avait pas ce travers. Il ne prenait pas tout ce qui venait au devant de lui; loin de là. Il montrait dans le choix de ses livres une circonspection adroite, un goût éclairé. Il ne voulait que ce qui était réellement bon, solide, ce qui avait une valeur durable. Les livres frivoles commençaient alors à se glisser dans

(1) Parmi les manuscrits de la bibliothèque de sir Thomas W....., baronnet, vendus le 27 avril 1857, Catalogue, p. 58, n° 10, on distinguait le *Livre des faits d'armes et de chevalerie de Christine de Pisan,* terminé par la souscription suivante : *Ce livre... est à nous Charles de Croy, conte de Chimay. V.* de Reiffenberg, *Bull. de l'Acad. de Belgique,* t. XI, 2e part., p. 445.

les bibliothèques particulières, dans les bibliothèques des grands seigneurs surtout. Rabelais venait de jeter les bases de cette école sceptique et moqueuse qui a fini par rendre problématique l'existence de la société actuelle. Le duc avait horreur des folies de lèse-pensée humaine. Il dédaignait les livres frivoles ; il n'en admettait aucun sur ses tablettes. Son catalogue le prouve : on n'y trouve point de ces satires religieuses, de ces facéties sur les moines, de ces plaisanteries sur les femmes que certains bibliophiles de nos jours paient au poids de l'or et au delà.

Le prince vivait à une époque de fabrication de livres. La typographie déployait alors une merveilleuse activité. Jamais sa force ne s'était encore manifestée comme à cette époque. Et rien de surprenant : c'était l'époque de la lutte entre les principes catholiques et protestants. On cherchait de part et d'autre dans la presse des moyens d'attaque et de défense. Charles suivait la lutte en spectateur au sens droit et sûr. Il rassemblait les livres les plus importants de la discussion. Son inventaire nous le démontre. On y observe au surplus qu'il mettait un soin extrême à se tenir au courant des meilleures publications récentes. Il marchait réellement avec le temps : sa collection d'imprimés était dans toutes ses parties à la hauteur de la science.

Nous allons la passer en revue. Il est entendu que nous n'avons nullement la prétention de dire sur ce sujet le dernier mot. Cela nous entraînerait trop loin ; d'ailleurs le secret d'ennuyer n'est-ce pas celui de tout dire ?

La division de théologie contient presque tous les ouvrages capitaux sur cette vaste science. Les versions de la Bible de Jean Hentenius, de Jean Benedictus, de René Benoist, de Jean Dietenberg, et les traductions du Nouveau Testament de St-Jérôme et d'Érasme s'y trouvent. Les SS. Pères y sont dignement représentés ; les scolastiques et les dogmatistes ne le sont pas moins. Cette division renferme une masse de bons livres. Cela étonne dans la bibliothèque d'un homme du monde. La classe du droit est à la fois considérable et choisie. On y distingue entre autres les ouvrages de J. Hopperus, de J. de Damhouder, de Ph. Weyland, de J. Schier et les coutumes d'un grand nombre de nos villes. La médecine renferme une foule de bons livres. Les ouvrages publiés dans le pays n'y manquent

point. On y trouve les travaux de C. Gemma, de R. Dodoens et de Th. Fienus. L'histoire naturelle est fort bien approvisionnée. Cela est tout simple : le prince s'occupait beaucoup de cette science, la première de toutes au dire d'un sage (1). Les divisions de philosophie, de physique et d'astronomie sont très-remarquables; les auteurs anciens s'y trouvent en grand nombre. La rhétorique offre tous les bons ouvrages. On y rencontre presque tous les auteurs belges : Ch. Longolius, J. Badius, J. Livinæus, C. Valerius, A. Barlandus, P. Nannius, H. Cuyckius, D. à Goes, G. Agricola, G. Vossius et Justus Lipsius (2) s'y montrent dans toute leur gloire. La classe de musique contient un choix de volumes précieux. On y voit : Orlando Lassus, Pierre de Certon, Jean de Castro, Jean le Febure, Florindo Sertorio, Manolus Blessus, André Pevernage, Hubert Walrand, Jacques Archadelt, Elie Nicolas, Matthieu Reimann, Fr. Gafforo, J.-B. Pinelli, André Gabriël, An. Ornitoparchius, Guillaume Morlaye, Bernard Jobin, Bernard Schund, Sébast. Virdung, Nicolas Listenius, Sébast. Vreedeman, Pietro Teghio, J. Pacolini, Nicolas Gombert, Jean

(1) Le duc est auteur d'un travail sur l'agriculture qui porte le titre suivant : *Abrégé touchant l'agriculture, receuillé et mis en escrit par nous, Charles, syre et duc de Croy et d'Arschot, dédié à madame Dorothée, duchesse de Croy et d'Arschot, nostre femme,* 1606. Ce sont des extraits des livres d'agriculture d'Olivier de Serres, Charles Estienne et Jean Liebaut. Dans la dédicace, le duc passe en revue toute sa carrière ; ce ms. autographe se trouve dans la collection de M. le comte de Ribaucourt. *Voy.* M. Gachard, *Bull. de la commission royale d'histoire,* t. V, p. 577 ; t. XI, p. 158.

(2) Charles de Croy affectionnait beaucoup les œuvres littéraires de Juste-Lipse. Mon excellent ami M. G.-J. Servranckx, secrétaire général de l'administration des hospices de la ville de Louvain, possède un exemplaire du travail de l'illustre professeur *De Magnitudine Romana,* édition d'Anvers de 1599, in-4°, qui porte au bas du titre la note suivante :

« *Ce livre est à moy Charles syre et duc de Croy et d'Arschot. Lequel j'ay lu du tout entièrement et depuis le commencement jusques à la fin, par moy durant le mois de janvier* 1603.

*Signé :* Charles syre et duc de Croy et d'Arschot. »

Ce volume, relié en veau fauve, sillonné de contours et orné de fermoirs de cuivre fort simples, était en 1612 en la possession d'un certain J. Rebaulx (*Ex lib. J. Rebaulx, a^no* 1612). Il passa ensuite entre les mains du conseiller Fr. Maldouards de Mons (*Sum Francisci de Maldouards, consiliarii regis,* Mont., 1667). M. Servranckx l'a acheté dans une vente de livres à Louvain.

de Turnhout, Fr. Galletius, Luc Marenzo, P. Phalesius, etc. La division de poésie est splendide sous tous les rapports ; elle contient tous les meilleurs auteurs classiques. Les poëtes espagnols, italiens, français et flamands n'y font pas défaut. On y voit : Liévin Brecht, J. vander Noot, P. Heyns, Th. Cornhert, C. van Ghistelle, A. de Roovere, Anne Byns, Matth. de Casteleyn et Ph. Numan. Les classes de morale, de politique et d'économie sont assez bien fournies. Celle des mathématiques l'est moins, bien qu'on y remarque les ouvrages de G. Agricola et de Simon Stévin. L'architecture décèle un goût prononcé pour cet art. L'histoire universelle est très-considérable. La géographie est choisie avec goût : A. Ortelius et ce G. Mercator, dont l'illustre Lelewel vient de rétablir la gloire obscurcie, s'y trouvent à leur poste. La division d'histoire ancienne offre tous les ouvrages remarquables. Celle des antiquités est fort bien garnie. La numismatique y prend une place considérable ; Goltzius et Gorlæus s'y trouvent. La stratégie contient tous les bons ouvrages. L'histoire nationale est aussi complète qu'elle pouvait l'être à cette époque. L'histoire des fictions contient une suite de ces romans de chevalerie qu'on recherche aujourd'hui avec tant d'empressement. Les Miscellanea renferment plusieurs bons ouvrages. On y voit des opuscules de Vivès, de Scaliger et d'Erycius Puteanus. La cosmographie laisse à désirer ; elle contient cependant quelques bons livres. La division de philologie est amplement fournie en bons ouvrages. La Belgique n'y est pas oubliée. On y remarque : A. Sexagius, B. Vulcanius, C. Plantin, C. Kiliaen, G. Meurier, J. Despautère et G. de Hallewyn. Quant à la série des livres non classés, elle abonde en ouvrages rares et curieux.

La bibliothèque du prince renfermait dans toutes ses divisions des *incunables* et des éditions *princeps*. Par malheur le laconisme du catalogue ne nous permet pas de les vérifier. Ces curiosités bibliographiques, qui pourraient jeter du jour sur plusieurs points obscurs de l'histoire de la typographie, y sont désignées avec la brièveté qu'on a pu remarquer dans l'inventaire des manuscrits. C'est un vice de la catalogographie de l'époque.

Voilà une revue rapide du catalogue de la bibliothèque de Charles de Croy. Nous aurions pu la rendre plus intéressante en annotant les raretés qu'on y rencontre à chaque page ; notre cadre ne nous

le permettait point. Au reste, nous croyons que ce résumé, quelque restreint qu'il puisse être, suffira pour prouver que le possesseur de la collection était incontestablement le plus grand bibliophile belge du XVI^e siècle.

Charles de Croy avait institué, par son testament du 1^er juillet 1610, son épouse Dorothée de Croy, héritière mobilière universelle, à charge que les joyaux, vaisselles, antiquités, manuscrits, livres imprimés, tapisseries, etc., qu'il lui laissait, constitueraient un fidéi-commis, et qu'après la mort de la princesse, ils retourneraient à Alexandre d'Arenberg, son neveu (1). Le duc éprouvait une vive affection pour ce troisième fils de sa sœur, Anne de Croy (2). Il l'avait fait élever sous ses yeux et lui avait inspiré le goût des livres et des curiosités (3). Quoi qu'il en soit, la clause testamentaire dont nous venons de parler ne fut pas exécutée, soit que le testateur l'eût lui-même révoquée postérieurement, soit qu'après sa mort elle ait été cassée par les tribunaux. Les meubles du prince furent vendus. Cette vente commença à Bruxelles, le 19 août 1614. Sa bibliothèque y passa intégralement. Cette intéressante collection fut en quelques jours entièrement éparpillée.

Aucun renseignement depuis cette époque ne signale la destinée des manuscrits de la *librairie* de notre prince. La bibliothèque de Bourgogne garde actuellement encore un nombre assez considérable de manuscrits de la maison de Croy ; il y en a jusqu'à 43 (4). La

(1) Dorothée de Croy mourut en 1662, âgée de 87 ans. Elle fut inhumée près de son mari, dans l'église des Célestins de Héverlé, lez-Louvain. *Voy. Guide fidèle dans la ville de Louvain*, Brux., 1776, p. 32, et la jolie nouvelle de notre compatriote M. Eug. Gens, intitulée : *Le Château de Héverlé,* Brux., 1844, in-18.

(2) Alexandre d'Arenberg était fils de Charles, comte d'Arenberg, et d'Anne de Croy. Il épousa, en 1613, Madeleine d'Egmont, fille de Charles d'Egmont et de Marie de Lens. Ce gentilhomme fut tué à la surprise de Wesel, le 16 août 1629. *Voy.* Julian de Pienedo y Salazar, *Historia de la insigne orden del Toyson de Oro.* Madrid, 1787, in-fol., et M. Gachard, recueil cité, p. 161.

(3) Alexandre d'Arenberg avait des tableaux, des sculptures, des bijoux, des tapisseries, des livres, etc. M. A. Pinchart en a publié l'inventaire dressé au mois de septembre 1629. Voy. *Bulletin du Bibliophile belge,* t. IV, pp. 575-587. Le prince avait sauvé quelques manuscrits de la bibliothèque de son oncle. Son inventaire mentionne deux MSS. de Georges de Hallewyn.

(4) *Voy.* M. Florian Frocheur, *Brunetto Latini,* dans le *Trésor national,*

plupart de ces volumes sont des chefs-d'œuvre de calligraphie. Chaque volume offre, soit les armoiries de cette famille, placées dans l'initiale alterne du prolégomène, soit le seing manuel de Charles, le premier prince de Chimay, placé au bas du dernier feuillet. Plusieurs de ces manuscrits sont relatés dans l'inventaire que nous venons de faire passer sous les yeux du lecteur; d'autres au contraire ne s'y trouvent point. Comment sont-ils entrés à la Bibliothèque de Bourgogne? M. de la Serna Santander a risqué une conjecture hardie à ce sujet. Il pense que Charles de Croy, le premier prince de Chimay, en a fait cadeau à Philippe le Bon ([1]). Mais il se trompe. M. le chevalier Marchal, le savant conservateur de ce dépôt littéraire, le prouve victorieusement. Les manuscrits en question portent presque tous l'indication suivante : *Ce présent volume est à Charles de Croy, Comte de Chimay* (*Voyez* entre autres les n^os^ 9331, 9551) ([2]). Or, ce prince ne devint comte de Chimay qu'en 1483, c'est-à-dire 17 ans après le décès de Philippe le Bon ([3]). Ces manuscrits n'ont par conséquent jamais été donnés au prince bourguignon. Comment sont-ils donc entrés à la Bibliothèque de Bourgogne? M. Marchal conjecture ceci : « Charles de Croy était parrain de Charles-Quint; il était cousin germain de Guillaume de Croy, son gouverneur; tout porte à croire qu'il lui a fait donation de sa riche librairie, commencée peut-être en même temps par ses ancêtres que celle des ducs de Bourgogne-Valois. Aucun autre que lui n'a pu la donner à Charles, qui était son filleul, et l'élève de Guillaume, sire de Chièvres, son cousin ([4]). » Cette supposition peut être vraie jusqu'à un certain point. Charles de Croy peut très-bien avoir

2^e^ série, 1843, t. 2, p. 159. — Plusieurs de ces volumes ont été à Paris du temps de Louis XV. (*Voy.* M. J. Barrois, *Bibliothèque protypographique ou librairie des fils du roi Jean*. Paris, 1830, pp. 314-324.) Ils en sont revenus avec la livrée de ce monarque pour y retourner en 1796. La chute de Napoléon les a fait restituer de nouveau à la Bibliothèque de Bourgogne. Voy. *Cat. des Manuscrits*, déjà cité.

([1]) *Mémoire historique sur la Bibliothèque de Bourgogne*, p. 19.

([2]) M. le baron de Reiffenberg a donné un *fac-simile* de cette souscription dans *le Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon*. Bruxelles, 1846-48, in-4°, t. I.

([3]) Jean Sochier, *Généalogie de la maison de Croy*, p. 50.

([4]) *Catalogue* cité, t. I, p. 110.

fait cadeau au jeune monarque d'un certain nombre de manuscrits; mais il ne lui a pas donné le dernier volume de sa librairie. Une circonstance le prouve. Les manuscrits de Croy ne figurent point dans l'inventaire de la Bibliothèque de Bourgogne dressé en 1577. Ils y sont donc venus longtemps après la mort de Charles-Quint. N'y sont-ils point entrés, en grande partie au moins, par suite de la vente de 1614? Rien n'est plus probable. L'archiduc Albert, qui gouvernait alors nos provinces, accordait une attention toute spéciale à la Bibliothèque de Bourgogne. Laurent Beyerlinck, qui était lui-même un grand bibliophile, le prouve; ce savant rapporte que le catalogue de ce dépôt littéraire se trouvait continuellement sur la table du musée du prince (1). Son bibliothécaire, Aubert le Mire, ou Aubertus Miræus, car on était à l'époque des terminaisons en *us*, fit apposer sur les feuilles des gardes de la reliure d'un nombre assez considérable de livres une vignette coloriée aux armoiries des Archiducs (2). Cette marque servait probablement à distinguer les accroissements de la Bibliothèque du palais. Plusieurs manuscrits de Croy en sont revêtus. Cette circonstance, on doit en convenir, prouve beaucoup en faveur de notre supposition.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur ce point. Un motif naturel nous y fait complétement renoncer. M. Florian Frocheur travaille, à l'heure qu'il est, à une notice raisonnée sur les manuscrits de la maison de Croy (3), qui se trouvent à la Bibliothèque de Bourgogne. Cet estimable bibliographe nous fera connaître sans nul doute les voyages qu'ont faits ces volumes avant leur entrée au dépôt confié à sa garde.

La Bibliothèque de Charles de Croy fut dispersée à une époque de décadence bibliophilique. « Nous avons suivi avec soin, observe l'évêque de Nelis, dans ses *Réflexions sur les écoles et les études d'hu-*

(1) « Habuit item perpetuò ante oculos, in mensâ Musei sui catalogum codicum præsertim manuscriptorum, qui jam inde a temporibus *Philippi Boni et Maximiliani I* Austriaci in Bibliothecâ Palatinâ Bruxellis adservantur. » Aub. Miræus, *De vita Alberti Belgarum Principis, commentarii accedunt Laur. Beyerlinck.* Antv., 1622, in-4°, p. 97.

(2) Cette vignette se trouve vis-à-vis du titre de l'*Annuaire de la Bibliothèque royale,* par le baron de Reiffenberg, 1840, t. I.

(3) *Trésor national,* 2e série, 1843, t. II, p. 159.

*manités*, l'ordre dans lequel ont été formées la plupart des grandes bibliothèques des Pays-Bas. Aucun bon livre, pour ainsi dire, n'y manque jusqu'à la fin du XVIe siècle, et même dans plusieurs de ces bibliothèques jusqu'en 1640 : effet des soins et de la *studiosité* de ceux qui étaient nés et élevés dans le XVIe siècle. Mais depuis 1640 presque aucun bon livre ne s'y trouve. Cette dégradation sensible marque assez celle de l'application et du goût (1). »

La dispersion des livres de notre prince fut plutôt un bonheur qu'un malheur pour les lettres ; cela peut étonner, mais cela est. Elle nous conserva une foule de manuscrits précieux qui, sans cette circonstance, seraient peut-être perdus à tout jamais. Les troupes du comte de Grand-Pré, général français, brûlèrent en 1660 le château de Beaumont. Le roi d'Angleterre, Guillaume III, en acheva la destruction. Il le fit sauter en 1691.

Un gentilhomme français, qui tient une place tout à fait distinguée parmi les penseurs de notre époque, M. le duc de Caraman, vient de former une nouvelle bibliothèque au château de Beaumont. Cette collection, qui compte déjà 4,500 volumes classés avec un ordre des plus lumineux, s'accroît de jour en jour. L'auteur de l'*Histoire des révolutions de la philosophie en France* a l'intention d'y réunir les ouvrages les plus importants qui ont paru et qui paraîtront sur la philosophie, l'histoire et les sciences naturelles (2). Il élève ainsi un monument littéraire à la mémoire du prince-bibliophile dont il possède le domaine et, ce qui vaut mieux peut-être, le goût des livres.

EDWARD VAN EVEN.

Louvain, le 1er mai 1852.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne, fonds van Hulthem, n° 889. *Voy.* le baron de Reiffenberg, *Chronique rimée de Ph. Mouskès*, prolégomènes, t. I, p. XV, *Annuaire* cité, p. XXXVIII.

(2) *Voy.* M. Gachard, *Notice sur les archives du duc de Caraman*, *Bulletin* cité, t. XI, p. 185.

*Le dépôt littéraire en Belgique.*

L'origine des dépôts littéraires se confond dans celle de l'art d'imprimer. Aux premiers temps de cette découverte, l'idée de ces dépôts n'émana point d'un sentiment de sollicitude pour ceux qui cultivaient les lettres ou les sciences. Lorsque l'art de Gutenberg fut révélé au monde, la société était en fermentation; l'Allemagne, où il prit naissance, était travaillée par ces idées de réforme qui ne devaient pas tarder à déborder sur les autres États de l'Europe. Quelque incomplets que fussent ses premiers essais, le procédé nouveau, en facilitant la reproduction des œuvres de l'intelligence, effraya les gouvernements. A une époque où l'on discutait déjà trop, à leur avis, sur les questions politiques et religieuses dans les universités, les écoles, la place publique, ce moyen merveilleux de vulgarisation n'était guère de nature à les rassurer. Aussi les souverains qui ne tentèrent pas, comme François Ier, d'étouffer le nouveau-né dans son berceau en prohibant l'introduction de l'imprimerie dans leur royaume, eurent-ils soin de mettre des entraves à son développement, d'exercer un contrôle rigoureux sur ses productions, par une censure qui ne dégénéra que trop souvent en une véritable tyrannie. C'est là l'origine des dépôts littéraires. Une législation sévère suspendit une forte pénalité sur ceux qui publiaient des livres sans autorisation, revêtue de la sanction civile et ecclésiastique.

Cette législation, issue d'un même principe, offrit partout le même caractère. Des faits analogues à ceux que j'ai puisés dans les annales de nos provinces, se retrouvent dans l'histoire des divers pays de l'Europe; car ceux qui furent en proie à la licence et au dévergondage de l'irréligion, ne donnèrent pas, sous ce rapport, plus d'exemples de tolérance que ceux dont les destinées restèrent livrées à l'absolutisme. Je me bornerai donc à rappeler les souvenirs qui se lient à l'histoire des provinces belges.

Les premières mesures dont l'imprimerie fut l'objet dans les Pays-Bas, eurent une portée essentiellement préventive. La plus remarquable de ces mesures fut la publication du fameux *Index expurga-*

*torius librorum* que le duc d'Albe fit par ordre de Philippe II. Il existe, à l'ancienne Bibliothèque de Bourgogne (section des mss. de la Bibliothèque royale de Belgique), un précieux exemplaire chirotype de cette ordonnance. Cependant la censure eut ensuite d'autres effets. Tout en lui conservant son but primordial de surveillance, le gouvernement eut l'heureuse idée d'en tirer profit pour enrichir l'ancienne collection des ducs de Bourgogne. Un édit de l'archiduc Ernest de 1594 porta qu'à l'avenir il ne serait accordé aucun privilége ou autorisation aux libraires que sous la condition expresse d'en délivrer un exemplaire bien relié en cuir, au garde-joyaux qui était chargé en même temps du soin de la bibliothèque. Voici cette pièce, dans laquelle on retrouve aussi l'origine de la première bibliothèque royale du pays :

« Monseigneur l'Archiduc d'Autriche, etc., aiant été informé de « l'Ordre que sa Majesté delaissa à son dernier partement des pays « de Pardeça à feu Messire Viglius van Zuichem chief President du « privé Conseil d'icelle pour assembler et mettre en ordre une biblio- « thèque Royale en cette ville, et de ce que le dit Viglius en faict, « et laquelle Bibliothèque a depuis esté remise auccq les aultres « livres que le garde-joyaulx François Damant a en garde, desirant « faire augmenter la dite librairie, a ordonné et ordonnons par « ceste que doresnavant ne sera concedé aulcun privilege d'impri- « mer quelque nouveau livre soit au Privé Conseil, celluy de Bra- « bant, ou aultre, sans promesse ou obligation d'en délivrer un « exemplaire bien relié en cuir audict garde-joyaulx présent ou « aultre advenir. »

Cet édit prouve également qu'en ce temps déjà le dépôt littéraire conférait un *privilége* ou brevet de propriété.

L'édit de l'archiduc Ernest fut renouvelé, en 1595, par le comte de Fuentes, gouverneur général des Pays-Bas avant l'archiduc Albert. L'ordonnance de Fuentes mérite une attention spéciale. Elle portait à deux le nombre des exemplaires que les éditeurs devaient déposer pour obtenir le privilége. L'un était destiné comme auparavant à augmenter la Bibliothèque royale de Bruxelles dont il est fait mention dans l'édit de l'archiduc Ernest, l'autre à enrichir la bibliothèque de l'Escurial à Madrid. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans l'ordonnance de 1595, c'est l'indication de certaines

conditions auxquelles les éditeurs étaient assujétis en faisant leur dépôt. Il ne suffisait plus de relier soigneusement en cuir les exemplaires déposés : il fallait que cette reliure fût rouge, jaune ou noire, et portât les armes du souverain. L'ancienne bibliothèque de la ville de Bruxelles, qui fait actuellement partie de la Bibliothèque royale, contient encore plusieurs exemplaires déposés à cette époque ; on y retrouve les trois nuances indiquées dans l'ordonnance de Fuentes, et les armes d'Albert et d'Isabelle, qui eurent, au moins de nom, la souveraineté des provinces catholiques peu de temps après la publication de cette ordonnance. Un usage analogue à celui qui vient d'être mentionné, s'est perpétué jusqu'à nos jours en Angleterre : les livres de dépôt doivent être reliés par les soins des éditeurs d'après la désignation du bibliothécaire du *British Museum*.

Outre les particularités dont l'exposé précède, l'ordonnance de Fuentes renferme quelques dispositions administratives qui tendent à assurer l'exécution des formalités du dépôt ; mais ces dispositions ne semblent pas avoir un but bien caractérisé de surveillance préventive ; la déchéance du privilége était la seule pénalité applicable à l'omission des formalités prescrites. La situation générale du pays était, en effet, telle que les rigueurs de la censure pouvaient être adoucies sans trop d'inconvénients. Le règne illusoire des archidues, qu'un écrivain belge a si bien défini, en l'appelant une ère d'engourdissement, ne vit pas les disputes tumultueuses et souvent sanglantes, que les questions théologiques avaient soulevées à la fin du XVI^e siècle. Toutefois la censure ne tarda pas à reprendre son ancienne action et son ancienne sévérité. Des disputes nouvelles naquirent en foule des doctrines de Jansénius, et l'autorité civile crut devoir exercer son contrôle sur des discussions essentiellement religieuses, auxquelles cette intervention même donna peut-être une tendance et une portée politiques. Aussi une circulaire du marquis dal Caretto de Savona et Grana, datée du 14 mars 1684, ajouta-t-elle à la déchéance du privilége une amende de 100 florins pour ceux qui n'auraient pas déposé leurs exemplaires endéans les quinze jours. Un autre fait prouve également qu'à cette époque le gouvernement avait spécialement en vue d'exercer un contrôle incessant sur les publications. Le 4 novembre 1696, le gouverneur

général des Pays-Bas transmit au conseil de Brabant une dépêche « tendant à faire supprimer toute doctrine et opinions nouvelles, « qui ont leur source dans les ÉCRITS et LIVRES des novateurs et « dans des imprimés injurieux et scandaleux. »

Quelques années après, on songea à tirer du dépôt littéraire un profit plus grand qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Sur la proposition du savant Nélis, il fut décidé, en 1759, qu'un troisième exemplaire serait requis, et serait destiné à enrichir la bibliothèque d'un établissement qui jouissait en ce moment à juste titre d'une réputation européenne, de l'université de Louvain. Enfin on exigea un quatrième exemplaire pour le conseil privé.

L'esquisse qui précède donne une idée de la législation en matière de dépôt qui régit les provinces belges depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à la première révolution française. Cette législation avait changé de caractère, avait été modifiée dans son application, selon la physionomie politique des siècles pendant lesquels elle fut en vigueur. Lorsque nos provinces furent incorporées dans la République française elles vécurent sous le régime du décret du 17 juillet 1793 (an 1er de la République). Ce décret était exclusivement destiné à protéger la propriété des livres et objets d'art, et à réprimer la contrefaçon. La propriété était garantie par le dépôt, à la bibliothèque de la République, de deux exemplaires de tous livres; un égal nombre d'exemplaires des objets d'art devait être déposé au cabinet des estampes. Le décret impérial de 1810 donna de nouveau à la censure une action rigoureuse. Avant qu'on fût autorisé à publier un livre, on était astreint à des formalités qu'une politique ombrageuse opposait à la libre discussion. Le nombre des exemplaires dont le dépôt assurait la propriété aux éditeurs, était porté à cinq : le premier pour la bibliothèque impériale, le second pour le ministère de l'intérieur, le troisième pour la bibliothèque du conseil d'État, le quatrième pour la direction générale de la librairie, le cinquième pour la préfecture de police.

Une législation nouvelle régla, en 1817, les diverses questions qui se rattachent à la propriété des ouvrages littéraires et artistiques. Cette législation subsiste encore aujourd'hui dans toute son étendue. Elle assure la propriété des ouvrages moyennant le dépôt de trois exemplaires, dont un doit être revêtu « de la signature de

l'éditeur, la date de la remise, et une déclaration écrite, datée et signée par un imprimeur habitant le pays, certifiant, avec désignation du lieu, que l'ouvrage est sorti de ses presses. »

Depuis 1817 jusqu'en 1830, les provinces septentrionales jouirent exclusivement des avantages résultant du dépôt littéraire, comme elles jouirent d'un grand nombre d'autres priviléges. Ce fut la Bibliothèque royale de la Haye qui s'enrichit des exemplaires déposés même dans les provinces méridionales. Cependant les réclamations du gouvernement belge déterminèrent, il y a cinq ans environ, la restitution d'un exemplaire de tous les ouvrages déposés qui avaient été publiés dans ces dernières provinces avant 1830. La Bibliothèque royale de Bruxelles fut dotée de cette collection.

Après la création de la Bibliothèque royale, un arrêté du 28 novembre 1840 statua que des trois exemplaires de livres, gravures, lithographies, etc., déposés conformément à la loi, deux seraient destinés au nouvel établissement, et que le troisième serait conservé au ministère de l'intérieur.

VAN BEVEREN,
Attaché à la Bibliothèque royale de Belgique.

---

# HISTOIRE DES AUTEURS,

## DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

---

*Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé* DE SAINT-LÉGER.

(*Voy.* ci-dessus, pp. 60, 156, 261, 327 et 402.)

---

### Année 1788.

1. Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi, t. I, in-4°. Dans le Prospectus et avis particulier de la

Nombre de pages.

librairie. N° 1 du 14 janvier. (A la colonne, 20e ligne, celle d'un manuscrit chinois, lisez : celle d'un autre manuscrit arabe.)

2. Que le parlement de Paris n'a point repoussé l'imprimerie, qu'il en a au contraire favorisé les progrès par les priviléges contre les contrefacteurs ; mais qu'il fit vendre en 1651 la bibliothèque du cardinal Mazarin, etc. (1). (A la fin des exemplaires du second tirage de la Réponse aux alarmes des bons citoyens, par le comte de Mirabeau, broch., in-8°, publiée à Paris le mercredi 7 mai 1788.)

JOURNAL DE PARIS.

1. Les auteurs des livres *de Infelicitate litteratorum* ne forment point six tomes in-folio, mais seulement 2 vol. in-8°. (Réponse à une lettre de Feydel, insérée dans le n° du 22.) N° 25 du 25 janvier, p. 115 . . . . . col. ½

2. Que le traité de Cornelius Tollius *de Infelicitate litteratorum* n'a pas onze à douze cents pages, comme le dit M. Feydel. N° 41 du 10 février, p. 186 . . . . . col. ½

3. Réfutation de ce qui a été dit contre Corilla ; éloge de ses talents pour improviser. Indication des auteurs qui ont écrit sur les improvisateurs. N° 47 du 16 février, p. 209, où l'on n'a mis qu'un extrait de ma lettre . . . . . 2

Elle est tout entière dans l'Analyse des papiers anglais, in-8°, tom. II, n° 23, pp. 218-222, mais avec trois ou quatre fautes d'impression. *Voy.* aussi le n° 59, p. 254, où j'annonce le don d'une médaille à Corilla par la Czarine.

4. Que la girafe apportée à Paris par M. le Vaillant n'est pas la première qui ait paru en Europe. Dénombrement de celles qu'on y a vues ; indication de celle de Fano, de la lettre de Constantius et de l'ouvrage de Vosmaer. N° 154 du lundi 2 juin. (*Voy.* ci-dessus, p. 402, n° 2.) . . . . . col. 1½

(1) Mettre sur cette vente une note d'après la description de Paris, par Piganiol de la Force, tom. III, p. 54, édit. de 1765. Il faudra mettre une note sur le Masle, prieur des Roches, bienfaiteur de la Bibliothèque de Sorbonne, où est son portrait, d'après mon exemplaire de Goujet, Mémoire sur le collége royal, 3e partie, p. 56.

Nombre de pages.

5. Sur l'âge du maréchal de Richelieu. Fontevriste très-délicate qui a vécu 117 ans. etc. N° 227 du jeudi 14 août, p. 982. . . . . col. 1

*N. B.* Ils ont supprimé un paragraphe entier de ma lettre où j'établissais que le maréchal de Richelieu n'était point parrain de l'acteur comique Armand qui se nommait Huguet. Je l'ai ici.

6. Jugement du livre sur la chasse au fusil ; précis de la chasse des ramiers ou *palomes* dans le Béarn et la Navarre. Indication du Mémoire de dom Franc. Idée d'un poëme français sur la même chasse. N° 333 du 28 novembre . . col. 2 ½

Fautes à corriger à cet article sur mon exemplaire.

7. Acquisition du portrait original de Bossuet par Hyacinthe Rigaud. Huit autres portraits du même Rigaud chez les dominicains du faubourg St-Germain. N° 342 du 7 décembre. col. 1

ANNÉE LITTÉRAIRE.

1. Sur deux éditions récentes de l'Imitation de J.-C. N° 4, du 29 janvier, p. 196. . . . . 9 ½

2. Lettre de l'abbé Gayet de Sensale sur des assertions de M. de Guignes, concernant la Bibliothèque de Sorbonne. N° 7, p. 28 du 19 février. — C'est moi qui ai fait cette lettre adoptée par M. Gayet, qui y a fait quelques changements . . . . 6

3. Vies des fameux architectes et sculpteurs par d'Argenville, 2 vol. in-8°. Même n° 7, p. 34 . . . . . 12

Il y a une omission de quelques lignes à la page 42.

4. Que le maréchal de Fabert n'a jamais été libraire à Metz. (N° 17, p. 117, Lettre sur ce sujet où il y a une méprise.) N° 21 du 27 mai, p. 106 . . . . . 5

5. Que la Henriade est inférieure à la Jérusalem délivrée du Tasse, de l'aveu de Voltaire lui-même. Anecdote relative à Titon du Tillet. N° 28 du 15 juillet, p. 148 . . . . . 2 ½

Nombre de pages.

ANALYSE DES PAPIERS ANGLAIS.

1. Doutes sur la réalité de la découverte faite en Sicile d'un manuscrit arabe, contenant Tite-Live entier, annoncée par M. Vella. (*Voy.* plus loin, p. 460, n° 9.) N° 25 du mois de février, in-8°, tom. II, pp. 17-21.) Le prince de Torremuzza écrivait à ce sujet, le 17 janvier 1788 : « On ne sait point encore si ce manuscrit arabe contient la totalité de l'histoire de Tite-Live, c'est-à-dire, la partie de cette histoire qui manque dans l'original latin. » Le prince après avoir averti qu'il n'y a à Palerme que deux hommes de lettres qui sachent l'arabe, l'abbé Joseph Vella et le chanoine Rosario di Gregorio, employés tous deux par ordre du gouvernement à l'impression des registres de la chancellerie des Emirs sarrasins et des inscriptions arabes, ajoute ces paroles remarquables : « Ma « dio buono! come mai quei due interpreti non hanno saputo « trovare poche ore di tempo per osservare al meno i numeri « de libri e delle decade contenute in qual codice? » Cette lettre est insérée dans les Nouvelles littéraires de Florence, n° 50 du 7 mars 1788 que je n'ai vues qu'en mai ; mais il résulte qu'en janvier 1788, le P. de Torremuzza avait les mêmes doutes que moi [1].

Dans le Journal de Paris du 19 mars 1786, p. 346, mais antérieur à ma lettre sur ce sujet.

2. Plaisanterie critique sur le style de l'annonce, par George G... (de la Lande), d'un livre de Berthoud sur les horloges marines, dans le Journal de Paris, n° 66 du 6 mars, p. 293. Tom. II, n° 30, p. 141.

3. Sur la Gazette de France, année 1633, dont le n° 54 doit être double. Rappel de la lettre rouge de la Gazette de 1683. Ibid. N° 31, pp. 167-174. (Douze exemplaires à part.)

4. Sur la Gazette de France, 1re année, 1631. Ibid., n° 47, t. II, pp. 541-552 (12 exemplaires à part).

(1) *Voy.* un article de M. de Reiffenberg sur le faussaire J. Vella, dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. VI, p. 281. Ch. de Ch.

Nombre de pages.

5. Que le Traité de Cicéron *de Gloria* n'a pas été volé par Jérôme Osorius pour le mettre à profit dans son ouvrage. (Dupin, dans sa Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, t. XVI, dit : « C'est avec raison qu'on l'appelle le Cicéron du Portugal, « car il est un des plus grands imitateurs de Cicéron qu'il y « ait jamais eu, soit pour le style, soit pour le choix qu'il a « fait des sujets, soit pour la manière de les traiter. » L'article *Osorius* de Bayle étant très-imparfait, on peut y suppléer par celui des Mémoires de Niceron, t. XI, d'où Chaufepié a tiré celui qu'on lit dans son Dictionnaire.) [*V.* ci-dessus, p. 407, n° 4.]

6. Notice du P. Ambrogi, ex-jésuite, tirée des Nouvelles littéraires de Florence. N° 53, p. 6.

7. Sur le compte rendu au roi de ses finances, chapitre des dépenses pour les académies, les gens de lettres, etc. (George Gr.) Glossaire de Sainte-Palaye et de Barbanson, etc. Même numéro, pp. 64-72.

8. Quels sont les vrais auteurs de la calomnie contre le comte de Lowendahl (George Gr.)? Citation tirée de Thésée, tragédie d'Ant. de la Fosse. Ibid., n° 57, p. 191. (Exemplaires à part.)

Je parle à cet endroit de sa tragédie de Manlius Capitolinus, sur quoi notez que cette pièce, représentée pour la première fois en 1698, a été récemment remise au théâtre (novembre 1788), et qu'elle a eu sept représentations. A la septième et dernière du mardi 26 novembre, la demoiselle Sainval a joué avec sa sensibilité ordinaire le rôle de Valérie, et a été justement applaudie par l'assemblée qui était très-nombreuse. La pièce est si bien dialoguée, les caractères des personnages y sont si parfaitement soutenus, en un mot, elle est si judicieusement conduite, qu'à peine s'apercevait-on à la scène que cette tragédie était écrite depuis près de cent ans.

9. Note sur une lettre relative au Tite-Live arabe de M. Vella, sur Nicolas Clénard, Thomas Erpenius, etc. N° 58, pp. 210-216.

Ajoutez une note sur l'ouvrage d'Erpenius. Ajouter ici une note sur la page 8 pour la bibliothèque de Sallé dont j'ai cité le témoignage de Th. Erpenius, dans mon extrait de ses deux

Nombre de pages.

discours *De lingua arabica*, sur mon papier in-8° intitulé : Littérature orientale, langue arabe, etc. (*Voy.* ci-dessus, p. 459, n° 1.)

10. Lettre sur le même sujet, et envoi d'une lettre de Palerme du prince de Torremuzza à l'abbé Amaduzzi de Rome. Ibid., n° 59, p. 255. A la page 254 annonce de la traduction italienne de l'*Origine des découvertes attribuées aux modernes*, par Dutens, avec une suite.

Ajoutez le fait suivant dans la réimpression : Luna (Miguel de) interprète de Philippe II, roi d'Espagne. Son Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures qu'il dit avoir traduite de l'arabe en espagnol, passe pour un roman imaginé par de Luna, et l'on croit que l'auteur arabe est supposé aussi bien que son ouvrage dont le Journal des Savants, année 1708, p. 49, donne une idée. *Voy.* un trait qui concerne M. Vella, dans ma Note sur la Gazette de France, n° 13, du 12 février, que j'ai en tête de mon 4e volume de Duverdier. (Pierre Hooft, surnommé le Tacite hollandais, Histoire de Hollande du XVIIe siècle.)

11. Sur l'abus des catalogues de livres à vendre qui paraissent très-tard. Sur le style de l'éloge de Leclerc de Septchesne ; le libraire de Bure, *homme d'esprit*, etc. Quatrain du marquis de Fulvy sur un portrait du roi, donné par Sa Majesté au gouverneur des Invalides. N° 62, p. 305.

12. Extrait d'une lettre de Rome sur l'imprimeur Bodoni et ses différents ouvrages qui s'impriment à Rome et à Parme, entre autres sur l'édition de Prudence par l'ex-jésuite espagnol Arevalo, etc. N° 63, p. 329.

13. Notice du cahier original de la noblesse assemblée à Orléans pour les états généraux de 1614. N° 67, p. 425. (Exemplaires à part.)

14. Article de Jean Gourean, Sr de Palluaux, concernant les états généraux, tiré de son Répertoire alphabétique, avec une notice de l'auteur. N° 71, pp. 521-524.

15. Critique de deux lettres sous le masque de capucins sur le refus de la haquenée au pape ; critique de ce qu'a dit le Mercure sur le même sujet. N° 72, pp. 541-544. . . . . 4

Nombre de pages.

Deux fautes d'impression, Camachro pour Amachio, les cens, lisez la cens.

16. Sur la nouvelle édition de l'Imitation de J.-C., par Didot le jeune. N° 7, p. 613-615, remplie de fautes typographiques que j'ai corrigées à la marge sur mon exemplaire. J'ai beaucoup d'autres choses sur cette édition.

### JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

1. Sur la Méteanéologie d'Edmond Auger, jésuite. (Comparer le nouveau Lelong sur ce livre d'Auger.) La confrérie des Pénitents blancs établie par Henri III, et les Pénitents de Confalons à Lyon. N° 65 du 29 mai . . . . . col. 1 ½

*Voy.* plusieurs réponses dans le même Journal jusqu'au n° 85.

2. Réplique à la réponse d'un anonyme sur le P. Auger, sur son Catéchisme, sa Méteanéologie, son Pédagogue d'armes, etc. N° 80 du 3 juillet, où fautes à corriger. (Georges Gr. ridicule.) . . . . . 1 ½

3. Extrait de ce qu'a dit le comte de Mirabeau dans sa Monarchie prussienne du baron de Trenck. N° 116 du jeudi 25 septembre . . . . . col. 1 ½

4. Que les stances de Racine sont adressées à Parthenice, et non pas à Parthemie. Les Parthenices, poëme latin de Baptiste Mantouan dont celui sur la Vierge, traduit en français sous ce titre : la Parthenice Mariane; histoire de Chartres, intitulée Parthenice, par Sébast. Rouillard, etc. Doute sur le vrai auteur de ces stances. N° 122 du 9 octobre, p. 487. col. 1 ½

*N. B.* Le Journal de Paris du 9 octobre publiant les mêmes stances, doute aussi de l'auteur.

5. Sur les Grammarithmes du P. Archange de Charleroy, capucin. Histoire de cet ouvrage perdu, pour répondre à une lettre insérée dans le n° 119 du 2 octobre, p. 475. N° 123 du 11 octobre, p. 490. . . . . 2

Le journaliste a retranché la fin de ma lettre par laquelle je priais l'anonyme, auteur des notes sur les Mémoires de St-Simon, de donner les nouvelles notes par lui promises. Le

Nombre de pages.

journaliste a fait ce retranchement à cause de la défense de M. Vidaud de la Tour, comme il me l'a écrit. Dans mon exemplaire du journal j'ai joint les extraits donnés dans le Journal des Savants et dans celui de Trévoux, du prospectus des Grammarithmes du capucin, ainsi qu'une lettre sur la mort de l'auteur.

6. Fausseté de l'annonce de la mort du comte Giov.-Rinaldo Carli Rubbi. Indication de ses ouvrages en 18 vol. in-8°, et Prospectus de ses *Antichite Italiche* en 2 vol. in-4°. N° 127 du 21 octobre, p. 507. . . . . col. 2

Cet article a produit une lettre flatteuse pour moi dans le n° 134 du même journal, p. 535. Les journalistes ont confondu le comte Carli avec l'abbé Jean-Jérôme Carli, né en 1718 à Ancarano, près de Sienne, et mort dans cette ville le 29 septembre 1786. — L'abbé Carli était poëte et antiquaire. On a de lui plusieurs ouvrages indiqués dans les Nouvelles littéraires de Florence, année 1786, n° 48, p. 756 et suiv. Je ne cite que deux de ses dissertations imprimées à Mantoue, en 1785, in-8°, l'une sur l'expédition des Argonautes, et l'autre sur un bas-relief du musée de l'académie de Mantoue, représentant la Médée d'Euripide. Il a laissé sept autres dissertations sur autant de marbres antiques du cabinet de la même académie de Mantoue.

7. Annonce de la version de la Bible des Septante avec les variantes de tous les manuscrits antérieurs au xv^e siècle, qui doit se réimprimer à Clarendon, et pour laquelle l'abbé Bandini est chargé de la collation des mss. d'Italie. N° 137 du 13 novembre, p. 547. . . . . col. ½

*N. B.* Le plan dressé par l'abbé Bandini pour la direction de ceux qui voudront concourir à ce travail, est imprimé dans les Nouvelles littéraires de Florence, année 1788, p. 616 et suiv. Je n'ai vu ce journal que depuis mon annonce. *Voyez* l'extrait du premier compte rendu de cette collection par M. Robert Holmes, dans le Journal des Savants, août 1789, p. 554 et suiv., et d'après cela ajoutez à cette notice ci-dessus.

8. Poëme latin sur le chocolat par Thomas Strozzi, jésuite napolitain. Vers élégiaques de Forzonni sur le même sujet.

Nombre de pages.

Critique des *Poemata didascalica*. Poëme latin du P. Charpentier, Augustin, sur l'horlogerie, etc. N° 144 du 29 novembre, p. 574. (*Voyez* ci-dessous, n° 11.) . . . . . col. 2½

9. Satires latines de M. Lassala, publiées sous le nom du fils de Sectanus. Qui était Sectanus et contre qui il a écrit. Portrait de Voltaire par Sectanus le fils. N° 147 du 6 décembre, p. 587 . . , . . . . . col. 1

10. Annonce du nouveau catalogue de la bibliothèque de Pinelli; prix de cette bibliothèque. (*Voy.*, ci-dessus, p. 412, n° 7.) Éloge du roi d'Angleterre : ses connaissances en bibliographie; accueil qu'il faisait aux amateurs, etc. N° 150 du 13 décembre . . . . . col. 1

11. Que le poëme du P. Strozzi sur le chocolat, publié par Redi, en 1685, n'est pas un fragment. Un passage de son autre poëme en trois livres, imprimé en 1689. N° 153, p. 615. Note à ajouter. (*Voy.* p. 463. n° 8.) , . . . . . 1½

12. Annonce des fables italiennes de Jean Gérard de Rossi, imprimées à Rome, en un volume in-8°. N° 156, p. 627. col. 1

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE.

A quel âge est mort saint Charles Borromée. Méprise de ses deux biographes français à cet égard ; critique du P. Touron. Deux fautes du Bréviaire de Paris, le commencement de l'évangile St-Jean mal ponctué, etc. Novembre 1788, p. 309-315.

*N. B.* Faute à la p. 314, où au lieu de ces mots : *il paraît n'avoir pas lu avec assez d'attention,* il faut corriger : *il paraît n'avoir ni lu ni connu les notes.... quoiqu'imprimées dix ans avant son ouvrage.*

(*La fin au* tome X.)

*Autographeana.*

Nous avons déjà donné, d'après des catalogues peu connus, des extraits de diverses lettres autographes tracées par des personnages plus ou moins célèbres [1]. Nous allons aujourd'hui continuer ces aperçus ; ils ont du moins le mérite de la variété.

Voici un passage emprunté à une lettre de la spirituelle Sophie Arnould (31 décembre 1788). L'orthographe et la ponctuation suivent des règles à part ; Sophie ne regardait ni à ces bagatelles-là, ni à bien d'autres :

« Vous connoisses, mon amy, mon cœur et la délicatesse de mes « procédés envers les illustres ingrats que j'ai associés à mon cœur, « à mon bonheur et aux plaisirs de mon jeune âge : tout cela est « fini, comme cela finit assés ordinairement ; c'est un malheur, je « pardonne à ses ingrats ! l'oubly de mes attraits, de mes soins, « mais non celuy de ma tendresse.... Cependant il faut s'accoutumer « à tout, mais me voici aujourd'hui eh ! par le temps qui coure ; « après vingt années de gloire, de flatteries, d'aisances, obligée de « compter avec moy même pour n'avoir pas à décompter avec les « autres, mes affaires pécunières sont engagées. La charge d'une « famille nombreuse dont j'étais la plus riche, trois enfants grands « seigneurs le matin eh ! très petits bourgeois le soir ou lorsqu'il « s'agit de les placer à droite ou à gauche, bref tout cela m'a sinon « ruinées ou au moins bien dérangée. »

Une lettre adressée par le duc de Berry au comte de Damas (Blankenbourg, 15 avril 1797) ne manque pas d'intérêt. Le malheureux prince que devait frapper le poignard de Louvel, n'avait alors que dix-neuf ans.

« Mon maudit frère n'arrive pas et nous sommes déjà à la mi-avril, « ce qui fera que nous ne pourrons vous aider qu'à la mi-may, à « moins que le bruit du canon ne me rappelle ; je suis d'une inquié- « tude affreuse de perdre un mois de campagne, quoiqu'elle ne sera « surement qu'une reculade.... Je vois cette année la fin de la guerre

[1] *Voy.* t. VI, p. 257 ; t. VIII, p. 410,

« et la paix ; est-ce à craindre ou à désirer ; la paix nous fera-t-elle « plus de mal que la guerre, excepté l'occasion de se faire tuer que « je regretterai, car de traîner l'existence d'un fugitif chassé de par- « tout me paraît impossible à soutenir ; d'ailleurs tout le monde « nous dit du bien de l'intérieur, ne serait-ce pas comme tout le bien « qu'on nous disait de l'armée avant que nous la connaissions. »

Le chansonnier Collé donne de sages conseils à un écrivain novice qui voulait aborder la carrière théâtrale.

« Pour faire une comédie, il faut indépendamment de la connois- « sance du cœur humain, y joindre celle du monde, et, pour ainsi « dire, celle de chaque homme en particulier. Tout cela ne peut se « faire ni à vingt ni à trente ans. *Étudiez la cour et connaissez la « ville.* »

Nous aimons à croire que celui à qui s'adressaient ces avis en profita et qu'il leur dut d'échapper aux sifflets.

Quelques lignes de la main de Desaix (Strasbourg, 8 vendémiaire an IV) respirent la plus aimable gaieté. Il dit à l'occasion de la maladie du général Rivaud : « Il faut qu'il ait le diable au corps de se « laisser aller malade comme ça. Je pars à toutes jambes pour la « gloire et ses hazards ; me voici tout transporté, tout fou comme « vous savez, courant et pressé d'arriver. Je vous engage à bien vite « vous guérir et à venir nous joindre ; nous avons matière à faire « des folies, ainsi il faut en profiter. »

Un conventionnel d'une célébrité peu éclatante et qui partagea le sort des Girondins, Dufriche Valazé, adressait, des cachots de la Conciergerie, une lettre à sa femme pour lui annoncer qu'il était enfermé, avec Vergniaud, Ducos et Fonfrède, dans une vaste salle où se trouvaient quatorze lits. Il émettait, à cette occasion, des sentiments dans le goût de l'an II de la première république :

« Il n'y a qu'une chose à laquelle je ne puisse pas me faire, c'est « que je suis dans le voisinage de la veuve Capet, et que les mêmes « verroux nous enferment l'un et l'autre comme pour indiquer par « ce rapprochement une complicité entre elle et moi. C'est peut- « être ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ma destinée. »

Le 11 mars 1811, le maréchal du palais, Duroc, trace au préfet de la Seine la marche que devait suivre l'enthousiasme des représentants de Paris en faveur de la dynastie napoléonienne.

Il lui annonce qu'il lui sera envoyé un page de service pour le prévenir de réunir le corps municipal pour le moment des couches de l'Impératrice. « Il vous en sera envoyé un second qui vous « apprendra si nous avons un prince ou une princesse. Pour celui-ci « il serait convenable que le corps municipal lui assurât, sa vie « durant, une pension sur la ville de dix mille francs dans le cas où « il apporterait la nouvelle de la naissance d'un prince, et dans « l'autre cas que vous lui remettiez une bague de trois mille francs. »

Une lettre qu'un conventionnel obscur, Pelletier du Cher, écrivait à un de ses amis de province, le 21 janvier 1793, est un document bien propre à caractériser cette terrible époque. Le délire de l'exaltation révolutionnaire, ou peut-être cet *enthousiasme de la peur* qui jeta, en février 1848 (d'après M. de Lamartine lui-même), la France dans les bras de la république, a dicté les lignes suivantes :

« Nous sommes arrivés au moment qui doit décider du sort de la « République ; la Convention vient de donner une preuve bien écla- « tante de son courage et de sa justice ; le tyran n'est plus, il a « trop vécu pour le malheur du peuple français. Il était temps que « l'on mît un terme à ses forfaits, autrement il serait venu à bout « de nous faire tous entr'égorger. L'exécrable homme combien il a « été fourbe, parjure et traître, combien il a fait couler impunément « le sang. Ha mon bon auy faisons en sorte de ne jamais vivre sous « le régime de la royauté.

« Il a été exécuté ce matin à 10 heures 34 minutes. Il a voulu « haranguer le peuple, il a dit qu'il mourait innocent (le traître, « innocent, quelle imposture), qu'il pardonnait à ses ennemis, qu'il « désirait que son peuple fût heureux (un bourreau, un assassin « peut-il parler ainsy). Que les Parisiens se sont montrés grands et « majestueux dans cette occasion, ils n'ont manifesté ny joye, ny « douleur. »

L'ex-roi de Naples et d'Espagne, Joseph, se trouvait aux États-Unis lorsque la nouvelle de la révolution de juillet 1830 vint réveiller des pensées ambitieuses qu'il épancha dans une épître dont nous transcrivons un paragraphe :

« Je désire pour le bien de notre pays et pour la tranquillité de « l'Europe que Napoléon II soit appelé au trône ; j'ai écrit à sa mère « pour cela ; je serais à Paris lorsque vous lirez cette lettre, si le

« nom du duc d'Orléans ne se trouvait parmi ceux qui figurent dans « les nominations nouvelles, tous les autres m'auraient donné pleine « et entière confiance ; j'attendrai donc un nouveau paeket ; j'ai « lieu de penser que mon opinion est aussi celle des principales « cours de l'Europe. Le duc d'Orléans ou la république ouvriront « probablement une nouvelle carrière de révolutions. Napoléon « deux, appelé déjà par le peuple, n'a besoin d'aucune élection « nouvelle qu'il obtiendrait d'ailleurs si le véritable souverain est « consulté ; son nom, une bonne constitution, j'ose dire mes con- « seils, auraient donné à la France la paix, la liberté et à l'Europe « pleine sécurité. »

Les événements prirent avec rapidité une tournure telle que le frère de Napoléon dut renoncer à ses projets de voyage.

Revenons un peu en arrière et voyons comment s'exprime M^me^ de Maintenon relativement à l'éducation et aux soins à donner au jeune duc du Maine :

« Je vous diray que quoy que l'on face, mon mignon sera un « ignorant et que si on luy aprend quelque chose malgré luy, il « l'oubliera ou fera semblant de l'avoir oublié quand il nagira plus « par la crainte. Cependant comme madame de Montespan a d'au- « tres veües, il faut aller son chemin mais attaches vous aux maxi- « mes de l'honneur, de la probité, du christianisme et inspirés lui « de l'élévation et un désir ardent d'estre estimé ; voila ce qui lui « demeurera et ce qui est meilleur que le latin de Chevreau. »

La duchesse de Montpensier (*Mademoiselle*) écrivait d'Aix au cardinal Mazarin, qu'elle appelait son cousin, une lettre dont l'orthographe est encore plus irrégulière que celle de Sophie Arnould :

« Je rans tres-humble grase à V. E. de la bonté qu'elle m'a témoi- « gnée sur mon affliction, elle est si grande et si juste que je ni « puis trouver de consolation can Dieu et en la bonté du roy et « de V. E. »

Le roi de Suède Gustave III ne s'énonce pas avec beaucoup plus de correction en parlant d'un accident arrivé à la taille d'une demoiselle de la cour de Stockholm ;

« Je sens combien cette événement inattendue (au reste assez « naturelle) doit avoire causé de sensation à la cour..... Il ne faut « pas sacrifier toutte une famille respectable à la fragilité d'une fille « qui n'est pas novisse. »

Nous espérons pouvoir, dans un prochain article, donner des extraits de lettres complétement inédites et dont nous devrons la communication à l'obligeance d'un autographophile aussi zélé que modeste.

B.

---

*Une lettre du chevalier de* Boufflers *au poëte belge* J.-H. Hubin.

Nous venons dégager la promesse que nous avons faite plus haut, p. 424, en reproduisant ici la lettre curieuse que l'élégant auteur du badinage d'Aline, mûri par les années et les révolutions, adressait à notre compatriote Hubin, auquel le Bulletin a consacré une notice (*voy.* t. VIII, pp. 77-87). Ses *Poésies choisies,* dont nous annoncions la prochaine publication, ont paru en 1852. Elles forment un joli volume in-12 de 104 pages, orné d'un portrait sur bois, fort bien gravé par W. Brown d'après un dessin de M. Stapleaux, et imprimé à Bruxelles chez G. Stapleaux. Un goût sûr et un sobre discernement ont présidé à la composition de ce recueil tiré à petit nombre, et qui n'a pas été mis dans le commerce.

Voici la lettre de l'académicien français :

« Je ne saurais assez vous remercier, Monsieur, de la manière infiniment obligeante dont vous voulez bien parler de ce que je n'ose appeler mes ouvrages, et particulièrement de mon *Essai sur le libre arbitre.* Vos quatre lignes renferment tout le livre ; elles m'en donnent même une meilleure opinion et mêlent peut-être un peu d'orgueil à ma reconnaissance.

« Je ne me suis point piqué d'une profondeur qui ne mène souvent qu'à l'obscurité ; je n'ai pas non plus songé à faire parade d'une érudition qui finit par ne montrer que la pensée des autres ; j'ai voulu tout simplement me dire ma pensée à moi-même, et me la dire de manière que tout le monde pût l'entendre comme moi. Je n'ai point la présomption d'avoir découvert la vérité, qui dans ces matières surtout est peut-être placée hors de la portée humaine ; mais je suis sûr d'avoir été sincère, ce qui est toujours un bon compte à se rendre. J'ai désiré pouvoir être utile, sans quoi les

lettres feraient plus de mal que de bien. J'ai toujours tâché d'être clair, bien convaincu que lorsqu'on ne l'est pas, c'est qu'on a quelque chose à cacher ou rien à dire ; enfin, je n'ai point osé conclure parce que je voulais plutôt inviter à chercher avec moi qu'annoncer que j'avais trouvé : d'ailleurs le champ de l'esprit n'a besoin que d'être parcouru pour nous enrichir, et quand on n'y trouverait pas ce qu'on y chercherait, on serait toujours sûr d'en rapporter plus que le prix de ses peines.

« J'ai lu avec beaucoup de plaisir, Monsieur, le joli petit recueil que vous avez bien voulu m'adresser ; je vous en remercie et je félicite votre bonne ville de ce que la poésie aura, aussi bien que la peinture, son école flamande.

« L'homme dont je parle dans mon chapitre de la Question n'est point Voltaire ; ce n'est pas qu'en plaidant la cause de l'humanité, ce Voltaire n'ait fait rougir plus d'un tribunal et crouler plus d'un échafaud ; mais il n'a obtenu que des triomphes isolés ; la gloire d'une grande révolution dans la jurisprudence criminelle était réservée à l'auteur du livre *dei Delitti e delle Pene* ; c'est Beccaria qui, depuis qu'il y a des hommes sur la terre, leur a rendu le plus grand service, peut-être, qu'ils pussent recevoir de l'un d'entre eux ; c'est lui qui, dans l'éternel procès de la raison contre la barbarie, a du moins gagné cet incident qui importait si fort au repos et à l'honneur de la société.

« Les vers que j'ai vus sous votre nom, Monsieur, me rendent bien impatient du poëme que vous méditez à la gloire de votre héros [1], de cet homme prodigieux qui, seul entre tous ceux que la terre nous cache, semble vivre encore, et pour l'admiration qui le consacre et pour la haine qui le poursuit. Si j'avais conservé mes titres, j'aurais grand plaisir à vous envoyer de son écriture dans une de ces lettres pleines d'une amitié qui me rendait alors si fier et si heureux. Mais il ne m'en reste que le doux souvenir ; je ne désespère cependant point de trouver chez des amis ce que je chercherais en vain chez moi, et même de vous offrir une de ses plumes, qui ne sera pas déplacée entre vos mains.

[1] Il s'agit du poëme intitulé *la Voltairiade*, dont il n'a été publié que des fragments.

« Recevez, Monsieur, l'assurance bien sincère des sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOUFFLERS.

Paris, ce 30 décembre 1808.

---

## *Rutger* VELPEN *ou* VELPIUS.

1580-1585.

Notre honorable collaborateur M. Ed. van Even a donné dans ce recueil (*voy.* plus haut, pp. 313-319) des détails intéressants et peu connus sur les différents imprimeurs de la famille de Velpen. On sait que l'un d'entre eux, Rutger, exerça pendant cinq ans sa profession dans la ville de Mons. Nous croyons utile de compléter les renseignements fournis par M. van Even, en insérant ici la notice suivante qu'on a bien voulu nous communiquer. Elle est destinée à faire partie des recherches consciencieuses de M. Hipp. Rousselle sur la bibliographie montoise, dont les premiers paragraphes ont paru dans les tomes IX et X des *Mémoires et publications de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.*

« Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement officiel sur la date et le lieu de la naissance de cet imprimeur qui introduisit l'art typographique à Mons en 1580.

Nous pensons que le véritable nom de sa famille n'était pas VELPIUS mais VELPEN, et qu'il était fils de Regnier Velpen, originaire de la ville de Diest, qui s'était établi à Louvain et y imprimait déjà en 1552. — Le père de notre premier typographe avait pris l'habitude de remplacer par une désinence latine la terminaison flamande de son nom patronymique, surtout lorsqu'il éditait des ouvrages écrits en latin ; nous voyons, en effet, par les titres de plusieurs opuscules imprimés à Louvain de 1552 à 1554, qu'il prend tantôt le nom de Regnier Velpius, tantôt celui de Regnier Velpen de Diest [1].

[1] Voici les titres de trois de ces opuscules :
*De Hebraicorvm grammatica liber methodo dilvcida admodvm ac facili a Joanne*

Rutger Velpius avait sans doute repris la typographie de son père, car les caractères employés par lui tant à Louvain qu'à Mons sont identiquement les mêmes que ceux dont Regnier Velpen s'était servi pour les impressions de 1552 à 1554 dont nous venons de parler. Avant de venir se fixer à Mons il exerçait son art à Louvain et y imprimait déjà pour son compte personnel en 1555, ainsi que le prouvent des ouvrages sortis de ses presses à cette époque (1). En 1579, il forma avec Jean Maes, dit Masius, de la famille de celui qui, en 1610, dota la ville d'Ath de sa première imprimerie, une association qui prit fin à son départ pour Mons, en 1580.

Velpius établit en premier lieu ses presses dans la maison que le magistrat avait fait approprier à son usage et qui était située sur le nouveau marché de cette ville; de là il transféra ses ateliers, en 1584, dans une maison sise rue Neuve, où il demeura jusqu'en 1585, époque où il alla se fixer à Bruxelles en qualité d'imprimeur de la cour, à l'enseigne de *l'Aigle d'or*, près du palais.

Il changea alors la vignette de ses livres et adopta en en doublant la dimension celle dont se servait Michel de Hamont auquel il succéda. Elle représente dans un cartouche surmonté et supporté par

*Isaac levita germano concinnatvs, etc., etc. — Lovanii apvd Martinvm Rotarivm Bibliopolam Ivratvm, an. M.D.LII. cùm privilegio.* In-8°. A la fin : *Lovanii, Typis Regneri Velpii Diestensis typographi Ivrati.*

*Elegiarvm de rebvs gestis archidvcvm Avstriæ. Libri duo. Ioanne Ramo goesano autore.—De rebvs Tvrcicis, libri tres, soluta oratione, partim à Secundino vetustissimo autore, partim à Ioanne Ramo descripti.— Elegiæ aliquot et epigrammata eiusdem Rami. Lovanii apud Martinum Rotarium bibliopolam Iv. anno* 1553 *cum privilegio.* In-8° de 155 pages chiffrées au recto seulement de 1 à 77. A la fin du volume on lit : *Lovanii typis Regnerii Velpii Diestensis. Typo. Jurat. anno* 1553. — *Articuli orthodoxam religionem sanctamqve fidem nostram respicientes a sacræ theologiæ professoribus Lovaniensis universitatis editi per sacratissimam cæsaream Maiestatem merito confirmati : qui ab omnibus recte et religiose vivere cupientibus, et syncerè de eadem orthodoxa fide sentientibus, servandi, et firmiter credendi veniunt.*

Après le même titre en flamand on lit : — *cum gratia et privilegio.— Gheprint tot Loven bij Regnier Velpen van Diest en de Jacob Bathen anno MCCCCCLIV.* In-4°, 31 pages non chiffrées.

(1) *Voir* Paquot, *Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV, p. 224, qui cite deux ouvrages de Laurent Vande Velde dit Campister, imprimés à Louvain, en 1553, par Rutger Velpius.

des anges un Christ en croix sur un double aigle avec cette légende *Svb vmbra alarvm tvarvm protege nos.* Velpius qui avait pris pour associé à Bruxelles Hubert Anthoine (Huybrecht Anthoôn), à qui il donna en mariage sa fille Catherine, continua d'imprimer en société avec son gendre et sous la raison *Roger Velpius et Hubert Anthoine,* jusqu'en 1615, époque probable de sa mort ou tout au moins de la remise de toutes ses affaires à son associé qui, à partir de cette date, n'imprime plus que sous son nom d'Hubert Anthoine auquel il ajoute toutefois celui de Velpius, à titre de sa femme.

Rutger Velpius fut un typographe assez distingué; nous pourrions donner une longue liste d'ouvrages, recommandables sous le rapport typographique, sortis de ses presses à Louvain et à Bruxelles; mais ce serait sortir des limites que nous nous sommes tracées et augmenter les difficultés de la tâche déjà fort lourde que nous nous sommes imposée de donner le catalogue le plus complet possible des ouvrages qu'il a imprimés à Mons.

Les premières impressions d'une ville étant, d'ordinaire, d'une grande rareté, les omissions sont inévitables dans un travail bibliographique qui doit en donner la nomenclature. Tous nos soins, toutes nos recherches ont eu pour but de laisser le moins de lacunes possibles.

Velpius conserva pour marque à Mons la vignette qu'il avait précédemment employée à Louvain et qui rappelait l'enseigne : *au Château de l'Ange,* que portait dans cette dernière ville son établissement typographique.

Cette marque peut ainsi être décrite :

« Dans un cartouche accosté de deux guerriers portant à la main « une palme d'olivier un château fort au sommet duquel l'ange « exterminateur remet l'épée dans le fourreau. Au seuil de la porte, « la Justice et la Paix s'embrassent ; cette action s'explique par une « banderole avec cette légende : *Justitia et Pax osculate* (osculatæ) « *sunt.* Psal. 84. — Au bas, les armes de la ville de Louvain. »

Voici maintenant la transcription fidèle et par ordre chronologique des titres des productions typographiques de Velpius, à Mons. Elles sont toutes d'une extrême rareté, et même la bibliothèque publique de cette ville, où l'on devrait s'attendre à les trouver rassemblées en collection, n'en possède qu'un très-petit nombre. Elle

présente, du reste, sous le rapport de la bibliographie locale, de regrettables lacunes. Nous avons cru utile de mentionner les bibliothèques publiques ou privées où nous savons qu'il s'en trouve des exemplaires. »

L'étendue de cette liste, dressée avec un soin scrupuleux, nous fait éprouver le regret de ne pouvoir la reproduire.

---

*Bibliothèque de la Cava.* — M. le vicomte Colomb de Batines, ancien rédacteur du *Moniteur de la librairie*, dont les bibliophiles regretteront longtemps la cessation, habite depuis près de dix ans Florence [1], où il dirige le *Corriere dell' Arno*. Il nous a fait l'honneur de nous écrire de cette capitale, et de nous transmettre entre autres les renseignements suivants, que nous nous félicitons de pouvoir communiquer aux lecteurs du Bulletin :

« Dans la note additionnelle, dit-il, que vous avez jointe à l'Essai de M. Hoffmann, vous parlez, d'après le Voyage en Italie de Valery, d'un travail sur la bibliothèque de la Cava fait par l'abbé de Rauzan (*voy.* ci-dessus, p. 113). J'ai eu sous les yeux l'édition italienne de cet écrit, qui, si j'ai bonne mémoire, est *exclusivement* consacré à donner un très-docte catalogue des précieux manuscrits de la bibliothèque du monastère de la Cava. En voici le titre exact : *Lettera del Sig.* N. N. *al sign.* N. N. sans lieu ni date. (Napoli, circa 1800), in-8° de 127 pages. L'édition française publiée antérieurement est intitulée : *Lettre à M. le Bibliothécaire du Roi à Naples.* 1800, in-8°. »

[1] Il y a fait imprimer, en 1852, tirée seulement à 150 exemplaires numérotés, une curieuse et savante monographie, que l'on peut considérer comme un supplément au catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne. Elle est intitulée : *Bibliografia delle antiche rappresentazioni italiane sacre e profane stampate nei secoli* XV *e* XVI. Gr. in-8° de 92 pages. Ce travail est digne en tout du consciencieux auteur de la *Bibliografia dantesca.* (Prato, 1845-46, 2 tomes en 3 volumes in-8°.) M. de Batines est sur le point de faire paraître une *Bibliografia delle comedie, egloghe, ed altre composizioni Rusticali e Pastorali della congrega dei Rozzi di Siena, stampate nel secolo* XVI. Il s'occupe aussi de la publication prochaine d'un *Dizionario-Manuale di bibliografia italiana,* qui formera 3 vol. in-8° à deux colonnes. A en juger par les antécédents favorables de l'auteur, on peut supposer d'avance que ce travail sera plus profitable pour la bibliographie italienne que ne l'a été pour l'Angleterre le Manuel encore si incomplet de Lowndes.

— *Approbation curieuse.* — A la fin du volume in-folio intitulé : *Die nieuwe chronijcke van Brabant,* imprimé à Anvers par Jan Mollijns, 1565, avec privilége pour six ans, on lit l'approbation suivante, remarquable par son excessive franchise : « Historia hæc nihil habet quod posset offendere aut fidem catholicam aut Principes aut statum Reipublicæ Christianæ, modo omittantur quæ per me deleta sunt, delevi enim quicquid videbatur aliquo modo posse offendere. — Actum Bruxellæ hac 4. novembris. Anno 1562. — Sum Metsius. »

A la bonne heure. Voilà ce qui s'appelle jouer cartes sur table. Cela ne vaut-il pas mieux que la prétendue liberté de la presse de certain pays, laquelle n'est au fond qu'une amère et permanente ironie en action? Avec de braves gens de la trempe de Metsius, on sait au moins à quoi s'en tenir, et l'on n'est pas pris sans vert.

A cette approbation latine en succède une flamande ainsi conçue : « Ick Nicolaes Nicolai, Greffier vander oordene vanden gulden Vliese, volghende sekere Apostille ghestelt op een requeste den hove overghegeven by Jan Mollyns om dese historie oft chronijcke te moghen printen, hebbe de selve ghelesen, ende so oerre aengaet den feyten en̄ ghesehiedenissen daer inne begrepen, my bekent zyn̄ bevinde die der waerheyt ghenoch conform te zyne. »

Nicolaes Nicolai.

— *M.* Gérard *et la censure.*—Les commis à la douane de la pensée dans le pays dont nous venons de parler auraient sans doute arrêté la publication du beau volume, sur grand papier vélin, que nous avons en ce moment sous les yeux et qui a pour titre : *Introduction à l'histoire du genre humain,* par P.-A.-F. Gérard. *Édition privée tirée à* 100 *exemplaires.* 1853. Gr. in-8° de 162 pages, avec un portrait de l'auteur. L'exécution de ce livre, qui est déjà devenu une rareté, fait honneur à la typographie bruxelloise. Nous nous bornons à cet éloge mérité : le fond de l'ouvrage n'est pas de notre compétence. *Non nostrum tantas componere lites,* comme nous le disions, il y a deux ans, en annonçant une autre production non moins originale de cet écrivain (¹).

Ch. de Ch.

(¹) *Voy.* t. VII, p. 413.

# CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

— *Bibliothèque royale.* — Par arrêté royal du 7 octobre 1852, M. R. Chalon, membre correspondant de l'Académie, est nommé membre du conseil d'administration de la bibliothèque royale, en remplacement de M. le comte J.-B. d'Hane-de Potter, dont la démission est acceptée.

— *Relevé des brevets d'invention accordés pendant le second semestre de* 1852, *et intéressant l'art typographique, la librairie*, etc. :

22 juillet. A M. Gardissal (C.-D.), à Bruxelles, chez M. Legrand, son mandataire, un brevet d'importation de quatorze années, pour un système de production d'images photographiques, breveté d'invention en France pour quinze ans, le 28 juin 1852, en faveur de M. Tardieu (J.-L.).

29 juillet. A M. Vanzeune (J.-B.), à Bruxelles, un brevet d'invention de quinze années, pour un système de fabrication de registres.

5 août. A M. Baudit (M.-A.), à Bruxelles, chez M. Legrand, son mandataire, un brevet d'importation de quatorze années, pour un système d'encrier, breveté en France en sa faveur et en faveur de M. Delsart, pour quinze ans, le 9 juillet 1852.

9 septembre. A M. Perpigna (A.), à Bruxelles, chez M. Stoelet, avocat, son mandataire, un brevet d'importation de treize années, pour une presse à couper le papier, brevetée en France pour quatorze ans, le 31 août dernier, en faveur de M. Mallory.

30 octobre. A M. Raclot (X.), à Bruxelles, un brevet d'importation de quatorze années, pour un système de reproduction des images photographiques, breveté en France pour quinze ans, le 15 octobre 1852, en faveur de MM. Gaudin et Jourdan.

2 décembre. A M. Mathieu (Z.), à Saint-Josse-ten-Noode, chez

M. Bichuyck, son mandataire, un brevet d'importation de quatorze années, pour des machines destinées à composer et à distribuer les caractères typographiques, brevetées en France pour quinze ans, en août dernier, en faveur de MM. Vilain et compagnie.

16 décembre. A M. Siddebottom (A.), à Bruxelles, chez M. Biénez, son mandataire, un brevet d'invention de dix années, pour une machine à rogner les livres et à couper le papier.

— *Bibliographie et bibliothèques administratives.* — Nous trouvons dans le *Bulletin administratif du ministère de l'intérieur,* qui continue d'être rédigé avec des soins dignes d'éloges, deux circulaires ministérielles dont la reproduction nous paraît utile.

*Bibliographie administrative.*

Bruxelles, le 8 novembre 1852.

Monsieur le Gouverneur, mon prédécesseur a prescrit la formation d'une bibliographie administrative dans laquelle seront comprises toutes les publications faites depuis 1830 par les ministères, les gouvernements provinciaux, les administrations communales, ou, sous leurs auspices, par des fonctionnaires.

Afin de pouvoir compléter les matériaux de ce travail, qui s'élabore dans les bureaux de mon département, je vous prie, Monsieur le Gouverneur, de me transmettre la liste des documents de l'espèce publiés dans votre province.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer qu'il ne s'agit pas d'une bibliographie détaillée, mais simplement d'un inventaire indiquant le titre principal de l'ouvrage, le format et la date de la publication.

*Le ministre de l'intérieur,*
F. Piercot.

*Bibliothèques administratives.*

Bruxelles, le 8 novembre 1852.

Monsieur le Gouverneur, il existe dans les gouvernements provinciaux et dans les commissariats d'arrondissement des livres

d'administration et des documents, qui, ayant été fournis par le gouvernement, ou acquis sur les fonds du trésor, sont une propriété de l'État.

Ainsi, outre le *Moniteur*, le *Recueil des lois*, le *Bulletin du ministère de l'intérieur*, etc., chacune de ces administrations possède des ouvrages de jurisprudence et d'administration qui forment, sinon une bibliothèque administrative, au moins un commencement de bibliothèque susceptible de prendre de l'accroissement.

Il serait extrêmement utile d'avoir le catalogue de ces collections. Outre que cette mesure est indispensable pour la conservation des ouvrages, elle aurait encore cet avantage de montrer les lacunes qui existent et ce serait un guide sûr pour les envois que je me propose de faire des doubles de la bibliothèque du ministère, après que le classement sera achevé (1).

Je vous prie donc, Monsieur le Gouverneur, de faire dresser le catalogue des livres de toute nature qui sont déposés au gouvernement provincial. Vous inviterez MM. les commissaires d'arrondissement à dresser de semblables catalogues et je vous serai obligé de m'envoyer une copie des uns et des autres.

*Le ministre de l'intérieur,*
F. Piercot.

(1) La réunion dans un dépôt commun des bibliothèques spéciales des divisions du ministère, a été arrêtée par décision du 2 septembre 1852; c'est du classement de cette bibliothèque, dont le catalogue méthodique sera bientôt livré à l'impression, qu'il s'agit dans la circulaire du 8 novembre.

---

## ADDITIONS ET ERRATA.

Page 175, après le vers 9 ajoutez ce vers omis :

Dans ton festin

— 188, ligne 15, Steinschneiders; lisez Steinschneider.

— 245, première ligne de la note, lisez : *Catalogue systématique de la bibliothèque de la chambre des représentants.*

— 402, fin de la note. Ajoutez : Cet article anonyme est dû à M. Raulin, qui porte le même nom que l'auteur des *Sermones dominicales*, dont M. Peignot a donné des extraits curieux dans le *Prédicatoriana*, pp. 98-104.

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

### I. HISTOIRE DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.


PAG.

Essai d'une liste des ouvrages concernant l'histoire de l'imprimerie en Italie, par F.-L. Hoffmann..... 5, 97
Note additionnelle, par Ch. de Ch..... 111, 474
Additions à la bibliographie des Estienne, par Ch. de Ch..... 21
Variétés bibliographiques, par G. B..... 25
État de quelques bibliothèques publiques de la Belgique en l'an IX, par Ch. de Ch..... 29
Bibliographie liégeoise (XVIe siècle), par Ulysse Capitaine..... 114, 214
W. Morberius (1560-1592)..... 115
Ph. de Heer (1582-1586)..... 214
Ch. Ouwerx, père (1591-16..)..... 216
H. Hoyoux dit Hovius (1592-1611)..... 220
L. Streel (1594-16..)..... 228
A. de Corswarem (1598-1632)..... 229
Deux problèmes d'histoire littéraire. — I. *Essai sur la littérature russe.* — II. *Essai sur le théâtre russe,* par Ch. de Ch..... 135
Singularités littéraires. — Le Tricte Anglico de B. Bellini, par B..... 142
La bulle du pape Pie II, imprimée en 1461 par Jean Gutenberg, par H. Helbig..... 144
Recherches bibliographiques sur les Almanachs belges, 1er supplément, par A. Warzée..... 195
Bibliographie des proverbes, par G. Brunet..... 233
Bibliothèques publiques aux États-Unis d'Amérique, par Ch. de Ch..... 240
Nouvelles recherches sur les imprimeurs de Namur, par J. B..... 289
H. Furlet (1616-1624)..... 290
Chr. Ouwerx (1627-1634)..... 291
Ad. la Fabrique (1665-1687)..... *ib.*
Ch.-G. Albert (1675-1720)..... *ib.*

P. Hinne (1692-1718)..... 292
F.-J. Ghonse (1713-1714)..... *ib.*
J.-F. Lafontaine (1717-1749)..... *ib.*
O. Lahaye (1722-1754)..... *ib.*
P.-L. Hinne (1729-1789)..... 293
Ch. Lahaye (1729-1752)..... *ib.*
G.-J. Lafontaine (1749-1787)..... 294
G.-J. Leclercq (1752-1807)..... *ib.*
J.-F. Stapleaux (1771-1805)..... 295
Note iconographique et bibliographique relative à Henri IV, par G. B .... *ib.*
Imprimerie du prince de Ligne. — Découverte d'un onzième volume qui en est sorti, par Victor Tilliard ..... 297
Réalisation sur une large échelle du système des échanges internationaux, par Alexandre Vattemare..... 300
Description sommaire d'un livre d'heures de Notre-Dame, manuscrit latin avec miniatures, exécuté en Flandre au commencement du XVIe siècle, par Ch. de Ch. ..... 369
Découverte d'une édition du *Gargantua* de Rabelais jusqu'à présent inconnue, par B..... 377
Notice sur la bibliothèque de Charles de Croy, duc d'Aerschot, par Edward van Even..... 380, 436
Additions aux recherches sur les imprimeurs de Namur, par Ch. de Ch.... 394
J. Pignewart et l'imprimeur J. van Milst..... *ib.*
Le P. L. de Bouvignes et Ch. Albert, imprimeur et libraire..... 395
Bibliotheca manuscripta nova, par G. B..... 433
Le dépôt littéraire en Belgique, par van Beveren ..... 432

## II. HISTOIRE DES AUTEURS, DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Nouveaux mélanges inédits du baron de Villenfagne..... 52, 145
Biographie académique et administrative de C.-E.-J. Thiry, par X. Heuschling..... 41
Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc.. publiés séparément, ou dans différents journaux par M. l'abbé de Saint-Léger, depuis 1760 jusqu'en 1799; avec notes et additions, par Ch. de Ch..... ..... 60, 156, 261, 327, 402, 456
Les deux Jules Petit. à Saint-Pétersbourg et à Liége, par Ch. de Ch..... 70
Insignia typographica. — Imprimeurs étrangers. Jean Koelhoff..... 73
Id. — Id. Ivo Schoeffer..... 270
Une résurrection. — Lettre au directeur du Bulletin, par L. de Huy..... 167
Glanures bibliographiques, par Edward van Even ..... 248, 313
Correspondance littéraire de Rapedius de Berg, par Al. Pinchart..... 336
Variétés bibliographiques. — Marques d'imprimeurs, par C. D. B..... 416

Lettre adressée à M. de Chênedollé, directeur du Bulletin du bibliophile belge, par M. le baron de Stassart. — Lettre inédite des PP. Mabillon et Thierry ..... 424
Autographeana, par B. ..... 465
Une lettre du chevalier de Boufflers au poëte belge J.-H. Hubin ..... 469
Rutger Velpen ou Velpius (1580-1585) ..... 471
Bibliothèque de la Cava ..... 474
Approbation curieuse ..... 476
M. Gérard et la censure ..... *ib.*

## III. CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Exportations belges de livres ..... 74, 179, 425
Bibliothèque publique à Lokeren ..... 75
Bibliothèques des hôpitaux militaires de l'armée belge ..... *ib.*
La chute des feuilles ..... *ib.*
Bulletin des lois polyglotte ..... *ib.*
Journaux à Madrid ..... 76
Billet de part d'un journal bruxellois ..... 77
Le serre-page ..... *ib.*
Ouvrage d'un Belge sous presse en Angleterre ..... .
Dispositions libérales du gouvernement péruvien ..... 17
Compte rendu des sociétés savantes, nationales et étrangères. — Bibliothèque de l'Académie royale de Belgique ..... 180
Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers ..... 183
Décret présidentiel sur la contrefaçon d'ouvrages étrangers ..... 185
Décret présidentiel du 24 janvier 1852, qui crée à la Bibliothèque nationale un emploi d'administrateur-adjoint, chargé de surveiller et de diriger les travaux de catalogue ..... 186
Inventaire des archives provenant des anciens corps de métiers ..... 271
Échange des doubles entre les bibliothèques de l'Etat ..... 272
Acquisitions de la Bibliothèque royale à la vente des livres du feu roi Louis-Philippe ..... 274, 344
Destruction de la bibliothèque du Congrès américain ..... 284
Sur les faiseurs de bibliographies ..... 286
MM. J. Taschereau et J. Ravenel. — Rectification ..... 288
Personnel de la Bibliothèque royale ..... 350, 476
L'imprimerie introduite à Houdeng ..... 350
Le *Résumé* devenu *Bourgeois* ..... 351
Établissement formé à Gand pour l'échange des productions d'auteurs belges *ib.*
La Société des bibliophiles belges et le Bulletin du bibliophile belge ..... *ib.*
Description du royaume de Japon ..... 353
Extrait d'une lettre de M. S. Poltoratzky à M. F. Heussner ..... 355

Relevé des brevets d'invention accordés pendant le premier et le second semestre de 1852, et intéressant l'art typographique, la librairie, etc. 426, 476
Le docteur J. Bowring et ses Anthologies..... 427
Catalogues de MM. F. Heussner, J.-M. Heberlé et E. Vanackere..... 428
Un nouveau volume du catalogue de la bibliothèque de M. Leber..... 430
Bibliographie et bibliothèques administratives..... 477

## IV. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

(Les chiffres indiquent les pages du volume et non les numéros de la *Revue*.)

Annuaire de la noblesse de Belgique..... 356
Annuaire de l'université catholique..... 86
Anzeiger du Dr J. Petzholdt..... 81, 189, 358
Bulletin de l'Académie royale de Belgique..... 85
Bulletin du bibliophile de Techener..... 85, 362
Dinaux (A.). Archives historiques et littéraires..... 82
Essai sur la littérature russe..... 95
Pieters (Ch.). Annales de l'imprimerie elsevirienne..... 87
Rahlenbeck (Ch.). Histoire de la ville et du comté de Dalhem..... 368
Saint-Genois (baron J de). Feuillets détachés..... 190
Serapeum du Dr Naumann..... 187, 359
Wauters (A.). Histoire des environs de Bruxelles..... 91
Wolf (F.). Ueber eine Sammlung spanischer Romanzen, u. s. w..... 80

## V. INDICATION DES QUINZE MARQUES, ARMES ET ÉCUSSONS D'IMPRIMEURS QUI SE TROUVENT DANS CE VOLUME.

Marque de Jean Koelhoff..... 75
Deux marques de W. Morberius..... 116
Armes de la famille Hoyoux..... 220
Armes de la famille Corswarem..... 229
Marque d'A. de Corswarem..... 230
Marque de Ivo Schoeffer..... 270
Marque de Théodore ou Thierry de Borne..... 417
Autre marque du même..... 418
Autre marque du même..... 419
Marque de Jean Bernard..... 420
Marque d'un imprimeur anonyme d'Utrecht..... 421
Écusson de Pierre van Elszen, aux armes de la ville de Nimègue..... 422
Marque de J. Bellere..... *ib.*
Marque de Michelle Guillard, veuve de Guillaume Desbois..... 425

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES NOMS PROPRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES.

[ *Voy.* aussi la table de la *Revue bibliographique.* ]

( Les noms des collaborateurs sont en **PETITES CAPITALES**, ceux des auteurs et des personnages cités en *italique*.)

### A


*Albert* (Ch.), imprimeur et libraire, à Namur, 395.

*Albert* (Ch.-G.), imprimeur à Namur, 291.

*Alembert* (*d'*), secrétaire perpétuel de l'Académie française. Lettre inédite adressée à Rapedius de Berg, 339.

*Alphabet de Cadmus.* Livre très-rare, acquis par la bibliothèque royale de Bruxelles, 347.

*Ancillon* (Charles). Livre qui lui est faussement attribué, 83.

Année. Détails sur le commencement de l'année en France sous Charles IX, 24.

*Anselme,* chanoine et écolâtre de Liége, chroniqueur liégeois, 36.

Approbation curieuse d'un censeur, 475.

Archives des anciens corps des métiers. Mesures prescrites par M. Ch. Rogier, ministre de l'intérieur, pour la confection des inventaires, 271.

*Aretin* (P.). Examen de M. Ch. Pieters des questions qui se rattachent à ses *Ragionamenti,* 90.

*Arnould* (Sophie), actrice célèbre. Lettre inédite, 465.

Autographes publiés par M. le chanoine de Ram, 87; correspondance inédite de Rapedius de Berg, 336; lettre de Lefebvre de Caumartin, 362; de Ch. Nodier, 364; de Bernadotte, 367; des PP. Mabillon et Thierry, 424; autographeana, 465.

*Aved,* peintre distingué, 82.


### B


*Backer* (le P. A. *de*). occupé d'une biographie et d'une bibliographie complète de l'ordre des jésuites, 428.

*Baguet* (F.-N.-J.-G.) professeur à l'université de Louvain. Ses observations sur l'enseignement, 85.

*Balde,* libraire, à Cassel. Ses bibliographies spéciales sans valeur scientifique, 286.

*Bannatyne-Club.* Détail sur cette société de bibliophiles, 365.

Barbe. Bibliographie des livres sur ce sujet, 409.

*Barbier* (A.-A.), ancien bibliothécaire de Napoléon, possesseur et continua-

teur de la notice raisonnée des ouvrages de l'abbé de Saint-Léger, 60.
*Baron* (A.-A.), professeur à l'université de Liége, membre de l'académie royale. Sa traduction de l'Art poétique d'Horace en vers français, 85.
*Bel* (Jean *le*), célèbre chroniqueur liégeois, 38.
*Bellere* (J.), imprimeur à Anvers, 422.
*Bellini* (B.). Son *Triete anglico*, 142.
*Bélosel-ky* (le prince). Le directeur du Bulletin lui attribue l'Essai anonyme sur la littérature russe, 135; et l'Essai sur le théâtre russe, 136. Cette opinion est partagée par M. Poltoratzky, 355.
*Berg* (F.-P. *Rapedius de*), amman de Bruxelles. Extraits de sa correspondance littéraire, 336.
*Bernadotte* (Charles-Jean XIV), général, ambassadeur, puis roi. Lettre inédite, 367.
*Bernard* (J.), imprimeur à Utrecht, 420.
*Berry* (le duc *de*). Lettre inédite, 465.
*Béthune-Charost* (le duc *de*), philanthrope estimable. Lettre inédite adressée à Rapedius de Berg, 342.
BEVEREN (VAN), attaché à la Bibliothèque royale, à Bruxelles. Le dépôt littéraire en Belgique, 452.
Bible. Détails curieux sur les traductions flamandes à l'usage des protestants, 89.
Bibliographie administrative, 477.
Bibliographie liégeoise. XVIe siècle, 114, 214.
Bibliographie russe. Détails curieux sur ce sujet, 188.
Bibliothèques publiques de la Belgique. Leur état en l'an IX, 29.
Bibliothèque royale de Bruxelles, 30; ses acquisitions à la vente des livres du roi Louis-Philippe, 274, 344; M. Ad. Mathieu nommé conservateur adjoint, 350; M. R. Chalon nommé membre du conseil d'administration, 476.
— de Gand, 30; de Mons, *ib.*; de Maestricht, *ib.*; de Namur, 31; de Lokeren, 75; de Berlin, 81; de la Suisse, 82; d'Astor à New-York, 84; de l'Académie royale de Belgique, 182; nationale à Paris, 186; des États-Unis, 240; de la chambre des représentants, à Bruxelles, 242; échange des doubles entre les bibliothèques de l'État, 272; destruction de la bibliothèque du Congrès américain, 284; bibliothèque d'Alexandrie, 361; des hôpitaux militaires de l'armée belge, 75; bibliothèques administratives, 477.
Bibliothèques particulières; de C.-E.-J. Thiry, 57; de Charles de Croy, duc d'Aerschot, 380, 436; de M. Leber, 450; de la Cava, 474.
*Bonaparte* (Joseph), ex-roi de Naples et d'Espagne. Lettre inédite, 467.
*Bonaparte* (Napoléon-Louis), président de la république française. V. *Charles IX*. Son décret sur la contrefaçon d'ouvrages étrangers, 185; sur la bibliothèque nationale, 186.
*Bonnefons* (Notice sur J.), 84.
*Borgnet* (Ad.), membre de l'Académie royale, professeur à l'université de Liége, confondu avec son frère Jules, 71.
BORGNET (J.), conservateur des archives de l'État, à Namur, confondu avec son frère Adolphe, 71; nouvelles recherches sur les imprimeurs de Namur, 289.
*Bormans* (J.-H.), professeur à l'université de Liége, membre de l'Académie royale. Son mémoire sur Thomas de Cantimpré, 85.
*Borne* (Th. *de*), imprimeur à Deventer, 416.

*Borring* (L.-E.), sa notice sur les travaux de Rafn, 84.
*Bouchin* (Est.), sieur de Varennes. Ses *Plaidoyez*, 28.
*Boufflers* (le chev. de). Lettre à Hubin, 469.
*Bowring* (J.), savant anglais. Détails sur ses diverses Anthologies, 346, 427.
Brevets d'invention intéressant l'art typographique, la librairie, accordés pendant l'année 1852, 426, 476.
*Brou* (Ch. *de*), artiste distingué, à Bruxelles. Variétés bibliographiques.—Marques d'imprimeurs, 416.
BRUNET (Gustave), président de l'Académie de Bordeaux. Variétés bibliographiques, 25; singularités littéraires. Le *Triete anglico* de B. Bellini, 142; ses recherches sur le texte original des Essais de Montaigne, citées, 188; bibliographie des proverbes, 255; note iconographique et bibliographique relative à Henri IV, 295; ses articles sur la bibliothèque publique de Bordeaux, 359; sur les livres gravés en taille-douce, 360; sur les livres cartonnés, 361; découverte d'une édition du Gargantua de Rabelais jusqu'à présent inconnue, 377; un nouveau volume du catalogue de M. Leber, 430; bibliotheca manuscripta nova, 435; autographeana, 495.
*Brusthem* (Jean), chroniqueur liégeois, 145.
Bulle du pape Pie II, imprimée en 1461 par J. Gutenberg, 144.
Bulletin des lois polyglotte, 75.
*Bus* (le vicomte B. *du*), membre de l'Académie royale, ancien questeur de la chambre des représentants, à Bruxelles. Principal rédacteur du catalogue systématique de la belle bibliothèque de ce corps, 243.

## C

Cadastre; détails sur son organisation dans les royaumes des Pays-Bas et de Belgique; 43.
Cadenas, ou ceintures de chasteté, 27.
*Canards* politiques du XVII^e siècle, 360.
*Canisius* (P.), célèbre théologien, cité, 87.
CAPITAINE (Ul.), secrétaire de l'institut archéologique, à Liége. Bibliographie liégeoise. XVI^e siècle, 114, 214.
Carte topographique des Pays-Bas, par Ferraris. Ses imperfections, 48; vues de Thiry sur le projet d'une nouvelle carte de ce genre, 50.
Catalogues de F. Heusner, J.-M. Héberlé et E. Vanackere, 428; de la bibliothèque de M. Leber, 430.
*Caumartin* (A.-L.-F. *de*), lettre inédite, 363.
Censure des livres, 475.
*César d'Heisterbach*. Nouvelle édition de son curieux *Dialogus miraculorum*, 401.
*Charles IX*, roi de France et de Navarre. Quatre ordonnances de ce prince imprimées par R. Estienne, 21; rapprochement curieux d'une ordonnance de ce prince et d'un décret présidentiel de Louis-Napoléon Bonaparte, 22.
CHÊNEDOLLÉ (Ch. LIOULT DE), docteur en philosophie, ancien professeur de rhétorique au collége de Liége, membre de plusieurs sociétés savantes, directeur du *Bulletin*. Additions à la bibliographie des Estienne, 21; état de quelques bibliothèques publiques de la Belgique en l'an IX, 29; avertissement et notes de la Notice raisonnée des ouvrages de l'abbé de Saint-Léger, 60 et suivantes; les deux Jules Petit, à Saint-

Pétersbourg et à Liége, 70 ; deux problèmes d'histoire littéraire. — I. Essai sur la littérature russe. — Essai sur le théâtre russe, 135 ; bibliothèques publiques aux États-unis d'Amérique, 240 ; description sommaire d'un livre d'heures de Notre-Dame, 369 ; additions aux recherches sur les imprimeurs de Namur, 394.

Chronique et variétés, 74, 179, 271, 344, 425, 476.

Revue bibliographique, 81, 187, 356.

Signale à M. le chanoine de Ram une lettre intéressante d'Er. Puteanus, publiée dans l'Annuaire de l'université catholique de 1852, 87 ; suggère l'idée de publier des *Annales de l'imprimerie plantinienne,* 91 ; ses notes pour les mélanges inédits du baron de Villenfagne, 151 et suiv. ; notes sur l'article de M. V. Tilliard, relatif à l'imprimerie particulière du prince de Ligne, 298, 299 ; sur le système des échanges internationaux, 300 ; sur l'imprimeur François Vivien, 323 ; sur Rapedius de Berg, 342 ; sur Mlle M.-C. Murray, 343 ; sur l'Annuaire de la noblesse de Belgique, 356 ; sur la traduction de l'*Encomium Moriæ* d'Erasme, par G. de Hallewyn, 431 ; sur Hubin, 469 ; sur Rousselle, 471 ; sur Colomb de Batines, 474 ; sur la censure, 475.

*Choulant* (L.), savant médecin et bibliographe allemand. Son histoire et sa bibliographie des planches anatomiques, 190.

*Collé,* chansonnier célèbre. Lettre inédite, 466.

*Colomb de Batines* (le vte), savant bibliographe. Ses ouvrages, 474.

Constantinople. Son état depuis les croisés jusqu'à Mahomet II, 85.

Contrefaçon d'ouvrages étrangers. Nouvelle législation française sur cette matière, 185.

*Coomans* (L.), théologien de Louvain, cité, 87.

*Cordier* (M.), cité, 83.

*Corswarem* (Ar. *de*), imprimeur liégeois, 229.

*Courtilz* (G. *de*) de Sandras. Livre anonyme qui lui est restitué, 83.

*Croy,* duc d'Aerschot (Charles *de*). Notice sur sa riche bibliothèque, 380, 436 ; manuscrit autographe d'un de ses ouvrages, 446.

*Cutsem* (G. *van*), *primus* de Louvain, 94.

## D

*Decock* (N.-J.), ancien vice-recteur de l'université de Louvain. Notice sur sa vie et ses écrits, 86.

*Delecourt* (C.-J.-B.-J.). Notice de ses utiles travaux, 76.

*Delepierre* (O.). Ses *Macaronea,* 79.

Dépôt littéraire en Belgique, 452.

*Desaix,* général illustre. Lettre inédite, 466.

*Desbois* (veuve G.), imprimeur à Paris, 425.

*Dinaux* (A.), homme de lettres, à Valenciennes. Ses *Archives historiques et littéraires,* 82.

*Dufan.* Pseudonyme de M. van de Weyer, ambassadeur de Belgique à Londres, 62.

*Dufriche-Valazé,* conventionnel. Lettre inédite, 466.

*Duroc,* maréchal du palais impérial. Lettre inédite, 466.

## E

Échange des productions d'auteurs belges. Établissement formé à Gand dans ce but, 351.

*Elsevier* (les), imprimeurs célèbres. Annales de leurs éditions, publiées

par un savant belge, M. Ch. Pieters,

*Elszen* (P. *van*), imprimeur à Nimègue, 421.

*Estienne* (les), imprimeurs célèbres. Additions à leur bibliographie, ou petit supplément aux *Annales* de M. Renouard, 21 ; teneur des priviléges accordés par Charles IX à Robert, pour l'impression des pièces officielles, 24.

EVEN (Ed. *van*), ancien sous-bibliothécaire de l'université catholique, aujourd'hui archiviste de la ville, à Louvain. Glanures bibliographiques, 248, 313; notice sur la bibliothèque de Ch. de Croy, duc d'Aerschot, 380, 436.

Exportations belges de livres, 79, 179, 423.

F

*Fabrique* (Ad. la), imprimeur à Namur, 291.

*Faider* (Ch.), avocat général, aujourd'hui ministre de la justice, membre de l'Académie royale. Sa notice sur l'enseignement du droit public à l'ancienne université de Louvain, 86.

*Feller* (F.-X. *de*), savant jésuite et journaliste belge. Lettre inédite adressée à Rapedius de Berg, 340.

*Ferraris* (le général). Imperfections de sa carte des Pays-Bas, 48.

*Fidèle* de Pau (le P.). Extrait de son oraison funèbre ridicule du dauphin, 367.

*Fisen* (le P.), historien liégeois, inférieur à son confrère Foullon, 155.

*Foullon* (le P.). Détails curieux sur les manuscrits de son Histoire de Liége, 154.

*Freydier*, avocat à Nismes. Son *Plaidoyer contre l'introduction des cadenas ou ceintures de chasteté*, 27.

*Froissart*. Étude de M. Dinaux sur ce célèbre chroniqueur, 82.

*Furlet* (H.), imprimeur à Namur, 290.

G

*Gérard* (P.-A.-F.), substitut de l'auditeur général militaire à Bruxelles. Son *Introduction à l'histoire du genre humain*, 475.

*Ghesquiere* (l'abbé), savant académicien belge. Lettre inédite adressée à Rapedius de Berg, 340.

*Ghonse* (Fr.-J.), imprimeur à Namur, 292.

*Giraud* (A.). Sa notice sur J. Bonnefons, 84.

*Goethals* (F.-V.), ancien bibliothécaire de la ville de Bruxelles. Collaborateur du vicomte B. du Bus pour le catalogue systématique de la bibliothèque de la chambre des représentants, 243; sa notice sur Bruslé de Montpleinchamp, 368; notes sur le P. Louis de Bouvignes, 395.

*Goffin* (Chr.), religieuse à Huy. Auteur supposée de poésies françaises remarquables, 168.

*Gosse*. Famille lettrée, originaire de Saint-Amand, 82.

*Goyers* (J.), savant bibliographe belge, 92.

*Gramaye* (J.-B.), historiographe belge, 324.

*Grave* (B. *de*), imprimeur-libraire, à Louvain, 254.

*Grave* (H. *de*), fils du précédent, savant théologien, 260.

*Gravez*, ancien inspecteur du cadastre. Ses différents écrits cités, 43.

*Gustave III*, roi de Suède. Lettre inédite, 468.

H

*Haestens* (H. *van*), imprimeur à Leide et à Louvain, 320.

*Hallewyn* (G. *de*). Notice sur cet homme illustre, 384.
*Heberlé* (J.-M.), libraire à Cologne et à Bonn. Catalogue de ses livres, 428.
*Heer* (P. *de*), imprimeur liégeois, 214.
*Henri IV*. Note iconographique et bibliographique relative à ce prince, 295.
*Hériger*, abbé de Lobbes, célèbre chroniqueur liégeois, 35.
*Hertschap* (D.). *V.* au mot *échange*.
HEUSCHLING (X.), chef de division au ministère de l'intérieur, etc. Biographie académique et administrative de C.-E.-J. Thiry, 41; traduction d'un article de l'*Anzeiger* de J. Petzholdt sur les faiseurs de bibliographies, 286.
*Heussner* (F.), éditeur du *Bulletin*. Catalogue de sa librairie, 428.
*Hinne* (P.), imprimeur à Namur, 292.
*Hinne* (P.-L.), imprimeur à Namur, 295.
*Hoesem* (J.), chroniqueur liégeois, 37.
HOFFMANN (le dr F.-L.), conservateur de la Bibliothèque du commerce, à Hambourg, collaborateur des principaux journaux littéraires de l'Allemagne. Essai d'une liste des ouvrages concernant l'histoire de l'imprimerie en Italie, 5, 97; note additionnelle à cette liste, par le directeur du *Bulletin*, 111; catalogue raisonné des écrits relatifs à l'histoire de l'imprimerie en Suisse, 359.
Homonymie (danger de) dans l'histoire littéraire, 70; exemples cités, 70, 71.
*Hoyoux*, dit *Hovius* (H.), imprimeur liégeois, 220.
*Hubin* (J.-H.), poëte belge, 424, 469.

I

Imitation de J.-C. Conjecture ingénieuse de M. Pieters sur la célèbre édition sans date de ce livre, donnée par les Elsevier, 88.
Imprimerie. Essai d'une liste des ouvrages concernant son histoire en Italie, 5, 97; bibliographie liégeoise. XVIe siècle, 114, 214; nouvelles recherches sur les imprimeurs de Namur, 289; additions à ces recherches, 394; l'imprimerie introduite à Houdeng, 350; marques d'anciens imprimeurs, 416.
Imprimerie particulière du prince Ch. de Ligne. Découverte d'un onzième volume qui en est sorti, 297.
Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, publiées par une commission spéciale, 183.

J

Japon. Bibliographie des ouvrages du Dr von Siebold sur ce vaste empire, 353.
*Jean Beek*, abbé de Saint-Laurent, chroniqueur liégeois, 41.
*Jean de Stavelo*, chroniqueur liégeois, 40.
*Jean d'Outremeuse*, célèbre chroniqueur liégeois, 148.
*Jean le Prêtre*, ou Varnant, chroniqueur liégeois, 32.
Jésuites. Catalogue spécial de livres concernant cet ordre célèbre, 428; biographie et bibliographie complète de ses écrivains, *ib.*
*Jewett* (Ch.-C.), bibliothécaire de la *Smithsonian institution*. Son rapport sur les bibliothèques publiques des États-Unis, 240.
Journaux à Madrid, 76; à Bruxelles, 77, 351.

K

*Koner* (le Dr), savant allemand. Son utile *Repertorium der Geschichte*, 287.

L

*Lafontaine* (G.-J.), imprimeur à Namur, 294.
*Lafontaine* (J.-Fr.), imprimeur à Namur, 292.
*Lahaye* (Ch.), imprimeur à Namur, 293.
*Lahaye* (O.), imprimeur à Namur, 292.
*Langius* (Ch.), savant chanoine de Liége, 152.
*Lebeau*. Voy. *Michaux*.
*Leclercq* (G.-J.), imprimeur à Namur, 294.
LIEBRECHT (Fr.), professeur à Liége. Compte rendu du recueil des romances espagnoles de Wolf, 80.
*Ligne* (Charles prince de). Son imprimerie particulière, 297; quelques vers inédits, 343.
Littérature russe. Essai d'un anonyme sur ce sujet, 95, 135.
Livres ridicules, 367, 368, 396, 401.
Livres tirés à petit nombre. *Papiers d'État*, par Teulet, 365; *Histoire de la ville et du comté de Dalhem*, par Ch. Rahlenbeck, 368; *Introduction à l'histoire du genre humain*, par P.-A.-F. Gérard, 475.
*Loeffs* (R.), imprimeur à Bommel, 248.
*Louis de Bouvignes* (le P.), écrivain bizarre. Extrait curieux de son *Miroir de la vanité des femmes mondaines*, 396.
LOUMYER (Nicolas), chef de division au ministère des affaires étrangères. Ses *Fragments* anonymes *d'une généalogie* cités, p. 87; une résurrection. — Lettre au directeur du Bulletin, 167; Annuaire de la noblesse de Belgique, 356; éditeur des *Poésies choisies* de son oncle Hubin, 469.

M

*Mabillon* (le P.). Lettre inédite, 424.
*Mackintosh* (Th.). Inventeur du serrepage, 77.
*Maes* (André), *primus* de Louvain, savant théologien belge, 94.
*Malden* (P. de), notice d'un ouvrage de M. Cordier, 83.
*Maintenon* (Mme *de*). Lettre inédite, 468.
Manuscrits. Catalogue de pièces de théâtre restées manuscrites, 433. — Des manuscrits qui faisaient partie de la bibliothèque de Charles de Croy, 436.
Manuscrits en vieux allemand de la bibliothèque de l'université de Würzbourg, 188.
*Marie* (la reine), femme de Guillaume III. Particularités curieuses sur sa double oraison funèbre en latin, 89.
MARIE (la Vierge). Catalogue des images miraculeuses qui la représentent, 190.
*Mercier*, abbé de Saint-Léger de Soissons. Notice raisonnée de ses ouvrages, lettres, dissertations, etc., depuis 1760 jusqu'en 1799, etc., 60, 156, 261, 327, 402, 456.
*Michaux* aîné. Notice nécrologique sur le président Lebeau, 83.
*Milst* (J. *van*), imprimeur à Namur et à Liége, 394.
*Moniteur belge*. Critique de sa rédaction, 363.
*Montpensier* (la duchesse *de*). Lettre inédite, 468.
*Montpleinchamp* (J.-Chr. Bruslé *de*), écrivain namurois, 368.
*Morand* (Fr.), avocat, archiviste de Boulogne-sur-Mer. Collaborateur des *Archives historiques*, du *Bulletin* de Techener, 82, 83.
*Morberius* (W.), imprimeur à Liége, 115.
*Murray* (Mlle M.-C.). Détails sur cette

femme de lettres belge, 343; quelques-uns de ses vers inédits, *ib.*
Musique. Son état actuel en Espagne, 86.

N

*Namur* (Pie) a pris l'*Indiana* de G. Sand pour un *ana!* (*Di meliora piis*), 62.
*Nauman* (le Dr R.), homme de lettres, à Leipzig. Son *Serapeum*, 144, 187, 359. Table générale des douze premières années de ce recueil, par le P. G. Reichhart, 361.
*Nève* (F.), professeur à l'université de Louvain. Sa note sur le lexique hébreu d'Abudaenus, 87.
*Nodier* (Ch.). Trois lettres inédites à Pixerécourt, 364.
*Nouvelles admirables*, etc. (*les*), voyage imaginaire dans le genre du *Gargantua*, 25.

O

*Ochino* (B.), célèbre réformateur du XVIe siècle. Auteur d'un livre rare que possède la bibliothèque royale de Bruxelles, 189.
*Oettinger* (E.-M.), savant allemand. Son *Iconographia mariana*, 190.
*Ouwerx* (Chr.), père, imprimeur liégeois, 216.
*Ouwerx* (Chr.), imprimeur à Namur, 291.

P

*Paris* (Louis), bibliothécaire à Reims. Sa notice sur les *Cleri Turonensis hymni duo*, 83.
*Pascal* (B.), Édition originale des *Pensées*, 364.
*Pelletier* du Cher, conventionnel. Lettre inédite, 467.
Pérou. Tarif des droits d'importation en ce pays, 179.
*Petit* (les deux Jules), à Saint-Pétersbourg et à Liége, 70.
*Petzholdt* (le Dr J.), bibliothécaire de S. A. R. le prince Jean, duc de Saxe, à Dresde. Son *Anzeiger*, 81, 189, 358; traduction d'un passage piquant sur les faiseurs de bibliographies, 286.
*Pieters* (Ch.), littérateur et bibliophile distingué, à Gand. Ses *Annales de l'imprimerie elsevirienne*, 87.
*Pignewart* (J.), écrivain belge, 394.
PINCHART (Al.), premier commis aux archives du royaume, à Bruxelles. Correspondance littéraire de Rapedius de Berg, 336.
*Place* (P.-A. *de la*) auteur anonyme des *Amusements, Gayetés et Frivolités poétiques, par un bon Picard*, 298.
*Plantin* (Chr.). Projet d'Annales de l'imprimerie plantinienne. *V.* Chênedollé.
POLAIN (M.-L.), membre de l'Académie royale, conservateur des archives de l'État, à Liége. Son édition de la Chronique de Jean le Bel, 39.
*Polman* (J.), théologal de Cambrai. Auteur du livre ridicule : *le Chancre du couvre-sein féminin*, 397.
POLTORATZKY (Serge), savant bibliographe russe, à Moscou. Éditeur de la réimpression du rare *Essai* anonyme *sur la littérature russe*, 95. Adopte les conjectures du directeur du Bulletin sur le véritable auteur de cet essai, 355.
Proverbes. Leur bibliographie, 233.
*Puteanus* (*Erycius*). Une de ses lettres au comte de Bucquoy, 87.

R

*Rabelais* (Fr.), cité, 27; découverte d'une édition du Gargantua jusqu'à présent inconnue, 367.

*Rafn* (C.-Ch.). Notice de ses importants travaux sur l'Amérique, 84.

*Rahlenbeck* (Ch.), consul général de Saxe-Weimar-Eisenach, à Bruxelles. Son *Histoire de la ville et du comté de Dalheir*, 368.

*Ram* (le chanoine P.-F.-X. *de*), membre de l'Académie royale, recteur de l'université catholique, à Louvain. Annuaire de 1853, 86.

*Raoux* (A.-P.), savant jurisconsulte et académicien belge. Lettre inédite à Rapedius de Berg, 341.

Rapport de l'institut des Pays-Bas sur le système métrique; pièce très-rare imprimée en 1814, 47.

*Ravenel* (J.), savant littérateur, à Paris. Annotateur des *Mémoires secrets de Bachaumont*, 288.

*Roches* (J. *des*), secrétaire perpétuel de l'académie de Bruxelles. Lettre inédite à Rapedius de Berg, 339.

*Rousselle* (H.), sa bibliographie montoise, 471.

S

*Saint-Génois* (le baron J. *de*), membre de l'Académie royale, professeur-bibliothécaire de l'université, à Gand. Ses *Feuillets détachés*, 190.

Saxe royale. Recherches bibliographiques de M. J. Petzholdt sur les productions littéraires des membres de cette illustre maison, 189, 358.

*Schayes* (A.-G.-B.), membre de l'Académie royale. Sa note sur l'état de Constantinople, 85.

Scheut. Détails bibliographiques sur les ouvrages manuscrits relatifs à cette chartreuse, 95.

*Siebold* (Ph.-Fr. *von*), célèbre voyageur. Détails de ses diverses publications sur le Japon, 355.

Société des bibliophiles belges confondue à tort, dans les Mémoires de la société du Hainaut, avec le Bulletin du Bibliophile, 351.

Sociétés savantes nationales et étrangères. Tableau des comptes rendus qu'elles publient, 180.

*Sotzmann*, conseiller supérieur des finances, à Berlin. Traduction de sa note sur la bulle de Pie II, 144.

*Stapleaux* (J.-Fr.), imprimeur à Namur, 295.

*Stassart* (le baron G.-J.-A. *de*), ministre plénipotentiaire, membre de l'Académie, etc., à Bruxelles. Son examen d'une note de M. Lelièvre de Staumont sur les synonymes français, 85; cinq nouveaux apologues, *ib.*; lettre au directeur du Bulletin, 424.

*Stein d'Altenstein* (le baron Isidore *de*). Son *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 356.

*Streel* (L.), imprimeur liégeois, 228.

*Sweertius* (Fr.). Détails sur les compilations de ce savant anversois, 183.

T

*Taschereau* (J.), administrateur-adjoint de la bibliothèque nationale à Paris. Editeur de la *Correspondance de Grimm*, 187; a fourni des notes à M. J. Ravenel pour l'édition restée inachevée des *Mémoires secrets de Bachaumont*, 288.

*Techener* (J.), libraire, à Paris. Son *Bulletin du bibliophile*, 83, 362; propose la fondation d'un musée bibliographique dans les galeries du Louvre, 362.

*Teulet* (A.) archiviste, à Paris. Editeur des *Papiers d'État*, publiés aux frais du Bannatyne-Club, à 110 exemplaires, 365.

Théâtre français. Catalogue de pièces restées manuscrites, 455.

Théâtre russe. Essai d'un anonyme (le prince Béloselsky) sur ce sujet, 136.
*Thierry* (le P.). Lettre inédite, 424.
*Thierry de Thiel*, relieur à Utrecht, 251.
*Thiry* (C.-E.-J.), membre de l'Académie royale, ancien inspecteur du cadastre et président de la commission des monnaies. Sa biographie académique et administrative, par X. Heuschling, 41.
*Tilliard* (V.), libraire instruit, à Paris. Imprimerie du prince de Ligne. — Découverte d'un onzième volume qui en est sorti, 297.
*Tits* (A.-P.), professeur à l'université de Louvain. Notice sur sa vie et ses écrits, 86.
*Thomas de Cantimpré*, écrivain belge, 85.

V

*Vaddere* (J.-B. *de*), historien belge, 92.
*Vallée* (G.). Son bizarre livret, *la Béatitude des chrestiens*, 363.
*Vanackere* (E.), libraire, à Lille. Catalogue de sa librairie, 429.
*Vattemare* (Al.), agent en Europe des Etats-Unis d'Amerique. Réalisation sur une large échelle du système des échanges internationaux, 300.
*Varnant* (Jean), ou Jean le prêtre, chroniqueur liégeois, 32.
*Vella* (J.), faussaire célèbre, 459.
*Velpen*. Différents imprimeurs de cette famille, 313, 471.
*Viglius de Zwichem d'Aytta*. Sa correspondance inédite relative à l'université de Louvain, 87.
*Villenfagne* (H., baron *de*), membre de l'Académie royale, mort à Liége en 1825. Nouveaux mélanges inédits, 52, 145; ses deux lettres sur d'anciens poëtes français, 329; sur le jésuite Adam, 364.
*Vivien*. Différents imprimeurs de ce nom, 323.

W

*Wachtendonck* (Herman et Arnould *de*), savants liégeois, 151.
WARZÉE (A.), premier commis au ministère des travaux publics. Recherches bibliographiques sur les Almanachs belges. 1er supplément, 193. Louées dans l'*Anzeiger* de J. Petzholdt, 287.
*Wauters* (Alp.), archiviste de la ville, à Bruxelles. Son *Histoire des environs de Bruxelles*, 91.
*Weyer* (S. *van de*). *Voy*. Dufan.

Z

*Zantfliet* (Corneille), chroniqueur liégeois, 40.

Additions et errata..... 478
Table des matières contenues dans le neuvième volume..... 479

FIN DES TABLES DU TOME NEUVIÈME.

**En vente chez F. HEUSSNER** (librairie ancienne et moderne).

**A.-A. Barbier**, dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes. Paris, 1806-8. 4 gros vol. gr. in-8°, v. fr. 25 00
Le 4e volume forme la table générale.

**Baron**, l'art héraldique. Paris, 1682. In-12, beauc. de figg. d'armoiries. 9 00

**Louis de Baecker**, des Nibelungen saga mérovingienne de la Néerlande. Paris et Cambrai, 1855. Beau vol. de 592 pp. gr. in-8° br. Au lieu de 12 fr. 6 00
Avec un fac-simile de 2 pages d'un fragment du Nibelungenlied en langue néerlandaise du XIIIe siècle.

**M. Bizot**, histoire métallique de la république de la Hollande. Amsterdam, P. Mortier, 1688-90. 3 vol. in-8°, v. *Figg. de monnaies.* 15 00
Edition la plus complète. Le tome III forme le supplément.

**Alticchiero** par Mme J. W. C. D. R. Padoue, 1787. In-4°, demi-rel., 29 planch. Bel exemplaire. 10 00
Bel ouvrage par Mme J.-W. comtesse de Rosenberg.

**Aristotelis** opera omnia, *graece et latine,* ed. G. Du Val. Parisiis, 1654, 4 gros vol. gr. in-fol. veau brun. 40 00
Fort bel exemplaire sur grand papier. Edition la plus estimée.

**Bocace**, contes et nouvelles. Traduction libre et enrichie de figures en taille-douce gravées par M. *Romain de Hooge.* Amsterdam, G. Gallet, 1697. 2 vol. pet. in-8°, fig., v. br. 25 00
Première édition avec les figures de Romain de Hooge et par ce motif la plus recherchée des curieux. Vendu 51 fr. Gouttard, 96 fr. Caillard, et 57 fr. Pixerécourt. Notre exemplaire est d'une conservation parfaite.

**G.-F. De Bure**, bibliographie instructive ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers. Paris, 1764-82. 10 vol. gr. in-8° rel. 25 00
Renferme 7 vol. de la bibliographie, 2 vol. du catalogue Gaignat avec les prix et la table formant le 10e vol. Le catalogue Gaignat est relié aux armes.

**Adam de Cardonnel**, numismata Scotiae on a series of the scottish coinage from the reign of William the Lion to the union. Edinburg, 1786. Beau vol. gr. in-4°, d. r., grand nombre de monnaies. Exempl. en grand pap. 25 00

**Chassant**, dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du *moyen âge.* Evreux, 1846, br. 8 00
Publication fort intéressante et très-utile. Les abréviations sont rendues en fac-simile d'après les originaux (du Ve au XVIe siècle).

**La Christiade** ou le paradis reconquis, pour servir de suite au *Paradis perdu* de Milton. Bruxelles, 1755, 6 vol. in-12, v., belles gravures. 8 50

## *Vente des livres délaissés par feu le* baron Osy de Zegwaert *de Beaufraipont.*

Le catalogue de la belle collection de livres délaissés par feu M. le baron **Osy de Zegwaert**, vient de paraître. La vente publique aura lieu le **7 juin et jours suiv.** au domicile et sous la direction de M. **F. Heussner**, 5, rue des Paroissiens, à Bruxelles. On peut se procurer le catalogue à la maison susdite.

---

A la même maison paraissent régulièrement des catalogues mensuels des meilleures publications nouvelles de France. Les personnes qui désirent les recevoir régulièrement sont priées d'en faire la demande par lettre affranchie.

**SOUS PRESSE POUR PARAITRE INCESSAMMENT :**

*Catalogue n°* **9**, d'une belle collection de livres se trouvant au magasin de M. **F. Heussner.** — Les prix très-bas y sont marqués.

# TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Bibliotheca manuscripta nova, par G. B. . . . . 433
Notice sur la bibliothèque de Charles de Croy, duc d'Aerschot, par Edward van Even . . . . . 436
Le dépôt littéraire en Belgique, par van Beveren. . . . . 452

HISTOIRE DES AUTEURS, DES BIBLIOPHILES, DES IMPRIMEURS, ETC.

Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé de Saint-Léger . . . . . 456
Autographeana, par B. . . . . 465
Une lettre du chevalier de Boufflers au poëte belge J.-H. Hubin. 469
Rutger Velpen ou Velpius . . . . . 471
Bibliothèque de la Cava . . . . . 474
Approbation curieuse. . . . . 476
M. Gérard et la censure . . . . . *ib.*

CHRONIQUE ET VARIÉTÉS.

Bibliothèque royale.—Nomination d'un membre du conseil d'administration. . . . . 476
Relevé des brevets d'invention accordés pendant le second semestre de 1852, intéressant l'art typographique, etc. . . . . *ib.*
Bibliographie et bibliothèques administratives . . . . . 477
Additions et errata . . . . . 478
Table des matières contenues dans le neuvième volume. . . . . 479
Table alphabétique *idem* . . . . . 483

## AVIS.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* des ouvrages dont les auteurs ou éditeurs feront parvenir, sans frais, un exemplaire à la même librairie.

EM. DEVROYE, IMP. DU ROI.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00447 4603